REIMS

118 ans de vie associative à l'Amicale Jamin





Amicale Jamin de 2008 à 2026
Une association plus que centenaire, jeune toujours, vaillante à souhait

Christian Zimmermann, amicaliste du 21ème siècle

Suivi de

Amicale Jamin de 1908 à 2008

100 ans de bénévolat :

André Vasseur, Président militant de 1972 à 2012

Amicale Jamin 2008 – 2026

Une association plus que centenaire,
jeune toujours, vaillante à souhait

Le mot du Président

Au début du XXème siècle s'est créé une structure qui traverse les épreuves du temps.
118 ans plus tard, l'Amicale Jamin reste active, dynamique et forte aujourd'hui de 900 amicalistes.
Plusieurs époques sont passées en revue, tant dans l'ouvrage publié en 2008 par André Vasseur que par le complément produit fin 2025 par Christian Zimmermann.

Quelques remarques viennent à l'esprit en lisant ces deux textes

L'Amicale est passée de la situation où le poste de Président était dévolu au Directeur de l'École à la situation où le Président est élu en dehors de toute considération de fonction au sein de l'École.

11 présidents se succèdent de 1908 à 1972, le premier d'entre eux, Président Fondateur était Monsieur Bazin, premier militant de l'Amicale qu'il mit sur pied dans l'esprit du début du XXème siècle. Certains présidents sont actifs, dynamiques, d'autres trainent les pieds en face de l'immensité de la tâche.

André Vasseur devient directeur de l'École Jamin en 1972 et Président statutaire de l'Amicale. L'Amicale devient son bébé. Il la développe, la façonne, la transforme. Il se l'approprie au point d'en changer les statuts pour passer à l'ère moderne que nous connaissons et rester Président au-delà de l'âge de la retraite. Le Président sera désormais élu par le Comité Directeur.

Il restera Président jusqu'à son décès en novembre 2012 : 40 années de présidence ont marqué l'Amicale Jamin.

Suivront 11 années de présidence de sa veuve, Huguette, qui a promis à son mari de prolonger l'action d'André au sein de l'Amicale. Huguette présidera l'Amicale jusqu'à son décès, comme André avant elle.

2023 voit une nouvelle étape franchie avec l'arrivée d'un président qui incarne l'esprit amicaliste : une section = une activité, un responsable et des membres qui donnent vie à l'activité.

Ce Président vous affirme qu'il n'a pas vocation à durer mais vocation à transmettre une structure vivante et dynamique : l'Amicale Jamin, ce label connu et reconnu par de nombreux rémois de tous âges.

Manuel Gagneur, Président depuis janvier 2024

Prendre la plume pour prolonger l'impressionnante monographie[1] d'André VASSEUR n'est pas un mince « challenge » ou « chalenge ».
Le terme « chalenge » est français. Le terme « challenge » est un anglicisme, souvent utilisé sur la planète sportive.
André était un instituteur formé à l'ancienne. Donc, son usage du français est davantage du type « chalenge » que du type « challenge », même si dans sa somme de 300 pages il utilise régulièrement le terme « challenge » dans le cadre sportif.
André est davantage un défenseur de la langue française qu'un fervent des anglicismes.
Par son ouvrage « un siècle de bénévolat[2] » André a eu le mérite de retracer à la fois la vie d'une belle association, la nôtre, mais également de développer ce qu'est le bénévolat, l'esprit du bénévolat sans lequel notre association disparaîtrait.
« Un siècle de bénévolat », c'est une histoire qui débutait au début du siècle dernier.
1908 : C'est une autre époque encore marquée par la honte de la défaite de 1870, de la perte de l'Alsace Lorraine.
1908 : C'est la création de l'Association des Pères de Famille de l'École de garçons du quartier Bétheny
2026 : « Amicale Jamin » a depuis longtemps pris le relais de cette dénomination originelle et ringarde à souhait à nos yeux d'aujourd'hui. Nous en sommes les adhérents et à ce titre restons les gardiens de cette vénérable institution.

André a conté l'histoire de l'Amicale de 1908 à 2005 : Avec « un siècle de bénévolat », il a mis en lumière les évolutions marquantes qui correspondent aussi aux mutations sociales de notre France.

De l'Association des Pères de Famille de l'École de garçons à l'Association qui intégra lentement la mixité, jusqu'à l'Amicale Jamin actuelle, le chemin a été long.
Les relations avec l'École des filles, le passage à l'École mixte, le temps des deux guerres mondiales, le renouveau de la libération de 1945, le vent tumultueux de 1968 : tout ceci a traversé le siècle et l'Amicale Jamin a bien tenu. Elle a été créée sur le roc.
Sentant sa fin venir, André a ponctué ses longues années de direction de l'École et de présidence de l'Amicale puis simplement de Présidence de l'Amicale, par un ouvrage qui s'achève en 2005.

André a continué sa présidence de l'Amicale pendant 7 années supplémentaires. Il a été vaincu par la maladie le 16 novembre 2012, en pleine activité et présidence de l'Amicale qu'il partagea de manière fugace et agitée avec Yannick Duchâtel pendant sa dernière année.

[1] Publiée en 2008 à l'occasion du centenaire de l'Amicale Jamin et republié en 2ème partie de cet ouvrage
[2] Titre de son ouvrage publié en 2008, et republié dans la présente édition

La période qui commence en 2005 jusqu'à maintenant n'a jamais fait l'objet d'une synthèse. L'ère d'André a débuté en 1972 pour s'achever 40 ans après en 2012.
André est resté Président au-delà de 2005.

Cela permet d'organiser notre travail en trois parties.

Les dernières années d'André : jusqu'en 2012

Les années Huguette : 2013-2023

Le temps du renouveau et de l'équipe menée par Manuel : depuis janvier 2024

Les dernières années d'André

L'Assemblée Générale du 20 janvier 2006 est postérieure à la publication de « un siècle de bénévolat ». L'histoire du bénévolat ne s'arrête pas et l'horloge continue d'égrener les années au service de l'Amicale pour André et Huguette, qui sont indissociables tout au long de la présidence et de l'ère Vasseur.
L'A.G. de 2006 débute en invoquant les relations entre l'Amicale et l'École.
Ce lien puissant est inscrit dans le marbre des statuts de l'Amicale et les fruits de l'Amicale pour l'École Jamin ne sont pas négligeables tant sur le plan de la qualité des prestations proposées par l'Amicale pour les enfants que sur le plan financier, au profit de la coopérative scolaire : 1312 Euros en 2005, cela représentait une belle somme.
L'Amicale entretient un réseau de relations extérieures, à la fois avec la ville de REIMS à laquelle nous devons beaucoup, l'Office des Sports, les structures associatives du quartier, la ligue de l'enseignement de la Marne, et Sport Pour Tous pour faire simple dans la dénomination.
Les sections sont nombreuses et se portent bien : 15 sections en 2005.

André concluait son rapport moral en indiquant qu'il était « trop long, … comme d'habitude ». Il mentionnait également dans cette conclusion la parution de « Un siècle de bénévolat ».
Un peu de promotion de son ouvrage ne pouvait pas nuire et permettait d'inscrire l'Amicale Jamin dans la durée longue.
L'année 2005 s'achevait avec un petit bénéfice associatif de 835 Euros pour un budget total de 58 000 Euros. C'est dire combien la gestion était calibrée au plus juste avec un excédent de 1,5 % de l'ensemble des Recettes/Dépenses.

André était entouré d'un important comité directeur de 30 membres représentant les sections pour certains, élus par l'A.G. pour d'autres, incluant le directeur de l'École Jamin au titre des membres de droit.

À l'Amicale Jamin, on bat le fer quand il est chaud et dans le mois qui suit l'A.G., le premier comité directeur de l'année se réunit avec l'ordre du jour formel et républicain que nous connaissons tous : approbation du dernier compte rendu, présentation du compte rendu de l'A.G., situation financière, Élection du bureau, suivi des sections, questions diverses. C'est une horloge suisse.

Le Président Vasseur est candidat à sa succession et il s'entoure d'un riche bureau dans lequel siègent Daniel Lacomblez, Jean-Marie Loret, Jean Naudin, Thomas Henryon.
Huguette est sa fidèle secrétaire
Marcel Dardenne est chargé des comptes rendus
Michel Beiller est trésorier, assisté de Ludovic Gay
Il est à noter que les élections sont à l'unanimité, sauf celle d'André Vasseur.
André et Huguette ont voté contre, mais le Président a tout de même choisi de respecter la volonté du Comité Directeur et s'est assis dans le fauteuil dans lequel il restera encore longtemps, malgré ce signal apparent qu'il émet avec Huguette d'un souhait de renouveau associatif. Est-ce un vrai signal ? C'est la nature humaine et ses paradoxes. Les deux Vasseur n'y échappent pas.

Le Comité Directeur se félicite de la présence de 609 adhérents à l'Amicale. Le nombre est intéressant. C'est un véritable challenge à tenir au long des années de mener une aussi grande variété d'activités et autant de participants.

Dernier regard sur ce Comité Directeur : « Gilles Chireix, avec l'aide d'André Vasseur, a repris et rénové le site internet initié par Alain Thomas. Il est désormais accessible à l'adresse suivante : http://www.amicalejamin.com

Un site internet en 2005, ce n'était pas courant et cela plaçait l'Amicale Jamin dans le wagon de tête de la Communication. « Amicale Jamin 2.0 » Superbe Image !
Avoir toujours le même site internet en 2025 mettait clairement l'Amicale Jamin dans le wagon de queue de la Communication. « Amicale Jamin --- 2.0 » Image désolante !

En 2025, une refonte va permettre de dépasser le site qui était devenu obsolète. L'adresse n'a quasiment pas changé : https://amicalejamin.com
L'apparition du petit « s » final « http devient https » est signe de sécurité et le « www » a disparu. Au passage, merci Charlélie pour le travail de refonte et de modernisation.
Amicale Jamin 4.0 : En avant toute !
C'est maintenant aux différentes sections de le faire vivre : Chiche !

La vitrine internet de 2006 est remplacée par une vitrine internet de 2025.

André Vasseur réfléchissait à des reportages et articles en temps réel sur les activités de l'Amicale et exprimait ceci : « il faut laisser plus de traces de ce que l'on fait ».

La vie de l'Amicale suit son cours et les effectifs grimpent à 641 au long de l'année.

Il est à noter que le Journal l'Union parle souvent et en bien de l'Amicale Jamin. Karaté, Basket sont ainsi à l'honneur. La Presse Quotidienne Régionale, comme la presse hebdomadaire gratuite restent de bons vecteurs de transmission de l'information et nos sections actuelles devraient tenter de convaincre l'Union comme Reims Hebdo de parler davantage de nous. Ce n'est pas simple.
C'est en 2006 que les travaux (oui, déjà des travaux dans la ville) de réhabilitation de l'École Jamin sont annoncés, puis lancés.
L'Union parle de respecter l'âme centenaire de cette école. La rénovation a été plutôt bien réussie.

Sollicité par différentes sections, le comité directeur du 11 septembre 2006 cadre avec précision l'indemnisation des frais de déplacement et des frais de stage des membres.

L'A.G. de 2007 permet d'établir un point sur le dynamisme des sections depuis 1998

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	au 31/12/2006
Anglais						12	13	12	7	
Badminton	44	58	41	44	50	48	60	41	19	7
Basket-ball	29	30	25	33	47	35	31	29	29	26
Dames/Échecs	14	18	13	13	12	18	18	18	23	15
Danse enfants	15	23	32	62	22		1	27	22	25
Football			15	19	17	23	13	21	40	44
Gymnastique	78	95	101	111	154	151	162	170	170	182
Karaté	79	51	27	31	60	65	65	84	87	94
Œnologie					23	19	19	34	25	33
Pétanque	71	61	68	49	51	40	43	31	20	22
Pyramide		63	68	39	41	47	34	32	33	28
Randonnée					9	26	27	26	11	6
Scolaires	72	50	67	66	65	45	50	37	35	43
Jeux de cartes	27	32	35	47	48	59	58	66	82	74
Tennis de Table		2	6	17	15	15	19	17	26	27
Volley-ball	20	18	12	10	11	10	4			
Divers	19	16	15	17	14	15	15	12	13	12
Totaux	468	517	525	558	639	628	632	657	642	638

L'Amicale organise de nombreuses activités. L'A.G. a relevé le dynamisme qui consiste à vivre une activité et à la présenter en stage, en concours, en soirée conviviale, en coupe. 23 événements de ce type ont été dénombrés pour l'année 2006.

Une déception au long de l'année 2006 avec l'annulation de la fête de l'École pour une cause plutôt dérangeante : « manque de moyens humains, manque de mobilisation des parents pour mener à bien la manifestation ».
La directrice a noté que de nombreux événements et activités sont menés par l'École tout au long de l'année.
L'A.G. de l'Amicale a donné RDV lors de la fête de 2007.

L'année 2006 a été chargée. 50 heures d'activités hebdomadaires multisites, ce n'est pas mal. En fait, c'est la norme que l'Amicale Jamin respecte bon an mal an.

Nos sections vivent et c'est important. Toutefois, des incidents sont parfois à déplorer. Ainsi, le 3/12/2006, plusieurs de nos footballeurs ont été agressés sur les terrains de sport, l'un grièvement blessé.

Le match a été suspendu et l'Amicale a obtenu le gain sur le tapis vert de l'instance disciplinaire.
Oui, les problèmes que nous connaissons aujourd'hui ne sont pas vraiment nouveaux. Trop souvent cachés sous le boisseau (pas de vague), il n'en demeure pas moins qu'ils sont le reflet d'un véritable dérangement de la société. Franchement, venir se détendre au football amateur et se retrouver aux urgences du CHU par suite d'une agression n'est pas acceptable.

L'A.G. note des travaux dans nos locaux de la rue de Bétheny. Ces travaux ont été réalisés avec grand art, sans déranger nos activités et André Vasseur, a remercié les entreprises qui sont intervenues sur ce chantier (Gayet et Royant).

Le Président achevait l'A.G. en indiquant que le Comité Directeur avait choisi de fêter le centenaire de l'Amicale Jamin en 2008.
Certes l'Amicale a été officiellement créée en Association « Loi 1901 » en 1912, mais son activité avait vraiment commencé dès 1908, d'abord informelle, comme dans de nombreuses situations. Formaliser, déposer des statuts, s'organiser en association, c'est déjà le signe d'une belle vitalité. Ce fut fait en 1912.
Mais la graine initiale a été plantée en 1908, ne l'oublions pas.

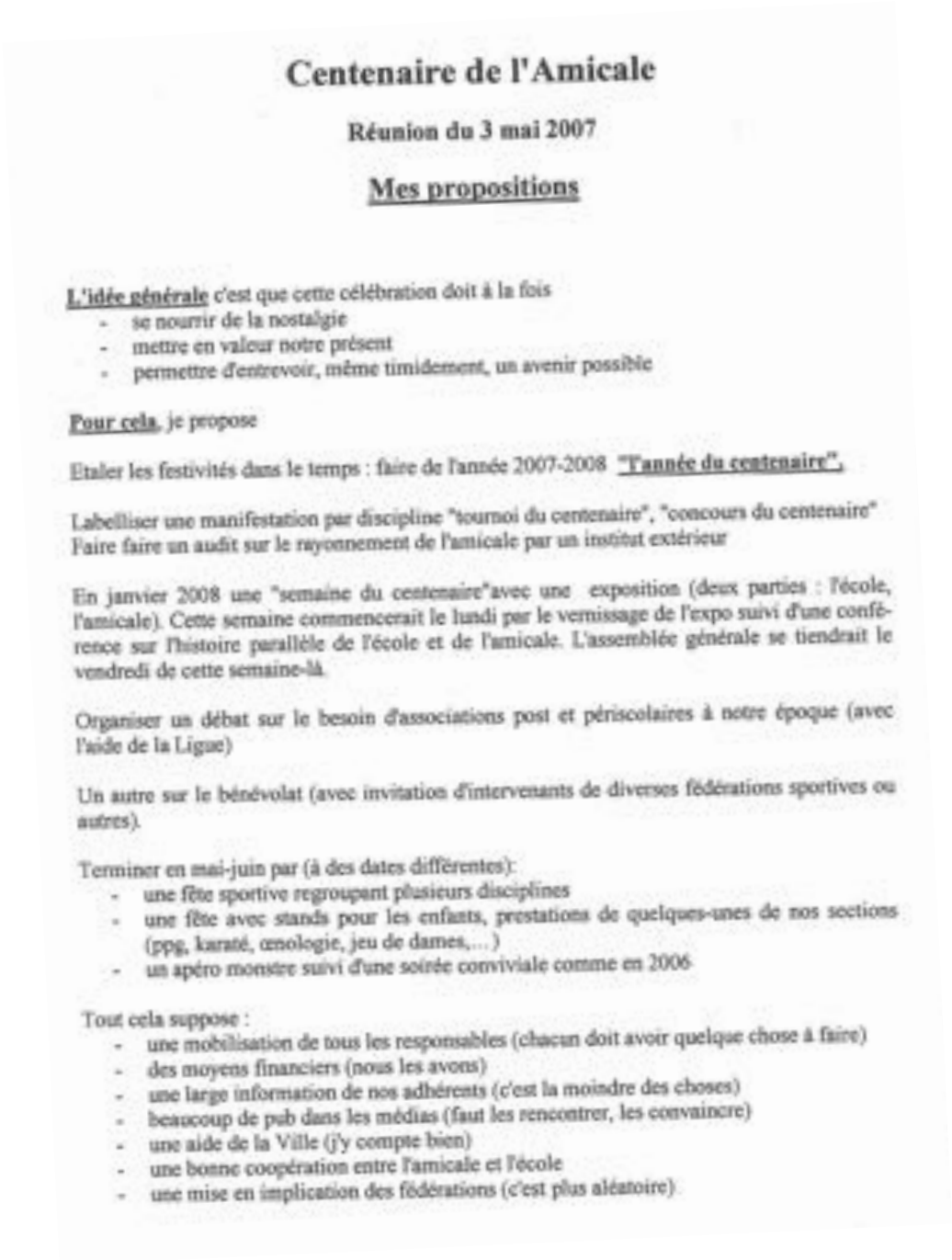
Le Comité Directeur élu lors de l'A.G. 2007 s'installe. Danièle Chalençon y prend place pour la première fois.

Le Président s'entoure cette année de trois vice-présidents.
Il rappelle que les sections n'ont pas de budget propre et que toutes les dépenses doivent être soumises au Comité Directeur ou au Président, en cas d'urgence.

Le Comité Directeur met en place la commission du centenaire. Ils sont 10 à se lancer dans l'aventure.
Nous suivrons leurs travaux avec attention.

Le Comité Directeur note un effectif de 642 au titre de 2006-2007.

La commission du centenaire mise en place le 12/02/2007 se réunit le 03/05/2007.
Le Compte Rendu disponible s'intitule « mes propositions » : C'est tout un symbole.



Centenaire de l'Amicale

Réunion du 3 mai 2007

Mes propositions

L'idée générale c'est que cette célébration doit à la fois
- se nourrir de la nostalgie
- mettre en valeur notre présent
- permettre d'entrevoir, même timidement, un avenir possible

Pour cela, je propose

Etaler les festivités dans le temps : faire de l'année 2007-2008 **"l'année du centenaire"**.

Labelliser une manifestation par discipline "tournoi du centenaire", "concours du centenaire"
Faire faire un audit sur le rayonnement de l'amicale par un institut extérieur

En janvier 2008 une "semaine du centenaire"avec une exposition (deux parties : l'école, l'amicale). Cette semaine commencerait le lundi par le vernissage de l'expo suivi d'une conférence sur l'histoire parallèle de l'école et de l'amicale. L'assemblée générale se tiendrait le vendredi de cette semaine-là.

Organiser un débat sur le besoin d'associations post et périscolaires à notre époque (avec l'aide de la Ligue)

Un autre sur le bénévolat (avec invitation d'intervenants de diverses fédérations sportives ou autres).

Terminer en mai-juin par (à des dates différentes):
- une fête sportive regroupant plusieurs disciplines
- une fête avec stands pour les enfants, prestations de quelques-unes de nos sections (ppg, karaté, œnologie, jeu de dames,...)
- un apéro monstre suivi d'une soirée conviviale comme en 2006

Tout cela suppose :
- une mobilisation de tous les responsables (chacun doit avoir quelque chose à faire)
- des moyens financiers (nous les avons)
- une large information de nos adhérents (c'est la moindre des choses)
- beaucoup de pub dans les médias (faut les rencontrer, les convaincre)
- une aide de la Ville (j'y compte bien)
- une bonne coopération entre l'amicale et l'école
- une mise en implication des fédérations (c'est plus aléatoire)

Le décor est désormais planté. Le Président Vasseur a annoncé la couleur pour faire de l'année 2008 l'année du centenaire.

La commission s'est réunie de nouveau le 29 mai et a validé les propositions du Président Vasseur.

Le Comité Directeur de septembre 2007 rend hommage à la mémoire de Thierry Meng, décédé à l'âge de 55 ans et qui a marqué l'Amicale comme la commune de Bétheny : « Thierry, le copain de toujours »
André Vasseur a également évoqué la mémoire de Jacques Duthilleux, décédé à l'âge de 81 ans, ancien trésorier de l'Amicale Jamin.

Quelques informations à retenir de ce Comité Directeur.
La commission du centenaire a établi son budget qui s'élèvera à 2500 Euros.

Un cambriolage a eu lieu dans les locaux de l'Amicale : Rester vigilants reste le grand principe. Fermer toutes les issues convenablement reste le plus important (portes et fenêtres).

La ville a fait installer un compteur électrique. Désormais l'Amicale doit acquitter ses propres factures d'électricité.

Les effectifs sont passés à 678.

La Fête du centenaire est annoncée pour le 24 mai.
L'harmonie Municipale est invitée
Un orchestre de Jazz : le swing time est invité
Un groupe de jeunes femmes interprétant des chansons des années folles, le hot club Deluxe, est également invité.

L'A.G. de 2008, l'année du Centenaire, se tient le 18 janvier.

André Vasseur rappelle la mémoire des nombreux disparus et la séquence est ponctuée par un temps musical par Daniel Brodusch qui interprète le Concerto d'Aranjuez de Joachim Rodrigo.
André se félicite des effectifs en hausse :
Oui, ils ont fait un bond de 678 à 789 au cours de l'année 2007.
Le badminton a fait un triple bond : de 8 à 106
L'activité du badminton est fluctuante en ce début de siècle.
8 en 2006, c'est le creux absolu ; 106, c'est l'apogée, les autres années l'activité se situe autour de 40 adhérents ou davantage.
Le responsable de la section se félicite d'avoir « harcelé[3] » la Direction des Sports de la ville de Reims pour obtenir l'autorisation de réutiliser le gymnase Maryse Bastié. Résultats : le bond en avant, à la vitesse de l'éclair (comme un volant au badminton : le record de vitesse de ce petit volant serait de 565 Km/h. À l'Amicale Jamin (?) peut-être, mais il n'y a pas de radar pour mesurer. Non, ce record aurait été établi par un malaysien en 2023).
L'autre section qui galope, c'est la gymnastique qui passe de 101 en 2000 à 235 en 2008, en augmentation quasi constante et linéaire.
La section Pyramide commence à souffrir de l'éviction de ce jeu des grilles de la télévision. Les effectifs s'effritent d'année en année et c'est grâce à Danièle Chalençon que cette section perdure encore en 2025 avec un effectif honorable.
Pyramide a organisé son premier tournoi homologué : 16 équipes en « doublettes » et 44 participants en individuel.

Le Président Vasseur revient sur la grande salle « gymnase » qui a fait l'objet d'une rénovation par l'Amicale : peinture via l'association « Reims-Espoir ». Les lumières ont été rénovées. Le responsable du tennis de table l'avait souligné. Le Président indique que c'est à la ville de Reims que nous devons cette modernisation ô combien utile et nécessaire des éclairages de cette belle grande salle.

André met ainsi le doigt sur un point sensible. Est-ce la ville qui fait ? Est-ce l'Amicale qui fait ? Dans ce cas de figure, il évoque la subtile harmonie avec la ville qui finance, mais l'Amicale qui a fait. Du grand art pour tenter d'affirmer et d'addumer davantage d'autonomie.

Cette Assemblée de janvier 2008 est le premier étage de la fusée du centenaire.
Le Compte Rendu de cette assemblée note 179 présents lors de ce moment de bilan. Entre 20 et 25 % des amicalistes, c'est un bon cru.

Oui, la fusée du centenaire est lancée et la communication orchestrée par André Vasseur est remarquable.
Le journal l'Union est le vecteur de cette diffusion.

La première surprise est sur cet article de l'Union.
2008 : fête du centenaire
En bas à droite de cet article, découvrez le Président : André Vasseur

[3] Harceler la Direction des Sports. On n'oserait plus utiliser ce terme en 2026

Mais surtout, à côté, …. Découvrez le champion de karaté qui promet, celui qui va également rénover notre site internet en 2025 : Charlélie Lefebvre.
Oui, l'Amicale, c'est aussi un lieu de fidélité, de longévité.

L'Amicale Jamin, une centenaire de plus en plus courtisée

L'amicale Jamin fête ses 100 ans en affichant un moral d'acier et une vitalité sans cesse accrue grâce à ses 785 adhérents issus de Reims et bien au delà.

CLUB omni-sport, foyer culturel, amicale du groupe scolaire Jamin : il est loin le temps où naissait à l'école de garçons du quartier Béthenny une « Association des pères de famille »…

Une histoire faite « d'efforts, de réussites, d'échecs » et racontée par le président André Vasseur dans son livre « Un siècle de bénévolat » : pas moins de 300 pages pour suivre cette amicale laïque qui, à partir de 1961, ajoute à ses activités péri-scolaires des sections extérieures d'éducation populaire.

Le terme d'amicale Jamin est entériné en 1996. Déjà le 27 mai 1992, **l'union** consacrait une page entière à cette « vieille dame en forme », un texte affiché lors d'une récente exposition de documents divers. Que dire alors de la centenaire ? Le temps n'a pas d'autre effet sur elle que d'accroître son succès avec bientôt 800 adhérents, « *un riche palmarès sportif, des activités culturelles, une large participation à la vie locale, un éventail de liens avec de nombreuses instances et surtout la fidélité à ses origines et à son objectif initial : le soutien à l'école Jamin* ».

Autant de sujets qui ont été traités en assemblée générale le 18 janvier, devant une salle comble qui a évoqué les disparus, en particulier Thierry Meng et Jacques Duthilleux.

Pépinière de champions

Leur présence manquait terriblement, comme l'a souligné André Vasseur : « *Thierry était l'un de nos animateurs les plus charismatiques. Jacques était président d'honneur de l'amicale dont il était le plus ancien adhérent (1953). Il faisait partie de nos sages. Sa fidélité était exemplaire* ».

A suivi le détail de la vie des sections des 15 sections (bientôt 16 avec le scrabble) à commencer par le badminton passé de 8 à 106 adhérents avec des champions Marne et Région qui grandissent en famille, comme Auriane, Lauriane et Cassandre Darbon.

Très bons résultats en basket, football, jeu de dames (Fidèle Nimbi est 3e au championnat d'Europe), pyramide (l'amicale est 5e des clubs francophones) et tennis de table. Le karaté affiche également un beau palmarès de champions régionaux, le plus jeune étant Charlélie Lefèvre.

Les personnalités ont été unanimes pour définir l'amicale Jamin : « *Générosité, écoute, créatrice de liens, bien dirigée… Une grande famille à laquelle si dévoue sans compter — aidé d son épouse Huguette — celui qu chacun appelle affectueusemen Dédé depuis toujours…* ».



Cassandre, Auriane et Audric Darbon pratiquent le badminton comme leur maman.





André Vasseur collectionne les coupes et médailles de « son amicale ». Charlélie Lefebvre est un jeune champion de karaté qui promet.

Pour en savoir plus

Au programme des manifestations du centenaire :
- vendredi 2 février : un débat sur le bénévolat
- vendredi 7 mars : conférence-débat sur « les œuvres laïques d'aujourd'hui »
- dimanche 30 mars : championnat régional Ufolep de karaté à 9 heures au complexe René-Tys
- 12 avril à 14 heures et 13 avril à 9 heures, tournois du jeu Pyramide.

Suivront le 24 mai la fête de l'amicale au siège à 14 heures, des démonstrations sportives au complexe Caillot de Béthenny le 21 et le 22 juin. La clôture des festivités est prévue le 27 juin à 19 heures.

Amicale Jamin, 2, rue de Béthenny à Reims, permanence le lundi de 17 à 19 heures. 03.26.02.21.84. Tous renseignements sur www.amicalejamin.com

L'année du centenaire, c'est aussi l'arrivée d'une nouvelle section : SCRABBLE.
Il y a ainsi des sections qui vont, qui viennent, qui s'en vont et qui reviennent.
Ce qui est vrai pour le SCRABBLE l'est aussi pour le BRIDGE.

Scrabble : les « caramels » entrent à l'amicale Jamin

Une nouvelle section scrabble vient de voir le jour à Reims au sein de l'amicale Jamin. Elle est animée par une passionnée : Odile Boetsch. A découvrir les mercredis et samedis.

LES amateurs de « caramels » seront heureux. Une toute nouvelle section de scrabble vient de voir le jour à Reims. Les « cours » sont dispensés à raison de deux fois par semaine à l'amicale Jamin : le mercredi soir et le samedi après-midi. Odile Boetsch en est la responsable. Une vraie passionnée.

« Un « caramel », c'est un jeton de jeu », explique l'animatrice. « Au scrabble, il y a des expressions comme ça ». Avec un peu d'entraînement, « blanchard », « benjamin », ou « grand legendre »... deviendront des compagnons de route même si une « bulle » est toujours possible.

A l'amicale Jamin, le scrabble a une particularité. « Ici nous pratiquons le duplitop 5 », indique Odile Boetsch. Elle explique : « Le scrabble se joue de deux façons différentes : la version classique et le duplitop 5. Le duplitop 5 - ou le duplicate - se pratique contre l'ordinateur. Elle permet à tous les joueurs de participer en même temps au même tirage ».

Odile Boetsch, 57 ans, est tombée dans la potion du scrabble il y a quelques années. « J'avais 17 ans », raconte-t-elle. « Les lettres, les mots m'ont toujours passionnée. Mon seul regret : n'avoir connu le duplitop qu'il y a seulement quatre ans. Car c'est vraiment un autre jeu ».

Une réflexion que partage Elisabeth, une « élève » elle aussi bien accro. « Avec le scrabble classique j'avais de moins en moins d'enthousiasme », confirme-t-elle. « Avec le duplicate, on fait des parties vraiment acharnées ».

« Imbattable sur les conjugaisons »

Sport cérébral par excellence, le scrabble permet de développer la mémoire, d'enrichir son vocabulaire... « On devient aussi imbattable sur les conjugaisons et sur les anagrammes », ajoute Odile Boetsch. « Et puis c'est l'occasion de rencontrer du monde, de voyager sans oublier l'atmosphère du jeu ». Sur Reims, deux autres clubs de scrabble existent. Une rivalité ? « Il y a celui de Reims-Bétheny et celui du centre Saint-Exupéry », indique l'animatrice. « Je les connais et je les fréquente. Cette section n'est pas du tout concurrente. Bien au contraire. Les licenciés s'harmoniseront plutôt bien. Et si les gens le souhaitent, ils peuvent participer aux trois clubs ».

A terme Odile Boetsch a un rêve : créer un tournoi entre les trois clubs. « Ce serait le tournoi de Reims. Pour l'instant, c'est juste une idée. Mais peut-être qu'un jour... »

C.T.

Section scrabble : le mercredi (tous niveaux) à partir de 20 h 15 et le samedi (initiation) à 16 heures. Cotisation annuelle de 25 euros. Renseignements auprès de l'amicale Jamin, 2 rue de Bétheny, à Reims. Tél : 03.26.02.21.84, site Internet : www.amicalejamin.com

(*) Benjamin : mot obtenu à partir d'un autre mot en le prélevant de 3 lettres.

Grand legendre : consiste à faire tripler une lettre chère tout en faisant doubler le mot contenant cette lettre.

Bulle : marquer zéro point sur un coup parce que le mot est invisible.

Le jour de l'ouverture de la section, mercredi, il n'y avait pas foule. Mais Odile Boetsch espère bien que dans les semaines à venir le bouche à oreille fera son travail

Les fêtes du centenaire débutent avec un sujet qui tient à cœur au Président Vasseur : le Bénévolat, « la place du bénévolat dans la société ».
Le 8 février 2008, l'Amicale organise un débat dans ses locaux sur ce thème

Le bénévolat pour… et avec les autres

« Le bénévolat a encore de beaux jours devant lui… » Telle a été la conclusion du débat organisé à l'amicale Jamin vendredi dernier avec des responsables d'associations.

Les questions qui se posent à eux ont été formulées par les représentants de la Ligue de l'Enseignement de la Marne, le président Claude Maireaux et le délégué général Christophe Millet, invités par le président de l'Amicale Jamin André Vasseur, un spécialiste qui a écrit « Un siècle de bénévolat », l'histoire de l'Amicale qui, à 100 ans, enregistre chaque mois de nouveaux adhérents.

Il s'agit là d'un cas exceptionnel qui ne reflète pas toutes les associations. Selon leur type, on y pratique l'optimisme ou alors le pessimiste s'il y a difficulté à renouveler les personnes sur lesquelles pèsent les responsabilités.

Cohabitation

« Autrefois la vie associative était plus simple… Maintenant avec la jurisprudence c'est plus compliqué ».

Autre remarque pour les associations dans lesquelles cohabitent bénévoles et professionnels : *« Certaines valeurs se sont inversées : hier les professionnels étaient là pour nous aider. Aujourd'hui c'est le contraire ».* La question de la compétence est mise en avant et la place de chacun dans des structures importantes nécessite un dirigeant capable de gérer les relations entre les divers acteurs.



Les débats ont été menés par la Ligue de l'Enseignement dans les locaux de l'Amicale Jamin.

A aussi été évoqué l'attitude de certains adhérents : « Ils paient une cotisation alors ils attendent un service »… Une minorité, mais elle existe…

Contrat moral

Faudrait-il envisager une formation obligatoire du bénévole ? La réponse est non. On devient bénévole souvent dans un domaine qu'on connaît, l'important étant « d'aller au bout de ce qui est convenu »… C'est un contrat moral. Le bénévole s'engage pour les autres, avec les autres et pour soi, pour son désir d'agir avec plaisir mais en toute liberté. A-t-on besoin d'un statut, d'un brevet de bénévole ? Réponse négative : cela irait à l'encontre de la définition même du bénévolat.

La vie associative reste intense dans notre société : 412 associations ont vu le jour dans la Marne en 2007.

En ces semaines de campagne électorale, les bénévoles sont curieux de savoir quelle vision du monde associatif ont les divers candidats : *« Nous aimerions qu'au minimum les élus nous écoutent et répondent à nos préoccupations en reconnaissant le rôle primordial que nous jouons dans une multitude de domaines ».*

Prochain débat : « Les œuvres laïques aujourd'hui », vendredi 7 mars à 18 h 45 à l'Amicale Jamin, 2 rue de Béthény à Reims.

L'UNION du 13/02/2008

Qu'est-ce que le bénévolat ?
Évolution du bénévolat
Les attentes des bénévoles
Disponibilité et moyens de s'investir
Temps donné par les entreprises
Compétences nécessaires pour exercer du bénévolat par opposition au professionnalisme
Formation du bénévole
Valorisation du bénévolat

Tels étaient les thèmes abordés en 2008.
Il est bon de voir l'intérêt porté par l'Amicale Jamin pour ces questions si importantes à un moment où les associations ont du mal à se maintenir faute de bénévolat, d'intérêt vraiment désintéressé pour une cause associative.
Le bénévole est avant tout un intéressé désintéressé.
Intéressé par et pour les autres ; par une activité où il se donne à fond tant dans l'activité que pour son animation ; pour les autres quand il s'agit d'animer, de faire vivre, de rendre attractive l'activité.
Désintéressé car le bénévole ne doit rien attendre en retour.

Ce débat en 2008 est précurseur. La conférence nationale de la vie associative adoptera ce thème de réflexion en 2009.
Depuis, des avancées ont permis de développer la valorisation du bénévolat.

Le Bénévolat fait désormais l'objet d'une valorisation comptable sans incidence sur le résultat comptable des associations.
Mesurer en charges ce que coûteraient les heures des bénévoles et en produits ce qu'apportent les bénévoles est devenu une norme courante mais non obligatoire pour le monde associatif.

Le Comité Directeur du 25 février qui suit, se réjouit de la bonne tournure des événements liés au centenaire.
Les adhésions atteignent un niveau record : 812.

Recopie du P.V.
« À propos des locaux, il a été dénoncé l'attitude désinvolte de certains amicalistes qui oublient de ranger leur tasse, d'éteindre le chauffage, fermer les portes des WC .... Ces incivilités finissent par être pesantes et il est demandé à chacun de veiller à ce qu'elles ne se reproduisent plus ».

RABÂCHER, rabâcher, toujours rabâcher.

Ce texte reste d'une brûlante actualité.
On pourrait y ajouter que chaque section doit toujours gérer ses bouteilles vides, que « porte fermée = chaleur gardée » durant l'hiver est toujours important, que les lumières

des toilettes doivent être éteintes, que sais-je encore … En creusant un peu, la liste deviendrait vite longue.

Le Président aime les réunions puisqu'il réunit à nouveau le Comité Directeur le lundi 28 avril.
20 présents, 7 excusés, 6 absents non excusés
Le Président déplore certaines absences et rappelle qu'en cas d'absence, le responsable doit faire appel à un suppléant.

L'observation en 2025 montre que trop de réunions peut tuer l'intérêt pour les réunions.

Cela étant, le Président se réjouit d'un nombre d'adhérents qui monte, qui monte jusqu'à 842.

Le Comité Directeur planche également sur les fêtes du centenaire.
Prochaine manifestation le 21 juin
Karaté – Basket – Tennis de table – Volley-ball – Futsal seront à l'honneur.
Le 22 juin, c'est à Bétheny que se dérouleront les tournois de foot-ball et de pétanque
Le 27 juin : pom pom girls et karatékas seront sollicités
Apéro gratuit pour tous puis soirée conviviale avec orchestre et animations (20 Euros par personne)
Quand on veut, on peut ; quand on y met les moyens, on réalise de grandes choses
Ceci doit être le fond de la pensée de notre Président André.

Nouvelle réunion du Comité Directeur le 9 juin :
20 présents – 10 absents excusés – 3 absents non excusés.
La parole a porté. Le nombre de présents reste inchangé.
Se réunir n'est pas un luxe, puisqu'il en ressort des précisions pour la grande fête du 27 juin
15 h 30 : visite de l'école pour les anciens élèves
17 h 15 : chorale des enfants de l'école
18 h : « Deambul Jazz Band »
18 h 30 : Quatuor de saxophones de l'harmonie du 3ème canton
19 h : apéritif offert par l'Amicale
19 h 30 : « Hot Club Deluxe »
20 h 30 : repas (sur réservation) avec la participation des groupes musicaux déjà nommés et, la cerise sur le gâteau : Dan Silver, magicien.

Le Comité Directeur prend des vacances ; l'Amicale vit son été avec des sections qui tournent et d'autres qui vaquent.

Le Comité Directeur se réunit de nouveau le 8 septembre 2008 : 22 présents – 8 excusés

Le Comité Directeur accueille Xavière Quentin, nouvelle directrice de l'École Jamin.
Toujours plus haut : 855 adhérents

L'Amicale Jamin ouvre une nouvelle page

L'UNION 02.07.08

« Ce sont les anciens élèves qui en ont fait la réputation » : ils avaient donc été conviés pour clore les manifestations qui tout au long des douze derniers mois ont émaillé l'anniversaire de l'Amicale Jamin. Impossible d'ignorer ce centenaire, lancé le 28 juin 2007 : André Vasseur, infatigable président, a tout fait pour que ce soit un succès. Une des dernières salves d'applaudissements est allée aux enfants de l'école élémentaire dirigée par Danièle Szczyhel. Avec Anne André, ils avaient préparé une série de chants.

Que de souvenirs ! Devant les photos des classes, l'émotion était palpable autour de Roger Chanlon, le doyen des anciens élèves. Lucien Bernard revivait une époque : *« Je suis là, sur celle-ci prise en 1942… On y voit les enfants de la Convalescence, habillés tous pareils avec des capes… Quand il y avait des alertes on allait en face se réfugier dans les caves Heidsieck »*. Elève de 1947 à 1954, Roger Vache était fier de rappeler qu'il avait ensuite été le représentant du maire au sein du conseil d'école de 1989 à 1995.



Ils se souviennent de l'école Jamin d'hier.

Pour clore cette dernière journée du centenaire, un grand concert de jazz et un repas ont donné l'occasion aux amicalistes de passer une belle soirée à faire des projets d'avenir.

Bilan moral : André fait part de son sentiment quant au déroulement de ces manifestations. Il remercie toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués avec une mention particulière pour Huguette Vasseur et les orchestres qui ont animé la journée de clôture. Seule ombre au tableau, mais elle est de taille, la faible participation des membres du Comité Directeur aux deux débats organisés par l'Amicale (pas content André !!).

Centenaire : Le bilan financier du centenaire s'établit à un déficit de 4147 Euros

Oui, mais la fête du centenaire n'arrive qu'une fois par siècle et nous ne vivrons certainement pas la prochaine.

Xavière est installée Vice-Présidente statutaire de l'Amicale au cours de sa première participation au Comité Directeur.

Le 16 janvier 2009 se tient l'Assemblée Générale.

Le rapport d'activité mentionne les 5 réunions du Comité Directeur en 2008 avec une fréquentation qui reste stable aux deux tiers de l'effectif global, ce qui ne semble pas suffisant aux yeux du président qui insiste pour qu'un suppléant soit envoyé en cas d'indisponibilité.

Le Président se réjouit de la dynamique qui reste forte avec 910 adhérents au 31 décembre 2008.

La communication se révèle payante :

Un bulletin d'actualités envoyé par courrier électronique. ... 35 parutions en 2008
Le bulletin est également envoyé à divers organismes et personnes amies. Il est ... déjà disponible sur le site internet.

Le site Internet connaît un franc succès : depuis sa création, il a enregistré plus de 14000 visiteurs.

La Presse locale est sollicitée fréquemment et elle permet ainsi la promotion de l'Amicale Jamin.

Certaines radios locales permettent également cette mise en avant.

Le dépliant annuel est largement diffusé. Il présente l'ensemble des activités de l'Amicale.

L'affichage dans les locaux du 2 rue de Bétheny est également important.

Le Président met l'accent sur les relations avec le groupe scolaire. Il se réjouit de ce lien maintenu depuis maintenant plus d'un siècle.

Les sections présentent leur activité.

Mais l'important de cette Assemblée Générale de 2009 est le bilan du centenaire.

André Vasseur note que près de 300 visiteurs ont fréquenté l'exposition « Un siècle avec l'école et l'amicale Jamin ». Le vernissage a eu lieu le 14 janvier et l'exposition a été fréquentée durant la semaine qui a suivi.

Deux débats ont été organisés : « le Bénévolat » le 8 février avec environ 30 participants ; « les œuvres laïques » le 7 mars devant un parterre plus que clairsemé. Le Président a ressenti cela comme un échec personnel et un affront en présence du secrétaire national de la Ligue de l'Enseignement.

Le dimanche 30 mars, « dimanche du karaté » a été une réussite au complexe René Tys. Par ailleurs, deux tournois officiels Pyramide ont été organisés les 12 et 13 avril. 100 inscrits au total, grand succès. Au passage, un grand merci à la ville de Reims qui a assuré le chauffage des locaux en dehors des heures habituelles. Un grand merci à l'arbitre officielle venue de Belgique. Oui, ils parlent le français en wallonie.

17 & 18 mai, le tennis de table à l'honneur.

Fête omni sport du centenaire les 21 et 22 juin.

L'apothéose : c'est ainsi mentionné dans le compte rendu de l'Assemblée Générale

C'est la grande fête du 27 juin qui a été animée et fréquentée. Le soir, 135 convives ont partagé une soirée qu'ils ne sont pas près d'oublier.

L'Amicale ne dort jamais sur ses lauriers et au-delà du centenaire, la vie continue.

André insiste une nouvelle fois sur la précarité de nos locaux et évoque certaines difficultés avec la ville de Reims.
La centenaire se sent bien dans ses locaux et n'hésite pas à indiquer implicitement son droit au maintien dans les lieux.
Les locaux sont améliorés, des travaux sont entrepris.
L'Amicale souhaite continuer à maîtriser l'esprit dans lequel les améliorations financées par la ville sont entreprises.

Le succès fou de l'amicale Jamin

Soutenu par une équipe dynamique, André Vasseur, président de l'amicale Jamin, veut toujours faire mieux : après avoir très largement fêté le centenaire de l'amicale en 2008, il a ouvert l'année 2009 sur une assemblée générale à laquelle 130 personnes ont assisté. Il était alors entouré d'un nombre impressionnant de personnalités de Reims et Bétheny : elles étaient 12 en tribune pour encourager et féliciter l'amicale.

Les 18 sections ont été présentées : badminton, basket-ball, fléchettes, football, généalogie et histoire locale, gymnastique, jeux de dames ou de cartes, karaté, ornithologie, pétanque, pyramide, pom-pom girls et danse, randonnée, scrabble et tennis de table.

L'amicale enregistre des résultats honorables à l'issue de championnats régionaux ou départementaux, et participe à des actions comme la fête du sport à Reims et à Bétheny.

Fidèle à son idéal laïque, elle soutient l'école Jamin, en prenant par exemple en charge les licences Usep des 179 élèves et le Cirque éducatif pour les CP.

L'adjointe chargée des sports Christine Michel est venue accompagnée de plusieurs représentants de la municipalité rémoise. Elle connaît bien l'amicale pour y avoir dirigé pendant 4 ans la section football filles : elle a donc exprimé sa satisfaction de voir 467 amicalistes féminines et souligné la bonne gestion d'une amicale qui est « *un exemple pour ses valeurs de laïcité et de citoyenneté par le sport* ».

A l'occasion de cette journée, le président a mis à l'honneur six adhérents pour leurs résultats : Thierry Crémont (basket), Lauriane Darbon (badminton), Fidèle Nimbi (jeu de dames), Michaël Bastien (football), Nicolas Patureaux (tennis de table) et Laurent Baudrillart (rando).



Cinq des adhérents mis à l'honneur (ou leurs représentants).

Le Comité Directeur repart d'un bon pied dès le 9 février avec 21 présents, 10 excusés et 2 absents
André rempile, assisté par 5 vice-présidents.
Jean-Pierre Bartholomé est élu « président suppléant en cas de nécessité » pour assurer l'intérim de la présidence en cours d'exercice.
Aurait-il un statut de dauphin potentiel ?
L'histoire qui suit le dira.
Le Comité Directeur indique que le nombre des adhérents est désormais de 926.

Nouveau Comité Directeur le 4 mai.
Les présences restent stables : ni amélioration, ni détérioration. Deux tiers de présents.

Le Comité Directeur se réunit à nouveau le 21 septembre. La fréquentation est un peu meilleure : 26 présents. Une section est pointée du doigt : pas de représentant du scrabble.
Le Président se félicite qu'enfin, une place « handicapé » soit juste devant l'Amicale.
Beau constat dès le 21 septembre : 500 adhérents déjà.
L'Amicale a subi deux cambriolages qui ont été partiellement indemnisés. La ville de Reims a agi rapidement pour la remise en état des serrures.
L'Amicale se pose la question de l'opportunité d'une alarme.

Le Président pose l'important problème du devenir de l'Amicale. Quel fonctionnement faudra-t-il adopter lorsqu'il devra renoncer à sa fonction et si aucun candidat ne se présente pour lui succéder ? Devra-t-on revoir les statuts ? Il invite le Comité Directeur à réfléchir à cette question cruciale pour l'avenir de l'Amicale.

Cette question reste d'une brûlante actualité dans notre monde[4] où le bénévolat reste aussi fragile que précaire.

Le Comité Directeur se réunit le 20 novembre 2009 sous la présidence d'André Vasseur qui souligne que c'est la 180ème réunion du comité directeur qu'il préside depuis son entrée en fonction.
En « voix off », on peut poser la question de la réelle pertinence de la multiplication des réunions. Est-ce pour atteindre ce nombre de 180 ? Est-ce au nom de l'intérêt général des adhérents. Dans ce dernier cas, c'est bien.
Dans les archives, c'est un nouveau registre qui s'ouvre. Les registres recueillent toutes les délibérations des Comités Directeurs, retracent également les présentations et débats des Assemblées Générales successives.
L'ouverture d'un nouveau registre par André est le signe que le Président en poste depuis 1972 est prêt pour de nouvelles aventures.

[4] Bien lire entre les lignes : « dans notre monde » veut dire : brûlante actualité lors de la parution de cet ouvrage

Il signale qu'il a été renouvelé dans sa fonction de Délégué Départemental de l'Éducation Nationale auprès de l'École Jamin.
Il est question du terrain de la rue Charlier :
« Le Président a participé à une réunion à l'école, avec des responsables de la ville de Reims. Il a émis le vœu que ce terrain soit utilisé par l'école pendant le temps scolaire et que sa gestion soit confiée à une association ou plusieurs en dehors du temps scolaire. Il souhaite que le comité (Comité Directeur de l'Amicale Jamin) réfléchisse à l'utilisation que nous pourrions faire de ces installations. »

Affaire à suivre.

Le Comité Directeur décide de convoquer l'A.G. pour le 15 janvier 2010.
Effectifs : 810 désormais avec une percée forte de deux sections : gymnastique (272) et Badminton (165).

Amicale Jamin

Une pépinière de champions

Dès le 1er septembre, les adhérents de l'Amicale Jamin ont pu reprendre les activités proposées par ce dynamique club omnisports doublé d'un foyer culturel : ils sont plus de 1.000 inscrits et leur nombre augmente chaque année...

Une première réunion annuelle a eu lieu le 4 septembre pour remettre des trophées à tous ceux qui se sont distingués dans les épreuves 2008/2009. Ce fut l'occasion pour le président Amédée Vasseur de remercier les animateurs des diverses sections, tout en déplorant au passage le fait que cet été 2009 ait été marqué par divers cambriolages avec dégradations de matériel informatique et saccage des locaux... Déplorable mais n'attaquant en rien le courage des bénévoles qui font vivre cette association née il y a tout de cent ans...

L'équipe de footballeurs vainqueur l'an dernier a été récompensée par une place de champion départemental pour cette fois. De nombreux noms ont été cités en hadérnance, à commencer par Clément André, triple champion départemental poussin, et la benjamine Cassandre Darbon, avec plusieurs titres de championne départementale et une qualification aux championnats de France : « une des meilleures sportives de l'année » a souligné le président.

Très applaudie aussi Manuela Bazergui, championne départementale senior en tir sur cible pétanque.

Beau palmarès également pour le karaté avec des champions départementaux et régionaux, en individuel et par équipes toutes catégories. Quant à Jean-Marie Bottiglieri, il est médaillé bronze au championnat de France vétérans (+ de 60 ans) de ball-trap.

Pour tout savoir sur les activités, consulter le site : www.amicalejamin.com



Trente champions. Ils font honneur à l'Amicale.

L'UNION (Septembre 2009)

Assemblée Générale du 15 janvier 2010



Reims

Amicale Jamin

Fiers d'être bénévoles

Dans le top 5

Est-ce une A.G. studieuse ?
André met l'accent sur le Bénévolat, son cheval de bataille depuis tant d'années.
Bientôt 40 années de présidence de l'Amicale, c'est quelque chose.
Et chacun remarque que depuis l'année du centenaire, André enfonce un nouveau clou dans son rappel régulier que le Bénévolat est au cœur de la réussite de l'Amicale Jamin.

André débute l'Assemblée de janvier 2010 par un temps de mémoire aux disparus de l'année 2009.
Il ouvre aussitôt un chapitre plus enjoué sous le vocable « nos joies »
On y apprend que Sylvie Corpelet et Manuel Gagneur se sont mariés le 4 avril 2009.
Félicitations cher Président : Oui, toutes nos félicitations.
Arrivé haut comme trois pommes à l'Amicale, il est devenu notre Président après l'Assemblée Générale de janvier 2024.
Manuel est en phase avec André sur l'importance, la nécessité du bénévolat et de l'implication de tous pour la réussite de l'ensemble.

Ne nous égarons pas en 2024. Revenons à janvier 2010.

L'Amicale se félicite de 968 adhérents au 30 juin 2009, fin de saison plus qu'honorable.
L'Amicale décide de maintenir ses tarifs sans augmentation. La ville de Reims, le Conseil Général et la DDJS (direction départementale de la Jeunesse de des Sports) accompagnent l'Amicale de leurs subventions.
Celles-ci permettent le maintien des tarifs que l'Amicale souhaite garder au niveau le plus équitable possible, notamment pour des familles modestes.

Le Président note que le Bulletin d'actualités paraît avec une bonne fréquence : 39 parutions en 2009. Ce n'est plus du bénévolat, mais de l'apostolat.

Le Président s'inquiète (à juste raison) de cambriolages avec effraction (carreaux cassés, portes forcées, armoires vidées et leur contenu éparpillé sur le sol). Nous sommes en 2010 ne l'oublions pas, à une époque où le respect du bien d'autrui était encore une valeur forte. Les cambriolages ont existé de tous temps, ne le perdons pas de vue.

C'est à chaque fois la même chose. C'est un viol du bien associatif quand c'est à l'Amicale, de nos biens propres quand c'est à notre domicile.

L'Amicale réfléchit à la pose d'une alarme. Cela sent le déjà écrit, … et ce n'est pas fini. Mais n'anticipons pas.

L'École Jamin reste en 2010 le partenaire privilégié de l'Amicale Jamin. Notamment, l'Amicale a pris en charge toutes les licences USEP des 168 élèves de l'École. L'Usep est la fédération sportive de l'Enseignement du Premier Degré. Ceci a ouvert « Reims à toutes jambes » à nos chères têtes blondes, … blondes ou pas d'ailleurs.
Le Cours Préparatoire a bénéficié d'une séance au Cirque Éducatif.
On peut toujours faire mieux, mais ce qui est fait, … est fait.

L'Amicale est bien intégrée à son milieu. Elle participe au Forum des Associations ; elle est partie prenante au Téléthon, elle accueille dans ses murs plusieurs A.G. d'associations. Enfin, elle siège au Conseil de quartier.

André martèle une nouvelle fois que nous sommes des occupants à titre précaire et qu'il faut toujours être en veille active. Il insiste sur la nécessaire rénovation des locaux. Il fait

15° en hiver dans nos espaces culturels et ludiques. C'est difficile pour nos joueurs plutôt statiques, de même que pour la tenue de nos permanences hebdomadaires.
André conclut son rapport sur deux aspects qui restent d'une actualité brûlante.
La lutte anti-discrimination : comment faire mieux à l'Amicale Jamin : nos tarifs sont parmi les moins chers de la ville et nous n'avons pas refusé les aménagements pour celles et ceux qui expriment que c'est nécessaire.
La parité hommes-femmes. Si les femmes sont les plus nombreuses à l'Amicale Jamin (à la gym notamment), elles restent sous représentées au Comité Directeur : 11 femmes – 20 hommes. Si elles le veulent, ce sera un plaisir de les accueillir plus nombreuses.
André achève sur ces mots de Louis Antoine de Saint Just : « chez les peuples vraiment libres, les femmes sont libres et adorées ».

L'A.G. du 15 janvier est finie. L'Amicale continue sa route et dès le mois de février le gymnase permet une belle exposition sur le thème « l'homme et le champagne ».

Quasiment 100 ans après les grandes révoltes paysannes et vigneronnes, la Champagne est devenue la terre de richesse que nous connaissons.

Une anecdote professionnelle me revient à ce sujet. Recevant en 2010 à l'Université de Reims un groupe de chinois, cadres dans des manufactures de tabac, en formation sur le thème des produits de luxe, j'ai abordé avec eux l'histoire de la Champagne et notamment les révoltes paysannes de 1910-1911.

À un moment, l'un de mes collègues, chinois vivant à Reims, me dit « comment je fais pour la traduction ». Je lui ai dit : « tu te débrouilles ». Expliquer les révoltes des masses paysannes françaises il y a un siècle paraissait subversif. Tellement subversif que le lendemain le Commissaire Politique qui accompagnait le groupe a annulé la visite que nous devions effectuer de la cathédrale de Reims.
Je ferme cette parenthèse historique, espérant que cette exposition ait bien mis l'accent sur le fait que la vie des vignerons n'avait pas toujours été rose.

Je ne résiste pas à insérer cet article et cette photo prise à la résidence Jean d'Orbais, communément appelée « la Beine », du nom du village proche de Beine-Nauroy. Nauroy fut un village martyr de la Première Guerre Mondiale, entièrement rasé.

C’est Frédérique Fouet, dynamique animatrice de la Résidence qui avait installé l’exposition, prêtée par l’Amicale Jamin.



15.03.2010 Ville 11

Exposition à la résidence Jean-d'Orbais

Le champagne dans tous ses états

Jusqu'au 28 mars, les retraités de la résidence Jean-d'Orbais pourront contempler une exposition d'une quarantaine de gravures et photos intitulée « L'homme et le champagne », installée dans le hall et relatant l'historique, le travail de la vigne, la transformation et jusqu'à la dégustation de ce prestigieux breuvage.

Cette exposition itinérante installée par l'animatrice Frédérique Fouet, a été prêtée par l'amicale Jamin et, lundi dernier, Fabrice Perron, responsable de la culture et de l'histoire locale de cette structure, est venu animer un questions-réponses sur le champagne avec les résidents.

Une intéressante découverte du champagne jusqu'au 28 mars.

Le rythme annuel reprend ses droits et c’est le 15 mars 2010[5] qu’André Vasseur est réélu Président de l’Amicale Jamin, avec cinq vice-présidents, un trésorier, un trésorier adjoint, une secrétaire générale (Huguette), un « chargé des compte rendus » et un dernier membre du bureau, sans fonction précisée. Il s’agit du « Bureau Associatif » instance dirigeante s’il en est, premier support du Président.

dré est réélu.

La réunion du 15 mars mentionne : « 924 adhérents »



Exposition à l'Amicale Jamin

L'UNION du 9/04/2010

« Grilles et demeures du champagne » en tableaux

Jusqu'au 18 avril, de 14 à 19 heures, Christian Liverneaux sera sur place à l'Amicale Jamin, 2, rue de Bétheny à Reims, pour faire découvrir ses « Grilles et demeures du champagne ».

A partir de demain, samedi 10 avril et jusqu'au dimanche 18 avril, les locaux de l'Amicale Jamin vont servir de cadre aux tableaux peints par Christian Liverneaux : pour lui, cette exposition est une grande première.

Né en 1950, Christian revendique le titre de « Peintre du dimanche », même si toutes ses journées (et parfois ses nuits !) sont consacrées à sa passion : *« Je suis autodidacte et j'ai toujours dessiné ou peint… Ma première inspiration a été, à 8 ans, les chevaux de Ben Hur ! »*

Avec un excellent talent de copiste, il a continué à représenter des chevaux, extraits de grandes scènes équestres signées de maîtres célèbres, mais actuellement il se consacre exclusivement à nos belles maisons du champagne et à leurs grilles, qu'il couche sur ses toiles avec un incroyable souci du détail.

Son attrait pour ces magnifiques réalisations s'est largement exprimé depuis qu'à sa retraite ses amis fonctionnaires lui ont offert le parfait matériel du peintre d'extérieur… Et depuis, on peut le voir installé devant ces demeures aux marques prestigieuses.

Le mois d'avril donne l'occasion à l'Amicale Jamin d'accueillir une nouvelle exposition des œuvres de Christian Liverneaux, dans les couloirs de l'Amicale. 180 visiteurs ont pu les admirer.

Le Comité Directeur du 7 juin fait honneur à Jean-Marie Boblique, toujours vaillant en 2025 dans notre section karaté : coupe de France et champion de France de Karaté, en seniors.

Le Comité Directeur décide la création d'un fonds de réserve égal à une année de fonctionnement. Ce fonds s'élèvera à 60000 Euros. Soyons prudent : on ne sait jamais ce que réserve l'avenir. Un fond de réserve, c'est toujours mieux que l'endettement, le surendettement, …

L’exercice alors en cours montre qu’il est nécessaire d’augmenter les cotisations. En douceur, mais pour suivre le coût de la vie, il est nécessaire de ne pas oublier de le faire.

Le P.V. de la réunion du 7 juin s’achève ainsi : « Jean-Marie Loret demande si l’Amicale ne pourrait pas se doter d’un défibrillateur. Une demande sera faite dans ce sens à la Mairie ».

Il est probable que la demande n’ait jamais été transmise ou bien que les services de Madame Hazan ne l’ait pas honorée. L’Amicale trouve-t-elle alors que c’est trop cher pour elle ?

Toujours est-il qu’en 2024, à la demande de la section « Bridge » cette section forte de 140 membres d’âge moyen = 78 ans, Daniel Lacomblez a obtenu la livraison en 48 h d’un défibrillateur. Merci Daniel. Hélas Daniel, tu étais rentré à la maison quand le défibrillateur aurait pu te sauver en cette sinistre fin juin 2024.

Il y a un défibrillateur « partagé » entre l’École et l’Amicale. Où est-il ? DANS LA COUR, SUR LE MUR DE L’AMICALE À HAUTEUR DU BUREAU DU FOND.
Comment s’en servir ? L’appareil explique tout quand on le met en fonctionnement.
La mairie en assure la maintenance annuelle.
Cela étant, si nous n’avons pas besoin de nous en servir, c’est toujours plus intéressant.
L’arrivée fin 2025 d’un grillage de sécurité entre nos locaux et le sanctuaire « École et enfants » ne modifie en rien la disponibilité du défibrillateur.

En cette saison 2009-2010, le foot est toujours une section de l’Amicale, … qui s’est pris les pieds dans le tapis et a terminé battue aux tirs aux buts contre Witry les Reims.
Battu aux tirs au but, c’est toujours rageant.

Coupe Promo Club (2x30')

Reims Jamin peut s'en vouloir



Longtemps au bord de la rupture, Heiltz-l'Evêque n'a jamais abdiqué et a été récompensé.

WITRY-LES-REIMS. – Heiltz-l'Evêque bat Reims Jamin 4-3 aux tirs au but (1-1, 0-1). Temps frais et venteux. Pelouse correcte. 120 spectateurs. Arbitre : M. Burker, assisté de MM. Flirden et Breton. Buts : pour Heiltz-l'Evêque, Feirreira (39') ; pour Reims Jamin, Morel (12'). Avertissements : aux Rémois Carlier (22'), Dupont (52').
HEILTZ-L'EVEQUE : Verrat ; Demongeot, F. Pinto, Burtin, Jacquet ; J-P. Ribeiro, D. Ribeiro, Da Costa, Schumann ; Passera, C. Pinto. Entrés : Feirreira, Duvivier, Garnon
REIMS JAMIN : Henryon ; Aublanc, Lenice, Barocco, Protin ; Leclère, Carlier, Berombo, Cottin ; Caquet, Morel. Entrés : Filippetto, Dumont, Dewamond, Noel.

Les Rémois de l'Amicale Jamin regretteront leur finale.

Primo, ils y ont concédé leur seul revers de la saison.

Deuxio, ils ont eu les opportunités pour concrétiser leurs ambitions. En fin de match, surtout, où Heiltz-l'Evêque, rongé par la fatigue, avait été au bord de la rupture.

Tertio, ils n'ont pas bien su gérer l'avance octroyée par Morel qui avait exploité l'occasion d'une erreur de F. Pinto ayant tardé à dégager un ballon traînant dans sa surface. Les Heiltzvéquiers en profitaient pour revenir en début de seconde période grâce à une frappe bien croisée par Feirreira. Les tirs au but allaient tourner en leur faveur...

■ **José GOMES (Heiltz-L'Evêque) :** *« Nous sommes un petit club. Nous avons démarré de zéro il y a quatre ans, alors nous retrouver là aujourd'hui, c'est un rêve. Je remercie Christophe Grelon, l'un de nos dirigeants qui ne pouvait pas être là pour cette finale. »*

■ **Damien LENICE (capitaine de Reims Jamin) :** *« Nous sommes déçus car nous avons dominé. Malgré tout, merci à l'organisation, à nos dirigeants, aux joueurs et aux membres de l'association qui nous ont permis de réaliser une superbe année. »*

Demi-finales : Reims Jamin – Esternay 0-0, 7-6 t.a.b. ; Heiltz-l'Evêque – Vitry FC (B) 0-0, 8-7 t.a.b.

Match de classement : Vitry FC (B) – Esternay, match arrêté.

L'UNION du 22 juin 2010

Le Comité du 13 septembre marque une reprise d'année avec des arrivées et des départs. La jeune section Scrabble disparaît avec la démission de sa créatrice et animatrice. La section Scrabble réapparaîtra durablement dans quelques années.

Le Président réfléchit à haute voix à un nouveau mode de fonctionnement de l'Amicale Jamin. Il souhaite que des propositions soient faites par écrit. Lui-même présentera prochainement un projet cohérent et sérieux.

17 sections et 757 adhérents

Pleins feux sur l'Amicale Jamin

Née en 1906 mais déclarée en sous-préfecture en 1912, l'Amicale Jamin est l'une des plus anciennes associations rémoises. Présidée depuis 32 ans par André Vasseur, elle a 17 sections, près de 1.000 adhérents qui s'appuient sur un encadrement bénévole. Exemplaire.

À l'image de son pilier, le président André Vasseur qui en assure la présidence depuis trente-huit ans, l'Amicale Jamin fait partie de ces associations solides et discrètes qui font honneur à l'esprit des statuts du monde associatif.

À la fois club omnisports et foyer culturel, cette association laïque, née en 1906 avec l'école Jamin mais transformée depuis 1912 en association « *pour avoir le droit d'avoir un livret d'Épargne* », est basée dans l'ancienne école Jamin des garçons, rue de Béthény à Reims.

C'est là qu'avec son épouse Huguette, « *dans sa résidence secondaire* », s'amuse-t-il à dire, après avoir dirigé l'école, le président Vasseur, entouré de cinq vice-présidents et trente membres du comité directeur, y organise la vie et tous les plannings des adhérents des dix-sept sections que compte l'Amicale pour un millier d'adhérents l'an dernier, déjà 757 au jour d'aujourd'hui, du Pays Rémois et même au delà pour la nouvelle saison 2010/2011.

Bénévolat

« *Je mets un coup de frein aux adhésions car nous ne devons pas dépasser nos possibilités d'encadrement* », insiste André Vasseur qui est fier de rappeler qu'à l'Amicale Jamin tous les animateurs de sections qui ont tous une grande qualification ne sont pas rétribués. Son budget annuel est de 90.000 €.



André Vasseur et son épouse Huguette, chevilles ouvrières de l'Amicale Jamin.

Photo Alain MOYAT

Au hit-parade des activités (lire par ailleurs), il y a la section gymnastique qui marche du feu de Dieu avec 300 adhérents suivie du badminton, 190 adhérents ; du sport Usap avec 176 scolaires licenciés ; le karaté, 80 adhérents, et le football avec sept équipes engagées en championnat auxquelles s'ajoutent les joueurs en futsal.

Si les adhérents coulent un bonheur tranquille au sein de leur section, l'Amicale organise des rendez-vous durant l'année pour réunir plus largement ses adhérents mais aussi s'impliquer au service d'autrui comme lors de l'opération Téléthon en décembre.

Une vie de groupe et des engagements

« *Nous organisons des tournois de foot, de pétanque, de Pyramide. Nous participons à la fête des écoles. On célèbre avec modération la fête du beaujolais nouveau. À la Toussaint, nous allons proposer des stages de futsal au gymnase Trois-Fontaines. Bien entendu, nous répondons toujours présent à la fête du sport, au forum des associations ; nous participons aussi à Reims à toutes jambes et à la fête des associations de Béthény, nos voisins.* »

Alain MOYAT

Pour tous renseignements : Amicale Jamin, 2, rue de Béthény. Permanence le lundi de 17 à 19 heures. Tél. 03.26.02.21.84. Courriel : amicalejamin@aol.com. Site Internet : www.amicalejamin.com

L'Union du 19 octobre 2010

Les sections à toute vitesse



La section gymnastique-step compte plus de 300 adhérents.



La section badminton a le vent en poupe.

Voici à toute vitesse la fiche technique des activités proposées à l'Amicale Jamin.

Sections sportives

Badminton. Avec Fabrice Rouvroy, Lorène Darbon et Arnaud Dezobry, entraînements au gymnase Maryse-Bastié le lundi de 18 h 30 à 22 heures, le mardi de 18 à 20 heures, le mercredi de 18 à 22 heures, le vendredi de 18 à 22 heures. Cotisation annuelle : 55€.

Basket-ball. Avec Thierry Crémont, entraînements au gymnase Courcelles le mardi de 20 à 23 heures. Cotisation annuelle : 51€.

Football. Avec Thomas Henryon et Steven Cajet (pour les adultes et les jeunes de 6 à 12 ans), entraînements au complexe des Églantines le mardi, le jeudi et le vendredi à 20 heures (adultes), le lundi à 8 heures et le mercredi après-midi (jeunes). Cotisation annuelle : 70€.

Futsal. Avec Thomas Henryon et Julien Lefèvre (adultes et jeunes de 6 à 12 ans), entraînement au gymnase Trois-Fontaines le lundi et le mardi à 20 heures. Cotisation annuelle : 70€.

Gymnastique. Avec Huguette Vassour, Mark Tangir, Sylvie Guyaux, Alexandra Bureau, Évelyne Bouchaud, Muriel Rieg, Gilles Chireix et Corinne Bertrand, cours le lundi à 9 heures (gym douce), à 19 heures (step) et à 20 heures (Fac) ; le mardi à 18 et 19 heures (gym d'entretien) ; le mercredi à 10 heures (enfants), à 18 heures (LIA), à 19 h 30 et 20 h 30 (gym d'entretien) ; le jeudi à 18 h 30 (gym d'entretien/cardio) et à 20 h 10 (step) ; le vendredi à 18 h 30 (stretching) ; le samedi à 10 h 30 (renforcement musculaire). Cotisation annuelle pour une heure par semaine : 66€ ; 26€ par heure en plus ; 50€ pour les enfants d'école primaire.

Karaté. Avec Jean-Marie Boblique, Daniel Lacomblez, Manuel et Sylvie Gagneur et Michel Bertrand, cours et entraînements au gymnase Saint-Exupéry le mardi et le jeudi de 18 à 21 heures et le samedi de 14 à 17 heures et au siège (enfants) le samedi de 14 à 15 heures. Cotisation annuelle : 100€. Tarif réduit pour les collégiens (80€) et les enfants de primaire (50€).

Pétanque. Avec Jean-Marie Loret, sur les cours de l'Amicale (sur réservation), au parc Maryse-Bastié et au boulodrome couvert d'Orgeval. Cotisation annuelle : adultes (45€), jeunes (20€). Carte d'entrée au boulodrome (facultatif) : 5€.

Randonnée pédestre. Avec Laurent Baudrillart et Chantal Constant. Cotisation annuelle : 30€.

Sports scolaires. L'Amicale prend en charge les licences Usep-Usaf de tous les élèves de l'école Jamin.

Tennis de table. Avec Marcel Dardenne, séances au siège le mardi et le vendredi à 20 h 30 et le samedi à 5 heures. Cotisation annuelle : 45€ (compétition) et 35€ (loisir).

Sections culturelles

Culture et histoire locale. Avec Fabrice Perron organisation de conférences, débats et expositions. Cotisation libre.

Oenologie. Avec Geoffrey Orban, six séances par an. Cotisation annuelle : 35€. Participation aux achats de vins : 100€.

Sections ludiques

Fléchettes. Avec Laurent Baudrillart, séances le mardi et le vendredi à 20 h 30. Cotisation annuelle : 30€.

Jeu de dames. Avec Serge Salade, cotisation annuelle : 30€.

Jeu Pyramide. Avec Danièle Chalençon, séances le mardi à 20 heures et le jeudi à 14 heures. Cotisation annuelle : 45€.

Jeux de cartes. (belote et tarots). Avec Raymonde Noël, séances le mardi et le mercredi de 14 à 18 heures. Cotisation annuelle : 30€. Concours avec Jean-Pierre Bartholomé.

Divers

À noter d'autres activités : la broderie avec Mme Edmond, le jeudi soir à 19 heures à l'Amicale, les échecs, la moto. Cotisation annuelle : 30€.

En cas d'adhésion à plusieurs sections des conditions particulières sont consenties.

L'union du 19 octobre 2010

L'Assemblée Générale du 21 janvier 2011 permet de présenter une Amicale, « centenaire bien vivante et dynamique » : Le nombre « magique » de 1000 adhérents n'est pas atteint, mais l'Amicale continue de caracoler entre 900 et 1000 membres et un peu plus de 20 sections.
Longue vie à notre Amicale Jamin qui fait état lors de l'A.G. d'une bonne santé « tous azimuts ».

L'Amicale et ses presque 1000 adhérents, c'est du « lourd ». Le budget prévisionnel pour 2011 s'établit à 85000 Euros, à l'équilibre.

L'Union du 5 février 2011

Les adhérents de l'Amicale Jamin ont fait le point

Un club en pleine forme

Futsal, basket-ball, karaté, randonnée mais aussi histoire locale, œnologie, jeu de dames, de cartes et même broderie : grâce à ses vingt sections pour tous, l'amicale Jamin attire les foules.

Des trophées pour des champions.

UNE longue soirée est toujours nécessaire pour suivre les assemblées générales de l'amicale Jamin mais on n'y voit pas le temps passer tant l'ambiance est digne de son nom : un vrai groupe d'amis, actifs et de bonne humeur.

L'AG du 22 janvier n'a pas dérogé à cette tradition et a été menée de main de maître devant une centaine de personnes par son président André Vasseur qui, il est vrai, est bien rôdé à l'exercice puisqu'il le pratique depuis 38 ans, comme il l'a dit en ayant l'air de s'en excuser et en annonçant qu'il cherchait un successeur. Mais en attendant, personne ne s'étant présenté, il a été réélu dans la foulée... tout en ajoutant : « l'avenir de l'amicale, ce n'est pas moi, c'est vous ».

Le sport d'abord

L'AG a commencé par une minute de silence pour les amicalistes disparus en 2010 parmi lesquels Albert Join, le président d'honneur de l'amicale. Les joies ont aussi été évoquées, avec cinq naissances.

En 2010, on a compté 938 adhérents (non compris les licenciés Usep) : 30 de moins qu'en 2009 mais janvier 2011 a déjà enregistré 24 de plus, signe de stabilité. Les femmes sont majoritaires (543).

Parmi la vingtaine d'activités proposées, la plus fréquentée est la gymnastique avec près de 360 personnes, suivie du badminton (185) et on note que 81 % des amicalistes pratiquent une activité sportive. Un bilan de chaque section a été dressé et les responsables félicités pour leur engagement.

L'amicale participe à de grands challenges, en particulier en football et en pétanque : des remerciements ont été exprimés à la commune de Bétheny qui met ses installations à disposition.

Le président a insisté sur l'objectif premier des créateurs de l'amicale qui est « de soutenir et prolonger l'action éducative de l'école publique Jamin. Nous sommes fidèles à nos fondateurs et à leur idéal laïque ». Cela se traduit, par exemple, par la prise en charge des licences Usep pour les 177 élèves, par l'achat de billets pour le Cirque éducatif (élèves de CP et CE1), par du soutien aux diverses fêtes... Il s'agit d'aider, sans s'immiscer dans la vie des écoles.

Par ailleurs, l'amicale accueille, depuis septembre 2010, trois stagiaires du Creps.

Avant de passer à la dégustation de la traditionnelle galette, des trophées ont été remis aux amicalistes ayant obtenu des titres dans les différentes compétitions.

Pour en savoir plus : www.amicalejamin.com
Une permanence se tient chaque lundi, de 17 h à 19 h (salle n° 2, rue de Bétheny à Reims).

Ce n'est pas le Comité Directeur mais le Bureau Associatif qui se réunit le 31 janvier, le 21 février, le 21 mars, le 4 avril, le 9 mai, le 6 juin, le 27 juin, le 12 septembre, le 26 septembre, le 7 novembre, le 12 décembre
C'est une véritable réunionnite qui s'installe.
Fait nouveau, le Bureau Associatif a été renouvelé en A.G., le Président s'est donc retrouvé élu par acclamation lors de l'A.G. S'agit-il de marginaliser le Comité Directeur ?

Trouvé au fil de l'eau, comme un inventaire de Jacques Prévert.

Le 31 janvier 2011 :

Statut des animateurs et animatrices de la gymnastique
De nouvelles dispositions concernant le statut des animateurs et animatrices de la section de gymnastique sont définis et entreront en vigueur à la rentrée prochaine.

Une fois n'est pas coutume : mais tout cela n'est tout de même pas bien transparent.
Une délibération de Comité Directeur devrait être plus claire que cela.

Le 21 février 2011 : le P.V. du Comité Directeur n'est pas signé par le Président.

Le 9 mai 2011 : le P.V. du Comité Directeur n'est pas davantage signé par le Président.

Le 6 juin, André Vasseur préside sa 182ème réunion du Comité Directeur.

Pour la première fois, l'Amicale Jamin tourne à 4 chiffres :

1001 adhérents à la date du 6 juin 2011.

Le 26 septembre 2011 apparaît le nom de Yannick Duchâtel, de la section Karaté.
Yannick assiste à la réunion du Bureau de l'Amicale Jamin.

Le 7 novembre, Yannick est présent au Comité Directeur : il est coopté par le Comité Directeur.

Le 12 décembre, Yannick est aussi coopté comme membre du Bureau Associatif.

C'est l'Homme qui monte à l'Amicale Jamin.

Cette année donne un peu le tournis. En fait, c'est la nouvelle organisation proposée par André. Il y a désormais un Bureau Associatif qui se réunit souvent et le Comité Directeur qui garde son rythme sénatorial.

Cela ne risque-t-il pas de lasser les participants à ces instances de direction ?

L’Amicale vit une nouvelle A.G. le 21 janvier 2012 : André présente un bilan d’une grande qualité et achève son rapport moral d’une manière énigmatique :

C’est en lisant l’Union le 28 janvier 2012 que l’on a la clé de l’énigme.
La clé certes, mais quid de la serrure ?

28 janvier 2012 : « Yannick Duchâtel présidera l’Assemblée Générale 2013 »



Derrière André Vasseur, Yannick Duchatel fait son premier geste de co-président : offrir des fleurs à la responsable de l'activité broderie, Nicole Emond.

Amicale Jamin

L'UNION du 28/01/2012

Deux présidents pour une association

Une assemblée générale semblable aux précédentes, à l'Amicale Jamin ? Pas tout à fait…

Au départ, rien de nouveau dans le déroulé, avec accueil et hommage aux disparus, au rang desquels Bernard Lavergne. Suivent les rapports moral et d'activités présentés par le président André Vasseur et financier par Michel Beillet.

Au passage, on note qu'aux dix-sept sections, dont dix sportives, s'ajoutent celles qui « *forment ce que nous appelons notre foyer culturel et ludique* ».

Le tout présenté dans un dépliant : badminton, basket-ball, football, futsal, gymnastique, karaté, pétanque, randonnée pédestre, sports scolaires, tennis de table, culture et histoire locale, œnologie, jeu de dames, jeu pyramide, jeux de cartes (belote, tarot), Scrabble, broderie, fléchettes.

De quoi satisfaire tous les goûts et aptitudes…

Très bon bilan sportif

La liste des manifestations 2011 a donc été longue, tout comme le bilan sportif « *d'une saison qui restera dans les annales de l'amicale comme l'une des meilleures qu'elle ait connues* ».

L'amicale a aussi été présente lors des manifestations proposées par la Ville et il faut noter que tous les élèves de l'école Jamin ont participé au RAT) avec l'Usep : important, puisque l'amicale s'est à l'origine constituée autour de l'école et qu'elle a gardé pour objectif « *de soutenir et de prolonger l'action éducative de l'école publique Jamin* ». Et cela s'est traduit, par exemple, par des prises en charge de licences, de places au Cirque éducatif, de participations aux kermesses, etc.

À ce moment de l'AG, tout le monde retenait son souffle car on savait qu'André Vasseur – apprécié de tous, depuis bientôt 40 ans à la présidence de l'amicale – allait faire une déclaration susceptible de faire monter des larmes aux yeux…

Il l'a faite, mais à sa manière, énergique, déterminée, pleine d'émotion retenue : « *Je ne donne pas ma démission et je redemande à être président mais pas tout seul !* » Et d'annoncer qu'un second président était à élire, conjointement, pour la durée de l'année : « *Yannick Duchatel présidera l'AG 2013* ». Applaudissements par un public debout…

Yannick Duchatel s'est alors présenté. Karatéka et membre de l'Amicale depuis 1979, il a exercé des responsabilités nationales en karaté. Il est adjoint au maire de Mailly-Champagne.

Il a rendu hommage à André « *qui a le droit de pouvoir souffler un peu, sans se préoccuper du devenir et de l'avenir de notre Amicale qui le ronge…* », ajoutant « *qu'il est de notre devoir de soutenir et de prolonger l'action éducative de l'école publique Jamin* », comme à l'origine et surtout sans faire éclater l'Amicale.



Le plein d'émotion

Les invités ont exprimé leur émotion, à peine voilée : Jacques Laurent, président de l'office des sports, Claude Maireaux, de la Ligue de l'Enseignement, Jacqueline Dahlem pour Reims Métropole. L'adjointe aux sports Christine Michel a souligné que dans cette association de quartier – une des plus importantes de la ville – toutes les belles expressions autour du lien social et de l'intégration prenaient véritablement « *un sens concret… Vous allez travailler en duo et je vous félicite. Bravo pour votre engagement passé, actuel et futur* ». Avec le soutien indéfectible de son épouse Huguette, André Vasseur a murmuré : « *Il y a tellement de temps que j'attendais ce moment…* »

Et on peut déjà lire, sur www.amicalejamin.com, ce qu'il dit à propos de son choix, une proposition faite « afin d'assurer un passage de relais l'an prochain dans les meilleures conditions possibles. Je reste donc encore pour l'instant à mon poste, rejoint par Yannick Duchâtel, 57 ans, issu de la section de karaté, membre de l'Amicale depuis 1979. Nous ne partagerons pas l'association en deux parts partagerons pas l'association en deux parts égales pour la diriger, nous assumerons conjointement toutes les tâches ».



Derrière André Vasseur, Yannick Duchatel fait son premier geste de co-président : offrir des fleurs à la responsable de l'activité broderie, Nicole Evond.

Le bureau se réunit le 6 février et produit un P.V. rédigé par Yannick Duchâtel
Nouvelle réunion du bureau le 12 mars

Le Comité Directeur se tient le 26 mars 2012

Les deux compères semblent faire bon ménage. Les signatures sont dans les registres, l'une à côté de l'autre ; chacun met sa pierre à l'édifice.
L'avenir se profile, s'organise.

L'Union accompagne toujours les efforts de tous à l'Amicale Jamin.

Cette fois, Pyramide est à l'honneur :
Le Tournoi Pyramide de l'Amicale Jamin a réuni une quarantaine de joueurs francophones, venus parfois de Belgique. Pyramide n'est plus supporté par le jeu télévisé éponyme qui avait fait fureur dans les chaumières de 1991 à 2003, cette époque préhistorique de l'avant « I.A. ». Pyramide a organisé un tournoi à l'Amicale Jamin (ou plutôt pour être proche de la réalité : les responsables Pyramide de l'Amicale Jamin ont organisé un championnat Pyramide à l'Amicale Jamin).



Amicale Jamin

D'excellents résultats

On vient de loin pour le tournoi Pyramide de l'amicale Jamin.

La variété et la qualité des activités proposées à ses adhérents par l'Amicale Jamin sont impressionnantes, tout comme son palmarès dans diverses disciplines et cela pour toutes générations.

Pyramide

Pour son tournoi Pyramide annuel, l'amicale Jamin a rassemblé le week-end dernier des joueurs fidèles à cette sympathique manifestation, toujours bien orchestrée par Danièle Chalençon et son équipe.

Douze doublettes se sont affrontées le samedi. Le dimanche était consacré aux 40 joueurs individuels venus de Belgique et des régions Bourgogne, Normandie, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais, Paris et Ile-de-France.

Annie Thon de Sens et Julia Bourdon d'Aire-sur-la-Lys ont remporté le tournoi, chacune dans sa catégorie.

Une démonstration de karaté par les enfants de Jamin a clôturé les rencontres et soulevé des applaudissements d'un public étonné par l'aisance de ces jeunes.

Karaté

A l'occasion de cette démonstration, il a été signalé que des adhérents ont obtenu d'excellents résultats lors des compétitions nationales fédérales de karaté. Nicolas Etienne est champion de France en vétérans moins de 84 kg. Jean-Marie Boblique est vice-champion de France en vétérans de plus de 84 kg. et Thibault Jerebitz obtient la médaille de bronze en coupe de France chez les juniors.

Coïncidence ou pas, le jeu est furtivement réapparu à la télévision de juillet 2014 à août 2015.
Faute d'audience probablement, mais plus sûrement faute de recettes publicitaires associées, le jeu Pyramide a définitivement disparu de nos écrans.
Ce jour-là, l'Amicale avait sorti le grand jeu avec une démonstration de karaté associée.
Les intellos de Pyramide avaient été « étonnés par l'aisance de ces jeunes ».
Oui, l'Amicale est une grande famille et les sections peuvent s'entraider alors même qu'elles n'ont a priori rien en commun.
Rien, sauf l'esprit « AMICALE JAMIN ». Et cela est loin d'être rien.

Le Comité Directeur se réunit le 11 juin 2012 animé par la doublette présidentielle.
Parmi les décisions, je relève celle-ci : Pour les sections ludiques, la cotisation est fixée à 30 Euros, hors prix de la licence.
13 ans après, les tarifs n'ont pas changé pour les sections ludiques. Si elles ont augmenté, c'est uniquement du fait des Licences, ...

Le Bridge, arrivé en 2022, cotise à hauteur de 30 Euros, sans licence. Notre section Bridge n'est pas affiliée à une Fédération. Elle est entièrement ludique.
Sections ludiques et culturelles : 30 Euros en 2012, toujours 30 Euros en 2025 : l'Amicale Jamin, c'est magique.

Pyramide, dames[6], scrabble sont des sections affiliées et la cotisation est logiquement augmentée du montant de la licence. Ce sont des sections davantage compétitives.

2012 est l'année des challenges.

Le compte rendu du Comité Directeur du 11 juin cite le challenge Fabrice Vasseur de Foot-ball, le challenge Ermis Riva de Pétanque, mais aussi le tournoi Pyramide, les fêtes de l'école, de l'école maternelle, et la fête du sport à René Tys où l'Amicale sera présente.

André Vasseur demande qu'il ne soit pas affiché de publicité dans nos locaux sans l'accord d'un des deux présidents. L'esprit est toujours valable. Pas d'affichage sauvage dans nos locaux.

Le travail du Comité Directeur a porté sur un sujet qui revient régulièrement dans les archives de l'Amicale : les frais de déplacement et de stage.

L'Amicale tient à distinguer ce qui relève de l'intérêt personnel d'un adhérent de ce qui relève de l'intérêt général de l'association.
C'est un beau principe qui doit toujours nous guider.
L'Amicale peut participer sur la base de frais forfaitaires qui doivent toujours être justifiés par une facture acquittée ou un ticket de caisse.

Concernant ces frais les grands principes de 2012 restent inchangés en 2025 quand ce texte fut rédigé.

Le compteur des inscriptions bloque à 956 pour l'année 2011-2012.

[6] Y a-t-il une licence et dons une affiliation à une fédération à la section « Dames » ? La cotisation pour 2025-2025 est de 30 Euros. C'est donc qu'il n'y aurait pas de licence, pas d'affiliation. Nous avons pourtant un Champion du Monde !

L'Union, encore l'Union, toujours l'Union, fidèle allié de l'Amicale Jamin.
Le 4 juillet, l'Union relate le challenge Vasseur de foot, organisé en hommage à Fabrice.



Tournoi de football de l'Amicale Jamin à Bétheny

Berru remporte le challenge Vasseur

L'UNION du 4 juillet 2012

Plus tristement, l'Union fait aussi mémoire du mime Marcel décédé le 01 juillet. Marcel Hanesse avait animé une section mime au sein de l'Amicale, et, récompense suprême, avait vu deux de ses élèves admis à l'École internationale du mime Marceau.
Au-delà de la relation de cette perte pour l'Amicale, l'Union déroule tous les petits problèmes de l'Amicale, de la demande de deux places « handicapés » devant l'Amicale (toujours pas obtenu en 2025), jusqu'à l'état des adhésions pour l'année 2012-2013 : « 57 » à un moment où la campagne n'est pas encore vraiment lancée.

Tous les mardis

La vie des associations

Les infos de l'amicale Jamin

« Nous avons perdu notre mime Marcel »

Marcel Hanesse est décédé le 1er juillet à 81 ans. Tous ses amis de l'amicale Jamin, le pleurent aujourd'hui et s'associent à la peine de son épouse Colette, et de tous ses proches, dont sa nièce, Catherine Patella, qui a animé pendant quelques années la section de danse jazz.

Marcel s'était beaucoup investi dans l'association, y créant en 1978 l'école de mime, dont l'un des plus beaux succès a été l'admission de deux de ses « élèves », Thierry Bal et Alain Pudlat, à l'école internationale de mime Marcel Marceau, son maître et ami.

Outre Colette, l'amicale déplore aussi le décès de Claude Fromentin-Berthon, membre du conseil d'administration de l'office des sports. Il aimait bien l'amicale et c'était réciproque.

Problèmes matériels : l'amicale a demandé à la ville de mettre des bancs dans la cour, la réponse est négative : la ville n'en a plus (?), on verra au budget 2013 (note : il sera voté en mars 2013).

Assez demandée, l'inversion des deux places de parking devant l'amicale, pour permettre aux handicapés de se garer plus facilement : la demande « sera étudiée ».

Adhésions pour 2012-2013 : Malgré la fermeture de la permanence pendant les quelques semaines qui viennent (elle ne reprendra que le 20 août) vous pouvez remettre votre bulletin d'adhésion, accompagné du règlement par chèque bancaire ou chèque vacances, dans la boîte aux lettres.

Celle-ci sera relevée régulièrement. N'y mettez jamais d'espèces. Les chèques ne seront pas encaissés avant le 20 août.

A l'heure actuelle, 37 adhésions ont déjà été enregistrées pour la saison prochaine, dont beaucoup pour la section de gymnastique, pour laquelle il est prudent de réserver les places.

Photos pour le site internet : Petite demande à tous ceux et celles qui envoient des photos pour le site internet. Merci de les accompagner d'une légende précisant : quoi, quand, où, qui (noms et prénoms de gauche à droite sur la photo) - le webmaster ne connaît pas tout le monde). Certaines des photos envoyées sont inutilisables, faute de ces indications.

Radiation : Il n'y aura pas de « chasse d'hiver » pour cette discipline à la rentrée. Seuls seront autorisés à pénétrer sur les courts les adhérents ayant fourni un certificat médical d'aptitude.

Gymnastique : Horaires pour la saison 2012-2013 : le lundi à 19 heures (gym douce), à 19 heures (FAC) et à 20 heures (step), le mardi à 18 heures (body-step) et à 19 heures (gym d'entretien), le mercredi à 10 heures (enfants), à 18 heures (Qi-Gong) et à 19 h 15 (body-gym), le jeudi à 18 h 30 (gym d'entretien/cardio) et à 19 h 30 (remise), le vendredi à 19 heures (stretching), le samedi à 10 h 30 (rendez-vous mensuel). Attention à l'inversion des heures de step et de FAC du lundi par rapport à l'année dernière.

Karaté : L'Amicale compte 24 ceintures noires de karaté : un 5e dan (Jean-Marie Bobinet), trois 4e dan (Alain Pinot, Patrick Hiraldi, Grégory Rezzelli), deux 3e dan (Michel Bertrand, Sylvie Gagneur), cinq 2e dan (Nicolas Etienne, Manuel Gagneur, Pascal Lecomblez, Gabriel Joyau, Mickaël Aubert), trente 1er dan (Stéphanie Cagnet, Benjamin Chauveau, Rudy Degrelle, Yannick Duchâtel, Jean-Marc Herbin, Thibault Jérôme, Yaisine Kerkar, Daniel Lecomblez, Benoît Merlet, Dominique Pluchart, Pauline Pluchart, Lionel Saury).

Marcel Hanesse s'était beaucoup investi dans l'amicale, y créant une école de mime.

L'UNION du 17 juillet 2012

Les vacances passent là-dessus. Le Comité Directeur se réunit le 8 octobre 2012 et il est annoncé que c'est pour André la dernière en tant que co-président.
Yannick est présent, André est présent, Huguette est présente.

Le Compte rendu, non seulement n'est pas signé, mais le nom d'un des deux co-présidents a disparu.

La réunion a probablement été soft, mais que s'est-il passé après ?

D'une part, l'avant dernier paragraphe est explicite :
« André Vasseur confirme sa décision de quitter la présidence de l'amicale fin décembre tout en restant à son service pour d'autres tâches. Il faudra pour la période du 31/12 au jour de l'Assemblée Générale créer un bureau provisoire. »

D'autre part, le tout dernier paragraphe au-delà des signatures manquantes (c'est bien rare que les documents ne soient pas signés !)
« L'abandon de la co-présidence par Y. Duchâtel, intervenue entre cette réunion et la parution du présent compte-rendu, fait que ce paragraphe est à oublier »

L'Union, pourtant toujours fidèle, n'a pas été sollicité autour de ce coup de tonnerre au sein de l'Amicale. La raison l'a emporté : mettre sur la place publique les querelles internes n'est jamais une bonne idée.

Le bureau du 12 novembre 2012 mentionne simplement que la signature bancaire est supprimée pour Yannick Duchâtel et que Manuel Gagneur sera accrédité pour la signature des chèques.

« Conséquence de la démission d'un co-président : André Vasseur assurera la présidence en attendant de nouvelles dispositions »

Le compte rendu de cette réunion du bureau n'est pas signé par André Vasseur, mais il est bien signé par Marcel Dardenne.

André Vasseur décède le 16 novembre 2012.

Il laisse l'Amicale dans un grand désarroi.

Ses obsèques ont lieu le 20 novembre.

Dès le 21 novembre, le journal l'Union accompagne la disparition de ce Président hors norme : 40 ans de présidence de l'Amicale Jamin.
Il a présidé l'Amicale dès sa nomination de directeur du groupe scolaire Jamin (application des statuts de l'Amicale)
Il a modifié les statuts au moment de sa retraite d'instituteur pour ne pas laisser cette charge à son successeur et continuer d'animer avec grandeur cette grande et belle Amicale.
Il est resté à ce poste de Président de l'Amicale jusqu'au jour de son décès.

Le président de l'Amicale Jamin est décédé

La disparition d'André Vasseur laissera un grand vide

La gorge serrée par l'émotion, ils étaient des centaines : amis, enseignants, amicalistes, responsables de clubs sportifs et d'associations périscolaires, élus de Reims et de Bétheny, tous réunis au cimetière de La Neuvillette pour dire adieu à André Vasseur, disparu le 16 novembre.

Né à Lille, André a été le père de 4 enfants, le grand-père de 11 enfants et l'arrière-grand-père de 6 petits : c'est dire si, avec son épouse Huguette, il a créé une belle famille.

Après une carrière dédiée à l'école publique, dont il a été un des fleurons, défendant les valeurs de laïcité et d'égalité des chances par la culture, le sport et le bénévolat, il est devenu aussi le tuteur de l'Amicale Jamin, née au début du XX[e] siècle dans la mouvance des idées permettant à la laïcité de s'implanter en s'appuyant sur les enseignants, les parents d'élèves et les amis de l'école publique. Nombre de ces amicales n'ont pas su s'adapter : l'Amicale Jamin a résisté au temps et elle est, en 2012, plus vivante que jamais avec plus de 1 000 adhérents. Pour mesurer le chemin parcouru, il faut lire le livre écrit par André : *« Un siècle de bénévolat, histoire d'une association rémoise »*.

Clairvoyant

En 1972, André est nommé directeur de l'Ecole Jamin et président de l'Amicale, comme alors prévu dans les statuts.

Homme d'engagement, il milite au sein du syndicat des instituteurs et dans des associations comme la Société des Fêtes scolaires. Il sait créer des équipes soudées dans le respect des relations humaines et à l'amicale il favorise de nouvelles activités sportives comme le karaté, le badminton, le basket, la gymnastique féminine, la pétanque, la randonnée, mais aussi des sections ludiques et culturelles. L'amicale obtient de très bons résultats au niveau départemental, régional, national voire international. Aidé par son épouse Huguette, il a ainsi, depuis quarante ans, fait rayonner cette association bien au-delà des frontières rémoises.

Les hommages rendus à cet humaniste ont souligné ses qualités : son charisme, sa clairvoyance alliée à une certaine fermeté dans les responsabilités à exercer, son sens des relations avec toujours le souci *« que l'Amicale ne se coupe pas de l'école »* comme l'a rappelé Michel Bellier, lors de la cérémonie, ajoutant qu'André *« laisse un grand vide »*.



André Vasseur, un humaniste engagé.

Après avoir insisté sur l'exemplarité d'André dans la vie associative rémoise, l'adjointe Christine Michel a rappelé que, lors de la dernière assemblée générale, il se préoccupait en effet de sa succession de manière très positive, sachant que le combat qu'il menait si courageusement depuis des années contre la maladie risquait de lui ôter des forces. Cependant, ces derniers jours, il faisait des projets et la fatale minute est venue par surprise…

l'union présente ses condoléances à Madame Vasseur, à sa famille et à tous les amicalistes.

Les personnes qui le souhaitent peuvent déposer leur témoignage et/ou leurs condoléances sur le site Internet de l'Amicale où est ouvert un « Livre de condoléances » (en 1re page) : www.amicalejamin.com

Mercredi 21 novembre 2012

Hommage à André

A l'issue de l'une de nos dernières réunions, André nous rappelait qu'il avait maintenant passé plus de la moitié de sa vie à la tête de l'Amicale Jamin. C'est en effet en 1972, il y a 40 ans, qu'il est nommé directeur de l'école Jamin et en même temps, en vertu des statuts de l'époque, président de l'amicale.

André était déjà un homme d'engagement : il était très impliqué dans le monde associatif notamment à la société des fêtes scolaires et c'était un militant très actif au sein du syndicat national des instituteurs .

Tout le corps enseignant, les parents, les élèves, pendant les 16 années où il a été directeur ont pu apprécier son travail. Très attentif à la qualité des relations humaines, il a toujours su créer autour de lui une équipe soudée, travaillant dans une excellente ambiance.

Parallèlement à sa direction, André s'est passionné pour l'amicale qu'il va s'attacher à développer en accueillant toutes les bonnes volontés, en favorisant la création de nouvelles activités sportives comme le karaté, le badminton, le basket, la gymnastique féminine, la pétanque, la randonnée, mais aussi des activités ludiques et culturelles. L'amicale étend son rayonnement bien au-delà du quartier et obtient des résultats sportifs nombreux et importants au niveau départemental, régional, national voire international.

André, l'amicale telle que nous la connaissons maintenant, avec son millier d'adhérents, c'est bien sûr en grande partie ton œuvre : que de temps tu lui as consacré ! soutenu, épaulé par Huguette .

Pas facile de faire cohabiter des joueurs de pétanque, des footballeurs, des damistes, des pongistes, des karatékas, mais tu as réussi à faire de cette diversité une grande famille « ta deuxième famille » comme tu le disais parfois, et j'en vois beaucoup, des membres de cette grande famille, qui sont venus te rendre hommage pour toute l'action qui a été la tienne.

Tous ces amicalistes qui ont apprécié, qui ont admiré, ton charisme pour rassembler autour de toi les bonnes volontés, ces bénévoles à qui tu as consacré un livre «*Un siècle de bénévolat ,histoire d'une association rémoise* », ces amicalistes qui ont apprécié aussi ton sens des relations, ton sens des responsabilités, ta clairvoyance lorsqu'il fallait prendre les bonnes décisions.Tu savais te montrer ferme lorsqu'il s'agissait de suivre le bon cap, ferme mais toujours humain, je dirais même que tu étais un humaniste.

Tu as toujours veillé à ce que les statuts de l'association soient respectés, tu as toujours mis en avant cette idée de laïcité dont tu étais un grand défenseur, tu étais attentif à ce que l'Amicale ne se coupe pas de l'école, qu'elle continue à soutenir et prolonger son action éducative (d'ailleurs combien d'anciens élèves ont continué à fréquenter l'Amicale et beaucoup y sont encore).

André, tu vas laisser un grand vide. Tu étais préoccupé depuis plusieurs années par l'avenir de l'amicale et je me permets de te donner une fois encore la parole en citant les dernières lignes de ton livre consacré à l'amicale , en parlant du successeur que tu appelais de tes vœux pour que l'Amicale continue sa route . Je te cite « *Il ne sera pas nécessaire qu'il, ou elle, s'investisse comme je l'ai fait. Il, ou elle, aura son approche personnelle des questions et consacrera à sa tâche le temps qui lui conviendra mais sera , comme moi, comme mes prédécesseurs, responsable ultime de l'association . Ce sera aux adhérents, à eux seuls, de faire un jour le choix.* »

En conclusion et à titre personnel, Huguette, sache que j'ai admiré la force de caractère et le courage d'André face à la maladie et que ces 40 années, pendant lesquelles je l'ai côtoyé en tant qu'enseignant et en tant qu'amicaliste, ont été pour moi une grande source d'enrichissement.

L'Amicale reste vivante et montre son visage humain lors du Téléthon de décembre 2012 en organisant sous la conduite de Jean-Pierre Bartholomé, vice-président de l'Amicale Jamin, un tournoi de tarot qui réunit 56 participants venus de Reims et des Ardennes. Les fonds collectés de 1100 Euros sont alors versés au Téléthon.

L'esprit d'André fait que chacun a à cœur de prolonger l'action humaniste du Président récemment décédé.

Un Comité Directeur présidé par Huguette Vasseur (présidente par intérim) aura lieu le 17 décembre 2012.
Daniel Lacomblez y évoquera une lettre de démission de Yannick Duchâtel expliquant les raisons de sa démission.
Au-delà de cette allusion, il ne sera plus jamais question de Yannick.

Vous comprendrez que l'auteur de ces lignes était alors loin d'imaginer qu'il s'intéresserait un jour à l'Amicale Jamin et à son Histoire.

Pour en savoir davantage sur cette démission, il lui reste à mener une enquête.

Yannick Duchâtel est décédé trop jeune à l'âge de 63 ans le 10 mai 2018.
Il était également le premier adjoint du maire de Mailly Champagne.
Fait qui m'interpelle, dans sa séance de juin 2024, sur proposition de Daniel Lacomblez les salles de l'Amicale reçoivent un nom.
Salle « André », Salle « Huguette », Salle « Yannick »

Yannick a marqué son passage au point que Manuel (qui détient la signature bancaire de l'Amicale depuis le départ de Yannick), Daniel (qui évoque la lettre de démission de Yannick) sont les promoteurs de cette dénomination des salles du 2 rue de Bétheny.
Certes, Yannick était un de leurs copains du karaté. Mais il doit y avoir davantage.

Je n'ai plus qu'à essayer de parler avec les membres du Comité Directeur de l'époque.

Yannick y prend sa place fin 2011 et fait le tour des dossiers de l'Amicale. Dès le 17 avril 2012, il tire une sonnette d'alarme sur une situation qu'il juge anormale : des animateurs seraient rémunérés, non déclarés.
Le Bénévolat connaît ses limites. Dans de nombreuses structures, on ne rémunère par les bénévoles, on les indemnise.
Pour le cadre des maisons de Champagne dont Yannick est salarié, ce n'est pas cohérent. Si c'est un travail, alors, cela mérite salaire. Le régime indemnitaire n'est ni logique, ni normal.
Un bénévole est un bénévole. On peut lui rembourser des frais avérés, mais l'indemniser (de quoi ?) n'est pas normal. Et si on le rémunère, ce n'est plus un bénévole mais un salarié ou un entrepreneur qui doit être traité comme tel.
Tout travail mérite salaire, couverture sociale, maladie, accident du travail, vieillesse, chômage. L'indemnisation ne couvre rien.
L'Amicale met sous le tapis une relation peu avouable. Le bénévolat affiché n'en est pas vraiment un. Pour ce Président attaché au Bénévolat, cela n'est pas ni grand, ni joli.

Indemniser des animateurs avec des enveloppes emplies d'espèces. Inimaginable, inavouable, irrespectueux.
Yannick affiche clairement la couleur dans un courrier du 17 avril. L'Amicale doit se conformer au droit du travail, déclarer ses salariés ou bien rémunérer des prestataires extérieurs sur factures.
L'évolution de la législation lui donnait entièrement raison avec la création du statut d'autoentrepreneur par une loi du 4 août 2008.
André pouvait-il appliquer une loi du 4 août 2008 ? Était-ce trop pour lui ?
Sincèrement, il ne voyait certainement pas malice aux modes de fonctionnement qu'il utilisait … hélas … depuis la nuit des temps.
Ce faisant, non seulement il ne protégeait pas les acteurs « indemnisés » (cela concernait essentiellement les animateurs de la section gymnastique), mais il en faisait même des obligés, des assistés de l'Amicale Jamin.
Et cela ébranlait par ailleurs le discours fort sur le Bénévolat. Rappelons-nous des réunions sur ce thème au moment du centenaire de l'Amicale Jamin.
Yannick souhaitait y mettre bon ordre.

Dès son intervention publique en janvier 2012 lors de l'Assemblée Générale, il avait montré son esprit volontaire.
Karatéka inscrit à l'Amicale pour la première fois en 1979, Yannick avait ensuite été happé par le monde professionnel où il a exercé des responsabilités dans le vignoble champenois. De ce fait, il a quitté l'Amicale tant pour Moët & Chandon que pour exercer un mandat de premier adjoint du maire de Mailly Champagne.
C'est à 55 ans, en 2010, en mode « pré-retraité »[7], qu'il revient au karaté et retrouve l'Amicale toujours vaillante, plus prospère que jamais, avoisinant les 1000 adhérents.
En janvier 2012, à 57 ans, il s'affirme comme successeur d'André en apparente harmonie réelle avec lui.
Certes, mais il a des idées novatrices, qu'il choisit d'exprimer haut et fort.
Cela aura des conséquences sur la suite.
L'année 2012 ne se terminera pas sans drame.
Le plus grand drame est le décès d'André le 16 novembre, après une longue maladie marquée par des temps de rémission.
Entre janvier et novembre, l'Amicale connaîtra des tensions entre ces deux hommes au fort tempérament.
La lettre d'avril est une étape vers une séparation entre les deux co-présidents.
Cela se concrétisera après six mois d'une relation qui ira de mal en pis.
Les documents officiels de l'Amicale montrent cela au travers d'absence de signatures, de comptes rendus alambiqués[8] qui cachent quelque chose.
Le Comité Directeur probablement tendu du 8 octobre marque la fin du tandem qui préparait l'avenir.
Le compte rendu est entièrement « soft », n'évoque rien, mais deux lettres d'Yannick démontrent le contraire.

[7] Mode « pré-retraité » cela doit faire tout drôle, et même fulminer la génération qui monte et qui prendra sa retraite quasiment 10 ans plus tard. Le dossier explosif est loin d'être clos.
[8] Alambiqué : traduire « langue de bois »

Une lettre[9] que nous ne publions pas est adressée par Yannick à André et Huguette. Elle exprime à la fois beaucoup de respect, d'excuses, mais également de regret après s'être embarqué avec le cœur pour reprendre cette belle Amicale.
L'autre lettre, officielle clarifie la situation. Yannick quitte l'Amicale et lui souhaite un bel avenir.

Yannick DUCHATEL
17 Rue des Crayères
51500 Mailly-Champagne
Tèl : 0326473729
Port : 0611078071
Mail : duchately@wanadoo.fr

Le 14/10/2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs des Membres du Comité,

Suite à la réunion du Comité de l'Amicale JAMIN qui a eu lieu le 8 octobre 2012 où certains propos ont été tenus, j'ai pris la décision après une explication avec Mr le Président et une semaine de réflexion de me retirer et de ne pas prendre le poste de Président de l'Amicale JAMIN.
J'ai bien réfléchi et j'en mesure les conséquences.
Depuis 9 mois, je me suis investi pour reprendre cette Présidence, personne ne peut en douter.
Je pense que moi-même et Mr le Président nous nous sommes trompés pour cette transition, je ne suis pas la bonne personne pour ce poste.
J'espère et je souhaite que l'Amicale trouve un successeur(e) à Mr le Président et qu'une certaine stabilité soit apportée à notre Association, un successeur(e) qui fera entrer l'Amicale dans le 21ème siècle.

Bien amicalement

Yannick DUCHÂTEL

Quid de l'avenir ?

Yannick avait certainement exprimé trop tôt sa vision pour l'Amicale Jamin du XXIème siècle.
Homme franc et direct, véritable karatéka, il n'avait pas caché son jeu.
Ce jeu remettait en cause pas mal de principes de fonctionnement du Président de longue date.

Errare humanum est, perseverare diabolicum

Yannick l'indique clairement : « nous nous sommes trompés pour cette transition »

[9] C'est une lettre personnelle. Nous préférons publier la lettre adressée au Président et aux instances à titre officiel

Persévérer n’est pas apparu opportun à Yannick.

Aux membres du Comité Directeur

Je prends acte de la décision de Yannick Duchâtel de ne pas prendre le poste de président de l'Amicale.

Il s'agit d'une décision qui n'appartient qu'à lui-même et à laquelle je ne puis m'opposer, même si je la regrette vivement.

La raison invoquée est la tenue de "certains propos" lors de notre dernière réunion. Il est de fait qu'une discussion assez vive a eu lieu, au cours de laquelle, en effet, des mots malheureux ont pu être prononcés, mais rien qui ait pu mettre en doute l'honnêteté ou la sincérité de qui que ce soit.

A mon avis, sur le fond cette fois, je crois que certains clivages entrevus entre les conceptions des uns et des autres pouvaient être surmontés par un effort ultérieur en vue de rechercher un accord, dans un climat apaisé. La voie du dialogue est restée ouverte. Yannick a estimé ne pas devoir s'y engager. C'est dommage.

Pour ma part je continuerai à faire mon travail, et surtout je maintiendrai mon cap, qui est de traiter au jour le jour les affaires courantes, dans le respect absolu de nos statuts, et surtout de ne jamais prendre aucune décision importante qu'après discussion démocratique et accord en réunion de bureau ou de comité directeur. Je me porterai garant, comme toujours, du respect des décisions de ces organismes.

La stabilité, dans une association, ne peut reposer que sur un seul socle, ses statuts, et sur un seul mode de vie, la discussion démocratique.

Certes, il peut y avoir des accrocs, au cours de débats où chacun s'engage en toute bonne foi et avec vigueur, mais la raison doit l'emporter au bout du compte. Je regrette beaucoup qu'il n'en est pas été ainsi cette fois.

Avec toutes mes amitiés.
André

Franchement, je suis admiratif en face de sa décision. Il n’a pas laissé tomber l’Amicale. Surtout, il a laissé partir André plus sereinement. Humainement, c’est plus important.

Une dernière découverte dans les archives est cette ultime correspondance non datée d’André au Comité Directeur. Nous n’y ajouterons rien.

La Présidence d'André s'achève également sur un sujet qui lui tenait à cœur : l'action bénévole, mais également le partage.
En cette fin d'année 2012, l'Amicale Jamin organise un Tournoi de Tarot au profit du Téléthon.
L'un des grands joueurs est atteint de myopathie. Georges Desuage a été une figure de l'Amicale comme du Bridge Rémois.
Longtemps, il est venu avec une canne, un déambulateur, puis en fauteuil pour participer aux activités.
Son courage était sans faille.
Le Tournoi de Tarot de décembre 2012 rassemble 56 participants et permet de contribuer à hauteur de 1100 Euros au Téléthon 2012.



10.12.2012 Métropole

L'amicale Jamin joue les prolongations

Le week-end Téléthon a joué les prolongations à l'Amicale Jamin pour un concours de tarot hier de 13 h 30 à 19 heures. Venus de Reims, Bétheny, Witry-lès-Reims mais aussi de Charleville, ils étaient 56 participants autour des tables et selon l'estimation du vice-président de l'Amicale, Jean-Pierre Bartholomé, cette opération devrait permettre de verser au Téléthon environ 1 100 euros obtenus par les droits d'inscription, une tombola, les boissons et pâtisseries proposées.

Était-ce au même moment, on ne peut l'affirmer, mais pour clore les années d'André, inclure les performances de l'Amicale Jamin en Karaté ne peut pas faire de mal.
Le document d'archives ne contient aucune date.
En fait, Internet est devenu magique. Vous tapez un prénom et un nom et dans la seconde qui suit, l'événement est daté par le Journal l'Union : 1er juin 2013.
André est alors décédé depuis un peu plus de six mois. Mais ce karatéka, formé à l'Amicale dispute sa dernière coupe avec un objectif : le podium

KARATE / Coupe de France Zone Nord à Reims « L'objectif c'est le podium »

Le Rémois Thibaut Jerebitz disputer aujourd'hui sa dernière Coupe de France Zone Nord. Et il souhaite finir en beauté.



Publié 1 juin 2013 à 10h00 — 2 min

Le Karaté, à l'Amicale Jamin, c'est une vraie école de vie.
Les Rois de la Région, rien que cela !
Parmi eux ce Thibault dont l'Union relate par ailleurs l'ambition lors de la coupe de France Zone Nord en juin 3013.

Karaté Amicale Jamin

Rois de la région



Belle prestation des karatekas de Jamin : Mohamed Thiam, Ruddy Degrelle, Thibaut Jérébitz et Pauline Pluchart (en haut) ; Antonin Goncalves, Julien Gohier, Charlélie Lefèvre et Malone Dufourt (en bas).

L'a[illegible]cale Jamin a obtenu d'ex[illegible]nts résultats au championnat de ligue de karaté qui s'est déroulé le 17 février à Châlons.

En catégorie minime masculin, 1re place pour Charlélie Lefèvre (-40 kg) et Malone Dufourt (-45), 2e place pour Antonin Goncalves (-65).

En Junior masculin, 1re place pour Bastien Guibert (-61), Thibaut Jérébitz (-79).

En senior féminin, Pauline Pluchart (-61) est première, tout comme en open. 2e place en senior masculin pour Ruddy Degrelle (-84) et 1re pour Mohamed Thiam (+84).

Enfin, en open masculin, victoire de Thibaut Jérébitz.

Mercredi 6 mars 2013



54 Sports Marne

KARATE / Coupe de France Zone Nord à Reims

« L'objectif c'est le podium »

Le Rémois Thibaut Jerebitz disputer aujourd'hui sa dernière Coupe de France Zone Nord. Et il souhaite finir en beauté.

L'OCCASION est trop belle pour Thibaut Jerebitz. Le karatéka de l'Amicale Jamin Reims sera sur le tatami aujourd'hui à Reté-Tys pour la Coupe de France zone nord avec des objectifs bien en tête : « Je veux faire un podium », déclare-t-il entre deux exercices d'entraînement. « Une deuxième place ça va être dur, il y a du beau monde, mais finir 3e pourquoi pas ».

Thibaut avait déjà fini sur le podium de la compétition il y a 2 ans : « A Paris j'avais réussi à monter sur la troisième marche. L'année dernière ça ne s'est pas fait, on verra ce week-end ».

Tout donner

Le Rémois veut « se faire plaisir » pour ce qui sera sa dernière compétition de l'année : « C'est la fin de la saison, ensuite je pars en études supérieures, je ne serais plus à Reims. Je vais tout donner ce week-end pour bien finir ». « Ça laisse un peu d'appréhension, c'est ma dernière » reconnaît-il. Débarrassé des adversaires qu'il redoute le plus, combattant en zone sud, le jeune homme reste humble à l'égard des autres participants : « Ce sera un tournoi de haut niveau. On ne connaît pas les inscrits, mais je sais que le niveau est très bon surtout en Picardie, je risque de croiser de bons combattants ».

Avec plus de 400 compétiteurs, cette Coupe de France risque d'être vivement disputé. À bientôt 18 ans, Thibaut a déjà presque tout raflé en junior comme en senior où il est régulièrement surclassé : « J'ai remporté les championnats départementaux et régionaux dans les deux catégories ». Mais ce week-end c'est dans sa catégorie d'âge qu'il concourra, cette Coupe de France ne concernant que les minimes, cadets et juniors.

Valentin LIERRE

Un Thibaut Jerebitz (à droite) ambitieux.

Plus de 400 compétiteurs

Le karaté sera à l'honneur ce week-end au complexe R de Reims. Plus de 400 compétiteurs des catégories minim et junior combattront pour la Coupe de France zone nord. Le tatis ne reposeront que sur le combat, pas de kata pour cett festation. Plusieurs champions internationaux seront pré les tatamis tournoi ainsi que de nombreux licenciés de la Début de la compétition aujourd'hui à 9 h 15.

Thibault a quitté Reims pour une carrière dans la Finance Internationale :
Bank of America – Merrill Lynch – Hong Kong.
Il est diplômé de l'Université Paris Dauphine
C'est un vrai sportif : Tir – Karaté – Ironman
Bref, un sportif passé par l'Amicale Jamin.
L'Amicale Jamin : une école de formation pour nos jeunes.
A-t-il gagné le podium en 2013 ? Je n'ai pas l'information.
Jean-Marie Boblique m'a scotché en me donnant l'information sans la moindre seconde de recherche : Non, il n'a pas eu le podium. Ce jour-là, il était beaucoup trop mobile sur ses jambes, pas assez concentré.
Il a fini la compétition N° 4.
Pas si mal.

Amicale Jamin à Bétheny

Un tournoi en hommage au président André Vasseur



L'équipe de Murigny-City a remporté le tournoi de football et le trophée du challenge Fabrice-et-André-Vasseur.

Dimanche 30 juin, comme chaque année, la municipalité de Bétheny prêtait ses installations du stade Caillot à l'amicale Jamin pour son tournoi de pétanque et de football. Un hommage ému a été rendu, en présence de sa femme Huguette qui a repris la présidence de l'Amicale, à André Vasseur, décédé récemment et qui a été un président apprécié pendant 40 ans.

L'Amicale Jamin, une des plus anciennes de Reims, compte plus de 1 000 adhérents auxquels elle propose de nombreuses activités sportives et ludiques. Centenaire depuis maintenant onze ans, elle occupe une place importante dans la vie associative de la ville et a su au fil des années cultiver un esprit sportif et convivial qui a fait sa renommée. Le challenge 2013 a pris le nom de challenge Fabrice-et-André-Vasseur, en l'honneur du président Vasseur et de son fils, décédé accidentellement.

En présence de Chistine Michel, déléguée aux sports de la Ville de Reims, de Jean-Louis Cavenne, maire de Bétheny, de Jean-Pierre Bartholomé, élu de Bétheny et vice-président de l'Amicale Jamin, d'Alain Baudson, conseiller chargé du sport et de Jean-Michel Pinot, chargé de la communication sur Bétheny, le trophée portant ces deux noms a été remis à l'équipe gagnante, celle de Murigny-City, qui a remporté une finale âprement disputée contre l'équipe senior de l'Amicale. Aux vainqueurs enthousiastes et aux joueurs des dix équipes engagées, Jean-Louis Cavenne a rappelé que dans un tel tournoi, « *on vient d'abord pour s'amuser* » et Christine Michel, elle-même sportive, que le sport, c'était aussi « *apprendre à perdre* ». Une belle leçon qu'aurait approuvée André Vasseur.

De nombreuses coupes offertes par les villes de Reims et de Bétheny récompensaient tous les participants à cette belle journée, qui a bénéficié d'un temps très agréable et d'une ambiance particulièrement amicale, à la grande satisfaction de tous.

www.lunion.presse.fr Mercredi 24 juillet 2013

Dernier hommage au Prédisent André Vasseur avec ce tournoi de football, challenge Fabrice et André Vasseur organisé fin juin 2013 à Bétheny.

L'équipe de Murigny a remporté le tournoi dédié à André essentiellement.

Les années Huguette

Avant d'aborder les années Huguette, je souhaite lui rendre l'hommage d'un Responsable de section en recherche de locaux.
Le responsable de la section Bridge vient la voir en septembre 2021. Il est à la recherche de locaux pour sortir d'une situation précaire et révocable annuellement, dans des locaux paroissiaux.
Que c'est dur dans notre ville de Reims pour trouver un hébergement stable.
Huguette m'a reçu avec gentillesse et nous avons convenu d'une réponse avant la fin de l'année 2021.
J'ai repris contact en février 2022 et une douche froide m'attendait.
« Vous deviez me rendre réponse avant le 31 décembre ». Pour autant, Huguette n'était pas hostile au dialogue et a présenté notre projet au bureau de l'Amicale Jamin qui a accepté de recevoir notre délégation.
Notre projet a été accepté dans ses moindres détails, notamment, une occupation maximale des locaux qui correspondait exactement à nos besoins. Bref, après validation de notre section par le Comité Directeur (ce ne fut pas simple m'a-t-on rapporté, mais l'important est le résultat), nous sommes arrivés à l'Amicale Jamin en septembre 2022, nous installant comme dans des pantoufles dans des locaux plus que confortables.
Et notre relation avec Huguette a rapidement été excellente.

Mais, nous n'en sommes pas là, puisqu'elle devient présidente en janvier 2013 et que le Bridge, dans sa forme actuelle, n'arrive que le 1er septembre 2022.

Revenons vite à cette fin d'année tragique : 2012.
La tâche d'Huguette débute le 17 décembre 2012, puisqu'elle préside le Comité Directeur en qualité de présidente par intérim.
Ce Comité Directeur prépare l'Assemblée Générale.
Daniel Lacomblez a fait part de la lettre de démission de Yannick.

L'Assemblée Générale 2013 n'évoquera à aucun moment ce changement de cap.

Nouveau Président ? Nouvelle Présidente ?

L'A.G. a approuvé des comptes étourdissants : 12476,28 Euros d'excédent !

Une telle gestion permettait largement de payer les charges sociales des salariés de la gymnastique en vue de leur garantir une vraie couverture sociale.

Mais l'heure n'est plus à Yannick.

Le dernier Comité Directeur auquel avait participé André avait décidé que Jean-Pierre Bartholomé présiderait l'A.G. 2013 s'il en était d'accord. Il est probable qu'il n'a pas été d'accord.

En effet, c'est Huguette qui a présidé l'Assemblée Générale de janvier 2013.
L'Union fait compte rendu de cette A.G. sans André, la première depuis 40 ans.

Conclusion

L'année 2012 est terminée, malgré les difficultés rencontrées (démission du co-président mi-octobre, et surtout décès du président le 16 novembre), nous nous devons de continuer le travail effectué pendant 40 ans par André. Une réorganisation sera nécessaire, André avait un projet et nous le mettrons en place dès que possible.

Nous devons continuer de rendre accessible les activités de Jamin à tout le monde aussi bien le sport que les activités ludiques.

Nous devons continuer et même renforcer le lien avec les écoles maternelle et primaire de Jamin.

Il nous faudra un mode de fonctionnement certainement un peu différent, afin que le nouveau Président ou la nouvelle Présidente ait un travail moins contraignant. Des évolutions doivent être réalisées vers davantage de collégialité dans les prises de décision et dans la répartition des tâches. Tous ensembles nous pouvons aller de l'avant et continuer le travail qu'André nous a laissé en héritage.

Ce compte-rendu a été réalisé par une commission avec les vices présidents, le trésorier et le trésorier adjoint, les secrétaires et quelques membres du comité.

Avant de passer au vote, nous vous invitons à poser des questions, à exposer des points de vue, à émettre des critiques, à faire des suggestions Nous vous passons la parole

Le collectif de travail, le 18 janvier 2013

Amicale Jamin

Faire vivre l'héritage laissé par André Vasseur

Selon l'ordre établi, l'Amicale Jamin a ouvert son assemblée générale par un hommage aux disparus de l'année 2012 : Juanita Reinert, Michèle Crapart, Madeleine Saladé, Bernard Hass, Jean Garnotel, Marcel Hanesse, Jacqueline Chauveaux, Anthony Potdevin... Cette longue liste de peines subies s'est refermée, en ce mois de janvier 2013, avec le nom d'André Vasseur, *« celui qui a mené de main de maître l'Amicale depuis quarante ans, ne cessant de la développer, d'en favoriser le rayonnement bien au-delà du quartier »*.

La minute de silence observée a été lourde de tristesse que chacun s'efforçait de contenir, pour ne pas affecter davantage son épouse Huguette qui occupait à la tribune son siège de président avec courage et dignité, *« mais de manière transitoire »* a-t-elle précisé.

Davantage de collégialité

Le bilan des activités de l'année écoulée a été lu, sans omettre toutefois les difficultés rencontrées, à commencer par la démission du co-président, Yannick Duchatel : cette formule de présidence à deux avait été ratifiée à l'unanimité lors de l'A.G. 2012, à la demande d'André Vasseur, qui, sans doute, pensait alors à l'avenir. Mais la formule n'a pas été une réussite. Par ailleurs, la maladie contre laquelle André luttait avec panache depuis des années a finalement eu raison de lui et elle l'a emporté le 16 novembre dernier.

Le bureau directeur, convaincu qu'il fallait continuer *« à rendre accessibles les activités à tous, aussi bien le sport que les activités ludiques, à renforcer le lien avec les écoles jamin »* avait rédigé la conclusion de cette assemblée en rappelant qu'André Vasseur avait un projet et qu'il sera mis en place le plus tôt possible mais avec un mode de fonctionnement différent puisqu'il évoluera *« vers davantage de collégialité dans les prises de décisions et dans la répartition des taches. Tous ensemble, nous pouvons aller de l'avant et continuer le travail qu'il nous a laissé en héritage »*.



Emotion contenue par toutes les personnalités.

Avec émotion, les personnalités en tribune (représentants de l'Usep et du comité départemental de Sports pour tous, Jacques Laurent, président de l'Office des sports, l'adjointe Christine Michel pour la Ville avec Serge Escoute), toutes avaient des souvenirs personnels d'André Vasseur à évoquer, au travers de sa vie et de ses actions : *« Un patrimoine et des valeurs à conserver... Cette amicale du XXIe siècle, votre amicale, est capable de s'adapter : vous pouvez être assurés de notre soutien logistique »*.

L'assistance a applaudi mais les visages étaient graves et les yeux souvent humides...

Il sera procédé prochainement à l'élection d'une présidente ou d'un président par le comité directeur.

Une Amicale bien vivante
Une Amicale bien gourmande comme l'indique ce qui suit.

Vins, chocolats, mariage réussi sous la houlette de Geoffrey : « des accords pas cloches du tout ».

Un joli titre en période Pascale.

NOTRE RESPONSABLE DE L'ŒNOLOGIE EN PLEINE ACTION

Plaisirs gourmands

Champagnes et chocolats : des accords pas cloches du tout !

L'association du champagne et du chocolat a été longtemps un tabou, voire une hérésie. A l'occasion des fêtes de Pâques, où l'offre de ganaches est variée, retour sur une expérience menée autour de cet accord gourmand, avec modération bien sûr.

Geoffrey Orban est un aventurier de l'analyse sensorielle. Titulaire d'un master en œnologie des vins de champagne, expert des terroirs et des harmonies culinaires, il aime l'audace, l'expérimentation et le partage. Il met depuis longtemps un malin plaisir à sortir des sentiers battus pour élargir la palette des associations entre mets et champagne. L'initiative conduite avec les champagnes Henriet-Bazin, à Villers-Marmery, témoigne de ses richesses initiatiques. « *Comment associer des chocolats avec des champagnes, sans se tourner obligatoirement vers des vins plutôt doux comme l'extra-dry, le sec, le demi-sec ou le doux ? Comment le faire avec des champagnes aux goûts variés, peu dosés, issus du Chardonnay, ou des rosés ?* s'interroge Geoffrey Orban. *La recherche des harmonies culinaires est de ne pas s'interdire la recherche de nouveaux plaisirs.* » Six cuvées et une multitude de petits dés de chocolats concoctés par Emmanuel Briet et Xavier Thibaut (Epernay et Pierry) servaient à l'expérience. Quatre heures suffiront à étudier le « *fonctionnement des accords* ». Ceux des chocolats délicatement aromatisés avec du citron, du basilic, de la vanille, de la framboise et des pétillants noirs avec la gamme des cuvées Henriet-Bazin : Grand Cru de Noirs, Grand Cru Rosé, Brut Nature, cuvée Marie-Amélie 2008 ou carte d'or. Sans oublier quelques perles de la vinothèque de cette maison familiale.

30% de réussite absolue

L'exercice est particulier. Il faut incorporer le dé de chocolat dans la bouche, le mâcher, le désintégrer puis prendre le champagne. La seconde étape consiste à laisser les aliments et le vin effervescent se rencontrer intimement durant 5 à 6 secondes avant de laisser l'ensemble se tapisser puis se fondre dans la bouche. C'est le moment béni de la rencontre sensorielle, moment d'extase, de plaisir ou de doute... La massification donne des résultats variés. De l'onctuosité, des notes iodées, torréfiées, une salinité naturelle. Les accords fonctionnent à merveille avec le chocolat au basilic, celui au citron et à la framboise et la ganache du Pérou. L'accord est moins convaincant avec la vanille et le Grand Marnier. Les dosages



Pour tester les accords, il convient de respecter une certaine procédure. © DR

du champagne jouent leur rôle, les cépages aussi, comme les vieillissements. On trouve naturellement un bel équilibre entre le rosé et le chocolat à la framboise. Onctuosité et fraîcheur s'équilibrent. Conclusion de cette expérimentation ludique et gourmande : il existe des harmonies champagne et chocolat très abouties et parfois insolites. « *Il ne faut cependant pas oublier que certaines associations sont moyennes, peu ou pas satisfaisantes. Ainsi, sur les 36 tests effectués 12 se sont révélés médiocres, 8 moyens, 4 intéressants mais non aboutis mais 11 fonctionnent très bien, soit 30% »*, résume l'animateur de cette séance.

C'est Huguette qui devient Présidente de l'Amicale Jamin lors du Comité Directeur du lundi 28 janvier 2013.
Elle est entourée d'un bureau dense avec cinq vice-présidents, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, trésorier adjoint.
A noter à la lecture du compte rendu du Comité Directeur qu'Huguette est à la fois Présidente et Secrétaire Générale[10].

Les sections exposent leurs problèmes du moment. Par exemple, le futsal féminin est en difficulté. 4 filles seulement sur 11 se présentent en compétition. C'est bien mal engagé.
Le tarot déplore la baisse de fréquentation.
La gymnastique a du mal à recruter un animateur de zumba.
Le karaté tire son épingle du jeu.
L'aïkido fait son apparition.
Le badminton est premier au championnat Ufolep
Pyramide tourne au ralenti cet hiver.
La broderie va organiser une exposition.
L'œnologie a fait des adeptes.

Noté dans le C.R. : la présidente demande l'autorisation d'acheter un dévidoir à papier essuie-mains pour les toilettes. Accordé. Ouf !

Lors du Comité Directeur du 6 mai 2013, nous retiendrons que la maison tourne bien.
1022 adhérents à cette date. Un déficit sur la gestion en cours (8879,11 Euros). Rien d'alarmant. Ce n'est pas du relâchement après la disparition d'André. C'est juste un point intermédiaire arrêté à fin avril (Rappel : les comptes de l'Amicale sont arrêtés chaque 31/12).

Le Comité Directeur du 23 septembre montre une Amicale sereine, forte de 19 sections.
Les comptes ne sont plus dans le rouge (Excédent à date de 14155,09 Euros).
Le décompte final des adhésions s'est établi en fin d'exercice à 1029.

Huguette a les choses en main et déroule le calendrier traditionnel. Le dernier Comité Directeur de l'année 2013 se réunit le 2 décembre et prépare la prochaine A.G.
Quelques évolutions au sein du Comité Directeur avec la disparition de la section « Futsal ».
Manuel fait le point trésorerie avec un excédent qui se stabilise à 4215,26 Euros.

Dans la série des paradoxes, L'Amicale Jamin organisera le 12 janvier 2014 à René Tys la finale[11] de la coupe de France de Futsal pour laquelle l'Amicale est qualifiée.
La section disparaît, alors que la Coupe de France est en ligne de mire. Bizarre !

[10] Réflexion personnelle de l'auteur : n'est-ce pas trop ce cumul ?
[11] Il s'agit modestement de la finale Régionale

Huguette est honorée en décembre 2013 de la Médaille de la Ville de Reims décernée aux bénévoles qui rendent d'éminents service aux rémois dans le cadre de la vie associative. Elle l'accepte pour l'Amicale Jamin et pour André qui s'est dévoué pendant des décennies au service de l'Amicale Jamin.

REIMS 13

DISTINCTION

Des actes et des médailles

Professionnels ou bénévoles, ils consacrent une partie de leur vie à rendre des services aux Rémois ou à faire briller l'image de leur ville. Cela méritait bien une médaille.

Les récipiendaires

L'année 2014 débute logiquement avec la traditionnelle Assemblée Générale. C'est la première dirigée par Huguette, Présidente désormais, puisque élue au début de l'année 2013. Elle vient rendre compte de sa première année de mandat.
Elle le fait en s'entourant de son « staff » composé d'une Présidente, de cinq vice-présidents, de deux secrétaires et de deux trésoriers, ce dernier poste distinguant un titulaire et un suppléant. Gérer le nerf de la guerre est une fonction qui repose sur une organisation bien structurée des attributions. La présence d'un trésorier adjoint implique que la répartition des tâches soit bien précise.
Dans ce bureau, un dernier nom « Fabrice Rouvroy », membre du bureau sans attribution.

De l'aveu même de la Présidente, ce bureau ne s'est jamais réuni officiellement, mais des discussions informelles ont permis de prendre des décisions lors des permanences du lundi qui sont toujours bien fréquentées par les responsables des sections.
C'est le mode de fonctionnement qui perdure jusqu'en 2026 et qui donne satisfaction.
De fait, chaque lundi en fin d'après-midi, la permanence, c'est la réunion du bureau quasiment au complet. C'est aussi la ruche qui bourdonne de ces ouvrières habiles à animer, faire vivre l'Amicale Jamin. Merci à tous les membres du bureau qui veillent ainsi sur le fonctionnement harmonieux de l'Amicale Jamin.
Des discussions s'y engagent, des décisions peuvent y être prises.
Le Comité Directeur valide naturellement l'ensemble des décisions.
Une gestion tout en souplesse s'organise ainsi.
Le principe de l'adaptation permanente à l'événement prend le pas sur un formalisme bureaucratique lourd. C'est une belle preuve de vie pour l'Amicale Jamin. Mais …

Le formalisme bureaucratique n'est pas bien loin puisque l'Amicale comprend alors un Comité Directeur de 27 membres titulaires et 7 suppléants. Les plus petites sections ont un représentant ; les plus importantes ont deux représentants.
Le Comité Directeur s'est réuni trois fois dans l'année. Ses réunions sont toujours le reflet d'une activité bouillonnante et ont un côté « incubateur d'idées neuves ». La force de Jamin tient beaucoup dans cet esprit de perpétuelle remise en cause de l'existant.

Huguette peut présenter un bilan positif et afficher sereinement un effectif qui tourne autour de 1000 adhérents. 1022 au 31/12/2013. La ligne de flottaison de l'Amicale Jamin est à hauteur de 1000.

Ce n'est pas un objectif en soi, puisque 1000 n'est jamais que 999 + 1. Mais ce niveau est un beau résultat pour une Amicale active, dynamique, qui repose entièrement sur le bénévolat des responsables du Bureau et du Comité Directeur.

C'est une grande différence avec les maisons de quartier qui fonctionnent d'abord et avant tout grâce à des équipes de salariés qui se nomment directeur, directeur-adjoint, secrétaires, animateurs, etc … et qui coûtent (en salaires et charges de fonctionnement) aux contribuables de la Ville de Reims infiniment plus que l'Amicale Jamin en Subvention d'exploitation.

Et puis, Jamin, c'est une longue histoire. Nous le savons tous.

Huguette évoque nos locaux et remercie la mairie de Reims qui valide année après année notre organisation, notre occupation des locaux, notre dynamisme dans l'offre de sections et d'activités. Elle indique que nous organisons plus de 60 heures d'activités variées dans nos locaux.

Huguette mentionne l'attention toute particulière de l'Amicale au respect des statuts en ce qui concerne le soutien à l'École Jamin (a. 2 des statuts : l'Amicale Jamin a pour but de soutenir et prolonger l'action éducative de l'école publique Jamin).

Les activités des sections sont examinées à la loupe durant l'Assemblée Générale. C'est un exercice auquel se joignent les responsables de section : 17 sections, rythme de croisière.

Il est noté la disparition de la section Scrabble, l'apparition de la section jeux de société et le pressentiment que l'activité Scrabble va pouvoir reprendre prochainement.

Deux sections sont hyper dynamiques en ce qui concerne les effectifs : 380 pour la gymnastique et 182 pour le Badminton.

Plusieurs sections ont de brillants résultats :
Karaté : des champions en quantités : département, ligue, coupe de France. J.M. Boblique se distingue en coupe de France des vétérans corpo, Nicolas Étienne en championnat de France vétérans. Le Karaté Jamin, c'est toujours un bon cru.
Basket : des places honorables en championnat UFOLEP
Badminton : C'est d'abord un loisir, mais c'est également une discipline avec des compétitions UFOLEP avec de beaux résultats tant chez les dames que chez les messieurs, et même en double mixte.
Football : résultat honorable, avec « maintien »
Futsal : 2ème du championnat excellence
Tennis de Table : Classement de qualité avec des montées en perspective. Des résultats individuels de qualité (Vincent Ricatte, Laurent Jobert).
Jeu de dames : Fidel Nimbi est déjà, pardon, toujours, en compétition internationale avec les résultats que nous connaissons puisque en 2025, il tient toujours le haut de la rampe.
Pétanque : Florine Gay se distingue.
Pyramide : section qui termine 4ème/60 en classement national des clubs. C'est d'abord une activité « plaisir-loisir » pour les joueurs qui ne participent pas tous aux compétitions, loin de là.
Fléchettes : petite section qui peine à se développer
La randonnée pédestre se réunit un dimanche sur deux le matin.
Aïkido : seconde saison prometteuse
Jeux de cartes : la dénomination fait un peu « fourre-tout ». On y pratique le tarot, la belote dans un esprit festif. Pas de compétition, mais de la vie.
Broderie : c'est l'art de la déco et de la table qui domine, et l'art de la convivialité qui s'invite aux rencontres.
Œnologie : Beaucoup de succès, beaucoup de sérieux. Geoffrey a un côté enivrant. On a plaisir à l'écouter, à le déguster. C'est une section où l'art de la table se conjugue également avec les vins dégustés.

Gymnastique : l'activité est débordante et si l'on pouvait repousser les murs, on pourrait ouvrir de nouveaux créneaux.
Jeux de société : C'est une nouvelle activité qui ne demande qu'à se développer.

En marge, il ne faut pas oublier
Le Tournoi André et Fabrice Vasseur en football. Tournoi pluvieux cette année
Le Tournoi Pyramide remporté par une saint quentinoise dans la catégorie « passionnées »
C'est une équipe de Dijon qui a gagné en catégorie « dilettante »
Les noms sont évocateurs et permettent d'indiquer que l'on ne se prend pas au sérieux mais que l'on y exerce une activité plaisir.
Le Tournoi Tarot[12] a rassemblé 56 participants. Il a permis de reverser 1150 Euros à l'A.F.M.[13] Merci aux organisateurs et au soutien des grandes causes médicales.
Les Tournois Pétanque : trois cette année 2014 avec de nombreuses équipes qui ont convergé vers nos terrains.

Cela fait beaucoup de compétitions et c'est un grand bonheur pour Huguette d'énumérer cet ensemble d'activité, de résultats. L'Amicale continue à vivre. C'est essentiel à sa vie.

L'année 2014 reste une année conforme à l'esprit de l'Amicale Jamin : qualité, convivialité, dynamisme.

[12] Déjà évoqué en final de l'époque d'André
[13] A.F.M. Association Française contre les Myopathies. À l'époque, Georges Desuage, amicaliste accompli souffre de cette maladie dégénérative. Sa santé empire d'année en année. En 2025, la section Bridge a organisé une journée A.F.M. Olivier Brzychcy est aujourd'hui un amicaliste « Bridge Des Copains » atteint de cette maladie pour laquelle chaque année, les français sont mobilisés au travers de l'opération Téléthon.

2015 débute avec une assemblée qui accueille Arnaud Robinet, jeune maire de Reims élu l'année précédente. Il doit prendre le pouls du milieu associatif et Jamin lui montre un excellent dynamisme, des sections florissantes et ce flirt permanent avec le millier d'adhérents.

À cette occasion, Huguette dresse le rapport moral de l'Amicale Jamin, cette association centenaire qui se porte bien.
L'Amicale affiche un nombre d'adhérents qui tourne toujours autour de 1000. Huguette note un léger effritement à 963 adhérents au 31/12/2014, en baisse de 6% par rapport à l'an passé.

L'Amicale Jamin rassemble 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes. La section gymnastique de 380 adhérents, … adhérentes devrait-on dire fait basculer la statistique générale pour afficher une Amicale Jamin à dominante féminine.
Ce sont 75 % de rémois auxquels on peut ajouter 11 % d'habitants d'autres communes de Reims Métropole[14].
La ville permet à l'Amicale Jamin d'être signataire de cette convention originale entre l'Académie, la Ville et l'Amicale. C'est une convention qui est renouvelée d'année en année et permet à l'Amicale Jamin de développer des activités ludiques dans les anciennes salles de classe, mais aussi de la gym, du karaté, du tennis de table au travers de 60 heures d'occupation par semaine. L'Amicale est également amenée à louer des créneaux d'occupation dans différents gymnases municipaux.
La ville de Reims entretient avec soin ses locaux, nos locaux et la Présidente de l'Amicale s'en réjouit.

S'il est un brin attentif, le Maire sait que l'Amicale Jamin lui coûte probablement 20 à 50 fois moins cher qu'une Maison de Quartier. Oui, chez nous, c'est bénévolat à gogo. Et, pour les finances locales, c'est plus rigolo.

Huguette Vasseur indique également à notre Maire néophyte que nos activités se déroulent aussi dans d'autres lieux : gymnases Courcelles, Maryse Bastié, Saint Exupéry, René Tys, Desbureaux, La Neuvillette. Nous louons l'ensemble de ces locaux à la Ville de Reims, de même que le boulodrome et le terrain de foot des Églantines.
Huguette note que l'Amicale a rencontré des difficultés avec l'installation de caravanes sur le terrain des Églantines. Oui, …. Déjà en 2014, les terrains étaient régulièrement envahis.
Nous avons trouvé des palliatifs coûteux à Écueil et au CREPS pour faire face.

Huguette a vanté notre site Internet[15] qui avait alors déjà reçu 50 000 visiteurs depuis sa mise en ligne. Le webmaster Gilles Chireix est remercié à cette occasion.

Le site internet existe, mais l'Amicale poursuit sa communication écrite sous la forme d'un bulletin d'actualités (8 en 2014).

[14] Le Grand Reims viendra bien plus tard dans les mille-feuilles administratif auquel nous ne comprenons pas toujours tout : ndlr
[15] Celui que nous venons de remplacer

Le dépliant annuel ou flyer indique tous les renseignements pratiques quant à nos activités et leurs horaires. Il est distribué largement.

Huguette évoque également la presse locale qui ne diffuse pas toujours nos informations (sic : « l'Union ne faisant pas paraître toutes les informations que nous leur communiquons »)[16]

La permanence du lundi soir est évoquée comme une excellente courroie de transmission et de distribution de l'information.[17] C'est une pièce essentielle pour que la magie du puzzle de 17 activités qui n'ont pas toujours de lien véritable entre elles soit parfaite.

Les liens avec l'école sont évoqués avec force en présence de notre vice-présidente et directrice, Xavière Quentin avec laquelle la collaboration est belle à vivre.

Chacune des sections évoquera son rythme, ses résultats et c'est une longue soirée de découverte pour le jeune Maire de Reims.

Huguette achève son rapport moral en évoquant la contribution de l'Amicale Jamin à la vie locale : « faites du sport », « tremplin sport », « forum des associations ».

Elle ne résiste pas à indiquer la stabilité de nos cotisations que l'Amicale espère continuer à maintenir à un niveau aussi bas que possible au nom de l'inclusion de tous pour ses activités ludiques et sportives. Cela dépend notamment de la subvention de la ville de Reims. Huguette ne perd pas le Nord, … surtout en présence de Monsieur le Maire.

En effet, le rapport financier révélera une situation d'équilibre presque parfait, mais forcément fragile. L'Amicale Jamin achève l'exercice 2014 avec un excédent de 150,23 Euros pour un total de recettes de 94 772,93 Euros, et donc de 94 622,70 Euros de dépenses.

L'Amicale a reçu une subvention de la ville de Reims (14 300 Euros). C'est alors indispensable pour l'équilibre de l'association. 14 300 Euros … par rapport au coût de fonctionnement d'une Maison de Quartier. L'Amicale Jamin, c'est du bonheur pour les Finances Publiques.

La tradition fait que le verre de l'amitié sera constitué de bulles champenoises dégustées autour de la galette. C'est une constante depuis tant d'années.

[16] Nous cherchons toujours à faire difuser nos informations par le Journal L'Union. Ce n'est pas toujours simple en 2026.

[17] N'hésitons pas à affirmer que la permanence du lundi soir équivaut à la courroie de distribution du moteur de la voiture : quand elle lâche, rien ne va plus.

Le Comité Directeur reprend sa course pour cadrer au mieux l'ensemble des activités et faire vivre l'esprit Jamin.

Le Comité Directeur a élu à l'unanimité sa présidente. Le P.V. de la réunion note ceci : « il n'a pas été jugé utile d'élire un bureau, la permanence du lundi devant suffire à régler les problèmes éventuels entre deux réunions de comité ».

Au 23 février 2014, l'Amicale compte déjà 883 adhérents. C'est prometteur.
Gymnastique (357) et Badminton (140) arrivent en tête, rythme habituel.

Le Comité Directeur se réunit en mai (18 présents, 6 excusés, 3 non excusés).
Le P.V. note « le quorum étant atteint, le comité peut délibérer ». Le quorum statutaire est souple puisque la présence du tiers de ses membres est nécessaire. Cela évite d'avoir à reconvoquer l'instance au cas où un absentéisme se ferait jour.
Se retrouver avec les 2/3 du Comité est le signe d'une association qui va bien.

La réunion s'achève avec des remerciements et un souhait de bon anniversaire à Muriel Rieg. Huguette la remercie pour sa gentillesse et sa disponibilité. Elle vient de remplacer Évelyne durant son congé, et … surtout pour nous qui connaissons la suite, elle va s'investir pendant 10 ans dans la responsabilité de la section, responsabilité qu'elle partagera longtemps avec Huguette.

Chacun se souvient d'Huguette présente à la porte de la grande salle et vérifiant avec assiduité que les présents sont bien des adhérents à jour de leur cotisation. Quand on est 358 au sein de la Section, mieux vaut être vigilant.

Huguette réunit à nouveau le Comité Directeur en septembre. Après les vacances, tout va bien.
Le compagnon de Raymonde Noël a remis en état toutes les chaises et les tables. Huguette souhaite mettre à jour le site internet et demande aux sections : « merci de me fournir les informations et changements »[18].

J'ose affirmer ici que Huguette ne prenait pas le problème dans le bon sens. Ce n'est ni à la Présidence, ni au Bureau, mais bien à chaque responsable de section de penser à mettre à jour ce qui concerne sa section.
C'était important en 2015. C'est fondamental en 2026.

Les sections doivent rendre compte mais aussi vivre par elles-mêmes et il faut éviter toute main mise.

Fin 2015, le 21 novembre pour être précis, l'Amicale organise un Loto.

Sincèrement, en lisant les documents soit je me suis assoupi, soit il n'y avait aucune référence à ce Loto et je penche pour cette deuxième solution.

[18] Y a-t-il eu un résultat ?

C’est en consultant un classeur d’archives que mon attention a été attirée par une rocambolesque histoire autour d’un chèque sans provision.

Un chèque de 40 Euros émis par un aubois a été refusé au paiement au motif : « opposition sur chèque – vol ». Le CRCA Nord Est a refusé ce chèque qui avait été volé à un habitant de Piney.

L’affaire n’est pas conséquente, même si elle est désagréable, surtout dans une structure qui connaît par ailleurs d’autres vols.



Il y a clairement un ou des loups dans la bergerie, qui n’hésitent pas à utiliser des chèques volés pour participer à une fête foraine, le Loto de l’Amicale Jamin.

40 Euros = 14 cartons et pas mal de chances de repartir avec le téléviseur en ayant acheté les cartons avec un chèque volé.

Quel plan médiocre !

Dépouiller l’Amicale Jamin avec un chèque volé.

La Gendarmerie va enquêter et l’Amicale sera sollicitée, en 2015, il y a maintenant 10 ans pour « fournir, si possible en format dématérialisé, la liste des personnes faisant partir de l’Association Amicale Jamin »
L’Amicale disposait-t-elle dès 2015 de fichiers Excel au bon format. Si c’est le cas, les croisements avec des individus déjà connus avec les services de police est plus facile.

Si l’Amicale a fourni une liste papier, que de temps passé en mode « aiguille dans une botte de foin » pour détecter la brebis belliqueuse.

Les documents retrouvés n’en disent pas davantage, mais la scène est cocasse. On voit une tablée de gendarmes en train de dépouiller les 1000 adhérents de l’Amicale Jamin, à la recherche du loup. De Funés et ses gendarmes ne sont pas loin.

Est-ce là l’origine de l’expression : « avoir vu le loup ».

Toujours est-il que l'Adjudant-Chef commandant la brigade de gendarmerie de proximité de Loivre a instruit le dossier.

Je ne dispose pas d'autre information, et notamment : qui serait le loup ?

Nous espérons qu'aujourd'hui, la bergerie Jamin est bien gardée.

L'Assemblée Générale se réunit janvier 2016.

D'emblée Huguette mentionne une année 2015 forte en événements tragiques.
En effet, la liste des décès est longue et Huguette demande à l'A.G. une minute de silence en mémoire de ces personnes qui ont participé et souvent animé nos sections durant de longues années. Le lecteur a posteriori de cette liste trop longue note le décès de Anaëlle, 22 ans ; mais aussi la disparition brutale de Monique, responsable du Tarot qui jouait le 9 septembre et décède le 11 septembre. 11 septembre[19] : date tragique pour le monde.

Le même lecteur a posteriori note que la fonction « copier-coller » est vraiment de mise dans le rapport moral.

Ceci peut parfois expliquer cela : « pourquoi venir à l'A.G. de l'Amicale si j'y entends exactement les mêmes phrases que l'année précédente ? »

D'ailleurs, le Maire n'est pas venu. Il devait pressentir que le rapport moral n'aurait pas varié d'une virgule d'une année à l'autre.

Ou bien, y a-t-il un « bug » dans le classeur des délibérations essentielles à la vie de l'Amicale Jamin ? Nous aurons l'occasion d'en reparler par la suite.

Ces boutades étant mises de côté, l'Amicale se porte bien. Il n'y a pas de vrai problème à appréhender, à aborder.

Les 17 sections présentent leur activité, leurs résultats. Cela donne un peu de couleur à l'A.G. au travers des courtes interventions qui ont toutes reçu l'aval de la Présidente, ne le perdons pas de vue.

Son argumentaire est crédible : « donnez-moi le texte de votre intervention, c'est pour le compte-rendu ». Elle ne dit jamais « donnez-moi votre commentaire pour que j'en connaisse la teneur ». Mais ? On ne sait pas, … et on ne veut pas savoir.

Huguette indique que l'Amicale a tenu un stand sur le marché Jean Jaurès le dimanche 22 novembre 2015 sur demande du conseil de quartier. Objectif : nous faire connaître mieux. La démarche est loin d'être inintéressante à un moment où les effectifs se compriment un peu : 927 en fin d'année 2015.

Le Rapport Financier n'est pas joint, mais nous faisons confiance à notre Trésorier d'alors devenu Président d'aujourd'hui.

Que le rapport ait été bon, nous n'en doutons pas. Qu'il ne soit pas présent dans les archives des comptes rendus des Comités Directeurs et des Assemblées Générales, c'est dommage.

[19] 11 septembre 2001 : attentat sur les Twin Towers de Ne New York

Le rapport mentionne ceci : « L'assemblée a approuvé à l'unanimité le rapport d'activité et après avoir entendu le rapport des vérificateurs des comptes lu par Pascale Kolodziejczak, rapport préparé par nos deux vérificateurs des comptes, absent pour raisons familiales a approuvé le rapport financier. »

En cherchant bien, Manuel avait présenté les comptes lors du C.D. du 5 octobre 2015.

Non seulement, c'est « clean » mais c'est super positif. De là à penser que l'Amicale a omis un compte de résultat flatteur (14690,74 Euros de bénéfice affiché au 5 octobre 2015), il y a un pas que nul n'oserait franchir. Un pas, que dis-je, un fossé.
Enfin, les comptes du 4 octobre sont toujours flatteurs. Les cotisations viennent de rentrer à plein et les dépenses ne sont pas toujours engagées ou payées pour le fonctionnement des sections.

Vous pouvez me croire. Un P.V. d'A.G. auquel manque une pièce et l'auteur de ces lignes se met à gamberger.

Dans sa conclusion, Huguette indiquait « l'Amicale se porte bien, je suis aidée par l'ensemble du comité ».

Plus loin « Juste pour information, l'Amicale Jamin a eu un contrôle URSSAF. Nous n'avons pas eu de remarque, tout « était exact. Merci à Manu. »

Les leçons de Yannick ont porté leurs fruits, et c'est tant mieux.

La page se termine par ces mots :
« Maintenant passons au rapport financier présenté par Manuel Gagneur ». Ouf, l'honneur est sauf.
Reste que dans le classeur à anneaux, ledit rapport a disparu.

On est en règle avec l'URSSAF, les comptes sont positifs, la Trésorerie est en bonne forme.

L'A.G. s'est achevée par la galette des rois et le vin d'honneur. Les traditions sont respectées.

Le premier Comité Directeur a lieu le 22/02/2016.

Solennité oblige, c'est le doyen d'âge qui préside la séance (Serge Saladé) jusqu'à la réélection de la Présidente, unique candidate : Huguette Vasseur est réélue à l'unanimité.

Sa première intervention est pour déplorer des vols au sein de l'Amicale Jamin, notamment de cadeaux pour le loto. Non seulement une brebis galeuse était venue avec un chèque volé, mais en plus, elle avait volé des cadeaux du Loto.

C'est toujours un moment détestable pour une Présidente de constater que le cœur du système pourrait être gangrené par des vauriens qui dépouillent l'Amicale.
Oui : vols sans effraction effectués dans la nuit du 4 au 5 février 2016, peu de temps après la dernière A.G.
La Police est intervenue.
Des lots pour le loto, plusieurs chronomètres, des armoires vidées, le bureau mis sens dessus dessous, des carreaux cassés.
Le compte rendu note bizarrement : « rien n'a été volé hormis quelques centimes ».
La traduction est : « les voleurs n'ont pas trouvé d'espèces ». Là encore, merci Manu.

« À noter qu'il a été trouvé dans le réfrigérateur du bureau trois bouteilles de vin dont nous ignorons la provenance »
L'histoire ne dit pas si elles étaient entamées. Étaient-ils trois voleurs, ayant chacun sa bouteille, se régalant peut-être au goulot. Y a-t-il une bouteille à moitié pleine, une autre à moitié vide ?

Cela étant, c'est plus que perturbant et franchement inacceptable dans le monde associatif et du bénévolat.

La ville a fait rapidement le nécessaire pour remplacer les vitres cassées, réparer, changer les serrures, et la Présidente va assurer le contrôle des clés à l'avenir ainsi que du matériel en prêt.

Les sections ont ensuite la parole comme lors de chaque comité directeur.

Le Comité Directeur de février s'achève sur une demande de création de section : 'tango argentin »

Le Comité Directeur se retrouve le 17 mai.

Le football est en cours de fusion avec La Neuvillette. La section foot-ball disparaît de l'Amicale Jamin.

Le Tournoi Pyramide utilisera la grande salle les 11 & 12 juin.

Le responsable de la section tennis de table, Nicolas s'interroge sur le sujet ci-après : « doit-on garder le robot ? »
Dès 2016, la robotique pose question, débat. Si les joueurs ne veulent pas du robot, Nicolas se chargera de sa revente.

Je ne dois pas bien lire les documents qui ont été mis à ma disposition pour la rédaction de ce raccourci de 20 années d'Amicale Jamin, mais je n'ai pas souvenir d'une demande d'achat du robot ou de l'achat d'un robot. Ce doit être moins efficace qu'avoir en résidence un frère Lebrun… Mais c'est certainement plus facile à obtenir.
Je n'ai plus rien lu non plus concernant le devenir du robot dans les comptes-rendus ultérieurs.
Mais où est passé le robot ?

Le Scrabble est bien revenu et a le vent en poupe à cette époque avec 40 à 50 participants chaque semaine.

Le Comité Directeur s'achève sur une note peu engageante eu égard aux vols de février dernier : « À plusieurs reprises, nous avons constaté que certaines portes n'étaient pas fermées à clef. Il faudra se montrer plus vigilant à l'avenir ».

Grand bond en avant dans le temps pour nous retrouver le 14 novembre 2016 avec un Comité Directeur chargé.

Encore des vols, encore des incivilités. Huguette déplore la disparition de six grandes tables pliantes, de champagne dans le réfrigérateur du bureau.
Peu de personnes disposent alors de clefs et la suspicion est forcément désagréable pour l'ambiance générale.
Le serpent de mer revient sur la table : « Et pourquoi pas une alarme ? »

Manuel fait un point financier indiquant un parfait équilibre recettes/dépenses au niveau fort élevé de 93 000 Euros.
Parmi les dépenses, l'Amicale s'est dotée d'un nouveau photocopieur.

Concernant les effectifs, une question survient : « doit-on compter le football dans les effectifs ? » La prochaine convention tranchera.

14 sections font une brève information. Le Tarot note une baisse de participation à ses concours. « Un après-midi Beaujolais est en préparation ». Espérons que cette thérapie sera efficace.

L'Amicale prépare son action Téléthon au travers d'un concours de Tarot.

La prochaine A.G. s'annonce sous de bons auspices

L'A.G. 2017 se réunit selon son schéma habituel.

Huguette remercie les participants, particulièrement les « officiels », fait un point sur les effectifs « 947 ».
Les effectifs devraient diminuer avec la disparition de la section « football » qui est désormais devenue totalement autonome sous le nom « La Neuvillette-Jamin ».
Trois tendances lourdes sont à noter :
2/3 de nos adhérents renouvellent leur adhésion, soit une belle fidélité qui indique que nos activités correspondent aux attentes de nos adhérents.
1/3 d'hommes et 2/3 de femmes. Nous sommes bien loin de l'association des pères de famille de l'École de garçons du début du 20ème siècle.
La section gymnastique et son franc succès ont fait que les femmes ont construit une belle citadelle féminine au sein de l'Amicale Jamin.
Enfin, l'Amicale regroupe plus de 75 % de rémois, 12 % des communes proches et 12 % des communes plus alentours, notamment des Ardennes. Faites le total à 100 % à votre gré.

Huguette remercie la ville de Reims pour sa fidélité dans la reconduction de la convention. Surtout, elle insiste sur la bienveillance, la réactivité des services de la ville.
Notre façade a été entretenue, les fenêtres seront changées durant l'été 2017.
Pourtant, tout est loin d'être rose.
La porte de 2 rue de Bétheny a été forcée au début de l'année 2016. Des vols ont été réalisés. La ville a rapidement changé la porte.
De nouveaux vols sont évoqués comme il a déjà été dit au niveau du Comité Directeur. Mais, chacun sait que les délibérations des Comités Directeurs dans leur ensemble ont par essence moins d'écho au sein d'une structure qu'une proclamation au cœur d'un rapport moral, lors de l'Assemblée Générale qui touche tous les adhérents.
La morale en prend un sérieux coup quand une association en est réduite à expliquer que certains de ses dirigeants ne sont pas forcément totalement propres.
Huguette affirme nettement « Ces deux pièces ne peuvent être ouvertes que par 9 personnes, ces personnes ont toute ma confiance. Les clés ne peuvent être refaites par un serrurier, ce sont des clés numérotées, cela reste un mystère ».
C'est tout de même dérangeant pour les 9 titulaires de clés qui « ont ma confiance », mais … cela reste un mystère.

Nous sommes courant 2016 quand ces vols se produisent et je suis loin d'imaginer qu'un jour je recevrai des mains d'Huguette l'une de ces clés qui ouvrent tout.

En effet, quand la section Bridge arrive à l'automne 2022 avec ses 140 fantassins, je reçois des mains d'Huguette plusieurs clés pour faciliter notre occupation des salles le mardi, le jeudi, le vendredi. La section Bridge a plusieurs responsables. De ce fait, elle nous accorde « 3 » clés en nous disant bien qu'elles ouvrent la porte d'entrée, les trois salles de la rue de Bétheny, un point c'est tout. Je distribue ces clés à Agnielle, Yvette et j'en garde une. Ce sont les trois responsables qui ouvrent et ferment l'Amicale Jamin.
Je suis ébahi, bien plus tard, courant 2024 de constater que parmi ces trois clés, il y en a une qui est magique. C'est Manuel qui me l'apprendra. Et lors de l'attribution des clés de l'Amicale Jamin effectuée par Huguette de l'automne 2022, c'est au rédacteur de ces lignes qu'elle est revenue, tout à fait par hasard.



Ainsi, Huguette m'a remis une clé qui ouvre tout, comme les fameuses 9 clés dont on a parlé plus haut.
Huguette n'a pas imaginé une seule seconde à ce moment-là que cette clé ouvrait tout. La connaissant, elle aurait conservé cette clé. Elle aurait évité de la remettre à un nouveau responsable de section dont elle ne connaissait pas grand-chose, rien pourrait-on dire et elle aurait eu raison. Donner ainsi une clé magique à un nouvel arrivant que l'on ne connait pas, c'était peu raisonnable.
Alors, que s'est-il passé ? Une erreur, un mauvais rangement, que sais-je encore ?
Manuel m'a dit : « tu l'as, tu la gardes ». C'est une immense marque de confiance qu'il m'a faite. J'en suis bien conscient et le remercie bien sincèrement.

Revenons à nos moutons blancs ou noirs de l'année 2016. Huguette a peut-être distribué à une autre personne une autre de ces clés magiques qui ouvrent tout.
Vu de l'extérieur, cela me semble être le bon épilogue qui permet de dire que sa confiance dans les 9 titulaires de clé était bien placée.
Les vols peuvent avoir été réalisés par une personne qui avait reçu par inadvertance une 10ème clé magique. La probabilité pour que cette clé tombe dans des mains indélicates était faible. Probabilité faible, mais non nulle. C'est hélas possible !
Imaginez le scénario digne d'une série B : le titulaire d'une clé farfouille dans une serrure interdite, et ça ouvre. Le mal l'emporte sur le bien dans son cerveau. Le mal l'emporte toujours dans son cerveau. Et la tentation est grande d'ouvrir les armoires, et ni vu ni connu, d'en transférer le contenu dans sa voiture. J'ai compris qu'il y avait même eu un vol de machine à laver. Quel scénario médiocre et peu attractif. Mais bien réel tout de même.

L'Amicale a pourtant une vie saine en dehors de ce problème certes désagréable, inacceptable. Cette vie saine s'organise en 2016 autour de 17 sections. 10 sont sportives, 7 sont culturelles et ludiques.
Soit dit en passant, le sport est également ludique.
Parlons de ces sections.
Karaté : 74 inscrits – 15 titres de champions départementaux – 1 champion de France vétéran, notre ami Jean-Marie Boblique toujours animateur de cette section en 2026.
Basket : 20 adhérents – 2 équipes ont participé au championnat UFOLEP. L'équipe 2 a achevé la saison 5ème/12. L'équipe 1 a subi de nombreuses blessures et a réalisé une mauvaise saison.
Badminton : 176 inscrits – beaucoup de joueurs esprit « ludique » mais une équipe achève le championnat UFOLEP à la 6ème place.
Football : 38 inscrits - pour la dernière année. L'équipe « Seniors A » a garanti son maintien en série 1. L'équipe « Seniors B » a vécu une saison compliquée, achevée au 10ème rang de la série 2. Rien de bien glorieux.
Futsal : 5 inscrits – l'équipe finit 4ème du championnat. Une école a vu le jour avec un potentiel pour l'avenir.
L'avenir du football et du futsal passera par le nouveau club totalement indépendant sous le nom La Neuvillette – Jamin.

Tennis de Table : 28 inscrits – 5 équipes ont participé aux compétitions. 4 d'entre elles ont bien terminé leur saison. Vincent Ricatte (1er en excellence), Laurent Jobert (1er en Progrès 2) ont et d'excellents résultats. Le samedi, se développe une activité tennis de table plus « ludique ».
Jeu de dames : 8 inscrits – Fidèle Nimbi[20] a repris le flambeau des compétitions et s'illustre au niveau national et international.
Pyramide : 25 inscrits – Belle réussite puisque l'Amicale termine la saison 5ème sur 204 clubs au classement fédéral. Pour la plupart des inscrits, c'est d'abord ludique et convivial.
Pétanque : 10 inscrits – la section reste bon enfant, organise 4 concours dans l'année et participe aux championnats.
Randonnée pédestre : 9 inscrits – sortie un dimanche matin sur deux. Bon esprit.
Aïkido : 12 inscrits – entièrement loisir, Fédération sans compétition. Toutefois, les participants peuvent passer un passage de grade. Esprit compétence d'abord.
Jeux de cartes (tarot et belote) – 59 inscrits. L'activité est ludique, sans compétition ni rattachement à une Fédération. En plus de la rencontre hebdomadaire ludique, la section organise aussi 6 concours dans l'année dont un en faveur du téléthon.
Broderie : 13 inscrits – Activité du jeudi soir, esprit convivial
Œnologie : 34 inscrits – Geoffrey anime la section avec Fabrice. 6 séances ont lieu le lundi soir.
Gymnastique : 353 inscrits – 14 cours par semaine animés par 7 moniteurs. C'est la locomotive de l'Amicale Jamin en nombre d'adhérents.
Scrabble : 41 inscrits – Franc succès pour la section. André Brégoli est champion de la Marne. Pascal Valliet se distingue également.

17 sections : le compte est bon.

Le Rapport financier est bien présent au titre de 2016 avec de jolis « camemberts »

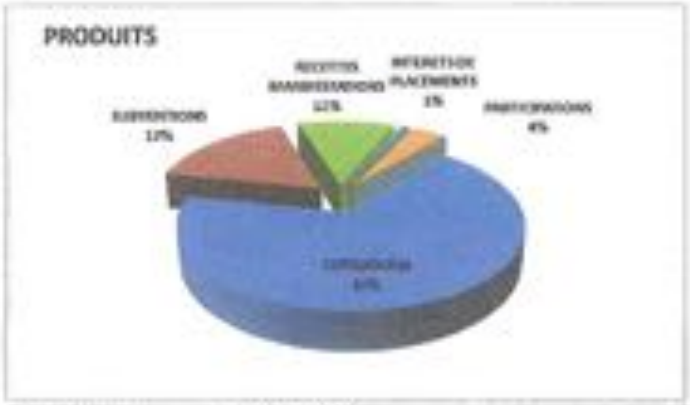
[20] Toujours ficèle au poste en 2026, notre « Fidèle Nembi ». Mais il semble qu'il joue tout seul.

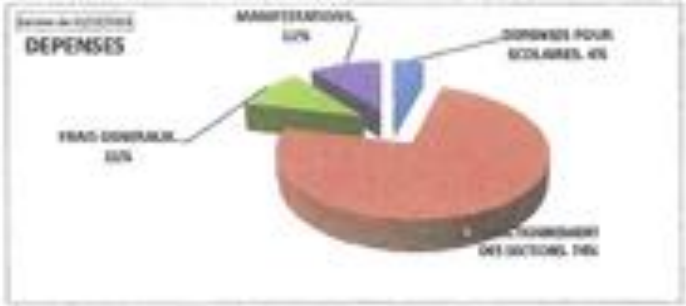
ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE JAMIN 2016

au 31/12/2016	PRODUITS	
COTISATIONS		56 686,00 €
RECETTES MANIFESTATIONS		11 140,58 €
SUBVENTIONS		13 905,64 €
PARTICIPATIONS		3 709,00 €
INTERETS DE PLACEMENTS		402,12 €
Total général		**85 082,29 €**

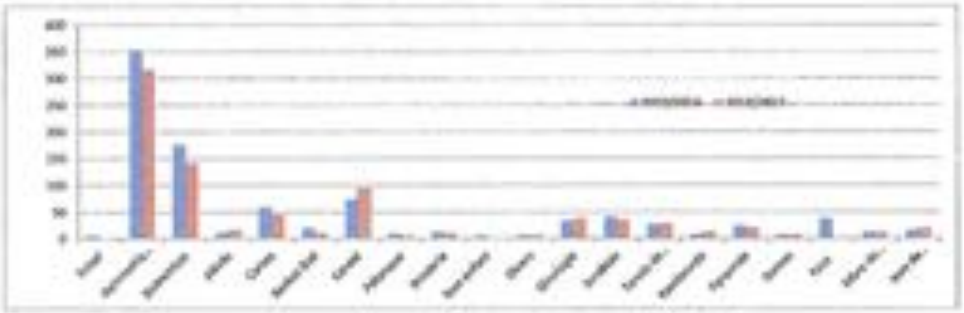
au 31/12/2016	DEPENSES		Total
DEPENSES POUR SCOLAIRES	AUTRES ACTIVITES AVEC SCOLAIRES		3 363,87 €
	Total DEPENSES POUR SCOLAIRES		**3 363,87 €**
FONCTIONNEMENT DES SECTIONS		AFFILIATIONS ET COTISATIONS	881,00 €
		AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 161,29 €
		COMPETITIONS	3 026,06 €
		EQUIPEMENTS MATERIELS	4 699,71 €
		FRAIS D'ARBITRAGE	3 044,00 €
		LICENCES	18 869,43 €
		LOCATIONS	9 359,10 €
		REMBOURSEMENTS FRAIS DE TRANSPORTS	3 877,00 €
		REMUNERATION DU PERSONNEL	17 284,42 €
		STAGES ET FORMATIONS	207,65 €
	Total FONCTIONNEMENT DES SECTIONS		**69 903,24 €**
FRAIS GENERAUX		AMORTISSEMENT	159,80 €
		CHARGES SIEGE SOCIAL	2 467,00 €
		DIVERS (NMO)	110,00 €
		FOURNITURES ,BUREAU IMPRIMERIE	706,17 €
		FRAIS DE COMMUNICATION	1 183,41 €
		MATERIELS	2 150,17 €
		PRIMES ASSURANCES	347,82 €
		RECEPTIONS	883,04 €
		SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	241,32 €
		SOUS TRAITANCE	282,00 €
	Total FRAIS GENERAUX		**8 581,30 €**
MANIFESTATIONS	DEPENSES POUR MANIFESTATIONS		8 416,76 €
	Total MANIFESTATIONS		**8 416,76 €**
	Total général		**80 018,45 €**

EXCEDENT: 4 473,83 €





SECTIONS	2015/2016	2016/2017
Futsal	5	0
Gymnastique	360	347
Badminton	178	147
Athlétic	52	17
Cardio	59	48
Basket-Ball	23	11
Karaté	74	66
Pilatesque	10	8
Boules'o	13	13
Sud-ouest	6	0
Divers	7	6
Rhumatos	34	34
Escalade	47	35
Tennis de table	29	29
Randonnée	9	14
Pyramide	25	21
Danses	8	8
Pilat	30	0
Mins de droit	13	13
Jeux de société	16	21
TOTAL	947	832



L'exercice dégage un excédent de 4500 Euros. Les recettes s'établissent à 85000 Euros et les dépenses à 80500 Euros.
Manuel présente le budget prévisionnel 2017, qui s'établit à 161600 Euros en produits et charges. C'est un budget en équilibre qui inclut en charges « 72000 Euros », personnel bénévole et en produits « 72000 Euros », bénévolat. Cela n'a aucune incidence de Trésorerie. Le Bénévole ne coûte rien. Le Bénévole ne perçoit rien.
Il est bon de rappeler que les bénévoles investissent leur temps, leur motivation au service de tous. Cela représente presque la moitié du budget associatif de l'Amicale Jamin.
Ce n'est pas anodin.
À titre de comparaison, les cotisations des adhérents s'élèvent à 62000 Euros dans ce budget prévisionnel.
Je vous laisse faire le calcul de ce que deviendraient les cotisations si l'Amicale Jamin devait embaucher des salariés pour réaliser l'apport des bénévoles au bon fonctionnement de la structure associative.
Sans enfoncer le clou, je reviens sur l'idée émise précédemment qu'une association bien structurée comme la nôtre « Amicale Jamin » coûte beaucoup moins aux finances de la Ville qu'une maison de quartier.
Par ailleurs, l'examen à la loupe des comptes de l'Amicale Jamin permet de constater qu'à l'Amicale Jamin, le bénévolat est sincère et véritable.
Il ne donne pas lieu à des indemnisations de toutes sortes comme cela peut se pratiquer ici ou là.
De cela, nous pouvons rendre grâce à nos dirigeants.

Vous imaginez bien qu'à l'issue de cette réunion, galette et Champagne ont permis d'achever la soirée.

La galette est bien digérée quand le C.D. se réunit le 20 février 2017 pour élire sa présidente.
L'Amicale Jamin, c'est une belle et vieille horloge, probablement suisse. Toujours bien réglée, toujours à l'heure.
Elle a subi une grosse révision il y a quelques années au moment où le bâton présidentiel avait failli passer d'André à Yannick et a continué sa course dans les mains d'Huguette.
L'horloge suisse comprend désormais trois réunions de C.D. chaque année, une A.G. en janvier de l'année suivante.
Le reste de l'année, place à l'activité des sections qui sont dégagées de toutes les tâches administratives car quelques bénévoles n'œuvrent pas seulement au sein des sections, mais également au cœur du système, dans le bureau présidentiel où chaque lundi soir se réunit le bureau et se tient la permanence hebdomadaire.
Mais être membre du bureau associatif de l'Amicale Jamin, c'est souvent un engagement beaucoup plus fort que cette présence hebdomadaire.

Alors l'horloge suisse avait donné au RDV au Comité Directeur le lundi 20 février 2017 à 20 h 15 précises.

2017 est un grand cru puisque le C.D. mentionne l'élection de tous les membres du bureau et pas seulement de la présidente.
Une Présidente : Huguette Vasseur
Trois vice-présidents : Jean-Pierre Bartholomé, Thomas Henryon, Daniel Lacomblez
Un trésorier Manuel Gagneur et un trésorier adjoint : Michel Bellier
Une secrétaire Huguette Vasseur et une secrétaire chargée du bulletin mensuel : Danièle Chalençon.

Huguette garde sa double casquette. C'est curieux, mais c'est ainsi.

Manuel fait son tour d'horizon financier qui présente un déficit à date de 1114,99 Euros.

Les sections ont la parole et dans l'ensemble tout va bien. Les soucis du basket avec le gymnase Maryse Bastié pendant les vacances semblent gérés pour l'avenir, la gymnastique se réjouit du développement aussi fulgurant que contrôlé de ses effectifs.
Le tango apparaît pour la première fois dans le Compte Rendu du Comité Directeur et « Angela Cassan déplore le manque de danseurs masculins ». Tout cela malgré les temps de la section à l'Amicale, les soirées au Fléchambault et sous le chapiteau du Temps des Cerises.
Chaque section doit trouver ses effectifs et c'est au dynamisme de la section Tango de trouver les danseurs masculins indispensables à la pratique du Tango.

Le bureau demande et obtient l'achat de deux ordinateurs, deux licences pack microsoft, quelques tables.

Tic Tac : Nouvelle Réunion du Comité Directeur du lundi 12 juin 2017 à 20 h 15 précises
Tic Tac n'est pas Tik Tok : Tic Tac est un mouvement d'horlogerie. Tik Tok n'existe pas encore dans cet heureux temps.

Huguette débute la séance avec une modification de l'ordre du jour.
Un vol sans effraction a eu lieu durant le week-end de Pentecôte.
Un inventaire digne de Prévert s'en suit et ce serait risible si ce n'était pas scandaleux.
Cette fois, ce ne sont pas 9 titulaires des clés des lieux réservés, mais 37 titulaires des clés qui ouvrent les portes des différentes salles qui sont concernés.
Un débat a lieu : Rendre les clés au 30 juin est possible, à l'exception des sections qui continuent leur activité tout l'été.
« Les amicalistes s'orientent vers la solution d'équiper les salles de vidéo surveillance. Le Trésorier Général (sic) Manuel se met en relation avec Jean-Louis Reviron pour l'étude d'un devis (200 à 300 Euros). À suivre. Le dossier est franchement déplaisant. Mettons-nous à la place de la Présidente. Cela devient récurrent et angoissant.

Le tour des sections met en évidence que dans l'ensemble les adhérents sont satisfaits. Ici ou là, il faudra toutefois espérer de nouveaux adhérents.
De fait, une légère baisse des effectifs est constatée : 887 au 12 juin contre 941 l'année précédente.
Depuis le millier d'adhérents de l'époque « André », cela s'effrite.

Aussi affirmative qu'impérative, la Présidente souhaite connaître les résultats sportifs avant de les lire dans le bulletin mensuel.

Dernier RDV de l'année 2017 le lundi 30 octobre à 20 h 15 précises.

Lundi 30 octobre, en plein cœur des vacances scolaires. Bizarre autant qu'étrange.
Effectivement : 16 présents, 9 absents.

Huguette se réjouit des travaux de l'été. Les fenêtres ont été changées : double vitrage.
Huguette présente une nouvelle responsable de section : « Bridge » en la personne de Nathalie « Mitoire[21] ». Elle est cooptée jusqu'à la prochaine A.G.

Manuel effectue son classique point financier. Si la Trésorerie se porte bien, il note que « les cotisations rentrent très lentement ». Il en compte 608 (764 une année plus tôt).

Le tour des sections n'est pas toujours joyeux.
L'animateur « randonnée » aimerait davantage d'assiduité et ne pas se retrouver seul le dimanche matin. Il demande tout de même l'achat de 12 maillots, histoire de ne pas les perdre quand ils viennent. Mon esprit se fait moqueur. J'en suis désolé, mais j'ai un fond taquin plus que mesquin..
Le basket a tiré son épingle du jeu : saison passée superbe : il a droit à 15 maillots.
Œnologie : Geoffrey est satisfait : 46 adhérents
Karaté : Daniel Lacomblez est confronté à des problèmes de paiement des cotisations. Les bons CAF présentés trop tard ne sont plus honorés par la C.A.F.
Nicolas Patureaux note un retard dans les réinscriptions : 25 maillots pour le tennis de table et félicitations à Nicolas devenu Président du Challenge Rémois.
Bridge : Nathalie « Rivoire[22] » indique que de nombreux joueurs sont non licenciés, que le nombre de clubs diminue. Les joueurs inscrits à l'Amicale ne font pas de compétition.
En fait et pour mettre tout le monde d'accord, elle s'appelle Nathalie Mitouart[23].
Elle démarre avec un tournoi interne de 8 à 9 tables, un déjeuner au restaurant, et un apéritif final auquel elle convie tout le Comité Directeur. En prime, elle peut acheter 50 jeux de cartes.
Les jeux de figurine organisent un tournoi le 25/11. Huguette indique qu'en face d'un grand nombre de participants, s'il faut utiliser la grande salle, il faudra prévenir le Génie Climatique pour le chauffage.
C'est ce que l'on peut appeler un vœu pieux.
Histoire sans parole.
J'en termine avec le jeu de dames qui évoque une nouvelle fois un manque d'effectif.

Proposition d'un entrainement d'échecs pour les enfants par un animateur. Sa demande de rémunération a été refusée par Huguette.
Il est vrai que l'on touche là aux confins, aux limites de la notion de bénévolat.
Au sein de nos sections, la seule exception reste les moniteurs de gymnastique qui ne sont pas présents en qualité de responsables bénévoles mais bien en qualité de prestataires.

[21] recopiage
[22] Recopiage toujours
[23] Là, c'est son vrai nom

C’est tout un état d’esprit. Un animateur rémunéré, cela se conçoit. Un responsable rémunéré ou indemnisé, cela est davantage tordu.
André avait parfaitement analysé le problème. Yannick avait trouvé les solutions. Huguette a subi un contrôle URSSAF et tout était en règle. C’est parfait du côté des salariés et/ou des autoentrepreneurs.
Qu’un responsable de section, moniteur d’échec demande une rémunération, la réaction d’Huguette est tout à fait légitime.
L’Amicale Jamin n’est pas un lieu où l’on se crée des ressources personnelles, un revenu annexe.

Une période incertaine s'ouvre devant nous, dès 2018

S.O.S. : où sont les documents liés à l'Assemblée Générale de janvier 2018.
Nous butons ici sur les limites du classeur à anneaux.
Par rapport aux anciens registres de délibérations, outils reliés à des pages non volantes, les classeurs à anneaux présentent l'inconvénient majeur d'être à information … potentiellement renouvelable … si j'ose dire.

Je n'irai pas jusqu'à imaginer que l'on peut ainsi réécrire l'histoire, mais en face de ce trou et des pages qui ont disparu, je m'interroge.
Pourquoi ? Comment ?
Il en ira de même des A.G. de janvier 2019, puis de janvier 2020.

Nous sommes en 2018, bien avant la grande pandémie du Covid 19 que rien ne laisse présager. On ne peut donc pas accuser le virus. Mais de tels manques dans le classeur sont gênants.

D'une part, c'est le piège du classeur à anneaux. Les anneaux s'ouvrent, se referment, les pages sont finalement volantes. Le registre relié ne présente pas ce risque. Quand un Compte Rendu manque c'est qu'il a été oublié ou bien que l'on a voulu le dissimuler.
Avec le classeur à anneaux, le document qui manque a pu être oublié, on a pu vouloir le dissimuler, et même le faire disparaître.
Allez savoir !

Cette dernière hypothèse ne tient pas debout. En effet, l'histoire de l'Amicale Jamin est saine. Les Comptes Rendus successifs n'ont jamais montré de grave problème et quand il y a eu un problème, il n'était pas dissimulé sous le tapis.

Dans le livre d'André « un siècle de bénévolat » il est relaté une affaire de pédophilie à la fin du siècle dernier. Elle n'avait pas été dissimulée sous le tapis et le procureur avait été saisi dans des délais plus que brefs. À l'Amicale Jamin, on ne badine pas avec les transgressions[24].

Sous la Présidence d'Huguette, plusieurs vols ont été commis. À chaque fois, l'épisode est relaté, instruit. Les voleurs restent impunis car on ne les identifie pas, mais l'information est diffusée, au minimum aux responsables des sections.

C'est en continuant à analyser les années les plus récentes qu'a germé dans mon esprit ce raisonnement que je retrace ci-après.
Pourquoi a-t-il germé ? Tout simplement parce qu'entre 2018 et la fin du mandat d'Huguette fin 2023, il manque beaucoup de pièces dans le classeur, sinon de plus en plus.

Huguette a cumulé longtemps la Présidence et le Secrétariat Général. C'est donc elle qui était responsable de l'instruction de ce classeur à anneaux qui a été préféré à un registre relié.

[24] André VASSEUR – Un siècle de bénévolat pp. 243 à 245 / Problème daté de 1998

Le registre relié existait-il encore chez le fournisseur ? Pourquoi les registres reliés sont-ils la norme jusqu'en 2009 : l'Amicale a été créée en 1908. Nous détenons 101 ans de registres reliés, infalsifiables.
Et puis, en 2009, on passe au classeur à anneaux. C'est alors une décision d'André qui a certainement trouvé cet outil plus pratique.
Ayant lu tout ce que j'ai lu, entendu tout ce que j'ai entendu le concernant, je n'imagine pas une seule seconde que ce choix du classeur à anneaux ait pu être une décision malicieuse. D'ailleurs, elle ne l'est pas.
Le classeur qui va de 2009 à 2013 est absolument complet. Rien n'y manque. C'est fluide comme les années André.
Le seul manque se situe probablement autour du départ de Yannick mais les pièces manquantes n'ont pas été difficiles à retrouver.
La situation était compliquée avec un homme malade qui se sentait partir et un homme qui voulait que l'Amicale Jamin avance sur le bon chemin.

Quand on passe au classeur qui débute en 2014, on entre dans un classeur qui sera de moins en moins un témoin fidèle de la vie de l'Amicale Jamin.
Il y manque beaucoup de comptes-rendus, tant du Comité Directeur que d'Assemblées Générales, de Rapports financiers.
Huguette a-t-elle cherché à dissimuler ? Certainement pas puisque le fil de la vie de l'Amicale Jamin reste parfaitement compréhensible.
La tâche à accomplir est immense. Les vols successifs perturbent grandement Huguette qui en parle beaucoup, bien après que le problème a été relaté, réglé, dépassé. Elle ne fait pas preuve de résilience à ce sujet.
Le cumul de la Présidence et du Secrétariat Général fait qu'elle peut manquer de recul.
Quand André était Président et elle Secrétaire Générale, une discussion s'organisait entre eux. Le pouvoir était familial, mais il reposait sur une discussion entre deux époux.
Quand André disparaît, la tour d'ivoire risque d'apparaître. Le cumul des deux fonctions fait que le dialogue disparaît. Le Comité Directeur est dominé par celle qui est Présidente. Ensuite, c'est elle qui met ou ne met pas les comptes-rendus dans le classeur.
L'objet n'est pas de dissimuler. La réalité me semble être tout simplement l'oubli.
L'oubli est un acte grave à ce niveau et il est grandement dommage que ces oublis surviennent justement à un moment où l'Amicale va prendre l'eau.

Dès avant la pandémie, les effectifs s'effondrent, passant de 1000 aux alentours de 600.

Le bateau tangue, les sections doivent se contenter notamment d'un site internet dépassé, obsolète. Les projets doivent tous passer par la Présidente qui fait suivre ou ne fait pas suivre.

Tout espoir n'est pas perdu puisque les Comptes-Rendus des Comités Directeurs des mois de février, juin, octobre 2019 sont bien présents.

Mais c'est bizarre, ces mouvements d'horloge qui se dégradent, se déglinguent sans que l'on sache pourquoi. Pourtant, les horloges suisses, ce n'est pas du toc.

Non, mais pour le tic-tac local de l'Amicale Jamin, ce n'est plus vraiment ça.

Rassurez-vous, les aiguilles n'ont pas été cassées, l'Amicale survit. Même en post Covid elle va survivre et j'ai bien retrouvé le Compte Rendu de l'A.G. de Juin 2021.

Bon, pour le moment, revenons en arrière et regardons ces années sans C.R. d'Assemblée Générale.

Le Comité Directeur s'est réuni début mars 2018.

Les effectifs sont relativement stables, un peu en baisse toutefois.
Les finances vont bien.
Les sections n'expriment rien d'inhabituel.

Trouvé dans le C.R. cette perle : « Huguette a reçu beaucoup de vœux par voie électronique. Elle a répondu aux seuls vœux écrits ».
Je ne comprends pas tout. Mais cela avait pourtant pour mission d'être clair.

La section Bridge de l'époque, (non représentée ce jour-là) organise une sortie le 30 mars.

Compte Rendu du Comité Directeur du lundi 18 juin 2018

En début de réunion, Huguette évoque la mémoire de Yannick Duchâtel décédé brutalement. C'est lui qui devait succéder à André à la fin de sa présidence jusqu'à la rupture évoquée précédemment.
Huguette a évoqué sa mémoire et c'est bien.
Yannick avait de fidèles amis au sein de l'Amicale Jamin. Ceux-là même qui décideront, bien plus tard, en juin 2024 que les trois salles de la rue de Bétheny seraient nommées respectivement : André, Huguette, Yannick.
Yannick reste un homme de l'Histoire de Jamin.

Le tour des sections amène d'abord au tour du monde de Fidèle Nembi qui rentre de Prague, se rendra en juillet en Hollande, avant de partir en Biélorussie puis en Chine. Cela donne le vertige. Pendant ce temps, ils sont toujours à la recherche d'adhérents dans la section.

Muriel Rieg note une assiduité en montagne russe ou en dents de scie à certains moments. Il y a fort à parier que le mois de mai et ses aqueducs y sont certainement pour quelque chose.

Le Tango argentin aimerait davantage d'effectifs. Mais, un motif de satisfaction : ils sont fidèles. Angela n'hésite pas à organiser une « master class » les 24 & 25 novembre. Qu'on se le dise.

Le bridge regroupe désormais 18 adhérents. Le groupe a participé à un voyage de 35 personnes à Sèvres (manufacture royale) et Boulogne Billancourt (musée de la carte à jouer). Perspective d'un tournoi de Noël. Suspension de l'activité en juillet-août. 18 adhérents – 35 participants ? Les chiffres laissent perplexes. La responsable de l'époque n'est plus à l'Amicale Jamin pour nous expliquer.

Pyramide souffre d'un manque de compétiteurs qui fait baisser le classement de notre club « Amicale Jamin » au niveau national.

« Huguette demande aux organisateurs des divers projets de ne pas correspondre directement avec la Mairie ou d'autres interlocuteurs. Elle doit d'abord en être avertie. »

C'est un rappel clair et net. Ceci se comprend dans la mesure où la Présidence doit, mais veut surtout toujours être au courant. Personne ne bronche dans les rangs. Pourtant, une fois un projet bien défini, la délégation est un bon principe qu'il aurait été possible de promouvoir.

Le Comité Directeur s'achève sur deux dernières informations :

Une demande a été déposée concernant la pratique de la Capoeira. « À voir »
Une association de danse dont l'hébergement au CREPS n'a pas été renouvelé est à la recherche d'une salle, … à l'Amicale. Angela émet des réserves : « il ne serait pas judicieux de faire cohabiter des activités concurrentes ».

Sur ces mots, tout le monde part en vacances, probablement bien méritées.

Ensuite, on passe tout de suite au C.D. du 25 février 2019

Je vous assure avoir bien feuilleté tout le registre, vous certifie qu'à ce moment-là, les populations n'ont pas été confinées. J'ai aussi la certitude que personne ne nous cache rien.
Mais tout de même, pas de Compte Rendu du Comité Directeur d'automne, préparatoire à l'Assemblée Générale, pas de Compte Rendu d'Assemblée Générale. Pas d'information sur la qualité de la galette qui a ponctué ce grand moment de la vie de l'Amicale Jamin, cela laisse rêveur. Cela fait beaucoup de manques.

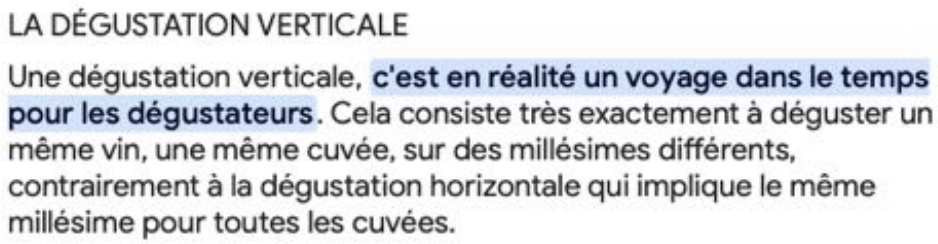
Le Comité Directeur de février 2019 procède à l'élection de la Présidente.
Serge Saladé intervient pour proposer un dédommagement à Huguette pour le travail effectué. Celle-ci refuse tout net et remercie tous les membres pour leur confiance renouvelée.

Ce serait la négation même du combat pour le bénévolat qu'André a mené tout au long de sa vie. Bravo Huguette. Tirer ses ressources du milieu associatif n'est envisageable que dans le cadre d'un contrat de travail ou de prestation.
Restons toujours sur cette ligne.

Pourquoi ce doute chez Serge Saladé ? Est-on en face d'une Huguette qui dit à qui veut bien l'entendre qu'elle est débordée, qu'elle est dévouée mais a du mal à faire face. Un tel discours aurait pu amener Serge Saladé à suggérer ce dédommagement pour donner du cœur à l'ouvrage. Huguette n'était pas faite de ce bois-là. Elle était un bon soldat qui accomplissait la mission confiée par André. Même au-delà de ses propres forces. Ce manque de force, ce surmenage peuvent expliquer ces manques.

Le Compte Rendu passe à l'activité des sections :

Muriel rêve à la manière de Martin Luther King. Son rêve est plus terre à terre. Il est convivial. Elle rêve « qu'après les cours, les adhérentes de la gymnastique fassent une petite pause sympa dans les vestiaires « salon » où « canapé et fauteuils » sont à disposition.
Cela se fera-t-il, avant que … quelques années plus tard, la horde des 140 bridgeurs n'amène à une autre colonisation de la salle qui deviendra de facto la salle du bridgeur, et vestiaire de la gym, les bridgeurs ayant la bonne idée de partir aux alentours de 17 h 30, juste avant les premiers cours de gym.
La belote perd pied. Le tarot se maintient
Le tennis de table assure le « samedi loisir »
L'œnologie compte 42 dégustateurs avec Geoffrey et travaille le terroir d'Alsace, la verticale de Champagne et les harmonies culinaires.


LA DÉGUSTATION VERTICALE

Une dégustation verticale, **c'est en réalité un voyage dans le temps pour les dégustateurs**. Cela consiste très exactement à déguster un même vin, une même cuvée, sur des millésimes différents, contrairement à la dégustation horizontale qui implique le même millésime pour toutes les cuvées.

L'activité proposée par Fabrice Jolivet (Sic) (j'ai traduit : Scholivet) est abandonnée, faute de combattants.

Le Comité Directeur de février s'achève avec une intervention de la Présidente.
Elle fait un point sur les travaux en cours.
C'est le moment où la ville a rénové le bureau et les trois salles. Ce fut nécessairement une période marquée à la fois par des complications au quotidien et l'espoir de voir rapidement les locaux tel que nous les connaissons aujourd'hui.

Le Comité Directeur se réunit de nouveau le 20 mai.

Il est fait état des travaux qui se prolongent dans le temps. Tout vient à point à qui sait attendre. Mais, que c'est long !

La Présidente fait état de nouveaux vols tous récents, la semaine qui a précédé le Comité Directeur : les sonos de la gym ont été dérobées entre un mardi et un jeudi soir, puis la machine à laver entre le jeudi et le vendredi.
Le 16 mai ont également disparu deux tables de tennis de table. Le Compte Rendu parle de table de « ping-pong », mais je sais que Nicolas est attaché à la vraie dénomination de ce sport, « le tennis de table ». Cela ne change rien au vol !
Se pose à nouveau la question d'un système de surveillance.

Les sections font leur bilan de l'année. Dans l'ensemble tout va bien, mais les effectifs fondent. Le badminton a pris des contacts avec la ville concernant les horaires de l'année prochaine. Huguette rappelle les règles de fonctionnement de l'Amicale. Tout doit passer par le bureau.

Une fois n'est pas coutume. Il est question d'une augmentation des cotisations pour la gym dans le but de mieux rémunérer les animateurs salariés et autoentrepreneurs de la section. La cotisation deviendrait : 100 Euros l'année pour une heure par semaine et la 2ème heure pour 30 Euros. La décision est positive, tant les tarifs de l'Amicale Jamin sont raisonnables.

Le Trésorier fait un point sur l'état des finances. « Todo va bene », à l'exception des effectifs qui s'effritent : 825 adhésions contre 855 l'année précédente.

Le flirt avec les 1000 adhérents aura été de courte durée.

Le Comité Directeur se retrouve en novembre 2019 pour préparer la prochaine Assemblée Générale.

Les sections font leur bilan.

Le tennis de table a repris les championnats. Des joueurs ont rénové les tables. Nicolas demande que deux bouteilles de champagne viennent récompenser leur investissement au service de la communauté des joueurs. Les jeux de société prennent part à diverses compétitions nationales. Reims est centre d'accueil pour la finale nationale Alkemy.
En Aïkido, deux ceintures noires supplémentaires. Le karaté constate un sursaut des inscriptions des enfants.

En Bridge, Nathalie Mitouart signale une baisse des effectifs qu'elle attribue à un vieillissement des participants : 3 tables seulement. Elle s'émeut de la disparition des jeux de cartes neufs qui ont été échangés avec des jeux anciens.
Il s'en suit un échange entre les sections sur ces vols récurrents.
Danièle Chalençon a été victime d'un accident domestique. Cela a affecté la parution du bulletin. De même, l'organisation d'un tournoi est suspendue.
En Badminton, changement de responsable. Marielle Albert et Bruno Grouiez ont repris la section qui compte 105 inscrits.
La gym reste dynamique mais enregistre un tassement des effectifs. Ceci est vraisemblablement lié à la modification des tarifs.
Muriel demande que les effectifs du tango soient sortis des effectifs de la gym. Ceci est validé.
La section Tango prend la parole ensuite et constate la diminution de ses propres effectifs et s'interroge sur la communication à mettre en place.
En jeu de dames, Serge et Fidèle font état d'un conflit de personnes interne à la section. Fidèle demande au Comité Directeur de trancher, faute de quoi il démissionnera. Le Comité Directeur refuse de trancher sur un conflit interne qui doit se régler en interne.
Fidèle est toujours là …
L'absence de la Pétanque amène la Présidente à s'insurger contre ce manque de respect de l'Amicale Jamin. Chacun s'interroge sur le devenir de cette section.

Xavière Quentin souligne le soutien et remercie l'Amicale Jamin. L'Amicale entend soutenir chaque classe maternelle et primaire à hauteur de 200 Euros[25].

Manuel fait son compte rendu financier tout à fait convenable mais s'inquiète quant aux effectifs qui sont à la date du 4 novembre à hauteur de 644 seulement.
Le trésorier reste réservé quant à retrouver le niveau de l'année antérieure.

La réunion s'achève avec une intervention de la Présidente. Les travaux de rénovation étant achevés, de nouvelles clés vont être remises aux responsables. Tous espèrent que ces nouvelles serrures vont permettre d'endiguer les vols récurrents.
Il est aussi question dans son intervention du site internet. Gilles Chireix a demandé à ne plus s'occuper de sa mise à jour, laquelle sera confiée à un candidat proposé par Gilles : Bruno Peschard.
La réalité est que le site internet restera au point mort jusqu'à sa refonte complète fin 2024.

En suivant la lecture les documents d'archives, nous passons directement à la réunion du Comité Directeur du 19 août 2021.
C'est encore un grand bond en avant.
Chacun se l'explique. Notre planète a été victime d'une gigantesque pandémie qui a obligé à confiner l'ensemble des populations durant des périodes longues, d'une part entre mars et juin 2020 puis entre octobre 2020 et mai 2021.

[25] Ce soutien n'existe plus aujourd'hui, du fait de la collectivité territoriale. Le soutien par l'Amicale était de mise à la création de l'Amicale. Aujourd'hui, la collectivité territoriale assure le bon fonctionnement de l'école, au travers des impôts locaux. Accepter un surplus serait de nature à mettre le doigt sur un manque. Ceci peut expliquer cela, note de l'auteur de ces lignes

Bref, l'activité de l'Amicale Jamin a été mise en sommeil de même que l'ensemble de l'activité du pays. C'est une période immense pendant laquelle le lien social « Amicale Jamin » a été mis à mal.

Ce Comité Directeur d'août 2021 fait suite à l'A.G. qui a eu lieu le 18 juin 2021, les membres de l'Amicale Jamin répondant à l'Appel de leur Présidente.

Pourquoi ce chamboulement dans les pages d'archives. Il est probable qu'il faut faire porter le chapeau de ces erreurs au confinement qui a sérieusement perturbé tout le monde.

Avant d'évoquer l'A.G. de juin 2021, jetons un œil sur le C.D. d'août, instructif.

Danièle Chalençon préside la réunion en qualité de doyenne d'âge. La roue tourne.
Huguette est l'unique candidate et elle est réélue.
Néanmoins un débat a eu lieu quant à un éventuel changement de présidence dans l'avenir, Huguette se sent fatiguée. Muriel la secondera pour la section gymnastique.

Ce débat, probablement bref, est néanmoins une réalité. Le bateau tangue, les effectifs fondent, l'Amicale se sclérose. Il est grand temps qu'une réaction s'organise. C'est loin d'être simple.
La réalité est que chacun est conscient qu'il conviendrait qu'Huguette se mette en retrait. Mais pour cela, il faudrait que sa succession s'organise avec un candidat volontaire et crédible.
La tâche est rude, le bateau est un peu ivre. Ce n'est pas la bousculade et Huguette se maintient. Le précédent de la succession avortée d'André reste dans les esprits.

Les sections n'ont pas de bilan à mettre en valeur du fait du confinement. Les activités reprendront le 9 septembre. Le karaté, le scrabble ont déjà repris. Les jeux de figurine organisent un tournoi dès le 5 septembre.

L'activité va reprendre, associée au « pass sanitaire ». Le QR code du double vaccin sera exigé à l'entrée des salles.

Des aménagementgs tarifaires sont établis pour ne pas léser les adhérents.

Le badminton subit une forte hausse des locations des gymnases et propose une augmentation des tarifs pour y faire face.

Mais, revenons à l'A.G. post Covid organisée le 18 juin 2021

L'A.G. du 18 juin 2021

Huguette débute son intervention en faisant état d'un rapport d'inactivité puisque de mars 2020 à mai 2021, il ne s'est quasiment rien passé en dehors d'une reprise précaire à l'automne 2020, vite suspendu par le deuxième confinement, plus long que le premier.

Huguette ne rêvait que d'une chose : montrer les salles rénovées.

Cela a été différé dans le temps. Les efforts de la ville de Reims pour entretenir nos locaux sont de belles réalités qu'il faut souligner et surtout remercier nos édiles pour leur programmation.

Le premier constat est l'effondrement des effectifs qui passent de 797 adhérents en 2019/2020 à 399 seulement en 2020/2021.
L'origine « Covid » de cet effondrement fait que cela ne sera certainement pas durable. Mais la réalité peut néanmoins secouer sérieusement les équilibres budgétaires.

En fait, l'exercice 2019/2020 se solde par un gros excédent. Les 797 adhérents ont bien cotisé, mais leurs activités ont été suspendues et n'ont donc pas généré beaucoup de dépenses.

L'A.G. décide d'aménager les cotisations de manière simple : gratuité pour les adhérents qui n'ont pas eu leurs activités, paiement des seules licences auprès des fédérations. Cotisations normales pour les nouveaux adhérents.

Je continue d'égrainer les pages du grand classeur des délibérations et … je retrouve un bis (exactement identique : je respire à pleine poumons) du Compte Rendu du Comité Directeur du 19 août.

Prenons les choses de la bonne manière : Tout rentre dans l'ordre et chacun n'a qu'une envie : que la vie reprenne ses droits, tous ses droits.

Je ne reviens donc pas sur le Comité Directeur du 19 août. Tout a déjà été dit. Pour la première fois depuis des décennies, en élisant le Président, la Présidente, il a été évoqué un possible changement.

Les lecteurs attentifs me répondront très justement que cela avait été évoqué au moment où Yannick devait prendre la succession d'André, … et cela ne s'était pas fait.

Cette cacophonie dans le grand classeur, véritable histoire de l'Amicale Jamin est bien le signe d'une grande fatigue qui ne veut pas dire son nom.

Le Comité Directeur reprend son rythme d'horloge suisse après ce gigantesque confinement.
Il se réunit de nouveau le 13 décembre 2021.

La voilure a rétréci. Seules 10 sections s'exprimeront durant ce Comité.

Le jeu de dames a repris avec essentiellement un adhérent qui virevolte aux quatre coins de la planète… quand il n'est pas confiné à la maison : Fidèle Nembi.
Les jeux de figurines comptent 18 adhérents contre 13 en 20/21.

L'œnologie a repris son rythme avec 38 adhérents et une première séance réussie : convivial et culturel. Ouf ! Pour déguster, « bas les masques ».
Le tennis de table reprend son rythme tant en compétitions qu'en loisir. Mais du côté des compétitions, cela est compliqué dans beaucoup de clubs avec des baisses d'effectifs qui diminuent les occasions de compétition.
Le Scrabble a repris sur ses horaires antérieurs, en respectant toujours les consignes sanitaires qui subsistent. Deux jeunes recrues viennent de s'inscrire.
L'Aïkido compte les siens : 8, bientôt 10.
Le karaté subit une baisse de 30% chez les adultes. Reviendront-ils ?
Gymnastique : 203 contre 121 l'année précédente (290 l'année de référence). La baisse n'est pas encore endiguée, mais tous les espoirs sont permis. 4 animateurs, dont un homme : « compétent, bienveillant et fortement apprécié ». C'est toujours bon à enregistrer. Super Nathan : compétent, bienveillant, apprécié.
Pyramide note un effectif stable et une activité qui a repris modestement mais surement. Des clubs ont disparu.
Le badminton fonctionne.

Le tarot, le bridge, le tango, le basket, la broderie, … ne sont ni cités, ni représentés, ni nommés.

Ensuite, aucun C.D. en 2022 : atmosphère de fin de règne – moindre attention à la vie présente

La période post Covid reste chancelante.

En effet, pas de trace du Bilan financier lors de l'A.G. de janvier 2023, puis rien sur le comité directeur de janvier 2022, ni sur ceux de juin 2022 et octobre 2022[26].

Notamment, pas la moindre trace de l'arrivée de cette section Bridge qui prend la place laissée vacante par Nathalie Mitouart qui a abandonné le bateau de l'Amicale. Le Bridge remplace ainsi tous les jeux de cartes et arrive en septembre 2022 après qu'un C.D. ait validé cette section. Mon petit doigt m'a indiqué qu'un débat avait eu lieu autour des modalités de l'arrivée de la section qui demande une contribution de 1,50 Euros à chaque joueur lors de chaque tournoi pour financer la vie conviviale et les agapes de la section. Huguette n'y était pas favorable. Elle a accepté d'être mise en minorité.
Et elle a fait preuve d'une grande résilience en participant pleinement à la vie de cette section. Les temps festifs s'y succèdent et elle a toujours répondu « présent » pour y participer, jusqu'en juin 2023 quand sa santé s'est dégradée.

[26] Les archives numériques ont été scrutées en vain. Ces documents ne sont pas disponibles ni en octets, ni sur papier.

L'Assemblée Générale de janvier 2023 fait le point sur la période post-Covid.

C'est une A.G. bien préparée en amont et la plupart des sections font une présentation longue de leur activité. C'est un peu comme si chaque section ayant été frustrée sur la période précédente, elle ne demandait qu'à en dire long sur l'activité retrouvée.

Dès février 2023, les archives retrouvent leur vrai rythme, celui de l'horloge qui avait franchement pris un coup de vieux.

Cette fois, c'est Angela Cassan qui ouvre la séance, en doyenne d'âge. La Présidente est reconduite pour cette année.

Ensuite, les sections s'expriment.

D'une part, leur nombre repart à la hausse, d'autre part, partout ou presque, les effectifs sont en hausse.

Le badminton mentionne 35 inscrits, bien loin des chiffres du passé. La section cherche un responsable.
Le tango se réjouit d'une hausse de ses effectifs. Pas de chiffres, mais puisque l'animatrice est contente, il faut en profiter.
La gymnastique compte 237 adhérents répartis sur 16 créneaux horaires. C'est solide, motivé et assidu.
Les jeux de figurines reprennent un bon rythme.
Le karaté connait de bons résultats.
Le tennis de table a engagé 7 équipes
L'Aïkido constate une baisse des effectifs. C'est dû aux conditions très rudes en hiver dans leur gymnase Saint Exupéry.
Le Bridge débarque en force avec 140 adhérents. Les deux responsables font remonter une remarque : « les joueuses font état de l'odeur désagréable des toilettes, du manque de papier et de savon ». En dehors de cette remarque qui sera récurrente au fil des Comités Directeurs, les responsables expriment leur entière satisfaction de l'accueil réservé aux bridgeurs dans les locaux de l'Amicale Jamin.
La section maquette est nouvelle. Elle compte encore ses adhérents sur les doigts des deux mains, mais cela prend rapidement bonne allure.
Pyramide reste stable
Le basket a repris de bons résultats. Ils sont inquiets de la disparition programmée du gymnase Courcelles.

Les bataillons de cyclistes demandent l'installation d'anneaux pour accrocher les vélos en sécurité à l'intérieur de la cour (sous réserve que chacun utilise bien son antivol).

Daniel Lacomblez demande que les bénévoles de la permanence du lundi soient exonérés de cotisation dans leur section de rattachement. Il indique également que la permanence du lundi est prête à « embaucher ». Il y a du travail à partager. La demande est validée.

Enfin Lionel Hivet se propose de couper le laurier dans la petite cour d'entrée.
Il est vrai que pour passer les vélos jusqu'aux anneaux, il va falloir faire de la place. Merci Lionel.

Le Comité Directeur se réunira le lundi 26 juin, pour la première fois en l'absence d'Huguette, hospitalisée à ce moment.

Danièle Chalençon donne des informations sur l'état de santé d'Huguette qui sera indisponible pour quelques semaines. Le C.D. lui fait transmettre ses vœux de bon rétablissement.

Les sections présentes font le bilan de leur année.

Le C.D. se réunit une nouvelle fois le lundi 27 novembre.

Huguette est de retour. Elle est présente, mais est-elle bien présente ? Ce n'est plus la même. On sent qu'elle n'est pas bien, ne se sent pas bien. Mais, avec courage, elle assume jusqu'au bout.

Durant la période qui sépare les deux C.D., de juin à novembre, le vice-président, Daniel Lacomblez a tenu son rôle à la perfection, prenant en main les commandes du bateau.

Notamment, les chaises sont rapidement changées au 2 rue de Bétheny. Les anciennes, à l'usure, étaient parfois devenues dangereuses pour les pantalons. Oui, oui, je confirme être rentré à la maison avec un bel accroc en haut de la jambe. Rien de grave, ni de répréhensible pour attentat à la pudeur. Mais avec un pantalon neuf, cela n'est jamais plaisant. Merci pour cet investissement qui montre qu'une décision énergique a été prise.

La porte qui donne sur la cour avait été forcée par tel ou tel adhérent maladroit. Daniel a remis les choses en état et demande à chacun d'éviter de malmener cette porte. Une affichette informe.

Daniel fait la chasse aux bouteilles vides et au maintien en bon état du réfrigérateur de la salle du milieu. Chacun est responsable de ses verres vides. La vie en commun implique de respecter son voisin.

Le site internet va enfin pouvoir être rénové. Daniel et Manuel obtiennent la récupération des codes qui permettent d'agir sur le contenu du site ancien.

La prochaine A.G. est fixée au lundi 26 janvier 2024.

Ce sera le dernier Comité Directeur pour Huguette. Elle l'a présidé sans le mener. Elle a été courageuse en étant présente avec nous, mais elle avait décroché, sentant certainement que c'était pour elle la fin.
Huguette décède dans les tous premiers jours du mois de janvier 2024.

Elle aura tenu jusqu'au bout en qualité de Présidente.

C’est au moment du décès d’André qu’elle avait moralement accepté de prendre sa succession, … jusqu’à la fin.

C’est fin 2023 que s’achève l’époque Vasseur, commencée en 1972.

André puis Huguette ont été les pilotes du bateau pendant 51 ans, De 1908 à 1972 s’étaient succédé plusieurs Présidents de l’Amicale, tous directeurs de l’école.
Quand André prend sa retraite de directeur d’école, il garde cette responsabilité : Président de l’Amicale Jamin qui conserve jusqu’à son décès fin 2012 après 40 années de présidence.

Huguette ne pouvait pas rester en poste 40 ans, mais elle a tenu sa promesse morale à son mari. Rester tout le temps possible.

Huguette aura traversé une grande tempête, celle du Covid 19 qui aura laissé des séquelles dans toute la société.

Le lien social en a pris un sérieux coup à ce moment-là.
Des mois entiers sans lien social, sans activité associative, sans vie ont fragilisé l’édifice.

Les fissures étaient déjà antérieures à la pandémie et les effectifs s’effritaient. Huguette exerçait l’autorité présidentielle. Incarnait-elle le dynamisme associatif ?

L’absence totale de lien social durant les deux confinements a marqué les adhérents.

Les effectifs ont fondu et les renforcer après le Covid ne sera pas simple sans une impulsion qui ne peut émaner que de la fonction présidentielle et du dynamisme des sections.

L’Amicale Jamin est plus que centenaire. Elle est apte à supporter cet épisode, elle peut survivre et les années 2020 post confinements vont permettre ce renouveau qui se fait jour rapidement au début de l’année 2024.

La dernière secousse subie est celle de fin juin 2023. Huguette est hospitalisée. La société est également déboussolée. Les émeutes dans les quartiers contraignent à l’annulation de la Fête de l’École.
L’A.G. de janvier 2024 rend hommage à Huguette.

La réunion est précédée d’une minute de silence à la mémoire d’Huguette, notre Présidente, récemment décédée à quelques semaines de l’Assemblée Générale annuelle.
Le rapport d’activité montre une Amicale bien vivante, avec des effectifs un peu restreints, mais des sections constructives qui innovent et se renouvellent.

La section musique proposera quelques interprétations et sera applaudie à cette occasion.

Les effectifs se stabilisent autour de 700/750 adhérents. L’hémorragie est endiguée. L’arrivée de la section Bridge est appréciable avec 140 adhérents.

Nous sommes ici dans l’esprit « gagnant-gagnant » : l’Amicale a gagné environ 140 adhérents. Cela permet de sortir la tête de l’eau. Sans le Bridge, on en serait à 600, bien loin des 1000 d’il

y a quelques années. Le Bridge a surtout gagné des locaux confortables, adaptés et pratiques ainsi qu'une réelle stabilité et une assiduité remarquable de ses adhérents.

L'Assemblée Générale entérine un rapport d'activité qui montre que les sections vivent.

Le Trésorier présente un rapport financier tout à fait sain : L'exercice 2023 se solde par un excédent de 10 229,75 Euros.

L'Amicale Jamin peut continuer sans modifier les cotisations des uns et des autres, en dehors des ajustements liés au coût des licences. En effet, les Fédérations ont été sérieusement secouées par la pandémie et certaines doivent augmenter le prix des licences sportives.

	2022-2023	2023-2024	
Gymnastique	250	260	+ 10
Badminton	35	53	+ 18
Aïkido	7	8	+1
Basket-Ball	15	11	-4
Karaté	91	67	-24
Broderie	17	13	-4
Œnologie	36	37	+1
Scrabble	29	32	+3
Tennis de table	36	35	-1
Pyramide	17	17	=
Dames	5	1	-4
Jeux de figurines	11	16	+5
Membres de droit	11	11	=
Bridge	140	136	-4
Tango argentin	13	11	-2
Musique	7	5	-2
Maquettes	5	5	=
Totaux	733	718	-15

L'Assemblée Générale valide les comptes.

Cette A.G. bien particulière s'achève sur un appel vibrant : pour durer, l'Amicale doit maintenant trouver une ou un président. C'est l'avenir de cette vieille structure plus que centenaire qui est en jeu.

Pas de galette, mais champagne et petits fours : l'Amicale est sur la voie du renouveau.

Le Temps du Renouveau et de l'équipe emmenée par Manuel

Le titre de cette dernière et courte partie donne la clé : « l'équipe emmenée par Manuel »

Nous n'en sommes pas là quand le Comité Directeur se réunit le 12 février 2024.

C'est le jour où : « ça passe ou ça casse »
C'est le jour d'élection du bureau associatif.

Faisons un rapide point juridique avant d'aborder cette réunion. Nous vivons sous le régime de la loi du 1er juillet 1901, revue et corrigée à moultes reprises par le législateur.
La loi du 1er juillet 1901 ne parle pas de « Président ». La notion de « Président », c'est la coutume, l'habitude et c'est tellement ancré dans les esprits que l'on n'imagine pas une association sans « Président ».
Ceci dit, on n'imagine pas une structure, associative ou non, sans « tête », sans « chef », sans « Président ».

Daniel Lacomblez préside le Comité Directeur en qualité de vice-président de l'Amicale Jamin. Il indique que chaque responsable de section devra assurer la prise en charge complète de son activité et invite chaque section à valider son ou ses responsables. Plusieurs sections ont ainsi plusieurs responsables, compte tenu des effectifs.

Un long débat se met ensuite en place en l'absence de candidat au poste de Président, mais également en l'absence de candidat au poste de Trésorier.
Manuel n'accepterait d'être candidat à la Présidence que si la Trésorerie est assurée.
Le bateau « Amicale Jamin » ce sont des lignes et des lignes d'écritures comptables, des contacts avec de nombreux organismes pour payer, encaisser, le tout sans se tromper, sous l'œil vigilant des vérificateurs des comptes qui représentent les adhérents.

Face à une situation qui aurait pu devenir mortifère pour l'Amicale Jamin, Josette Baudoin et Anne de Bouteville vont présenter une proposition de déblocage de la situation.
Josette accepte d'être candidate à la fonction de « Trésorière » et Anne d'être candidate à la fonction de « Trésorière Adjointe ».
Ces deux adhérentes de la section « gymnastique » ont des compétences professionnelles dans ce domaine. Josette a exercé jusqu'à sa retraite dans le domaine de la comptabilité. Anne est toujours en activité et maîtrise parfaitement la finance d'entreprise, et par extension de la finance associative.
Les finances de l'Amicale Jamin seront dans de bonnes mains.

Cette évolution est tout à fait appréciée par le Comité Directeur et c'est avec beaucoup de soulagement pour tous que Manuel accepte de poser sa candidature en qualité de Président.

Daniel reste son fidèle comparse. Une amitié solide et d'esprit karaté les lie et ils ont l'un comme l'autre connu la double présidence Vasseur, tout en restant d'une fidélité sans faille à l'Amicale Jamin. Daniel reste le Vice-Président.

Ce même 12 février, nous élirons Danièle Chalençon comme secrétaire de l'Amicale. Christine Delattre sera la secrétaire adjointe.

Voici donc un bureau associatif à la fois rajeuni, mais également transformé. Les quatre anciens ne sont plus que trois à la suite de la disparition d'Huguette. Trois nouvelles têtes font leur apparition dans l'instance qui est au cœur du dispositif de pilotage de l'Amicale Jamin.

Ouf, la centenaire s'en tire bien.
Merci Manuel, Daniel, Josette, Anne, Danièle, Christine.

Les sections peuvent ensuite s'exprimer, toutes soulagées après la mise en place de ce nouveau team.

La gymnastique s'élargit au yoga. Xavier entre dans l'équipe des animateurs, Muriel et Françoise représenteront l'Amicale lors de l'A.G. de « sport pour tous ».
Muriel souligne que 270 Euros ont été collectés au cours de Nathan. Cette somme collectée en mémoire d'Huguette sera versée à l'Institut Godinot.

Les figurines ont deux tournois sous le coude.

Reims Maquette Club – Amicale Jamin présentera ses maquettes à Tinqueux mais aussi en Belgique.

Pyramide organise un tournoi fédéral les 18 & 19 mai.

Scrabble : une équipe Amicale Jamin a remporté le championnat régional.

École : la kermesse est prévue le 28 juin prochain, sous la responsabilité de la directrice assistée par un vigile. En effet, la mobilisation nationale pour les J.O. ne permet pas d'avoir sur place le personnel de sécurité habituel.

Grande salle : ce n'est pas une section, mais un lieu de vie appréciable et apprécié de tous. Il convient d'améliorer l'entretien de cette salle à usage mixte. Xavière va tenter de résoudre le problème.
Dans cette salle, Nicolas a constaté des dégâts sur le matériel du tennis de table.

Dans le cadre des bonnes relations avec les maisons de quartier et spécialement Le Flambeau, maison de proximité, nous prêterons les trois salles le lundi 3 juin pour une journée « théâtre à l'école ».

Ce récit suit le fil du Compte Rendu et cela me fait revenir au Badminton qui constate une excellente motivation des joueurs et demande le réassort du stock de volants.

Enfin, Danièle demande aux responsables des sections de l'approvisionner en photos dans la perspective du diaporama de l'Assemblée Générale. Usant d'un jargon technique, elle les souhaite en format 16/9. Je traduis pour les néophytes. Elle les préfère en format « paysage » plutôt qu'en format « portrait ». Merci Danièle pour ce travail, cette collecte, puis le choix des

photos pour ce diaporama qui est toujours apprécié et permet aux participants à l'Assemblée Générale de vivre, de revivre les événements des sections en attendant le début de l'Assemblée Générale.

Le Comité Directeur se réunira de nouveau le 3 juin.

L'équipe de Trésorerie souhaite simplifier certains services. Anne demande à tous ceux qui demandent un remboursement à l'Amicale de le justifier par une facture ou une facturette validant la réalité d'une dépense, et d'accompagner cette demande de remboursement d'un R.I.B. afin de mettre en place des remboursement simplifiés. Elle insiste sur la réalité d'une dépense. Le jambon beurre fait à la maison n'est pas une dépense remboursable.

Les sections s'expriment ensuite comme il est d'usage à l'Amicale Jamin.

Le Bridge s'inquiète des conséquences du stationnement payant sur ses 140 adhérents. Il demande (à nouveau) un meilleur entretien des salles et des toilettes.
Il est vrai que chaque tournoi réunit entre 40 et 60 personnes, soit autant (voire davantage) de passage dans les toilettes. Cela implique un soin attentif des usagers, mais également du service de maintenance.

La gymnastique prépare déjà sa saison nouvelle. Alexandra arrête le cours de danse du vendredi soir, Nathan change légèrement son horaire du samedi matin. Évelyne reste « bénévole ».
Manuel souhaite que l'on puisse harmoniser les tarifs des auto-entrepreneurs. C'est le bon sens de l'équité qui se met en place.
Muriel indique une forte demande. Avec Françoise, elle souhaite que la procédure des inscriptions soir repensée afin d'éviter le phénomène de « queue-leu-leu » subie par les adhérents au moment des inscriptions de septembre. Le problème posé n'est pas simple.

L'Aïkido indique que les inscriptions restent faibles depuis la pandémie. 9 adhérents adultes, 2 adhérents enfants, c'est peu.
Les responsables ne baissent pas les bras et travaillent également en lien « amical » avec la maison de quartier « Cernay » pour faire découvrir la discipline.

Le Scrabble subit une petite baisse de fréquentation en mai-juin. C'est un peu synonyme de vacances anticipées pour les joueurs. Des bons résultats en championnat de France.

Angela indique que « 3 » couples composent la section Tango. Elle est à la recherche d'un 4ème, d'un 5ème … et organise quand c'est possible des démonstrations : exemple : kiosque de la patte d'oie prêté par la mairie de Reims (16 et 29 juin 2024)

Fidèle évoque la situation du jeu de dames. Brillant champion par monts et par vaux, Fidèle est un peu seul à l'Amicale. Il avait espéré deux inscriptions qui … ne se sont pas concrétisées. Cela ne l'empêche pas de penser aux championnats du monde organisés en Pologne à Szklarska.

14 personnes se réunissent le mercredi après-midi pour bricoler, papoter, crocheter, assembler les morceaux de patchwork. Nicole recrute elle aussi et pense à un marché de Noël à organiser à l'Amicale Jamin.

9 maquettistes se réunissent le samedi après-midi et parfois le mercredi soir. Ils exposeront à l'automne à Bordeaux, ainsi qu'en Belgique.

Le Karaté note beaucoup de compétiteurs de haut niveau.
Les jeunes obtiennent d'excellents résultats régionaux.
Daniel Lacomblez félicite Pauline Pluchard pour son titre de championne de France.

Pyramide a recruté deux nouvelles adhérentes cette année, mais souffre de la disparition du jeu télévisé. Les plus jeunes ne connaissent pas et les anciens vieillissent.
Danièle note que la section a organisé un tournoi les 18 et 19 « juin » (en fait les 18 et 19 mai : inclus dans le C.R. du C.D. du 3 juin). Peu de participants 20 joueurs contre 48 et parfois davantage les années précédentes. C'est dommage face à un réel investissement pour l'accueil des équipes régionales.

La réunion s'achève avec la présentation du planning des salles qui sera désormais affiché sur les portes.
Sur proposition de Daniel et Manuel, le Comité Directeur valide la dénomination des salles. « Yannick », salle où est installé le tableau numérique, où se réunit le Scrabble, où se réunit le Comité Directeur, où ont lieu les dégustations organisées par Geoffrey, où ont lieu les temps pédagogiques des « Ateliers Bridge du mardi et du vendredi matin », etc …
« André », la salle centrale, lieu du Tango, du jeu Pyramide, de la Chorale, de la musique, du yoge, du jeu de dames, des maquettes, des réceptions, des tournois bridge, … j'en passe.
C'est agréable d'égrainer ainsi l'immense richesse quant à l'utilisation des locaux de l'Amicale Jamin.
Il est dommage de retrouver parfois quelques bouteilles vides, témoins du passage la veille d'une équipe tellement concentrée sur son activité que ses responsables ont oublié de vérifier que tout était propre derrière eux. La Leffe, « ça laisse des traces ». Daniel menait un ardent combat pour que chaque section respecte les autres. Et dans la salle « André », le respect mutuel, c'est toute une symbolique.
« Huguette », c'est la salle du fond qui a repris un air de jeunesse depuis septembre 2022. Longtemps devenue vestiaire de la Gym, lieu de rangement des accessoires de la Gym, elle a connu un essai de salon détente avec fauteuils et canapé. Tout ceci est révolu et les bridgeurs s'y entassent parfois tant bien que mal. Mais, ils apprécient grandement cette salle où ils peuvent laisser en permanence 7 ou 8 tables prêtes à être utiles pour le jeu. Merci Huguette pour le réaménagement entrepris fin 2022 à l'arrivée de cette grosse section.

La salle de gymnastique reçoit le nom de « Grande Salle ».

Daniel présente le schéma d'unification progressive des tarifs des différentes activités de l'Amicale Jamin. C'est un projet de Long Terme qui devrait aboutir aux inscriptions en ligne. Ceci impliquera que l'Amicale Jamin soit dotée d'un Site Internet digne de ce nom. C'est loin d'être le cas en ce 3 juin 2024. Toutefois, un projet est en cours et devrait être opérationnel à la rentrée de septembre.

En sortant de ce C.D., nous sommes tous confiants. L'Amicale vit une cure de jouvence. Elle aborde une ère nouvelle et chacun s'en réjouit.

Samedi 29 juin : c'est l'effondrement de l'édifice avec la disparition brutale de Daniel Lacomblez.

Présent la veille à la Fête de l'École, fidèle équipier de cette aventure annuelle qu'est la participation de l'Amicale Jamin à la vie de l'École,
Daniel décède brutalement le samedi matin laissant sa famille sous le choc.
La famille de Daniel ce sont les siens : femme, enfants, petit-enfants
La famille de Daniel c'est aussi celle du karaté, cette section si vivante au sein de laquelle il avait une place de choix, faisant partie de l'élite du karaté, des arbitres du karaté également.



La famille de Daniel, c'est également l'Amicale Jamin avec laquelle il a connu une longue histoire. Daniel était déjà dans le comité directeur à l'époque d'André, il a vécu les années Huguette en vice-président qui voulait le bien de l'Amicale. Dès juin 2023, quand la santé d'Huguette vacille, il est aux avant-postes, fait bouger les lignes. Il s'investit à fond et débloque bien des dossiers en cours, délaissés par notre Présidente alors usée par la maladie.
Au moment où Huguette vacille, Daniel est une véritable boule d'énergie qui se met en action.
Daniel n'a pas pensé une seule seconde à briguer la Présidence, considérant que le seul apte à reprendre le flambeau était son copain de longue date, Manuel.
Au début de l'année 2024, il anime le Comité Directeur qui va décider de l'avenir de l'Amicale Jamin. De ce « conclave » devait sortir une fumée blanche annonciatrice de l'élection d'un successeur à Huguette ou une fumée noire qui aurait indiqué un blocage pouvant aller jusqu'à la disparition de l'Amicale Jamin.
Ce n'était pas envisageable pour Daniel qui a travaillé notre petit groupe jusqu'à ce que la solution que vous connaissez émerge. Il en ressort « vice-président », sachant tout à fait que sa délégation sera beaucoup plus large que précédemment. Manuel et Daniel sont comme les doigts d'une même main et leur équipe va fonctionner pour le bien de l'ensemble des sections.

Le samedi 29 juin, ce sont les trois familles de Daniel qui perdent leur boussole.
Perdre un mari, un père, un grand-père aussi jeune et aussi brutalement, c'est tragique.
Perdre un animateur de section hors pair laisse un grand vide.
Perdre un vice-président actif, réactif, dynamique, jovial comme il l'était est douloureux pour tous.

Manuel saura trouver les mots mais aussi la motivation pour tourner la page, pour fermer un long chapitre de travail en commun.
Manuel va aussi se retrouver davantage seul. Il n'a plus de vice-président pour le seconder sur de nombreux dossiers.
Et les différents Comités Directeurs jusqu'au moment où ces lignes sont écrites n'ont jamais fait émerger de candidat(e) à la vice-présidence de l'Amicale Jamin.
C'est pourtant indispensable à l'équilibre du bateau qui reste fragile au milieu des années 20 de ce siècle.

Comité Directeur du 21 octobre 2024

Le C.D. est informé de la proposition de nouvelles sections.

Didier Delionnet porte le projet d'une chorale à dominante « chansons françaises ». Il annonce un chœur d'environ 20 personnes le jeudi de 19 à 20h30

Pour la rentrée de septembre 2025 : un projet de section « Running » est annoncé

Ces deux projets sont approuvés par l'ensemble du comité directeur

Vient le tour des sections :

Une bonne nouvelle au karaté puisque Pascal Lacomblez reprend la section enfants.

Ailleurs, le moral n'y est pas toujours. Nicole Emond cherche à étoffer la section broderie et loisirs créatifs ; Pascal Valliet constate le vieillissement des troupes. Les rangs s'éclaircissent. 30 inscrits malgré tout et un championnat dans la grande salle le 24/11 prochain. « Pourra-t-on demander que la salle soit chauffée ? » « La demande sera effectuée, sans garantie pour autant d'un résultat ». L'heure est aux restrictions.

L'Aïkido redresse la tête avec 13 licenciées. Les enfants passent de 2 à 5.

La section maquette s'est étoffée. Elle remercie l'Amicale pour la banderole qui permet de promouvoir l'Amicale Jamin sur les lieux d'exposition.

Le tennis de table affiche 10 équipes engagées (+3).

Le bridge repart tranquillement (120 adhérents au 21/10)

Le basket se prépare à 22 matchs sur la saison avec un effectif de 14 joueurs motivés.

Josette présente l'activité Gymnastique : 240 adhérents. La section a besoin d'une sono plus performante. La question technique sera étudiée : achat, choix, emplacement, rangement.

Pyramide n'organisera pas de tournoi en 2025. Ce n'est pas la motivation de la responsable qui manque à l'appel. Ce sont plutôt les bras pour organiser, préparer, gérer un tel événement.

Vient le point de l'ordre du jour : élection d'un vice-président
Manuel a besoin d'aide, notamment dans les relations avec les fédérations sportives. En l'absence de candidat, nous passons au point suivant.
L'absence de candidat est un réel handicap pour notre structure qui est fragilisée à son sommet.

Josette présente le point financier, indiquant un excédent à date de 13500 Euros (recettes : 40800 ; dépenses : 27300)

Danièle et Christian ont repris la rédaction du bulletin de l'Amicale. Les responsables de section sont sollicités pour garnir le bulletin. La maquette retenue prévoit trois parutions par an « hiver », « printemps », « été ».

Site Internet : le projet sera bientôt opérationnel. Charlélie est le porteur du projet qui sera bientôt en ligne. Christian et un ancien collègue de l'I.U.T. l'ont aidé à finaliser. C'est pour bientôt.

L'Assemblée Générale est programmée le vendredi 24 janvier 2025 à 20 h 15.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JANVIER 2025

Ce jour est le baptême du feu pour la nouvelle équipe devant environ 150 amicalistes.

L'Assemblée évoque la mémoire de Daniel Lacomblez.

Évoquer Daniel, c'est aussi mettre le doigt sur la fragilité de l'édifice. Manuel indique qu'il ne veut pas être Président dans la durée, qu'il ne le pourra probablement pas. Sa vie professionnelle n'est pas celle d'André Vasseur. Elle est plus incertaine. Par ailleurs, le renouvellement des uns et des autres à intervalles plus rapides a du bon également. Pour autant, il assume, y compris en l'absence de vice-président.

Le rapport d'activité est présenté comme chaque année par les responsables de section. Nicolas aime être Monsieur Loyal qui présente les activités des absents le plus souvent excusés. Les responsables présents font dans la sobriété pour ne pas allonger la durée de l'A.G. La chorale proposera quelques chansons et sera applaudie à cette occasion.

Le Président insiste sur le passage à l'Amicale Jamin 4.0 avec le site internet rénové et un bulletin trimestriel qu'il faut désormais télécharger sur le site internet et qui est également diffusable par voie numérique.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité.

Il revient à Josette de présenter le rapport financier.

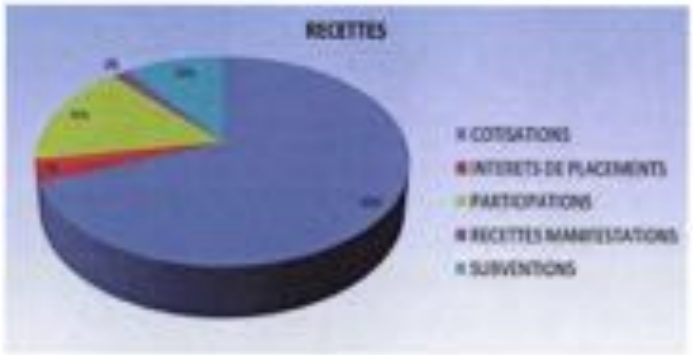
Elle met d'abord en évidence des statistiques flatteuses en ce qui concerne les adhésions : 787 à ce jour pour l'année 2024-2025. 8 sections progressent pendant que 7 régressent et 2 restent stables.
L'exercice fait apparaître un excédent de 14507,32 Euros pour un total de recettes proche de 103000 Euros (dépenses : 88300 Euros).

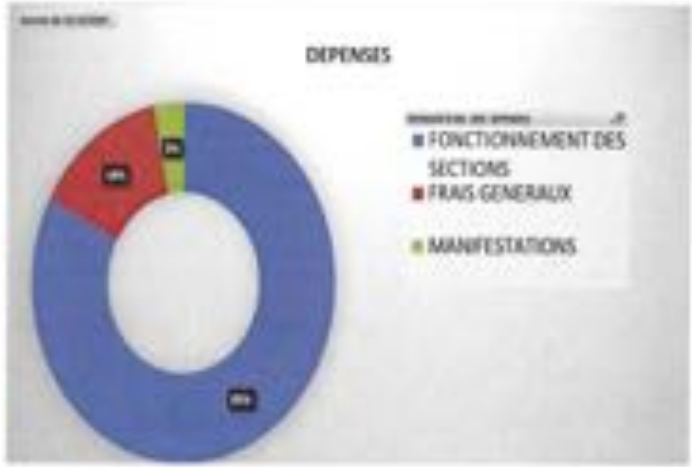
ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE JAMIN 2024

Étiquettes de lignes	Somme de 31/12/2024
COTISATIONS	70 933,62 €
INTERETS DE PLACEMENTS	3 500,32 €
PARTICIPATIONS	16 090,00 €
RECETTES MANIFESTATIONS	1 741,00 €
SUBVENTIONS	10 563,00 €
Total général	**102 827,94 €**

EXCEDENT 14 907,32 €

Somme de 31/12/2024		
	DEPENSES	tow
FONCTIONNEMENT DES SECTIONS	LICENCES	15 363,07 €
	REMUNERATION DU PERSONNEL	25 100,44 €
	AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 196,34 €
	REMBOURSEMENTS FRAIS DE TRANSPORTS	2 279,21 €
	LOCATIONS	5 520,03 €
	COMPETITIONS	2 590,99 €
	EQUIPEMENTS MATERIELS	4 973,31 €
	AFFILIATIONS ET COTISATIONS	1 058,34 €
	Total FONCTIONNEMENT DES SECTIONS	**73 083,73 €**
FRAIS GENERAUX	CHARGES SIEGE SOCIAL	6 482,27 €
	MATERIELS	1 590,70 €
	RECEPTIONS	1 812,01 €
	DIVERS (N-M-D)	178,00 €
	FOURNITURES BUREAU IMPRIMERIE	1 132,36 €
	PRIMES ASSURANCES	618,14 €
	INFORMATIQUE	308,23 €
	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	208,59 €
	Total FRAIS GENERAUX	**12 324,30 €**
MANIFESTATIONS	DEPENSES POUR MANIFESTATIONS	2 912,59 €
	Total MANIFESTATIONS	**2 912,59 €**
	Total général	**88 320,62 €**





	2023/2024	2024/2025
Gymnastique	287	241
Badminton	57	79
Aïkido	8	11
Basket-Ball	12	13
futsal	0	0
Foot	0	0
foot-futsal	0	0
foot enfant	0	0
Karaté	80	68
Broderie	13	11
Culture	0	0
Oenologie	37	32
Scrabble	32	30
Tennis de table	46	62
Pyramide	17	15
Dames	3	3
jeux figurines	22	22
Divers	1	0
Bridge	152	145
Tango argentin	11	3
Musique	6	9
Maquettes	7	11
Chorale	0	21
Yoga	0	13
TOTAL	771	787

Josette présente également le budget prévisionnel équilibré qui prend en compte 42000 Euros de bénévolat en produits comme en charges. Il y a quelques années, le bénévolat était valorisé à hauteur de 72000 Euros. Je n'ai pas le sentiment que l'engagement des bénévoles ait diminué. Alors, le « 7 » est devenu « 4 ».
Cela ne change pas grand-chose puisque l'appréhension du bénévolat dans les budgets n'a aucune concrétisation d'aucune sorte en dehors de cette présentation.
Peut-être est-ce utile au niveau du calcul des subventions allouées ? Je n'en suis pas convaincu.

Budget prévisionnel 2025

PRODUITS	
Cotisations	65 000 €
Manifestations	2 500 €
Subventions	12 000 €
Participations et remboursements	5 000 €
Intérêts de placement	1 000 €
Bénévolats	42 000 €
Totaux	**127 500 €**

CHARGES	
Charges fédérales (licences, affiliations, arbitrages..)	30 000 €
Locations terrains et gymnases	6 100 €
Déplacements, missions, réceptions	5 400 €
Matériel, équipements	2 000 €
Frais siège social (éléctricité, entretien)	5 000 €
Rémunération animatrices et charges	21 000 €
Formation	1 000 €
Autres frais de fonctionnement des sections	6 000 €
Manifestations	3 000 €
Autres frais généraux	6 000 €
Bénévolats	42 000 €
Totaux	**127 500 €**

Le rapport des vérificateurs des comptes incite l'assemblée à valider cette gestion, ce qui est effectué.

Le temps convivial peut commencer. Le Champagne est frais, les fours sont délicieux. L'Amicale Jamin a bien fait les choses.

Le Comité directeur se réunit de nouveau le 25 février.

Le bureau est reconduit dans ses fonctions.
Il est fait appel à une candidature à la vice-présidence. Silence dans les rangs.

J'avais préparé une intervention concernant ce problème de vice-présidence. J'ai largement édulcoré sa présentation en séance et j'ai certainement eu tort.
Voici le texte que j'avais préparé et dont je n'ai pas dit le quart ce soir-là.
L'homme est imprévisible dans ses réactions. J'ai pensé ce soir-là que le propos n'était pas le bon. Depuis, j'ai réfléchi et j'assume, … bien tard, ce que j'avais préparé. Je n'hésiterai pas à l'utiliser dès que l'occasion se présentera de nouveau.
Voici le texte alors préparé que j'avais soumis à Manuel qui m'avait donné son feu vert.

Résultat de mes réflexions : esquisse d'une prise de parole pour le lundi 24 février

Nous ne pouvons pas laisser Manuel seul à la Présidence de l'Amicale. La charge de travail est trop lourde avec 18 sections bientôt, de nombreux lieux d'activités, un nombre d'adhérents qui s'oriente à la hausse, une ferme volonté commune de construire l'Amicale de demain, dynamique, ouverte, engagée pour favoriser la vie sociale.
L'Amicale est d'abord une association sportive qui concerne davantage les jeunes ; c'est aussi un foyer culturel qui concerne aussi les plus âgés.
Les effectifs le montrent tout à fait bien. Il y a des sections avec des plus jeunes, d'autres avec des franchement plus âgées, … notamment qui jouent aux cartes.
Manuel est déjà bien entouré par une équipe de secrétariat efficace, une équipe de trésorerie qui tient la route, des responsables de section qui font tout pour que l'Amicale assure son rôle au sein de ce quartier et au-delà. À Reims, l'Amicale Jamin reste une référence.

Mais Manuel n'est pas Vishnou. En plus de sa charge présidentielle, il n'a pas le temps de venir au yoga pour tenter de devenir Vishnou. J'espère ne froisser personne en disant cela.
Aussi, devons-nous trouver parmi nous les bras qui lui manquent et qui feront de la fonction présidentielle de l'Amicale un véritable levier pour l'avenir.

« I had a dream » et je vois plutôt plusieurs vice-président(e)s qu'un seul. Il y a déjà Xavière qui facilite le lien entre l'Amicale et les autorités académiques, il en faut d'autres, a minima deux pour prendre en charge tel ou tel compartiment.
L'idée que je propose est de pratiquer comme dans une équipe municipale avec un patron et des adjoints au domaine bien identifié, chaque adjoint étant responsable de son domaine sous le contrôle du patron, Manuel.
Bref, au total trois, pourquoi pas quatre vice-présidents, Xavière au terme des statuts et deux ou trois autres qui ne soient pas des électrons libres, mais des missionnés. Deux ou trois responsables de section qui acceptent un engagement supplémentaire sur un domaine précis.

Après la disparition de Daniel dont j'appréciais l'engagement, l'aspect couteau suisse, j'ai proposé à Manuel de le décharger de tel ou tel domaine dévolu à Daniel.
Arrivé en 2022, je ne suis qu'un petit nouveau dans l'Amicale, mais j'avais observé que Huguette était superbement épaulée par deux couteaux suisses : Manuel et Daniel.

La brutalité de l'année dernière fait que l'unique couteau suisse présidentiel doit être renforcé pour que notre Amicale reste vaillante.
Manuel m'a alors proposé de m'occuper avec Danièle du bulletin de l'Amicale. Il a rajouté une louche en me disant : « à ton rythme et si tu le veux, peux-tu écrire et prolonger l'histoire de l'Amicale au-delà de 2005, point final de l'histoire écrite par André Vasseur ».
En lui proposant mes services, je pensais davantage à faire des courses : approvisionner en papier toilettes, en savon les toilettes du 2 rue de Bétheny.
Je me suis retrouvé avec le bulletin, et une proposition de rédaction de 20 ans d'histoire récente de l'Amicale. Autant vous le dire, j'ai accepté sans hésiter.
Vous l'avez remarqué ou pas, mais j'aime écrire. Aussi, Manuel a bien choisi le périmètre de mes actions au sein de l'Amicale. Le suivi du site internet en lien avec son auteur, Charlélie que je remercie pour son immense travail, est venu en supplément.
Pour assumer cela en sus du bridge, j'ai la chance d'avoir le temps et une épouse qui vit au même rythme. Je n'ai pas besoin d'être vice-président pour le faire.

Pour d'autres domaines, Manuel a besoin de vice-présidents et je vous remercie pour votre engagement au service de l'Amicale Jamin selon le schéma qu'il propose.

Si ce soir-là, j'en avais eu … « I had a dream » aurait probablement pris forme ; mais je n'en ai pas eu, … et cela a fait flop : pas de candidat.

Mais, mais, … ce n'est pas tombé dans l'oreille de sourds (Manuel a entendu la même chose que moi), du côté des maquettes, nous avons ressenti un frémissement : « j'y pense pour l'année prochaine »)

Ce lundi 25 février, nous repartirons avec un bureau sans vice-président au-delà de Xavière.
Certains peuvent se dire. Puisque tu insistes, présente-toi.
Et là, je dis haut et fort : NON. Ce n'est pas à 79 ans que je vais solliciter un mandat. L'heure est à autre chose.
Aider sans titre particulier me convient tout à fait.

Avec Danièle et la collaboration de toutes les sections, nous avons construit le numéro d'hiver du Bulletin de l'Amicale Jamin paru le 15 décembre. Nous avons proposé deux autres numéros à paraître le 15/3 puis le 15/6. La maquette est la suivante :
Le mot du Président
Le mot de l'équipe éditoriale
Trois questions à …
La vie de l'Amicale, de ses sections

Les sections ont la parole en ce lundi 25 février, jour de Comité Directeur

Le karaté a démarré avec de bons résultats et effectifs.
Les figurines font le plein avec 25 adhérents en hausse. Timothée déplore la saleté des tables certains jours, voire de la salle (bouteilles de bière vide, restes de nourriture, etc …).

Le bien vivre ensemble implique des efforts de tous. C'est tellement naturel. Enfin, cela devrait être naturel. D'avance merci à tous.

Le tango reste plaintif. Avec « 3 » inscrits en 2024-2025, cela fait peu, même si Angela nous indique « 3 » couples (ce qui devrait faire 6 adhésions), … pas vraiment assidus. Trop peu de danseurs masculins. Sans entrer dans la vie de la section, les « 3 » couples ne seraient donc pas mixtes. Il est vrai que dans les salles de bal, quand des jeunes ou des moins jeunes font tapisserie le long du mur et que les mecs sont au bar avec des bières, elles finissent par avancer par deux sur la piste de danse. Oui, les danseurs « hommes » ne sont pas légion.
Bon, … cela c'était hier, avant-hier, car la jeunesse d'aujourd'hui pratique des danses qui s'exécutent seul et pas en couple. S'agit-il toujours de danse ?
Certes, cela n'a rien d'académique par rapport à l'effort de la section Tango pour respecter l'esprit Tango, de Gardel à Piazzola.
Si le tango est plaintif, le jeu de dames survit grâce à son champion, qui bouge, circule et affrontera les grands de ce monde au championnat du monde à Miami en septembre 2025. Pour le moment, il se sent bien seul dans la section « jeu de dames ».
Le tennis de table affiche 64 inscrits, une bonne activité, des photos sur le site internet.
Les maquettes tournent avec régularité et exposent ici ou là en France ou en Belgique. Un projet d'exposition à l'Amicale Jamin prend corps.
La chorale dispose désormais de 21 choristes. La section vient de perdre brutalement une choriste qui était dans le chœur qui avait chanté lors de la dernière Assemblée Générale.
Le bridge tourne bien : 140 inscrits, et 32 stagiaires à l'Atelier Bridge Des Copains. C'est un chiffre remarquable jamais atteint jusqu'à présent.
L'Amicale Jamin a financé différents outils pédagogiques. C'est bien agréable.
Le Badminton affiche 70 + 15 = 85 joueurs.
Le Basket caracole en tête en 1ère phase du championnat : 1er exæquo
Pyramide, ce sont 15 joueurs assidus et motivés, chaque jeudi, dans une ambiance chaleureuse. Prochain tournoi en mars à Dijon pour « 2 » addicts.
Gymnastique : c'est la grosse section qui implique un suivi régulier. Si un cours est annulé, comment cela se passe-t-il ? Christine, gymnaste mais également secrétaire adjointe de l'Amicale propose ses services pour « prévenir » d'un changement dans l'organisation.
Lu dans le C.R. du 25 février 2025 : « Les inscriptions en ligne, très complexes, seront à revoir ».

N'est-ce pas stupéfiant de lire ainsi, six mois avant qu'un projet n'aboutisse que de toutes les manières, il sera trop complexe et qu'il faudra le revoir.
D'une part, toutes les évolutions nécessitent toujours des ajustements ; d'autre part, passer d'une queue de deux heures dans le couloir de l'Amicale à 10 minutes en face de son écran d'ordinateur à la maison, cela vaut la peine de le tenter.
J'écris ces lignes après la première campagne d'inscription en ligne. Les adhérents du bridge qui l'ont fait, moyenne d'âge presque 78 ans, ont réussi. Ils mettent en général moins de 5 minutes pour finaliser une inscription. Comment puis-je affirmer cela ? Tout simplement quand

il y a inscription de deux conjoints, il suffit de comparer l'heure d'inscription du 1er, puis du 2ème. Tout cela est fourni directement par Helloasso qui, à mon sens, est un bon partenaire.
Le dossier de la gym est un peu plus compliqué que les autres puisqu'il doit éviter la double ou triple facturation de la licence « Sport Pour Tous ». Voilà qui devrait mériter un « ajustement ».
L'inscription en ligne en 2025 a été poussée par la gymnastique qui se souvient des queues dans les couloirs pour les inscriptions 2023 puis 2024. Certes, la queue dans le couloir, c'est la rançon du succès de la section. Mais l'inscription à la maison, dans son fauteuil, c'est tout de même mieux. « Quand on veut, on peut ».
Aux récalcitrants, je propose cette réalité. La section yoga a indiqué rapidement fin juillet que les inscriptions en ligne étaient déjà closes. Petit groupe, situation de pénurie. Si je veux une place, il faut que je m'inscrive vite. Banco ! Les inscriptions ont rapidement suivi dans la section animée par Julie Fandre.

31/07/2025

Le cours de yoga est déjà complet , si vous désirez des renseignements , vous pouvez adresser un mail à contact@juliefandre.com , merci .

Lors de son intervention concernant la gymnastique, Muriel déplore le manque d'entretien de la salle qui a été nettoyée par « 2 » adhérentes. La salle de gym doit être entretenue par les personnels qui nettoient l'École, la salle de Yoga doit être nettoyée par les personnels qui entretiennent les locaux du 2 rue de Bétheny[27].
Muriel indique également qu'elle quittera au 30 juin ses fonctions de responsable de la section, tout en accompagnant sa remplaçante.

L'histoire montre que bien souvent, la personne qui quitte ne quitte pas vraiment. Qui vient de s'occuper fin août 2025 de la question des inscriptions en ligne : Muriel, Françoise, Josette étaient également sur le pont du navire GYM à ce moment-là.

Je referme ce genre de parenthèses qui frise l'anachronisme. Nous sommes le 25 février 2025. Nous ne sommes pas encore en août 2025.

Ce 24 février, Xavier présentait la section « Running » qui proposera des cours et entrainements le samedi matin et des courses le samedi après-midi. Maillots, dossards aux couleurs de l'Amicale Jamin seront autant de vecteurs de communication.
L'inscription est fixée à 30 Euros. Au final, ce sera 81 Euros incluant la licence et le site internet indique que ce sera le dimanche.

Vous le voyez, 30 Euros en février et 81 Euros en août. Ce n'est pas que l'inflation. L'inclusion du prix de la Licence cache une augmentation de 30 à 51 Euros de l'inscription. Pour la petite histoire, ces lignes sont écrites le 25 août : 6 mois exactement après ce C.D.

Le C.D. se poursuit sur le thème du site internet. Charlélie propose une formation le 17 mars pour aider chaque responsable de section à alimenter sa partie de site internet.

[27] L'entretien par l'Amicale des salles Yannick, André, Huguette et des toilettes devrait s'améliorer. La démission à 75 ans, pour raison de santé de la personne affectée au ménage courant novembre 2025 doit faciliter la réorganisation du service. Le C.D. se saisira du problème pour améliorer le confort de tous.

Manuel propose une indemnisation de 1200 Euros pour Charlélie pour ce travail de refonte complète d'un site internet devenu totalement obsolète et nuisible à l'Amicale Jamin. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
La formation aura lieu et … c'est aussi un constat du lundi 25 août quand j'écris ces lignes : « il sera bon de faire une piqure de rappel pour cette formation », de même qu'il sera bon d'adapter certaines procédures qui restent hermétiques pour de nombreux responsables de section.

Le C.D. s'achève sur diverses informations.
Le travail se poursuit pour une grille tarifaire plus unifiée.
L'École de Bridge « Bussenot » accueillie depuis novembre 2022 pour des raisons logistiques (locaux impraticables par suite d'un sinistre maintenant réparé) est invitée à quitter l'Amicale Jamin fin juin. La pratique d'activités à caractère commercial n'est pas compatible avec nos statuts.
Le livre retraçant 100 ans de bénévolat signé André Vasseur sera prochainement disponible en téléchargement en ligne. Merci Manuel et Charlélie pour ce travail de numérisation et de mise en ligne de la mémoire complète de l'Amicale Jamin (Attention : le Compte Rendu du C.D. indique : merci à Christian. Mais, Christian n'est strictement pour rien dans cette affaire).

Christian n'est absolument pas concerné par cette mise en ligne, mais par la proposition de Manuel : écrire la suite de l'histoire jusqu'à nos jours, ce que vous lisez en ce moment.

Nous terminons la réunion par la mise à jour du flyer annuel avec les horaires des activités et les tarifs, nous programmons une journée « tri dans les armoires ». Pourquoi trier ? Tout simplement pour faire de la place en supprimant des documents et/ou linéaires d'armoires qui concernent des sections aujourd'hui disparues. Faire de la place pour les nouvelles sections. Tel est le but de cette opération programmée le samedi 5 avril après-midi.

Choses promises, choses dues

Le C.D. du 25 février a prévu une formation le 17 mars pour faciliter l'insertion d'articles sur le site internet.
Charlélie a répondu « présent », la moitié des responsables des sections ont répondu « présent » également.
La formation s'est déroulée, plutôt « bon enfant » avec de-ci delà, des interventions de tel ou tel qui ont trouvé des réponses adaptées.
Depuis que s'est-il vraiment passé ? 45 articles ont été publiés par 10 responsables de section. Cela fait donc 7 sections qui n'ont rien publié et ont laissé leur page sans autre information que celles déposées par Charlélie lors de la mise en place du site internet. Ce sont des informations pratiques : horaires, lieu. Ce ne sont pas des informations qui montrent des sections vivantes.
Certains articles ont été publiés … vides de toute information : page blanche
Plusieurs articles ont rencontré des difficultés avec l'image d'illustration dont le format n'est pas simple à comprendre pour le néophyte.
Quelques articles se contentent d'une simple photo.
Le plus gros fournisseur d'articles en a publié 19 à lui tout seul. Rassurez-vous, il ne fait pas la promotion du Bridge en permanence. Sur ces 19 articles publiés, trois seulement concernent la section Bridge.

Les autres concernent essentiellement l'Amicale Jamin en général avec des informations sur les horaires d'ouverture, les temps de fermeture, le tuto concernant les inscriptions en ligne, les informations concernant la reprise de la gymnastique. En début d'année : 1 article concernant le Tango, la Chorale, les loisirs créatifs.
La formation du 17 mars doit être renouvelée. D'une part quelques nouveaux apparaissent dans les sections, d'autre part, des mécanismes ne sont pas devenus « réflexes ».
« Réflexes » doit se comprendre ici dans deux sens.
Avoir le bon réflexe dans la construction d'un article pour le site internet. Le visualiser avant de le publier. Comprendre ce que les lecteurs liront.
C'est aussi avoir le « réflexe » de penser : « cela doit faire l'objet d'une publication sur le site internet ».
Ce deuxième réflexe est au moins aussi important que le premier.
L'un sans l'autre ne peut s'imaginer.
Le site internet sera ce que nous en ferons.
Nous avons encore besoin des formations de Charlélie afin de bien nous approprier cette machine qui fait toujours peur à beaucoup de responsables de section.

Réflexion faite : l'Amicale 4.0 ne peut pas se bâtir en un jour.

Jeudi 16 juin, le C.D. se réunit pour sa session d'avant les vacances.

La séance démarre avec une intervention de première importance de notre Président qui a des nouvelles fraîches de la Mairie concernant les travaux d'été.

- ✓ **TRAVAUX**

Du lundi 30 juin au lundi 1er septembre l'Amicale sera fermée pour cause de travaux.
Le chauffage va être complètement rénové et le sol du gymnase (grande salle) sera refait. La petite salle au fond du gymnase va être réaménagée.
Suite à ces travaux, la mairie n'assurant pas le ménage, une journée de nettoyage est prévue le samedi 30 août à 13 h.
Les activités pourront reprendre dès le lundi 1er septembre.

Les responsables de sections sont chargés de prévenir leurs adhérents

- ✓ **INSCRIPTIONS**

- Les inscriptions pour la prochaine saison 2025 /2026 seront ouvertes **à partir du 23 juin 2025**. Il n'y aura plus de tarif dégressif en particulier pour la gymnastique.
- Priorité absolue aux inscriptions et au paiement en ligne via Helloasso.

- ✓ **KERMESSE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

Elle aura lieu le vendredi 27 juin.
Lionel HIVET, Nicolas PATUREAUX, Josette BAUDOIN, Christine DELATTRE et Danièle CHALENÇON tiendront la buvette. D'autres bonnes volontés seront toujours les bienvenues.

- ✓ **FORUM DES ASSOCIATIONS**

Les 6 et 7 septembre 2025.
L'Amicale sera représentée par l'Aïkido , le jeu de Dames et le Tennis de Table.

- ✓ **INFOS SÉCURITÉ**

- *Problème récurrent* : certains jours, les portes des salles et celles donnant sur la cour restent ouvertes ainsi que les fenêtres et les toilettes. Les lumières restent allumées. Il faut absolument que les responsables vérifient avant de partir que tout est en ordre **afin de limiter le risque d'intrusion et de cambriolage** et limiter aussi la hausse de la facture d'électricité.

- ✓ **TOUR DE TABLE DES SECTIONS**

Musiques et chants traditionnels

1 séance tous les jeudis matin et le samedi matin 1 fois par mois.
Principaux instruments : hautbois, cornemuse et accordéon diatonique.
Section qui se porte bien.

Tango argentin

Beau succès de la prestation au kiosque malgré un petit problème de son.
Angéla CASSAN organise un stage en septembre à l'Amicale le samedi 20 et le dimanche 21 septembre après-midi.
Elle prévoit un autre stage en novembre avec un professeur parisien.
Elle projette de mettre en place une démonstration d'une heure pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson un mercredi ou un jeudi matin.

Karaté :

4 passages de ceinture noire
Encore une bonne saison. De la motivation et une très bonne participation.
Conditions un peu difficiles à Saint-Exupéry où il fait, selon la saison, soit trop froid soit trop chaud.

Gymnastique

Muriel RIEG se retire de son poste de responsable de la section. Après concertation, elle laisse la place à une coresponsabilité :
Christine DELATTRE gèrera la partie administrative
Françoise COUET gèrera la partie technique.
Muriel continuera à assurer la communication.
Inscriptions : maximum de 35 personnes par cours.
Nathan arrête les cours du lundi soir.

Chorale

Section qui ne cesse de grandir.
1er concert le dimanche 29 juin à 17h dans la grande salle de l'Amicale.



02/07/2025

Fin de saison réussie pour le Choeur Jamin qui a fait entendre ses mélodies le dimanche 29 juin en fin d'après-midi.

Maquette

Les effectifs sont stables.
La section continue de sillonner la France pour exposer ses maquettes.
Prochaines sorties prévues en septembre, octobre et novembre.

École élémentaire Jamin

Une exposition d'art visuel aura lieu le mardi 1er juillet entre 16h30 et 18h30 au rez-de-chaussée de l'école. 500 productions des élèves seront présentées.

Basket

L'effectif varie entre 14 et 15 basketteurs dont 2 filles.
En fin de saison, l'équipe se classe 3ème sur 14.
Pas de besoins particuliers si ce n'est des maillots « filles ».

Bridge :

L'effectif est stable : 140 bridgeurs.
Les tournois festifs traditionnels ont continué : crêpes, chapeau…
1 sortie a été organisée à Paris avec visite du Musée d'Orsay et du quartier Montmartre, incluant le Sacré Coeur. Déjeuner sur la Place du Tertre
Le repas annuel a eu lieu le 13 juin à l'ESAT de Jonchery sur Vesle
Un pique-nique est prévu le 8 juillet dans la cour de l'Amicale. Celle-ci reste accessible pendant les travaux.
Finalement le Bridge a migré au 29 rue de Pontgivart tout l'été et le temps maussade du début juillet a amené à organiser un pique-nique dans la grande salle mise à notre disposition par l'Espace Missionnaire Reims Nord, au 29 rue de Pontgivart.

Broderie et papotage

7 à 8 personnes seulement viennent broder et papoter dans une chaleureuse ambiance.
Nicole ÉMOND aimerait accueillir plus de monde.

Œnologie
33 inscrits cette année.
5 séances ont été dispensées par Geoffrey ORBAN, avec 5 thématiques permettant la connaissance des vins des régions étudiées. (Sud-Ouest, Languedoc, Rivesaltes, Château d'Yquem, Champagne …)
La section œnologie a été créée en 2001 et fête donc ses 24 ans d'existence !

Tennis de table
Les effectifs sont en hausse.
Une 2ème équipe est susceptible de monter en fédé l'année prochaine car 3 joueurs issus d'un autre club pourraient intégrer Jamin. Le coût du transfert se monte à 1000€. À l'unanimité, les membres présents ont voté pour la prise en charge par l'Amicale de 500 €.
Un tournoi interne est prévu le 29 juin.

Scrabble
11 joueurs ont participé au festival de Vichy à l'Ascension et ont obtenu d'excellents résultats.
Un repas a été organisé en mai.
Durant l'été des travaux à Jamin, le Scrabble a trouvé refuge au foyer Saint Martin. La section Bridge leur a en effet signalé que le directeur de Saint Martin, ex petites sœurs des pauvres, rue de Bétheny était tout prêt à accueillir une section pendant l'été. Ils ont bénéficié d'un bel accueil et d'un parking gratuit. Un vrai bonheur pour eux depuis que les bandits manchots de la collectivité ont envahi la rue du Champ de Mars et la Place Knoeri.

Dames
3 joueurs et 2 anciens qui viennent de temps en temps.
Fidel NIMBI a gagné le tournoi d'Auxerre et s'est classé 2ème à Bourges.
Il participera au tournoi du Lac Léman du 13 au 29 juillet, à celui de Lyon du 22 au 30 septembre et à celui de Montpellier à La Toussaint.
Il participera au championnat du monde à Riga (Lettonie)
Ce serait bien que les « anciens » … pensent à leur adhésion à l'Amicale Jamin. C'est élémentaire mon cher et fidèle … Watson.

Figurines
Section qui se porte bien.
2 joueurs sont qualifiés pour le championnat d'Alkemy[28] et 2 autres sont invités d'honneur.

Yoga
15 inscrits dont la moitié ne vient plus.
À déplorer : la salle n'est pas toujours propre. Il est suggéré d'acheter un aspirateur sans fil à disposition des occupants de cette salle.

Pyramide
15 joueurs se réunissent le jeudi après-midi de 14 à 17h
Pendant les travaux, le jeu continuera chez les unes et les autres.

[28] Alkemy est un jeu de figurines qui se déroule dans un contexte médiéval fantastique.

Au moment où ces lignes s'écrivent (24 septembre 2025) les inscriptions réalisées largement via Hello Asso, mais pas que … Les inscriptions hors ligne, ô combien chronophages, ont hélas persisté.

Aïkido :	5	Bridge :	163
Badminton :	43	Broderie et papotage :	8
Basket Ball :	3	Chorale :	21
Gymnastique :	278	Jeu de dames :	0
Karaté :	28	Jeu de figurines :	27
Running :	3	Musique traditionnelle et chants :	4
Tennis de Table :	18	Œnologie :	32
Yoga :	16	Scrabble :	32
		Tango :	2
Total sportives :	294	Jeu Pyramide :	16
		Maquettes :	9
		Total culturelles :	314

Total Amicale Jamin le 24 septembre 2025 : 608

Nous sommes encore loin d'avoir achevé le plein.

Refaisons le point milieu décembre au moment d'achever ces lignes :

Aïkido :	11	Bridge :	198
Badminton :	63	Broderie et papotage :	12
Basket Ball :	12	Chorale :	35
Gymnastique :	294	Jeu de dames :	2
Karaté :	65	Jeu de figurines :	39
Running :	4	Musique traditionnelle et chants :	9
Tennis de Table :	54	Œnologie :	35
Yoga :	16	Scrabble :	39
		Tango :	10
Total sportives :	520	Jeu Pyramide :	17
		Maquettes :	10
		Total culturelles :	406

Total Amicale Jamin le 13 décembre 2025 : 926

Clin d'œil à l'Histoire de l'Amicale

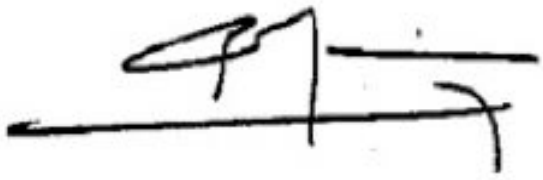
Le mardi 9 décembre, la section Bridge a remis aux représentants de l'A.F.M. Téléthon la somme de 5105 Euros de dons versés par les membres de la section lors d'une journée « partage » organisée le 21 novembre dernier.

André, sois assuré que l'esprit « Bénévolat » et « Partage » est toujours présent.



Notre Amicale se porte bien. Elle a retrouvé son dynamisme. Il m'est agréable de conclure ces lignes, je dois plutôt écrire, « ces pages » sur ce nouvel élan.
L'équipe emmenée par Manuel voit son énergie récompensée.
Le principe érigé en totem par Manuel « une section = un responsable, une activité, des adhérents » est essentiel à la vie de l'Amicale. Cela ne peut que dynamiser les sections, faire que les « responsables » des sections soient bien les responsables du développement de leur activité, du maintien dans la durée de leur activité.

Longue vie à l'Amicale Jamin. Merci à ses dirigeants qui se succèdent maintenant depuis 118 ans.
Dans un monde où les centenaires sont de plus en plus nombreux, « l'Association des Pères de Famille de l'École de garçons », devenue l'« Amicale Jamin » est un bel exemple de longévité et de performance au sein de la Communauté Rémoise.



Christian ZIMMERMANN

TABLE DES MATIÈRES

P. 2 : Le mot du Président
P. 3 : Introduction
P. 5 : Les dernières années d'André
Sont ensuite indiquées les années des différentes A.G.
P. 6 : 2006
P. 8 : 2007
P.11 : 2008
P. 18 : 2009
P. 24 : 2010
P. 33 : 2011
P. 35 : 2012
P. 52 : Les années Huguette
P. 53 : 2013
P. 58 : 2014
P. 61 : 2015
P. 66 : 2016
P. 70 : 2017
P. 78 : 2018
P. 82 : 2019
P. 86 : 2021
P. 88 : 2023
P. 90 : 2024
P. 95 : Le temps du renouveau et de l'équipe menée par Manuel
P. 99 : 2025

André VASSEUR

—

Un siècle de bénévolat

—

Histoire
d'une association rémoise



l'amicale Jamin


Les nouvelles Ecoles, Boulevard Jamin

Le bénévolat...

Beaucoup de gens, dont la plupart n'ont jamais été bénévoles, en ont fait le thème de livres, d'articles, d'études diverses ou, plus souvent encore, hélas, de discours.

Je ne vais pas en ajouter. Je veux simplement donner un exemple en racontant les évènements qui ont marqué la vie d'une association dirigée et animée par des bénévoles depuis près d'un siècle.

à mon fils Fabrice

École de Garçons du Quartier Béthony

Association des Pères de Famille.

Délibérations du Comité.

(page de titre du premier registre de délibérations)

Première partie

Histoire de l'amicale Jamin

de 1908 à 1972

Le lecteur qui ne connaît cette amicale que par son image actuelle[1] aura peut-être l'impression, en parcourant la première partie de cet ouvrage, de suivre l'histoire d'une autre association, tant est immense la différence entre ce qu'elle était autrefois et ce qu'elle est maintenant.

Les préoccupations de leurs devanciers, leurs efforts, leurs réussites, leurs échecs, ne laisseront peut-être pas indifférents les responsables et les adhérents d'aujourd'hui de l'amicale Jamin. Ce passé pourra peut-être intéresser aussi un public plus large.

---

[1] Fin 2005

Le Sous-Préfet de Reims.

Récépissé de Déclaration

en conformité de la Loi du 1er Juillet 1901.

Le Sous-Préfet de Reims.

Certifie avoir reçu de Mr Hazin demeurant à Reims, Boulevard Jamin une déclaration en date du 25 Juillet 1912 par laquelle il fait connaître la constitution d'une Association dite "Association des parents d'élèves et anciens élèves de l'école de garçons du quartier Béthany dont le siège social est situé à Reims — ainsi que deux exemplaires des statuts de ladite association.

Objet de l'Association. — Continuer l'œuvre morale donnée à l'école ...

Administrateurs ou Directeurs:

Mr Hazin,	Président;	Reims, Bd Jamin
Hirtzmann	1er Président,	" R Champ de Mars
Delongue	Trésorier	" R Charlier 61
Bretoh	Secrétaire	" R Béthany

Reims, le 29 Juillet 19[illegible]

Le Sous-Préfet

Date de l'insertion au Journal officiel 14 août 1912.
Date de l'insertion au Recueil ... N° 1189.
Date des modifications ...

Extrait du Décret du 16 Août 1901.

Article 1er — La déclaration prescrite par l'article 5 de la loi du 1er Juillet 1901, est faite par ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de l'Administration ou de la Direction de l'Association. Dans le délai d'un mois, elle sera rendue publique par leurs soins au moyen de l'insertion au Journal officiel d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'Association, ainsi que l'indication de son siège social (Un exemplaire du Journal officiel contenant cette déclaration devra être remis à la Sous-Préfecture

Extrait de la Loi du 1er Juillet 1901.

Les associations qui tiendront de faire connaître dans les trois mois [illegible]

1
Vicissitudes

Un puissant mouvement d'idées, au début du vingtième siècle, a permis à la laïcité de s'implanter solidement dans notre pays. La création de nombreuses associations regroupant enseignants, parents d'élèves, amis de l'école publique, est l'une des manifestations de ce courant.

Ces "amicales laïques" n'ont pas toutes résisté à l'épreuve du temps. Certaines se sont éteintes à cause de l'indifférence de ceux qui en avaient la charge, d'autres n'ont pas su s'adapter à l'évolution de la société et trouver les voies qui auraient assuré leur survie.

Certes, la route était malaisée. Mais quand on y croit...

Fondation

Le 25 janvier 1909, Monsieur Hazin, qui dirige l'école de garçons "du quartier Bétheny" à Reims, adresse une note aux parents de ses élèves. Il les invite à se réunir avec le personnel enseignant pour doter de statuts une association qui fonctionne depuis au moins un an déjà.

Les locaux abritant l'Ecole de Garçons et l'Ecole de Filles ont été construits en 1905. Ceux de l'Ecole Maternelle[2] le seront en 1911.

Dès 1908, à l'école des garçons, on trouve trace d'une action structurée menée en commun par les instituteurs et un certain nombre de parents d'élèves. Cette activité est attestée par la tenue d'un livre de comptes et d'un registre recueillant les procès-verbaux des réunions. On s'est consacré, cette année-là, à la mise sur pied d'une fête, qui a eu lieu le dimanche 31 mai dans la cour de l'école, et d'une excursion dans les bois de Germaine le 5 juillet, excursion au cours de laquelle *les enfants ont été agréablement distraits et occupés dans la forêt par la cueillette des fraises*[3].

Le compte-rendu de la réunion du comité du mois de juin 1908 se termine par ces mots : *on songera ultérieurement à jeter les bases*

---

[2] Ce sont les locaux situés rue de Bétheny et occupés depuis 1988 par l'amicale.
[3] Dans cet ouvrage, tous les passages en italique sont des extraits des registres de l'amicale.

d'une association de pères de famille. D'autres écoles rémoises ont déjà leur amicale laïque, qui conforte leur action, faisant d'elles des lieux de vie pour la population locale, contribuant ainsi à ancrer solidement l'enseignement public dans les quartiers.

25 pères de famille répondent à l'appel du directeur et s'assoient sur les bancs d'une salle de classe le soir du jeudi 4 février 1909, en compagnie du "comité provisoire", pour élaborer ensemble les statuts qui régiront la vie de la future amicale.

Monsieur Thierry, directeur de l'école du quartier Clairmarais, a été invité à cette réunion. Ayant déjà créé le même type d'association dans son établissement, il expose les objectifs qu'il convient de se fixer : faire aimer l'école, mettre en relation parents et maîtres, conseiller les parents pour l'éducation de leurs enfants.

Monsieur Hazin donne alors lecture des dix-sept articles qu'il a rédigés avec son collègue. Ils sont adoptés l'un après l'autre([4]). Ainsi voit donc le jour la société qui prend pour titre ***Association des Parents Educateurs de l'Ecole de Garçons du Quartier Bétheny***. L'article 2 définit ses buts, qui seront de *préparer, renforcer et continuer l'éducation morale et civique donnée à l'école, en élevant la jeunesse dans la pratique et dans l'amour du travail, de la tempérance, de la justice et de la solidarité*. L'article suivant insiste sur la volonté de *soutenir par un concours effectif l'œuvre de l'école*. On prévoit à cet effet l'organisation de fêtes, réunions, excursions, ...

Le comité qui dirigera l'association doit comprendre le directeur et ses adjoints, ainsi que dix pères de famille. Ces derniers sont élus dès le soir même, au scrutin secret, l'assemblée désignant MM. Autréau, Brascamp, Breton, Cabay, Crussaire, Delonque, Duval, Eberhardt, Mercier, Schmitt. Les enseignants, hormis M. Hazin, ne sont pas nommément cités. Certains documents permettent d'indiquer qu'il s'agissait de MM. Bandry([5]), Boissy, Gallas et Guénard.

Quelques jours après, le 10 février, on procède à l'élection d'un bureau. Le président étant statutairement le directeur de l'école, on vote alors à bulletins secrets afin de pourvoir les autres postes. M. Cabay, bien que non-candidat, obtient dix voix et devient vice-président. Sont élus aux autres fonctions prévues : trésorier, M. Guénard, avec pour adjoint M. Delonque; secrétaire, M. Gallas; secrétaire adjoint, M. Breton, élu avec 6 voix contre 5 à M. Bandry, autre candidat à ce titre.

L'organisation est en place. Elle se met immédiatement au travail. Sa route sera parsemée d'embûches, les hommes changeront, les

---

[4] Voir en annexe le texte intégral de ces statuts.
[5] Lucien Bandry, 1886-1968

moyens d'action évolueront lentement, mais le cap sera maintenu du mieux possible, malgré quelques vicissitudes. L'Association des Parents Educateurs, après bientôt un siècle, existe toujours. Elle porte aujourd'hui un autre nom, elle s'adresse à un public bien plus large, mais elle n'a jamais renié ses origines. Quant à ses objectifs, ils ne me semblent pas très éloignés, de nos jours, de ceux qu'elle s'assignait en 1909.

Il convient de noter que des associations similaires furent créées vers la même époque à l'école de filles et un peu plus tard à l'école maternelle. Leur existence est attestée en 1914, mais nous ne savons rien de leurs activités ni des personnes qui les ont dirigées.

***

Entre 1909 et 1914, la vie de l'association s'articule essentiellement autour des fêtes d'été et des excursions offertes aux élèves et à leurs parents.

Les fêtes bénéficient d'une préparation très minutieuse. Les comptes-rendus des réunions ne nous font grâce d'aucune des dispositions prises pour leur réussite.

Tout d'abord on choisit soigneusement la date. En 1910, par exemple, on décide de la fixer au 29 mai, ce jour ne semblant pas être occupé par les fêtes locales. *Il n'y a pas de premières communions, pas de courses. Ce dimanche est compris, il est vrai, dans la période dite de neuf jours pour l'armée territoriale, mais le 132ème quittera Reims et il n'y aura pas de musique aux Marronniers, ce qui sera plutôt profitable à la fête.*

On met tout en œuvre pour attirer du monde : des billets de souscription sont vendus longtemps à l'avance, donnant droit à un tirage de tombola et à l'entrée à la fête, on distribue dans tout le quartier des *programmes-réclame*, indiquant le nom des sociétés qui prêteront leur concours, on demande aussi aux journaux *républicains* de Reims(6) de bien vouloir insérer des annonces.

On recherche même parfois le spectaculaire : en 1910 on commande une montgolfière à Paris, et on la confie aux bons soins de M. Dulot, artisan forain rue du Champ de Mars, afin de lui faire survoler le groupe scolaire pendant la fête. Malheureusement le ballon vient s'échouer au beau milieu de la cour de l'école des filles !

---

6 "L'Indépendant Rémois", "La Voix du Peuple", "L'Eclaireur de l'Est", "Le courrier de la Champagne".

La fête se déroule habituellement dans la cour de l'école. La scène, en 1910, *sera montée sous le préau, adossée au mur, elle sera décorée de cinq trophées de drapeaux et d'un entourage en andrinople rouge.* Par exception, en 1912, on utilise la salle Carteret pour un concert suivi d'une sauterie.

Des difficultés surgissent en 1913. Cette année-là deux entrevues avec l'Inspecteur Primaire sont nécessaires pour obtenir son autorisation. En effet, le comité de la fête des écoles laïques de Reims([7]) s'oppose aux fêtes et aux tombolas dans les écoles en été, qui, dit-il, lui portent préjudice. M. Hazin plaide la cause de l'école du quartier Bétheny, faisant valoir que tous les billets de souscription sont déjà vendus, qu'on ne peut rien faire en hiver car on n'a pas de salle (l'essai de la salle Carteret n'a pas été satisfaisant, à cause des dépenses élevées qu'il a fallu engager pour y présenter un spectacle et du *demi-succès* qu'on y a connu), et que les patronages privés tiennent quant à eux des réunions de familles tous les dimanches. Il rappelle en outre que le dévouement des membres de l'association est acquis au comité de la fête laïque, auquel ils apportent leur concours chaque année. Malgré ses réticences, l'Inspecteur finit par céder et autorise le directeur à tirer sa tombola et même *à célébrer à cette occasion une petite fête.* Finalement on se contente d'organiser des petits jeux et des lâchers de ballons sans demander d'argent aux familles. Mieux encore : comme l'école doit faire participer 25 élèves au défilé de la fête laïque, l'association prendra à sa charge la participation financière demandée, les maîtres n'ayant pu réunir un total de 25 enfants *pouvant chacun payer un franc.*

L'année suivante, une tombola et une fête sont organisées cette fois tout à fait normalement. Leur succès est tel que, pour les remercier de leur participation, le comité décide à l'unanimité d'allouer une somme de 20 F à chacune des associations de l'Ecole de Filles et de l'Ecole Maternelle, et d'adresser une lettre de remerciement aux deux directrices.

***

Les "voyages" que l'association organise chaque année sont des excursions en forêt. Elles ont lieu le dimanche. Ainsi, deux fois reportée à cause du mauvais temps, la *promenade dirigée vers Avenay* le 25 juillet 1909, par le train, rassemble *le personnel de l'école, une vingtaine de pères et mères de famille, et 70 enfants auxquels le voyage a été offert, à 50 parce que leurs parents font partie de l'association, et aux autres, soit 20, à titre de récompense.* Au retour, *la joie*

[7] Ce comité était alors présidé par l'Inspecteur. La fête laïque prendra peu après le nom de "Kermesse des Ecoles Laïques" et sera organisée par une association intitulée "Société des Fêtes Scolaires de Reims", qui existe toujours à l'heure actuelle.

saine qui rayonnait sur le visage des enfants était véritablement attendrissante, comme *leur ébahissement sous le passage du tunnel* et pour certains d'entre eux *leur immense et muette joie d'être en chemin de fer.* Ces promenades seront ouvertes par la suite aux anciens élèves et *à toute autre personne* moyennant une participation aux frais. Toutefois, en 1914, on revient sur cette position et on décide que *la promenade sera exclusivement réservée aux membres de l'association et à leur famille, ce qui veut dire les parents proches.*

Comment résister au plaisir de reproduire intégralement le compte-rendu de l'un de ces voyages ? Retenons celui de 1912, l'un des plus savoureux.

Malgré le temps incertain du samedi 29 juin le voyage s'est effectué le dimanche 30 juin, donnant satisfaction complète.

Quatre camions étaient nécessaires pour transporter tous les voyageurs s'étant fait inscrire. Le départ a eu lieu à sept heures du matin. A la Maison Blanche un arrêt d'un quart d'heure a permis aux chevaux de se reposer. A Montchenot un arrêt semblable, et à onze heures la caravane s'installait déjà au Cadran pour déjeuner. Des groupes formés de voisins et d'amis ne tardèrent pas à dévaliser les paniers et, après un copieux repas, chacun s'en fût dans la forêt au gré de ses sentiments. Quelques couples de jeunes gens ne se sont pas lassés de danser au son d'un violon, vibrant très obligeamment et gracieusement par les soins d'un membre de la caravane. A deux heures un camion fut mis à la disposition des dames et des fillettes qui, avec un groupe de piétons formé d'hommes et d'enfants, ont traversé la forêt, sont arrivés au lieu-dit Bellevue et ont admiré la superbe vallée de la Marne, le panorama d'Epernay et des villages environnants, le serpentement de la Marne, les trains voyageant sur la principale ligne de chemin de fer du réseau de l'Est, le tracé du canal latéral à la Marne indiqué par des peupliers, les chemins en lacets conduisant aux villages qui semblent accrochés aux pentes de la vallée, les masses sombres formées par les vignobles de Dizy, Hautvillers, la patrie du vin de Champagne. Obligés de quitter ce point de vue enchanteur, un des plus beaux sites de la France en son genre, on est revenu par les mêmes moyens au Cadran. Nous disposions encore d'une demi-heure. Elle a été mise à profit pour visiter des fourneaux à charbon et une coupe de bois, ce qui a été une excellente leçon de choses. Enfin à cinq heures chacun avait repris sa place sur les camions et les solides attelages de la maison Rondeau nous ramenaient vers Reims.

Au Petit Champfleury, l'immobilité sur les bancs demandait grâce. Pendant un arrêt d'une demi-heure, l'Association a offert un verre de bière et a distribué à chacun un petit drapeau aux couleurs nationales. Le restant du voyage fut presque de l'enthousiasme. De chaque camion s'élevaient des chants qui s'envolaient poussés par le flottement des petits drapeaux, et cette franche gaîté provenant des adultes aussi bien que des enfants n'a pris fin qu'au terme du voyage où chacun, très content et satisfait de sa journée, s'en fût chez soi, félicitant les organisateurs de cette belle et joyeuse promenade et vantant les bienfaits de l'Association.

L'une des toutes premières initiatives du comité élu en 1909 est la création d'un tir, comprenant une section de jeunes, pour les élèves, et une section d'adultes, réservée aux membres de l'association. Des sociétés de tir existent à cette époque partout en France, préparant ouvertement la revanche contre l'Allemagne. De même que les innombrables sociétés de gymnastique, elles portent souvent des noms très significatifs, comme "l'Alsacienne", "la Sentinelle". Les enseignants, ainsi que les "parents éducateurs", sont dans l'air du temps. La distribution des "petits drapeaux aux couleurs nationales", que nous venons d'évoquer, procède sans aucun doute des mêmes intentions, conscientes ou non, avouées ou non.

On fait l'acquisition, pour commencer, d'une carabine et d'un peu de matériel. Puis, *pour donner aux enfants de l'école plus d'attrait aux leçons théoriques qui leur sont données, le comité met à leur disposition 100 cartons et 500 balles.* Un fusil "Jouvet" vient compléter le petit arsenal. Les séances d'entraînement ont lieu le dimanche matin. On organise aussi de nombreuses compétitions, tant pour les adultes que pour les *pupilles*, dotées de récompenses en champagne, liqueurs, diplômes, médailles. Les meilleurs tireurs sont sélectionnés pour participer aux concours de l'Union des Amicales.

***

L'assemblée générale du 23 octobre 1909 décide la création d'une nouvelle activité, les réunions du dimanche après-midi, qu'on appellera aussi le patronage. *Les enfants trouveront là*, dit Monsieur Hazin, *une distraction saine et agréable, ils y prendront de bonnes habitudes.* Il ne s'agit pas d'une initiative isolée, car les partisans de l'école publique mettent alors en place, dans tout le pays, des structures analogues. Indépendamment du souci réel, indéniable, de travailler à l'éducation des enfants, il est clair que l'on veut soutenir la concurrence avec les patronages des écoles confessionnelles qui accueillent aussi bien leurs propres élèves que ceux de l'école laïque. Les bonnes volontés ne manquent pas, et, *d'un commun accord, il est décidé que tous les membres de l'association se mettront à la disposition* (du comité) *pour les réunions du dimanche, autant qu'il leur sera possible, à la condition d'être convoqués quelques jours à l'avance.* Un instituteur de l'école assure le service chaque dimanche, par roulement.

Ces réunions ne sont pas destinées à accueillir tous les enfants de l'école. Seuls en bénéficient ceux des membres sociétaires. On y accepte aussi les anciens élèves, qui doivent acquitter une cotisation d'un franc.

A quoi les occupe-t-on ? Le 15 février 1910, Monsieur Hazin, constatant que les enfants ont une préférence très marquée pour certains jeux comme le jeu de dames, le jeu d'Halma(*), celui de nain jaune, l'euréka, propose de doubler la quantité de matériel nécessaire à ces distractions.

Le succès de l'entreprise n'est toutefois pas à la hauteur des efforts consentis, et fin 1911 on supprime cette activité, qu'on remplace par des réunions hebdomadaires le samedi soir, comportant une partie instructive (causeries, lectures, passages de vues) et une partie récréative. Ces réunions sont à leur tour abandonnées en 1913, *faute de local*. Un projet de patronage du jeudi pour les écoles du deuxième canton reçoit alors l'accord du comité, mais *à condition que chaque école garde son autonomie*.

L'association entretient de bonnes relations avec les autres sociétés du quartier. Celles-ci participent volontiers aux fêtes qui sont organisées à l'école. On relève souvent, dans les programmes, les noms de l'Alliance Cérès, de la Fanfare Cérès, de la Vigilante, de la chorale l'Avenir, ...

Elle tient aussi à s'impliquer dans un réseau plus large d'associations aux objectifs semblables aux siens. C'est ainsi que son adhésion à l'Union des Amicales de Reims est décidée dès le 4 juin 1909 et qu'elle participe ensuite de façon continue à la plupart des activités de cette Union, notamment les fêtes et les voyages.

De plus, elle s'affilie dès le 15 février 1910 à la Ligue de l'Enseignement.

En 1912, ayant constaté que la société possède un avoir assez élevé (600 F), on décide d'ouvrir un livret de caisse d'épargne. Comme il faut obligatoirement, pour cela, que l'amicale soit reconnue officiellement, les statuts sont déposés le 29 juillet et l'insertion réglementaire au Journal Officiel paraît le 14 août.

On s'affilie aussi, le 17 octobre 1912, à la Société Nationale des Conférences Populaires. On participe, cette année-là, au Congrès des Jeunesses Républicaines, auxquelles on cotise.

***

Le comité élu en février 1909 offre des titres à des personnalités du quartier, celui de président d'honneur à M. Lochet, qui décède l'année suivante et n'est pas remplacé, et celui de vice-président d'hon-

---

* Le jeu d'Halma, ou de Halma (saut, en grec), alors en vogue, est un jeu de pions, d'origine suédoise, très voisin du jeu de dames chinoises.

neur à M. Gougelet et à M. de Bary. Ces derniers n'étant jamais cités par la suite, on peut se demander s'ils ont été réellement contactés et, éventuellement, s'ils ont donné ou refusé leur accord.

Les dix parents élus sont reconduits dans leurs fonctions par les 40 membres présents à l'assemblée générale du 23 octobre 1909, alors que neuf candidats supplémentaires s'étaient présentés à leurs suffrages. Pour l'élection des membres du bureau, le trésorier sortant, M. Guénard, est battu par son vice-trésorier, M. Delonque, mais il est par contre élu au poste que celui-ci occupait précédemment. L'AG nomme secrétaire M. Libert, instituteur, pour remplacer M. Gallas, qui n'exerce plus dans cette école.

L'AG d'octobre 1910 rassemble 42 votants, qui réélisent les mêmes dirigeants, M. Hirtzmann remplaçant M. Duval, décédé. Quinze candidats s'étaient déclarés. Pour le bureau, nouvelle surprise : le vice-président sortant, M. Cabay, n'obtient que trois voix, contre six à M. Crussaire, qui occupera donc désormais ce poste. Les autres fonctions gardent les mêmes titulaires.

En novembre 1911, le nombre des votants est passé à 48. Le comité sortant est à nouveau reconduit, à l'exception de M. Schmitt, qui n'habite plus le quartier, et qui est remplacé par M. Bourlon. Beaucoup de changements au bureau, où M. Hazin est maintenant secondé par Messieurs Hirtzmann, vice-président, Delonque, trésorier, Guénard, vice-trésorier, Dumez, secrétaire, Bourlon, vice-secrétaire.

En décembre 1912, MM. Lobjois, Faucheron et Guyot entrent au comité, où ils remplacent MM. Breton, Cabay, Crussaire. Encore deux changements au bureau, au sein duquel M. Mercier devient vice-président, alors que M. Nicolas succède à M. Dumez au poste de secrétaire où les instituteurs se relaient d'année en année.

L'année suivante, à l'assemblée générale de décembre, il faut porter au comité douze sociétaires au lieu de dix, pour une raison qui ne manque pas de surprendre : deux instituteurs de l'école ont été remplacés par des dames, donc par des personnes inéligibles ! Les élus sont, dans l'ordre des suffrages obtenus, MM. Lobjois, Buzin, Guyot, Bourlon, Delonque, Hirtzmann, Mercier, Faucheron, Laurent, Eberhardt, Franque, Autréau. Ce dernier, vexé de n'être réélu que par le plus petit nombre de voix, présente aussitôt sa démission. Parmi les membres sortants, M. Brascamp ne se représentait pas. M. Bourlon sera vice-trésorier, et MM. Bourdon et Prévost secrétaire et vice-secrétaire.

Il n'y aura pas d'assemblée générale en 1914, pour les raisons que l'on devine. La dernière réunion de comité a lieu cette année-là le 6 juin,

avec pour ordre du jour la préparation du voyage du 21. Le compte-rendu de ce voyage est la dernière trace écrite laissée par les amicalistes([9]) d'avant la première guerre mondiale. M. Hazin, en le rédigeant, manifeste un peu de mécontentement à cause de l'attitude de certains "voyageurs", et donne ce dernier conseil : *dans une excursion il ne faut pas être égoïste, c'est-à-dire ne penser qu'à soi en agissant au gré de ses idées; c'est ce qui motive quelquefois des retards, des inquiétudes même; nous avons pour devise "tous pour chacun", il faut que les amicalistes se disent personnellement "chacun pour tous".*

Années sombres

En 1914-1915, dans la ville occupée, les écoles sont restées fermées. Fin 1915, alors que Reims est sous les tirs des canons allemands, l'inspecteur des écoles primaires, Octave Forsant([10]), décide de rouvrir des classes, estimant que les enfants ne s'y trouveront pas plus en danger qu'à errer dans les rues. Le maire de Reims, le Docteur Langlet, le soutient dans sa décision.

Seize écoles sont donc ouvertes, avec 36 classes. Il n'y avait plus que 7 instituteurs et 29 institutrices dans tout Reims, les autres étant soit au front soit mutés à la campagne. Tous ces enseignants ont accepté la demande de l'inspecteur, à l'issue d'entretiens en tête-à-tête, M. Forsant ne voulant que des volontaires pour cette tâche difficile.

Dès leur ouverture quatre de ces écoles vont fonctionner sous terre, abritées dans des caves de maisons de champagne. Les autres, parmi lesquelles celle de "la place Bétheny"([11]), devenue "mixte"([12]) dans ces circonstances, restent dans leurs locaux, du moins au début.

---

[9] "Amicaliste" est un mot qui ne figure pas dans nos dictionnaires de référence (Petit Robert et Petit Larousse). Il le devrait !

[10] Les renseignements figurant dans le récit de ces "années sombres" sont tirés en majeure partie de "L'école sous les obus", d'Octave Forsant (1918, Hachette).

[11] La "place Bétheny" est maintenant la "place du Docteur-Knoëri".

[12] Cette mixité n'a duré que le temps de la guerre. Il faudra attendre les mouvements de 1968 pour voir ce principe s'imposer dans les faits dans les écoles de Reims. L'arrêté rectoral de régularisation, autorisant la "gémination" des écoles de garçons et de filles Jamin à partir du 15 septembre 1969, est daté du 17 mai 1971.

Notre école est donc ouverte le 29 novembre 1915, à 1200 mètres des lignes allemandes, "dans les seules salles utilisables de locaux à moitié démolis par les bombardements".

Les trois enseignants volontaires sont Mademoiselle Sodoyer, la directrice, Mme Stocker et M. Caron, adjoints. Ils sont rejoints ensuite par deux autres, M. Rogez et une personne dont je n'ai pas retrouvé le nom. Sous les obus, l'établissement va compter jusqu'à cinq classes et 200 élèves.

Le 3 mars suivant, M. Rogez se précipite chez l'inspecteur, dont le bureau est établi rue de Courlancy, pour l'informer qu'un obus est tombé pendant la nuit dans une classe. L'inspecteur se rend sur les lieux : "Le trou dans la façade est énorme et les fragments de l'obus permettent de déterminer que c'était un 150. La classe est couverte de plâtras, les portes tordues, les murs et le plafond criblés d'éclats. Cette classe n'était ouverte que depuis un mois. Quelle chance que le bombardement ne se soit pas produit pendant les heures de cours !".

Octave Forsant décide aussitôt le transfert de l'école dans les galeries des caves Mumm, où elle prend le nom de "2ème école Joffre", chacune des classes souterraines étant placée sous le patronage symbolique d'une célébrité militaire. Elle y fonctionnera jusqu'au retrait des troupes allemandes. Mademoiselle Sodoyer, la courageuse directrice volontaire, gardera la direction de l'école des filles après la guerre[13].

---

[13] On sait que la ville de Reims a bénéficié, après cette guerre, d'aides importantes. L'Hôpital Américain, la Bibliothèque Carnégie, sont les exemples les plus connus de ce que notre cité doit à de généreux donateurs étrangers. Le cahier de comptes-rendus du conseil des maîtresses de l'Ecole de Filles permet de montrer qu'il y a eu d'autres interventions, moins prestigieuses, mais qu'il ne faudrait pas oublier. Le 23 novembre 1921, Melle Sodoyer fait part à ses collègues d'une proposition intéressante. "Les Américaines", dit-elle, "pendant leur séjour à Reims, avaient établi une cantine scolaire avenue de Laon. A leur départ, elles laissèrent une somme de 50000 F à attribuer à la même œuvre. L'école du Boulevard Jamin se trouvant dans un quartier pauvre et étant fréquentée par des enfants intéressants (sic), Melle Fouriaux, chargée de l'attribution des 50000 F, pense qu'il y aurait peut-être lieu d'y installer une cantine". Les institutrices sont favorables à ce projet, et acceptent même de surveiller bénévolement les repas, par roulement. Toutefois on objecte le manque de matériel (fourneaux, vaisselle, etc...). Melle Fouriaux –il s'agit de Marie-Clémence Fouriaux, dont une rue de Reims porte le nom- prend alors la décision de fournir elle-même le matériel nécessaire et précise que les plats seront amenés à l'école, tout prêts à être servis, par "un service automobile". En février 1922, "les Danois" font don à toutes les écoles de Reims d'une somme de 10 F par classe. A l'inverse, le même mois, on décide qu'une collecte sera organisée dans l'école en faveur des enfants russes (probablement les enfants des immigrés ayant fui après la révolution d'Octobre) : "sous forme de leçon de morale, chaque maîtresse tâchera d'éveiller chez ses élèves un sentiment de pitié généreuse". Cette collecte permet de réunir 136 F.

Restauration

Les élèves et leurs maîtres se réinstallent dans les locaux du Boulevard Jamin[14]. Au cours de l'année 1920-1921 fonctionne une "amicale mixte" qui a organisé des soirées récréatives mais dont je n'ai retrouvé aucun compte-rendu de réunion. Cette situation est éphémère. Au cours de l'assemblée générale du 12 novembre 1921, M. Renault, le directeur de l'école des garçons, fait connaître l'opposition du personnel de l'école des filles[15] au maintien d'une amicale mixte. Dans ces conditions, et tout en regrettant la décision prise par les institutrices, l'assemblée générale décide par 16 voix contre 6 de rétablir l'amicale des garçons, ainsi qu'elle existait avant la guerre. Ce que ne dit pas le procès-verbal de cette réunion, c'est que 18 des membres présents, sur 40, n'ont voté ni pour ni contre. L'histoire de l'amicale a bien failli s'arrêter là ! Le président remettra à Melle Sodoyer la moitié du reliquat financier de l'amicale mixte.

On élit alors un nouveau comité, autour de M. Renault et de ses collègues, membres de droit. Les neuf candidats ayant obtenu le plus de voix sont MM. Didière, Fischer, Hutin, Lallement, Sedru, Caqueret, Bruneau, Buzin (membre déjà en 1913-1914), et Le Bourdonnec. Pour le dixième siège M. Crussaire (ancien membre également) et M. Léon

---

[14] Jules Jamin (1818-1886), originaire de Termes, dans les Ardennes, a fait ses études à Reims. Professeur de physique à l'Ecole Polytechnique et à la Sorbonne. La Ville de Reims a donné son nom à un boulevard pour le remercier d'avoir donné des œuvres d'art au musée.

[15] La directrice et les institutrices ont pris leur décision lors de la réunion du 17 octobre 1921 de leur "conseil des maîtresses". Citons quelques extraits du compte-rendu de la délibération.
"... on ne pourrait sans inconvénient faire des réunions mixtes de jeunes gens et de jeunes filles, les distractions des uns ne convenant pas aux autres, pas plus que les heures de réunion. Le personnel de l'Ecole de Filles du Boulevard Jamin s'oppose formellement à ce que l'amicale reste mixte".
"Il n'existe pas à l'école une salle assez spacieuse pour réunir les membres honoraires, les membres actifs et les parents d'élèves le jour où l'amicale offre une soirée récréative. Les soirées données en deux fois pendant l'hiver ont été de véritables tours de force et les enfants autant que les organisateurs en ont récolté une grande fatigue".
"Le personnel, tout en demandant son Amicale propre examine aussi le désir d'avoir un comité spécial dans lequel il verrait entrer avec plaisir plusieurs éléments féminins".
"D'ailleurs le fonctionnement d'une Amicale mixte est d'autant plus difficile au Boulevard Jamin que les rapports sont souvent trop peu courtois entre certains membres du personnel enseignant masculin et le personnel féminin" (l'inspecteur, qui a visé le cahier de comptes-rendus, a souligné les mots "trop peu courtois" et écrit en marge : "Oh!!! N'écrivons pas de telles choses qui ne devraient pas exister").
"Les institutrices du Boulevard Jamin n'ont qu'à se louer des parents des enfants qui fréquentent le groupe scolaire mais se refusent à travailler avec leurs collègues masculins".
On voit que les problèmes relationnels sont à l'origine de la rupture, plus que les problèmes de fond. D'autre part l'idée de fonder une Amicale propre à l'école de filles est restée au stade de la velléité et n'a jamais pris corps.

Duval ayant obtenu un nombre égal de suffrages, l'assemblée accepte le désistement spontané de M. Crussaire[16]. Le poste de vice-président revient à M. Buzin, sans doute à cause de son expérience. M. Rolland, instituteur, trésorier, M. Bruneau, vice-trésorier, Melle Renault, institutrice, secrétaire, et M. Duval, vice-secrétaire, complètent le bureau.

Les premières préoccupations du nouveau comité, qui a tout à réorganiser, tournent autour de deux questions qui sont essentielles pour l'amicale, le recrutement des adhérents et la recherche d'une salle de réunion autre qu'une salle de classe. Pour les adhésions, on lancera un appel à tous les parents d'élèves, on dressera une liste de personnes susceptibles de faire partie de l'association en qualité de membres honoraires, qu'on contactera personnellement par la suite, on sollicitera également les anciens élèves et *les jeunes gens habitant le quartier*. Pour le local on demandera un baraquement à la municipalité. On achètera un timbre au nom de l'amicale de Garçons, quartier Bétheny. Il faudra aussi organiser dès que possible une petite séance récréative afin de faire connaître l'existence de l'amicale. On se met vite au travail.

***

Les démarches auprès de la municipalité pour résoudre la question des locaux s'engagent mal. M. Buzin et M. Hutin, qui en étaient chargés, s'y prennent tout de travers en se rendant au domicile de M. Clovis Chézel, adjoint au Maire. Ils sont assez mal accueillis par l'édile, qui, quelque peu agacé d'avoir été dérangé chez lui, les invite à lui renouveler leur demande, mais cette fois à la mairie. Peu à l'aise, nos deux délégués *jugent cette démarche inutile*. M. Renault reprend alors l'affaire en main et demande à être reçu par le maire, M. Marchandeau. Celui-ci l'assure de son appui et l'engage à aller voir les baraquements disponibles au service des Régions Libérées, boulevard de la Paix, et à rencontrer ensuite M. Chézel. Ces baraquements coûtent de 1500 à 2000 F, pris sur le terrain. L'adjoint au maire estime que la ville ne peut assumer cette dépense et conseille à l'amicale de solliciter l'autorisation d'utiliser … la salle Carteret ! Les membres du comité, informés de cette proposition, lèvent les bras au ciel : il y aurait trop de dérangement et de perte de temps, de plus il ne serait pas toujours possible de disposer de la salle chaque fois qu'on voudrait y faire des répétitions. On est dans l'impasse.

En attendant, on s'organise comme on peut pour les fêtes, les "concerts" comme on disait alors. On en donne plusieurs chaque année, et "les jeunes gens", pour qui les distractions ne sont pas si noen-

[16] En 1922, M. Crussaire et son épouse adressent une lettre à l'amicale pour la remercier de ce qu'elle a fait à l'occasion de la réinhumation de leur fils, tué à la guerre.

breuses, en redemandent. En 1922, *vu l'exiguïté de la salle* (en fait, une salle de classe), on donne deux représentations pour pouvoir accueillir tous les spectateurs. En 1923 on se résigne à recourir quand même à la salle Carteret, qu'il faut aménager en y transportant, à dos d'hommes, décors, coulisses, etc., car elle ne contient qu'une estrade.

L'organisation des fêtes occupe la place principale dans les discussions du comité. L'élaboration du programme, les questions d'ordre matériel (l'installation de la scène, la location et le transport du piano, des chaises, des bancs,...), la liste des personnes qu'il convient d'inviter, les récompenses à attribuer aux artistes, la question de savoir si on doit donner ou non une réception après les séances, le prix des places, remplissent, jusqu'au moindre détail, des pages entières des procès-verbaux des réunions

On reprend aussi l'organisation d'excursions. On rencontre des difficultés pour trouver des moyens de transport. La maison Plumet et Migny assure le voyage en 1921 mais ne veut pas recommencer, *prétextant la trop grande fatigue imposée à ses chevaux*, la maison Rondeau refuse pour une question d'assurances, la maison Walbaum a des tarifs trop élevés, de même que les compagnies de chemin de fer (Est et CBR). On se résigne quand même, en 1922, à se rendre à Germaine avec la compagnie de l'Est. L'expérience ayant été concluante, on la renouvelle en 1923, avec pour but une journée à "Régina Park", près de Rilly-la-Montagne. Cette excursion est la dernière dont on retrouve trace pour la période de l'entre-deux-guerres.

***

Le bilan financier des premières fêtes organisées est déficitaire, à cause surtout des dépenses dues aux frais d'achat ou de location de matériel. Les voyages aussi ont coûté cher. Malgré cela, la situation de la trésorerie est relativement bonne au début de cette période. Pour l'année 1921-1922 le total des recettes s'élève à 1705,85 F et celui des dépenses à 1558 F, laissant donc un petit excédent. De plus, l'association a reçu de *l'amicale d'avant-guerre* un livret de caisse d'épargne de 539,82 F, ainsi qu'une somme en espèces de 312,70 F, bien gardée depuis 1914([17]). Et surtout elle espère participer à la répartition en cours des "dommages de guerre".

En avril 1923 elle a donné mandat à son président pour présenter et défendre devant la première commission du 2ème canton de Reims la demande d'indemnités établie par M. Mercier, l'ancien vice-président. On envisage déjà les dépenses qui pourront être faites dès qu'on recevra la somme souhaitée, dont on pourrait par exemple in-

[17] Apparemment ces sommes n'ont pas transité par "l'amicale mixte".

vestir une bonne partie pour la fabrication d'une scène. Citons pour l'anecdote la proposition d'achat, sur ces fonds, de deux douzaines de flûtes à champagne et d'un plateau.

Mais l'affaire n'est pas si simple. Il faut retrouver des factures, remplir un certain nombre de formalités. Le dossier n'est complet qu'en janvier 1924. Six mois plus tard, le 26 juillet, M. Renault peut enfin annoncer la nouvelle au comité : il a reçu une somme de 1700 F en bons décennaux et 26,33 F en espèces. C'est une bonne nouvelle, en principe, puisqu'on ne comptait que sur 1650 F. C'en est une moins bonne dans l'immédiat, car les bons décennaux, ce n'est pas l'argent frais dont on aurait besoin([18]).

L'amicale connaît alors des moments plus difficiles, en l'absence des rentrées de fonds escomptées. Trop optimiste, le comité a déjà fait de grosses dépenses pour l'achat de bois et de décors pour la scène, pour l'acquisition de chaises, de pupitres à musique, de matériel divers. On doit reporter à l'année suivante la dépense de 300 F prévue au budget pour doter l'école de livres de bibliothèque et de gravures. On se voit également dans l'obligation de réduire le nombre d'invitations pour le vin d'honneur de la prochaine fête, en décidant notamment que seuls quatre membres du comité pourront y participer en plus du président et du vice-président. On supprime en 1925 la remise de bouquets de fleurs aux dames ayant prêté leur concours artistique lors des fêtes, *l'amicale étant la seule de la ville qui ait conservé cette coutume*.. On renonce à donner aux musiciens le produit de la quête de la fête comme on y avait songé : *en l'état actuel de la symphonie il serait difficile de faire une répartition, et les finances de l'amicale ne permettent pas de s'engager dans cette voie*. Ces décisions ne sont pas du goût de tous. M. Vimond, instituteur, fait don d'une somme de 60 F qui lui est due, afin d'acheter un petit souvenir à chacun des membres du groupe artistique. De même M. Lallement abandonne ce que lui doit l'amicale pour qu'on puisse remettre un petit objet aux personnes qui ont joué ou chanté au cours des concerts de l'hiver. On assiste à des débats houleux lors de la réunion de mars 1925. M. Vimond proteste parce que les épouses des enseignants n'ont pas été invitées au vin d'honneur, *comme il est partout d'usage*, et pose des questions sur le choix des membres du comité qui ont été admis à y participer. Le chef de la symphonie exprime le mécontentement de ses musiciens. Pour calmer les esprits et rappeler les bons principes, un membre du comité, M. Patart, *estime que les personnes qui prêtent leur concours doivent le faire simplement par attachement à l'amicale*, et non pour des cadeaux. Lors de la réunion suivante, M. Renault, probablement tracassé, voire consterné, par la tournure des évènements, fait quelques propositions pour ra-

[18] Si l'amicale a perçu des remboursements de ces bons, il ne semble pas qu'elle en ait récupéré la totalité.

mener la paix. L'amicale apportera une somme équivalente à ce que les deux donateurs ont abandonné, soit 80 F, et on fera *une courte réception* pour remettre des cadeaux à quelques-uns des artistes, dont on dresse la liste en commun. En faisant quelques concessions, le président n'a pas permis que se développent des affrontements par trop préjudiciables, tout en maintenant sur le fond sa conception de la rigueur nécessaire à la gestion de l'association à ce moment de son existence.

Ces difficultés passagères ne font pas oublier les enfants, à qui on distribue pendant les entractes des brioches et des oranges, et pour qui on achète, comme on l'a vu, des livres de bibliothèque. On décerne des diplômes et autres récompenses aux lauréats du certificat d'études.

Elles ne font pas non plus perdre de vue l'esprit de solidarité : on offre des lots pour une tombola au profit des colonies de vacances, on fait des dons en argent pour les enfants de la "Maison de Convalescence" toute proche[19], dirigée alors par Mme Quenardel.

***

L'assemblée générale de 1922 doit enregistrer plusieurs démissions : M. Buzin a quitté Reims, M. Sedru habite maintenant au Foyer Rémois, M. Le Bourdonnec est empêché par ses occupations. Sont élus MM Hutin, Fischer, Didière Auguste, Lallement, Didière Louis, Duval Léon, Caqueret, Vuibert, Bruneau, Didière Georges. Il faut deux tours de scrutin pour départager, au profit du premier, MM Bruneau et Caqueret, tous deux candidats au poste de vice-président. Les autres membres du bureau sont reconduits dans leurs fonctions.

L'année suivante, pour la première fois, il n'y a que dix candidats. MM Caqueret, Courty, Didière père (Auguste), Didière fils (Louis), Duval, Franque, Lallement, Pâris, Patart et Vanoosthuyse sont élus à l'unanimité. Le bureau ne voit encore qu'une seule modification, M. Vanoosthuyse prenant le poste vacant de vice-président.

Sur la proposition du nouveau vice-président, on offre la présidence d'honneur à M. Doneux, adjoint au maire, qui habite le quartier. Cette personne anime des fêtes qui regroupent l'ensemble des diverses sociétés du canton, dont notre amicale, celle-ci *au même titre et dans les mêmes proportions que les autres amicales du canton.* Ce M. Doneux ne semble pas avoir joué un rôle au sein de notre association.

---

[19] Actuellement l'hôpital de la rue de Sébastopol.

En 1924 on modifie un peu les statuts[28], afin de porter à vingt le nombre des membres élus. Le consensus est encore de mise cette année-là, car il y a tout juste vingt candidats, et ils sont élus à l'unanimité. Ce sont MM Betsch, Bouché, Caqueret, Auguste et Louis Didière, Léon et Louis Duval, Ferry, Franque, Gaillot, Gobert, Henrot, Lallement, Miser, Păris, Patart, Roussy, Sorlet, Vanoosthuyse et Zehner. Dans le même esprit, le bureau est reconduit dans son ensemble. On convient d'inviter aux réunions M. Anot, chef de la Symphonie à cette époque.

***

L'année 1924 voit la création d'une section musicale, la Symphonie de l'amicale, avec pour chef M. Anot et pour sous-chef M. Demay. Mais son existence semble précaire. Après à peine un an de fonctionnement on doit réduire le nombre des musiciens, avec qui on a connu *de nombreux déboires*. De plus, M. Anot et M. Demay se querellent, et le sous-chef démissionne. Après un dernier concert en avril 1925 les répétitions ne sont pas reprises. L'ambiance, on l'a vu, n'était pas alors excellente, et on décide de ne pas chercher à ramener les musiciens. On désigne un nouveau chef, en la personne de M. Baudry, que l'on charge de constituer un petit noyau de gens sur qui l'amicale pourrait compter. Le manque de documents ne permet pas de savoir s'il y est parvenu.

***

M. Renault termine sa carrière à l'école du quartier Bétheny à la fin de l'année scolaire 1924-1925. Avec ses collègues et son comité, il aura eu le grand mérite d'assurer le rétablissement de notre amicale dans une période difficile. Il laisse à son successeur une association bien implantée dans le quartier et dans la ville.

[28] Cette modification ne semble pas avoir fait l'objet d'une déclaration officielle.

Fluctuations

Les bonnes années

M. Cappy, nouveau directeur de l'école des garçons, et par conséquent président de l'amicale, dirige l'assemblée générale du 7 novembre 1925. Il propose que M. Renault soit nommé président honoraire, ce qui est approuvé par acclamations. Il remercie tous les membres de l'association, avec un mot particulier pour M. Vanoosthuyse, *l'âme de l'amicale*. Après les différents comptes-rendus (celui de M. Rolland fait apparaître que, malgré les difficultés, l'exercice écoulé est finalement légèrement excédentaire), on procède à la remise solennelle des diplômes du Certificat d'Etudes Primaires aux élèves de l'école, comme le veut désormais la tradition, puis on passe à l'élection du nouveau comité.

Messieurs Ritter, Faÿ et Hédoin, ainsi que le capitaine Bœuf, y font leur entrée, remplaçant MM Bouché, Auguste Didière, Miser et Zehner, qui ont démissionné pour diverses raisons. On décide de créer un deuxième titre de vice-président pour M. Bœuf, pour l'élection duquel on se contente des applaudissements nourris qui ont salué cette proposition. Le nouveau bureau se compose de MM Cappy, président, Vanoosthuyse et Bœuf, vice-présidents, Rolland, trésorier, Didière fils, vice-trésorier, Charles, secrétaire (Melle Renault ayant pris sa retraite), et Léon Duval, vice-secrétaire.

***

On décide en tout premier lieu d'étudier la possibilité d'acheter un piano. M. Ritter, en accord avec M. Vimond et Mme Blanchard, instituteurs, traite avec la maison Schillio qui accepte d'être payée par versements échelonnés (l'avoir de l'amicale est de moins de 2000 F, alors que le prix du piano s'élève à 2900 F). L'acquisition de cet instrument de musique est d'une importance capitale pour les nombreuses fêtes et concerts. L'investissement est conséquent, mais si l'on met dans la balance le prix des locations qu'on économise, les problèmes de transport qu'on évite, on se rend compte facilement de l'intérêt de cette affaire. Il faudra certes trouver des ressources nouvelles pour ne pas trop grever le budget : l'assemblée générale de 1926 approuve *avec chaleur* la proposition d'organiser à cet effet *une souscription avec tirage de primes*.

ACADÉMIE
DE PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DE LA MARNE

INSTRUCTION PRIMAIRE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES

L'Inspecteur d'Académie du Département de la Marne,

Vu l'article 6 de la loi du 28 Mars 1882 modifié par la loi du 11 Janvier 1920 ;

Vu le décret du 27 Juillet 1882 ;

Vu les arrêtés des 24 Juillet 1888 (titre 4, chapitre 2), 31 Juillet 1897, 27 Juillet 1908 et 19 Juillet 1917 ;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. Nicholson, David *dans les conditions déterminées par les arrêtés susvisés ;*

Vu le certificat en date du 3 juillet 1925 *par lequel la Commission cantonale de* 1er Reims (Nord) *siégeant pour la session de 1925, atteste que M^lle* Nicholson, David Frederic *élève de l'école du faubourg Cérès, à Reims né le* 7 octobre 1913 *à* Reims *département de* la Marne *a été jugé apte à recevoir le Certificat d'études primaires avec mention* Très Bien ;

Délivré à M. Nicholson, David *le présent Certificat d'Etudes primaires élémentaires pour servir et valoir ce que de droit,*

A Châlons-sur-Marne, le 10 juillet *1925.*

Signature du titulaire :

Pour l'Inspecteur d'Académie,
l'Inspecteur de l'Enseignement primaire délégué,

(1) Rayer la mention inutile.

Sous l'impulsion de M. Vanoosthuyse on commence à s'intéresser au cinéma. Une séance de projection est prévue, grâce à l'emprunt d'un appareil de la marque Pathé. Elle comprendra une partie géographique et une partie scientifique. Elle sera accompagnée d'une vente de pochettes surprises et suivie d'une sauterie. Conquis après cette séance par *le rôle moralisateur et éducateur du cinéma*, les membres du comité envisagent l'achat d'un appareil. Comme on le verra plus loin, les temps allaient changer et cette dépense ne sera pas effectuée avant longtemps.

***

Au cours de l'année 1925-1926 on ne donne pas moins de trois fêtes, deux en hiver et une en été. Les programmes sont copieux. Les séances durent plus de quatre heures, comprenant des chants par les enfants de l'école et par des groupes plus ou moins liés à l'amicale comme l'Union Chorale, des morceaux de musique classique interprétés par des artistes locaux, dont des membres de l'association comme par exemple M. Cabay, l'ancien vice-président, des extraits d'opérettes, des saynètes, des vaudevilles, sans oublier les comiques troupiers dont l'époque était friande. Au milieu de la soirée le président prononce une allocution. Il arrive même qu'entre un monologue comique et un air joué par l'orchestre on soit invité à écouter une conférence sérieuse, comme, en juin 1926, celle de Marcel Déat[21], agrégé de philosophie, député de la Marne, sur "l'Ecole Unique". A l'entracte, les spectateurs peuvent acheter des oranges et même, l'été, prendre un rafraîchissement à la buvette.

Pourtant la question des locaux n'est toujours pas résolue. L'amicale et l'Union Chorale font une démarche commune auprès de Clovis Chézel le 29 octobre 1925 pour solliciter la mise à leur disposition d'une des salles non occupées de l'école maternelle. MM Cappy, Vanoosthuyse et Vimond, qui représentaient le comité lors de cette entrevue, en reviennent radieux : la mairie a donné son accord, et même elle a promis d'installer à ses frais une estrade. On désigne M. Pâris pour diriger l'aménagement de cette salle en vue des prochaines manifestations.

On peut imaginer la déception ressentie par nos braves amicalistes lorsque, le 20 avril suivant, M. Cappy leur donne lecture d'une lettre de l'Inspecteur d'Académie, lequel s'oppose à l'utilisation de ce local pour des fêtes.

---

[21] Marcel Déat était alors député socialiste. Il quittera la SFIO en 1933 et se rapprochera de l'extrême droite, au point de devenir pendant la guerre un partisan zélé de la collaboration. Condamné à mort par contumace à la Libération, il mourra en Italie quelques années plus tard.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. Ouverture des *Noces de Figaro* .. .. Mozart-Tavan.
Orchestre.
2. *Ronde des Chevaux de Bois*.. .. .. X. Parvo.
Chant mimé par un groupe de Jeunes Enfants.
3. *Andante et Polonaise*, pour Mandoline et Piano .. .. Mozzarino.
Mlle KOOB et Mme X...
4. Adieux de Rosemonde .. .. Dax.
M. Robert DIXI, Baryton.
5. *Sonnets et Ballo*, Trio pour Piano, Violon et Violoncelle .. .. Nicky-Tavan.
Mme X... - MM. Jean POTIÉ et LHARGUE.
6. **GARDIEN DE PHARE**
Poème et air de Paul DIXIS et Paul CODOMIR
7. *La Poêle* .. .. Kiero.
Chœur à 2 voix, par les Enfants de l'Ecole.
8. *J'ai mon Pilori,*
Le p'tit Martyr.
La Comte' PIERRIL, Ex-Hébéreux.
9. *Rêve d'Artiste*, Valse-caprice .. .. .. H. Jouvet.
Orchestre.

ENTR'ACTE 15 Minutes

DEUXIÈME PARTIE

1. *Les Saltimbanques*, Ouverture .. .. .. Nicky-Tavan.
Orchestre.
2. *Songe Nocturne*, Double quatuor pour Bronzes (Poème de M. Bertrand) .. Wiener.
L'UNION CHORALE.
3. Tais-toi Théâtre.
La Comte' PIERRIL.
4. *Abnégation* .. .. Bonnaud.
M. Robert DIXI, Baryton.
5. Berceuse, pour Violon .. .. Gabriel Parvo.
M. Jean POTIÉ.
6. La Tasca.
M. WALL, Ténor du Théâtre Chantelo.
7. **DIG DING DONG**
Comique en un Acte de Ch. BURDET
8. *Marche Américaine* .. .. Nicky.
Orchestre.

Voir au dos.

Le Piano d'accompagnement est fourni par la Maison SCHILLIO

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. *La Caille de Bagdad*, Ouverture .. Nicky-Tavan.
Orchestre.
2. *Le feu du Chemin de fer* .. .. .. J. Parvo.
Chant par les Jeunes Elèves
3. *Sérénade d'Autrefois* .. .. Mozzarino.
par Mandoline et Piano. Mlle KOOB et Mme X.
4. *Si vous rencontrez ma Femme* .. Emile Canal.
Scène comique, M. BAXIN.
5. *La Ramasse* .. .. Mme Bellone.
Diction en un acte pour les Pours
6. *Petit les Feuilles* .. .. H. Servaux-Ville.
Soldat espiègle .. .. H. Mercier.
Raymond MAX.
7. **Conférence sur "l'ECOLE UNIQUE"**
par M. Marcel DÉAT
Agrégé de Philosophie, Député de la Marne
8. *La Réponse à Mimon* .. .. E. Gallon.
Orchestre.

ENTR'ACTE

DEUXIÈME PARTIE

1. *La Veuve Joyeuse*, Valse .. .. .. Victor Lemon.
Orchestre.
2. *Le Grain de Blé* .. .. Tannay.
Chœur à 2 voix, par les Enfants de l'Ecole.
3. *Introduction Polonaise* .. .. Parvo.
M. AUBERT, Violoncelliste.
4. *Paysages* .. .. Evariste Blanc.
Nuit Fleurie .. .. Hannover.
Mme DERCUP.
5. *Je suis fait pour séduire* .. .. .. L. Harvey.
Cécile et ses Clés .. .. K. Garnet.
M. Raymond MAX, Comique-Troupier.
6. **"LA SŒUR D'AGATHE"**
Vaudeville inédit en un acte de COGNELIN
Agathe .. .. Mlles N. Lagrange.
Fernande (Mme Chevrinal) .. .. .. Barnier.
La Sœur d'Agathe .. .. Mlle Louise Hamel.
Chevrinal .. .. André Hamel.
Hector Chevrinal .. .. Charlier.
7. *Le Petit Duc*, Fantaisie .. .. Lemon-Tavan.
Orchestre.

Le Piano d'accompagnement est fourni par la Maison SCHILLIO

Ci-dessus : programmes des deux fêtes de 1926.

Le président, lors de l'assemblée générale du 13 novembre 1926, exprime publiquement, à ce sujet, son souhait *de voir la raison triompher des obstacles qui nous sont opposés.* Paroles fortes pour cette époque où la hiérarchie n'était guère contestée.

Au cours de cette assemblée de 1926 on procède au renouvellement du comité, dont se sont retirés M. Betsch, qui demeure maintenant à Paris, ainsi que M. Patart et M. Louis Didière. Ils sont remplacés par MM Koob, Héry, et une autre personne dont le nom, curieusement, n'est pas cité dans le compte-rendu. Au bureau, M. Franque prend le poste devenu vacant de vice-trésorier.

***

Le registre des délibérations du comité pour les années 1927 à 1939 manque malheureusement à notre collection. Il aurait été détruit pendant la guerre, en 39-40. Ce document essentiel faisant défaut, les évènements survenus dans la vie de notre association pendant cette période nous sont mal connus. Il reste néanmoins le livre de comptes, ainsi que quelques cahiers avec des comptes-rendus de réunions du conseil des maîtres de l'école des garçons, plus quelques pièces éparses. Il faudra nous en contenter.

Pendant l'année scolaire 1926-1927, l'activité de l'amicale semble avoir été aussi débordante que la précédente. Le registre du trésorier fait état de recettes et de dépenses relatives à quatre fêtes, ayant eu lieu aux mois de décembre, février, avril et juin.

Avec les excédents financiers réalisés lors de ces manifestations, les résultats satisfaisants de la souscription, les dons, les cotisations des membres, la vente des décors de la scène (cédés pour 1100 F), les intérêts des bons décennaux, on parvient à régler complètement l'achat du piano sur ce seul exercice. Et il reste en caisse un avoir assez confortable de plus de mille francs.

Les années creuses

Soudain, après toute cette effervescence, l'amicale entre dans une phase prolongée de sommeil. Comment peut-on expliquer ce changement que rien ne laissait prévoir ?

L'histoire ne se fait pas sans les hommes, c'est bien connu. M. Cappy avait probablement beaucoup de qualités, on l'a même vu défendre l'amicale avec un certain courage. Peut-être n'avait-il pas un tempérament d'organisateur. Pendant ses deux premières années de prési-

dence il s'était beaucoup appuyé sur les gens les plus dynamiques du comité, en particulier son premier vice-président, celui qu'il appelait *l'âme de l'amicale* en 1925, *assise de notre société* en 1926. Dans le compte-rendu d'une réunion du comité en 1926 le secrétaire, par un "lapsus calami" sans doute révélateur, écrit : *M. Vanoosthuyse, président, et M. Bœuf, vice-président.*

"L'âme de l'amicale" semble avoir joué, de fait, le rôle de président actif. Il quitte l'association, pour des raisons qu'on ignore, au début de 1927. On note en effet, parmi les dépenses inscrites sur le registre du trésorier, "réception M. Vanoosthuyse, 25 F". Son départ, ajouté à ceux, l'année précédente, de MM Betsch et Patart, puis à celui de M. Vimond, qui prend sa retraite, laisse l'amicale sans meneur. Les amicalistes et les instituteurs, malgré le dévouement dont ils ont fait preuve jusqu'alors, n'ont pas trouvé dans leurs rangs des volontaires suffisamment armés ou assez audacieux pour prendre en charge la responsabilité de diriger le navire. Pensons aussi au contexte social de l'époque. La crise mondiale, la montée du chômage, n'offrent certes pas des conditions propices à l'organisation de réjouissances populaires.

Aucune fête n'a été organisée pendant les années 1928 à 1932. Le livre de comptes ne laisse apparaître ni recettes ni dépenses relatives à quelque activité que ce soit. On se contente de gérer. Par exemple, les exercices financiers de 1928-1929 et 1929-1930 sont regroupés. Ensemble, ils ne représentent que huit lignes d'écritures. Les recettes proviennent de la location de l'estrade à l'amicale Carteret et des intérêts des titres de rente et du livret de Caisse d'Epargne, soit en tout 180 F. On trouve en dépenses la cotisation à l'Union des Amicales, les assurances, les frais d'installation d'une antenne de radio à l'école, soit en tout 153,10 F. Le plus révélateur est l'absence de toute rentrée d'argent au titre des cotisations des adhérents au cours de ces deux années.

Une fête est enfin mise sur pied en 1933, puis une autre en 1934. Les cotisations sont perçues de nouveau. L'activité reste toutefois très réduite.

Regain

Un regain est nettement perceptible en 1934-1935, année au cours de laquelle on enregistre 65 cotisations. On fait réparer le piano, on achète des pupitres, et on organise à nouveau trois fêtes. En 1935-1936 il est fait mention aussi de trois fêtes. L'association adhère à la

Fédération des Sociétés musicales, au Vestiaire des Ecoles Laïques[22], elle apporte un soutien financier au Congrès des Ecoles Maternelles qui se tient cette année-là à Reims. On trouve encore deux fêtes en 1936-1937, puis une seule en 1937-1938 ainsi qu'en 1938-1939.

De 1930 à 1934 l'école a pour directeur M. Léon Legoy, remplacé ensuite par M. Rouvet. En 1936-1937, un intérim est assuré par M. Rolland, en l'absence de titulaire pour le poste.

Le 10 février 1937, M. Rolland, président provisoire, et René Michaudet, instituteur, secrétaire, déposent à la sous-préfecture une déclaration de modification des statuts. La nouvelle rédaction a été retrouvée en 1951 grâce à la direction des Archives Départementales[23]. Principal changement, le nom de la société est désormais "***Association amicale des anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école de garçons du boulevard Jamin***"[24]. L'article 2, concernant les objectifs de l'association, est élargi à des préoccupations d'ordre social (aide à la recherche d'emploi par exemple) qui reflètent les problèmes de l'époque, mais qui sont probablement restées au stade des velléités. On trouve aussi dans la nouvelle rédaction la régularisation de plusieurs mesures adoptées depuis longtemps : deux vice-présidents au lieu d'un, vingt membres élus au lieu de dix pour la formation du comité. Cette réflexion sur les statuts prouve au moins qu'on se réunissait et qu'on s'occupait sérieusement de la vie de l'association.

Malheureusement, le directeur nommé à la rentrée de 1937, M. Molez, ne manifeste aucun enthousiasme. Lors de la réunion du conseil des maîtres, le jour de la rentrée, il signifie aux instituteurs qu'il n'est pas très pressé de se mettre au courant des activités de l'association, et que de toute façon *il ne pourra pas se passer de la collaboration de ses collègues pour le développement de cette œuvre post-scolaire.* Il considère d'ailleurs que ses adjoints y consacrent trop de temps (ceci probablement lors de la préparation de la fête) et déclare, en réunion du conseil des maîtres le 11 juillet 1938, que *le souci de ses responsa-*

---

[22] Le Vestiaire des Ecoles Laïques a été fondé pour venir en aide au niveau vestimentaire aux enfants nécessiteux des écoles publiques. Des membres de l'amicale, Solange Bellorget, puis plus tard Muguette Gitton, ont présidé cette association, qui existe toujours.

[23] Le texte et les modifications apportées en 1937 sont recopiés en 1951 dans le registre des délibérations du comité, accompagnés des observations suivantes : *"Par suite de la destruction des archives en 1939-40, la société n'avait plus aucune copie des statuts. Cette copie était devenue nécessaire dans la constitution d'un dossier de dommages de guerre. Les services des Archives Départementales ont mis à notre disposition, à la sous-préfecture de Reims, du 18 au 26.10.1950, le texte des statuts initiaux et celui de la modification intervenue en 1937".* Fait remarquable, cette copie est faite par René Michaudet, déjà secrétaire en 1937.

[24] Mais on dira toujours, dans la vie courante, "Amicale Jamin".

sabilités reconnues ou contestées le pousse à demander à ce que les heures réservées à l'enseignement soient réellement consacrées à l'étude du programme. Il ajoute qu'il ne veut pas *être accusé d'hostilité envers les œuvres post-solaires, insistant sur ce mot : post-scolaires.* D'autres passages de ces comptes-rendus montrent que M. Molez a beaucoup d'autres divergences avec les enseignants de son école.

Pendant les deux ans de cette présidence peu amène, la flamme ne s'est tout de même pas éteinte. On peut citer, parmi ceux qui l'ont maintenue vivante, M. Rolland, président éphémère mais toujours membre du bureau, Léon et Louis Duval, et René Michaudet, le secrétaire. Il y en eut sans doute quelques autres, dont très certainement MM Caqueret, Franque, Ritter,... Mais ils ne pouvaient absolument rien contre ce qui allait arriver.

39/45

La folie guerrière se déchaîne à nouveau.

Comme beaucoup d'autres, hélas, nombre de nos parents d'élèves, anciens élèves, instituteurs, passeront des années en captivité. Ceux qui resteront penseront d'abord à survivre, seront préoccupés par la recherche des moyens de subsistance. On vivra dans un autre monde.

L'enseignement n'est pas en dehors de la tourmente. L'occupant et le gouvernement de Vichy suppriment toutes les libertés et mettent tout en œuvre pour utiliser l'école à des fins d'endoctrinement. Heureusement, la majorité des enseignants garde sa dignité et ne plie pas. Mais il n'y a pas de place pour les œuvres qui veulent garder leur idéal laïque et républicain.

La Ligue de l'Enseignement n'a plus droit de cité, bien évidemment. La loi du 20 octobre 1940 institue une prétendue "fédération des œuvres de l'enseignement public" placée directement sous la tutelle des préfets. Pour conserver une existence légale, les associations laïques doivent solliciter leur affiliation à cette "fédération". C'est ce que fait notre amicale, comme le montre le récépissé qui lui est délivré par les services de la préfecture le 27 février 1941.

Cette démarche montre qu'il y a quand même encore quelqu'un qui se soucie de sauvegarder l'essentiel, de maintenir un souffle de vie, dans l'attente de jours meilleurs. D'ailleurs le livre de comptes est toujours scrupuleusement tenu à jour, même s'il n'y a que très peu d'opérations à y consigner. A sa lecture on constate que les intérêts des valeurs ont été versés chaque année pendant toute la guerre. Pour les rares dépenses effectuées, signalons, en 40-41, un versement de 100 F au vestiaire des écoles laïques et deux versements de 100 F au Secours National. Pour les trois années suivantes, on ne trouve dans cette colonne que la mention "néant". Le registre est paraphé chaque année par un M. Duval (lequel des deux frères ?) et par une autre personne dont la signature semble celle de M. Bonnefoy.

Les écoles du Boulevard Jamin sont occupées par le service de santé militaire français du 11 septembre 1939 au 16 mai 1940, et servent d'hôpital complémentaire([25]). Pendant cette période, les classes sont dispersées : celles des garçons se retrouveront aux "Docks Rémois", ou rue du Marc, ou au Petit-Bétheny, ou encore à Carteret, celles des filles dans les locaux qui sont devenus ceux de l'école Prieur-de-la-Marne, ou rue des Templiers, dans les bâtiments d'une ancienne école protestante, ou encore à la "Convalescence", rue de Sébastopol, les enfants de la "Convalescence" ayant été transférés à l'hospice Museux.

De la rentrée 1940 jusque vers la fin de l'année scolaire 43-44 l'école a fonctionné normalement dans ses locaux, mais le quartier a été évacué vers la fin de cette période à cause des bombardements alliés qui visaient la voie de chemin de fer toute proche. Les bâtiments ont été réquisitionnés par les Allemands pendant les mois de juin, juillet et août 1944, puis, à la Libération, par les Américains([26]). Pendant toute l'année scolaire 44-45, les garçons ont été hébergés pour la plupart dans une maison de la rue Coquebert, près des caves Krug, les filles à nouveau rue des Templiers. Quelques élèves ont aussi alors fré-

---

[25] L'armée versera en 1950 à la Ville de Reims une indemnité de 69600 F pour les dégâts assez importants causés par les troupes.

[26] Il subsiste encore aujourd'hui quelques rares traces de l'occupation des lieux par les Américains : il s'agit de deux inscriptions faites au pochoir sur les murs des cours de récréation. L'une ("no parking here") se voit du côté de la cour des "garçons", non loin de la petite remise, l'autre ("fire point n° 4") est située à proximité du préau couvert de la petite cour donnant sur la place Knoëri. J'ai réussi à sauver cette seconde inscription dans les années 1980, alors que j'étais directeur de l'école, avant que les ouvriers qui rénovaient l'enduit de ce mur ne l'ait recouverte, en intervenant auprès de la Mairie (merci à Mme Jubert, adjointe au maire, représentant la municipalité au sein du Conseil d'Ecole à cette époque). Fin 2005, les services municipaux projettent de donner un coup de vernis pour protéger ces souvenirs de l'effacement progressif qu'ils subissent.

quenté l'école Carteret ou celle du Petit-Bétheny, répartis sans doute selon leur lieu de résidence[37].

Parmi les enseignants de l'école de garçons, en 1941-42, citons M. Rolland et René Michaudet, fidèles au poste. Le directeur est maintenant Louis Etienne. L'école comptait alors dix classes, et la situation devait être semblable à l'école des filles.

Le compte-rendu de la réunion du premier octobre 1945 du conseil des maîtres se termine par ces quelques mots qui nous permettent de refermer, enfin, une trop longue parenthèse : *l'amicale des anciens élèves sera remise sur pied prochainement, les circonstances se prêtant à nouveau à son fonctionnement.*



[37] Curieusement on ne trouve pas de trace écrite, aucun texte officiel, faisant état des déplacements des classes pendant les diverses périodes d'occupation de l'école par des troupes, ni à l'Inspection Académique ni dans les services municipaux. Mais de nombreux "témoins" m'en ont parlé. Je tiens à remercier Mme Ritter, institutrice à cette époque, Colette Etienne, fille de Louis Etienne, directeur de l'école à partir de 1941, également la fille de Mme Bousserez, directrice de l'école maternelle pendant la guerre, Denise Gouvenaux, femme de ménage en 1944, et beaucoup d'anciens élèves : Michel Servas, Yvette Metz (Mme Bouteille), Pierre Wérès, Evelyne Bourdin (Mme Lemu), Roger Rénet, M. Flajolet, Claude Leclecq, Maryse Maireaux (Mme Camus), fille de René Maireaux, Jean Pougeol, dit Lapin, James Claudé, M. Briquelet, Violette Guillaume, Paul Leylavergne, Marcelle Joiris (Mme Ladeuille), Mme Beauvais, Jean Magnier, Gérard Eldaroff (fils d'un ancien membre du comité), Bernard Goulette, André Xhaard, Gabriel Caudron, Liliane Lejeune, Geneviève Deflaux (Mme Barthélemy).

2

L'amicale post et péri scolaire (1946-1972)

Sous les présidences successives de Louis Etienne (1946-1953), André Petitcollin (1953-1955), Abel Chausson (1955-1960), Maurice Magot (1960-1965), Roger Aubry (1965-1972)([28]), l'association a pour principale préoccupation l'animation d'activités centrées essentiellement sur l'école, même si la création d'activités nouvelles, en 1961, marque un début d'ouverture.

Après avoir évoqué la remise en route de l'amicale après la guerre, nous suivrons encore l'ordre chronologique pour relater les évènements de cette période et citer les hommes et les femmes qui les ont créés et vécus, mais cette fois dans le cadre d'une étude thème par thème.

[28] A noter que ces cinq présidents ont tous terminé leur carrière à l'Ecole Jamin, ne la quittant que pour partir en retraite. Chacun d'entre eux a accepté par la suite le titre de président d'honneur.


Matinée récréative — Annexe — Jeunes — 24 Mars 1944.

1. Orchestre — Annexistes
2. Les musettes de Bonlieu — Ecole de Garçons
3. Chez le Juge — Sketch
4. Dans sa cabane — Ecole maternelle
5. Le secret chez le dentiste — Sketch
6. Souvenirs de Drôle (violon) — Mlle Jeanellet
7. Les deux Pavanes — Ecole maternelle
8. Les flancés du timbalier — M. Jeppierre
9. Intermède musical (Mlle Carpentier Audemard
10. Ai Bas les salettes — Soignistes
11. Solo de Hautbois — (M. Bertrand)
Lauréat du conservatoire de Paris
12. Les triomphes de la médecine — Sketch
13. Les Polichinelles — Ecole de Filles
Entracte — Annexistes
14. Orchestre — Annexistes
15. Chœur des Philistines — Ecole de Filles
16. Bonnetabelle valet de chambre soignists
17. Y a dire fi Pas dans sum pré — Ecole de Filles
18. Intermède musical (Mlle de Clermontin Audemard
19. Les Pimprenelle (Ballet) — Ecole de Filles
20. Les ignorants du Stade — Ecole maternelle
21. Paris et Bologne — J. Le Palais
22. Le commissaire est bon enfant (Comédie) — Soignistes
groupe Lyrique des Lycées — Dr M. Dupuis
au piano d'accompagnement Mlle Pratiquet
(1er prix de piano Conservatoire de Paris)
Entracte — Fanfare — Gratuite

Ci-dessus : le programme de la première fête organisée après la Libération (réduction). Tous les grands élèves de l'école étaient mobilisés pour en recopier à la main (sans fautes et sans "pâtés") de nombreux exemplaires.

Seconde restauration

Nous sommes en 1945. Le 19 mars, Louis Etienne, qui assure la direction de l'école de garçons depuis 1941, et se trouve de ce fait président de l'amicale, tient une réunion avec quelques instituteurs et les membres de l'ancien comité qui ont répondu à son invitation. Sont présents MM Caqueret, Franque, vice-présidents, Rolland, trésorier, Michaudet, secrétaire, Ritter, Dollet, Bonnefoy, Léon Duval, Louis Duval.

Le président fait part du désir de l'inspecteur primaire de voir revivre l'amicale.

Il fait le point de la situation en ce qui concerne le matériel (bancs, chaises, décors, etc.) : il ne reste plus rien, ou presque[29]. M. Rolland précise l'état des finances : l'amicale dispose encore d'un petit actif net de 4327,90 F. Ce n'est certes pas la richesse[30], mais cela permettra toutefois de faire les premières acquisitions nécessaires.

On décide, en tout premier lieu, d'organiser la prospection des adhérents. Le tarif des cotisations sera de 30 F pour les adultes et de 15 F pour les moins de 18 ans. On reprendra les fêtes dès que "les circonstances" le permettront.

On décide aussi de renouer avec une tradition[31], quand, le 1er mai, Paul Caqueret et René Michaudet se rendent à "l'Hôpital Général" de Reims, où, *aimablement reçus par la directrice, ils lui remettent plus d'une centaine de petits bouquets de muguet destinés à être attribués aux vieux.*

On laisse passer la fin de l'année scolaire puis la rentrée. Enfin, le 1er décembre, en ouvrant la séance, le président peut marquer sa *satisfaction de réunir le comité dans les locaux de l'école, déréquisitionnée par les Américains.*

---

[29] L'amicale recevra en 1957, douze ans après la Libération, une somme de 2460 F au titre des "dommages de guerre". Une misère ! Pour permettre une comparaison, cette année-là, la vente de cotillons et de serpentins lors du bal a rapporté 2520 F. D'autres petites sommes seront versées à l'amicale, 8 "nouveaux francs" en 1961, 208 en 1962.

[30] Pour donner un ordre de grandeur : en 1946, un timbre-poste ordinaire coûtait 2 F (il en coûtera 20 en 1957 !).

[31] Datant probablement des années trente, et dont je n'ai pas trouvé trace dans les archives en notre possession.

D'autres anciens membres, MM Pâris et Sorlet, sont venus rejoindre ceux du 19 mars. Louis Etienne a préparé une lettre à l'intention des parents d'élèves et des anciens élèves. Les membres présents emporteront des exemplaires de cette *notice* en vue d'en donner à leurs connaissances. Un communiqué sera remis à la presse. M. Pâris fera faire une insertion dans "La Champagne"([32]).

La question primordiale est celle du matériel. On en a retrouvé une partie à la réserve de la ville, où il avait sans doute été entreposé avec le mobilier de l'école. Il faudra le remettre en état et se préoccuper de dénicher une estrade. Paul Caqueret est heureux d'annoncer qu'il sait où se trouve le piano : il est actuellement chez Heidsieck, une maison de champagne (comment est-il arrivé là ?). Il a besoin de quelques petites réparations. On contourne ce problème facilement : on autorisera la maison Heidsieck à s'en servir pour sa fête de Noël, elle devra donc faire remettre l'instrument en bon état pour pouvoir l'utiliser, et l'amicale le fera ramener ensuite à l'école.

On peut désormais se consacrer véritablement à la remise en route de l'association. Le 19 décembre suivant, en vue du prochain "concert", on fait le point des démarches et des pourparlers menés par les uns et les autres. C'est tout à fait encourageant : les services de la mairie envisagent de donner à l'amicale la scène de la salle Carteret, en remplacement de celle qui a été détruite (en fait, cela ne se réalisera pas, et la scène pour le concert sera montée sur des tonneaux prêtés par la maison Heidsieck), la directrice de la maternelle met le préau de son école (notre actuelle grande salle) à la disposition des amicalistes et promet le concours de ses élèves, le Centre Culturel Rémois propose les services de son groupe théâtral, dirigé par Yves Dupuis, professeur au Lycée de Reims (et mari d'une institutrice de l'école), enfin M. Rolland demandera à son épouse, bonne pianiste, de jouer quelques morceaux de musique.

Les deux moments principaux, assemblée générale et fête, qui vont marquer la renaissance de la société, se présentent donc sous les meilleurs auspices, d'autant plus que l'école des filles et l'école maternelle décident de rejoindre l'école de garçons au sein de l'association, ce qui constitue un événement considérable dans l'histoire de l'amicale.

L'assemblée générale, convoquée pour la première fois depuis 1938, se réunit le 16 février 1946. Le président prononce un discours, dont le mieux est de reproduire ici de larges extraits.

Par suite de la guerre et de ses conséquences l'activité de l'amicale a complètement cessé pendant six années. Aussi je suis particulièrement heureux aujourd'hui d'as-

---

[32] Quotidien local, organe du Parti Communiste Français.

sister à sa renaissance et de pouvoir enfin accueillir nos amicalistes dans cette école dont nous avons été si longtemps privés [...]
Si nous n'avons pu opérer plus tôt la remise en route, c'est que l'école était toujours occupée, que nous ne disposions d'aucun local pour y tenir nos réunions ou pour y donner des représentations. De plus notre matériel théâtral a été détruit ou pillé [...]
C'est un plaisir et un encouragement que de retrouver les anciens membres du comité, Messieurs Caqueret, Păris, Bonnefoy, Franque, Duval Louis, Duval Léon, qui, depuis de longues années, se dévouent pour notre société et dont la fidélité est si grande que, lorsque nous avons songé à remettre sur pied l'amicale Jamin, ils ont tout de suite répondu présent et nous ont apporté leur concours d'autant plus précieux qu'ils ont une longue expérience du fonctionnement de notre société [...] *Je salue aussi la présence dans cette salle de M. Eldaroff, conseiller municipal, ami sincère de l'école laïque, à qui il a confié l'éducation de ses fils, anciens élèves de Jamin* [...]
Nous sommes heureux que les écoles de filles et maternelle aient bien voulu collaborer à notre œuvre et à la prospérité de notre association, et je salue la présence parmi nous des institutrices qui représentent cette école.

Il redéfinit les buts de l'amicale :
Assurer des rapports réguliers entre la famille et l'école, permettre aux jeunes gens de garder contact avec leurs anciens camarades, procurer à tous les amis de l'école de saines distractions.

L'assemblée élit à mains levées et à l'unanimité le nouveau comité, qui sera ainsi composé : président, M. Etienne; vice-présidents, MM Caqueret père (Paul) et Franque; trésorier, M. Perrette (instituteur); vice-trésorier, Léon Duval; secrétaire, René Michaudet (instituteur); vice-secrétaire, M. Curot; membres, MM Eldaroff, Charpentier, Caqueret fils (Henri), Rolland, Maireaux, René Villain, Audonnet, Păris, Louis Duval, Bonnefoy, Liégeois, Mazières, et Mme Lehmann. Les instituteurs et institutrices, en plus de ceux déjà cités, sont toujours membres de droit.

La fête-concert du 26 mars se déroule comme prévu dans le préau de l'école maternelle. Le programme est aussi copieux que ceux d'autrefois. Les élèves des trois écoles y participent avec des chants, des sketches, des saynètes; les amicalistes ont formé un petit orchestre, qui intervient à plusieurs reprises; un instituteur, Pierre Jacoillot, exécute un air de violon; M. Richard, lauréat du Conservatoire de Paris, donne un solo de hautbois; Mme Baliguet, premier prix du Conservatoire de Reims, accompagne au piano tous ces numéros; enfin le groupe théâtral du Lycée, sous la direction de Dupuis, interprète brillamment une pièce de Courteline, "Le commissaire est bon enfant". L'Inspecteur primaire[39] comme le président prononcent des allocutions pendant l'entracte. La matinée obtient un tel succès que,

[39] Cet inspecteur se nommait Ernest Millet. Parmi tout ce qui pourrait être dit au sujet de ce personnage pittoresque, qui aura marqué plusieurs générations d'instituteurs (et que j'ai personnellement bien connu), retenons surtout, pour rester dans les limites de notre sujet, qu'il a toujours inconditionnellement défendu et protégé les œuvres laïques.

dans la foulée, on décide de faire un bal le 30 mars et de donner un second concert le 31. Pour pouvoir prendre une telle décision et l'appliquer en si peu de temps, il fallait, c'est indéniable, qu'un réel et profond courant se soit créé. Il est clair qu'on était heureux d'être sorti d'une période douloureuse, et qu'on revivait pleinement.

L'organisation d'une sortie champêtre à laquelle participent de nombreux amicalistes et sympathisants complète l'année de belle façon. Le 30 juin, on prend le train à six heures du matin en gare de Reims, où le retour est prévu peu avant 21 heures. Le but de la promenade est le village de Mareuil-sur-Aÿ, où de nombreuses activités sont prévues : de 9h à 11h, un concours de pêche dans le canal, doté de nombreux prix, à 11h30, cérémonie de dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, à 12h, un pique-nique (*on trouvera la boisson sur place*), à 14h, sur le Jard, des divertissements, des jeux et autres concours, dotés aussi de petites récompenses, enfin, à 15h30, un bal animé par un orchestre, sur le Jard. La sortie, dit le compte-rendu, *s'est déroulée dans un esprit de grande camaraderie et de franche gaîté*, le temps était beau, et, de plus, la commune de Mareuil-sur-Aÿ *a de son côté réservé à tous une réception charmante*. Elle avait par exemple mis le garde champêtre à la disposition de l'amicale.

L'amicale reprend donc ses activités avec beaucoup de réussite, les traditions sont restaurées, une bonne équipe est aux commandes, l'avenir semble assuré.

Il l'est, en effet. Il n'y aura plus d'interruption ensuite dans la vie de notre association[34].

La question des locaux

Dès la reprise de leurs activités en 1946, les amicalistes ont pu présenter leurs spectacles dans le préau de l'école maternelle, ceci grâce à la bienveillance de la directrice. Ils ont eu également la possibilité d'y tenir leurs assemblées générales dès 1949, quand Louis Etienne, *devant l'affluence croissante, a été obligé de demander à Mme Pautet la salle des fêtes de son école*.

Au cours de l'AG de 1950, le président émet le vœu *de disposer d'une salle permanente et d'un terrain de sport pour développer davantage les activités post et péri scolaires*. Si, l'année suivante, il note

[34] Au moins jusqu'à la date de publication du présent ouvrage !

avec plaisir que *le conseil municipal envisage la création d'un terrain d'éducation physique pour le groupe Jamin*, il est amené en 1952 à regretter que cette question ne soit toujours pas réglée.

En 1956 les effectifs scolaires s'accroissent de façon vertigineuse, en conséquence du fameux "baby-boom". L'école maternelle s'installe alors dans des locaux créés à la hâte rue Montesquieu, sur le terrain entouré par les blocs "Bethléem", et toutes les salles qu'elle libère dans les anciens bâtiments sont aussitôt occupées par des classes des deux écoles primaires. La salle des fêtes est elle-même coupée en trois parties pour y installer deux classes ainsi qu'un local qui servira de cantine.

Pour les fêtes et les assemblées un problème se pose : *la municipalité a mis en place une cloison fixe et non la cloison mobile qui avait été promise à M. Chausson et à M. Patin, président du conseil de parents d'élèves du groupe*. On décide d'effectuer une nouvelle démarche, pour résoudre cette question et avancer d'autres demandes, et on reporte l'AG à une date ultérieure, car *la tenir dans un lieu en dehors de l'école, c'est n'avoir personne*.

L'entrevue avec Marcel Falala, adjoint au maire[35], porte ses fruits[36], et l'AG 1956 peut se tenir le ... 15 mai 1957 dans *la grande salle de l'ancienne école maternelle, nouvellement aménagée*[37]. Il reste que pendant des années encore, il faudra, pour chaque bal, fête ou assemblée générale, déplacer tout le matériel des classes et de la cantine pour pouvoir monter la scène, installer des chaises, etc. En janvier 1963, au cours d'une réunion de comité, Maurice Magot exprime l'idée que *l'aménagement d'une salle est un facteur d'ambiance, aussi pourrait-on envisager d'acquérir des rideaux dans le genre de ceux que nous empruntons à l'amicale Carteret pour avoir un fond et un devant de scène; d'autre part on pourrait confectionner des panneaux avec l'isorel qui se trouve au grenier, ce qui éviterait d'enlever chaque fois les gravures et la décoration des classes occupées*.

Ce n'est qu'en 1967 que la diminution des effectifs scolaires permet d'utiliser à nouveau la grande salle sans problème. Certains aménagements devront y être apportés en 1971 pour tenir compte des

---

[35] Père du futur député et maire de Reims.

[36] J'ai vu aux archives municipales de Reims l'annotation qu'il a écrite de sa main en marge d'un rapport du chef de service de la mairie concerné par ces demandes, qui exprimait des réticences, voire même une opposition, au sujet de la liste des demandes du directeur. Marcel Falala était d'accord avec son chef de service, sauf pour la cloison mobile, qui devait permettre, selon lui une utilisation judicieuse de la salle.

[37] C'est cette même année que fut effectué le goudronnage des cours de l'école.

consignes de sécurité prescrites par la préfecture (à la suite du drame survenu dans un dancing). La cantine y restera installée.

Le développement des activités péri-scolaires de l'amicale conduit Maurice Magot, en 1963, à demander à la mairie s'il n'y aurait pas la possibilité de regrouper certaines de ces activités dans un même local. Il propose d'utiliser les vastes greniers de l'école. *Il existe en effet, dans les combles de l'établissement, deux salles qui pourraient, à peu de frais pour la Ville, être aménagées après avoir été réappropriées. Ces deux salles ont déjà été occupées par les troupes allemandes et américaines. Le dessous du toit a été calorifugé et les planchers sont en bon état. L'eau est à proximité et les conduits de cheminée existent. Nous pourrions, le cas échéant, y installer notre labo-photo, notre section aéromodélisme, nos tables de ping-pong, notre bibliothèque, et notre section théâtrale pourrait y effectuer ses répétitions.*

Le refus de la mairie ne se fait pas attendre : "Nous avons étudié les possibilités d'un tel aménagement et il apparaît que les travaux à entreprendre atteindraient la somme de 6500 F. De plus, cette dépense ne permettrait pas de rendre les locaux conformes au règlement de sécurité en vigueur".

D'autres solutions devront donc être trouvées. Le tennis de table et le théâtre trouveront logiquement leur place dans la grande salle dès qu'elle sera disponible, le labo-photo fonctionnera d'abord dans la petite cuisine du local de la cantine, puis dans une petite pièce de l'école des garçons, l'aéromodélisme ne pourra se tenir que dans une salle de classe. Quant à la bibliothèque, nous verrons par la suite qu'elle n'a jamais eu d'existence réelle. Il est difficile d'affirmer que la question récurrente des locaux a empêché l'extension des activités de l'amicale, mais il est certain qu'elle a constitué pendant longtemps un casse-tête pour ses dirigeants.

Questions matérielles

L'amicale a dû faire face aussi à un certain nombre de questions d'ordre matériel, relatives surtout à l'organisation des fêtes.

L'obligation de monter et de démonter une scène lors de chaque manifestation nécessitait non seulement de disposer de moyens humains suffisants mais aussi du matériel adéquat. Au cours de l'assemblée générale de 1947, alors que Paul Caqueret venait de proposer d'utiliser une partie des fonds disponibles pour remettre une

subvention à chacune des trois écoles, le président Etienne demande qu'on se serve plutôt de cet argent pour la réfection et l'amélioration de la scène. Le comité se range à son avis. On ne pourra d'ailleurs pas faire tout ce qui est nécessaire, et on doit se résigner à reporter à l'année suivante le projet de renforcer l'éclairage.

C'est qu'en effet, contrairement à ce qui avait été promis, la mairie n'a pas remplacé l'estrade disparue pendant la guerre. Celle dont on se sert a été fabriquée par la maison Heidsieck-Monopole puis aménagée assez sommairement par les amicalistes.

En 1948, Louis Etienne passe un marché avec la Société Nationale de Vente des Surplus pour l'achat d'une *baraque*, au prix de 7840 F, afin d'avoir des bâches à utiliser pour faire des décors solides. Après avoir accompli ce travail, on revend les bâches en trop pour une somme de 15000 F. *Bénéfice appréciable*, note à juste titre le président dans son rapport annuel ! L'achat d'un plancher neuf pour la scène est décidé en 1950.

Et notre fameux piano ? Il n'a pas dû rendre les services qu'on en attendait, car on le revend dès 1948. On emprunte alors celui de l'amicale Carteret ou bien celui de l'Union des Amicales, avec chaque fois des problèmes de transport([38]).

Autre exemple du souci permanent de rassembler toutes les conditions favorables pour présenter des spectacles réussis, cet extrait d'un compte-rendu de réunion de 1954 : *M. Houdet pose la question des décors. Des modifications sont à réaliser pour améliorer la technique du montage afin d'éviter pertes de temps et main-d'œuvre. M. Duval voudrait des décors qui puissent faire demi-tour. Il faudra voir avec précision sous peu. M. Petitcollin pense qu'un deuxième jeu s'impose. M. Duval le fera. Il faudra acheter du calicot, des tringles, un chevron. M. Duval s'en charge, M. Millot l'aidera.*

L'amicale Jamin a fonctionné pendant longtemps sans éprouver le besoin de s'équiper des moyens de reproduction les plus élémentaires. Ce n'est qu'en 1956 qu'Abel Chausson, appuyé par André Belloeget, demande au comité de l'amicale d'étudier la possibilité d'acheter un duplicateur. Jusque là, on faisait imprimer ailleurs les diverses convocations, invitations et autres "notices" dont on avait besoin. Il faudra encore attendre 1958 pour voir l'association s'équiper d'une machine à écrire. On achètera une "Remington", neuve.

---

[38] Je n'ai jamais réussi à savoir d'où provenait le vieux piano que j'ai trouvé à mon arrivée en 1972. En très mauvais état, inutilisé, vermoulu, irréparable, il était dans l'entrée actuelle de l'amicale. Personne n'a jamais su m'en indiquer l'origine. Je l'ai fait jeter, il n'y avait rien d'autre à faire.

En 1961, le duplicateur[39] acquis cinq ans plus tôt ayant sans doute rendu l'âme, Félix Porrès se charge de faire confectionner ailleurs les invitations au bal. On se dit alors qu'il serait bon de se doter d'une "roméo". Malgré l'opposition de plusieurs membres du comité, qui considèrent *qu'il est plus simple de donner les textes à imprimer à des maisons spécialisées, comme le font certains organismes,* on décide l'achat d'une "Gestetner". Ce fut un excellent investissement, car cette robuste machine a rendu d'immenses services pendant de nombreuses années, tant pour l'amicale que pour l'école.

L'usage du magnétophone ne fait son apparition qu'en 1960, à la demande de Guy Toullec, moniteur d'éducation physique, qui estime que cet appareil serait bien utile pour les répétitions de ses danses. On sollicitera le prêt de celui de l'UFOLEA ou de celui de la Kermesse des Ecoles Laïques. On obtient de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, en 1964 (après des péripéties dont on parlera plus loin) la livraison d'un appareil à titre de subvention en nature.

On avait obtenu de ce même organisme, en 1963, l'attribution d'un poste de télévision. Comme il devait servir également aux scolaires, on l'avait installé dans une salle de classe, la mairie ayant accordé l'autorisation de faire poser une antenne sur le toit de l'école.

Savourons encore l'effort consenti en 1962 : Maurice Magot informe le comité de l'achat d'un meuble à tiroirs destiné au secrétaire pour le rangement des archives et des dossiers de l'amicale, d'un présentoir pour pâtisserie et confiserie, et d'un meuble-caisse, à des prix très avantageux près des Docks Rémois. Peu de temps avant on avait déjà fait l'acquisition de "comptoirs de bar" auprès de cette maison, qui bradait son matériel vétuste. Le dernier survivant de ces "comptoirs" a servi vaillamment jusqu'en… 1994.

En balade

Comme on l'a vu dans un chapitre précédent, l'amicale Jamin a repris dès sa restauration la bonne vieille tradition des promenades à la campagne, abandonnée avant les années trente.

---

[39] Il s'agissait probablement d'un petit duplicateur à alcool, qu'on faisait fonctionner à l'aide d'une manivelle.

Le succès de la sortie champêtre de juin 1946 à Mareuil-sur-Aÿ incite évidemment le comité à renouveler l'expérience l'année suivante. On envisage de se rendre à Asfeld, dans les Ardennes proches, mais, en raison de problèmes de transports, on préfère programmer une journée à Sept-Saulx pour le 22 juin. L'emploi du temps est presque exactement le même que l'année précédente, et tout se passe à nouveau parfaitement bien pour les 130 participants –les amicalistes et leurs enfants- comme en témoigne cet article paru quelques jours après dans la presse locale[40] :

"Dimanche dernier l'amicale Jamin a effectué sa sortie annuelle à Sept-Saulx, dans d'excellentes conditions de voyage, grâce à la complaisance des services de la SNCF. Le temps qui semblait quelque peu menaçant le matin s'est amélioré à la satisfaction de tous.
Un concours de pêche a rempli la matinée, puis les amicalistes, au nombre de 130 environ, comité en tête, se sont rendus au Monument aux Morts où ils ont été reçus par Monsieur le Maire, des conseillers municipaux et le président de la société des Anciens Combattants. M. Etienne, président de l'amicale, glorifia en quelques mots le sacrifice des Morts, déposa une gerbe et invita la foule à une minute de recueillement. M. le Maire remercia les membres de l'amicale de leur geste pieux. Un vin d'honneur fut offert au comité par la municipalité.
Un joyeux pique-nique réunit toutes les familles sur les bords du canal. Il fut suivi de courses, de jeux divers, d'une partie de football. Puis les amicalistes se dirigèrent alors vers la place du village où un bal animé eut lieu aux sons d'un excellent orchestre. Un "crochet" très disputé agrémenta encore le programme.
Tard dans la soirée, les amicalistes rentraient à Reims, heureux de la bonne journée passée dans une ambiance si agréable et si cordiale".

En 1948, la promenade a lieu à Asfeld. Organisée en commun avec l'amicale Carteret, elle se déroule toujours dans les mêmes conditions, agrémentée de quelques compétitions entre les membres des deux associations.

En 1949 on retourne à Mareuil-sur-Aÿ, cette fois en autocar. Les amicales des écoles Carteret et Gerbault se sont jointes à la nôtre.

Le succès ayant encore été au rendez-vous, les trois mêmes associations se rendent ensemble l'année suivante au bord de l'eau, à Guignicourt, où le groupe est l'objet d'une sympathique réception par les autorités locales.

Premier accroc en 1951. Lors de l'AG, le président Etienne, déçu, exprime son regret *de n'avoir pu organiser une sortie champêtre en raison du manque de concours, il faut bien le dire, et des difficultés de transport.*

En 1952 les amicales laïques des écoles Gerbault et Carteret prennent l'initiative, à laquelle on se rallie, de fixer au 25 mai une excursion à

[40] Visiblement rédigé par un responsable de l'amicale et repris tel quel par le journal.

Port-à-Binson. Jamin participe aussi à une sortie au Bourget et au château de Versailles organisée par l'Union des Amicales.

Aucune excursion n'a lieu en 1953. En 1954, on tente de relancer ce type de manifestation, mais le charme est rompu. La sortie projetée à Mareuil-sur-Aÿ – *ce village très accueillant offre un cadre très agréable et une salle des fêtes en cas de pluie* – doit être annulée. *Le peu de succès de cette initiative a eu principalement pour cause le mauvais temps qui a sévi cette année*, dit-on pour expliquer l'échec. En réalité, on sent bien, à la lecture du compte-rendu de la réunion préparatoire, que les membres du comité n'étaient guère enthousiastes. Plusieurs d'entre eux avaient même annoncé à l'avance qu'ils seraient absents, pour des raisons diverses...

En 1955, quelques amicalistes, sous la direction de M. Curot, font un voyage à Bouillon, certains participent aussi à l'excursion à Bruxelles organisée par l'Union des Amicales.

1956 voit l'arrêt de ces sorties : aucune formule n'intéresse l'ensemble du comité. On repousse même l'idée de se déplacer en commun avec d'autres amicales. Quand il en va ainsi, ce n'est pas la peine d'insister. On ne reviendra plus sur le sujet par la suite, sinon pour encourager les amicalistes à participer à des voyages de l'Union. L'équipe dirigeante a beaucoup changé dans sa composition, les objectifs sont maintenant différents.

Le p'tit bal de l'amicale

On a beaucoup dansé à l'amicale.

Les sorties champêtres, de 1946 à 1950, ne se terminent jamais sans un bal en plein air, auquel participent les amicalistes et les habitants du village.

Les fêtes dans la grande salle, jusqu'en 1958, finissent toujours par une "sauterie". On fait payer séparément les entrées à l'une ou à l'autre. En 1948 surviennent quelques incidents, et on décide par la suite de réserver le bal aux adhérents et à leurs invités.

Pendant plusieurs années le prix d'entrée n'est pas le même pour tout le monde. C'est ainsi qu'en 1947 les "cavaliers" devaient verser 45 F et les "cavalières" seulement 30 F. Cette charmante coutume est supprimée en 1951, et le tarif devient alors uniforme.

Dans l'intervalle entre la fête et le bal on évacue les chaises ayant servi aux spectateurs, en n'en laissant qu'une rangée le long des murs, afin de libérer entièrement la salle pour les danseurs. Un bar est installé dans une pièce voisine. Ce n'est qu'à partir de 1955 qu'on s'avise de disposer près de la piste *quelques tables où seront servies des consommations*. On vend aussi des pâtisseries, des cotillons.

De 1959 à 1965 les soirées dansantes et les fêtes ont lieu à des dates distinctes.

Notons pour le plaisir quelques dispositions prévues pour le bal du 29 avril 1961. Serge Brisset, le musicien, sillonnera le quartier avec une *voiture radio* pour faire *une large publicité*. Pendant le bal, *on vendra des cœurs numérotés et une consommation gratuite sera offerte aux danseurs qui se seront retrouvés*. De même, *il sera vendu le brin de muguet, M. Ducrot ira en cueillir dans les bois* (c'est touchant et admirable; trouverions-nous un volontaire pour en faire autant aujourd'hui ?).

Certaines années on s'adjoint un animateur pour organiser des jeux entre les danses. Les truculents Jean François([41]), Claude Toureil, Guy Toullec, Yves Dupuis lui-même, ont pris le micro en main pour amuser les gens.

La section de football, dès sa création en 1961, veut monter un bal pour son propre compte, s'attirant cette remarque de Maurice Magot, *il ne faut pas que la section sportive empiète sur les activités culturelles* (sic) *de l'amicale*. On laisse faire néanmoins, de même qu'en 1963.

Citons les noms de quelques-uns des orchestres qui ont animé ces soirées : Jo Santini en 1955 (sévèrement, notre comité, lors du bilan, estime que, *si l'orchestre de Jo Santini obtint la faveur du public, il faut reprocher aux jeunes chanteurs et chanteuses d'avoir un répertoire qui ne s'intègre pas dans notre programme*), les "Donaldy's" en 1957, "Musico-Rock", dirigé par Serge Brisset (*on a été très satisfait de son concours lors du bal du Cinquantenaire*) de 1959 à 1964. Serge Brisset entrera d'ailleurs au comité en 1960. Il ne demandait de cachet que pour ses musiciens, restant quant à lui parfaitement bénévole.

---

[41] J'ai bien connu Jean et sa famille, dans d'autres circonstances. Je sais que l'amicale lui a versé pendant plusieurs années des aides financières "pour son fils paralysé".

Le Groupe scolaire du boulevard Jamin célèbre sa fête annuelle

1944

L'Amicale du Groupe Scolaire du boulevard Jamin célébrait, samedi et dimanche, sa fête annuelle. A cette occasion étaient données deux représentations d'une soirée récréative au programme très varié et très intelligemment conçu.

M. Mougne, adjoint au Maire, représentant ce dernier ; MM. Eldaroff, Lepagnot et Vanoosthuyse, conseillers municipaux ; M. Millet, inspecteur primaire ; et de nombreux directeurs d'écoles de Reims, avaient tenu à assister personnellement à ces représentations, qui obtinrent un magnifique succès — les places furent refusées en grand nombre —.

C'est donc devant deux salles archi-combles que le spectacle fut présenté.

La section « filles » interprétait tout d'abord un chœur d'une grande finesse « les clochettes », accompagnée au piano par Mme Libert, professeur de chant, ainsi qu'une autre vieille chanson française : « Où t'en vas-tu Perrine ». Les amateurs des vieux airs de notre terroir applaudirent également les 25 « petits » de l'Ecole maternelle, qui, gentiment costumés, interprétèrent certains de ces airs avec une touchante naïveté ; leur succès fait honneur à Mme Pautet, leur directrice, et à ses adjointes.

La partie théâtrale comprenait une amusante comédie « La Noce à Simone », montée par l'Ecole de filles sous la direction de Mlle Vuatier, une pittoresque saynète jouée par garçons et filles « Zizou reçoit », deux présentations du groupe théâtral (constitué par d'anciens élèves de l'Ecole et dirigé par M. Etienne), ainsi qu'une excellente opérette, conçue et montée par M. Jacoffiot : « La Vengeance de Lustucru ».

L'Ecole de filles et l'Ecole maternelle présentèrent également deux ballets : un menuet et une gracieuse « danse des gitans ».

Les petits rats de l'Ecole de danse de Reims, présentés par André Denizart, interprétèrent d'excellentes variations chorégraphiques sur « le Beau Danube Bleu ».

Enfin, Mlle Germaine Basenet, 1er Prix du Conservatoire, chantait avec infiniment de talent, « Sur la Mer Calmée » de Mme Butterfly, et la Valse Pétillante.

La partie musicale était assurée par l'orchestre du C.M.C.I., dirigé en soirée par M. Pellier, en matinée par M. Jean Barbier. Cet orchestre interprète avec brio et l'intelligence du jeu qui lui sont coutumiers plusieurs morceaux de fantaisie.

Ce programme a pu être réalisé grâce à l'activité et au dévouement de M. Etienne, directeur de l'Ecole de garçons, de Mlle Vuatier, directrice de l'Ecole de filles, et de Mme Pautet, directrice de l'Ecole maternelle, ainsi que du Comité de l'Amicale. MM. Bonnefoy, Louis et Léon Duval, Remy, Meraux, Audonnet, Carpentier, Remy, Marlères, etc.... entouraient les présidents Caquerel et Francqz.

Dimanche soir, un bal très animé clôtura cette fête annuelle de l'Amicale Jamin qui, d'année en année, obtient un succès croissant.

(compte-rendu paru dans la presse locale)

Les soirées dansantes de l'amicale ont connu longtemps un succès fou, et l'on constatait alors que la salle des fêtes était bien petite. Les résultats financiers étaient loin d'être négligeables. Mais surtout, les gens s'y amusaient bien, de toute évidence (et qui dira combien d'idylles s'y sont ébauchées ?).

Puis, comme pour toute activité, le temps du déclin est venu. Alors que certaines années on en était presque à refuser du monde, on doit *déplorer le faible succès* du bal de 1965 (à peine cent entrées). Sous la présidence de Roger Aubry, qui, de toute façon, ne goûtait guère ce genre de réjouissances, l'amicale n'organisera plus de bal.

La fête de l'amicale

Comme par le passé, l'organisation des fêtes est pendant toute cette période l'objectif essentiel de l'amicale. Toute la vie associative semble se concentrer sur ce sujet, les autres activités paraissant assez marginales, au moins jusqu'en 1961.

Ces fêtes n'ont jamais lieu en plein air. On utilise, comme on l'a vu, la grande salle qui a d'abord été le préau de l'école maternelle avant d'entrer dans le domaine du groupe primaire. Les différents problèmes liés à son occupation lors des diverses manifestations de l'amicale ont déjà été exposés dans un chapitre précédent. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que peu d'associations proches de l'école ont eu la chance de bénéficier d'un local aux dimensions comparables. Certes, il est arrivé souvent que les amicalistes l'aient trouvé encore trop petit, à cause du succès de leurs entreprises, succès qui les obligeait à y accueillir des foules de spectateurs. Il a fallu fréquemment tenir deux séances, voire trois, pour la même fête. Mais, dans l'ensemble, il faut vraiment se féliciter d'avoir pu disposer d'un tel atout.

La masse de travail fournie par tous les bénévoles pour l'installation de la scène, pour la décoration et l'aménagement de la salle, ainsi que pour le rangement effectué le jour même de la manifestation, rarement le lendemain, reste un sujet d'admiration. Disposant de peu de moyens matériels, utilisant des méthodes s'apparentant plus à la débrouillardise qu'à la technique (il ne pouvait guère en être autrement), les instituteurs et les amicalistes ont toujours eu la volonté de donner à leurs spectacles, en plus de programmes très riches, le cadre le plus agréable possible. Il leur a fallu dépenser des trésors d'in-

géniosité et surtout ils ont dû retrousser leurs manches avec beaucoup d'abnégation...

Le comité directeur se réunit plusieurs fois avant la fête, afin de régler tous les moindres détails de l'organisation, de décider du rôle de chacun. C'est qu'il y a de nombreux "services" à prévoir : outre le montage et le démontage de la scène, son éclairage, la confection des décors, la recherche des accessoires, la location ou la confection de costumes pour les danseurs ou acteurs, la décoration de la salle, l'installation des chaises, les divers transports (pensons au piano !), il faut aussi s'occuper des horaires, des tarifs, des invitations, de la location des places, des contrôles aux entrées, du placement des invités (affaire délicate, attention à ne pas commettre d'impair), du vestiaire, du bar, des pochettes surprises, des ventes (programmes, bonbons, "esquimaux", pâtisseries, sandwiches, oranges,...), des commandes, de la caisse, de la régie du programme et de sa présentation au public, de la surveillance des enfants avant et après leur numéro, du vin d'honneur, éventuellement parfois d'une tombola, et j'en oublie sans aucun doute.

Les abeilles de cette ruche bourdonnante sont bien sûr les amicalistes([42]), aidés souvent par d'anciens élèves ou de grands élèves de l'école (où la plupart des enfants allaient alors jusqu'à 14 ans). Il n'est pas possible de dresser une liste de tous les gens qui ont participé, à un titre ou à un autre, à l'organisation matérielle de ces manifestations, aux "services" qui viennent d'être énumérés, ni même de dégager les plus méritants d'entre eux. On voit revenir dans les comptes-rendus les noms de tous les membres du comité (membres élus et membres de droit). Certains se spécialisent au fil des ans pour s'occuper de telle ou telle tâche, d'autres sont plutôt "à toutes mains", mais la mobilisation est quasiment générale. Le plus difficile, comme toujours, est de trouver du monde pour le démontage et le rangement, et les instituteurs se plaignent parfois quand il reste quelque chose à faire le lundi (mais ils le font quand même !).

Les programmes des séances sont toujours extrêmement riches et variés. Lors des réunions chargées de faire le bilan et la critique des fêtes on s'accorde souvent à reconnaître que le spectacle était trop long. Tous les genres sont représentés : outre les danses enfantines présentées par les trois écoles du groupe, on chante du classique ou des airs à la mode, avec des chanteurs issus de l'amicale ou invités, on forme ou on fait venir des chorales, on récite des poèmes, on présente des petites pièces de théâtre avec les élèves, ou bien avec de jeunes amicalistes, ou encore avec des groupes extérieurs à l'association, on interprète de la musique classique ou d'opérette, en solo ou

[42] Il n'y avait pas les amicalistes, plus les enseignants, plus les parents d'élèves. Tous étaient tout simplement amicalistes.

en orchestre, avec les musiciens du cru, amicalistes ou moniteurs municipaux dépendant du conservatoire, ou avec d'autres artistes venant apporter leur concours pour des cachets modestes ou même bénévolement. Ces spectacles sont de véritables évènements culturels.

Pendant plus de vingt ans on ne se soucie pas d'établir le programme de la fête à partir d'un thème, cette pratique n'apparaissant que sous la présidence de Roger Aubry. Le spectacle est composé d'une suite de numéros, et l'on veille à alterner les genres pour ne pas lasser l'auditoire.

La participation des enfants des écoles est naturellement acquise, malgré parfois, on le verra dans un autre chapitre, quelques absences du côté de l'école maternelle. Mais il est très rare, pendant longtemps, que toutes les classes se produisent sur scène. Cette généralisation, elle aussi, ne sera la règle que du temps de Roger Aubry qui, avec son épouse, tenait à *recentrer* la fête sur l'école. De toute façon elle aurait été difficile à réaliser, le groupe scolaire ayant compté jusqu'à 31 classes à une certaine époque ! On fait donc appel aux instituteurs volontaires, ainsi qu'aux moniteurs de gymnastique et de musique. Sous leur direction les enfants présentent des danses, des chants, des saynètes. En 1948 un instituteur, Pierre Jacoillot([43]), compose une petite opérette, "La vengeance de Lustucru", qu'il monte pour la fête avec un groupe de 17 garçons et fillettes.



Jeunes danseuses, évoluant dans des décors peints par les amicalistes

[43] Il disparaîtra l'année suivante, âgé seulement de 42 ans.

L'amicale compte aussi dans ses rangs chanteurs, acteurs ou musiciens. Ces amateurs, qu'ils soient d'un bon niveau ou simplement pleins de bonne volonté, n'hésitent pas à monter sur les planches. Ils sont toujours appréciés par un public d'ailleurs ravi à l'avance. On trouve aussi bien ces artistes parmi les instituteurs que parmi les autres amicalistes. Citons notamment, dans l'ordre de leur apparition au fil des ans, Christian Charpentier, accordéoniste, Camille Audonnet, guitariste, Pierre Jacoillot, violoniste, et son épouse, pianiste, les sœurs Barreaud, pianistes, Jacques Lhôtelain, chanteur ("Dans les plaines du Far-West", ...), le premier groupe théâtral de l'amicale, dirigé par Louis Etienne et par Mme Sabaud (avec les jeunes filles C.Rigault, S.Lenoir, Ch.Jespierre, Violette Guillaume, Yvette Metz, M.Wérès, J.Fauconnier, M. et Nicole Philippe, et les jeunes hommes Carpentier, Rubio, Claude Brenière), Ch.Mangard, accordéoniste, Isabelle Rubio, chanteuse ("Ma cabane au Canada", "Le chant du berger" ,...), Marcel Cornette, chanteur (genre "succès d'hier et d'aujourd'hui", lauréat de concours radiophoniques, récompensé par l'UFOLEA en 1956), Melle Audonnet, pianiste, Lépolard, aussi pianiste, Guy Maireaux, chanteur (fils de René Maireaux, du comité), Mme Wargny, pianiste, Jean François, présentateur et "fantaisiste", Raymond Boudin, harmoniciste, "le fils" Barreaud, violoncelliste, le second groupe théâtral, sous la direction de Wargny, Melle Imbert, chanteuse, les frères Leroy, harmonicistes, Melle Gorse, violoniste, Anne-Marie Mathieu, pianiste, ... Plusieurs d'entre eux ont été membres du comité.

Insistons encore sur la participation des moniteurs sportifs et des professeurs de musique : Melle Guyot, Guy Toullec, incontournable pour la préparation de danses avec les enfants des écoles (il en a fait danser des milliers dans toute la ville au cours de sa carrière), qui montait déjà son fameux "French-cancan" en 1956-57, et qui réussit par exemple le tour de force de présenter à lui seul sept numéros lors de la fête de 1959, Christiane Mommessin, à la fermeté souriante, les deux sœurs Bassuet, qui se produisaient elles-mêmes sur la scène, l'une, Germaine, cantatrice, l'autre, Marcelle, pianiste, enfin Melle Larbre[44], qui dirigea pendant de nombreuses années la chorale mixte du groupe scolaire[45]. Tous sont allés bien au delà de leurs strictes obligations professionnelles, donnant toujours le meilleur d'eux-mêmes et ne comptant ni leur temps ni leurs efforts. L'amicale et les écoles leur doivent beaucoup.

Continuons notre "générique", en énumérant quelques artistes ou associations ayant apporté leur concours à la réalisation des spectacles bien que ne faisant pas partie de l'amicale. Si on leur remet par-

[44] Décédée accidentellement en 1968 aux Baléares.
[45] Il faut croire que la scène était alors bien solide, car cette chorale a compté certaines années jusqu'à 130 membres.

fois un cachet, assez modique, c'est surtout pour eux une occasion d'avoir un public ou tout simplement de faire plaisir à une association amie. On voit donc la participation de, entre autres, l'orchestre de l'Union des Amicales, l'orchestre du groupe musical du Commerce et de l'Industrie, les danseurs et danseuses de l'Association Musicale des Indépendants, l'orchestre du Collège Moderne et Technique[46], le cercle d'escrime de Reims, les sœurs Gérard, chanteuses, les "Barbes à Ras", groupe musical, les mimes de l'amicale Fléchambault, ...

Après 1960 on ne fait plus appel à des groupes extérieurs, à part la Jeune Comédie dirigée par Yves Dupuis, professeur de lycée[47] et époux d'une institutrice du groupe scolaire, Madeleine.

Yves Dupuis est omniprésent dans l'histoire de l'amicale de 1946 à 1965. Après avoir dirigé le groupe théâtral du Centre Culturel Rémois, qui, on s'en souvient, avait participé à la première fête de l'amicale après la guerre, en 1945, il avait fondé en 1951 une compagnie, la Jeune Comédie, très liée à la Fédération Marnaise des Œuvres Laïques et où se retrouvaient nombre d'enseignants amoureux de théâtre, notamment, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux que j'ai bien connus, Robert-Axel Clément, Claude Collas, Guy Coutelas, Fernand Grégoire. Cette troupe a participé à toutes les fêtes de l'amicale pendant une quinzaine d'années, interprétant de petites pièces puisées dans un bon répertoire. Elle a aussi donné dans notre salle plusieurs représentations remarquables, en dehors de ces fêtes, telles que "La barque sans pêcheur", "La vie est un songe", "Les fusils de la mère Carrar",... Signalons aussi une "veillée lecture", en 1962, autour du "Journal d'Anne Franck". Son apport culturel a été évidemment bénéfique pour notre association. Celle-ci, notons-le au passage, n'a pas été ingrate, attribuant des "subventions" à cette troupe[48].

Yves a mis longtemps à se décider à entrer au comité, n'y apparaissant qu'en 1958. Très prolixe, il a marqué sa présence par des interventions un peu provocatrices en quelques occasions, mettant un peu de piment dans des débats risquant parfois de sombrer, il faut bien le dire, dans une certaine routine.

La fête du cinquantenaire de l'amicale, en 1959, est à mettre un peu à part dans cet historique. Le comité éprouve quelques difficultés à la préparer. On achoppe notamment sur la question des invitations.

---

[46] L'actuel Lycée Roosevelt.

[47] Il sera plus tard Inspecteur Général de l'Education Nationale.

[48] Elle reçoit ainsi 5000 F en 1954, soit la même somme que chacune des trois écoles (voir le chapitre sur les finances de l'amicale). Même dotation en 1955 et en 1956. En 1957 on lui donne 5000 F pour sa participation à la fête et 5000 F pour la remercier de sa prestation à la fin de l'assemblée générale. Elle reçoit encore diverses aides encore par la suite.

Dupuis estime que *les gens de la municipalité et les députés trouveront là prétexte à discours et moyen à propagande.* Mais comme on a l'intention de demander une subvention exceptionnelle à la mairie pour couvrir le déficit inévitable d'une telle manifestation, on est bien embarrassé. Il est un peu délicat d'entrer en contradiction avec Yves, *mais on ne peut pas, cependant, passer sous silence cet anniversaire.*

Je ne sais comment on s'est débrouillé, mais il est de fait que, le jour venu (le 25 avril), la municipalité, sans être évincée, n'est toutefois représentée que par Mme Sohier, conseillère, et qu'il n'y a pas l'ombre d'un député. Depuis l'estrade sur laquelle ont pris place les membres du bureau ainsi que Mme Sohier et M. Cochois, président de l'Union des Amicales Laïques, et devant une foule considérable, Jean Gaydier, professeur, militant laïque bien connu et brillant orateur, fait un discours très applaudi, dans lequel il glorifie le rôle des amicales. A sa suite, Madeleine Dupuis retrace brillamment le chemin suivi par l'association depuis sa création. M. Cochois remet des décorations, de la part de la Ligue de l'Enseignement, à plusieurs membres du comité : médaille d'argent à Louis Duval, adhérent depuis la fondation et vice-président, médaille de bronze à Léon Duval, présent au comité depuis 38 ans, ainsi qu'à Henri Vignon et René Maireaux, diplômes d'honneur à Paul Caqueret et à France Millot, lettres de félicitations à Pierre Houdet et à Bernard Millot. Abel Chausson prend enfin la parole pour une allocution de clôture dans laquelle il rappelle les activités organisées par l'amicale : fêtes, sorties, concours, conférences, projections, voyages, récompenses aux élèves studieux, développement des sports scolaires. L'association, dit-il, *a su éduquer, encourager, distraire, et ainsi assurer la défense et l'amour de l'école publique du Boulevard Jamin.*

Après l'indispensable vin d'honneur, on regagne la salle des fêtes *où de nombreux couples dansent; il y a foule; on est serré; le moniteur Toullec anime des jeux; l'ambiance est bonne, l'orchestre est excellent; les petites tables accueillent des groupes d'amis autour d'un rafraîchissement et trois heures du matin arrivent trop vite au gré de tous : la salle s'est à peine vidée.*

Les finances

Les trésoriers successifs, Fernand Perrette (1946-1952), Pierre Nicolas (1952-1954), Jacques Duthilleux (1954-1972), sont des instituteurs de l'école de garçons, ce qui facilite la coordination entre leur travail et celui du président. La nomination de Jacques en 1963 à un poste de professeur de collège l'éloignant de Jamin aurait pu faire craindre quelques difficultés à cet égard, mais il n'en a rien été, grâce à l'attachement de notre ami à notre association.

Les comptes sont alors tenus sur de simples cahiers d'écolier. Ceux des années 1946 à 1949 puis 1968 à 1972 manquent à notre collection, mais des rapports financiers figurent cependant, en partie, et moins détaillés, dans les comptes-rendus des assemblées générales annuelles.

Les sommes en elles-mêmes n'ont pas de valeur indicative réelle, car il faut tenir compte du phénomène de l'inflation qui caractérise toute cette période. Seuls sont susceptibles d'être intéressants les rapports que l'on peut établir entre les recettes et les dépenses, en les comparant année par année, et, aussi, l'importance relative des différents postes à l'intérieur des budgets annuels.

Les dates de début et de fin des exercices ne semblent pas réellement fixées. Certains courent sur l'année civile, d'autres sur l'année scolaire. De plus, lors des assemblées générales, les résultats donnés par le trésorier font parfois état des comptes tels qu'ils s'établissent à la date de la réunion et non à celle de la fin de l'exercice. Enfin, les budgets annuels présentés pour les demandes de subventions ne correspondent pas toujours, sans doute aussi parce qu'étant établis à d'autres dates, à ceux qu'on peut lire par ailleurs[49]. Ce n'est vraiment pas facile à suivre[50]. Sous ces quelques réserves, essayons néanmoins de dresser quelques tableaux (voir pages suivantes) tout en notant que l'essentiel réside quand même dans le fait que l'on peut suivre sur les cahiers, au jour le jour, le reflet de la vie de l'amicale au travers de ses finances.

---

[49] Mais, comme j'ai pu le vérifier, ils sont fiables.

[50] En consultant toutes les archives de l'association à cette époque, j'ai nettement eu l'impression que les questions financières étaient au dernier rang des soucis des amicalistes. J'ai ressenti chez eux de l'indifférence, et presque du dédain, à cet égard. C'est avec quelque agacement, m'a-t-il semblé, qu'ils demandaient de petites subventions, comme si, par obligation, ils devaient le faire.

Pourcentages des cotisations, des subventions et des manifestations dans les recettes de l'amicale de 1956 à 1965([a])

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Cotisations	9,25	13,38	18,59	12,28	17,48	8,50	14,50	18,61	21,14	18,60
Subventions	7,02	5,23	7,01	12,04	15,61	4.87	7,55	14,36	15,74	19,60
Manifestations	83,73	81,39	74,30	74,16	54,72	74,72	65,81	66,66	62,58	59,68

Pourcentages des achats de matériel, des frais des manifestations et des "subventions" aux coopératives scolaires dans les dépenses de l'amicale de 1956 à 1965([b])

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Matériel	20,46	17,35	26,29	15,21	9,45	29,94	36,43	22,77	17,79	9,38
Manifestations	53,66	54,57	41,37	58,34	51,27	49,82	42,26	47,61	52,85	45,28
Coopératives	17,00	10,4	13,3	9,35	?	17,00	11,7	11,3	10,7	5,5

[a] Selon les comptes déclarés dans les demandes de subvention de 1956 à 1965, sauf en ce qui concerne les dons aux coopératives scolaires, regroupés avec les autres "frais généraux" dans ces demandes, et qui ont donc été retrouvés dans d'autres documents. Le choix de ces dates limites a été imposé par le fait que les données manquent de précisions pour les autres années.

[b] Idem

Budgets annuels de 1947 à 1972

[a]	Recettes	Dépenses	Rapport[b]
1947	59113	33578	1,76
1948	37541	52729	0,71
1949	45383	22771	1,99
1950	66782	77032	0,87
1951	72934	63418	1,15
1952	84493	73329	1,15
1953	86429	80635	1,07
1954	114498	107508	1,07
1955	163022	155623	1,05
1956	213560	159269	1,34
1957[c]	286964	267919	1,07
1958[d]	214000	233088	0,92
1959[e]	373788	430849	0,87
1960[f]	2562,37	2551,62	1,00
1961[g]	6166,36	6293,31	0,98
1662	5299,52	5271,71	1,01
1963	5395,53	5480,27	0,98
1964	5718,37	5786,28	0,99
1965	4590,70	4198,90	1,09
1966[h]	8418,28	5863,14	1,44
1967	7060,34	6387,90	1,11
1968	8693,17	6548,77	1,33
1969	10723,73	7085,18	1,51
1970[i]	?	?	?
1971	?	?	?
1972	12021,37	13317,08	0,90

[a] Années civiles.
[b] Pour 1 F investi
[c] Selon la demande de subvention (les dossiers de demandes de subvention comportent, en recettes, l'avoir au début de chaque année, avoir que j'ai déduit chaque fois pour établir mon tableau). Autre source pour 1957 (cahier de comptes) : 299589 en recettes et 263829 en dépenses, soit un rapport de 1,14.
[d] Dossier de demande de subvention. Sur les cahiers de comptes on trouve deux périodes : d'une part du 8 janvier au 3 juillet, d'autre part à partir du 22 novembre, passant désormais aux budgets par année scolaire. Rien n'est noté du 3 juillet au 22 novembre.
[e] De 1959 à 1965 inclus, il s'agit des comptes donnés dans les dossiers de demandes de subvention, par année civile.
[f] A partir de 1960 les comptes sont donnés en "nouveaux francs".
[g] Cumul des budgets, présentés séparément, de l'amicale et de "l'AS Jumin".
[h] A partir de 1966 les résultats sont ceux des rapports financiers présentés lors des A.G.
[i] Pour 1970 et 1971 on ne trouve ni cahier de comptes (probablement égaré) ni rapport financier d'assemblée générale.

Les dépenses les plus importantes sont celles que l'amicale consacre à la réussite des fêtes. Les achats de matériel viennent ensuite (encore que certaines dépenses de ce chapitre auraient pu être inscrites parmi celles relatives aux manifestations). Les frais généraux de fonctionnement sont également importants, comme pour toute association, même si l'amicale a toujours été prudente dans ce domaine, notamment pour la communication. Les équipements pour les sportifs vont prendre de l'importance à partir de 1961([51]).

Contrairement à une idée reçue chez les plus anciens, les dépenses en faveur de l'école n'entrent alors que pour une part assez modeste dans le budget, ce qui mérite des explications : d'une part les activités des sections relèvent presque uniquement du domaine péri-scolaire, d'autre part, et surtout, nous l'avons déjà dit et nous le répèterons, il n'y a pas alors de frontière entre l'amicale et l'Ecole, ce qui est à l'une est à l'autre.

Pour tenter de comprendre les liens entre l'amicale et l'école pendant la période que nous étudions il faut en effet oublier ce qu'ils sont devenus aujourd'hui. L'amicale était le prolongement de l'école, elle n'était pas sa voisine. Les écoles étaient **dans** l'amicale, elles n'étaient pas à côté. Les enseignants, dans leur très grande majorité, n'attendaient rien d'autre de l'amicale que ce qu'ils lui apportaient en joignant leurs efforts à ceux des autres amicalistes.

Cependant, si le rôle de l'amicale, de par ses statuts, était de procurer des distractions aux élèves, aux anciens élèves, aux parents d'élèves, aux amis de l'école, il était aussi de soutenir l'action d'éducation par "un concours effectif". C'est pourquoi l'amicale a régulièrement versé des "subventions"([52]) aux coopératives scolaires. Ces sommes ont toujours été inférieures aux excédents financiers des fêtes.

1946 : on donne 5000 F à chacune des trois écoles pour *accroître le matériel d'enseignement et enrichir les bibliothèques scolaires.*
En 1947 on ne donne rien, préférant *utiliser une partie de l'encaisse à la réfection et à l'amélioration de la scène.*
1948 : néant aussi.
1949, 1950, 1951 : on attribue pour chacune de ces années 3000 F à l'école maternelle et 5000 à chaque école primaire.
1952 : la dotation est de 5000 F à chacune des écoles, *pour enrichir leur bibliothèque et doter l'arbre de Noël*.
1953 et 1954 : 5000 F aussi à chacune.

---

[51] Il est alors encore loin le temps où il faudra louer des gymnases, payer des licences pour des centaines d'adhérents, rembourser des frais de déplacement, etc.

[52] Ce terme était inapproprié. Un organisme subventionné ne peut pas, légalement, en subventionner un autre. Mais bah ! nos amicalistes n'en avaient cure.

1955 : 1000 F francs à chaque classe (10 aux garçons, 8 aux filles et 5 à la maternelle).
1956 : idem (11 aux garçons, 10 aux filles, 6 à la maternelle).
1957 : idem (11 + 11 + 6).
1958 idem (13 + 12 + 6).
1959 : le comité accorde 1300 F à chaque classe *pour acheter des livres de bibliothèque*. Abel Chausson, pourtant directeur de l'école de garçons, s'oppose à cette dotation. *Ces 31 fois 1300 F seraient mieux employées*, dit-il, *en offrant à un élève du groupe un séjour en colonie de vacances*. Mais il n'est pas suivi par le comité.
1960 et 1961 : les mêmes dispositions sont reconduites (soit 13 "nouveaux francs" par classe)
De 1962 à 1964 on verse 20 F à chacune des classes des trois écoles. En 1965, 230 F en tout. De petites sommes sont encore attribuées chaque année par la suite.

L'aide en fourniture de matériel est si rare qu'on n'en trouve presque aucune trace dans les archives, à part un duplicateur pour l'école de filles en 1961. Seul fait saillant à relever, l'avance de 25000 F consentie en 1953 pour la transformation de l'appareil de cinéma muet en cinéma parlant. Encore ne s'agit-il que d'un prêt. En fait, les deux structures sont si imbriquées que l'on peut dire, sans risque de se tromper, que tout le matériel existant est utilisé par l'une ou par l'autre sans qu'il soit tenu compte de son origine ou de son appartenance : il est clair que la Gestetner, par exemple, a beaucoup servi pour l'école, et que, inversement, l'appareil de cinéma a fonctionné au service de l'amicale les soirs d'assemblée générale et pendant les premiers temps du "ciné-club".

Les recettes principales sont celles des fêtes et des bals, ainsi que des tournois de football et des séances de cinéma à partir de 1961.

Les cotisations des adhérents, membres actifs et membres d'honneur, montrent bien l'implantation de l'amicale parmi les parents d'élèves et les habitants du quartier.

L'amicale reçoit chaque année, au moins à partir de 1955, des subventions "de l'Education Nationale" ou "de l'Etat" ([44]), auxquelles s'ajouteront celles de la commune, d'abord en 1959 pour la fête du cinquantenaire, puis à compter de 1961 pour les activités sportives.

On a vu précédemment que l'amicale a aussi reçu, à titre de subvention "en nature", des appareils audio-visuels. Citons à ce sujet une anecdote révélatrice à plusieurs points de vue. La demande de dotation d'un magnétophone, dont nous avons déjà parlé, a été adressée

[44] Plus probablement du Conseil Général.

le 17 mars 1961 par Maurice Magot à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Au début de 1962, n'ayant pas reçu de réponse, notre président téléphone au directeur de cet organisme et essuie une sévère rebuffade : "*votre amicale, je ne la connais pas !*" Très en colère, il écrit à l'Inspecteur Primaire, afin de lui exposer ses déboires, de lui faire part de l'outrage dont il est victime, et de lui demander s'il convient de porter les faits à la connaissance de l'Inspecteur d'Académie. M. Millet acquiesce, car pour lui aussi l'affront fait à l'amicale Jamin est un affront à l'Education Nationale.

Ceci nous permet d'attirer l'attention sur une conception devenue tout à fait obsolète de nos jours. A cette époque hélas révolue, être directeur d'école et présider une œuvre laïque étaient deux volets d'une seule tâche, l'un n'allant pas sans l'autre. L'animation des œuvres était l'un des aspects de la fonction, aux yeux de l'administration de l'Education Nationale comme à ceux des directeurs eux-mêmes, du moins pour l'immense majorité d'entre eux, ce qui explique et justifie l'intervention de M. Magot auprès de son supérieur hiérarchique, et la réaction de celui-ci.

Cette anecdote nous montre aussi le romantisme qui régnait dans l'esprit de nos bénévoles. Maurice Magot ne pouvait pas admettre que l'existence de l'amicale soit ignorée à ce point[54]. Il écrit d'ailleurs à la DDJS : *notre amicale est bien connue à Reims, et, je ne crains pas de le dire, l'une des plus florissantes de la ville.* Pour lui, organiser de belles fêtes, animer des activités post et péri scolaires, avoir un certain rayonnement (ce qui était vrai), tenir des assemblées générales où les personnalités venaient prononcer de beaux discours, tout cela devait suffire à se faire entendre par les autorités.

En fait, l'amicale, avec ses conceptions généreuses et assez idéalistes, ne pouvait soupçonner qu'en matière de relations administratives il fallait faire preuve de réalisme. Pour pouvoir bénéficier des subventions de la DDJS il fallait un "agrément ministériel", ce qu'on n'avait jamais pensé à demander, tant cela semblait superflu et étranger à la façon d'exister de l'association. Il fallait aussi mettre les statuts en conformité avec les textes en vigueur, et il fallait remplir les formulaires de demande adéquats.

De retour sur terre on s'est empressé d'accomplir toutes les formalités nécessaires. Le magnétophone est accordé le 14 mai 1664 et livré le 10 juin suivant par une société de Nice.

---

[54] Je tiens à préciser que mes commentaires sur cette petite mésaventure d'un de mes prédécesseurs, pour qui j'ai toujours eu le plus grand respect, ne sauraient être pris pour une raillerie à son égard. Sa bonne foi a été surprise, comme l'aurait été la mienne à cette époque.

La vie statutaire

L'école de filles et l'école maternelle ont rejoint dès 1946 l'école de garçons au sein de l'amicale. Les deux directrices de ces écoles portent désormais le titre de vice-présidentes et participent régulièrement aux réunions du comité, comme plusieurs de leurs adjointes. Leur apport est important. La réussite des manifestations doit beaucoup, on le sait, à l'aide apportée par Mme Pautet par le prêt du préau de son école. Les trois écoles ont donné ensemble de belles prestations lors des fêtes.

L'attitude de l'école maternelle a pourtant parfois posé quelques problèmes. En 1953 le comité est informé de la non-participation de cette école à la fête annuelle. Le secrétaire, Marc Wargny, inscrit au procès-verbal le motif invoqué : *maîtresses fatiguées*, y ajoutant un *sic* sans ambiguïté. En 1956 Mme Copitet, la nouvelle directrice, refuse de présenter un numéro avec ses élèves, en se prévalant *de l'appui de ses collègues qui allèguent le mauvais temps, les absences très nombreuses qui viennent compliquer la préparation*. La situation se répète en 1958, lorsque Mme Copitet intervient en réunion pour *préciser le point de vue de ses collègues* qui ne veulent par participer à la fête. *Elles se retranchent*, dit-elle, *derrière l'Inspectrice des Ecoles Maternelles hostile à ces manifestations qui fatiguent et énervent les enfants*. Après quelques mots d'Abel Chausson, qui se veut persuasif mais qui ne rencontre aucun succès, Yves Dupuis monte sur ses grands chevaux. *S'abriter derrière les propos de l'Inspectrice est*, dit-il, *une position bien commode : quand on prend l'habitude de dormir on s'y habitue davantage chaque jour*. Bigre ! Marc Wargny, en rédigeant le compte-rendu, essaie de dédramatiser : *Dupuis parle durement, mais en toute amitié, exprimant son opinion*.

Ces quelques anecdotes, il faut heureusement le reconnaître, ne reflètent pas l'ambiance générale des rapports entre les diverses composantes de l'amicale. Ces petits conflits ont eu lieu à l'intérieur de l'association, et non entre elle et l'école maternelle.

***

Les adhérents individuels sont ceux qui cotisent. Ils sont répartis souvent entre membres actifs et membres honoraires. Comment distingue-t-on ? Les "actifs" sont probablement les personnes ayant un rapport direct avec l'école. L'amicale fournit à chaque membre la "carte confédérale" de la Ligue de l'Enseignement.

Participation aux réunions du Comité

années	président	enseignants	élus	ensemble
1945/46 (9)	Etienne	9	11	20
1946/47 (6)	"	6	10	16
1947/48 (4)	"	6	13	19
1948/49 (6)	"	6	12	18
1949/50 (4)	"	6	14	20
1950/51 (4)	"	7	12	19
1951/52 (3)	"	9	9	18
1952/53 (3)	"	?	?	?
1953/54 (5)	Petitcollin	8	8	16
1954/55 (6)	"	7	15	22
1955/56 (5)	Chausson	9	14	23
1956/57 (4)	"	8	8	16
1957/58 (3)	"	10	10	20
1958/59 (5)	"	9	12	21
1959/60 (5)	"	11	11	22
1960/61 (6)	Magot	13	13	26
1961/62 (7)	"	10	11	21
1962/63 (7)	"	11	8	19
1963/64 (5)	"	12	8	20
1964/65 (5)	"	12	8	20
1965/66 (4)	Aubry	9	11	20
1966/67 (3)	"	7	10	17
1967/68 (3)	"	8	13	21
1968/69 (2)	"	12	6	18
1969/70 (3)	"	9	5	14
1970/71 (1)	"	9	8	17
1971/72 (1)	"	10	8	18
moyennes		9	10	19

Quelques remarques à propos de ce tableau :

Les renseignements manquent pour l'année 1953, au cours de laquelle le secrétaire a omis de noter les noms des personnes présentes aux réuniones

Les indications pour les années 1954 à 1957 sont assez peu sûres, le secrétaire ayant également oublié de noter les noms des présents à 3 réuniones sur 5 en 1954, à 3 réuniones sur 4 en 1955, à 2 réuniones sur 4 en 1956, et à 3 réuniones sur 4 en 1957.

Les membres élus ne sont jamais tous présents, leur participation ne dépassant que rarement la dizaine (mais il n'est pas certain que le nombre théorique de 20 membres ait toujours été atteint lors des élections). Les enseignants, bien que fortement représentés lors des réuniones, ne sont jamais tous présents non plus

En tout état de cause, le comité dans son ensemble est toujours assez étoffé pour pouvoir délibérer valablement

Si nous connaissons assez bien le montant des sommes encaissées au titre des cotisations, nous n'avons que rarement la chance de trouver dans des comptes-rendus le nombre exact ou même approximatif des cotisants. Ce n'est jamais fait méthodiquement, ces indications ne semblent pas revêtir un grand intérêt dans les discussions du comité ou des assemblées générales.

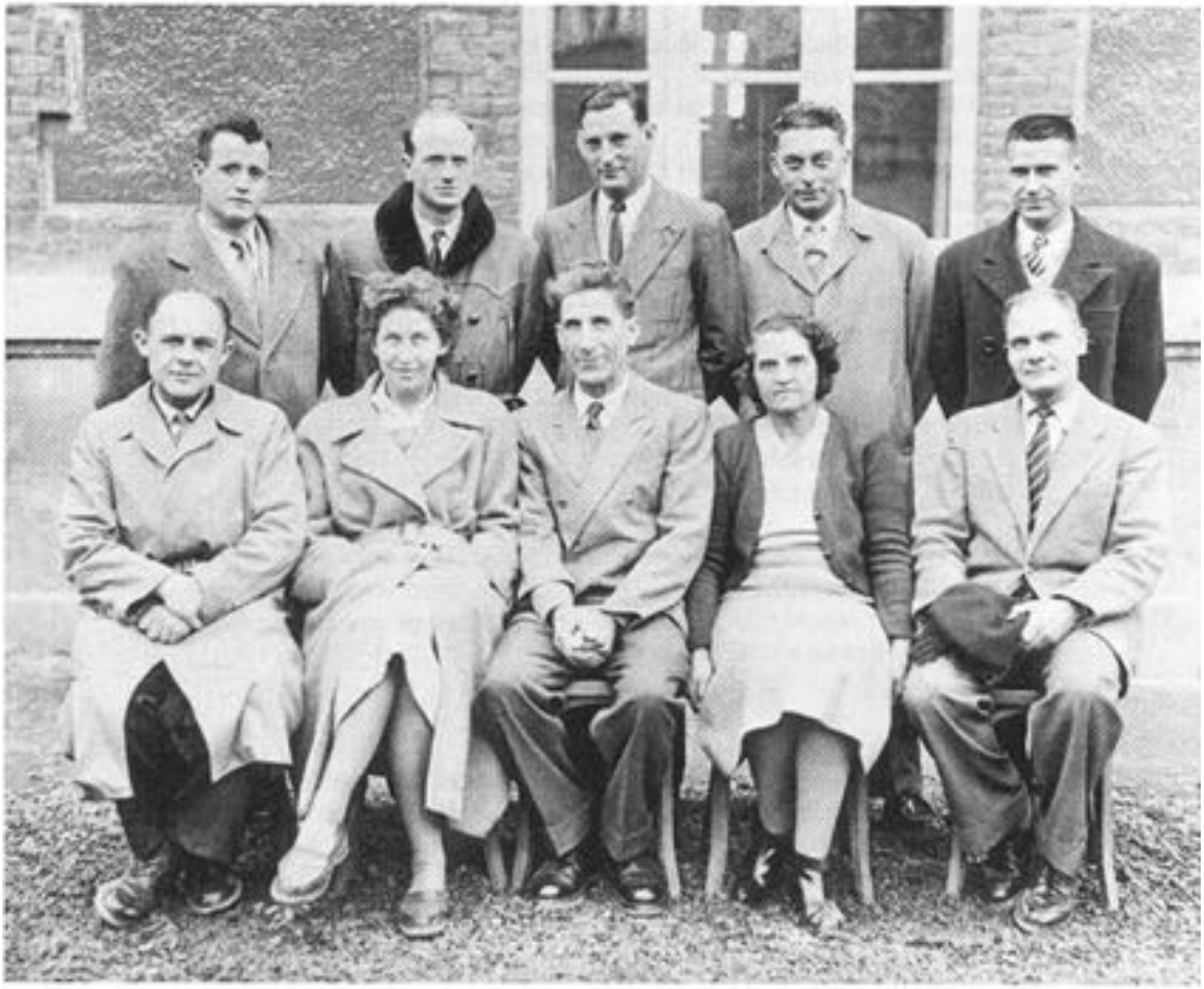
1946 : 181 adhérents, actifs ou honoraires, dont 103 adultes et 78 de moins de 18 ans.
1947 : 169 adhérents, dont 135 membres actifs et 34 membres honoraires.
1948 : 185 adhérents, dont 152 membres actifs et 33 membres honoraires
1953 : 169 adhérents, cotisations s'échelonnant de 50 F à 500 F, en huit catégories dont j'ignore les définitions.
1954 : 246 adhérents, cotisations s'échelonnant de 50 à 450 F en sept catégories
1955 : 196 adhérents, cotisations de 50 à 150 F en 4 catégories
1956 : 218 adhérents, cotisations de 50 à 200 F en 5 catégories.
1957 : 313 adhérents.
1961 : 359 adhérents
1963 : 440 adhérents

De 1964 à 1972, on ne trouve aucune indication ni dans les comptes-rendus de réunions ni dans les cahiers de trésorerie. Il est quand même surprenant que personne n'ait jamais songé à noter régulièrement ces données intéressantes !

***

Parlons un peu du comité. Les enseignants et les membres élus y participent en nombre sensiblement égal, comme en témoigne le tableau ci-contre, qui représente des moyennes annuelles. Le nombre de réunions par an (mis entre parenthèses dans le tableau), donne une bonne idée, à mon avis, de la vie démocratique de l'association.

En un quart de siècle, ce comité subit nécessairement des changements dans sa composition. Pour les enseignants, membres de droit, le renouvellement s'opère naturellement, les nominations compensant les mutations ou les départs en retraite. L'amicale a toujours eu la chance de voir arriver à l'école, pendant cette période, des instituteurs manifestant de l'intérêt pour les œuvres laïques, ce qui n'a pas été le cas partout; c'est l'un des facteurs, et non des moindres, qui expliquent sa survie et son développement. Pour la partie élue le remplacement des membres défaillants n'est pas aussi simple à réaliser.



Les enseignants de l'école de garçons Jamin en 1955-1956

En haut, de gauche à droite : Ribes, Duthilleux, Join, Wargny, Lemaire
En bas, de gauche à droite : Nicolas, Mme Dupuis, M. et Mme Chausson, Bellorget

Inéluctablement, le noyau des anciens, des "refondateurs", s'amenuise au fil des années. Il faut sans cesse trouver de nouvelles bonnes volontés. Parmi les nouveaux membres, il en est dont on attendait beaucoup mais qui ne font rien et qui disparaissent après quelques réunions. Il y a aussi des départs dus aux aléas de la vie : maladie, vie professionnelle trop prenante, déménagement, problèmes familiaux ou sociaux,... Chaque fois il faut colmater la brèche. Il y a des périodes où tout va bien, où les gens entrent spontanément au comité, d'autres où, pour des raisons qu'on ne s'explique pas, on ne parvient pas aisément à combler les vides. Certes, c'est là le lot de toute association, et la nôtre, somme toute, n'a pas eu trop à se plaindre.

On a vu précédemment la composition du comité qui a pris les rênes de l'association en 1946. Sans entrer dans le détail des modifications survenues par la suite (on se reportera à cet égard à la liste des dirigeants figurant plus loin), notons quelques faits particuliers.

En 1950 on décide de prévoir *la radiation des membres du comité après trois absences non excusées aux réunions*. On est amené à appliquer cette mesure lors de l'AG de 1952, au cours de laquelle deux membres *qui, n'ayant jamais assisté aux réunions, ont ainsi marqué leur indifférence vis-à-vis de l'amicale, sont déclarés démissionnaires*.

En 1960, après plusieurs années qui ont vu se multiplier des départs non compensés par des arrivées, on décide de faire appel aux jeunes anciens élèves, *pour que l'amicale continue*. En effet, jusqu'à cette date, les personnes qu'on faisait entrer au comité étaient surtout des parents d'élèves, voire même des personnes plus âgées. Plusieurs jeunes, dont Serge Brisset, le chef d'orchestre, viennent alors renforcer un comité vieillissant, qui n'innovait plus guère, et qui s'installait même visiblement dans une certaine routine.

Le mouvement s'amplifie en 1961. La section sportive vient de naître. Albert Join, qui en a été le promoteur avec Marcel Ducrot, n'attend pas l'assemblée générale de fin d'année : dès le mois d'avril il propose au comité d'accepter les dirigeants du football à ses réunions. C'est ainsi que les Charlier, Remenoville, Margaroli, Ducrot, Martin, font leur entrée en force dans la vénérable instance statutaire. Ce seront des membres actifs, remuants, qui prendront toute leur part dans le travail de l'association.

De plus, beaucoup d'enseignants, les nouveaux comme les plus anciens, mettent aussi leur dynamisme au service de l'amicale. Maurice Magot peut donc s'appuyer sur des collaborateurs efficaces et dévoués.

En présence de M. Millet, inspecteur départemental de l'enseignement primaire

L'Amicale Jamin a tenu son assemblée générale

M. Magot, président, a fait un brillant compte-rendu des activités de l'année

Samedi 1er décembre s'est tenue l'assemblée générale de l'amicale Jamin. Parents d'élèves, amis et anciens élèves étaient venus nombreux affirmer la vitalité de cette déjà ancienne amicale.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait M. Millet, inspecteur départemental de l'enseignement primaire ; MM. Crespin, maire adjoint, représentant la municipalité ; Mouveaux, chef du service municipal de la mairie ; Chassain, ancien président de l'amicale ; Carlier, vice-président de la F.M.C.L. ; Rauzet, président de l'union des sociétés ; Charlot, président de la société des Mess scolaires de Roubaix ; Desessard, délégué cantonal ; Dupuis, dévoué directeur de la « Jeune Cymbalie » ; Desrousseaux, président du conseil des parents d'élèves du groupe scolaire ; Mouron, professeur d'éducation physique ; Mmes Parmentier, directrice de l'école de filles et Coquin, directrice de l'école maternelle.

Le bilan d'une année

M. Magot, directeur de l'école Jamin et président de l'amicale, prend alors la parole pour remercier M. Wargny, secrétaire de l'amicale depuis de longues années. Puis il présente le rapport d'activités de l'année écoulée.

— **Dans le domaine sportif**, un prix d'honneur a été fait : la coupe Lemoine, deux équipes de football qui ont brillamment défendu l'honneur de l'amicale dans les compétitions officielles de l'U.S.O.L.E.P. Participation au cross-country des vétérans Albert et à de nombreuses sorties de ski dans la Meuse et dans les Ardennes ; l'organisation d'un concours de ski avec la participation de 34 équipes ; enfin, la part d'une équipe de l'A.S. de la Vallée de l'Ardre.

— **Dans le domaine artistique**, la « jeune comédie » a présenté le « journal d'Anne Frank », prix Dal précédé le film « Nuit et brouillard ».

La section théâtrale a présenté à la fête annuelle des 10 et 11 mars « La farce du cuvier », sous la direction de M. Wargny.

— **Dans le domaine des activités** récréatives, l'amicale participe à de brillants concours. Les grandes soirées à Château-sur-Marne et celles du jeune Lefèvre a été chaleureusement applaudi aux soirs. MM. Hibre et Marié ont conseillent.

La photographie a aussi trouvé admirable qui profitent de l'expérience de MM. Dutilleux et Germain. Ils ont partagé avec succès au concours Kodak.

Enfin, il fait signaler que tout le monde participe à la formation amicale des droits adultes.

M. Dutilleux donne ensuite la preuve que les finances sont bonnes et le budget équilibré.

Près de cent prix distribués

Les personnalités présidant alors à la remise des prix aux élèves reçus au C.E.P. et à l'entrée en 6e, en tout quatre vingt-douze prix.

Voici la liste des lauréats :

Garçons reçus au C.E.P. et récompensés :

Allard Alain ; Barbier Michel ; Bonnard Michel ; Chevassus Bernard ; Dutu Michel ; Dutrix Jacques ; Dupont J.-Paul ; Francois Michel ; Houdez Daniel ; Jourdain J.-Pierre ; Kaufmann Alain ; Lemaire J.-Marie ; Lesh Christian ; Patrix William ; Petitgirard Guy ; Rivenaire Didier.

Filles reçues au C.E.P. et récompensées :

Aubry Dominique ; Baton Denise ; Brisard Agnès ; Canard Françoise ; Carlant M.-Claude ; Cousin Myriane ; Demonchaux Mireille ; Fontaine Elisabeth ; Gallier Marie ; Guerin Annie ; Guillemin Brigitte ; Jeunet Lucie ; Jerome Katia ; Lattuca Danielle ; Lemoine Mimosa ; Leroy Jeannine ; Noel Evelyne ; Nuttinck Nicole ; Perein Huguette ; Perseguen Solveig ; Pottier Jacqueline ; Surmont Béatrice ; Vuelzier Denise ; Addor Nicole.

Garçons reçus à l'entrée en 6e :

Galeux Yves ; Parruche J. Claude ; Grenier Claude ; Perseo Claudie ; Jupin Gérard ; Rousin Alain ; Lacrosnier Régis ; Godart François ; Mallard Françoise ; Gallois Jackie ; Petit Michel ; Thomasin Patrick ; Parent Joël ; Rousseau Jacques ; Gaveau Philippe ; Bolin Alain ; Courant Patrice ; Jeannot Marc ; Bertain Jackie ; Godet Eric ; Morin Patrick ; Dehaye Serge ; Luc Alain.

Filles reçues à l'entrée en 6e :

Surovent Lise ; Roman Nicole ; Grosz Annick ; Lesage Jacqueline ; Rinaldi M.-Claude ; Mallet Arlette ; Mazarati Martine ; Lucia Evelyne ; Chabert M.-Geneviève ; Grosier Annie ; Gauthier Sylvette ; Andre Monique ; Rigot M.-José ; Lamblier Martine ; Bruley M.-Claude ; Godet Claire ; Bauzy Evelyne ; Pierre Chantal ; Hospital Francine ; Mallet Dominique ; Chevassus Evelyne ; Maugat Danielle ; Dewez Martine ; Godart Josette ; Kotarski Annie ; Lamarais Ondovine ; Nollet Françoise ; Robert M.-José ; Depeux Maryse.

Des projets pour 1963

— En janvier, une soirée récréative d'information et d'information sur la S.N.C.F. et ses différents pour les jeunes.

— Création prochaine d'un commissariat et projet d'ouverture d'une bibliothèque.

— Les 9 et 10 mars, fête annuelle de l'amicale.

— En juin, tau et sortie des sportifs de l'amicale.

Une vivante amicale

Cette assemblée générale se terminait par la projection du film de l'amitié et de la solidarité : « Si tous les gars du monde ».

Ces deux qualités et bien d'autres sont celles que mettent en pratique l'amicale Jamin qui, rappelons-le, compte plus de quatre cents membres et qui, chaque automne, groupe anciens et nouveaux élèves.



Maurice Magot.

Les assemblées générales sont de grands moments dans la vie de l'association. Elles sont préparées largement à l'avance. Tout est fait pour y attirer du monde et donc donner aux personnalités invitées la meilleure image de l'amicale. On transforme ainsi la "grande messe" obligatoire en opération de prestige.

Après les différents rapports on remet des livres de prix aux lauréats du certificat d'études et aux élèves admis en classe de sixième. On est ainsi quasiment assuré de leur présence et de celle de leurs parents. Viennent ensuite les discours des personnalités (inspecteur, responsables du monde associatif laïque, représentant du maire), qui félicitent le président et tous les amicalistes. La soirée se termine par une partie récréative de haute tenue : spectacle avec la participation des élèves de 1946 à 1951, parfois suivi encore de la projection d'un film, cinéma ou conférence avec projections de vues de 1952 à 1956, théâtre avec la Jeune Comédie en 1957 ("Les fusils de la mère Carrar", de Brecht), puis cinéma ou présentations de vues à nouveau à partir de 1958.

***

Les statuts ont fait l'objet d'une nouvelle "déclaration constitutive d'association" en 1954, pour une raison administrative que j'ignore. Ils ont été ensuite modifiés en 1962 pour tenir compte de l'existence de "sections" et pour se conformer *aux directives émanant de l'Inspection de la jeunesse et des sports*. On trouvera cette nouvelle rédaction en annexe à la fin de l'ouvrage.

L'action laïque

Faire vivre une association laïque c'est déjà, en soi, agir en faveur de l'école publique. Mais l'amicale Jamin, en plusieurs occasions, s'est investie plus avant dans une action militante. Il faut évoquer ces faits qui font partie de notre histoire.

En 1950, l'amicale *proteste contre la réduction des crédits de l'Education Nationale envisagée par la Commission des Economies et décide de signer une pétition qui sera adressée aux pouvoirs publics*.

En 1952 l'adoption de la loi "Barangé" crée une vive émotion. Lors de l'assemblée générale, on donne successivement la parole à M. Lépa-

gnol, conseiller municipal, puis à M. Menu, délégué cantonal, président départemental de la FCPE[66], qui *commentent et dénoncent les effets néfastes* de cette législation sur l'école publique. Il est à noter que cette année-là les AG de l'amicale et du Conseil de parents d'élèves de l'école Jamin avaient lieu conjointement.

En avril 1956, à l'appel du "Cartel d'Action Laïque", le comité se réunit spécialement pour préparer sa participation à la "journée nationale de protestation contre les lois anti-laïques et pour l'augmentation du budget de l'Education Nationale". Pour le département une manifestation doit avoir lieu au cirque de Châlons-sur-Marne. Abel Chausson, appuyé notamment par André Ancelet, lance aux amicalistes un *appel pressant* pour les inviter à se rendre à ce rassemblement. Appel entendu. Certains prendront les cars prévus à cet effet par les organisateurs, d'autres, allant à Châlons par leurs propres moyens, emmèneront des amis dans leurs voitures.

En 1957 Abel Chausson envoie 200 kg de livres aux écoles publiques de l'Ouest. L'expédition a coûté 4000 F pris sur l'avoir de l'amicale.

En 1960, participant à la campagne de pétition du "Comité National d'Action Laïque", les membres du comité ne ménagent pas non plus leur peine. Dix cahiers de pétition sont mis en place pour le groupe Jamin, l'objectif étant de faire signer l'appel du CNAL par le plus grand nombre possible d'habitants du quartier. Parmi les amicalistes collecteurs de signatures, faisant du porte-à-porte pour convaincre les gens, citons notamment Mesdames Descusses, Draveny, Millot, Richard, membres du comité, Christiane Journeau, institutrice, MM. Oudot, Oury, Uro,... Ils se partagent le périmètre du groupe scolaire, avec d'autres militants comme René Tys, du PCF, ou encore M. Larpenteur, de la SFIO. Une réunion du comité est spécialement consacrée à cette question. Un comité de patronage est créé, avec des personnalités du quartier, et une permanence siège à l'école pour coordonner toutes les initiatives. Tous les enseignants du groupe scolaire abandonnent une journée de leur traitement pour soutenir cette action. Des membres du comité font le déplacement à Paris pour le dépôt des cahiers de pétition.

***

Ces faits saillants ne doivent pas nous faire négliger la présence permanente de l'amicale dans la sphère laïque locale, sa fidélité à la Ligue de l'Enseignement, à laquelle elle s'affilie à nouveau en 1951, et

---

[66] Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques, appelée couramment à l'époque "Fédération Cornec", du nom de son président.

qu'elle ne quittera plus, à l'Union des Amicales (devenue UOLR[96] en 1968), à la Société des Fêtes Scolaires, son adhésion à l'UFOLEA, à l'USEP, puis à l'UFOLEP[97][98]. Il y a là une continuité indiscutable. Ces engagements ne sont pas de pure forme, ils couvrent une activité réelle. C'est ainsi par exemple que, pendant toute cette période, l'école et l'amicale Jamin ont toujours apporté leur contribution (danses, chars, services divers) à la Kermesse des Ecoles Laïques de Reims, qui rassemblait alors des milliers de personnes, ainsi qu'à la fête annuelle "de printemps" de l'Union des Amicales.

Signalons aussi le soutien apporté par l'amicale, avec réciprocité il faut le dire, au conseil de parents d'élèves créé pour le groupe scolaire et appartenant à la Fédération Cornec (la FCPE). Les présidents successifs de ce conseil, MM. Rémy, Patin, Descusses, Lambert, ont aussi été membres du comité de l'amicale. En 1952 les assemblées générales des deux associations se tiennent même conjointement, mais l'expérience n'est toutefois pas poursuivie : *si les deux groupements ne sont pas opposés dans leur action, leurs buts sont différents; les exposés trop nombreux lassent l'auditoire et mènent la réunion à une heure trop avancée.* Ces motifs sont légitimes, il n'y a pas changement d'orientation. Les responsables du CPE sont toujours invités par la suite aux AG de l'amicale, au cours desquelles ils prennent volontiers la parole pour exposer leurs préoccupations.

---

[96] Union des Œuvres Laïques de Reims et de sa banlieue.

[97] Expliquons aussi ces sigles. L'USEP est l'Union Sportive de l'Enseignement Public. Elle organise la pratique du sport dans le secteur péri-scolaire. Les associations sœurs affiliées à l'USEP ont créé l'USAL (Union Sportive des Amicales Laïques). L'UFOLEP est l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique et Sportive. Elle s'occupe du sport dans le secteur post-scolaire. L'UFOLEA est l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Artistique. Elle regroupe les associations membres de la Ligue de l'Enseignement ayant des buts artistiques tels que théâtre, mime, ... L'amicale a eu aussi des rapports avec l'UFOLEIS (IS = Image et Son), l'UFOVAL (vacances). La Ligue de l'Enseignement est organisée sur deux plans : celui que nous appellerons "vertical", regroupant toutes ces UFO, qui sont dites ses "branches", et celui que nous appellerons horizontal, regroupant les fédérations départementales (FOL) dans lesquelles se rassemblent toutes les associations affiliées. Ces fédérations départementales (celle la Marne s'appelait la FMOL jusqu'à ces dernières années, elle est depuis 2003 la "Ligue de l'Enseignement de la Marne") ont leur propre comité mais sont épaulées par des délégués départementaux des "branches" qui ont, d'ailleurs, pour plusieurs d'entre elles, notamment l'Ufolep et l'USEP, leur propre comité départemental. Depuis les lois sur la décentralisation, on retrouve l'équivalent de toutes ces structures au niveau régional.

[98] J'écrirai dans cet ouvrage Ufolep au lieu d'UFOLEP, selon une habitude prise par beaucoup de personnes.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
SECRETARIAT D'ETAT A LA JEUNESSE
ET AUX SPORTS

34 rue de Châteaudun PARIS (9ème)

Service de la Jeunesse et de
l'Education Populaire
5ème Bureau

LE MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE,

VU l'ordonnance du 2 Octobre 1943 portant statut provisoire de groupements sportifs et de jeunesse,

VU l'Instruction Ministérielle du 15 Juillet 1945 relative aux associations d'Education Populaire

VU l'Avis de l'Inspecteur d'Académie et de l'Inspecteur Départemental de la Jeunesse et des Sports,

ARRETE

ARTICLE 1 - L'association désignée ci-après et domiciliée dans le département de la Marne est agréée comme association d'Education Populaire et affectée du numéro d'agrément suivant :

Association amicale des anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école de garçons du Bd Jamin
école garçons. Bd Jamin
Reims

N° 51.52

ARTICLE 2- Le Chef du Service de la Jeunesse et de l'Education Populaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 23 MARS 1954

P/ LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
Le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports,

Pour extrait
Le Chef du 5ème Bureau,

Le Directeur du Cabinet,

C. GUILLAUME

Activités nouvelles

Lors d'une réunion de comité, en janvier 1957, un membre, M. Elie, parent d'élève, intervient avec ardeur pour exposer une idée qui doit lui trotter dans la tête depuis un certain temps. *Le rôle de l'amicale,* dit-il, *n'est-il que de donner un spectacle par an ? N'y a-t-il pas autre chose à faire vis-à-vis des jeunes, de ceux qui ont quitté l'école ?*

D'abord interloqué, puis intéressé, le groupe dirigeant se lance dans *une longue discussion animée sur ce projet séduisant,* discussion au terme de laquelle on décide d'adresser *une circulaire* aux jeunes gens de 14 à 18 ans. *Les parents donneront ou refuseront leur autorisation, et une première réunion arrêtera un plan de travail dans la mesure où cette initiative amènera de suffisantes adhésions; les maîtres de nos trois écoles sont prêts à s'occuper de ces jeunes gens sur un plan éducatif qu'il conviendra d'étudier.*

Hélas, ce n'est vraiment pas la bonne méthode... Les termes de la circulaire ont-ils été trop rebutants ? L'idée de retourner en quelque sorte à l'école a-t-elle plus repoussé qu'attiré les grands adolescents ? On le croit sans peine. Toujours est-il qu'un mois après on n'avait encore reçu que deux réponses. *Par conséquent, aucune suite ne sera donnée à ce projet de former un cercle laïque de jeunes,* décide-t-on sans plus attendre. Cela peut-être au grand soulagement de certains, tant il est difficile souvent de modifier des habitudes. M. Elie n'insiste pas. Il ne se représente pas à l'élection du comité l'année suivante, sans doute très déçu de son échec personnel, et peut-être un peu désabusé de ne pas avoir été mieux soutenu par ses collègues.

La question se pose néanmoins à nouveau deux ans plus tard, en 1959, quand Abel Chausson, en assemblée *générale, fait part du désir de voir se former une section sportive d'adolescents qui serait ouverte aux anciens de l'école.* Ce n'est toutefois pour l'instant qu'un vœu pieux, faisant certes écho à des préoccupations réelles mais ne s'appuyant pas encore sur des motivations affirmées.

L'arrivée de jeunes au comité, peut-être aussi le changement de président, et plus probablement encore l'évolution générale de la société, vont créer des conditions nouvelles, plus propices aux initiatives qui deviennent indispensables si l'amicale veut s'adapter à son temps.

Cela se fait de façon très naturelle, sans que des théories aient été préalablement échafaudées, et surtout sans verser dans le formalisme qui a probablement conduit à l'échec en 1957. On ne parle plus aux jeunes de "cercle laïque", de "plan éducatif", expressions qui, pour

être sans doute valables quant au fond, n'étaient vraiment pas psychologiquement appropriées.

On crée des activités à l'école, avec les grands élèves[89]. Les plus "mordus" demandent d'eux-mêmes, bien souvent, à continuer ces activités après leur scolarité. On verra que ce sont principalement les instituteurs (mais pas seulement eux) qui ont permis, par leur engagement personnel, que ce tournant soit amorcé.

La première "section" qui apparaît est celle du football, au début de 1961. Albert Join animait cette activité à l'école au titre de responsable de l'USAL. Son ami Marcel Ducrot et lui prennent leur bâton de pèlerin et recrutent très rapidement 17 anciens élèves et, mieux encore, plusieurs dirigeants. Ils constituent une équipe qu'on inscrit en championnat local de l'Ufolep, en remplacement d'un club qui avait annoncé son forfait général. On obtient du comité le financement nécessaire pour les équipements. Dès le mois de mars la mairie donne l'autorisation provisoire de jouer sur le terrain du Foyer Rémois. Dans la foulée, Albert fait entrer ses amis dirigeants au comité, où ils rejoignent Félix Porrès, également partant pour cette aventure. L'affaire a été menée de main de maître. Nous reviendrons plus loin sur l'évolution ultérieure de cette section.

D'autres animations sont créées presque simultanément. Suivons-les l'une après l'autre.

Le groupe théâtral débute lui aussi en 1961, en janvier. Il comprend au départ, très modestement, deux jeunes gens et une jeune fille. Il participe notamment à la fête de l'amicale en 1962, en donnant "La farce du cuvier" et "Un homme explosif", sous la direction de Marc Wargny. Celui-ci ayant quitté l'école Jamin en 1966 par suite de mutation professionnelle l'activité s'éteint.

La section d'aéromodélisme est mise en route à la même époque. Animée par Aristide Ribes[90] et Martial Marlé, instituteurs, elle enregistre six inscriptions dès son lancement. Les jeunes construisent des modèles réduits et participent à des compétitions où ils obtiennent quelques bons résultats. L'activité, déjà restreinte aux scolaires en 1965, cesse l'année suivante.

---

[89] Rappelons au lecteur qu'à cette époque les enfants restaient pour la plupart jusqu'à l'âge de 14 ans à l'école primaire, une très petite partie d'entre eux entrant en classe de sixième.

[90] Aristide, arrivé à l'école Jamin en 1950, s'était vu attribuer le rôle de responsable USAL. Il sera reconduit dans cette tâche pendant plusieurs années. L'instituteur (Pierre Nicolas) chargé du compte-rendu de la réunion du 3 octobre 1952 du conseil des maîtres de l'école de garçons, note malicieusement : "Ce collègue aurait d'ailleurs été très vexé qu'on lui dispute cette fonction. Il nous dit avoir besoin de courir, de se dépenser physiquement. Tout le monde en est, je crois, très satisfait".

La création de l'atelier photo est effective à la rentrée de l'année scolaire 61-62. Les responsables sont Jacques Duthilleux et Marcel Génin, instituteurs eux aussi. Ils assurent deux séances pratiques par semaine, une pour les filles et une pour les garçons, et une réunion commune chaque mois pour la théorie. Marcel cesse de s'occuper de cette activité à la fin de la première année de fonctionnement. Jacques obtient du renfort en 1966 avec l'arrivée de Michel Marchand, *jeune amateur photos et amicaliste fervent*. L'un comme l'autre arrêteront leur action en 1972, du moins provisoirement pour Jacques.

On essaie aussi, fin 1961, de mettre sur pied une section de boules lyonnaises. Un certain M. Nouvion, non membre du comité, prend en main cette activité, qui vivotera pendant quelques années et s'éteindra sans bruit.

En octobre 1962, Yves Dupuis propose de créer un ciné-club, *sans prétention et sans titre officiel*. Son idée est retenue à l'unanimité. Pour la première année quatre ou cinq films de grande valeur sont choisis. Projetés le jeudi soir à l'aide de l'appareil de la coopérative scolaire, ils sont commentés par Yves lui-même. La carte d'amicaliste est exigée à l'entrée de la salle et on organise des ventes et des tombolas pour couvrir les frais. Cette animation remporte un vif succès. Les années suivantes on programme huit à dix séances. L'assistance s'élève parfois jusqu'à 150 personnes. Le départ d'Yves en 1965 laisse malheureusement le ciné-club sans animateur vraiment compétent, aucun membre du comité n'ayant voulu suivre de stage pour assurer une relève valable. L'activité continue néanmoins mais la fréquentation baisse et l'atmosphère n'est plus la même (*les jeunes sont parfois bruyants*). Bien qu'ayant fait l'acquisition d'un excellent matériel on commence à évoquer fin 1968 la suppression de cette animation. On poursuit cependant.

Toujours en 1962, on tente de monter une bibliothèque. Madeleine Dupuis, optimiste, pense qu'on aura la clientèle des étudiants. La question délicate de l'achat des livres est éludée pour l'instant, car on fera d'abord un essai en demandant à l'amicale Fléchambault de nous prêter les siens. Le fiasco est complet : aucun lecteur ne s'étant présenté, on range les ouvrages et on les rend à leurs propriétaires.

L'amicale, comme on l'a vu, se voit attribuer en 1963 par la DDJS un poste de télévision, *équipé pour recevoir la deuxième chaîne*. On voudrait créer une animation autour de cet appareil. *Certaines émissions, pièces de théâtre, retransmissions de matches ou d'autres compétitions sportives, seront offertes aux jeunes de l'amicale ainsi qu'aux membres du comité qui désireront les suivre*. C'est un peu

tard. La télévision commence à envahir les foyers et le projet ne remporte aucun succès. Le poste sera néanmoins utile à l'école.

La création de la section de tennis de table a une origine plutôt curieuse. Fin 1961, Lucien Charlier explique au comité *qu'il faudrait éliminer*[41] de la section de football *quelques joueurs peu qualifiés bien que pleins de bonne volonté*. Il ressort de la longue discussion qui s'ensuit que *l'on ne peut s'y résoudre, puisque ces joueurs étaient à l'origine de la première équipe, aussi leur proposera-t-on une autre activité, le ping-pong par exemple*. Tout de suite, c'est la question cruciale du local qui se pose. On songe à une salle de classe, puis Mme Copitet, très coopérante cette fois, propose le préau de l'école maternelle, rue Montesquieu, *à condition que les tables ne restent pas à demeure (peut-être pourrait-on les ranger contre un mur)*. Mais en fait l'activité ne démarre qu'en 1963, avec une dizaine de joueurs au début, sous la direction d'un amicaliste, M. Paris, bientôt rejoint par Michel Lafont, instituteur. Le nombre de participants s'élève bientôt jusqu'à 25. On aligne quelques équipes dans les compétitions locales de l'Ufolep. Les animateurs ayant cessé d'encadrer l'activité, l'un en 1964, l'autre en 1965, c'est Martial Marlé qui reprend le flambeau, seul pendant quelques années. Le nombre d'inscrits baisse sensiblement, Martial ne pouvant assurer de multiples séances d'entraînement hebdomadaires. Toutefois deux équipes participent toujours aux championnats et on obtient de bons résultats en individuels avec des jeunes comme Alain Parruitte et Dominique Mancier. Notre animateur reçoit pendant l'année 68-69 l'aide de Jean-François Dallot. Martial prend sa retraite en 1970, et il est remplacé par Michel Beiller, qui devient alors l'unique pilier de cette section.

Toutes ces activités, fait-on remarquer, concernent plutôt les garçons. Il serait bon de trouver quelque chose à faire pour les filles. Christiane Journeau fait de son mieux pour monter pour elles une section de volley en 1962, mais les participantes ne sont pas nombreuses et on rencontre des problèmes de terrain. On utilise un peu celui de la rue Charlier, on essaye aussi la salle Carteret. On arrête cette animation en 1966, *par manque de postulantes*.

Signalons encore que de 1967 à 1969 Michel Pigot et son épouse ont dirigé un petit atelier de danses folkloriques.

Et n'oublions pas que les instituteurs animent toujours des activités sportives avec les élèves, au titre de l'USEP-USAL.

---

[41] Le mot "éliminer" figure textuellement dans le compte-rendu. Je ne sais pas s'il a été réellement prononcé.

L'A.S. Jamin

Les premiers pas de la section de football viennent d'être évoqués. On a vu comment Albert Join et les autres dirigeants ont rondement mené cette affaire depuis le début.

Tout l'équipement nécessaire aux joueurs est constitué de ce que l'école possède déjà et qui est utilisé en semaine par les élèves. L'amicale le complète en achetant onze paires de chaussures, des bas et des protège-tibias. On assure les joueurs et deux (!) dirigeants. L'association prendra à sa charge les quelques petits frais de déplacement prévus.

Les responsables de la section participent à l'activité générale de l'amicale, aidant à monter ou démonter la scène, prenant des services lors de la fête. Maurice Magot, dès juin 1961, les remercie de s'être bien intégrés au sein du comité de l'association. Il renouvelle ces remerciements au cours de l'assemblée générale. Ces mêmes dirigeants deviennent progressivement l'élément dominant, ou presque, du groupe des "élus", dans un comité dont des membres plus anciens s'éloignent peu à peu.

En même temps un vent d'autonomie semble souffler sur cette section. Tout en travaillant dans l'amicale sans qu'on puisse leur adresser aucun reproche, les dirigeants sportifs organisent leur activité de manière tout à fait indépendante, ce que le comité ne conteste d'ailleurs pas, si l'on en juge par l'extrait suivant d'un compte-rendu de réunion datant du mois de juin de cette même année 1961.

La section sportive de l'amicale fonctionne, elle a son trésorier. L'amicale lui a fait une avance de 200 F. La comptabilité sera tenue par M. Porrès, mais elle ne sera pas séparée de celle de l'amicale. Le trésorier Duthilleux inscrira globalement les recettes et les dépenses. Ces sommes appartiennent à la section sportive. En cas de besoin M. Duthilleux alimentera la caisse. M. Join continue à être le dirigeant général. Pour les dépenses importantes le président demande à être mis au courant ainsi que le trésorier. Il visera de temps en temps la comptabilité de M. Porrès pour la régularité des comptes. Le compte-rendu de sa gestion sera donné au comité quand il y aura lieu. Tout le monde est d'accord.

Ce statut curieux fait de la section de football une sorte de club à part entière, bien que situé juridiquement dans l'amicale. Tous les mots contenus dans l'extrait que nous venons de citer indiquent que cette section se donne une liberté d'action quasi totale, se réservant néanmoins le droit de faire appel aux fonds communs en cas de besoin. Les quelques garanties qu'elle consent au niveau de la trésorerie ne sont guère que des dispositions de principe, même si les comptes-rendus financiers des tournois et des bals qu'elle organise seront

donnés régulièrement (ou presque) au comité. Cette section se fera appeler peu de temps après "Amicale Sportive Jamin", puis "Association Sportive Jamin". Elle sera d'ailleurs plus souvent citée sous ce nom que sous celui d'Amicale Jamin. Join et ses amis désiraient avoir les coudées franches, voulaient forger un groupe bien soudé, maître de son destin. Il est quand même heureux que notre Albert ait été un fervent amicaliste, car le mode de fonctionnement de "TAS Jamin" comportait évidemment des dangers pour la cohésion de l'association.

Se serait-on servi d'une structure existante pour créer, sans trop de problèmes administratifs et avec des ressources assurées, le club de football dont on avait envie ? Ce n'est pas une hypothèse absurde, c'est même certainement la plus plausible([82]). N'était-ce pas aussi le coup de fouet dont l'amicale avait besoin ? La suite va illustrer notre propos.

Toujours au cours de cette réunion de juin 1961, déjà évoquée ici à plusieurs reprises, Albert explique que pour ne pas renvoyer les "cadets" devenant "juniors" à la rentrée il faudra créer une seconde équipe et recruter des "seniors" car en Ufolep il n'y a qu'une catégorie unique pour ces deux dernières classes d'âge. A sa suite, Lucien Charlier expose que pour cela *on ne peut se limiter aux amicalistes donc au quartier.* L'association doit repousser ses limites.

C'est la première fois qu'une telle proposition est avancée par un responsable. Maurice Magot, dont on sait combien il était accessible aux idées nouvelles, donne son accord, suivi par les autres membres du comité.

Cette décision constitue vraiment un tournant capital dans l'orientation de l'association. Elle vient de rompre par cette ouverture avec une pratique vieille de plus d'un demi-siècle. Certes, cette nouvelle conception restera longtemps limitée à la section football. L'animation d'activités post et péri scolaires restera la raison d'être de l'amicale pendant toute la période que nous observons dans cette partie de l'ouvrage, mais une porte vient de s'entrouvrir et elle ne sera plus refermée.

Dès sa création, la section sportive prouve son dynamisme en organisant, coup sur coup, un bal en avril et un tournoi de sixte en juin, qui remportent un vif succès, et dont les bénéfices viennent alimenter

---

[82] J'irai même plus loin, en disant que c'est pour moi la plus évidente. Ceux qui liront la seconde partie de cet ouvrage, mes "mémoires", verront bien que toutes les sections nées après 1972 ont dû leur existence à l'initiative de quelques personnes, voire même d'une seule, et non à la volonté collective de l'association. Et souvent leurs promoteurs étaient personnellement intéressés. Tant mieux si l'amicale en a profité, tant pis si elle a eu quelquefois à le regretter. C'est ainsi que les choses avancent.

sa caisse. Un autre bal sera donné en 1963. Les tournois de sixte, ou en quelques occasions les tournois de onze, auront lieu régulièrement tous les ans sur le terrain de la rue Henri-Paris dans le quartier de la Verrerie. Ils bénéficient chaque fois d'une préparation minutieuse. On monte des stands, qu'on emprunte à la Société des Fêtes Scolaires ou à d'autres associations, pour y installer le secrétariat, la buvette, les pochettes-surprises. Pour les tournois de sixte on installe des buts, car pour ces compétitions le terrain ordinaire doit être divisé en deux petits. Tout cela demande des bras : tout le monde s'y met. Les membres du comité autres que les "sportifs" apportent aussi leur pierre en prenant des "services".

Les footballeurs de l'AS Jamin participent aux championnats Ufolep du dimanche matin, y obtenant des résultats satisfaisants dans l'ensemble. Ils reçoivent leurs adversaires sur le terrain du Boulevard Albert 1er, alors en bon état, mis à leur disposition par la mairie. En 1970-71 on aligne trois équipes, dont deux dans la catégorie des "seniors-juniors" et une autre dans la catégorie des "minimes". On se limite à nouveau à deux équipes d'adultes l'année suivante.

Le groupe des dirigeants subit des modifications pendant cette décennie. A la fin de l'année 1971-1972 Albert Join, Lucien Charlier et Jean Margaroli sont toujours présents. Ont quitté l'association, Claude Martin en 1964, Marcel Ducrot en 1969, Félix Porrès en 1971, Marc Remenoville en 1972. Ont par contre fait leur apparition André Barat en 1966, mais qui arrête en 1972, et Gérard Wattier également en 1966.



Albert Join et un groupe de jeunes footballeurs en novembre 1967
De gauche à droite : debout, Joël Debra, Chappat, Pascal Galtier, Villette, Michel Vaillant, Pascal Lacombiez, Pablo - accroupis, Robert, ?, Sage, Lemaire, Polowski, Maire

Les dirigeants de l'amicale Jamin de la Libération à 1972

Les membres élus

Cette liste est la plus complète possible. Elle comporte les noms de toutes les personnes qui ont participé aux travaux du comité pendant cette période. Certains membres ont peut-être apporté plus que d'autres, mais tous ont donné de leur temps, et ont contribué, à des degrés divers, selon leur disponibilité et leur personnalité, à faire de l'amicale Jamin une association parmi les plus vivantes.

NB Les signes xxxx remplaçant l'année de fin de présence signifient que la personne concernée est restée membre du comité après 1972.

AUDONNET Camille, 1946-1953. Guitariste

BARAT André, 1966-1972. Responsable football.
BELLORGET Solange, 1965-1965. Directrice de l'école maternelle Dauphinot à Reims. Présidente du Vestiaire des Ecoles Laïques. Epouse d'André Bellorget, instituteur à l'école Jamin.
BONNEFOY, ?-1952 Déjà membre du comité avant la guerre.
BOUDIN Raymond, 1960-1962. Harmoniciste.
BOURGAIN (Mme), 1971-xxxx
BRAZIER René, 1971-1972.
BREYER, 1961-1963.
BRIMONT, 1949-1961
BRISSET Serge, 1960-1964. Chef d'orchestre de danse ("Musico-Rock").

CAQUERET Henri, 1946-1948. Fils du suivant.
CAQUERET Paul, 1921-1953. Participe aux deux restaurations de l'amicale. Vice-président 1945-1963.
CHARLIER Lucien, 1961-xxxx. Responsable football.
CHARPENTIER Christian, 1946-1951.
COCSET (Mme), 1955-1958.
CORNETTE Marcel, 1952-1958. Chanteur.
CUROT M., 1946-1968.

DESCUSSES, 1958-1960 puis 1965-1972. Président du conseil de parents d'élèves.

DRAVENY Georges, 1958-xxxx.
DRAVENY Paulette, 1958-xxxx.
DUCROT Marcel, 1961-1969. Responsable football.
DUPUIS Yves, 1958-1965, mais participant en fait depuis 1946. Dirigeant de la "Jeune Comédie". Responsable du ciné-club.
DUVAL Léon, 1921-1962. Membre du comité pendant tout l'entre-deux-guerres, avec la fonction de vice-secrétaire. Participe aux deux restaurations. Vice-trésorier 1946-1960. Vice-président de 1960 jusqu'à son décès le 31 03 1962.
DUVAL Louis, 1924-1959. Frère du précédent. Déjà adhérent avant 1914. Participe à la remise en route en 1945. Vice-président de 1953 jusqu'à son décès le 25 06 1959.
DUVAL Marc, 1959-1961. Fils du précédent. Entre au comité après le décès de son père, pour continuer son œuvre. Meurt accidentellement en 1961 au Sahara.

ELDAROFF, 1946-1952. Conseiller municipal. Participe peu aux réunions.
ELIE, 1954-1958.
FRANQUE,1913-1914 puis 1922-1949. Vice-trésorier en 1926. Participe à la remise en route en 1945. Vice-président ce cette date jusqu'en 1949.
GROSJEAN, 1954-1958.
HOUDET Pierre, 1953-1972.
KIEFFER, 1954-1955.

LAMBERT Michel, 1971-xxxx. Président du conseil de parents d'élèves.
LEBŒUF, 1952-1956.
LESURQUES, 1949-1962.
LIAKHOFF, 1963-1966.
LIÉGEOIS, 1946-1953.

MAIREAUX René, 1946-xxxx.
MAITRE, 1968-1971.
MANGARD, 1947-1961.
MARCHAND Michel, 1965-xxxx. Responsable du labo-photo.
MARGAROLI Jean, 1961-xxxx. Responsable football.
MARTIN Claude, 1961-1964. Responsable football.
MASSON (Mme), 1946-1948.
MAZIÈRES, 1946-1955.
MILLOT Bernard, 1952-1958.
MILLOT France, 1952-1961.

PÂRIS, 1923-1948. Participe à la restauration en 1945.
PARIS, 1962-1965. Responsable tennis de table.
PATIN, 1956-1957. Président du conseil de parents d'élèves.
PHILIPPE (Mme), 1946-1951.
PHILIPPOT (Mme), 1949-1955.
PIGOT Michel, 1960-1969. Anime un atelier de danses folkloriques avec son épouse de 1967 à 1969.
POIRÈS Félix, 1955-1971. Responsable football 1961-1971.
PRÉVOSTAT, 1954-1961.

REMENOVILLE Marc, 1961-1972. Responsable football.
REMY François, 1947-1953.
RENNESSON, 1952-1961.
RICHARD (Mme) 1955-1961.

SERGENT, 1949-1953.
SORLET, 1924-1946. A fait partie de l'équipe des refondateurs.

VARNIER Jean-Marie, 1971-1972.
VIGNON Henri, 1946-1971. Le comité refuse sa démission en 1960.
VILLAIN René, 1946-1949.

WATTIER Gérard, 1966-xxxx. Responsable football.
ZAHM, 1948-1954.

Les enseignants

Il ne peut être question d'établir ici une liste exhaustive de tous les instituteurs et de toutes les institutrices ayant enseigné entre 1945 et 1972 dans les trois écoles Jamin. Tous et toutes, ou presque, ont cependant participé d'une manière ou d'une autre à la vie de l'amicale, en montant des danses ou des sketches avec leurs élèves pour les fêtes, ou en assumant des tâches diverses lors de ces manifestations ou d'autres, ou encore simplement en recueillant des cotisations de parents d'élèves, etc. Les noms qui sont cités ici sont ceux des personnes qui ont assisté de façon continue aux réunions du comité et pris des responsabilités dans l'association.

NB Comme dans la liste précédente, les signes xxxx signifient que la personne concernée a poursuivi son activité à l'amicale après 1972.

ANCELET André, 1949-1962. Responsable USAL de l'école.
AUBERT (Mme), 1949-1956.
AUBRY Roger, 1965-1972. Président.
AUBRY (Mme), 1965-xxxx.
BEILLER Michel, 1969-xxxx. Responsable tennis de table.
BELLORGET André, 1947-1965. Responsable USAL de l'école.
CARUEL Jacqueline, 1958-xxxx.
CHAUSSON Abel, 1955-1960. Président.
COPITET (Mme), 1956-1966. Directrice de l'école maternelle.
COURTOIS Jean, 1963-1965. Responsable football.
DALLOT Jean-François, 1968-xxxx.
DRILHON Claude, 1967-1969.
DUPUIS Madeleine, 1943-1965.
DUTHILLEUX Jacques, 1953-xxxx. Trésorier 1954-1972. Responsable labo-photo.
ETIENNE Louis, 1941-1953. Président. Il décède en 1981.
ETIENNE (Mme), 1941-1956.
GÉNIN Marcel, 1960-1969. Responsable photo 1961-1962. Secrétaire 1965-1969.

GITTON Muguette,1968-xxxx. Directrice de l'école "de filles". Vice-présidente.
JACOILLOT Pierre, 1945-1949.
JACQUINOT Adrienne, 1966-xxxx. Directrice de l'école maternelle. Vice-présidente.
JOIN Albert, 1955-xxxx. Responsable USAL Dirigeant football à partir de 1961.
JOURNEAU Christiane, 1956-xxxx.
LAFEUILLE, 1963-1965.
LAFONT Michel, 1962-1964. Responsable tennis de table.
LARIVIÈRE (Melle), 1965-xxxx.
MAGOT Maurice, 1960-1965. Président.
MARLÉ Martial, 1959-xxxx. Responsable aéromodélisme puis tennis de table.
MICHAUDET René, 1937-1956. Secrétaire de 1937 à 1952, année de sa retraite.
NICOLAS Pierre, 1952-1957. Trésorier 1952-1954.
PARMANTIER (Mme), 1955-1968. Directrice de l'école de filles. Vice-présidente.
PAUTET (Mme), 1946-1956. Directrice de l'école maternelle. Vice-présidente.
PETITCOLLIN André, 1953-1955. Président. Il décède en 1967.
PERRETTE Ferrand, 1946-1955. Trésorier 1946-1952.
RIBES Aristide, 1950-xxxx. Responsable USAL et aéromodélisme. Secrétaire à partir de 1969.
ROLLAND, 1921-1949. Trésorier 1921-1936. Président 1937-1938.
SABAUD (Mme), 1949-1955. Directrice de l'école de filles. Vice-présidente.
SCHAAK, 1965-1968. Animateur de l'activité théâtre.
SIONVILLE Annie, 1956-1964.
VUATTIER (Melle), 1945-1949. Directrice de l'école de filles. Vice-présidente.
WARGNY Marc, 1952-1966. Responsable théâtre. Secrétaire 1952-1965.
ZAPIOR (Mme), 1957-1963.

1972

Quel est l'état de l'amicale au moment où s'achève cette première partie de l'ouvrage que vous avez sous les yeux ?

La fête annuelle est toujours aussi brillante, sinon plus. Roger Aubry et son épouse s'y consacrent avec foi[49], ils ne dorment plus dans les dernières semaines de sa préparation. Roger est un artiste, qui peint

[49] Ils en font d'ailleurs autant pour la Kermesse des Ecoles Laïques. Mme Aubry s'investit aussi beaucoup pour gérer le vestiaire des costumes accumulés au long des années par la Société des Fêtes Scolaires et loués par les écoles à l'occasion de leurs propres fêtes.

lui-même les décors, qui attache une importance extrême au "beau", dans tout ce qu'il fait. Mme Aubry est elle-même perfectionniste jusqu'à l'obsession dans la mise au point de la chorégraphie des danses de ses élèves. Les autres instituteurs et institutrices du groupe suivent le mouvement sans rechigner. Les résultats sont plus que convaincants.

Malheureusement, presque toutes les autres activités périclitent dangereusement. Si la section de football est toujours bien vivante, très motivée, bien installée dans son championnat et bonne organisatrice de tournois, elle est bien esseulée. Le labo-photo n'a plus de dirigeant, le cinéma n'a guère de ciné-club que le nom, le tennis de table est exsangue, le reste n'existe plus, sauf le sport scolaire du mercredi, dans le cadre de l'USAL.

Il serait pourtant injuste de conclure à l'échec des innovations mises en place depuis le tournant de 1961. Elles ont contribué à donner à l'amicale une bonne image de marque. Pendant toute une décennie, ce qui n'est pas négligeable, elles ont aussi fait de notre association un foyer actif, vivant, où les jeunes ont aimé se retrouver. En ce sens elles ont atteint leurs objectifs.

L'amicale est toujours une association très profondément ancrée dans le groupe scolaire, fortement implantée dans le quartier, appréciée dans la sphère des œuvres laïques de Reims, respectée par la hiérarchie de l'Education Nationale, honorée par la Ville de Reims.

Deux problèmes sautent quand même aux yeux. Il m'est impossible de les éluder.

Depuis la prise de présidence de mon prédécesseur, on peut constater un repli important sur l'école. Roger Aubry a laissé les dirigeants du football et les animateurs des autres "sections" faire tranquillement ce qu'ils voulaient faire, mais sans plus. Il n'était pas très chaud pour collaborer avec les parents d'élèves[44][45], sans toutefois leur manifester une hostilité absolue[46].

De plus, et c'est sans doute le plus grave, on a perdu sous sa présidence l'habitude de se réunir et de débattre. Une seule réunion de comité a eu lieu en 1970-1971, une seule également en 1971-1972.

---

[44] Je ne l'invente pas, c'est lui-même qui me l'a dit.

[45] Ce sont pourtant les seuls, à l'époque, à payer des cotisations !

[46] Il a toujours favorisé l'existence du Conseil de Parents d'Elèves, par exemple. Mais il tenait à ce que chacun "reste à sa place".

Deuxième partie

L'amicale Jamin
1, rue des Ecoles

1972-1988

(mémoires d'un président)

et d'abord mille mercis
à tous les "secrétaires de séances" de nos réunions
et en particulier
à leur chef de file incontestable et incontesté
mon ami Jean-François Dallot.....



..... que l'on voit ici lors d'une fête à l'école, en grande conversation avec des mamans souriantes

Je ne saurais raconter avec objectivité l'histoire de l'amicale Jamin de 1972 à nos jours. Cette histoire, je l'ai vécue quotidiennement, j'en ai été l'un des acteurs les plus présents, j'ai contribué avec passion à la créer. Les événements qui l'ont jalonnée ont existé dans la réalité, mais ils sont aussi dans ma mémoire, et je ne crois pas que je pourrais les séparer de la représentation que je m'en fais. L'historien prend ses distances avec l'objet de son récit, il l'observe de l'extérieur, il se borne à constater et à commenter des faits, en principe sans opinion peéconçue. Le mémorialiste au contraire plonge dans un passé où il figure et tente de revoir, plutôt que d'observer, un temps qui a été aussi le sien. Il ne peut être impartial, le voudrait-il. Il est inévitablement de parti pris.

C'est pourquoi j'ai tenu à donner à mon récit le titre de "mémoires d'un président", afin qu'il soit bien clair, d'une part, que je ne prétends pas à l'objectivité, comme je l'ai déjà dit, et d'autre part, que je me réserve toutes possibilités d'expression de sentiments personnels. Toutes ces précautions ne veulent pas dire que je vais raconter ma vie, même si, incidemment, elle apparaîtra parfois dans cet ouvrage. C'est bien l'histoire de l'amicale qui m'intéresse ici. C'est aussi pour le lecteur éventuel la seule raison, je pense, d'ouvrir ce livre.

Le désir d'écrire ces "mémoires" m'habite depuis longtemps[*]. Il y a toujours eu un obstacle de taille : le fait d'être président "en exercice". Nécessairement l'ouvrage ne pourrait être complet. Il manquerait toujours un chapitre, voire plusieurs. Pourtant j'ai pris la décision, enfin, de lever cette barrière, car plus j'avancerai dans le temps moins il m'en restera, c'est évident, pour rédiger ce récit.

Mais je ne peux m'empêcher de me poser quelques questions. Cette démarche est-elle vraiment utile ? Qui cela peut-il bien intéresser ? Cela n'a-t-il de sens que pour moi ? Est-ce que les membres de l'association se soucient de connaître son passé ? Les anciens eux-mêmes désirent-ils qu'on le leur rappelle ? L'avenir ne manquera pas de me répondre. Ma mémoire sera-t-elle fidèle ? Je n'ai jamais pris de notes personnelles au long de ces années; il y a des scènes, des "séquences", que je revois certes dans les moindres détails, mais que je suis bien incapable de situer dans le temps avec précision. J'ai tout de même des repères, qui sont les comptes-rendus des réunions, dont je me servirai largement, des doubles de courriers, quelques autres pièces archivées. Faut-il tout dire ? C'est à coup sûr la seule question pour laquelle la réponse me vient spontanément : c'est non. Par exemple je connais bien les raisons de certains comportements, de certaines démissions, car on me les a confiées ou je les ai un jour découvertes,

[*] J'ai publié en mars 1996 une première ébauche de cet ouvrage. Une cinquantaine d'exemplaires en ont été soit vendus soit donnés. Mais évidemment le temps a continué de s'écouler, et une nouvelle "mouture" est devenue indispensable.

mais je ne les dirai pas si les personnes concernées ne les ont pas exprimées publiquement. Je tairai aussi des ressentiments que j'ai pu éprouver parfois, des blessures personnelles, si depuis lors l'amitié a repris sa place. Par contre je ne serai pas tendre envers ceux, bien rares, qui ont adopté des attitudes qui m'ont paru nuisibles à l'association. Et naturellement on ne trouvera rien dans ces lignes sur la vie privée de qui que ce soit (y compris la mienne !).

Ces mémoires seront découpées en deux parties, car la différence est grande pour notre association entre l'époque où j'assumais conjointement la direction de l'école et la présidence de l'amicale, au 1, rue des Ecoles, et celle qui s'écoule depuis que les deux fonctions ont été séparées, c'est-à-dire depuis mon départ en retraite en novembre 1988, avec transfert du siège au 2, rue de Béthény.

***

Peut-être faut-il cependant que je me présente.

Instituteur titulaire à l'Ecole mixte "Dunkerque", rue d'Avranches, dans le quartier de la Maison-Blanche, à Reims, depuis 1959, mais détaché à l'Ecole Jules Ferry en 1971-1972, je suis nommé à la direction de l'Ecole Jamin I en juin 1972. Agé de 39 ans, marié, père de quatre enfants dont l'aîné a onze ans, j'ai demandé ce poste pour plusieurs raisons : le logement et la légère augmentation de traitement, bien sûr, mais aussi le désir réel de prendre des responsabilités comme directeur d'école et aussi, je le savais d'avance, comme président d'une association.

Je suis à cette époque déjà très impliqué dans le monde associatif (Société des Fêtes Scolaires, animateur USAL, etc.) et bien davantage encore dans le mouvement social. Je suis en effet alors secrétaire adjoint de la section départementale du Syndicat National des Instituteurs, membre du bureau départemental de la Fédération de l'Education Nationale, directeur de publication et "rédacteur en chef" du mensuel "La Marne Enseignante", organe commun de ces deux organisations, délégué du personnel à la commission administrative paritaire départementale des instituteurs, etc., et je bénéficie pour ces diverses raisons, au titre du droit syndical, d'une demi-décharge de service. Je milite aussi dans un parti politique. Toutes ces occupations me prennent un temps considérable, avec des réunions à n'en plus finir et une charge de travail importante. Tout en me consacrant à l'Ecole Jamin et à son amicale à partir de 1972, je continuerai, en parallèle, mon action de syndicaliste et de responsable associatif, l'amplifiant même encore. J'en parlerai peu par la suite, car ce n'est pas l'objet de cet ouvrage.

1972-1973

J'avais pris contact avant les vacances avec Roger Aubry, mon prédécesseur, que je connaissais déjà. Nous avions beaucoup parlé de l'école, et assez peu de l'amicale ("tu verras, il y a beaucoup d'activités, je t'aiderai au début..."). Bref, je n'avais pas une idée très nette de l'association dont j'allais être ipso facto, à cause des statuts, le nouveau président. Les enseignants de l'école n'étaient certes pas tous des inconnus. Je travaillais avec Christiane Journeau au syndicat, avec Muguette Gitton à la Société des Fêtes Scolaires. J'avais été en relations avec Albert Join une ou deux fois. Mais les bons rapports que j'avais avec eux ne suffisaient pas à me rendre maître de la situation. Et ma première préoccupation était d'abord la direction de l'école, tâche pour moi toute nouvelle et bien entendu prioritaire[79].

Il fallait d'abord faire l'inventaire des activités. De quoi s'occupait cette amicale ? De quel potentiel humain disposait-elle ? J'ai attendu le mois de novembre avant de convoquer la première réunion de comité, le temps de me faire une idée.

J'apprends qu'il y a deux équipes de football seniors qui jouent en championnat Ufolep du dimanche matin et qui ont un entraînement à la salle Carteret. Aucun joueur ne paye de cotisation à l'amicale, je ne sais pas comment ont été financées les licences sportives, je n'ai aucune liste. Lucien Charlier est venu demander un chèque de 300 F pour la caisse de l'AS Jamin. J'ignore pratiquement tout du fonctionnement de cette activité, je découvrirai peu à peu son statut de quasi-autonomie. Je suis amené à comprendre que je ne dois pas trop m'en occuper, qu'on se débrouille fort bien sans moi. Il y aura beaucoup d'incompréhension, de part et d'autre, au cours de cette première année, dans les rapports entre la section de football et le président que je suis.

Le labo-photo dont on m'avait parlé est au point mort, il n'y a plus d'animateur. Aucun film n'a été commandé pour le ciné-club. Le tennis de table tourne avec quelques jeunes dont s'occupe Michel Beiller, à raison de deux séances chaque semaine. Le sport scolaire, animé surtout par Michel Beiller et Jean-François Dallot, marche bien. C'est en fin de compte le point le plus satisfaisant.

Je sais qu'il y aura une fête à préparer, mais que ce sera difficile, car il n'y a plus de classes de "fin d'études", tous les élèves passant mainte-

---

[79] Rappelons que l'objet de ce livre n'est pas l'histoire de l'école, mais celle de l'amicale. Il va de soi cependant que ces histoires ne sont pas seulement parallèles mais indissociables.

nant au collège sans examen. La disparition de ces classes nous privera de la participation des grands élèves et il y aura des problèmes pour constituer un programme valable.

Le temps passe, la fin de l'année civile approche, il faut songer à préparer l'assemblée générale. Après deux mois que j'ai surtout consacrés à m'occuper de l'école, je convoque donc le comité pour le 8 novembre.

Première surprise, des gens inscrits sur la liste des membres ne sont ni présents ni excusés. Manquent à l'appel les Barat, Brazier, Houdet, Remenoville, Varnier. Ce sont des personnes que je ne verrai d'ailleurs jamais, qui ne répondront par la suite à aucune convocation, et qu'il faudra donc "démissionner" d'office.

Les présents sont au nombre de 17, dont onze enseignants ou anciens enseignants (M. et Mme Aubry, M. et Mme Marlé, Adrienne Jacquinot, Beiller, Dallot, Duthilleux, Join, Ribes et moi), trois responsables du football (Charlier, Margaroli, Wattier), et trois autres amicalistes (Paulette Draveny, Michel Marchand et René Maireaux). Se sont excusés M. Descusses et Mlle Larivière, qui ne viendront jamais par la suite, ainsi que Mme Bourgain et Georges Draveny. Deuxième surprise, aucun parent d'élève ne participe à cette réunion.

Dans la vie de toute association il y a des hauts et des bas. On a vu dans la première partie de ce livre que l'amicale Jamin n'a pas échappé à ce phénomène. Il est clair que j'étais arrivé à un moment difficile, au creux d'une vague. Des activités autrefois bien vivantes avaient disparu, d'autres étaient en plein déclin, les rapports avec la seule section bien structurée n'étaient pas très clairs pour moi, la liaison avec les parents d'élèves était rompue, le nombre des bénévoles fondait. Pourtant je sentais que les fondations étaient encore solides, qu'il subsistait des potentialités non négligeables. Je n'en étais pas à envisager la création d'activités nouvelles, je songeais surtout à faire de mon mieux pour éviter de voir la situation se dégrader davantage. Et je ne savais pas comment procéder.

Au cours de cette première réunion des décisions sont prises : l'assemblée générale se tiendra le 2 décembre, la fête annuelle aura lieu au mois de mars, on achètera une nouvelle table de ping-pong, Mme Aubry s'occupera du choix des films pour le ciné-club, l'amicale fera un don à chacune des trois coopératives scolaires, Albert Join remplacera Jacques Duthilleux au poste de trésorier après l'A.G.

C'est à moi que revient le soin de présenter le rapport moral au cours de cette assemblée générale. Ce n'est pas aisé pour quelqu'un qui vient d'arriver, qui n'a pas connu l'amicale auparavant. Heureuse-

ment, c'est le secrétaire, Aristide Ribes, qui exposera le rapport d'activité. Je bâtis mon discours de la seule façon possible, en parlant de mon désir de maintenir les traditions tout en essayant de rénover pour répondre aux aspirations des gens, les jeunes en premier lieu.

Je ne m'étends pas ici sur le déroulement de cette A.G., au demeurant bien réussie. Je renvoie le lecteur au compte-rendu assez fidèle qu'en a donné le journal "L'union" (voir photocopie de cet article). Naturellement cette réunion, à cause de son caractère très formel, n'apporte pas de bouleversement.

Muguette Gitton, après une assez longue absence due à la maladie, reprend sa place en janvier 1973 à la direction de Jamin II (ex "école de filles") et à la vice-présidence de l'amicale. Nous bénéficions l'un et l'autre d'un quart de décharge de service au titre des œuvres, ce qui nous aide grandement, mais cette situation ne durera pas au-delà de cette année scolaire, car l'Inspection Académique aura tôt fait de supprimer ces avantages. Muguette et moi nous nous entendons bien, notre collaboration sera toujours excellente et sans nuages, tant à l'école qu'à l'amicale.

La fête a lieu les 31 mars et 1er avril. Une bonne équipe y a travaillé, tant au niveau de la préparation des danses exécutées par des élèves de toutes les classes sur le thème proposé par Mme Aubry ("le chiffre 7") qu'à celui de l'organisation matérielle (montage de la scène, électricité) et des "services", grâce à la participation de tout le comité. Il a fallu néanmoins meubler le programme en faisant appel à des participants extérieurs, un groupe de danseurs et danseuses d'Aÿ. Une bonne âme, que je ne nommerai pas, avait prédit l'échec de cette manifestation. Elle se déroule au contraire parfaitement bien, devant un public nombreux et ravi.

Le tournoi de sixte annuel de la section sportive, organisé fin mai au terrain Henri-Paris, par un très beau temps, obtient un bon succès sportif et financier. J'ai failli manquer le début de sa préparation, commencée sans qu'on me prévienne. C'est par hasard que je suis tombé sur la réunion des responsables, qui se tenait dans une salle de classe de l'école, et je me suis invité d'office. Je ne dirai pas qu'on avait voulu me tenir délibérément à l'écart, je crois plutôt que les dirigeants du football voulaient s'organiser entre eux comme ils le faisaient par le passé, n'imaginant même pas que je pouvais me sentir concerné ni que ma présence ait pu être utile en quoi que ce soit !

En 1972-1973, l'Amicale Jamin maintiendra et développera ses activités



Il y avait beaucoup de monde, et surtout beaucoup de jeunes mercredi soir dans la salle des fêtes du Groupe scolaire Jamin, à Pleine Rouet, où se tenait l'assemblée générale annuelle de l'amicale qui devait être suivie de la remise des prix aux lauréats du certificat d'études et de l'entrée en sixième, et d'une séance de cinéma.

Cette réunion a permis tout d'abord aux dirigeants de l'Amicale Jamin de faire le bilan d'une année d'activité et de présenter les projets pour celle qui vient de s'ouvrir. Mais avant de laisser la parole au secrétaire et au trésorier, M. André Vasseur, directeur de l'école présidant la cérémonie a salué la présence dans la salle de Mme Rolland, adjoint au maire, Mme Bellurgey, représentant l'inspecteur d'académie, M. Magot, président d'honneur de l'amicale Jamin, notre directeur de l'école Jamin, M. Lambert, président du conseil des PARENTS d'élèves du groupe scolaire, M. Teulier, de l'Amicale Verlingfloria.

M. Vasseur a présenté les excuses d'un certain nombre de personnes empêchées. Mais il a seulement regretté l'absence de son prédécesseur à la présidence de l'amicale, M. Aubry, en retraite depuis cette année, mais dont l'état de santé ne lui a pas permis comme il le souhaitait d'être présent activement à cette assemblée.

Au nom de l'Amicale M. Vasseur a souhaité qu'il se rétablisse rapidement et complètement. Il a également adressé à M. Aubry des remerciements chaleureux pour l'œuvre qu'il a accomplie pendant ces sept dernières années, avec un dévouement et une discrétion exemplaires.

Parlant de la fête qui l'attend M. Vasseur a dit sa volonté de s'intégrer à l'équipe formée par M. Aubry pour continuer des traditions tout en rénovant pour rester en prise avec la vie réelle et répondre aux aspirations des jeunes.

Le président a remercié la Ville de Reims et le Conseil Général pour leur aide financière, la Fédération Mutualiste des Œuvres Laïques pour son aide technique, et le Conseil des parents d'élèves pour son appui. M. Vasseur n'a pas oublié les animateurs bénévoles sans lesquels l'Amicale ne serait qu'un « dossier Théodule de plus ».

« Notre Amicale est depuis longtemps et tout au long des décennies qui se sont écoulées depuis sa fondation, tous ceux qui l'ont animée ont toujours placé au premier rang de leurs préoccupations la défense et la promotion de notre école laïque et ses œuvres qui l'entourent et qui prolongent son action éducative, notre comité ne faillira pas à cette ligne directive, et ses membres seront en toute occasion partisans à l'action pour la défense de notre école, pour son rayonnement pour le triomphe de notre idéal laïque ».

Avant le rapport du trésorier, M. Duthilleux, M. Bibre rendit compte dans le détail des activités et des manifestations de l'Amicale : football, tennis de table, haltérophilie, cinéma.

La fête de l'Amicale qui a eu lieu fin mars sur le thème « Au fil du Danube » a été très réussie et a suscité beaucoup d'enthousiasme aussi bien chez les jeunes acteurs que chez les adultes spectateurs. Mais le fait qu'elle coïncidait avec la fête de l'Union des Œuvres Laïques a évidemment réduit sa retentissement au grand rassemblement des amicales et associations péri ou post-scolaires.

Par contre, 48 danseurs et danseuses de jeunes participèrent à la kermesse des Œuvres Laïques les 18 et 19 juin et remportèrent un vif succès au cirque municipal dans un ballet sur le thème de la lutte anti-alcoolique.

Les activités de l'Amicale se maintiendront en 1972 - 1973 avec deux équipes seniors de football, deux séances de tennis de table pour les jeunes et une pour les adultes chaque semaine. La haltérophile fonctionnera une fois par semaine pour les jeunes, le Ciné Club d'adolescents, une fois par mois, et la gymnastique une fois par mois.

Enfin, la fête de l'Amicale aura lieu les 7 et 8 avril 1973.

Avant la remise des prix et la projection du film « Rio Grande », Mme Rolland, au nom du maire a vivement félicité les animateurs de l'Amicale pour les activités qu'elle crée en faveur des jeunes du quartier. Elle les a vivement encouragés à continuer, en les assurant du soutien financier de la ville de Reims et de son appui.

1973-1974

La situation au début de cette année n'est guère différente de celle de l'année précédente. La période de transition n'est pas achevée, mais le renouveau va s'amorcer peu à peu au cours de la saison.

On nous avait donné deux noms de personnes susceptibles de s'occuper du labo-photo. Ces personnes n'ayant pas accédé à nos demandes, Michel Marchand reprend pour quelque temps cette activité.

Le tennis de table continue. En septembre, Michel Beiller souhaite qu'on trouve quelqu'un pour encadrer les jeunes, car il met en route une section d'adultes qui va l'occuper suffisamment. Cette section obtient à la fin de la saison le titre de championne de la Marne en 2ème série Ufolep, l'équipe étant composée de Michel Beiller, Christian Petit-Jean et moi-même. J'ai gagné peu de matches, mais d'après mes coéquipiers (ces flatteurs !) les quelques points que j'ai glanés ont suffi à faire basculer des rencontres en notre faveur.

On met fin à l'existence un peu artificielle du ciné-club. Il n'y avait aucune discussion cinématographique lors des séances, de moins en moins fréquentées.

L'amicale verse une petite subvention à chaque classe du groupe scolaire et distribue lors de l'AG des livres de prix aux élèves entrant en 6ème.

Toujours pas de parents d'élèves dans l'action. M. Lambert, le président du CPE, figure bien dans la liste du comité, mais il ne participe pratiquement jamais aux réunions.

La fête du 16 mars est un peu plus difficile à réaliser que la précédente, car deux classes de l'école ont été supprimées et Mme Aubry, cheville ouvrière habituelle du spectacle, a pris sa retraite le 1er janvier. Le succès est tout de même au rendez-vous, comme de coutume. Le thème choisi était basé sur le poème de Prévert "En sortant de l'école". On a à nouveau fait appel à un groupe extérieur pour compléter le programme.

En football seniors il n'y a plus qu'une équipe pendant cette saison. Elle s'entraîne au gymnase St-Exupéry et joue ses matches à domicile au terrain Albert 1er. Elle participe, sans la gagner, à la finale de "consolation" de la coupe départementale Ufolep.

Un événement important se produit concernant cette activité, avec la création en cours d'année d'une équipe dans la catégorie des "benjamins-minimes". Je m'en occupe avec l'aide ô combien précieuse de mon épouse. Lionel Lebourcq, père d'un minime, sera le premier nouveau dirigeant à venir nous épauler. Formée après le début des championnats, cette équipe ne pourra disputer que des matches amicaux jusqu'à la fin de la saison, avec d'excellents résultats. Cette nouveauté est due à l'insistance de mon fils aîné, Fabrice, passionné de football, qui n'a pas cessé de me "tarabuster" pendant des semaines pour me demander de monter une équipe de jeunes. Il me promettait d'amener une foule de copains, ce qu'il a fait. Les parents de tous ces jeunes joueurs deviennent des amicalistes à part entière. Ils forment un vivier duquel vont émerger par la suite d'excellents dirigeants. Beaucoup deviendront des amis personnels.

Coïncidence ? Lucien Charlier donne sa démission à la fin de cette saison, au cours de laquelle il n'a d'ailleurs pas beaucoup participé aux réunions du comité. Il est vrai que je n'étais pas passé par lui pour la création de l'équipe de "jeunes", il est vrai aussi qu'il voyait bien que je souhaitais l'arrêt du statut d'autonomie de sa section. Avec le recul, je pense aujourd'hui que nous aurions pu nous entendre mieux. Mais on ne peut pas revenir dans le passé.

Au cours de cette année une nouvelle activité, "l'atelier cuisine", est mise sur pied et animée par Muguette Gitton et une institutrice, Nicole Barre. Elle concerne les grandes filles qui, un mercredi sur deux, viennent s'initier à confectionner des plats. Il est demandé une somme modique à chaque participante pour effectuer en commun l'achat des victuailles nécessaires. Elles prennent ensemble le repas qu'elles ont préparé. Une bonne idée.

Le sport scolaire continue sans problème. Chaque mercredi, sur les terrains, les enfants sont encadrés par Michel et Jean-François ainsi que par Guy Toullec, le moniteur municipal affecté depuis longtemps à l'école. En football, nos benjamins scolaires remportent le championnat USEP de Reims. Les élèves pratiquent aussi le basketball et l'athlétisme.

A la fin de cette année on observe donc une tendance, encore timide, à une amélioration au moins quantitative de nos activités. Il y a aussi un bénévolat en voie de renouvellement. On voit s'amorcer une relève chez les amicalistes grâce aux parents de nos jeunes footballeurs Ufolep. Le corps enseignant lui-même devient plus actif encore grâce à Nicole Barre et Jean-Claude Collinet. Muguette Gitton a pris avec brio la succession de Mme Aubry pour la réalisation artistique de la fête.

Mais il y a encore beaucoup à faire. Notamment au niveau du comité, de plus en plus concentré sur l'école si l'on en juge par la liste des présents lors de la réunion de clôture, le 25 juin, qui compeend neuf enseignants ou anciens enseignants (Join, Beiller, Muguette Gitton, Marlé, Duthilleux, Dallot, Ribes, Collinet et moi) et seulement trois autres amicalistes (Lebourcq, Maireaux et Wattier). Il est assez difficile de travailler de façon fructueuse dans ces conditions.

Le renforcement de l'instance dirigeante devient l'objectif primordial. Mais pour recruter à ce niveau il ne suffit pas de se livrer à des incantations. Il faut proposer du tangible, intéresser vraiment les gens. Il faut leur offrir des responsabilités, et non des sièges. Et puis, il faut aussi savoir saisir les opportunités quand elles se présentent.

1974-1975

Dès le début de cette nouvelle saison une nouvelle équipe de football est créée. Il s'agit des "cadets", dont je prends la charge avec Jean Margaroli. Elle comprend plusieurs de nos joueurs minimes de l'année précédente, ayant changé de catégorie, ainsi que de nouveaux membres amenés pour la plupart par Fabrice, notre ardent sergent recruteur. Les "benjamins-minimes" continuent, ainsi que les "seniors", pour lesquels Jean-Claude Collinet prend la place de Lucien Charlier et vient donc épauler Gérard Wattier, seul responsable subsistant de l'ancienne équipe. Depuis déjà le départ de Lucien il n'est plus question de trésorerie parallèle. Notre équipe benjamins-minimes remporte le championnat de la Marne Ufolep sans avoir connu la moindre défaite au cours de la saison[80][81].

Nous avons maintenant deux équipes seniors en tennis de table, jouant en 1ère et en 2ème séries Ufolep. La première obtiendra de bons résultats.

On trouve un nouveau spécialiste pour la photo, en la personne de Jean-Luc Ettlin, cousin germain de Jean-Claude Collinet. Il est aidé

---

[80] Voici la liste de tous les benjamins et minimes ayant participé à ce championnat : Fabrice et Pierre Vasseur, Reynald Hason, Reynald Lebourcq, Eric Rossignol, Mario Prima, Michel Wéris, Alain Vandendresch, Thierry Loret, Lionel Côme, José Todaro, Jean-Michel Lallement, Pascal Beaudouin, Philippe Lamart, Manuel Torrès, Laurent Gayet, Lefèvre, Varlet, Rapin.

[81] Le "sponsoring" de la Banque Populaire de Champagne a été très apprécié.

un peu au début par Philippe Margaroli, le fils de Jean. Ces deux animateurs font aussi partie, depuis peu, de la section football.

La cuisine et le sport scolaire reprennent normalement. Les demandes sont nombreuses pour ces activités.

L'assemblée générale du 14 décembre 1974 prend acte des démissions de plusieurs membres du comité, Lucien Charlier, comme on l'a déjà dit, M. Lambert, pour "raisons personnelles" (ils n'ont d'ailleurs pas assisté depuis un an aux réunions), M. Descusses, qu'on n'a jamais vu depuis 1972, Michel Marchand, qui vient de changer de métier et qui a besoin de disposer autrement de son temps[48], Adrienne Jacquinot et Aristide Ribes[49], qui ont pris leur retraite. Par contre sept nouveaux font leur entrée : Jean-Luc Ettlin pour la photo, Christian Petit-Jean pour le tennis de table (mais on ne le verra jamais aux réunions), Michel Royer pour le foot seniors, Guy Beaudouin, Jackie Hanon, Jean-Marie Loret pour le foot "jeunes", Mme Lancelot pour la cuisine. Il faut noter que trois parents d'élèves font partie de ce contingent : Guy, Jackie et Mme Lancelot. La réalisation de mes objectifs commence à se concrétiser.

La bonne ambiance dans les relations entre les membres, et aussi le dynamisme des nouveaux dirigeants, permet de renouer avec une pratique qui n'avait plus cours depuis une dizaine d'années, celle des bals. On va danser à nouveau dans la salle des fêtes de l'école ! Le 8 février, tout le comité est sur la brèche et les couples s'élancent sur la piste au son d'un bon orchestre. Les tarifs ayant été calculés pour être très attractifs, l'opération n'est pas rentable au point de vue financier. Par contre elle est tout à fait réussie sur le plan de la convivialité, ce qui était le but poursuivi.

La fête des 3 et 4 mai obtient un grand succès, avec plus de 600 spectateurs pour l'ensemble des deux séances. Muguette Gitton a de nouveau coordonné les efforts des enseignants pour le montage du spectacle, sur le thème "Provence d'hier et d'aujourd'hui". On a aussi bénéficié de l'aide des moniteurs municipaux, Mme Bufacchi, Christiane Mommessin et Guy Toullec. De jeunes amicalistes se produisent, comme autrefois. Les filles de l'école forment un groupe de danseuses, les "Rubettes Girls", et quelques footballeurs des équipes de jeunes, dont Fabrice, Jean-Paul Lamotte, Michel Wérès, donnent sous le nom de "Sagittarius" une hilarante parodie de pop-music. Un groupe extérieur, les accordéonistes de la MJEP de Cormontreuil, complète encore le programme. Tout le monde a mis la main à la pâte pour que cette fête soit réussie. Je n'indiquerai pas pour chaque

---

[48] Il était professeur et venait d'obtenir un emploi dans une banque.

[49] Aristide, très solitaire dans l'existence, s'est donné la mort l'année suivante.

année les noms de ceux et celles qui ont travaillé, ce qui deviendrait lassant pour le lecteur, mais il y aura des exceptions ici et là. Citons dans le désordre, pour cette fête de 1975, outre les personnes déjà mentionnées : Michel Beiller, spécialiste incontesté du magnétophone, qui a enregistré toutes les musiques pour les répétitions et le spectacle, qu'il a régi avec maestria, Jean-Marie Loret, qui a résolu tous les problèmes d'électricité, ce qui n'était pas évident avec nos installations vétustes, Jean et Gisèle Margaroli, Jackie Hanon, Lionel Lebourcq, qui ont tenu le bar, Mme Marlé et Mme Coreau, institutrices, qui ont vendu des glaces, Albert Join et Martial Marlé, qui ont tenu des permanences pour la location des places, Huguette Vasseur, qui a remplacé Ribes pour la préparation des enveloppes surprises et la distribution des lots, Maryse Join et Nathalie Bourgain, qui ont vendu lesdites enveloppes, Mme Bourgain, qui a aidé toutes les maîtresses à costumer et maquiller les enfants, Jacques Duthilleux et Mme Remenoville, qui ont placé les gens dans la salle, René Maireaux, contrôleur aux entrées, Gérard Wattier, promu surveillant général pour tout ce qui pouvait se passer dans la cour, Dallot, qui a assuré la garde des danseurs et danseuses avant et après leurs numéros, Etlin et Royer, qui ont pris des photos de la fête.... Du bon travail collectif !

Le tournoi de football du 15 juin n'est pas chanceux, les conditions atmosphériques étant épouvantables. On décide d'en organiser un autre en septembre.

Comme chaque année les élèves de l'école présentent des danses pour la fête de printemps de l'UOLR et pour la Kermesse des Ecoles Laïques[94].

Je cherchais pour cette kermesse des idées d'animation. Jean-Marie Loret, membre de l'amicale, était par ailleurs responsable d'un club de pétanque de Reims, le Gazélec, et connaissait bien les méthodes d'organisation des concours. Cette conjonction nous a amenés à en réaliser un dans le cadre de cette fête, à la Patte d'Oie, mettant ainsi le doigt dans un engrenage dont on reparlera.

Autre initiative : pour donner de l'oxygène à la trésorerie, mise à mal par les nombreux achats effectués pour l'école et pour les diverses activités, on décide de lancer une souscription. Le succès nous surprend, il faut même faire imprimer des billets supplémentaires. 650 carnets de cinq billets sont vendus par les élèves et les amicalistes en quelques semaines.

---

[94] J'ai été pendant plus de dix ans responsable général de l'organisation matérielle de cette grande fête, et pendant six ans vice-président de la Société des Fêtes Scolaires.



Les footballeurs benjamins-minimes en 1975

De gauche à droite,
debout, Eric Rossignol, Varlet, Reynald Lebourcq, Jean-Michel Lallement, Rapée, Reynald Hanon, Alain Vandendresch, Michel Wérès
accroupis, Lionel Côme, Pascal Beaudouin, Fabrice Vasseur, Thierry Loret, Philippe Lamart, Mario Prima

1975-1976

L'année commence dans les meilleures conditions. Le comité, lors de sa réunion de rentrée, le 15 septembre, fait le tour des activités qui vont reprendre : football, avec trois équipes, ping-pong, avec deux équipes, sport scolaire, cuisine, photo. Certes, on a quelques petits problèmes d'encadrement pour ces deux dernières, mais ils ne nous paraissent pas insurmontables. Muguette et Nicole, moins disponibles qu'avant, sont à la recherche de renforts parmi les mères d'élèves. Mme Lancelot n'a pas donné signe de vie depuis longtemps, il ne faut plus compter sur elle. Jean-Luc Ettlin ne cache pas son désir d'abandonner, ce qu'il fera peu après, nous obligeant à mettre une nouvelle fois l'activité photo en sommeil.

En football, les seniors jouent à Albert 1er, les cadets et les minimes à Henri-Paris. Ce sont les minimes qui obtiendront les meilleurs résultats en championnat, en terminant cinquièmes. L'équipe seniors, engagée en coupe de France Ufolep, passe le premier tour, grâce à une victoire à domicile contre l'équipe Arbel, de Douai, mais elle perd au second, en déplacement, contre la Sécurité Sociale de Lille. Nous avions fait le voyage en autocar, avec les familles des joueurs, des amis, des membres du comité, dans une très bonne ambiance.

L'équipe première de tennis de table, composée de Michel Beiller, Christian Petit-Jean et Claude Crapart, remportera le titre de championne de la Marne en 1ère série Ufolep, restant invaincue pendant deux ans.

Lors de l'assemblée générale du 6 décembre 1975, devant une salle comble, et après avoir rendu hommage à Roger Aubry, décédé peu avant les vacances[40], je peux faire état des excellents résultats de l'année précédente pour nos équipes sportives, de la réussite de nos manifestations, et d'une bonne reprise de nos activités. Je souligne aussi les bons rapports que nous entretenons avec le conseil de parents d'élèves, présidé désormais par Françoise Mévollon. Dans mon rapport moral et d'activité, je ne manque pas de mettre en valeur les efforts que nous faisons en faveur de l'école, avec l'achat de matériel audio-visuel et l'aide aux coopératives scolaires. Nous recevons comme chaque année les vifs encouragements des nombreuses personnalités invitées, parmi lesquelles Mme Rolland[41], représentant Jean Taittinger, maire de Reims, Jean Falala, député, Georges Hiltgen, président de l'Office des Sports. Le comité sortant est réélu dans son ensemble, avec deux membres supplémentaires, Gilbert Perrin,

[40] La municipalité a donné son nom à une rue de Reims.
[41] Epouse de notre ancien président de 1937.

parent d'élève, et Huguette Vasseur, mon épouse, qui a déjà beaucoup travaillé pour l'amicale depuis 1972.

Nous organisons un nouveau bal le 31 janvier 1976, dans la salle des fêtes de l'école, décorée pour l'occasion par Muguette et Huguette. L'ambiance est un peu moins bonne que l'année précédente. De plus on se plaint de l'orchestre, trop coûteux par rapport à sa valeur, et l'on envisage d'autres solutions pour l'avenir. Pour compenser en quelque sorte l'insuccès relatif de ce bal, un repas réunit le 10 avril de nombreux membres du comité et leurs conjoint(e)s, dans une atmosphère joyeuse et conviviale.

La fête, les 8 et 9 mai, mobilise à nouveau les élus, tous les enseignants des deux écoles primaires et une collègue de la maternelle, ainsi que d'autres amicalistes qui viennent prêter main-forte. "La Méditerranée" était le thème retenu. La coordination du spectacle est cette fois assurée par Nicole Barre, et il n'est pas nécessaire de faire appel à des groupes extérieurs. Nous connaissons pendant cette fête quelques inquiétudes relatives à la solidité de la scène. Je me souviens d'avoir passé pendant le spectacle une partie de mon temps sous le plateau, avec d'autres, à guetter ses points faibles pour y poser des cales et l'empêcher de s'effondrer sous les pieds des enfants. Quelle frousse ! On décide de ne plus utiliser cette installation à l'avenir.

Encore un tournoi de football, bien entendu, mais cette fois en tout début de saison, et réservé aux cadets.

L'événement nouveau, cette année, est l'organisation d'un concours de pétanque dans le quartier. Sur l'initiative de Jean-Marie Loret, notre association obtient du comité marnais de la Fédération de pétanque[87] la possibilité d'organiser, pour les jeunes, une épreuve qualificative pour le championnat de France. Parallèlement nous prévoyons un concours pour les adultes. Dans ce domaine qui ne nous est pas encore familier, nous allons mettre sur pied toute une organisation spécifique, nouvelle pour notre comité. On obtient de "L'Effort Rémois" l'autorisation de jouer sur son terrain, dans le quartier des "blocs Bethléem". On emprunte un stand à la Société des Fêtes Scolaires, pour y tenir la buvette et la table de marque. Nous nous branchons, pour l'électricité, chez un amicaliste qui habite en bordure de ce terrain, rue Thiénot. Les membres du comité assurent différents services. On a envoyé une lettre à toutes les écoles de Reims, pour intéresser tous les enfants. La dotation prévoit pour eux de nombreuses récompenses. On a préparé des coupes, dont une à la meilleure école, des jeux de boules, des breloques,... Pour les adultes on redis-

[87] La FFPJP : Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

tribuera l'argent des engagements aux triplettes obtenant les meilleurs résultats.

Nous obtenons un très gros succès, si bien que, dans la foulée, nous décidons la création d'une section "pétanque". 70 enfants, venant non seulement de Jamin mais aussi de plusieurs autres écoles de Reims, notamment Verrier et Demaison Adriatique, s'inscrivent dans notre club. Nous nous affilions à la FFPJP, et non à l'Ufolep, car Jean-Marie est membre du comité de la Marne de cette fédération.

A la fin de la saison, l'amicale compte 191 pratiquants dans ses diverses activités : 50 footballeurs (15 seniors, 14 cadets, 21 minimes), 24 pongistes (4 adultes, 20 jeunes), 70 jeunes "pétanqueurs", 30 enfants licenciés USEP(88), 17 fillettes apprenant à cuisiner. Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'association s'étoffe sérieusement.

Nos finances étant bonnes, nous en profitons pour équiper toutes nos sections, acquérir du matériel, aider les coopératives des classes.

1976-1977

Toutes les activités existantes continuent sans rencontrer de problèmes majeurs. Nous avons fait notre deuil du labo-photo mais nous avons gardé tout le matériel pour le cas assez improbable où une bonne volonté se manifesterait dans les mois ou les années à venir.

Je profite de la bonne atmosphère régnant alors pour lancer encore une nouvelle activité : l'organisation de concours de tarot et de belote. Le premier à apporter son soutien à cette initiative est Albert Join, bientôt suivi par un ami commun, André Demange, directeur d'école devant prendre prochainement sa retraite, ancien secrétaire de la Société des Fêtes Scolaires, et fervent animateur USEP. Ce concours est remporté par Christian Petit-Jean, du tennis de table, dans une ambiance détendue, voire familiale. On trouvera au long de l'ouvrage les suites données à cette nouvelle activité, même si, pendant longtemps, il n'y a pas eu de "section tarot" à proprement parler. Un concours de belote a lieu le 27 novembre, un autre le 5 mars. Toutefois, l'atmosphère n'est pas aussi agréable que celle du tarot, et nous ne poursuivrons guère l'expérience au-delà de quelques années.

---

88 Le délégué départemental USEP de l'époque était un de mes amis, Jean Pocrobut, qui sera plus tard DTN puis président national de la Fédération Française d'Athlétisme.

L'assemblée générale de décembre apporte des modifications au sein du comité. Jean-Claude Collinet, muté à la campagne, quitte l'école Jamin, et, s'il reste à l'amicale en tant que membre de l'équipe de football, il ne peut continuer à participer à nos débats. Mme Bourgain démissionne. Ettlin et Petit-Jean, qui ne participent jamais aux réunions, sont radiés du comité. Les nouveaux élus sont Jean-Luc Girard, du foot seniors, Jacques Sirot et Pierre Dupuis, parents de footballeurs minimes, et Bernard Leclerc, père de plusieurs élèves de l'école.

Il est peut-être bon, à ce moment de mon récit, de faire le point des "forces" dont dispose le comité de l'association. On mesurera à cette occasion le chemin parcouru depuis 1972.

Il y a les instituteurs et institutrices, membres de droit. Ils n'assistent pas tous aux réuniones, loin de là, mais on peut toujours compter sur eux, en particulier pour la fête annuelle. Ceux qui participent de façon régulière, et qui prennent des responsabilités, sont Mugoette Gitton, vice-présidente, Albert Join, trésorier, Jean-François Dallot, secrétaire (depuis la retraite de Ribes) et animateur USAL, Michel Beillier, responsable du tennis de table et aussi animateur USAL, Nicole Barre, "nounou" de l'atelier cuisine. On peut remarquer aussi que Mme Jambon, la directrice de l'école maternelle, manifeste toujours un certain intérêt pour notre action.

Il y a les membres élus. La section de football est la mieux représentée numériquement, les "anciens", Jean Margaroli et Gérard Wattier, faisant bon ménage avec les "nouveaux", Guy Beaudouin, Pierre Dupuis, Jean-Luc Girard, Jackie Hanon, Lionel Lebourcq, Michel Royer, Jacques Sirot, et tous font bénéficier l'amicale de leur dynamisme. Jean-Marie Loret fait aussi partie de ce groupe, mais il est également le promoteur d'une toute nouvelle section, la pétanque, qui débute grâce à lui dans les meilleures conditions. Nous trouvons ensuite un groupe de gens disponibles pour toutes sortes d'actions, les indispensables hommes et femmes "à toutes mains", Georges et Paulette Draveny, Bernard Leclerc, Gisèle Margaroli, Gilbert Perrin, Huguette Vasseur. Il y a encore les vétérans, Martial Marlé, Jacques Duthilleux, René Maireaux, qui sont nos références, nos sages. A noter que Mme Aubry, qui ne vient plus aux réunions depuis le décès de son mari, figure aussi sur notre liste; par égard au passé nous ne l'en retirerons qu'à sa demande.

Quelle belle équipe ! Elle est aussi riche d'expérience que porteuse d'espoirs. Evidemment je sais qu'elle ne sera pas éternelle, que certains la quitteront, parce que les aléas de la vie le voudront, mais je sais aussi que d'autres sans doute viendront s'y intégrer, parce que nous veillerons à ce que le flambeau soit toujours bien transmis.

Jean Margaroli est élu vice-président par le comité en janvier. Cette nomination, par ailleurs amplement justifiée par les mérites de notre ami, avait cependant un motif assez particulier. Pour l'utilisation des locaux scolaires par l'amicale il fallait maintenant, par ordre des services municipaux, établir une "convention" entre la mairie, propriétaire de l'établissement, le directeur de l'école, gardien des lieux, et le président de l'amicale, utilisateur([87]). Comme je ne pouvais pas passer une convention avec moi-même, il fallait trouver un repeésentant de l'amicale, possédant un "rang élevé" au sein du bureau, et de préférence non enseignant du groupe scolaire.

Nous n'avons cette année qu'une seule équipe en tennis de table, mais ses résultats seront excellents, avec à nouveau à son palmarès le titre de championne de la Marne, ainsi que de belles places en individuels. Nous participons à la coupe de France USFEN([88]), à Foix, où nous obtenons une belle place de 3ème en finale.

Nous organisons ensuite plusieurs manifestations dans le cours du premier semestre 1977 : un concours de tarot en janvier, un bal en février, avec un animateur et non plus un orchestre, un concours de belote en mai, un après-midi dansant pour les jeunes, également en mars, sur l'initiative de Muguette Gitton, avec l'orchestre "El Castiello junior" (mais l'affaire est franchement ratée), le "repas du comité" en avril, un concours de pétanque en mai, la fête annuelle, aussi en mai, sur un thème tiré du livre de Pierre Gamarra, "Le serpent à plumes" enfin un tournoi de football.

Ce tournoi de football, organisé en septembre sur les terrains du Bd Albert 1er, par un très beau temps, comportait trois catégories, les minimes, les cadets, les seniors. Pour donner un exemple parmi tant d'autres des conditions dans lesquelles nous avons organisé nos tournois pendant longtemps : l'électricité nécessaire pour la sono et les stands était obtenue grâce au groupe électrogène apporté par Gérard Wattier.

Tout cela fait beaucoup…

Les excédents financiers réalisés lors de nos manifestations nous permettent d'acquérir du matériel, et plus particulièrement de doter chacune des trois écoles d'un appareil audio-visuel neuf.

Plusieurs évènements vont se produire à la fin de l'année scolaire. Albert Join prend sa retraite, mais il reste trésorier de l'amicale. Mu-

---

[87] Près de 30 ans après la création de l'amicale, il devenait urgent d'y penser !
[88] Fédération "corpo" des enseignants.

guette Gitton quitte l'école Jamin, ayant obtenu une direction plus importante dans le quartier de l'Europe[90], mais elle restera membre de notre comité quelque temps encore. Martial Marlé, fatigué, ne peut plus assister à des réunions le soir, mais on le retrouvera peu de temps après au poste de commissaire aux comptes[91]. Mme Aubry présente sa démission en juin.

1977-1978

Marcel Génin prend la direction de l'école Jamin II en cette rentrée 1977, remplaçant Muguette Gitton. Il a déjà exercé autrefois dans notre groupe scolaire. Il a même assuré le secrétariat de l'amicale pendant 5 ans, de 1965 à 1969. Est-il toujours dans de bonnes dispositions ? Rien n'est moins certain, car il décline d'entrée de jeu l'offre que nous lui faisons de prendre le titre de vice-président.

Début novembre Mme Jambon, directrice de l'école maternelle, m'écrit pour s'excuser de ne plus pouvoir participer aux réunions et abandonne son rôle de vice-présidente. A partir de cette date les rapports entre l'amicale et la Maternelle se distendent de plus en plus et finissent par disparaître presque complètement, malgré quelques tentatives de relance de ma part. Une ou deux classes de cette école participeront cependant de temps à autre à nos fêtes.

Que penser des positions prises par mes deux collègues ? L'association, s'ouvrant de plus en plus sur l'extérieur, perdrait-elle le contact avec sa base scolaire ? Ce n'est pas mon opinion. Aujourd'hui encore je crois qu'il s'agissait d'attitudes personnelles, sans rapport avec les orientations prises par l'amicale. On peut remarquer en effet que le comité compte de plus en plus de parents d'élèves, alors qu'il n'y en avait aucun lorsque je suis arrivé en 1972, et que de nombreux instituteurs des deux écoles primaires sont très actifs. Peu étonné de ces deux défections, un peu déçu quand même, je continue, avec les amis qui m'entourent, à faire ce que je crois utile.

---

[90] Ses responsabilités de présidente du Vestiaire des Ecoles et de vice-présidente de la Société des Fêtes Scolaires l'avaient amenée à demander un poste pourvu d'une décharge de service.

[91] On avait encore le droit, à cette époque, d'appeler ainsi les membres d'une commission chargée de vérifier les comptes d'une association. Puis, les gens qui font profession de cela pour les entreprises ont confisqué ce terme, s'appropriant ainsi un élément du dictionnaire (ce serait aujourd'hui, ils auraient trouvé un mot anglais). Alors nous dirons maintenant "vérificateurs des comptes".

L'assemblée générale de décembre apporte d'ailleurs des satisfactions. Comme je l'ai déjà indiqué, Muguette, mutée, reste au comité, de même qu'Albert, retraité. La nouvelle présidente du conseil de parents d'élèves, Annie Colson, en devient membre et aidera Nicole à l'atelier cuisine. Nous enregistrons encore les arrivées de Pierre Rossignol et de M. Bouvier-Vasseur[89], pères de deux jeunes footballeurs, ainsi que de Serge Vanhoucke, parent d'élève.

Lors de la réunion de comité qui suit cette assemblée, on procède à l'élection du bureau. Nicole Barre devient vice-présidente, au poste refusé par Génin, Jean Margaroli est réélu également à cette fonction. Albert Join reste trésorier, avec Jacques Duthilleux comme adjoint, et Jean-François Dallot garde le secrétariat, où il sera secondé par Michel Beiller. J'émets l'idée d'une modification statutaire, afin que le président ne soit plus désigné d'office mais élu par le comité. On reporte à l'année suivante l'examen de cette proposition, qui demande réflexion.

L'amicale organise encore de nombreuses manifestations, que j'énumère ici sans entrer dans les détails :

- tournoi de football le 18 septembre, réservé aux seniors
- concours de belote les 22 octobre et 12 décembre
- concours de tarot le 5 novembre
- bal le 11 février, avec un animateur (192 entrées)
- repas du comité le 22 avril (plus de 80 convives)
- concours de pétanque le 4 mai (championnat départemental des "cadets")
- fête annuelle le 20 mai, sur le thème présenté par Nicole Barre, "une soirée à Paris" (on emprunte un podium à la ville, car la scène est définitivement hors service)
- concours de pétanque le 17 juin (kermesse des écoles)

On imagine sans peine la somme des efforts consentis par l'ensemble des bénévoles pour mener à bien toutes ces initiatives, qui s'ajoutent à l'animation permanente des sections.

Toutes ces manifestations sont bonnes pour notre trésorerie et nous en profitons pour compléter l'équipement matériel de nos activités, aider financièrement plusieurs classes de l'école primaire qui ont été saccagées pendant les congés, donner une subvention à chacune des classes ayant participé à la fête, acheter un photocopieur et une machine à écrire.

Toutes nos activités habituelles se poursuivent sans problèmes. A

---

[89] Pas de lien de parenté avec moi.

signaler, pour le sport scolaire, toujours animé par Dallot et Beiller, l'arrivée d'un jeune instituteur récemment nommé à l'école Jamin, Joël Godmé. Les enfants des deux écoles obtiennent des résultats excellents dans toutes les compétitions organisées par l'USEP, en football, en basket, en cross,...

En tennis de table, nous formons à nouveau une deuxième équipe, avec des jeunes, et nous participons aux diverses compétitions Ufolep. Le niveau de celles-ci ayant notoirement baissé, notre équipe première s'inscrit également dans les "Challenges Rémois", que nous ne quitterons plus, en catégorie "Progrès", se classant 4ème du championnat. En Ufolep Jean-Pierre Bot obtient le titre de champion départemental, puis, dans la foulée, celui de champion régional. A noter qu'en "départementaux" nos jeunes se sont également bien comportés, obtenant des places d'honneur en minimes avec Frédéric Bouvier-Vasseur et Jean-Noël Sirot, transfuges du football, ainsi qu'en benjamins avec mon fils Boris Vasseur.

Mais l'événement le plus marquant de cette année est sans conteste la création de la section de karaté.

Des membres du Karaté Club Rémois, excédés par les méthodes commerciales de ce club, cherchent une structure qui puisse les accueillir dans un meilleur esprit. Ce sont des animateurs déjà chevronnés, tous ceintures noires, qui se sentent exploités par la personne qui dirige le KCR. Ils ne peuvent créer leur propre association : d'autres ont déjà essayé, on leur a cassé les reins. Sur les conseils de Guy Coutelas, père de l'un d'eux et président de l'USAL[56], ils se tournent vers l'Ufolep. Le Foyer Schweitzer, pressenti, ne peut ou ne veut les accueillir, et Pierre Rabilier, délégué départemental Ufolep, me demande alors d'envisager de créer une section à l'amicale. C'est une proposition tentante, mais évidemment je ne peux pas prendre tout seul une décision aussi importante.

Le 20 janvier, notre comité, réuni tout exprès, reçoit Rabilier, qui vient accompagné de trois de ces personnes. Les karatékas, en l'occurrence Michel Bertrand, Fabrice Bastard-Rosset, Hervé Coutelas, prennent la parole pour exposer leurs buts : ils veulent démontrer, nous disent-ils, que l'on peut enseigner le karaté bénévolement et à un niveau au moins aussi élevé que dans les officines privées. Cette façon d'agir aurait l'avantage de populariser ce sport, en permettant d'accueillir les "élèves" dans des conditions financièrement abordables.

---

[56] Et, soit dit en passant, vieille connaissance de l'amicale, dont il a brûlé les planches autrefois avec la "Jeune Comédie".

Les demandeurs nous paraissent sincères et dénués d'ambitions personnelles. Leur exposé nous séduit. De plus, le milieu scolaire et post scolaire leur est familier : Michel est instituteur[95], Fabrice est l'époux d'une institutrice, Hervé est fils d'un directeur d'école responsable d'œuvre laïque. Le comité accepte à l'unanimité le principe de la création de cette nouvelle section.

Nous voyons là une occasion de renforcer encore l'amicale, de lui donner une nouvelle impulsion. C'est exactement ce qui va se produire, mais avec des difficultés et des péripéties que nous n'avions pas prévues. C'est le début d'une aventure, exaltante certes, mais dans laquelle, plus que jamais, mon investissement personnel sera important.

Il va nous falloir mener une lutte sévère pour avoir droit à l'existence, pour faire face à des tentatives d'intimidation, résister à de multiples pressions. Si les amis karatékas et moi-même n'avions pas été aussi déterminés, et si l'Ufolep, au plan national, n'avait pas pris l'affaire en main, il est certain que notre initiative aurait été étouffée dans l'œuf.

Toute cette histoire est si importante dans la vie de notre association, et si captivante aussi, que je préfère lui consacrer un chapitre à part dans cette partie de mon ouvrage, pour la période qui va de sa création à 1988. Toutefois, pour la bonne compréhension de la suite des évènements, je devrai de temps à autre en mentionner les faits marquants dans mon récit, et évoquer, année après année, le palmarès extraordinaire de cette section.

Cette nouvelle activité entraîne aussitôt un afflux important de nouveaux adhérents. Devant une telle explosion les locaux de l'école se révèlent trop petits et nous devons demander à l'Office des Sports, pour la première fois de notre histoire, de nous attribuer des créneaux horaires réguliers dans des gymnases. Nous sommes obligés aussi de revoir notre système de cotisations, afin de "récupérer" auprès des membres de toutes les sections sportives ne serait-ce que le coût de leurs licences. Jusqu'à l'arrivée du karaté, aucun tarif de cotisation n'était fixé, et la plupart des sportifs ne payaient rien. Ce n'était plus possible. Le comité, le 17 avril 1978, décide que dorénavant la qualité de membre de l'association ne pourra s'acquérir que par le versement d'une cotisation annuelle.

Il faut aussi signaler le changement d'orientation de notre activité "pétanque". Limitée depuis ses débuts à l'organisation de quelques

---

[95] Il exerçait alors à Brimont, un village à quelques kilomètres au Nord de Reims. Il obtient sa mutation pour la rentrée suivante à ... l'école Jamin.

concours, dont, tout de même, des championnats départementaux officiels de jeunes, elle ne deviendra permanente à l'amicale, en réalité, qu'à partir de cette année 1978. Dans le courant de celle-ci, nos jeunes participent à des concours dans tout le département. Les transports sont assurés par Jean-Marie, Huguette et moi.

1978-1979

L'année voit se produire de nouvelles avancées dans toute l'activité de l'amicale, ainsi que des débats internes de la plus haute importance.

Toutes nos sections déjà existantes poursuivent leur marche avec vigueur, si ce n'est celle de la pétanque, où nous sommes confrontés à la concurrence d'autres clubs, qui, suivant notre exemple, commencent à leur tour à recruter des jeunes. Notre effectif fond, les enfants prenant naturellement leurs licences dans des associations proches de leur domicile.

L'histoire de la section de karaté est déjà fortement marquée par les démêlés qui jalonnent le début de son parcours et dont on reparlera dans le chapitre consacré à cette discipline. Son palmarès[96] sera éloquent pour cette première saison complète, avec trois titres de champions départementaux en adultes pour Daniel Lacomblez, Fabrice Bastard-Rosset et Gilles Coutelas, deux titres régionaux en adultes pour Fabrice et Gilles, et quatre titres régionaux chez les jeunes pour Pascal De Oliveira, Jean Christophe Havet, Rodolphe Carbonne et l'équipe Yacine-Abdelkrim-Mocef.

Nous créons encore de nouvelles activités ou nous en faisons revivre. C'est ainsi que l'ami Duthilleux reprend le chemin du labo photo avec un petit groupe d'élèves. Un membre de la section de karaté,

---

[96] Les compétitions organisées dans cette discipline donnent lieu à l'attribution de nombreux titres, car non seulement elles peuvent être individuelles ou par équipes, techniques ou de combat, mais il faut aussi répartir les participants dans des catégories très diverses, tenant compte à la fois du sexe, de l'âge, du poids, du niveau de la ceinture. Le nombre comme le nom de ces catégories ont de plus été souvent modifiés. Il serait fastidieux de mentionner ces indications en détail pour chaque année. Par ailleurs, la liste des personnes ayant obtenu des places d'honneur ne pourra être établie ici, car elle allongerait le récit dans des proportions exagérées. C'est pourquoi on ne trouvera dans les pages suivantes que les noms des champions annuels. Les seules précisions données porteront sur la nature du titre (départemental ou régional) et sur l'âge des compétiteurs (adultes ou jeunes). Les renseignements nous manquent pour certains critériums, dont nous avons malheureusement omis de conserver les résultats.

Alain Larouzée, tente de mettre en route un nouveau ciné-club, mais le public n'est pas au rendez-vous. Au rayon nouveautés, Joëlle Vaspasse, institutrice à l'école Jamin II, anime un jour par semaine, pour les élèves les plus jeunes, un atelier de danses folkloriques et modernes, mais elle devra malheureusement arrêter à la fin de l'année scolaire, pour des raisons de santé.

Enfin, et c'est là l'un des événements les plus importants de l'année, Marcel Hanesse, parent d'élève, entre au comité et monte une école de mime. C'est un artiste très réputé dans cette spécialité. Il a travaillé avec les meilleurs. Il a aussi dirigé une action semblable au Centre Saint-Exupéry, et a été animateur des Maisons de la Culture de Reims et de Bourges. Cette section sera de haut niveau.

L'activité "mime" s'installe donc. D'emblée, une dizaine de personnes répondent à l'invitation de Marcel et adhèrent à l'amicale. Les séances ont lieu dans une salle de l'école non occupée par une classe. Chaque cours dure environ 90 minutes. L'apprentissage des techniques est physiquement pénible, et les participants savent que des résultats tangibles ne pourront être rapidement constatés.

Jean-Pierre Bot conserve son titre de champion régional de tennis de table en Ufolep. Thierry Loret, venu de la section de football, se classe 2ème en cadets dans la nouvelle discipline qu'il a choisie et dans laquelle il fait rapidement de gros progrès. Par équipes, nous terminons à la première place en Ufolep et à la sixième en Challenges Rémois, dans la même catégorie que l'année précédente. Nous organisons notre premier tournoi, qui remporte un grand succès avec 64 participants. Il est remporté par Laurent Lalire, qui adhèrera à l'amicale peu de temps après.

L'amicale poursuit donc son développement avec enthousiasme, et ne cesse d'enrichir l'éventail de ses sections, offrant aux jeunes et aux moins jeunes de multiples possibilités pour leurs loisirs. Le comité, lors de l'assemblée générale de décembre 1978, s'étoffe encore, avec l'entrée en force des karatékas Bastard-Rosset, Bertrand, Coustelas, D.Lacomblez, Lamouche, Larouzée, l'arrivée de plusieurs parents d'élèves, dont Marcel Hanesse, Claude Lafleur, Odile Guillot, et la bonne intégration de Joëlle Vaspasse et de Joël Godmé.

La vie interne de l'association est surtout marquée, cette année-là, par la modification des statuts adoptée par l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre.

Les propositions soumises à cette instance ont d'abord été discutées en réunion de comité. Elles comportent des dispositions relativement mineures, qui ne soulèvent pas de problèmes quant aux principes :

passage de 20 à 30 pour les membres élus, en raison de la multiplication de nos activités et pour permettre à toutes les sections d'être représentées, non-limitation du nombre des vice-présidents, mise à jour de la liste des activités pratiquées, abaissement à seize ans de l'âge requis pour être éligible au comité, dans les limites fixées par les textes ministériels, obligation pour les membres de droit de régler une cotisation s'ils désirent siéger au comité. Je pensais rencontrer quelques difficultés sur ce point assez délicat, mais il n'y en a pas eu. La modification du mode de désignation du président constitue par contre une remise en cause d'une disposition fondamentale. A juste titre, elle entraîne un débat de fond lors de la réunion préparatoire. Je propose en effet que le président ne soit plus d'office le directeur de l'école Jamin I (dite "école de garçons" dans le texte), mais qu'il soit un membre du comité, élu par ses pairs. Il est donc normal et souhaitable qu'une discussion sérieuse ait lieu sur ce point, qui mérite une décision très réfléchie.

Devant le comité, je développe mes arguments. En premier lieu, je fais valoir que le système en vigueur n'a rien de démocratique, car il revient en fait à faire désigner notre président par l'administration de l'éducation nationale, donc de l'extérieur de l'organisation. Je fais ensuite remarquer qu'on pourrait avoir la malchance de se trouver avec un président indifférent, voire même hostile à l'existence de l'association, dont l'attitude découragerait vite les meilleures bonnes volontés, ou qui détruirait rapidement tout le travail de ses prédécesseurs. Je note aussi que, plus simplement, il y a des écoles où les directeurs ne restent pas longtemps et ne peuvent de ce fait assurer la continuité nécessaire à la bonne marche d'une Amicale. Deux membres, je ne sais plus lesquels, s'abstiennent lors du vote sur ce point en réunion de comité, craignant peut-être d'avoir un jour un président non issu du corps enseignant, moins attaché à l'école Jamin, et qui, de ce fait, risquerait d'être moins respectueux des objectifs initiaux de l'amicale. Lors de l'assemblée générale, aucune objection n'est formulée, et toutes les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité.

Ma proposition concernant l'élection du président n'avait évidemment pas pour but d'assurer ma position, qui était garantie pour dix ans encore par les anciens statuts. J'étais d'ailleurs à cent lieues de songer à ce que je ferais une fois retraité. Son adoption permettait par contre au comité de se donner légalement un autre président au cas où, tout en restant directeur de l'école, j'aurais souhaité ne plus m'occuper de l'amicale de façon aussi active. Elle l'autorisait aussi, en théorie, à me mettre hors course s'il le voulait. Sincèrement, ces deux cas de figure me paraissaient quand même, l'un comme l'autre, hautement improbables.

Le comité, réuni après l'assemblée générale, procède donc pour la première fois à l'élection d'un président. Seul candidat, je suis élu à l'unanimité moins une abstention, celle, prévue, de mon épouse. Les autres membres du bureau seront Nicole Barre, Jean Margaroli, Pierre Lamouche et Michel Bellier, vice-présidents, Albert Join et Jacques Duthilleux, trésorier et vice-trésorier, Jean-François Dallot, Michel Bertrand et Joël Godmé, secrétaire et secrétaires adjoints.

Les manifestations organisées pendant cette année sont encore très réussies, et surtout très nombreuses. Qu'on en juge : tournoi de football en septembre, rencontres de karaté en septembre et en décembre, concours de belote en octobre et décembre, concours de tarot en novembre et janvier, tournoi de tennis de table en novembre, soirée dansante en février, buffet campagnard en mai, concours de pétanque en mai et en juin, fête annuelle en juin !

Le bal, compte-tenu de l'affluence prévisible, a émigré dans une salle municipale, rue Goulin. Nous avons vu juste, car le nombre d'entrées enregistrées reste à ce jour notre record absolu : 278 au lieu de 192 en 1978 et de 132 en 1977. Les adhérents de la section de karaté, inutile de le dire, sont parmi les principaux responsables de cette progression. Nous avons confié l'animation de cette soirée, comme les années précédentes, à un professionnel, Dominique Lesage, qui, malheureusement, nous déçoit quelque peu cette fois-ci. Toutefois l'ambiance se crée tout naturellement dans la salle. Je me souviens encore très bien, aujourd'hui, de cette fameuse nuit. Il y avait là, sous mes yeux, tous ces visages de gens heureux, toutes les preuves vivantes de la réussite de mes projets. L'idée de ne pas avoir été pour rien dans une telle rencontre entre des personnes d'origines si diverses me rendait fier. Déjà, pendant la préparation de la soirée, j'avais senti que tout irait bien. L'aide n'avait jamais manqué. Comme en d'innombrables occasions, mon épouse a été mon soutien le plus efficace(**).

Tout semble donc aller très bien. Pourtant, dans ce ciel si bleu, passent parfois des nuages. Ils ne portent pas vraiment des orages, mais font craindre un possible changement de climat.

Je n'écris pas ces mémoires pour procéder à des règlements de comptes, mais, afin d'être fidèle à l'histoire et de permettre au lecteur éventuel de mieux la comprendre, je ne puis passer sous silence, sous le prétexte de ne faire de peine à personne, certains faits plutôt désagréables qui se sont produits. Si ces faits n'avaient concerné que moi je n'en parlerais pas. La bonne marche de l'amicale et ses relations avec l'école ayant été compromises, je dois en faire état.

** Je sais bien qu'elle n'aimera pas lire ces lignes !

Je ne sais pas quelle mouche a piqué cette année-là mon collègue, directeur de l'école Jamin II. Il s'était déjà distingué précédemment en refusant la participation de sa classe à la fête annuelle, pour des raisons à mon avis assez peu cohérentes : selon lui, *primo*, la préparation de cet évènement perturbait l'enseignement, *secundo*, la fête devait être celle de l'école et non celle de l'amicale (aurait-elle été moins "perturbatrice" dans ce cas ?). Têtu, il n'avait même pas cédé aux arguments d'une délégation de parents d'élèves qui était allée spontanément en discuter avec lui. En cette année 1978-1979 il ouvre carrément les hostilités. Notre si gentil et inoffensif atelier cuisine est placé dans une situation insoutenable : on le cantonne d'abord dans une petite salle, avec interdiction de circuler dans l'école "II", on lui refuse l'accès au téléphone (il n'y avait pas de "portables" à cette époque, imaginez les problèmes en cas d'accident), et on oblige finalement Nicole et Annie à transporter tout leur matériel ailleurs, dans la petite cuisine de la cantine, près de la salle des fêtes, cela après un inventaire très précis (craignait-on qu'elles ne dérobent quelque objet précieux, une éponge par exemple ?). C'est ensuite l'activité de danses créée par Joëlle Vaspasse qui se trouve visée. Marcel s'oppose à ce qu'elle puisse avoir lieu pendant l'étude surveillée du mardi, ainsi que Joëlle le souhaitait. Après discussion en comité et avec l'accord de l'animatrice, on décide de prendre d'autres dispositions. Même le secrétaire, notre bon Jean-François, d'ordinaire si doux, laisse clairement transparaître sa colère lorsqu'il rédige le compte-rendu de la réunion, écrivant d'un trait cette phrase sans équivoque : *malgré la prétendue impossibilité de réaliser cette activité le mardi comme il avait été initialement envisagé, l'amicale ne cédera pas devant quiconque voudrait s'opposer à ses initiatives, telles que celle dont il est question.* Notre bonne "Tata Jojo" exercera donc ses talents le mercredi après-midi, et surtout pas dans les locaux de Jamin II. Autre point de friction, la fête annuelle. Génin est assez virulent sur ce sujet, estimant que les retombées financières au niveau de l'école ne sont pas suffisantes (ce point de vue n'était pas choquant en soi, et on aurait pu en discuter calmement). Il avance que pour résoudre ce problème il n'existe qu'une solution, qui est de faire passer la fête sous la seule égide des enseignants, en ne laissant aux amicalistes que des tâches matérielles. C'est la position qu'il développe dans les réunions de son conseil des maîtres, car il ne participe plus depuis longtemps à celles de l'amicale.

Je n'avais pas besoin de ces querelles à cette époque. Pour ne parler que de l'amicale, car j'avais moi aussi mon travail professionnel ainsi que beaucoup d'autres responsabilités, tant syndicales qu'associatives, je devais faire front de tous les côtés, notamment avec les problèmes du karaté.

J'admets volontiers que je n'étais pas commode non plus, et que je n'ai pas toujours été d'une grande tendresse dans mes propos. Entre Marcel et moi, l'opposition entre personnalités très différentes était flagrante. Nous n'avions pas du tout la même vision des choses. Je savais que je finirais ma carrière à l'Ecole Jamin, et que l'amicale compterait encore longtemps parmi mes préoccupations essentielles. Je pensais au futur. Il avait, quant à lui, d'autres perspectives, susceptibles de le libérer davantage du souci de préserver l'avenir (il n'a jamais caché qu'il aspirait à obtenir une direction d'école plus "intéressante"), ce qui rend encore plus incompréhensible son attitude. Pourquoi vouloir briser des traditions dont on n'a rien à faire ?

Je savais bien, je sais encore, que la liaison entre l'école et son amicale est précieuse. Je ne les ai jamais séparées dans mon esprit. Le fait que l'amicale prenne de nouvelles dimensions, qu'elle étende le champ de ses activités, ne remettait pas en cause ses objectifs, bien au contraire. De tout temps, ceux ou celles qui ont cherché à opposer l'une à l'autre ont fait du mauvais travail, du travail négatif.

Pour en finir avec cette affaire, qui ne mérite un tel développement ici qu'à cause de son exemplarité et des enseignements importants qu'on peut en tirer, passons à son épilogue. Je manifeste beaucoup de patience (mais oui !), de bonne volonté, j'use de diplomatie, je déploie mes "talents de stratège"([98]). En réunion de comité, je finis par accepter pour les fêtes un compromis entre les positions opposées. C'est d'accord, on ne parlera plus de "fête de l'amicale", on devra dire "fête de l'école et de l'amicale". Avec tout son humour, Jean-François Dallot, dans son compte-rendu, écrit : *nouvelle appellation qu'il faudra absolument respecter et ne pas écorcher.* L'amicale tiendra comme toujours les comptes de la manifestation, mais elle s'engage à faire profiter davantage des bénéfices les coopératives des classes de l'école (ce à quoi je n'ai jamais été hostile). Je fais plus encore : je suggère à Marcel de prendre lui-même en main l'organisation artistique de la fête. Vieille ficelle ? Oui, mais tirée au moment opportun et dans le sens de l'intérêt général. D'ailleurs, Marcel a toutes les qualités requises pour cette tâche qui lui va comme un gant. Saisissant la perche qui lui est tendue, il accepte de suite et du coup nos rapports, sans devenir cordiaux, ne s'enveniment pas davantage. Il ne fallait pas grand chose pour sortir d'une situation conflictuelle assez absurde. L'entêtement, des deux côtés, ne pouvait mener à rien de bon. La crise a été surmontée grâce à la négociation, apparemment sans dommage pour quiconque. Je dis "apparemment", car, sur le fond, un germe néfaste venait d'être introduit. Consciemment ou non, volontairement ou non, Marcel Génin a été le premier de tous les enseignants de Jamin à propager l'idée que l'amicale était une association

[98] Je ne sais plus quel flatteur a utilisé cette expression à mon sujet à cette époque…

extérieure à l'école, et, de plus, à en faire admettre les conséquences, ne serait-ce que dans la forme. Il y a eu des tournants importants dans la vie de notre association, mais celui-ci s'est fait dans le mauvais sens. C'est pour cela que j'en ai parlé ici si longuement.

Grâce à ces concessions, la fête du 23 juin 1979, bâtie sur le thème "le Cinéma", propice à de multiples utilisations scéniques, se déroule alors dans les meilleures conditions, mis à part un problème de podium qu'il a fallu résoudre à la dernière seconde, la mairie se trouvant dans l'impossibilité de nous en fournir un. Toutes les classes primaires participent, avec l'aide précieuse de Guy Toullec, comme toujours, ainsi que deux classes de l'école maternelle. La section de karaté effectue une démonstration. Tout le comité travaille aux différentes tâches habituelles. Après cela, comme promis, nous donnons un bon coup de pouce aux dotations financières pour les classes (de toute façon, la trésorerie de l'amicale est au beau fixe, grâce au succès de toutes nos manifestations). Tout le monde est satisfait.

A l'occasion de cette fête nous avons invité une classe d'une école de Longwy, en correspondance scolaire avec celle de Michel Beiller, l'amicale couvrant les frais inhérents à cette visite et les élèves étant hébergés chez leurs amis rémois.

L'année 78-79 a donc été bien remplie. Toutes les sections, en dehors de ce qui vient d'être écrit, ont eu une activité débordante. Nous avons, tous ensemble, fourni un travail considérable et même un peu affolant. L'amicale a le vent en poupe, son rayonnement s'accroît, ses membres sont jeunes et vigoureux, elle résout ses problèmes en marchant, elle recrute encore. Que craindrait-elle ?

Mentionnons encore quelques petits évènements, dont d'aucuns peut-être se souviennent encore.

En janvier 79, l'amicale avance une somme de 1000 F pour l'achat de matériaux devant servir aux activités manuelles dans diverses classes. Les travaux réalisés par les élèves sont exposés lors de la fête.

Au cours de l'année, nous organisons des cours hebdomadaires de secourisme sous la direction d'un ami, pompier de son état, Patrick Vaillant. Mais cet animateur doit arrêter après quelques mois, sa profession ayant décidé une grève de toutes les activités non obligatoires.

En avril, nous participons à la fête de l'UOLR au théâtre de Reims, par une exposition des travaux de notre labo photo et par une démonstration de karaté, avec notamment un numéro époustouflant de Pierre Lamouche.

En avril également, l'amicale achète pour une classe de l'école Jamin II des crosses et des balles de hockey sur macadam, à un tarif préférentiel obtenu par l'USEP (700 F). Toutes les activités sportives des élèves se sont par ailleurs poursuivies en football, en hand-ball, en basket. Ils ont remporté le tournoi "multisport" de l'USAL.

En juin, nous aidons financièrement (300 F) une classe de l'école Jamin II pour un voyage d'une journée à St-Vrain. Le même mois, nous faisons un don de 500 F à l'école maternelle, victime d'un cambriolage.

Toujours en juin, notre ami Roland Pastoureaud, membre de l'équipe seniors de football, donne pour l'amicale, bénévolement, un concert de luth. Ecouter ce remarquable spécialiste d'un instrument peu connu est un régal, partagé par une trop maigre assistance.

1979-1980

Nous commençons cette nouvelle année avec un bon moral. Lors de la première réunion de comité, en septembre, nous faisons le tour des activités qui reprennent : football, avec deux équipes comme les deux dernières années, tennis de table, karaté, mime, photo, cuisine, pétanque, toutes valablement encadrées et accueillant un nombre de participants grandissant. On établit le calendrier des manifestations, qui seront aussi nombreuses que l'année précédente, et on programme en plus, sur la proposition de Marcel Hanesse, une randonnée cyclotouriste pour le printemps.

Cette réunion se passe malheureusement sans la présence de Guy Beaudouin et de Jacques Sirot, qui ont présenté leur démission. Ils n'avaient d'ailleurs pas pu assister aux séances depuis un certain temps. Guy a été un excellent dirigeant pour nos jeunes footballeurs. Il a été remarquable lors de l'organisation des tournois de football, ainsi que des fêtes, bals, ou autres manifestations de l'amicale. Infatigable, mais aussi bon vivant et très convivial, il nous manquera. Jacques aussi était un bon amicaliste. C'était un bricoleur génial, à qui nous devons entre autres un système de montage de nos tables de ping-pong d'une simplicité et d'une efficacité sans pareilles, dont les commerçants feraient bien de s'inspirer. Il a aussi fabriqué nos fameuses caisses à monnaie, dont nous nous servons encore aujourd'hui tant elles sont inusables et très pratiques.

L'assemblée générale a lieu très tôt, le 13 octobre 1979, placée sous le signe du 70ème anniversaire de l'amicale. Elle donne l'occasion, comme tous les ans, d'établir un bulletin de santé, que je présente avec fierté : en deux ans, notre effectif s'est accru de plus de 60%. Ecrivant aujourd'hui ces lignes, je me souviens de Robert Swolski, le professeur de karaté aubois qui a été à nos côtés à cette époque, et qui me disait : "tu verras, avec le karaté, tu vas doubler ton nombre d'adhérents". Ce cher Robert n'était pas loin d'avoir raison !

Dans mon rapport je donne toute sa place à l'affaire en cours entre nous et la Fédération de Karaté, pour informer tous les présents et surtout pour que les personnalités invitées entendent ce que nous avons à dire à ce sujet. Pour le reste, la réunion se déroule comme d'habitude. Pour la première fois nous entendons un rapport des vérificateurs des comptes. Nous avions désigné l'année précédente deux adhérents non membres du comité, nos amis André Demange et Martial Marlé, pour effectuer ce travail.

L'assemblée prend acte des démissions de Guy Beaudouin et de Jacques Sirot, mais aussi de celles de Denise Alardet et de M. Bouvier-Vasseur. De nouveaux membres sont élus, Gilles Coutelas, Pierre Janin (ni l'un ni l'autre ne participeront réellement aux réunions et ils ne se représenteront pas l'année suivante), Sylvain Jankowski, Daniel Lacomblez, Jean-Pierre Oudart, tous du karaté, ainsi que Jean-Pierre Bot, du tennis de table. Les karatékas semblent très nombreux, mais il faut savoir qu'il y avait à la fin de la saison précédente, sur un ensemble de 278 licenciés sportifs, non compris les scolaires, 208 membres de cette section. Le nombre total de cotisants à l'amicale s'élevant à 413, les gens du karaté représentaient la majorité absolue des adhérents (en regardant les choses sous cet angle, on peut dire que Swolski avait vu juste), alors qu'au comité ils n'étaient en fin de compte que 9 sur 35 membres élus (nous avions dépassé le plafond de 30 prévu par les statuts). Et n'oublions pas de considérer qu'il y avait aussi 13 membres de droit.

Le bureau élu par le comité comprend les mêmes responsables que l'année précédente. J'ai encore été le seul à être gratifié d'une abstention. On ajoute quelques membres sans fonction particulière : Jean-Pierre Oudart, Fabrice Bastard-Rosset, Annie Colson, Serge Vanhoucke, Jean-Marie Loret, Marcel Hanesse, et ... Marcel Génin. Le retour de ce dernier montre qu'il avait compris que l'amicale avait quand même du bon, et que "son" école bénéficiait aussi de son existence. La composition de ce bureau élargi se voulait un savant dosage de nos diverses catégories de membres. Toutefois cette instance ne s'est pratiquement jamais réunie en tant que telle.

La première question qui se pose au nouveau comité est encore relative à la vie scolaire. Les deux écoles primaires Jamin font partie de celles qui ont été retenues par les inspecteurs pour profiter d'un séjour en classes de neige. Mais nous voulons, en plus, qu'une de nos classes puisse partir à la mer avec la Société des Fêtes Scolaires de Reims, dirigée par Michel Hamaide, qui organise de tels séjours grâce aux bénéfices de la Kermesse des Ecoles Laïques. Un apport de 5000 F nous est demandé pour compléter la dotation prévue par les organisateurs. C'est une somme importante pour l'époque, et nous hésitons à la prélever sur notre avoir, lequel se monte à environ 30000 F, de crainte que cet argent ne vienne à nous manquer en cas de besoin en cours d'année. Nous prenons la décision de lancer une souscription. Nous remettons à chaque membre de l'amicale et à chaque élève de l'école un carnet de billets à vendre. En quelques mois nous recueillons une somme appréciable, plus de 16000 F, qui, tous frais déduits, laisse un excédent de plus de 9000 F, soit près de deux fois le bénéfice escompté. Michel Beiller peut donc partir en classe de mer sans que cela ne coûte le moindre centime à l'amicale[99]. Ajoutons cette anecdote : personne ne vient réclamer les deux lots principaux, un vélomoteur et un poste de radio, bien que les billets correspondants aient été vendus; le poste va rester propriété de l'amicale et servira à l'école, le vélomoteur sera le premier lot d'un tirage lors de la prochaine fête.

Pendant ce temps, l'activité "mime" continue. Notre animateur ambitionne de mettre au point dès cette année un spectacle avec ses élèves. Afin de renforcer l'effectif, nous envoyons des lettres à tous les foyers de jeunes. L'école de mime compte bientôt seize participants. On achète un rideau qui servira de fond de scène. Malgré l'absentéisme de certains membres, la troupe prépare quelques pantomimes qu'elle sera à même de présenter en public, avec beaucoup de succès, en plusieurs occasions. En effet, outre la prestation d'une durée d'une heure donnée par Marcel lui-même le 9 avril à la Maison de la Culture de Reims pour les congressistes de la MAIF[100], ses élèves participent le 26 avril à la fête de printemps de l'UOLR, qui a lieu au théâtre, puis le 7 juin à notre fête annuelle, enfin le 20 juin à la Kermesse des Ecoles Laïques. Grande satisfaction en fin d'année, pour notre ami comme pour toute l'association, lorsque deux de nos adhérents particulièrement doués, Thierry Baé et Alain Pialat, réussissent le concours d'entrée à l'école internationale du mime Marcel Marceau.

---

[99] Il n'y avait plus de coopérative centrale à l'école Jamin I depuis mon arrivée, sinon pour les comptes de passage (quand des chèques étaient libellés au nom de l'école, il fallait bien les encaisser). L'amicale en tenait lieu. Les cotisations versées par les parents d'élèves au titre de la "coopérative" allaient directement aux classes, et les enseignants géraient eux-mêmes les sommes recueillies. Il est évident que Michel n'avait pas 5000 F dans sa caisse.

[100] Compagnie d'assurances des enseignants.

Nous relançons les cours de secourisme, bien que la formule adoptée, une séance par semaine, ne convienne pas beaucoup à l'animateur, qui préfère les stages intensifs.

Le bal a lieu à nouveau à la salle Goulin, où, le 9 février, avec l'orchestre "Atlantis", nous enregistrons 270 entrées, soit un succès comparable à celui de l'année précédente. L'ambiance est aussi chaleureuse et, effet non négligeable de notre réussite, l'excédent financier approche les 4000 F.

Toutes nos autres manifestations de l'année connaissent d'ailleurs des participations très élevées : le tournoi de football, avec dix équipes, celui de tennis de table, avec 70 engagés, la randonnée cyclotouriste, avec 325 pédaleurs et pédaleuses, les deux concours de belote et les deux concours de tarot, le critérium départemental de karaté, avec 68 "combattants", les championnats de la Marne de pétanque des cadets et des juniors, dont nous reparlerons, et qui, avec un concours parallèle pour les seniors, rassemblent 210 boulistes.

Notre tournoi de tennis de table est à créditer à nouveau d'une parfaite réussite, avec 70 participants. Toutes les salles disponibles de l'école sont utilisées, ainsi que celles de la MJC Le Flambeau, notre voisine, qui a bien voulu nous les prêter. Michel Beiller ne s'est pas contenté d'organiser ce tournoi à la perfection, puisque c'est lui-même qui l'a remporté, devant Jean-Pierre Bot. Une rude journée pour lui ! Les résultats obtenus par la section sont encore excellents. L'équipe "Progrès", composée de Beiller, Bot, Crapart, Kolifrath et Riquoir, monte en "Amitié", qui est alors la série la plus forte, et l'équipe B, composée de Lalire, Loret, Petit-Jean et moi, monte à son tour en "Progrès". En championnat Ufolep, l'équipe première est à nouveau championne de la Marne, à l'issue d'une finale inter-zones disputée à Mourmelon. Jean-Pierre Bot garde ses titres de champion de la Marne et de Champagne, Thierry Loret est vice-champion régional, Alain Kolifrath et François Riquoir sont champions de la Marne en double. L'amicale participe aux coupes de France Ufolep; par équipes, elle est éliminée en quart de finale, à Auxerre; en individuels, Jean-Pierre Bot et Thierry Loret atteignent tous deux les huitièmes de finale, à St-Nazaire. Une très bonne ambiance règne au sein de cette section, qui ne comporte que des amis. Et certains sont, à l'occasion, de joyeux drilles…

Innovation pour la fête annuelle, ou plutôt retour au passé. Pour la première fois depuis des dizaines et des dizaines d'années, elle a lieu en plein air, comme j'en avais envie depuis longtemps. C'est en réalité ce qu'on appelle plus volontiers une kermesse. Sur un podium installé dans la cour de "Jamin II", les enfants des deux écoles primai-

res et de deux classes de la maternelle présentent des chants, des danses et des sketches au cours d'un spectacle sur le thème : "le tour du monde en 80". Astucieux, le choix de ce titre ! Dans l'autre cour divers stands amusent enfants, parents, amicalistes. La buvette ne désemplit pas. Dans la salle des fêtes se déroule un tournoi de tennis de table, sur le terrain de la rue Charlier ont lieu des tournois de hand, de hockey, de tennis-ballon. Les jeunes karatékas donnent une démonstration. Plus tard dans la journée on peut encore assister à un spectacle de mime offert par les élèves de Marcel Hanesse. En fin d'après-midi un bal apéritif, à l'aide d'un électrophone, regroupe le dernier carré et clôt les festivités. Par chance cette journée est ensoleillée. Je m'en souviens parfaitement : ce fut le seul beau samedi de ce mois de juin 1980 !

Plus que jamais, tout le monde se mobilise pour cette fête. Citons-en, une fois n'est pas coutume, les divers acteurs, au risque malheureusement d'en oublier. Aux entrées, Albert Join et Jacques Duthilleux vendent des tickets que Serge Vanhoucke contrôle ensuite. Pour le spectacle, autour de Marcel Génin, à nouveau grand coordinateur, les numéros ont été préparés, avec l'aide du toujours disponible Guy Toullec, par les enseignants Christiane Boisard, Gisèle Dayan, Christiane Journeau, Nicole Barre, Joëlle Vaspasse, Dallot, Beiller, Godmé, Bertrand,..., la régie étant assurée, comme d'habitude, par Michel Beiller. Les tournois de hand et de hockey sont organisés par Beiller et Dallot, celui de tennis-ballon par Gérard Wattier et Fabrice Bastard, celui de tennis de table par Jean-Pierre Bot et François Riquoir. Les jeux gratuits offerts aux enfants sont animés par Michel Bertrand. Claude Crapart et Claude Téron s'occupent du "chamboule-tout", le tir à la pétanque est arbitré par Serge Fontaine et Jean-Marie Loret. Les enveloppes-surprises, vendues par les grandes filles, ont été préparées par Huguette Vasseur, qui assure aussi la distribution des lots. Les gaufres sont confectionnées par Annie Colson et Nicole Barre, les merguez par Jean-Pierre Oudart. A la buvette, les boissons sont servies par les Margaroli, Hanon, Leclerc, Lafleur et autres, tandis qu'André Demange encaisse l'argent des consommateurs. La démonstration de karaté est conduite de main de maître par Michel Bertrand et Sylvain Jankowski. Le bal apéritif est l'affaire de Joël Godmé.

Je n'oublie pas de dire, et c'est valable pour toutes nos fêtes, que sans les enfants nous n'aurions rien fait d'intéressant, malgré tous les efforts imaginables, car ils ont toujours été les principaux responsables, en fin de compte, de la réussite de ce genre de manifestation. Les spectateurs, pour la plupart, ce sont leurs parents et bien souvent leurs grands-parents.

Qu'on me permette aussi d'ajouter que sans les amicalistes bénévoles

il aurait sans doute manqué quelque chose… Le lecteur aura relevé quelques noms nouveaux dans la liste que je viens d'égrener. Il en est plusieurs dont on reparlera souvent, car ce sont ceux d'amis qui commencent déjà à prendre leur part de travail, et qui n'ont pas fini de se dévouer.

Sur l'ensemble de la fête, les recettes se sont élevées au double de nos dépenses, l'excédent dépassant 9000 F

Cette année encore, les dons attribués aux coopératives des classes sont maintenus, voire augmentés, et des aides particulières sont versées pour les classes transplantées ou d'autres séjours plus courts, ainsi que pour le voyage d'une classe, celle de Marcel Génin, à Aix-en-Provence. L'augmentation de nos ressources nous permet également d'acheter un magnétoscope et un téléviseur.

Les activités sportives des scolaires, tout au long de l'année, ont à nouveau reposé sur les seules épaules, heureusement solides, des inséparables Beiller et Dallot. Ils obtiennent de grandes satisfactions avec leurs protégés dans les sports collectifs lors des "championnats de secteur" organisés par l'USAL selon la formule "multisport" (hand, basket, foot), les "benjamins" comme les "poussins" sortant vainqueurs de leurs groupes respectifs et participant aux finales départementales.

En 1980 nous allons voir se produire en pétanque des évènements qui vont donner à la section un nouveau visage, et faire de l'amicale le club que nous connaissons actuellement. Jean-Marie Loret lance l'idée de créer une "école" pour les jeunes. Serge Fontaine, un excellent joueur, adhère à l'amicale et prend en main cette formation en y consacrant quatre heures par semaine. Ses élèves font rapidement des progrès et commencent à être redoutés dans les concours. La triplette des "cadets" Arnoult, De Oliveira, Falvy, atteint la finale du championnat départemental. Ce championnat, ainsi que celui des juniors, est d'ailleurs organisé par nos soins, le 15 mai, dans le quartier Bethléem, avec un concours parallèle pour les seniors. Peu après, Serge reçoit le renfort de René Naudin. Nous prenons alors la décision d'ouvrir les portes du club aux seniors. Il nous faut un terrain. Le "manège" de la Patte d'Oie, qui sert à l'époque de boulodrome couvert aux adeptes de la "lyonnaise", nous est sous-loué et permet à nos joueurs de s'entraîner en hiver, malheureusement sans chauffage. C'est dans un froid glacial que nous y organisons le 19 décembre une coupe de Noël pour nos cadets. Notons encore, pour cette section, que l'amicale est alors bien représentée au Comité de la Marne de la FFPJP, où siègent trois de nos membres, Jean-Marie, président, Huguette, secrétaire, Serge, membre.

Un événement d'une portée considérable se produit aussi dans l'évolution de la section de karaté, avec l'apparition de la boxe américaine. Notre première participation à la coupe de France nous apporte de grandes satisfactions. En effet, dans leurs catégories de poids respectives, Daniel Lacomblez atteint les quarts de finale, Gilles Coutelas les demi-finales, et Philippe Coutelas, sans grande opposition en ce qui le concerne, il faut bien le reconnaître, remporte sa première victoire. Cette activité va attirer de nombreux adeptes. Elle nous fera vivre une aventure passionnante pendant quelques années. On prononcera le nom de l'amicale Jamin un peu partout en France, et même à l'étranger.

Le palmarès de la section de karaté est encore brillant. On note sept titres obtenus dans les critériums départementaux chez les adultes, avec Manuel Torrès, Frédéric Landmann, Pascal Lacomblez, Gilles Coutelas, Jean-Pierre Goetz, Eric Suquet, Nathalie Lamouche, sept titres, aux régionaux "adultes" avec Daniel Lacomblez, Pascal Lacomblez, Pascal Lesieur, Gilles Coutelas, Pierre Lamouche, Nathalie Lamouche, et l'équipe Torrès-A.DeOliveira-D.Lacomblez-Bertrand-G.Coutelas, enfin trois titres aux régionaux "jeunes" avec Richard Gratia, Mahdi et Abdelkrim Mocef .

En fin d'année, l'amicale adopte le projet de création d'une équipe de football féminin.

1980-1981

Lors de la réunion du 15 septembre 1980 nous prenons toutes les dispositions requises pour que nos activités, sportives ou autres, fassent leur rentrée dans de bonnes conditions. La plupart des sections ont préparé la nouvelle saison dans des réunions préliminaires, ce qui dénote que de bonnes résolutions sont déjà prises.

En football, nous ne reconduisons pas l'équipe "juniors", constituée l'année précédente, qui n'a pas un recrutement suffisant. Mais en fin de compte nous allons avoir quatre équipes cette année-là ! L'équipe seniors "traditionnelle"([101]), dirigée notamment par Gérard Wattier, continue vaillamment mais n'obtiendra que des résultats moyens.

[101] J'espère n'oublier personne en citant les noms de tous ceux qui faisaient partie de cette équipe en 80-81 : Gérard et Michel Wattier, François Van Hoylandt, Patrick et Thierry Urbain, Philippe Maldague, Jean-Claude Vion, Serge Verlet, Bernard Didion, Frédéric Mergen, Eric Rossignol, Jean-Pierre Piccini, Gilles Gabreau, Eric D'Herbecourt, José et Thierry Klein, Jean-Luc Ettlin, Roland Pastoureaud.



Les footballeuses de l'amicale, en 1981

Nous créons une nouvelle équipe dans cette catégorie, sur la base d'un groupe issu de notre section de karaté. Nous aurions aimé que cette formation puisse jouer le samedi après-midi, en championnat corporatif, mais la nature de notre association ne nous le permettait pas. Cette équipe ne fera qu'une saison. Nous construisons aussi une équipe "pupilles", placée sous la houlette de Serge Vanhoucke, avec un bon effectif de 17 enfants[102] venant pour la plupart de nos activités USEP, et que nous inscrivons en FFF[103]. Ce groupe ne sera pas reconduit non plus l'année suivante. Enfin nous créons la section de football féminin, dont nous avons eu le temps de préparer l'arrivée pendant les vacances.

A la fin de la saison précédente, en effet, un groupe de jeunes filles a exprimé le désir de fonder une équipe à l'amicale Jamin. Elles étaient inscrites, auparavant, au Sporting Club de Bétheny, qui venait de prendre la décision de supprimer sa section féminine. C'était pour cette association trop difficile à gérer. N'ayant peur de rien, nous nous sommes lancés dans cette nouvelle aventure. Ma fille Valérie avait joué autrefois avec cette formation, qu'elle avait été obligée de quitter à la suite d'une blessure l'empêchant définitivement de pratiquer ce sport. Je me souviens d'un match amical bien amusant entre nos cadets et "les filles de Bétheny", avec mon fils Fabrice dans une équipe et ma fille Valérie dans l'autre !

Ce groupe possède ses dirigeants, Alain Macault, Patrick Michel, entraîneur, et sa sœur Christine, capitaine sur le terrain. Alain et Christine s'intègreront rapidement au comité, mais Patrick restera toujours un peu à l'écart, et cessera même progressivement de s'occuper de la section. Dans une première phase, l'effectif issu du SC Bétheny ne permettant pas de monter une équipe, il a fallu recruter quelques joueuses, par la voie de petites annonces, dans la presse notamment. Ces jeunes filles se sont rapidement intégrées dans le groupe initial. L'Office des Sports nous attribue un terrain dans le quartier Croix-Rouge. Le démarrage est difficile. Le Stade de Reims, notre grand voisin, et presque toutes les autres équipes de la région, sont bien trop forts pour nous. Inscrite en championnat de la Ligue du Nord-Est de la FFF, notre équipe[104] termine cette première année à la toute dernière place, avec bien peu de victoires à son actif.

---

[102] Etaient inscrits dans cette équipe Romuald et Fabrice Tissier, Hakim Mechiche, Auguste Duarte, Richard Gratia, Laurent Noizet, Emmanuel Dallot, David Corréia, Jean-Christophe Haumont, David Vache, Didier et Richard Brancourt, Raynald Delorieux, Ludovic Gay, Gilles De Larminat, Fabrice Bégain, Christophe Dumesnil.

[103] Fédération Française de Football.

[104] Les "pionnières" sont : Christine Michel, Coriane Barry-Gandhi, Arielle Courtois, Caroline et Dominique Dordain, Nathalie Guyllebert, Myriam Hanon, Sylvie Leprince, Sabrina Macault, Florence Sartelet, Sabine Sorlet, Claudine Gillier.

L'assemblée générale du 5 décembre 1980 est encore un moment très solennel dans la vie de notre association. Permettez-moi, pour une fois, d'énumérer les personnalités présentes à notre "grande messe", certains de ces invités faisant aussi partie de l'amicale par ailleurs : Jean-Claude Mauduit, adjoint au maire (Claude Lamblin), chargé des sports, Jean Falala, député, Jacques Laurent, de l'Office des Sports, Madame Allaire, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel Gauby, président de la FMOL, Michel Hamaide, président de la Société des Fêtes Scolaires, Marcel Poisblaud, président de l'UOLR, Jean-Luc Bertrand, délégué départemental USEP, Maurice Magot, notre président d'honneur, qui répond toujours à nos invitations, Muguette Gitton, présidente du Vestiaire des Ecoles Laïques, M. Cosson, délégué de l'Education Nationale pour l'école Jamin, Jean-Marie Loret, président du comité de la Marne de la FFPJP, Annie Colson, présidente du conseil de parents d'élèves de l'école, ainsi que des représentants d'amicales amies, Daniel Demay, de "Vercingétorix", et Micheline Leverd, de "Clairmarais". C'était à peu près ainsi tous les ans, avec souvent, en plus, l'inspecteur de l'Education Nationale. La formule, si elle avait ses avantages, avait toutefois l'inconvénient d'étouffer le débat entre les dirigeants et les adhérents de l'association, personne n'osant prendre la parole devant l'aréopage imposant qui trônait à la tribune.

Après mon rapport d'activité, trop long comme d'habitude, et le rapport financier, toujours simple et précis, présenté par Albert, on procède à l'élection du comité. Il va falloir faire face à de nombreux départs, notamment ceux de Joël Godmé, Jean-Luc Girard, Sylvain Jankowski, Pierre Lamouche, Lionel Lebourcq, René Maireaux, Jean Margaroli, Jean-Pierre Oudart, Pierre Rossignol, Michel Royer. C'est une hémorragie assez sévère, mais qui s'explique assez bien si on examine chaque cas en particulier. Je reviendrai sur plusieurs d'entre eux. Nous voyons arriver alors les responsables du foot féminin, déjà cités, ainsi que Pascal Lacomblez, Jean-Luc Bertrand, XX([185]) et Bui Van Hien, du karaté, Claude Téron, père d'un jeune karatéka, René Naudin et Serge Fontaine, de la section de pétanque. Je mets de côté les candidatures fantaisistes de Braconnier, du tennis de table, de Philippe Coutelas, de la boxe américaine, et de Cédric Burnet, qui veut amener une troupe de théâtre à l'amicale; élus, car nous n'avions pas de raison de nous y opposer, ils ne participeront à aucune réunion du comité et seront radiés d'office.

Il faut que je dise quelques mots au sujet des membres qui démissionnent en cette fin d'année 1980. Je suis resté par la suite en très bons termes avec tous. Beaucoup sont encore aujourd'hui d'excellents amis, et nous avons toujours plaisir à nous revoir, échanger des

---

[185] Ces lettres remplaceront, dans tout l'ouvrage, le prénom et le nom d'un animateur de la section de karaté qui nous causera un tort considérable par la suite.

souvenirs, évoquer nos exploits, parler de nos familles. Personne, parmi eux, n'est parti à cause de divergences avec l'amicale dans son ensemble ou avec moi en particulier. Simplement, la roue a tourné. J'ai la conviction que plus d'un serait revenu sur sa décision si j'avais insisté, mais ce n'aurait été que pour me faire plaisir et, probablement, pour peu de temps. Quand on ne se sent plus vraiment concerné, ou quand la vie vous requiert pour d'autres objectifs, il faut savoir tourner la page. Il valait donc mieux ne retenir personne, et ouvrir la porte à d'autres volontaires. J'ai souvent éprouvé du désagrément lorsque des responsables quittaient le navire, jamais du ressentiment. J'ai toujours pensé à ce qu'ils avaient donné à l'amicale, chacun selon ses moyens et sa disponibilité, et je me suis toujours dit que c'était déjà très bien. Mais ce n'est quand même pas de gaîté de cœur que j'ai vu s'éloigner cette année-là tant de bons compagnons de route...

Lionel Lebourcq a été en 1973 le premier amicaliste à entrer au comité après mon arrivée à Jamin. Pierre Rossignol nous a rejoints plus tard. Leurs fils étaient membres de nos équipes de football "jeunes", mais ces deux "parents de joueurs" ne se sont pas contentés de s'occuper de leurs enfants, ils sont devenus des responsables au sens le plus large du mot. Tous deux étaient des modèles de modestie et de discrétion.

Sylvain Jankowski, Alain Larouzée, Jean-Pierre Oudart font partie des premiers élus issus du karaté. Leur apport à l'association, malgré la brièveté de leur passage, n'a pas été négligeable, loin de là. J'aurais souhaité les garder plus longtemps près de nous, mais la vie les appelait ailleurs. C'est aussi le cas de Joël Godmé, qui, muté à l'école "Pommery", y assumera le rôle de responsable USAL et s'investira beaucoup en faveur des élèves de cet établissement.

Jean-Luc Girard a donné à l'amicale quatre ans de "bons et loyaux services" en s'occupant avec Gérard Wattier de l'équipe seniors de football. Avec son ami Jean-Claude Collinet il a fait venir dans notre club plusieurs joueurs ayant un bon "mental". Un accident l'a malheureusement privé de la possibilité de jouer lui-même depuis quelque temps. C'est maintenant sa vie professionnelle qui prend un tour nouveau et le rend indisponible. Tout le monde à l'amicale appréciait sa gentillesse ainsi que le bon sens de ses interventions. Un de ses enfants sera plus tard membre de la section de karaté, obtenant de bons résultats dans les compétitions pour les jeunes.

Michel Royer s'en va aussi. C'était un garçon sympathique, mais qui, je crois, n'a pas compris réellement le rôle d'un responsable, ne s'est pas vraiment mis dans la peau d'un dirigeant. Ceci étant, je regrette aussi son départ, car je fondais sur lui quelques espoirs. Dommage.

Jean et Gisèle Margaroli mettent fin également à leur engagement au service de l'amicale. C'est bien sûr un coup dur, mais j'y suis préparé, car Jean m'a fait part de sa décision depuis longtemps. Gisèle, en plus du soutien qu'elle apportait à son époux, n'hésitait pas à mettre la main à l'ouvrage dans toutes nos manifestations, et son aide était très appréciée. Jean, archétype du dirigeant d'association, avec ses vingt ans de bénévolat, sa sagesse, son bon sens, sa faculté de trouver les bonnes solutions dans les moments difficiles, était un appui des plus précieux. Je pouvais me reposer entièrement sur son jugement, qu'il exprimait calmement, en vieux routier malin et avisé. Nous étions très complices et il suffisait entre nous d'échanger un regard pour que l'un comprenne ce que l'autre voulait faire. Notre collaboration a été sans faille, conférant à notre démarche une grande efficacité. Et puis, chose appréciable, son sens de l'amitié, sa convivialité, en faisaient un joyeux compagnon. Nos colloques du dimanche matin, après un match de football, devant un apéritif dans un petit bistrot, avec d'autres copains comme Jean-Marie ou Jackie ou bien encore Guy, ne sont plus depuis longtemps un secret pour nos épouses, et je peux me permettre de les évoquer aujourd'hui avec un brin de nostalgie. Je ne pourrai oublier, lui non plus je le sais, le long chemin que nous avons parcouru ensemble. Il va sans dire que notre amitié est toujours très vivace, vingt-cinq ans plus tard.

René Maireaux ne se représente pas non plus à l'élection des dirigeants lors de cette assemblée générale de 1980. Son âge ne lui permet plus de participer à nos débats et à nos actions. Il était membre du comité depuis 1931, et le dernier des "refondateurs" de 1946 ! Pendant un demi-siècle, cet homme calme, pondéré, n'a pratiquement jamais manqué une réunion du comité. Quand il était plus jeune, il était l'un des plus ardents dans l'exécution des tâches matérielles telles que, par exemple, le montage de la scène pour la fête. Par la suite il a toujours fait ce qu'il pouvait, rendant de petits services comme le contrôle des billets aux entrées de nos spectacles. Notre doyen était vraiment le type même du militant laïque d'autrefois, ami proche et sincère de l'école publique, dévoué à ses œuvres, professant un respect inconditionnel pour le corps enseignant. Longtemps encore après son départ du comité, M. Maireaux n'oubliait pas, chaque année, de passer me voir à mon bureau de directeur d'école, après avoir pris bien soin de s'assurer qu'il ne me dérangeait pas, pour régler sa cotisation. Dans les derniers temps, très fatigué, il lui arrivait de venir plusieurs fois dans la même année pour le même motif, et je devais lui expliquer patiemment son erreur (je crois qu'en fait il avait besoin de parler un peu). Nous avons donné à ce très brave homme le titre de président d'honneur de notre association et j'ai obtenu pour lui quelques récompenses honorifiques qui, visiblement, l'ont rempli de bonheur et de fierté. J'ai assisté à ses

obsèques en 1994, et déposé une gerbe sur sa tombe au nom de cette amicale qu'il avait tant aimée.

Nous ne sommes pas au bout de la série. Un autre de "mes" vice-présidents, Pierrot Lamouche, me prend à part pour m'expliquer qu'il renonce aussi à ses fonctions. Il va créer son propre club à Tinqueux, où il réside. Comment lui en vouloir ? Il avait été l'un des premiers à rejoindre à Jamin les pionniers de notre section de karaté, et il était le plus gradé de tous avec son titre de 2ème dan. Homme droit, loyal, désintéressé, Pierre mérite bien plus que les éloges que je lui adresse ici. Jamais personne n'aurait pu penser, au premier abord, devant sa stature de colosse et les tatouages qui couvraient son corps, que cet homme était si sensible. Il n'a jamais pu supporter les injustices. Il s'était fait lui-même dans son métier et dans son sport. Il nous avait tous surpris, un soir, dans une réunion d'information pour les jeunes, en disant tranquillement : "s'il n'y avait pas eu le karaté, je serais devenu un voyou". Allons donc ! Il en aurait été bien incapable. Je pourrais raconter bien des anecdotes à son sujet, par exemple celle-ci : une année, alors que j'étais responsable du comité des fêtes de Reims pour le feu d'artifice du 13 juillet au Boulingrin, l'artificier me demande cent piquets en fer de 60 cm; ce n'était pas prévu au cahier des charges; c'était un dimanche; panique à bord, on ne peut joindre personne aux ateliers de la ville, et toutes les usines sont fermées bien sûr; en désespoir de cause je téléphone à l'ami Pierre, qui se rend aussitôt à son atelier, se débrouille pour nous confectionner ces piquets, et me les apporte deux heures après. Chapeau ! Pierre Bigorgne, qui était alors président du comité des fêtes, s'en souvient encore.

Pierre Lamouche ne part pas tout de suite, la démission qu'il donne ne sera effective que l'année suivante, mais nous devons procéder aussitôt à son remplacement et à celui de Jean Margaroli aux postes de vice-présidents, où il n'y a plus que Nicole Barre et Michel Beiller. Le comité élit Fabrice Bastard-Rosset et … Marcel Génin, qui accepte enfin le titre qu'on lui proposait pour la quatrième fois de suite.

Le revirement de Marcel a de quoi surprendre, et je ne sais toujours pas aujourd'hui quelles en étaient les raisons profondes. J'aime à penser que mon attitude à son égard, et surtout à l'égard de l'école qu'il dirigeait, n'y était pas étrangère. Il reste que, jusqu'à son départ deux ans plus tard, si nous aurons encore l'occasion de nous chamailler, cette nouvelle configuration aura quand même des aspects positifs et bénéfiques pour le groupe scolaire et pour l'amicale. Il nous arrivera heureusement de nous rejoindre sur certains points.

Les circonstances ayant infligé à notre comité une sérieuse saignée, je table alors beaucoup sur la persévérance des membres restants et sur

la bonne intégration des nouveaux élus. Parmi ceux-ci, je dois pouvoir compter sur René Naudin et sur Serge Fontaine. Le premier était auparavant président d'un club qui vient d'être dissous, "Logi-boules", le second anime déjà depuis le mois de mars l'école de pétanque qu'il a créée pour nos jeunes. Je connais aussi très bien Jean-Luc Bertrand, un frère de Michel, ceinture noire de karaté lui aussi, et surtout délégué départemental de l'USEP. Je le sais capable d'abattre un travail phénoménal, mais je crains toutefois que ses responsabilités ne lui laissent pas suffisamment de temps libre pour suivre le rythme de l'amicale. Il faudra aussi voir à l'œuvre les dirigeants du foot féminin, ainsi que Claude Téron et les deux karatékas, encore peu connus, les jeunes Bui Van Hien et XX. Je compte aussi, bien sûr, sur les enseignants du groupe scolaire qui sont tous à jour de leur cotisation[106] et qui nous aident à des degrés divers. Le temps et les épreuves ne peuvent manquer de nous apporter leur verdict.

C'est dans ces conditions que j'aborde l'année 1981, avec tous mes regrets et tous mes espoirs. Il faut aller de l'avant, sans se retourner.

Beaucoup de sections se portent très bien. Nous avons d'ailleurs créé, à la rentrée, sous l'impulsion de François Riquoir, une section de tennis, avec deux équipes engagées dans les championnats de l'Ufolep. Quant au sport scolaire, il a opté cette année encore pour la formule "multisport", les enfants étant toujours encadrés par Dallot, Beiller et Toullec. Des activités spécifiques commencent à être mises en place par l'USEP, telles que le judo à la salle Carteret, le tennis au gymnase Maryse Bastié. Enfin le labo-photo et l'atelier cuisine continuent.

En tennis de table, nous engageons cette année cinq équipes[107] dans les compétitions, deux en Challenges Rémois (Amitié et Progrès), et trois en Ufolep, où nous sommes à nouveau champions en 1ère série, et où, en individuels, Laurent Lalire en seniors et Thierry Loret en juniors sont champions de la Marne. Laurent devient aussi champion régional. Nous organisons encore un tournoi, d'un excellent niveau.

---

[106] Jean-François Dallot a réglé une cotisation de 60 F, Marie-Jeanne Bastard-Rosset et Gisèle Dayan ont versé chacune 50 F. Michel Beiller et moi avons cotisé avec le tennis de table et Michel Bertrand avec le karaté (60 F chacun). Tous les autres, Christiane Boisard, Marcel Génin, Nicole Barre, Joëlle Vaspasse, Chantal Raulin, Christiane Journeau, Marie-Thérèse Legrand, Jacqueline Coreau, Nadine Bouguerra, Huguette Jambon, Anny Roche et Brigitte Petit, ont versé 30 F, de même que Elisa Di Cocco, professeur d'italien attachée à l'école.

[107] Les membres de la section, en 1980-81, sont Michel Beiller, Thierry Loret, Jean-Pierre Bot, Claude Crapart, Alain Kolifrath, Laurent Lalire, François Riquoir et ses enfants Isabelle et Francis, Abdourahmane Barry, Christian Petit-Jean, Michel Braconnier, Michel Herbelin et son fils Jean-Luc, Jean-Louis Lécuyer, Bruno Melin et moi-même.

La section de mime([108]) poursuit sa route, malgré quelques problèmes de santé qui empêchent Marcel Hanesse de mener son action sur le même rythme que les années précédentes.

Génin nous présente un jeune instituteur, Luc Neuhauser, nommé dans son école pour l'année, avec qui il crée et anime un atelier musical et choral. Après un début assez laborieux au niveau des effectifs, l'activité prend son essor et une vingtaine d'enfants y participent, ce qui permet aux deux animateurs de donner fin mars un petit spectacle pour les parents. Nos musiciens en herbe font encore une prestation très appréciée lors de la fête annuelle.

Nous avions été contactés avant l'assemblée générale par Cédric Burnet, qui souhaitait voir l'amicale héberger la troupe de théâtre dont il faisait partie, mais cette démarche était restée assez longtemps sans suite, l'intéressé ne s'étant plus manifesté pendant plusieurs mois. Nous sommes à nouveau sollicités vers la fin de l'année scolaire et donnons notre accord. Cette troupe a pour nom "Antimythe". C'est un groupe de jeunes amateurs([109]) à la recherche d'une salle pour pouvoir développer leur activité. Pourquoi ne les accepterions-nous pas ? Si nous ne faisons pas confiance aux jeunes, qui le fera ? Ils commencent aussitôt leurs répétitions dans le grenier de l'école.

Parallèlement, nous décidons de construire une nouvelle scène, qui nous sera de toute façon bien utile. Un groupe se dévoue pour attaquer ce travail. Il est composé de Gérard Wattier, Serge Fontaine, Marcel Génin, Pascal Lacomblez, Michel Beiller, Serge Vanhoucke, Michel Bertrand, Claude Humblot, et d'un membre, dont j'ai oublié le nom, de la troupe de théâtre. Nous achetons aux "Comptoirs Français", à un bon prix, des planchers dont cette maison "à succursales multiples" voulait se défaire. Les tubes seront confectionnés par Gérard Wattier dans son entreprise, "Sollier-Soudure", qui ne nous facturera pas la main-d'œuvre.

Nous organisons de nombreuses manifestations au cours de l'année : tournoi de football le 21 septembre, journée complète de sports de combats le 26 octobre à la Maison Régionale des Sports (complexe René-Tys), concours de belote en janvier, tournoi de tennis de table le 15 novembre, concours de tarot les 29 novembre et 7 mars, soirée dansante le 28 février, dans la salle municipale de la rue Armonville.

---

[108] Les "élèves" de Marcel sont, cette année-là : Marc Alba, Etienne André, Claudette Bachler, Isabelle Beddart, Bernard Bru, Jacques Cuingnet, Yasmine Deruelle, Claudine Feutry, Viviane Neveux-Ouy, Brigitte Marquès, Jean-Jacques Peltier, Agnès Vassogne, François Vercoutère.

[109] Ses membres, sauf omission de ma part, étaient Nicole Bader, Cédric Burnet, Dominique Demange, Joël Polomski, Eliane Kempf, Philippe Miquel, Fabien Goett, Michèle Loussouarn, Maryline Granet.



Jean-Marie Loret remet à Ludovic Gay la coupe de champion de la Marne de pétanque 1982 (catégorie "cadets")

avec l'orchestre Atlantis, randonnée cyclotouriste le 24 mai, concours de pétanque le 28 mai et le 20 juin (ce dernier à la Kermesse des Ecoles Laïques), fête annuelle le 13 juin, sous la même forme que l'année précédente. Encore une année pendant laquelle personne n'a eu le temps de s'ennuyer !

En pétanque, les jeunes se déplacent volontiers à tous les concours et y figurent honorablement. Stéphane Lefèvre et Pascal De Oliveira se classent respectivement 1er et 2ème de la coupe inter-clubs en cadets. Dans cette même catégorie Ludovic Gay remporte brillamment le titre de champion de la Marne, dont le classement est établi cette année par points, tenant compte de tous les concours organisés dans le département, ce qui lui confère encore plus de valeur. En seniors notre recrutement ne se développe pas aussi amplement et aussi rapidement que nous l'avions espéré. Ceci semble dû, pour une bonne part, au fait que nous ne possédons pas de terrain. Ce problème nous poursuivra longtemps.

En boxe américaine, Daniel Lacomblez perd en finale du championnat national en "légers", tandis que Pascal Lesieur, Eric Lagoutte et Michel Bertrand perdent en quarts de finale de la Coupe de France, chacun dans sa catégorie. Nous avons malheureusement oublié de consigner les résultats obtenus en karaté cette année-là.

Pour en finir avec 80-81 citons encore quelques faits notables.

Le 7 juillet, nous organisons une grande réception dans notre salle pour les participants au congrès national de la Ligue de l'Enseignement, qui tient ses assises à Reims[110].

En plus de l'aide habituelle aux coopératives des classes, nous attribuons 200 F au conseil de parents d'élèves qui avait dépensé beaucoup d'argent en lettres, tracts, etc., pour lutter contre un projet de suppression de classe à l'école. L'amicale avait d'ailleurs signé, en décembre 80, une pétition à l'appel des CEMEA, de la FEN et de la FMOL, pour protester "contre l'étouffement financier des collectivités locales et la mise en cause de l'Education Populaire"[111].

Nous faisons l'acquisition d'une "sono", choisie par Jean-Marie Loret, pour avoir enfin notre indépendance dans ce domaine. Nous faisions appel généralement, jusqu'alors, à un artisan tenant enseigne boulevard Jamin, M. Haouy.

---

[110] J'étais à cette époque vice-président de la FMOL.

[111] Les projets gouvernementaux prévoyaient de réduire au plan national le nombre de postes d'enseignants "mis à disposition" des mouvements dits "d'éducation populaire".



Serge Joussier remettant les Palmes Académiques
à René Maireaux

1981-1982

En ouvrant la réunion du comité le 14 septembre 1981, je constate que nous ne sommes que 16 présents. Très déçu, j'exprime mon mécontentement avec véhémence. Ou bien les échos de cette grosse colère sont parvenus aux oreilles des absents, ou bien ceux-ci ont-ils d'eux-mêmes compris leur erreur, toujours est-il qu'à la séance suivante, le 12 octobre, nous sommes 31 dans la salle...

La faible participation du 14 septembre, assez inhabituelle il faut le reconnaître, résultait fort probablement de la conjonction de plusieurs facteurs, et j'ai sans doute eu tort de me fâcher. Mais je n'aime pas beaucoup ce genre de situation, qui m'amène à m'interroger sur l'utilité de nos réunions, si même des responsables, élus de leur plein gré, jugent qu'il n'est pas nécessaire d'y participer, à me poser aussi des questions sur le bien-fondé de mon engagement, en me demandant à quoi bon m'occuper des autres malgré eux. On ne peut pas travailler sérieusement avec des ombres. Je ne connais franchement rien de plus fatigant, de plus agaçant, que les gens qui ne tiennent pas leurs engagements, qu'on doit toujours relancer, sur qui on ne peut pas compter. Ce n'était pas le cas de la plupart des absents du 14 septembre. Mais il ne faut pas se voiler la face, il y a eu dans l'amicale, comme partout ailleurs sans doute, des personnages erratiques, ne se distinguant que par leur absentéisme chronique et désespérant. Nous en trouverons quelques exemples ici et là. Heureusement, ils ont toujours promptement cédé leur place à d'autres, plus responsables. Quand il ne s'agit que de cas isolés, les dégâts ne sont pas trop importants, on peut apporter facilement le remède, mais quand on a l'impression que la maladie gagne du terrain il faut réagir très vite. Je ne l'ai pas toujours fait à bon escient, je le concède, mais je considère que, dans l'ensemble, j'aurais été bien plus coupable si j'avais laissé faire sans bouger.

Malgré cette réunion de rentrée un peu ratée, toutes nos activités, sportives ou autres, sont remises en route, et nous reprenons le cycle infernal de nos manifestations. Rien qu'en septembre, nous organisons un concours de pétanque le 5, dans le quartier "Bethléem", et un tournoi de football le 20 sur les terrains "Trois-Fontaines".

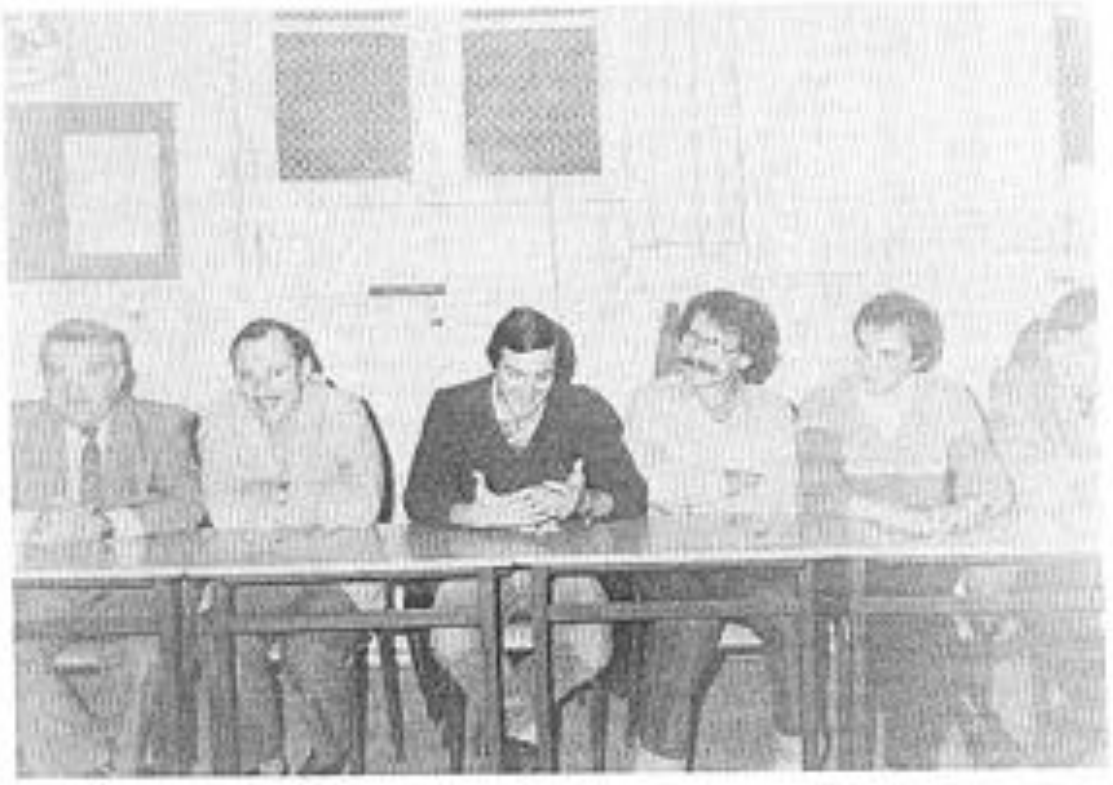
Ce tournoi de football a été assez compliqué à organiser, car les filles étaient également concernées. Je me souviens d'avoir amené ma caravane pour servir de bureau, en l'absence regrettable de toute installation sur ces terrains. En catégorie "féminines", nous avions invité toutes les équipes de la Ligue : le Stade de Reims, Auve, Pierry, Vi-

try-le-François, les Cheminots de Châlons, Cormontreuil, St-Hilaire, St-Memmie, Sault-les-Rethel. Toutes sont venues. Nos filles, en championnat, avaient connu un départ difficile, quelques membres de l'équipe n'ayant pas repris la compétition, certaines ayant même déjà abandonné au cours de la saison passée. Il a fallu à nouveau recruter. Pourtant, nous constatons de gros progrès grâce à l'énorme volonté de toutes nos licenciées, sous la conduite ferme de leur capitaine, Christine Michel. Jacky Hanon et Serge Vanhoucke sont venus renforcer le "staff". Malheureusement de multiples départs sont à prévoir en fin d'année, et nos efforts devront à nouveau porter sur le recrutement, ce qui devient assez décourageant pour les responsables. Il faut dire aussi que l'état d'esprit élitiste qui sévit dans la fédération est désolant. Les "grands" clubs, Stade de Reims en tête, pratiquent une politique visant à priver les autres de leurs meilleures joueuses, auxquelles ils promettent monts et merveilles, voyages, beaux survêtements, primes, pour les faire venir chez eux, alors que bien souvent ces jeunes filles ne seront même pas incorporées dans leurs équipes par la suite.

La section de tennis n'engage qu'une équipe en championnat. Cette équipe, au début, est constituée, en fait, des membres de la famille Riquoir. Plusieurs autres viennent la rejoindre en cours d'année. Elle termine première de sa série. Nous sommes obligés de refuser des demandes d'adhésion de la part de personnes qui souhaiteraient prendre chez nous des leçons de tennis, notre seul objectif étant la pratique de ce sport.

Pour le tennis de table nous sommes très volontaristes en engageant pas moins de six équipes dans les compétitions, dont trois en Ufolep et les autres en Challenges Rémois. Un tournoi est organisé, dont les vainqueurs, Thierry Loret chez les adultes et Jean-Luc Herbelin chez les jeunes, sont des membres de l'amicale. Nous remportons deux titres aux départementaux, avec Michel Beiller et Michel Braconnier. Nous sommes chargés de l'organisation des championnats régionaux, au gymnase Vasco de Gama, qui accueillent 170 participants. A l'issue de ces championnats, Laurent Lalire est 2ème en seniors, et Thierry Loret remporte le titre en juniors. En championnat de France, Laurent est battu en demi-finale des seniors, et Thierry en quart de finale des juniors; associés en double, ils perdent en demi-finale. Encore une bonne année, certes, au niveau des résultats, mais au cours de laquelle nous avons connu des difficultés pour tenir la route avec nos six équipes. Michel Beiller a dû souvent tirer sur la corde pour faire face à des situations critiques quand les soucis familiaux des uns, les problèmes de santé des autres, décimaient les formations engagées. De plus il était devenu impossible de maintenir les entraînements communs, créateurs d'ambiance, sources d'émulation, la salle étant toujours occupée pour des matches.





Quelques membres du Comité de l'amicale Jamin en 81-82

En haut, de gauche à droite : Claude Téron, René Naudin, Annick Brie, Albert Join, André Vasseur
En bas, de gauche à droite : François Riquoir, Jackie Hanon,, Daniel Lacomblez, Philippe Guillaume, Philippe Morel, Hervé Coutelas





Quelques membres du Comité de l'amicale Jamin en 81-82

En haut, de gauche à droite : Hervé Coutelas, Claude Hamblot, Georges et Paulette Dravery, Joëlle Vaspasse, Huguette Vasseur

En bas, de gauche à droite : Gérard Larrivé, Marcel Hanesse, Michel Herbelin, Philippe Maldague, Serge Verlet, Michel Beiller, Jean-Pierre Bot

L'assemblée générale a lieu le 6 novembre. Le comité perd quelques membres, en particulier Annie Colson et Muguette Gitton. Mais il se renforce à nouveau par l'arrivée d'un contingent plein de bonne volonté et pétri de qualités, comprenant Annick Brie, Philippe Guillaume, Michel Herbelin, Gérard Larrivé, André Lathulière, Philippe Maldague, Bruno Melin, Philippe Morel, François Riquoir, Serge Verlet. L'amicale a toujours réussi à renouveler ses cadres, et cela n'a jamais cessé d'étonner. Je ne dirai pas que cela a toujours été facile, je dirai plutôt que nous avons eu de la chance, et, quand même, que notre image de marque nous a beaucoup servis. Et j'ajouterai aussi que je crois que le bénévolat n'est pas aussi déprécié que certains le prétendent.

Annie Colson nous quitte pour des raisons familiales. Depuis quatre ans elle s'occupait de "l'atelier cuisine" avec Nicole Barre, consacrant de nombreux mercredis à l'amicale. Par ailleurs elle était la présidente du conseil de parents d'élèves de l'école. A ce double titre j'ai apprécié la cordialité de nos rapports. Annick Brie prendra sa relève pour la cuisine, mais, si mes souvenirs sont bons, je crois que le conseil de parents d'élèves FCPE a cessé toute activité à cette époque. Lors des élections au conseil d'école il y a eu par la suite, quoique assez rarement, des candidats se réclamant de la Fédération, mais à titre personnel, sans association structurée dans l'établissement.

Muguette Gitton était déjà directrice quand je suis arrivé en 1972. Parmi d'autres services rendus à l'amicale, il faut citer pour elle aussi l'animation de l'atelier cuisine, de sa création jusqu'en 1977, et surtout le rôle important qu'elle a joué dans la préparation des fêtes annuelles et d'autres manifestations. Elle nous a aussi fait l'immense plaisir de rester membre du comité pendant encore quatre ans, tout en étant directrice d'une autre école. Cet attachement mérite d'être souligné, quand on sait qu'elle avait beaucoup de responsabilités par ailleurs, comme il a déjà été dit. Nos relations ont toujours été empreintes d'amitié et même d'affection. Prenant sa retraite, elle quitte définitivement la région. Elle emporte avec elle toute la reconnaissance de l'amicale en général et de son président en particulier.

Dans le courant du mois de novembre, nous apprenons que notre ami Jean-Marie Loret va aussi nous quitter, pour des raisons professionnelles. Il est muté à Nancy, bénéficiant d'une promotion dans le cadre de l'EDF. Depuis son adhésion à l'amicale nous étions devenus des amis très proches, nos épouses avaient sympathisé, nous nous voyions très souvent en dehors de l'association. J'étais donc doublement concerné par son départ même si je savais que nous ne nous perdrions pas de vue sur le plan des relations personnelles, la ville de Nancy n'étant pas au bout du monde. Jean-Marie a fait énormément de travail pour l'amicale. D'abord avec les équipes de jeunes en

football, puis lors de la création de la section de pétanque, dont il a été l'instigateur. Il a d'ailleurs toujours suivi cette section, dont il est resté la cheville ouvrière jusqu'à son départ. Il s'est aussi beaucoup investi dans l'organisation de multiples manifestations, notamment les fêtes, les bals, les tournois. Entre-temps, il a été élu président du comité de la Marne de pétanque.

Comme je l'ai dit plus haut, la relève est assurée, mais il n'empêche que de tels départs laissent toujours des regrets, même quand on les sait légitimes et inéluctables.

La vie continue. Dans la foulée de l'assemblée générale, le comité réélit son bureau. Nicole Barre et Marcel Génin ne souhaitent plus être vice-présidents, Marcel restant toutefois membre du bureau pour finir avec nous l'année scolaire, sachant qu'il va solliciter sa mutation pour la rentrée. Tous les autres gardent leurs postes. Sont nommés membres, sans affectation particulière, en plus de Génin : Hanesse, Macault, Wattier, Riquoir, Huguette Vasseur.

René Naudin prend le "leadership" de la section de pétanque après le départ de Jean-Marie. Il entrera à son tour au comité départemental, où son action sera considérable pendant plusieurs années. Nos efforts en direction des seniors commencent à produire leur effet, et l'effectif en fin d'année comprendra une vingtaine d'adultes, s'ajoutant à une trentaine de jeunes. Nos concours sont bien réussis, Serge et René continuent d'entraîner les jeunes, la section se porte bien.

Après "Antimythe", un autre groupe demande à s'associer à l'amicale; Bernard Bru, qui a fait partie de notre section de mime, s'occupe actuellement d'une activité du genre "école de cirque", avec clowns, jongleurs, acrobates, dans une troupe qui porte le nom de "Supercrampe", et il souhaite se rapprocher de nous. Je crée, pour ma part, un petit cercle d'échecs, sans prétentions, avec des enfants et quelques adultes.

Après le désormais traditionnel concours de tarot, puis un arbre de Noël offert aux enfants de l'école, nous organisons une fête d'hiver, en salle, le soir du 29 janvier.

Cette fête, dont je suis assez fier d'avoir conçu la programmation et "fignolé" la préparation, a deux buts. L'un est d'inaugurer la scène toute neuve, pour laquelle il ne reste plus qu'à galvaniser les tubes, ce dont Gérard Wattier se chargera dans son entreprise. L'autre est de donner l'occasion de s'exprimer à nos sections culturelles. Le programme est composé de façon à ce que toutes les facettes de nos activités soient mises en valeur. Les enfants de plusieurs classes de l'école présentent des danses et des sketches, un groupe d'anciennes

élèves fait applaudir le célèbre french-cancan, l'atelier musical et choral montre tout son talent, plein de fraîcheur, notre école de mime prouve son haut niveau, et les deux groupes associés, la troupe Antimythe et l'école de cirque Supercrampe, font la démonstration de leurs capacités. Ce sont plus de 300 spectateurs qui font un triomphe aux divers acteurs du spectacle, faisant de cette fête "à l'ancienne" un succès dépassant largement toutes nos espérances.

Notre bal, le 27 février, a lieu dans la salle des fêtes de Saint-Brice-Courcelles. Nous enregistrons 231 entrées, et passons une excellente soirée. La plupart des membres du comité assurent un service cette nuit-là, mais ce dont je me souviens encore, car malheureusement le cas ne s'est pas reproduit bien souvent, c'est de la bonne volonté que chacun a déployée, avec entrain, pour effectuer le rangement et le nettoyage de la salle dès la fin des réjouissances. En une heure les locaux étaient redevenus impeccables. Cela peut paraître un peu terre-à-terre, si j'ose dire, mais la difficulté de constituer une équipe pour ces tâches ingrates a toujours été pour moi une hantise à l'occasion de chacune des manifestations de l'amicale. Ce petit matin de Saint-Brice, en 1982, reste un souvenir vivace.

La liste de nos manifestations de cette année est encore longue. Deux concours de tarot, dont l'un est complété par un tournoi d'échecs, puis successivement deux concours de pétanque, une randonnée cyclotouriste, l'organisation du critérium régional de tennis de table Ufolep, ainsi que de deux critériums de karaté, l'un départemental, l'autre régional, meublent copieusement la fin du premier trimestre de l'année civile 1982. Notre atelier musical participe à la fête de printemps de l'UOLR. Au second trimestre, dernier de l'année scolaire, les amicalistes, à part un concours de pétanque le 20 mai et la participation traditionnelle à la kermesse des écoles de Reims, sont surtout mobilisés pour la fête annuelle, qui a lieu le 5 juin. Cette fête se déroule sous la même forme que celle de l'année précédente, et toutes nos sections y participent, d'une façon ou d'une autre. Mais ce qui a attiré la majeure partie des 627 personnes dont les entrées ont été enregistrées, c'est évidemment la prestation des enfants sur le podium. Toutes les classes de l'école, ainsi qu'une classe de la maternelle, y participent joyeusement. Les institutrices, Mmes ou Mlles Barre, Boisard, Bouguerra, Coreau, Dayan, Journeau, Legrand, Raulin, Roche, Vaspasse, et les instituteurs, Beiller, Bertrand, Dallot, Génin, Poncelet, moi, ont préparé l'affaire de longue date avec l'aide, encore, de Guy Toullec.

La section de karaté nous apporte encore de belles satisfactions, avec Florian Salvetti et Philippe Morel, qui obtiennent des titres aux critériums régionaux, et l'équipe Duchâtel-Salvetti-Chometon, qui remporte le critérium départemental. En boxe américaine, Philippe et

Gilles Coutelas, chacun dans sa catégorie, sont battus en finale du championnat de France à Marseille, Daniel Lacomblez perdant en demi-finale. Tous trois ont été champions régionaux.

Avec les résultats obtenus par toutes nos autres sections sportives, cette saison est encore un bon cru.

Une anecdote avant de conclure sur cette année. Je crois bon de préciser en réunion de comité que le matériel que nous accordons aux écoles comme aux sections, acquis avec les deniers de l'association, reste sa propriété, même si nous n'avons pas l'intention d'en priver leurs utilisateurs. Je n'avais aucune intention perfide en disant cela, qui me semblait être une banalité, mais Marcel Génin bondit. Il se sent visé, car nous avons fait de grosses dépenses pour l'atelier musical, en achetant de nombreux instruments, ainsi que pour l'école Jamin II, en lui fournissant un téléviseur et un projecteur de diapositives, les factures s'élevant à plus d'un million de centimes. Selon lui, "autrefois" (sous-entendu avant 1972), l'amicale achetait du matériel pour l'école et n'y pensait plus après. Faux, archi-faux ! Rien ne s'est jamais passé de cette façon, mais les légendes sont tenaces, surtout si on les entretient...

Faisons le point. A la fin de l'année 81-82 l'amicale compte plus de 400 personnes, non compris les élèves de l'école, pratiquant des activités sportives ou culturelles, réparties entre les sections de football, de tennis de table, de karaté, de boxe américaine, de pétanque, de mime, de tennis, de théâtre, de cirque. Plus de 150 élèves, parallèlement, bénéficient de l'atelier musical, du labo-photo, de l'atelier cuisine, d'activités sportives en USEP-USAL et du tennis de table, du karaté, de la pétanque, des échecs.

Le chemin parcouru durant la décennie écoulée est immense, c'est certain, mais il faut continuer à marcher. Et puis rien ne dit que nous réussirons toujours tout ce que nous tenterons. Nous allons même avoir assez vite la preuve du contraire.

1982-1983

Un événement important se produit à la rentrée de septembre. Marcel Génin a obtenu la mutation qu'il souhaitait.

L'administration de l'Education Nationale, suivant ma suggestion, décide alors la fusion des deux écoles Jamin en une seule, dont je deviens l'unique directeur. Cette nouvelle donne va modifier profondément la vie interne du groupe scolaire et elle aura des conséquences indirectes mais évidentes sur celle de l'amicale.

Celle-ci, pour le moment, rencontre quelques difficultés du côté de ses sections culturelles et ludiques, malgré l'arrivée d'un nouveau groupe.

Un ensemble de musiciens à la recherche d'un lieu d'accueil s'adresse à nous. Dirigé par Yves Mevut et un certain Jouval, instituteur à l'école "Général-Carré", il porte le nom de "Six cylindres en V" et aime à se faire appeler "harmonie non conformiste". Ses membres utilisent des instruments bizarres, parfois fabriqués avec des matériaux récupérés, jouent des airs inattendus, quelquefois composés par eux-mêmes. Leur musique, pour assez curieuse qu'elle soit, n'est pas désagréable. Je leur donne mon accord. En échange je leur demande de participer au moins à quelques-unes de nos manifestations, de s'intégrer au mieux dans l'amicale. Cette essai sera hélas un quasi échec, sur lequel je reviendrai.

Dans le même temps l'activité théâtrale est dissoute. La qualité de son encadrement avait beaucoup diminué, j'irais même jusqu'à dire que le laisser-aller et la désinvolture étaient devenus un peu trop criants. Il n'était vraiment plus possible de cohabiter. C'est moi qui leur ai demandé d'arrêter. Je ne sais pas ce que la troupe, ou ce qu'il en restait, est devenue.

L'école de cirque s'en va aussi, mais de son plein gré et avec mon accord. Son principal animateur, Richard Henneville, a pour Supercrampe des ambitions, légitimes, supposant des conditions de travail que nous ne pouvons lui offrir. J'ai eu par la suite de bonnes nouvelles de ce groupe, qui a poursuivi sa route et a connu certains succès[112].

Nous mettons un terme à l'existence du cercle d'échecs, qui vivote sans espoir de se développer. Je m'en étais occupé personnellement

[112] Il existe encore à l'époque actuelle (2005).

quelque temps, en espérant trouver parmi les joueurs les plus intéressés un animateur capable de prendre la relève, car mes multiples occupations ne me permettaient pas d'y consacrer deux soirées par semaine. Alain Duret, le plus indiqué pour jouer ce rôle, a préféré s'abstenir.

L'école de mime bat de l'aile, en silence évidemment, Marcel Hanesse rencontrant des difficultés pour s'en occuper. Ne pouvant plus assurer des cours hebdomadaires, il opte pour des stages intensifs, à raison d'un week-end par trimestre. Par suite de son indisponibilité au troisième trimestre, jointe à celle de Thierry Baé qui lui apportait son aide, nous nous voyons contraints de mettre un terme à cette activité. Malgré sa trop courte existence notre école de mime a compté parmi nos plus belles activités. Son haut niveau a beaucoup contribué à améliorer encore le rayonnement de l'amicale Jamin.

Annick Brie s'est occupée très courageusement de l'atelier cuisine. Mais malgré toute sa bonne volonté, et du fait qu'elle était seule, elle a connu beaucoup de difficultés. Les élèves lui ont posé des problèmes de discipline pour lesquels elle n'était pas préparée, et qu'elle n'avait d'ailleurs pas à subir. Je lui avais pourtant conseillé de ne pas hésiter à renvoyer chez eux les enfants pour qui l'activité n'était que prétexte à chahuter, ou qui lui manqueraient de respect, mais elle n'a pas eu l'audace de prendre les décisions qui s'imposaient ou plus simplement de me faire part de l'ampleur du problème. Nous abandonnons cette animation avec beaucoup de regret.

Nos randonnées cyclotouristes ayant toujours connu la plus grande réussite, nous avons eu la tentation de créer une section qui aurait fonctionné de façon permanente. Nous devons y renoncer, faute d'animateur. Marcel Hanesse, l'organisateur de ces randonnées, ne peut prendre l'engagement de s'occuper en temps continu d'une telle activité, et il n'y a pas d'autre volontaire.

Nous essayons de mettre en route une équipe de volley-ball, avec un nommé Didier A., qui avait promis de s'occuper de cette affaire et d'amener du monde, mais qui se révèle vite n'être qu'un fantaisiste. Philippe Maldague, membre du comité, l'aurait aidé, mais, très déçu de la défection du prétendu responsable, il se voit contraint d'abandonner le projet, du moins dans l'immédiat.

Même si celles de nos activités qui rassemblent le plus d'adhérents restent très vivantes, il faut bien avouer que la saison commence mal. Il apparaît clairement que les succès rencontrés depuis quelques années nous ont quelque peu fait perdre de vue, surtout à moi, que le volontarisme ne suffit pas. Pour faire vivre une section, faire fonctionner une animation, il y a deux conditions absolument nécessai-

res; il faut que l'activité proposée réponde à une vraie demande et qu'elle soit encadrée par des animateurs, compétents, responsables, tenaces. Et quand un bon dirigeant nous quitte, ou nous consacre moins de temps, il est impérieux de lui trouver tout de suite un remplaçant de même valeur. Pour ne pas avoir tenu compte de ces principes élémentaires nous venons de subir quelques déconvenues (pas pour les troupes associées, là nous n'y pouvions rien) et il nous arrivera encore à l'avenir de rencontrer d'autres échecs du même type et pour les mêmes raisons. Souvent ces mésaventures ne sont pas bien graves, mais elles font en tout cas perdre du temps et provoquent parfois amertume ou déception. Mais on a vu combien l'amicale était apte à surmonter les aléas de son existence…

En septembre, après un concours de pétanque le 4 dans le quartier Bethléem et un tournoi de football, masculin et féminin, le 12, sur les terrains du boulevard Albert 1er, nous organisons, le 25, notre assemblée générale.

Je confie la présidence de cette réunion à Jean-Marie Loret, venu faire un tour à Reims à cette occasion. Il y a un peu moins de présents que d'habitude, les adhérents se lassant peut-être de ce genre de réunion, qui se déroule toujours de la même façon, avec les traditionnels bulletins de satisfaction, je devrais même dire d'autosatisfaction, et les non moins sempiternels discours d'encouragement et de félicitations des personnalités officielles… On décidera après cette AG de modifier la formule pour les années suivantes.

Le comité perd Jean-Pierre Bot, démissionnaire. Nous sommes restés de très bons amis par la suite. Neuhauser ne se représente pas non plus, du fait du départ de Marcel Génin qui s'occupait avec lui de l'atelier musical, activité qui sera donc supprimée, faute d'animateur.

Quelques nouveaux membres apparaissent dans notre instance dirigeante. Ce sont Maurice Fontaine et Michel Tourniaire, joueurs de pétanque, Yannick Duchâtel et Alain Chometon, du karaté, Daniel Piechno, parent d'élève. Alain nous décevra beaucoup, en n'assistant jamais aux réunions. Les quatre autres seront des dirigeants efficaces et des amis précieux.

Notre équipe de football seniors[113] obtient cette année de bons résultats et monte en série supérieure.

Le football féminin a toujours son problème de recrutement. Nous proposons à l'Ufolep d'organiser un championnat à sept. On s'accorde à reconnaître que notre idée est excellente, mais on ne fait rien.

---

[113] Merci à la maison "Prin-Sport" (aujourd'hui disparue) pour son "sponsoring".

on ne lui donne aucune suite. Nous repartons donc encore pour cette saison en FFF. Pour notre tournoi de septembre nous n'avions invité que quatre clubs. D'ailleurs, pour les raisons que j'ai déjà dites, le nombre d'équipes commence à fondre dans le championnat régional, la FFF ayant sûrement d'autres chats à fouetter. L'ambiance, dans notre petite section, est cependant très bonne, et les résultats ne seront pas si mauvais qu'on pouvait le craindre. A noter d'ailleurs que quatre de nos filles seront retenues pour faire partie de la sélection régionale en coupe des ligues. Nous terminerons certes à la 8ème et dernière place du championnat, mais sans avoir été ridicules, loin de là.

En tennis, deux équipes[104] participent aux championnats Ufolep, ainsi qu'à quelques tournois. Nous organisons avec cette section un repas amical, suivi d'un "loto". Je me souviens de cette soirée, qui a failli être gâchée par l'absence de chauffage dans la salle des fêtes. Je nous revois encore, François et moi, en train d'essayer de trouver une solution à ce problème (mais je ne vous dirai pas comment, c'est un secret !).

En karaté, nous avons omis de noter dans nos registres les résultats régionaux et départementaux. Mais cette année est surtout importante à cause des critériums nationaux Ufolep, organisés pour la première fois. La compétition se déroule uniquement par équipes. L'amicale se classe 3ème chez les adultes, à Reims, et également 3ème chez les jeunes, à Istres. En boxe américaine, Eric Lagoutte est champion de France, à Troyes, en catégorie mi-moyens, et Gilles Coutelas, très en forme cette année, est sacré champion de France à Pau puis champion d'Europe amateur à Lausanne, en catégorie "moyens".

Nous faisons preuve de sagesse en n'engageant cette année que trois équipes en tennis de table, deux en Challenges, une en Ufolep. Nous participons aux championnats de France Ufolep à Brest, avec encore de bons résultats : défaite en quart de finale par équipe, en huitième pour Laurent Lalire et en quart pour Michel Beiller en individuels. Notre tournoi annuel réunit un nombre record de participants, 87 ! Ce nombre est trop élevé pour nos capacités d'accueil, et nous envisageons pour l'année suivante de demander un gymnase. Nous sommes victimes de notre succès, et c'est bien dommage, car l'ambiance était vraiment très bonne. Je vois encore Huguette en train de préparer des omelettes pour les joueurs affamés…

En pétanque nos minimes Bertrand Mabille, Fabienne Boileau, Caroline Vilain, ne sont battus qu'en finale du championnat de la Marne.

---

[104] Elles comprenaient François, Francis et Isabelle Riquoir, Alain et Josette Harmant, Gérard et Muriel Larrivé, Alain Meunier, Jacques Probst, Jean-François et Isabelle Schnée, Michel Rempeneaux, Martine Prin, Patrick Picart.

Nous avons également une bonne triplette en cadets, formée de Nicolas et Laurent Colson et de Ludovic Gay.

Nous organisons coup sur coup : le 6 novembre, un concours de tarot; le 13 novembre, au gymnase Vasco de Gama, les finales de la coupe Nord et Est du championnat de France de boxe américaine; les 13 et 14 novembre, dans nos locaux, un stage de mime; le 27 novembre, notre tournoi de tennis de table; le 12 décembre, le championnat régional de tennis de table Ufolep; en janvier, un goûter pour les élèves les plus jeunes de l'école, après leur avoir offert une séance au "cirque éducatif"[135]; le 26 janvier, un gala de boxe américaine; le 30 janvier, au Manège de la Patte d'Oie, un concours interne de pétanque; le 26 février, notre bal annuel (avec nettement moins d'entrées que d'habitude) dans la salle municipale des Châtillons; les 26 et 27 février, un second stage de mime; le 5 mars, un troisième concours de tarot; les 19 et 20 mars, le critérium national de karaté, dont nous allons parler plus largement dans le chapitre réservé à ce sport; le 24 avril, notre randonnée cyclotouriste annuelle; le 12 mai, un concours de pétanque; le 4 juin, la fête de l'école et de l'amicale; fin juin, un autre concours de pétanque, cette fois dans le cadre de la kermesse des écoles laïques de Reims. On n'a jamais le temps de souffler !

Encouragés par la bonne réussite de nos manifestations, nous relançons timidement quelques animations pour les scolaires : les échecs, qui attirent une dizaine d'enfants, un nouvel "atelier musical", qui n'obtient aucun succès. Le sport continue pour les élèves, avec Michel Bertrand pour le karaté, Michel Beiller pour le tennis de table; les activités USEP se poursuivent, ayant lieu le mercredi matin au gymnase Maryse Bastié avec du basket et du hand-ball.

Nous créons aussi, en cours d'année, une section de basket pour les adultes, avec la venue d'un groupe de personnes qui cherchent une structure pour pratiquer ce sport sans ambitions particulières. L'Ufolep vient de créer un petit championnat, avec quatre ou cinq équipes, et nous nous y intégrons. Nos quatre premiers matches se terminent par des défaites, tant nos adhérents sont inexpérimentés. Au point de vue du nombre, l'effectif est convenable[136]. Nos joueurs

---

[135] Le "cirque éducatif", fondé en 1975 à Douai et toujours dirigé depuis par mon ami Hugues Hotier, s'installe à Reims tous les ans, pendant près d'un mois, au cirque municipal. J'ai eu le privilège d'apporter ma pierre à l'époque pour son implantation à Reims, lorsque j'étais vice-président du comité des fêtes de la ville (le président était Michel Hamaide). Hugues est professeur des Universités, docteur d'Etat des Lettres et Sciences Humaines, docteur en linguistique, auteur de nombreux ouvrages dont un bon nombre sont consacrés aux arts du spectacle.

[136] Il comprenait alors Jean-Paul Brasseur, Franck Jacqueminet, Denis et Roland Wargnier, Christophe Vigny, Yannick Sarre, Bernard Mary, Laurent Noël, Luc Vandevelde, Philippe Esquenet.

sont régulièrement présents aux matches comme aux entraînements. Leur chef de file, Jean-Paul Brasseur, s'intéresse bien à nos activités, prend même des responsabilités, comme on le verra par ailleurs. Tout semble bien se passer, si l'on excepte les performances assez faibles de l'équipe.

En fin d'année, nous pouvons constater que les effectifs totaux de l'amicale sont revenus sensiblement au niveau de ceux de l'année précédente, à une trentaine d'adhérents près.

Nous effectuons l'achat d'un ring[117] pour la section de boxe américaine, et celui d'un stand, dont le besoin était évident pour toutes nos manifestations extérieures.

Nos sections de boxe américaine, de karaté, et même de tennis de table, ont été appelées pendant cette saison à effectuer de nombreux déplacements, quelques-uns pour des destinations lointaines, telles que Lausanne, Istres, Brest...

Notre amicale, finalement, ne va pas si mal !

1983-1984

Notre ami Jacques Duthilleux prend sa retraite de professeur de collège et nous informe de son désir d'effectuer enfin les voyages dont il rêve depuis longtemps. Il ne peut donc plus animer une activité, étant appelé à être souvent absent. Mais il restera fidèle à l'amicale, toujours membre du comité et même du bureau. Jean-Paul Hubert, un jeune instituteur nommé pour un an à l'école Jamin, le remplace pour le labo-photo.

Nous repartons pour une nouvelle saison, avec le karaté et la boxe américaine, disciplines vedettes, mais aussi le football masculin, qui a vu la création d'une seconde équipe, sous l'impulsion de mon fils Fabrice, le football féminin, la pétanque, le tennis, le ping-pong[118], le

---

[117] A l'occasion d'un de nos galas, nous l'avions emprunté à un club de boxe de Reims. Mon ami Claude Colosio, responsable de ce club, a bien voulu me le vendre à un prix très avantageux.

[118] A la rentrée, les pongistes constatent avec plaisir que des faux-plafonds ont été installés dans la grande salle (comme d'ailleurs dans tout le bâtiment) et que cela améliore les conditions de jeu.

basket-ball, les stages de mime, et, pour les enfants, les échecs, la photo, des activités sportives. L'harmonie "non conformiste" est toujours associée.

Au début de l'année un groupe de jeunes musiciens, dont certains membres de la "phalange" qui a apporté son concours à notre fête en juin précédent, envisage de créer un orchestre de variétés et me demande de lui donner asile dans nos locaux. J'accepte, mais sous la condition que tous s'intègrent à l'amicale et nous fassent bénéficier de prestations lors de nos manifestations. Ces garçons et ces filles[119] animeront notre soirée dansante annuelle, tout à fait bénévolement, en s'appliquant à donner satisfaction aux danseurs. On les verra très intimidés, parfois un peu gauches, mais personne n'aura aucun reproche à leur faire ce soir-là.

En terrain, l'activité continue sans problème, mais certains membres souhaiteraient que l'amicale obtienne la jouissance d'un court en plein air pour la période estivale. Nous cherchons des solutions. Il est impossible de sous-louer des installations. Il faudrait construire, ce qui n'est pas un objectif irréalisable, la Fédération Française subventionnant alors largement les clubs qui prennent de telles initiatives. Oui, mais où ? Nous sommes évidemment bloqués par le manque de terrain. Entrevue avec le maire de Reims, démarches diverses, sont sans succès. Il faut abandonner le projet, ou du moins le remettre à plus tard, ce qui revient à l'enterrer. Malgré cela, une troisième équipe est constituée en cours d'année.

Un tournoi de football au boulevard Albert 1er avec les deux catégories, masculins et féminines, est à nouveau organisé, en septembre, comme les deux années précédentes.

L'assemblée générale se tient le 21 octobre, sous une forme nouvelle, comme j'en avais exprimé le souhait après celle de l'automne 1982. Dans un premier temps les sections se réunissent et préparent leur rapport pour la seconde partie. Celle-ci regroupe l'ensemble des adhérents, y compris ceux qui ne sont pas membres d'une section. Aucune personnalité n'est invitée. Cette façon de procéder remporte un vif succès, et nos débats sont beaucoup plus intéressants que par le passé. Des questions sont posées, des problèmes sont soulevés par les adhérents de façon libre et spontanée, on n'hésite pas à dire tout haut et clairement ce qui ne va pas, éventuellement on suggère des aménagements; bref, on s'exprime. Les réponses elles-mêmes sont plus directes, plus naturelles, qu'elles ne l'auraient été avec l'ancien système.

---

[119] On peut noter parmi eux Marianne et Bernard Colignon, Jean-Christophe Cogié, Thierry Lutherer, Fabrice Launois, Eric Feck, Thierry Bernier (frère de mon gendre), Thierry Verrières, Emilio Espinola, Serge Migny, Bruno Guggiari.

DIRECTION DEPARTEMENTALE
TEMPS LIBRE - JEUNESSE ET SPORTS

27 rue Pasteur

51037 CHALONS SUR MARNE CEDEX

Tél. : 64.65.71

CHALONS SUR MARNE,
Le 25 MARS 1983

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DU TEMPS LIBRE - JEUNESSE ET SPORTS

A

MONSIEUR LE PRESIDENT
AMICALE JAMIN
1, Rue des Ecoles

51100 REIMS

Nos Réf. :
LI/CT N° 1799

OBJET : Agrément de votre association

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'extrait de l'arrêté préfectoral du 17 MARS 1983 relatif à l'agrément de votre association.

N° d'agrément : 83 M 14

AMICALE JAMIN
1, Rue des Ecoles

51100 REIMS

Je vous rappelle que cet agrément n'est valable que dans la mesure où votre association est et reste affiliée à une fédération habilitée (loi du 29 octobre 1975 arrêté du 28 décembre 1976).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Départemental
du Temps Libre - Jeunesse et Sports

Dans le rapport de notre secrétaire de séance, Jean-François Dallot, on peut lire ces lignes : *La formule adoptée cette année a été largement appréciée. On note une satisfaction totale à tous les niveaux. Les gens ont sans doute pris conscience que l'amicale était l'affaire de tous et que, de cette façon, la plupart des problèmes évoqués pouvaient être rapidement réglés : il suffit d'en parler.*

L'A.G. décide de radier du comité ceux de ses membres qui n'assistent plus aux réunions, c'est-à-dire Serge Fontaine, André Lathulière, Christine et Patrick Michel, Bernard Leclerc. Ils avaient probablement les uns comme les autres de bons motifs pour ne plus participer; ils auraient dû démissionner d'eux-mêmes, mais ils n'ont pas osé faire cette démarche, ce que je trouve dommage, car tous méritaient d'être remerciés pour les services rendus. Bui Van Hien, lui, a donné sa démission, à la suite d'une réunion des cadres du karaté au cours de laquelle la qualité de son enseignement avait été mise en cause.

Serge Vanhoucke, pour sa part, quitte le comité sans doute pour prendre un peu de recul. Depuis son arrivée parmi nous il a beaucoup travaillé pour l'amicale, ainsi que pour l'école, étant toujours au premier rang dans l'action, sans compter ni son temps ni sa peine. Il a été l'un des dirigeants les plus actifs de nos équipes de jeunes footballeurs. Il a assuré maintes tâches de secrétariat. Il a participé avec efficacité à l'organisation de la plupart de nos manifestations. Après cette démission, Serge restera un amicaliste fervent[128]. On le verra longtemps encore prendre des responsabilités, notamment dans l'organisation de nos concours de tarot, ainsi que, plus tard, pour apporter une aide aux dirigeants de la deuxième section de basket. Notre amitié est toujours aussi grande.

L'assemblée générale complète le comité en élisant Sylvie Leprince, du foot féminin, Jean-Paul Brasseur et Franck Jacqueminet, du basket, Alain Harmant, du tennis, et Gilles Gabreau, du football. Peu après cette réunion, nous enregistrons les défections d'Annick Bele, qui ne se sent plus utile, et de Michel Herbelin.

Lors de l'élection du bureau, dont la composition ne subit pas de bouleversement, nous confions la fonction de trésorier adjoint à Jean-Paul Brasseur, libérant Jacques Duthilleux de la tâche de remplacer Albert Join en cas d'absence de celui-ci. Albert nous préviendra d'ailleurs, un peu plus tard, de son désir d'effectuer désormais de longs séjours dans le Jura, région d'origine de son épouse. Il est décidé que pendant ses vacances je tiendrai la trésorerie à jour, avec l'aide de Brasseur.

---

[128] Il est d'ailleurs encore adhérent de l'amicale de nos jours (2005).

Cabaret

Pétillante soirée avec l'Amicale Jamin

C'est sous ce titre qu'on a pu lire dans le journal "L'Union" l'article ci-après, signé F.L., consacré à notre soirée du 27 janvier 1984 (et que j'ai dû recopier à cause du mauvais état de l'original en notre possession) :

"L'amicale Jamin a forgé sa réputation grâce à ses innombrables activités sportives. Mais depuis quelque temps André Vasseur, son dynamique (sic) président, cherche à développer des manifestations culturelles.

C'est ainsi que vendredi soir l'amicale avait organisé un spectacle de "cabaret" dans l'école Jamin. Plus de cent cinquante personnes, pour la plupart membres de l'amicale, s'étaient rassemblées pour une soirée sympathique, chaleureuse, colorée comme on en savoure hélas trop peu en province.

Dans une atmosphère survoltée, pétillante à l'image du champagne servi, le public a pu apprécier un triple récital. Tout d'abord le trio de jazz Jean-Claude Vacheu, formé de ce dernier au saxophone, d'Alain Siégel au piano et de Gérard Prémaux à la batterie. Ceux-ci, qui jouent habituellement avec le Big Band de Reims, ont brillamment interprété des morceaux exécutés sur un rythme endiablé, ce qui a jeté quelques étincelles dans une salle vite surchauffée.

L'amicale Jamin possède, on le sait, une école de mime animée par Marcel Marceau. Il était donc tout-à-fait naturel que cette pratique artistique soit aussi de la fête. Patrick Borgne, élève de Decroux, ancien du Théâtre du Mouvement et de la compagnie Hellequin, faisant partie actuellement du groupe du théâtre de l'Homme Penché, était spécialement venu de Paris, "introduit" par deux anciens rémois qui ont été formés et initiés à la pantomime par Marcel Marceau, Alain Piallat et Thierry Baé. Trop fougueux, emporté et impétueux, Patrick Borgne ne maîtrise pas encore complètement son art. Mais il a tout l'avenir devant lui.

Enfin, le gardant pour "la bonne bouche", André Vasseur avait invité le chanteur Philippe Richeux, ancien du Conservatoire de Mireille. Ce grand gaillard chevelu, auteur-compositeur et interprète, est doté d'une très belle voix. Distillant de superbes mélodies, habillées d'un texte plein de sensibilité, ce troubadour a chanté l'amour, l'amitié et la liberté. Il a ainsi plongé les spectateurs dans différents états de plénitude, où se sont entremêlées la grâce, la poésie mais aussi la fantaisie.
Pour son coup d'essai en la matière, l'amicale Jamin a donc parfaitement réussi son pari. On ne peut donc que l'encourager dans cette nouvelle voie culturelle qu'elle s'est tracée".

Les intéressants débats de l'assemblée générale sont analysés par les membres du comité. En particulier on se penche sur la question de l'organisation des manifestations. Nous avons trop tiré sur la corde en mettant tout le comité à contribution à chaque concours, tournoi, etc. Les amis finissent par se lasser d'être toujours sollicités. C'est un problème important, car si nous continuons de la sorte, nous finirons par ne plus trouver de volontaires. Il est alors décidé que pour toute manifestation, c'est la section concernée qui devra se mobiliser et trouver les ressources humaines nécessaires. Naturellement, des membres d'autres activités pourront toujours participer s'ils le désirent, mais sans obligation. Evidemment, les événements communs à tous les amicalistes, comme la fête annuelle, ou les bals, doivent toujours être pris en charge par l'ensemble du comité.

En novembre, nous organisons une réception pour fêter notre 75ème anniversaire. Afin de mettre en exergue le niveau atteint par l'association sur le plan sportif, nous en profitons pour remettre à Gilles Coutelas son diplôme de champion d'Europe de boxe américaine[121], sans pour autant oublier d'évoquer toutes nos activités, petites ou grandes, ni de souligner notre apport à la vie de l'école Jamin, dont nous continuons à soutenir l'action comme l'ont voulu nos prédécesseurs.

Nous organisons le 27 janvier une brillante soirée cabaret, avec un programme superbe. Elle débute par la prestation d'un trio de jazz dirigé par Jean-Claude Vachez. C'est mon ami Yves Ménager[122] qui m'avait conseillé ce groupe, et nous n'avons pas été déçus ! La seconde partie est consacrée au même Patrick Borgne, présenté par Marcel Hanesse. Enfin, j'ai gardé pour le mettre en vedette un excellent chanteur, Philippe Richeux, talentueux et sympathique auteur, compositeur et interprète[123], dont j'avais fait la connaissance lors d'un congrès national de la Ligue de l'Enseignement. Le compte-rendu qu'en a donné le journal "L'Union" (ci-contre), suffit à montrer le niveau de toutes ces prestations. La salle était presque pleine, mais

---

[121] Cela m'a valu une fameuse "prise de bec" avec un inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, qui représentait cet organisme lors de la réception. Je lui avais demandé de remettre solennellement le diplôme à Gilles. Quelques jours plus tard il me téléphonera, très en colère : la Fédération de Boxe Américaine n'était pas encore reconnue par le ministère, et il avait reçu un sévère rappel à l'ordre de la part de son supérieur hiérarchique. Cet inspecteur, Roland Bourgoin, devait par la suite devenir un de mes amis. Après son départ à la retraite, il était devenu membre du bureau, puis vice-président, de l'Office des Sports de Reims. Il est décédé en 2001, quelques semaines après avoir assisté aux obsèques de mon fils. Merci encore, Roland, de ta gentillesse et de ton absence de rancune.

[122] Yves, professeur de l'enseignement supérieur, sera plus tard président de l'Université de Reims. Il était aussi un ami d'Hugues Hotier.

[123] Philippe n'a jamais fait la carrière qu'il méritait. Hérissé contre les pratiques du milieu du "show biz", il n'a jamais rien fait pour être "médiatisé". A-t-il eu tort ou raison ?

j'ai connu bien des difficultés pour attirer du monde, nos "sportifs", ne se sentant guère concernés, ayant pour la plupart préféré ignorer cette soirée. Même le comité, à l'exception de quelques membres, n'a pas fait beaucoup d'efforts pour soutenir une entreprise qu'il avait pourtant approuvée. Au point de vue financier, cette soirée a été relativement coûteuse, compte-tenu du prix modique des places.

Pour notre bal annuel, qui a lieu le 3 mars, nous revenons dans notre salle des fêtes, dont la contenance est redevenue suffisante eu égard au moindre nombre d'entrées enregistrées l'année précédente et à l'absence de signes pouvant laisser supposer une amélioration cette année.

Au mois de juin, la fête de l'école et de l'amicale connaît son succès habituel. Elle se déroule encore sous la forme d'une kermesse dans la cour (nous sommes d'ailleurs privés de la salle des fêtes, qui sert de bureau de vote pour les élections européennes). L'appel lancé à tous les membres du comité pour que chacun apporte sa contribution à la réussite de cette manifestation a été entendu. Les élèves fournissent une fois de plus la plus grande partie du spectacle. Une fanfare, la "Phalange des Cadets des Sapeurs Pompiers", déjà présente l'année précédente, agrémente de ses flonflons ce bel après-midi.

En cours de saison nous envisageons de créer une nouvelle activité sportive, avec un sport à peu près inconnu en France, où il cherche à s'implanter, mais populaire en Belgique et en Hollande, le korfbal. Un entraîneur s'était proposé, en la personne de Philippe Klein, qui venait d'effectuer un stage dans l'un de ces pays et avait obtenu un diplôme d'instructeur. Il fera une réunion d'information, avec la projection d'un film sur un match international, pour les amicalistes qui seraient intéressés. Pourquoi pas ? Ce sport, lointain cousin du basket-ball, est mixte, chaque équipe devant comporter obligatoirement autant d'hommes que de femmes. Tout contact entre adversaires étant prohibé[128], ce jeu demande autant de fair-play que d'adresse. Nous tentons l'aventure. Nous rencontrons de grosses difficultés de recrutement, notamment du côté féminin. Nous ne parvenons pas à cibler un public à qui nous adresser. Quelques tentatives en direction des lycées et des collèges restent sans effet. Nous pensons aussi à nos footballeuses, dont l'équipe n'est pas au mieux en ce moment. Invitées à se reconvertir, elles ne se montrent guère enthousiasmées. Nous parvenons tout de même à constituer un petit groupe[129], qui peut commencer l'entraînement. Nouveau problème :

---

[128] Sur le terrain, entendons-nous bien !

[129] Ce groupe était composé de Philippe Klein, Philippe Maldague, Patrick Geib, Bruno Melin, Christophe et Sylvie Leprince, Myriam Hanon, N Hartmann, Vincent Luciani.

contre qui jouer ? Il n'y a pas d'autre équipe dans la région. Il faudrait aller en Belgique, voire en Hollande. On se contente alors de s'entraîner pendant toute la saison, ce qui n'est pas très motivant.

Nos deux équipes de football "hommes" obtiennent de bons résultats. La section de basket améliore un peu les siens.

Notre section féminine de football doit faire face, quant à elle, à de nouveaux départs. La question du recrutement est lancinante[126]. Après avoir construit péniblement une équipe, voilà que de nouvelles défections surviennent, et nous devons déclarer forfait. L'équipe, renforcée provisoirement par quelques joueuses prêtées par le Stade de Reims, joue néanmoins des matches amicaux tout au long de la saison, mais n'est pas reconduite l'année suivante. Nous ne sommes pas les seuls dans cette situation, à tel point que le championnat régional sera supprimé peu de temps après.

C'est au gymnase Maryse-Bastié que nous organisons cette fois-ci notre tournoi de tennis de table, non plus en simples comme nous le faisions jusqu'alors, mais en doubles, ce qui a le mérite de l'originalité par rapport à ce qui se fait partout, mais qui, paradoxalement, n'attire qu'une participation assez modeste. Cependant les membres des 25 équipes d'adultes et des cinq équipes de jeunes se déclarent très satisfaits, ce qui est l'essentiel. La famille Lalire truste les titres départementaux en Ufolep, Laurent étant premier chez les hommes et sa sœur Sylvie première chez les dames. Pas de titre régional, pour une fois. En championnat de France, les résultats sont équivalents à ceux de l'année précédente. Les trois équipes engagées en Challenges Rémois obtiennent des places en milieu de tableau.

Ce sont encore deux belles places de finalistes en championnats départementaux qui échoient à la section de pétanque en doublettes juniors et en triplettes cadets. Nous organisons trois concours, dont celui de la kermesse des écoles laïques et un concours interne. L'effectif de la section[127] est en diminution cette année.

---

[126] Une anecdote révélatrice. Pour nous engager dans le championnat, il nous fallait au minimum onze licenciées, mais nous n'en avions alors que dix, attendant encore des confirmations de promesses. Nous avons fait signer une licence à ... Joëlle Vaspasse, qui n'a jamais tapé dans un ballon de football de sa vie.

[127] Les membres en étaient alors René Naudin, Serge Fontaine, Pierre-Marie Guibert, Michel Tournialre, Gilles Oppilliart, Bernard Claisse et son épouse Dominique, Lucien Boileau et sa fille Fabienne, Ramiro Batista, Maurice Foetaine, Michel Menke, Jean Navel, Daniel Arnoult, Jérôme Guérin et sa sœur Sylvie, les deux frères Laurent et Nicolas Colson, Alain Munsch, Michel Hapchette, Véronique Vassal, Michel Cédille, Ange Papalardo, Christophe Abraham, Bertrand Mabille, N Palamaringue, Ludovic Gay, Alain Escotte et son épouse Maryline, autre fille de Lucien Boileau, Jean Agnesens et son épouse, Philippe Maldague, Huguette et moi.

L'amicale organise à Reims, en juin, les critériums nationaux Ufolep de karaté. Nous remportons la plus grande partie des titres, en adultes, où nous nous adjugeons la victoire en technique, avec P.Lacomblez, D.Lacomblez, Y.Duchâtel, et en combats, avec les mêmes, plus H.Coutelas et Manuel Torrès, et en jeunes, avec les féminines Sylvie Guérin, Elsa Albentosa, Karine Hanon.

En boxe américaine, les finales du championnat ont lieu encore à Marseille. Nous en revenons avec cette fois trois titres de champions de France avec Eric Lagoutte, en moyens, et Philippe Coutelas, en lourds, imités chez les juniors par Eddy Mathieu.

Toujours en 83-84, outre l'aide financière apportée comme d'habitude aux coopératives des classes, l'amicale verse des sommes importantes pour aider des "classes transplantées", à la neige pour celle de Nicole Barre, à Florence pour celle de Jean-François Dallot. Nous prenons aussi en charge les frais d'achat de certaines fournitures, ainsi qu'une séance au "cirque éducatif" pour les élèves des deux cours préparatoires.

Dans le même temps nous complétons notre équipement matériel par la fabrication d'escaliers de montée pour notre podium et par l'achat d'une "Gestetner" d'occasion, presque neuve, pour remplacer la vieille machine âgée maintenant de plus de vingt ans, acquise à l'époque de Maurice Magot. De plus, nous nous faisons installer une ligne téléphonique séparée de celle de l'école.

A noter que la Ville de Reims, sur ma demande, nous attribue, en plus de sa subvention pour nos activités sportives, une somme de 5000 F pour l'année 1982 et une même dotation pour l'année 1983, au titre de nos activités culturelles.

265 participants à la randonnée cyclotouriste de l'Amicale Jamin

Pour la randonnée cyclotouriste organisée par l'Amicale Jamin, malgré le vent froid, 265 participants se sont élancés sur les routes de la région.

De nombreuses récompenses ont été attribuées : la coupe de la Ville de Reims au G.S. Reims Bicyclette, la coupe Tailfer à l'A.S. Citroën, la coupe des Cycles Peugeot au Cyclo-club rémois, la coupe Perrier à la Pédale rémoise, la coupe Tailfer au vainqueur local de Reims, la coupe M. Hanesse au C.M.J. de l'école Jamin n° 1, la coupe de M. Hanesse au C.M.2 de l'école Jamin n° 2, le challenge Prix-Journal au plus ancien à M. Gaudelet (75 ans), la coupe Journaux et sports à la plus ancienne à Mlle Marinot, la coupe de l'Amicale Jamin au plus jeune à Arnaud Badet (3 ans), la coupe de l'amicale Jamin à la plus jeune à Nathalie Jamin (11 ans). Les médailles UFOLEP à six participants parmi les plus âgés et les plus jeunes. En outre, un trophée de lots a récompensé plus de 50 participants.



1984-1985

Deux éléments plutôt contradictoires sont évoqués lors de la première réunion du comité. La subvention municipale qui nous est allouée pour nos activités sportives a augmenté de 50% d'un coup, ce qui signifie que nos efforts sont de mieux en mieux reconnus, mais dans le même temps nous avons perdu en un an cinquante adhérents de la section de karaté, pour des raisons que personne ne s'explique.

Les deux équipes de football seniors continuent. Elles obtiendront de bons résultats dans la saison. L'équipe II est frappée par un deuil cruel, l'un de ses membres, Gilles Leroy, perdant la vie dans un accident de la route.

En tennis, c'est l'année où la section est la plus forte, avec vingt adhérents. Trois équipes participent aux championnats.

En basket-ball, après deux premières années tout à fait correctes, les choses se gâtent bizarrement. A l'occasion d'un match que j'étais allé voir, après une période pendant laquelle, je dois le reconnaître, je n'avais pas pris assez le temps de m'occuper de cette section, je remarque dans la composition du "banc" et dans son entourage de nombreuses têtes nouvelles, inconnues, dont celle du propre père de Jean-Paul Brasseur. Ce monsieur semble avoir pris un rôle prépondérant. Il "coache" l'équipe, donne des ordres tonitruants, invective tout un chacun. Cet étrange personnage, que je n'ose approcher tant il me semble surexcité, n'est pas membre de l'amicale, comme d'ailleurs la plupart des joueurs présents. Impossible d'avoir une explication nette. Jean-Paul bafouille quelque chose comme "on régularisera plus tard". Rien n'a jamais été "régularisé", puisqu'on n'enregistrera cette année que cinq cotisations pour la section de basket. Plus personne n'assiste jamais aux réunions et notre équipe fantôme mène curieusement une existence à part, hors structures. Après quelques tentatives de rapprochement, restées infructueuses, nous mettons fin à cette mascarade[128].

En tennis de table, pour les championnats par équipes Ufolep, nous n'engageons cette année qu'une équipe de jeunes, comme l'année précédente. Elle obtient des résultats honorables. En individuels, Michel Beiller s'empare du titre de champion de la Marne et Laurent

---

[128] Fait incroyable, l'équipe a essayé de se relancer d'elle-même dans les championnats l'année suivante, sous le nom d'Amicale Junin ! Le hasard a voulu qu'une licence de basket établie pour un membre de cette prétendue formation échoue "par erreur" à notre siège au début de la saison 85-86. J'ai été immédiatement intervenir auprès de l'Ufolep pour mettre les choses au point. Invraisemblable, mais authentique !

Lalire s'adjuge celui de champion régional. Au critérium national, en Vendée, Laurent obtient la 3ème place en individuels, puis, associé à Thierry Loret, il perd en demi-finale du double. Trois équipes participent aux Challenges Rémois, celle de la série "Encouragement" terminant première et montant en "Progrès". Maigre succès de notre tournoi annuel, pourtant toujours remarquablement organisé par Michel Beiller. Plusieurs soirées amicales entretiennent la convivialité au sein de la section[128].

Nous connaissons aussi quelques difficultés avec les deux groupes de musiciens, qui, décidément, ont bien du mal à s'intégrer dans l'amicale. On sent qu'ils n'en ont pas vraiment la volonté. S'ils ont donné quelques prestations, les uns au bal, les autres à la fête, c'était plus par obligation qu'autrement.

L'assemblée générale tenue le 28 septembre selon la nouvelle formule -réunions des sections puis synthèse en assemblée commune- voit une bonne participation des adhérents. Elle enregistre les démissions de Sylvie Leprince, qui n'a été présente qu'à une seule réunion depuis son élection, et dont la section vient d'être supprimée, de Michel Tourniaire et de Philippe Morel, qui ont été tous deux d'excellents dirigeants pendant leur trop court passage au comité, et enfin de Georges et de Paulette Draveny.

Nos amis Draveny étaient membres du comité depuis 1958. Leurs vingt-six ans de dévouement à l'association méritent tous les éloges. Ils se sont toujours proposés pour les tâches les plus obscures, et les ont accomplies avec une discrétion exemplaire[129]. Ils représentent une "race à part", comme on dit, celle des bénévoles inconditionnels. Ils ont travaillé pour l'amicale sans arrière-pensée. Comme ils n'étaient pas membres d'une section, on ne peut même pas dire qu'ils ont pu bénéficier des structures pour meubler leurs loisirs à leur avantage. Leur plaisir, c'était de rendre service, sans contrepartie. Encore bravo, et merci !

Au cours de l'assemblée générale Albert Join nous fait part de son désir d'être déchargé de la trésorerie, qu'il tient depuis douze ans. Cette tâche s'est alourdie au fil du temps et impose un travail quasi quotidien qu'Albert n'est plus en mesure d'assurer, à cause de sa santé et de ses séjours prolongés sous d'autres cieux. Pendant toutes

---

[128] Comme il faut le faire de temps à autre, citons les membres de la section à cette époque : Michel Beiller, grand responsable et surtout parfait coordinateur, Laurent et Sylvie Lalire, Claude Crapart, qui sera plus tard trésorier de l'amicale, Thierry Loret, dit "Titus", Christian Petit-Jean, Bruno Mellin, Patrick Geib, Pascal Sohier, François Riquoir, meilleur œnologue du groupe, Jean-Paul Perire, Franck Mesnier, François Regnault et son épouse Pascale, et moi-même comme toujours.

[129] Souvenez-vous des "cœurs manétrokés" du bal de 1961. La vendeuse, c'était Paulette !

ces années nous avons collaboré étroitement, et je peux dire combien notre ami avait le souci de tenir des comptes très précis, combien il avait le sens de la rigueur dans la gestion de nos deniers. Nous étions entièrement d'accord, lui et moi, sur la nécessité d'avoir des finances saines, de posséder toujours une marge suffisante pour faire face à tous les imprévus, aux éventuels "coups durs". Cette façon de voir a toujours été ma politique, et Albert partageait absolument ce point de vue.

L'assemblée élit trois nouveaux membres, Francine Loret, belle-fille de Jean-Marie et épouse de Thierry, qui se propose pour le remplacement d'Albert Join, ainsi que Philippe Klein, animateur de la section de korfbal que nous cherchons à développer, et Fabrice Vasseur, mon fils, responsable de la section de football.

Depuis le changement de formule de l'assemblée générale, nous ne distribuons plus de livres de prix aux élèves entrés en 6ème. Nous aurions arrêté de toute façon, car dans les derniers temps la moitié des familles concernées ne se dérangeaient même pas pour venir chercher les ouvrages réservés à leurs enfants. Nous décidons d'effectuer une dépense équivalente pour doter la bibliothèque de l'école. Patrick Delanglez, libraire([158]) et père d'élève, obtient de son côté une donation conséquente, en livres, de la part d'une maison d'édition (Bordas, si mes souvenirs sont bons).

Au cours de sa réunion du 22 octobre, le comité constitue son bureau. Je suis réélu au poste de président à l'unanimité sauf une abstention, celle de mon épouse. Michel Beiller reste vice-président, avec Albert, à qui nous conférons ce titre avec plaisir. Le secrétariat échoit comme d'habitude à Jean-François Dallot, qui sera secondé par Bruno Melin. Enfin, comme prévu, Francine Loret devient notre trésorière, avec comme adjoint Jacques Duthilleux, champion de l'éternel retour.

On aura noté la disparition, dans cette liste, de Fabrice Bastard-Rosset, vice-président sortant. Fabrice vient en effet de me faire part de son désir de se retirer de notre association, à cause de la tournure nouvelle de son activité professionnelle. Cadre d'une grande maison de champagne, il est amené à prendre de plus hautes responsabilités dans cette entreprise et à se déplacer fréquemment à l'étranger. Ce n'est pas sans regret que nous voyons s'éloigner ce grand gaillard sympathique, l'un des fondateurs de notre section de karaté, comptant parmi les plus titrés dans cet art martial. C'était un sportif de haut niveau, qui possédait à fond tous les katas supérieurs, qu'il effectuait avec une puissance (le "kimé") étonnante; en compétition il

[158] Librairie "Largeron", maintenant "La Procure", rue Carnot.

était l'un de nos meilleurs stylistes, avec les frères Lacomblez. Tout le monde reconnaissait aussi la profondeur de ses connaissances théoriques, ainsi que ses capacités naturelles de dirigeant. Fabrice, tchao !

Notre bal annuel se passe encore dans notre salle, non plus avec un orchestre, mais à l'aide des disques tournés par un animateur. J'aime ce genre de soirées, qui permettent aux membres des sections de se rencontrer au moins une fois dans l'année, s'ils le veulent bien, en dehors de l'assemblée générale ou de la fête. C'est aussi l'occasion pour de nombreux amis, extérieurs à l'association ou anciens amicalistes, de nous assurer de leur soutien tout en passant de bons moments. Qui ne se souvient, parmi les adhérents qui étaient là, de ces tablées joyeuses, où l'on pouvait rencontrer chaque année les invités d'Henri Ribourtout, de Michel Hamaide, et autres vieux amis comme les membres de l'amicale Vercingétorix, tous bons vivants et couchetard.

Toujours à l'affût pour donner à l'amicale une dimension culturelle je prends cette année deux initiatives que tout le monde au comité s'accorde à trouver louables mais que bien peu de membres m'aident à mener à bien.

Une soirée à deux volets a lieu le 30 janvier. Un jeune artiste débutant, Christian-Marie Lapchine, m'avait demandé de l'aider à démarrer. Il présente donc, en première partie, un petit spectacle tenant à la fois du mime et du monologue, dans un registre à la fois parodique et cocasse. Le public l'applaudit, car il l'a bien mérité. En seconde partie nous recevons les acteurs du théâtre universitaire de Zagreb, qui viennent interpréter en français quatre petites pièces en un acte. Cette troupe avait été invitée dans la Marne par la section départementale de la FEN, et Michel Pierre, alors secrétaire de cette organisation, m'avait suggéré de lui donner l'occasion de se produire dans notre salle. Ces acteurs étaient parfaits, mais 52 spectateurs seulement assistent à cette agréable soirée. Quel dommage !

Un plateau de grande qualité attire un peu plus de monde le 16 mars. Ce n'est pourtant pas une salle comble, mais seulement à moitié pleine, qui vient écouter un ensemble composé de Pierre Nicolas[132], l'ancien contrebassiste de Georges Brassens, Michel Lucet, chanteur, et Pierre Bigo, guitariste. Un régal ! C'est mon ami Yves Ménager qui a servi d'impresario pour la venue de ce trio.

---

[132] A la surprise de beaucoup de spectateurs, Pierre Nicolas n'a pas évoqué pendant cette soirée ses relations avec Georges Brassens. En privé, il nous avait dit, à mon épouse et à moi, qu'il avait rédigé un livre à son sujet, livre qu'il ne voulait publier qu'après son propre décès. Or Pierre Nicolas est mort quelques années après sa venue à Reims, et cet ouvrage n'a pas vu le jour. Que s'était-il passé entre les deux artistes ? Et qu'a-t-on fait de ce manuscrit ?

Lors d'une réunion au mois de mai 1985, nous décidons de radier du comité Jean-Luc Bertrand, Alain Macault et Gérard Larrivé, malgré tout ce qu'ils ont apporté dans le passé à l'amicale : ils ne répondent plus aux convocations, n'ont plus aucun rôle dans la vie des sections. Je n'étais pas brouillé le moins du monde avec aucun d'entre eux. Encore une fois, et je le dis avec force, je n'ai jamais éprouvé le moindre ressentiment envers ceux qui ont cessé, un jour ou l'autre, de collaborer avec moi. Je ne veux retenir que ce qu'ils ont donné à l'association, bénévolement, amicalement, dans la mesure de leurs disponibilités et dans la limite de leurs engagements. Je tiens à garder en mémoire, par dessus tout, les aspects positifs de leur action. Gérard a été un très bon animateur de la section de tennis. Alain s'est révélé comme un dirigeant exemplaire, en drivant l'équipe féminine de football (pas seulement parce que sa fille Sabrina en faisait partie), qu'il a tenue à bout de bras dans des conditions difficiles; cette équipe ayant disparu, il n'a pas trouvé de raison pour rester membre de notre amicale. Jean-Luc nous a toujours apporté le soutien de son expérience. De plus, il a effectué un travail remarquable au sein de la commission nationale de karaté Ufolep, dont j'étais le président et lui le secrétaire, notamment pour le stage national que nous avons organisé ensemble au CREPS de Reims. J'éprouve toujours pour eux de l'estime et de l'amitié, mais c'est avec une petite pointe de tristesse que je me demande encore, parfois, pour eux comme pour beaucoup d'autres qui sont partis de la même façon, pourquoi ce silence, pourquoi, d'un seul coup, tout arrêter sans un mot ? Pourquoi, recevant une convocation pour une réunion à laquelle on n'a pas envie de participer, ne pas répondre par un petit message, un coup de téléphone ? Je me suis toujours refusé à relancer les absents. Je ne l'ai jamais fait et je ne le ferai jamais. Les gens sont libres, ils n'ont pas de comptes à me rendre à partir du moment où ils ont fait ce qu'ils ont dit qu'ils feraient. J'ai par exemple souvent rencontré Jean-Luc par la suite, nous avons parlé très cordialement, comme de bons copains, de choses et d'autres, jamais je n'ai évoqué son départ de l'amicale. Il ne l'a pas fait non plus. Et maintenant c'est si loin...

D'autres partent aussi en cours d'année, mais leur retrait n'offre pas un caractère d'extrême gravité. C'est même plutôt un bien, dans le sens où cela permet de clarifier des situations devenues intenables. Il s'agit des deux groupes de musiciens et bien entendu de l'équipe de basket.

Yves Menut est venu dans mon bureau, à ma demande, avec la liste des membres de son "harmonie non conformiste". Il m'apportait l'argent des cotisations que j'avais réclamées, me déclarant toutefois qu'il trouvait ma demande surprenante. Selon lui, je lui prêtais une salle, un point c'est tout, je n'avais rien à demander à ses musiciens. J'ai tenté en vain de lui expliquer que les salles ne m'appartenaient

pas, et que je ne pouvais donc pas les "prêter" à des associations étrangères à l'école, mais que je pouvais par contre en autoriser l'utilisation par les adhérents de l'amicale, et que pour être adhérent il fallait … adhérer. Il ne voulait pas voir la différence. Au terme d'une longue discussion, il m'a donné un argument qui lui semblait imparable, affirmant qu'il pouvait trouver une salle gratuite n'importe où. La suite fut très simple, je lui ai rendu ses chèques et je lui ai souhaité bonne chance. Je n'ai plus jamais entendu parler ni de lui ni de son ensemble.

Ce fut très différent pour l'autre groupe. Il était composé de jeunes gens, garçons et filles, fort sympathiques. Malheureusement leur encadrement n'était pas à la hauteur. Ils faisaient n'importe quoi les soirs de répétitions. Habitant dans l'école je pouvais m'en rendre compte et cela m'ennuyait beaucoup. Les gens du quartier les entendaient. Mes collègues ne me comprenaient pas. J'ai mis du temps avant de me décider à leur demander d'arrêter. J'ai dû m'y résoudre un jour, sans joie.

S'il nous est arrivé de nous égarer sur de fausses routes, dans des entreprises hasardeuses, d'accorder notre confiance avec trop peu de discernement parfois, je revendique pour la plupart des cas la paternité de ces erreurs. Je ne regrette et ne renie cependant rien. J'ai engagé ma responsabilité avec sincérité, pour ce que je croyais être bon pour l'amicale ou pour l'école, et aussi pour aider à ma façon ceux et celles qui voulaient "faire quelque chose", même s'ils ont été souvent maladroits et un peu inconséquents.

Nous obtenons deux titres aux départementaux de karaté, avec Martinez chez les hommes et Barbara Karoui chez les femmes. Moins d'adhérents, moins de résultats !

Philippe Coutelas perd son combat pour le titre de champion du monde de boxe américaine à Chicago. Eric Lagoutte et Eddy Mathieu sont à nouveau champions de France.

Une doublette de l'amicale perd en finale du championnat départemental féminin de pétanque. Nous organisons plusieurs concours, dont un, par solidarité, au bénéfice du Secours Populaire. Nous devons annuler celui qui était prévu, en plus, le 9 octobre en soirée, la mairie refusant d'éclairer le terrain du quartier Bethléem([133]). Nous sollicitons notre affiliation à la FSGT, en plus de la FFPJP. Mais cette fédération a pour politique, à l'époque, de refuser les clubs "civils", ne souhaitant regrouper que des associations basées sur des entrepri-

[133] Ce fut sans doute "un mal pour un bien". Les riverains auraient peut-être peu apprécié le bruit que nous aurions fait !

ses([134]). Nous obtenons de la mairie l'autorisation de nous entraîner au terrain de sports Saint-Symphorien, rue Voltaire. Nous aurions d'ailleurs pu nous dispenser de faire quelque demande que ce soit, tout le monde pouvant entrer librement sur cet espace ! Sa rénovation, quelques années plus tard, nous en chassera.

Le mois de juin commence sur une note très optimiste, avec la décision que nous prenons de créer une section de badminton. Patrick Geib, amicaliste, est par ailleurs adepte de l'art de renvoyer le volant. Il fait partie d'un club, l'Association de Badminton Champenoise, au sein duquel l'ambiance semble loin d'être aussi cordiale que chez nous et qui connaît des problèmes internes. Avec l'aide de sa compagne Sylvie Lapinte et de son ami Bruno Melin il nous demande d'admettre ce sport à l'amicale. Par rapport aux propositions reçues les années passées (théâtre, musique, ...), celle-ci a l'avantage d'être formulée par des gens que nous connaissons bien, en qui nous pouvons avoir toute confiance. En effet, Patrick et Bruno sont déjà des piliers de l'amicale. Ils y ont pratiqué le tennis de table et le korfbal.

La fête annuelle est encore très réussie. Aux stands tenus par les amicalistes et quelques parents d'élèves, et aux danses présentées par les enfants de l'école, s'ajoutent deux démonstrations, l'une de karaté, l'autre de badminton, ainsi que des prestations de la phalange des cadets des sapeurs pompiers et d'une association de twirling-bâton.

1985-1986

Cette année encore, la rentrée nous vaut une pluie abondante de difficultés, de remises en cause, de défections et de déboires en tous genres. Voyons cela dans le détail.

Francine Loret déclare qu'elle ne continuera pas à s'occuper de la trésorerie. La tenue des comptes de l'amicale, vu les nombreuses manifestations et la quantité des activités, est un travail très astreignant, dont notre amie n'avait sans doute pas mesuré toute l'ampleur. De plus, nous ne pouvions travailler ensemble que le soir. Merci encore à Francine de nous avoir quand même bien dépannés pendant un an, ce que je ne saurai jamais oublier.

---

[134] La FSGT a quand même un peu évolué par la suite, contrainte à changer d'orientation devant le nombre croissant de fermetures d'usines à Reims. Les comités d'entreprise, qui prenaient souvent en charge les licences, maillots, frais de déplacement des joueurs, etc., ont disparu les uns après les autres. A l'heure où j'écris ces lignes (2005), elle est loin d'être aussi importante qu'en 1985. Mais nous n'avons pas posé à nouveau notre candidature.





En haut : un match de korfbal

En bas : aperçu de la foule lors d'une fête à l'école Jamin

Marcel Hanesse éprouve quelques ennuis de santé. Il ne peut s'engager à poursuivre l'activité "mime", compte-tenu de la somme de travail à effectuer et de l'importante dépense physique qu'il faut déployer si l'on veut présenter des spectacles de qualité dans cet art si difficile. Connaissant Marcel, nous savons bien qu'il est le premier à regretter cet abandon. Il nous a apporté tant de satisfactions depuis sept ans qu'il serait indécent de lui tenir grief de sa décision. Il participe encore aux réunions jusqu'à la fin de l'année 1985, mais il n'y assiste plus en 1986. En avril il m'écrit pour me dire qu'il ne pourra pas organiser notre randonnée cyclo de printemps. Ce grand artiste, cet homme chaleureux, nous manquera beaucoup. Son départ nous fait prendre conscience de l'immensité de son apport. Pour nos actions culturelles une page est tournée; peut-être est-ce l'une des toutes dernières...

Le koefbal connaît maintes difficultés. Philippe Klein a d'ailleurs cessé, subitement, de s'en occuper. Un nouvel adhérent, François Mourousseau, prend alors la direction des opérations. Malgré un effectif réduit à sept personnes, alors qu'il en faudrait une douzaine, il parvient à maintenir la section. Un déplacement est organisé à Bourges, pour un tournoi au cours duquel notre équipe, complétée par des licenciés d'Issoudun, se comporte honorablement. Mais peu à peu le découragement gagne du terrain et la plupart des membres envisagent d'arrêter en fin de saison.

En tennis, nous devons limiter le nombre de membres à seize, par suite du manque de créneaux horaires dans les gymnases.

Les entraînements de la toute nouvelle section de badminton ont lieu au gymnase Prieur-de-la-Marne, dans des conditions difficiles, puisque même le traçage des terrains, nécessité plus qu'élémentaire, n'est malheureusement pas effectué, ni même autorisé par la mairie. Mais la volonté est forte chez nos premiers adhérents, qui ne se découragent pas. Dès la fin de la première saison, nos deux responsables, désireux de promouvoir leur sport en lui donnant les structures indispensables, provoqueront une réunion afin de jeter les bases d'une future Ligue de Champagne de la FFBA([158]). Patrick en sera le premier président, et Bruno aura la charge de la trésorerie.

Le championnat départemental Ufolep par équipes, en tennis de table, réduit l'an dernier à cinq clubs, commence à manquer d'intérêt pour nos joueurs, et nous décidons de ne plus nous inscrire dans cette compétition. Par contre nous engageons quatre équipes dans les Challenges Rémois, dont deux en "Avenir", dans l'espoir de voir des débutants faire suffisamment de progrès pour venir plus tard se-

[158] Fédération Française de Badminton.

conder puis remplacer les anciens. L'une d'elles montera d'ailleurs en "Encouragement" à l'issue de la saison. En départementaux individuels Ufolep, nouvelle razzia; Michel Beiller remporte une fois de plus le titre de champion, devant trois autres membres de l'amicale, Kolifrath, Lalire et Loret; Sylvie est championne chez les féminines. Thierry Loret est champion régional devant Alain Kolifrath, et Sylvie complète son palmarès en remportant le titre régional. Notre tournoi, toujours en double et toujours au gymnase Maryse-Bastié, est mieux réussi que celui de l'année précédente, avec une cinquantaine d'équipes.

Les deux équipes de football fusionnent, l'effectif de celle des plus jeunes étant amoindri par des départs au service militaire. L'équipe résultant de cette fusion obtiendra de bons résultats, montant encore d'une division en fin de saison. L'ambiance est alors très conviviale dans cette section, qui organise une journée champêtre, avec pique-nique, rassemblant avec bonheur les joueurs et leurs familles

L'événement le plus important en cette rentrée est sans aucun doute la sécession d'une partie de la section de boxe américaine, emmenée par Hervé Coutelas et ses frères. C'est une banale histoire de gros sous. Jean-François Dallot, secrétaire de séance, résume fort bien la discussion qui a lieu lors de la réunion du comité du 12 septembre 1985, à laquelle Hervé n'assiste pas : *De sérieux problèmes viennent de naître au sein de l'activité de boxe américaine, et l'organisation des galas est au centre de la question. L'importance des sommes mises en jeu lors de leur organisation constitue sans doute un danger pour notre Amicale. D'aucuns, parmi les pratiquants, prétendent que l'amicale pourrait rester en dehors de cette organisation et des grandes questions financières, sauf bien entendu en cas de déficit (on l'aurait deviné). Non, nous ne saborderons pas l'amicale Jamin en nous risquant à la pratique de manipulations financières, le but de notre association est tout autre. Si l'esprit de l'amicale n'est pas conservé, la section boxe américaine sera purement et simplement supprimée. Par conséquent, et pour couper court à toute autre considération, il est décidé de ne pas délivrer de licences aux combattants professionnels.*

Nous pensions ainsi amener la section à rester dans le cadre de l'amateurisme, mais notre décision tombe à plat, car les Coutelas et leurs amis ont déjà pris toutes leurs dispositions pendant les vacances, sans m'en parler, pour créer leur propre organisation.

Le départ d'Hervé n'entraîne celui d'aucun autre membre du comité. Daniel et Pascal Lacomblez, tout comme Michel Bertrand et autres, ne tombent pas dans le piège et restent dans l'amicale. Au cours de l'assemblée générale du 27 septembre, après avoir constaté que la

rupture est de toute façon consommée, nous supprimons la boxe américaine de la liste de nos activités.

Pour cette assemblée générale nous modifions à nouveau la forme. Au lieu de se tenir dans l'heure précédant la réunion commune, les réunions des sections s'échelonnent tout au long du mois de septembre, au gré des responsables. Tant et si bien que l'assemblée en elle-même n'est guère qu'une réunion de comité élargie.

Avant de procéder à l'élection du comité, nous prenons note des départs survenus en cours d'année et de plusieurs démissions, celles de Philippe Klein, de Gilles Gabreau, parti travailler dans le Midi, de Yannick Duchâtel et de Jackie Hanon.

Yannick est venu me trouver dans mon bureau pour m'expliquer qu'il voulait quitter le comité afin de pouvoir mieux se consacrer à l'animation de la commission départementale de karaté. Nous avons eu une discussion orageuse, car je n'admettais pas qu'on puisse représenter l'amicale dans une instance extérieure sans faire partie de l'équipe des dirigeants élus. Lui soutenait l'inverse, estimait qu'il pouvait représenter, sinon toute l'amicale, du moins sa section de karaté. En plus, il avait mal choisi son moment, car à l'époque, après les évènements relatifs à la scission avec les Coutelas, je flairais de mauvais coups partout et je n'étais pas à prendre avec des pincettes. Je sais, depuis, que Yannick était sincère, et qu'il n'y avait pas de coup bas dans sa démarche. Têtes de fer tous les deux, nous sommes restés inflexibles sur nos certitudes. Ce jour-là j'avais laissé au vestiaire tous mes talents de négociateur. En temps normal, j'aurais composé, suggéré à Yannick de rester membre du comité en titre, quitte à n'assister aux réunions que lorsqu'une question capitale relative au karaté devait y être débattue. Mais il y a des jours où rien ne va. Yannick et moi sommes restés en froid un certain temps, pendant lequel il s'est éloigné de l'amicale. Puis, peu à peu, l'amitié a repris le dessus, Yannick est revenu, et nous savons depuis longtemps que nous pouvons toujours compter l'un sur l'autre pour défendre nos conceptions communes en matière de sport.

Notre ami Jackie Hanon nous quitte à l'aube de cette nouvelle saison. Il est entré au comité en 1974. Onze ans, dans la vie de quelqu'un, ce n'est pas rien. Entraîneur de football très expérimenté, Jackie s'est d'abord occupé de nos jeunes, qui le respectaient et dont il savait se faire écouter grâce à ses connaissances techniques et à un ascendant naturel incontestable. Il a mené son action avec eux aussi longtemps que ces équipes ont existé. Il s'est ensuite consacré à aider les féminines. On sait que les problèmes de recrutement ont été fatals à cette section, ce contre quoi il ne pouvait rien. Parallèlement à son engagement dans le domaine sportif, Jackie n'a pas hésité à prendre des

responsabilités au sein de l'établissement scolaire, élu pendant plusieurs années au conseil d'école en qualité de parent d'élève. Enfin, il a fait partie de ces dirigeants polyvalents qui savent apporter leur aide en toutes circonstances, participant à l'organisation de la plupart des manifestations que nous avons créées et vécues, étant même l'un de ceux, perles rares, sur qui je pouvais compter pour ces tâches ingrates du "lendemain" que sont le rangement et le nettoyage des lieux utilisés. Il savait aussi rire et s'amuser, comme j'ai pu le constater au cours de nos bals et autres agapes. J'aime les gens comme lui, qui ont un sens aigu des responsabilités, sans pour autant se prendre au sérieux au point de manquer d'humour ou de perdre le sens de la convivialité. Je comprends que Jackie ait voulu à cette époque reprendre sa liberté d'action, afin de pouvoir consacrer plus de temps à sa famille et à ses activités professionnelles, qu'il avait élargies. Je le remercie encore de tout ce qu'il a fait pour notre collectivité.

De nouveaux membres sont élus pour faire partie de notre organe de direction en remplacement des partants. Ce sont Bernard Claisse, pour la pétanque, René Bayard, Jean-Fabrice Carré,
et Alain Culdaut pour le karaté, Patrick Geib pour le badminton, François Monrousseau pour le korfbal, Claude Crapart et François Regnault pour le tennis de table, ainsi que Hervé Humbert, étudiant[136], qui initie à la langue anglaise les jeunes élèves de l'école pendant les horaires du service municipal d'accueil[137]. Pour le bureau, Claude Crapart prend le poste de trésorier avec Francine Loret comme adjointe. L'élection de Carré, et Culdaut est une erreur de notre part, car ces membres de la section de karaté, pourtant bien dévoués à l'occasion, ne se sentiront pas concernés par les travaux du comité, auxquels ils ne participeront jamais (nous aurions pu nous souvenir de l'expérience précédente, qui fut plutôt désastreuse). Mais, bon sang, à quoi peuvent penser ces gens lorsqu'ils font acte de candidature ? Me l'expliquera-t-on un jour ? Loin de moi l'idée de remettre en cause l'action que ces amis mènent à la base, mais je me demande, et je me demanderai toujours, quelle idée ils peuvent bien se faire du rôle d'un dirigeant.

Nous jouons d'ailleurs de malchance avec la section de karaté. A peine vient-il d'être élu que René Bayard apprend sa mutation à Grenoble. De plus, dès le début de 1986, Pascal Lacomblez m'informe de l'impossibilité dans laquelle il se trouve désormais de siéger au comité, lui aussi pour d'impérieuses raisons professionnelles. Ce concours de circonstances défavorables est assez ennuyeux, mais nul n'y peut rien. René, 2ème dan, avait rejoint l'amicale un ou deux ans auparavant. Il n'était pas issu du Karaté Club de Reims comme l'étaient les fondateurs de notre section. Il avait apporté à notre en-

[136] Et fils de Mme Humbert, "dame de cantine" de l'école.
[137] Le SMA vient d'être instauré, remplaçant les anciennes "études surveillées".

seignement du karaté des perspectives un peu différentes. N'appréciant guère la boxe américaine et ses tendances "pro", il ne faisait pas trop bon ménage avec Hervé Coutelas. On ne pourra jamais savoir comment sa cohabitation se serait poursuivie avec les autres animateurs de Jamin, ni quelle aurait été la mesure de son apport. Quant à Pascal, son retrait du comité ne signifie pas sa disparition du club, auquel il continuera à apporter beaucoup. Il aidera également de façon précieuse les commissions Ufolep, tant départementale que régionale.

Comme on peut le voir, la section karaté n'est pas à la fête en cette saison 85-86 ! Mais quelle vitalité : malgré la suppression de la boxe américaine et les autres problèmes qu'elle connaît, elle ne perd pas plus de vingt adhérents dans toute l'année ! Elle obtient encore de bons résultats dans les différents critériums Ufolep, départementaux et régionaux.

Cette vitalité est aussi celle de toute l'amicale, qui, malgré les vicissitudes, parvient à toujours garder la tête hors de l'eau.

Le boulodrome couvert d'Orgeval, au complexe sportif Georges-Hébert, est inauguré en février 1986. L'amicale adhère au GDRP[138], créé aussitôt pour gérer son utilisation par les clubs FFPJP (utilisation partagée avec la FSGT et les clubs de boules lyonnaises). Nous organisons le premier concours officiel fédéral dans ce lieu le 9 mars suivant, établissant un record qui restera longtemps inégalé, celui du nombre de participants, avec 95 triplettes. Deux concours seront encore organisés cette année-là, dont celui de la kermesse des écoles de Reims. Les meilleurs résultats de l'année sont obtenus en championnat de la Marne féminin avec Véronique Vassal et Brigitte Leroy, qui accèdent aux demi-finales, ainsi qu'en championnat de la Marne juniors, avec Guérin, Gay et Colson, qui atteignent aussi ce niveau.

Je lance en début d'année un appel aux parents d'élèves élus membres du conseil d'école[139] pour qu'ils se joignent à nous. Il s'agit d'une bonne "cuvée", si l'on veut bien me passer l'expression. Plusieurs d'entre eux forment déjà un groupe dynamique, quelque peu

---

[138] Groupement du district de Reims de Pétanque.

[139] Le conseil d'école est composé des enseignants, de représentants des parents d'élèves, de l'inspecteur départemental, d'un représentant de la municipalité et du délégué départemental de l'Education Nationale. Il adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires. Le nombre de représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école est égal à celui des classes de l'école. Ils sont élus pour la durée de l'année scolaire.

structuré, capable d'apporter des idées neuves, ayant la volonté de mener des actions. Ils répondent avec empressement, comme s'ils n'avaient attendu que cela. Sans doute, effectivement, certains sont-ils intrigués par cette association qui s'occupe de leurs enfants après l'école tout en ayant un rayonnement dépassant le cadre scolaire, et veulent-ils en savoir plus. Il en est peut-être aussi qui voient en l'amicale un moyen, un outil, un tremplin, un relais, un levier, que sais-je, pour mettre en œuvre leurs idées. Peu importe, ils sont les bienvenus. Travaillons avec ceux qui veulent travailler.

C'est ainsi qu'on voit apparaître, dans un premier temps, Mmes Lafon, Pouthas, MM. Blocqueaux, Costeaux, Delanglez, Hamm, Meignan. Ils s'intéressent à ce que nous faisons, veulent en savoir davantage, font des propositions. C'est exactement ce que je souhaite. Ils sont parfois un peu exigeants, ce qui agace quelque peu des membres plus anciens, mais en règle générale tout est dit avec un esprit constructif, à part une exception([140]).

Les activités que nous proposons aux enfants après la classe, pendant le SMA, sont nombreuses : le lundi, informatique, travail manuel, karaté, le mardi, informatique, anglais, ping-pong, le jeudi, karaté, anglais, le vendredi, danse, photo, informatique. Le sport en USEP continue aussi, chaque mercredi matin.

C'est l'installation d'ordinateurs dans l'école par les soins de la mairie et de l'Education Nationale, et la possibilité de les utiliser en dehors des heures de classe, qui a permis de créer une activité "informatique" pour les scolaires pendant le SMA, dirigée par des instituteurs. Nous prenons l'initiative d'en faire autant pour les adultes le soir. Des parents d'élèves qualifiés prennent l'affaire en main. Nous avons rapidement des inscriptions pour leurs "cours". A la même époque, un atelier de travaux manuels est créé et animé par Michel Meignan, parent d'élève, qui initie les enfants à confectionner des masques et des "grosses têtes".

Parmi nos dépenses importantes de cette année, signalons l'achat d'un photocopieur. L'ancien n'avait jamais vraiment servi, c'était un

---

[140] L'un d'entre eux, que je n'ai pas cité, à dessein, dans la liste ci-dessus, est assez agressif et persifleur, employant un ton désagréable, se moquant de certains intervenants, nous prenant ouvertement pour des imbéciles. Deux anecdotes pour illustrer son cas. Au cours d'une réunion, il se gausse en aparté, auprès de ses voisins, du fait que nous disons "badminton", alors que selon lui nous devrions dire "badmington" (!). Une autre fois, à l'issue de l'exposé du trésorier Claude Crapart, il demande à examiner le livre de comptes, "pour vérifier"; il était certes dans son droit, mais la manière.... Imaginez la tête de Claude et de tous les amis. Heureusement qu'Albert Join, le plus stupéfait de tous, en soit resté sans voix. On a laissé ce monsieur se plonger dans ses calculs et pendant ce temps on a traité d'autres sujets. Après une ou deux réunions on ne l'a plus revu.

modèle périmé, usagé, qui est vite tombé irrémédiablement en panne. Cet appareil servira aussi à l'école, l'amicale ouvrant un crédit de mille photocopies gratuites par an pour chaque classe.

A retenir absolument comme l'une de mes plus belles réussites, même si je dois paraître immodeste, l'excellente solution apportée dans le courant de l'année à l'un des plus épineux problèmes relatifs à la vieille question des locaux. "Profitant" des suppressions de classes ayant rendu vacantes des pièces de l'ancienne Jamin II, je propose à la Caisse des Ecoles le transfert de la cantine. Toujours présente dans la grande salle à l'époque, elle n'offrait vraiment pas des conditions d'accueil satisfaisantes pour la restauration des enfants. Mme N'Guyen, adjointe au Maire de Reims, acquiesce à ma demande avec empressement. L'affaire est rondement menée. En quelques mois un véritable restaurant scolaire voit le jour dans des locaux réservés à lui seul, à la satisfaction générale, et la grande salle est enfin rendue à sa vocation naturelle de salle "polyvalente", comme dit l'Education Nationale, de salle "des fêtes", comme disent les amicalistes. Nous pourrons y organiser plus facilement nos manifestations et y pratiquer plus tranquillement des activités telles que le tennis de table.

L'année se termine comme d'habitude par une fête très réussie. En plus des prestations des élèves, des divers stands, démonstrations, etc., trois groupes extérieurs interviennent : les cadets des sapeurs pompiers, un groupe de danseurs portugais([141]), des escrimeurs.

1986-1987

De nouveaux parents d'élèves se joignent à nous : M. Hennequin, Mme Michel, Jean-Claude Suenen. Ce dernier assure la relève pour l'animation "informatique" auprès des adultes, après le retrait de Daniel Roche, qui s'en occupait l'année précédente. Toutes nos sections, sauf celle du korfbal, se portent bien. Il en va se même pour les activités destinées aux scolaires, auxquelles nous ajoutons l'escrime, dirigée par un moniteur municipal, l'ami Marchal, et qui se tient le mercredi matin dans la salle des fêtes.

L'assemblée générale enregistre les démissions de Bernard Claisse, de la pétanque, parti dans le Sud où il est gérant d'un camping, et d'Alain Harmant, du tennis. Francine Loret a arrêté en cours d'année, requise par ses tâches familiales. On élit deux nouveaux membres,

---

[141] ... qui danseraient encore si je n'avais pas insisté pour qu'ils arrêtent !

Joël Boulenger, animateur du karaté, et Patrick Gauducheau, joueur de pétanque. La composition du bureau ne connaît qu'une seule modification, le poste de trésorier adjoint revenant à Jacques Duthilleux (le revoilà !) en remplacement de Francine.

Nous concevons quelques craintes pour l'utilisation du matériel informatique par l'amicale en dehors des heures scolaires, la mairie ayant décidé d'en attribuer la gestion à la MJC "Le Phare", du quartier des Châtillons ! Je dois intervenir auprès des édiles pour leur faire abandonner cette disposition complètement aberrante. On veut alors nous imposer un prix de location de 12 F de l'heure, soit environ 3000 F par an, mais cette condition ne sera heureusement jamais appliquée.

La petite section de korfbal, en proie à trop de difficultés de recrutement, est dissoute dès la fin décembre.

La section de badminton est gourmande. Elle demande beaucoup de créneaux horaires dans les gymnases, des terrains réglementaires, des poteaux, des filets,... Nous obtenons l'autorisation d'utiliser le gymnase Brossolette, le seul à l'époque à posséder des courts tracés permettant d'organiser des rencontres. L'Office des Sports nous y accorde quelques créneaux qui, sans être vraiment suffisants, nous permettent d'accueillir plus de joueurs. Bruno Melin fait fabriquer dans son entreprise, sans autres frais que le prix des fournitures, les poteaux nécessaires. Des membres de la section équipent ces poteaux de blocs de béton, pour qu'ils tiennent debout, car il n'y avait pas de trous pour les planter ! Nous achetons aussi des filets, qui n'étaient pas non plus fournis par la Ville. Epoque héroïque ! A la veille de chaque période de vacances nous ramenons au siège les poteaux, les blocs de béton, les filets, pour qu'on ne nous les prenne pas. L'amicale achète des raquettes qui seront prêtées aux débutants. Nous sommes présents, avec une équipe, dans le championnat régional débutant en février 1987. En tournoi, le 5 avril à Epinal, nous enregistrons nos premiers succès, avec Patrick vainqueur du simple messieurs, sa compagne Sylvie Lapinte première du simple dames, Pascale Regnault finaliste en consolation, Patrick et Sylvie vainqueurs du double mixte. Nous obtiendrons aussi de bons résultats dans les championnats individuels régionaux, avec des places de demi-finalistes.

La section de pétanque commence bien son année. Ce qui restera dans les mémoires, c'est la double victoire de nos pétanqueurs lors de la Coupe de Noël, organisée au Boulodrome par le club de Trois-Fontaines. Ce concours très relevé est remporté haut la main par la triplette Jérôme Guérin, Maurice Fontaine, Patrick Gauducheau, alors que Véronique Vassal et Brigitte Leroy gagnent de leur côté le

concours féminin parallèle. Nous organisons en 1987 cinq concours, dont notre concours interne et celui de la kermesse des écoles, exceptionnellement classé "inter-régional", affiche qui, malheureusement, n'attirera pas la foule. La doublette Vassal-Leroy échoue en finale du championnat de la Marne féminin. La nécessité de trouver un terrain d'entraînement devient de plus en plus vitale. Certes, les joueurs pourraient se donner rendez-vous au quartier Bethléem, comme le font déjà d'ailleurs ceux d'entre eux qui habitent dans ce secteur, mais de nombreux enfants de riverains viennent s'y amuser, ce qui est dangereux.

L'amicale vole au secours de l'école, car l'administration de l'éducation nationale veut encore fermer une classe, alors que les effectifs scolaires sont tout de même assez chargés. Les instituteurs mènent des grèves tournantes, à raison d'une classe par jour, les parents d'élèves se mobilisent, éditent de nombreux tracts, organisent des manifestations, allant jusqu'à me "séquestrer" une matinée entière malgré ma défense aussi courageuse que passive. Il est du devoir de l'amicale de soutenir les uns et les autres, d'exprimer sa solidarité. Celle-ci se traduira notamment par des aides financières relativement importantes pour couvrir les frais entraînés par les diverses actions engagées.

Les manifestations de l'année se déroulent sans encombre. Le bal du 31 janvier, dans notre salle, avec un animateur, permet de passer une excellente soirée et de réaliser une bonne opération financière. La fête de l'école et de l'amicale connaît sa réussite coutumière. Outre les danses des enfants, on peut applaudir un défilé des "grosses têtes" de Michel Meignan, participer aux jeux proposés dans les stands, se rafraîchir et se restaurer. De plus, à cette occasion, des parents d'élèves, dont, notamment, Mme Michel et Mme Pouthas, peuvent montrer les résultats d'une animation menée dans une classe autour d'un livre, avec une exposition, un petit jeu et un film vidéo.

En football, la montée en division supérieure avait apporté des satisfactions que quelques défaites effacent rapidement. Des problèmes surviennent également pour les entraînements, faute de salle appropriée. Le climat se détériore quelque peu dans la section. Un redressement est toutefois à noter en cours d'année, mais le tournoi prévu pour le mois de mai doit être supprimé.

Nous avons encore cette année quatre équipes de tennis de table dans les Challenges Rémois". Elles obtiennent leur maintien dans leurs séries respectives à l'issue de la saison. Nous remportons encore de beaux succès en Ufolep, avec un titre départemental pour Laurent Lalire, un titre régional pour Thierry Loret. Laurent atteint les huitièmes de finale en championnat de France. Nous avons moins

de participants à notre tournoi, boudé, hélas, par beaucoup de nos jeunes, qui nous déçoivent un peu.

Nos jeunes se distinguent en karaté, et nous remportons plusieurs titres de vainqueurs en championnat départemental, avec Nicolas Bertrand, N Amri, Sylvie Guérin, et l'équipe Chicaut-SafSaf-Lesage-Caldera-Jacquet. Il n'y avait pas de critérium régional cette fois.

Cette année 86-87 est donc une année calme, au cours de laquelle l'amicale maintient une bonne vitesse de croisière. A noter cependant que notre bonne vieille animation, le labo-photo, passée à la rentrée 1984 des mains de Jean-Paul Hubert à celles de Jean-Luc Brocart, instituteur lui aussi, s'éteint après la mutation de ce dernier, et sans doute définitivement, faute de nouveau responsable qualifié.

1987-1988

François Riquoir, qui depuis près de deux ans ne peut guère participer aux réunions du comité, préfère se retirer complètement. Notre section de tennis, à la direction de laquelle il a fait du très bon travail, se retrouve donc sans dirigeant. Nous réunissons tous les adhérents de l'année précédente, pour trouver parmi eux des responsables. Sébastien Huchard, ancien élève de l'école, ainsi que Martine Prin, acceptent cette tâche. Ils s'en sortiront fort bien, faisant preuve de beaucoup de sérieux. Les heures qui nous sont allouées dans les gymnases diminuent. Nous maintenons deux équipes, comme l'année précédente, mais nous devons pour cela louer des créneaux au gymnase de Bétheny.

Les autres activités commencent bien la saison, à part des difficultés de recrutement pour le football, où il ne reste que huit adhérents de la saison précédente. Cette section pourra aligner cependant une équipe, grâce à un recrutement fait en catastrophe.

Malgré cela, l'amicale est alors en bonne forme. Ses deux volets, club ouvert à tous et association post et péri-scolaire, lui confèrent un rayonnement plus que satisfaisant. Seule ombre au tableau, les activités culturelles, à part l'informatique et quelques animations qui concernent les élèves de l'école, lui font maintenant complètement défaut. Je n'oublie pas ce secteur, mais je me sens bien seul à y penser, et je ne vois aucune solution dans l'immédiat pour remédier à la situation.

Les activités proposées aux scolaires s'étendent encore, avec une large utilisation à cet effet du service municipal d'accueil. Elles comprennent le karaté avec Michel Bertrand, le tennis de table avec Michel Beiller, la danse avec Marie-Thérèse Legrand, les travaux manuels avec Michel Meignan le lundi et Valérie Vasseur (ma fille) le mardi, l'informatique avec Stéphane Vellicos le jeudi et Nicole Barre le vendredi, l'anglais avec Hervé Humbert, les échecs avec Valérie Vasseur, enfin une activité autour de la lecture avec Mmes Pouthas, Michel et Buisson. Nous avons là une belle équipe, composée d'enseignants, de parents d'élèves et d'autres amicalistes, qui donne aux anciennes "études surveillées" un contenu très intéressant[142]. Par ailleurs Jean-François Dallot continue de s'occuper des sports collectifs en USEP chaque mercredi matin[143].

Nous n'engageons que trois équipes dans les Challenges Rémois de tennis de table. Dans cette discipline, Michel Beiller est à nouveau champion départemental en seniors, imité par Yannick Daligault, ancien élève de l'école, chez les juniors. "Titus" est champion régional. Le tournoi annuel est bien réussi, dans une bonne ambiance.

Nous obtenons de la mairie quatre heures hebdomadaires de gymnase pour le badminton, au lieu de deux. Bruno Melin, toujours aussi efficace, trouve un sponsor[144] qui nous offre un superbe jeu de maillots. Nous organiserons le 6 décembre au gymnase Vasco de Gama à Reims, conjointement avec l'autre club rémois, l'ABC, le championnat individuel de Champagne-Ardenne. Patrick Geib y remportera brillamment le titre de champion régional.

Quelques nouveaux changements apparaissent dans la composition du comité après les élections en assemblée générale le 15 septembre. Le mieux est de faire le point en égrenant la liste des membres de notre instance dirigeante. Nous y trouvons Patrick Geib et Bruno Melin, pour le badminton, Joël Boulenger, Alain Desnault et XX pour le karaté, Gérard Wattier, Philippe Maldague, Fabrice Vasseur et Serge Verlet pour le football, Sébastien Huchard et Martine Prin pour le tennis, Claude Crapart et Franck Mesnier pour le tennis de table, Maurice Fontaine, Patrick Gauducheau et René Naudin pour la pétanque, Gilles de Laage et Jean-Claude Suenen pour l'informatique, ainsi qu'Albert Join, Jacques Duthilleux, Hervé Humbert, Huguette Vasseur, Claude Lafleur, Daniel Piechno et Claude Téron. Si certains

---

[142] Il est bon de noter qu'à cette époque, pour le SMA, les intervenants extérieurs autres que les enseignants de l'école ne recevaient aucune rémunération. Ils étaient tous bénévoles.

[143] Il faut rappeler aussi que tous les animateurs des activités USEP du mercredi, à part les moniteurs municipaux comme Guy Toullec, étaient aussi bénévoles, même les enseignants.

[144] L'entreprise de transports Szymanski.

membres de cette équipe boudent parfois un peu les réunions de comité, tous remplissent correctement les tâches qui leur sont confiées. Du côté des instituteurs de l'école, membres de droit, seuls Jean-François Dallot, Michel Beiller, Nicole Barre (et moi) prennent part de façon régulière à nos débats. Mais Michel Bertrand continue l'enseignement du karaté. Lui-même et d'autres encore, comme on l'a vu, animent des activités pour le SMA, préparent la fête, etc., et tous apportent leur soutien à l'amicale. Beaucoup de parents d'élèves, membres les années précédentes, ne sont plus là, la plupart parce que leurs enfants ont quitté l'école. D'autres, comme Etienne Blocqueaux et Michel Meignan, qui participent toujours à nos actions, ainsi que nos animatrices de "lecture", n'ont pas exprimé le désir de faire partie du comité.

Nous organisons deux bals au cours de cette saison, l'un en novembre, l'autre en janvier, avec chaque fois un nombre d'entrées convenable et un résultat financier excédentaire. Certaines sections y participent largement, mais d'autres, on peut le regretter, manifestent un engouement plus mitigé, voire inexistant.

Dans le courant du mois de mars 1988 une nouvelle section de basket-ball apparaît parmi nos activités. Un club rémois, l'Aviron Basket Club, connaissant quelques problèmes de gestion et d'organisation, demande à s'intégrer à l'amicale. L'un de ses animateurs, Frédéric Louis, est un voisin de Jacques Duthilleux, qui lui a conseillé de venir me voir pour évoquer les conditions de ce rattachement possible. Il se présente accompagné de Denis Bulliard et de Sylvain Lakoué. Tous trois offrent à l'évidence les plus grandes garanties de sérieux, et je les invite à participer à notre réunion de comité prévue pour le 28 mars. Après une bonne discussion, qui permet de mettre au point clairement toutes les obligations des uns et des autres –nous nous souvenons d'avoir été bien échaudés une première fois- le principe de la création d'une équipe est adopté à l'unanimité. Cette section de l'amicale s'affiliera à la Fédération Française de Basket Ball et participera au championnat départemental, en catégorie "Honneur" seniors. Nous cooptons provisoirement nos trois nouveaux amis.

Encore cinq concours de pétanque cette année. Mais l'effectif de la section diminue, et il devient difficile de trouver suffisamment de volontaires pour tenir la buvette et la table de marque, bien que nous y parvenions chaque fois, à l'arraché. René Naudin est un bon organisateur. Il convient aussi de souligner, à cette occasion, le dévouement de plusieurs adhérents, Patrick Gauducheau, Pierre-Marie Guibert, et autres, parmi lesquels, toujours avec beaucoup de modestie, Claude Téron, qui, bien que n'étant pas membre de la section, nous apporte toujours une aide précieuse. Aucun bon résultat malheureusement à mentionner dans les divers championnats.

La section de karaté enrichit encore son palmarès. Sont à l'honneur, cette année, avec des titres de champions départementaux Ufolep, les jeunes Magali Lejeune, Cédric Perrin, Gyen, Lametz en individuels, ainsi que Lametz-Delanglez-Rossi et Henry-Lejeune-Perrin par équipes. On enregistre aussi des titres de champions régionaux pour les adultes, avec Yoann Saf-Saf et Reynald Jacquet en individuels, Saf-Saf-Brébant-Lesage par équipes.

Notre fête annuelle, le 4 juin, permet une nouvelle fois aux élèves de toutes les classes de monter sur le podium pour des prestations très applaudies. Les amicalistes, dont les membres de la nouvelle section de basket, et quelques parents d'élèves, tiennent les stands, toujours nombreux. Un orchestre "Nouvelle-Orléans" constitue une attraction supplémentaire, très appréciée.

***

L'heure de ma retraite professionnelle approche, le temps passe si vite ! Il va falloir prendre d'importantes décisions en relation avec cette échéance, prévue pour début novembre 1988.

Je dois tout d'abord, "en mon âme et conscience", faire un choix capital : serai-je ou non candidat à la prochaine élection au poste de président ? Dans l'association, beaucoup me disent qu'ils le souhaitent. Ceux qui ne le souhaitent pas ne me disent rien. Je n'hésite pas longtemps, car je suis trop attaché à l'amicale pour la quitter alors que je vais disposer de beaucoup de temps libre, que je me sens en pleine possession de mes moyens, et que je crois pouvoir lui apporter encore quelque chose. De plus, je dois avouer que je crains de voir remise en cause l'œuvre accomplie depuis seize ans, de voir anéantis les résultats obtenus à la suite de tant d'efforts. Si je m'en allais maintenant, que se passerait-il ? Je ne sais même pas encore qui sera nommé à la direction de l'école, et personne dans l'amicale ne me donne l'impression de vouloir reprendre le flambeau, malgré les sondages que je n'ai pas manqué de faire. Je resterai donc, si les amicalistes veulent encore de moi.

Ce choix, je le sais bien, aura des conséquences. Des conditions nouvelles seront créées, dans lesquelles la survie de notre association n'est pas assurée. Il faut élaborer un plan. Je dois me poser les bonnes questions, déterminer la nature des problèmes qui vont surgir. Je ne serai plus directeur de l'école, je ne disposerai donc plus des mêmes facilités qu'auparavant. J'ignore qui me succèdera, mais c'est lui, ou elle, qui s'installera dans "mon" bureau. Il va falloir, dans un premier temps, trouver un arrangement valable pour que l'amicale conserve une place physique dans les lieux. Jusqu'à présent c'était inutile. Cumulant les fonctions de directeur et de président, j'avais les cou-

dées franches et la cohabitation était naturelle. L'association deviendra un ectoplasme si elle ne dispose pas de locaux dans l'école, et la solution doit être trouvée avant mon départ. Je propose donc alors que les deux classes qui existent encore dans le bâtiment de l'ancienne maternelle rejoignent les autres du côté de la rue des Ecoles, libérant un espace important dans lequel l'amicale pourrait s'installer sans gêner les enseignants. Il serait même possible de demander à la mairie que les locaux soient désaffectés.

Cette question est traitée lors de deux réunions de comité successives, les 16 mai et 27 juin. Je ne rencontre aucune difficulté, bien entendu, avec les membres élus et avec les enseignants présents à ces réunions. Mais pour faire valoir mon point de vue auprès d'autres collègues, certains d'entre eux étant un peu réticents, il me faut fournir des efforts. Pour obtenir leur accord, indispensable, je fais remarquer que si nous ne prenons pas nous-mêmes les devants pour installer dans les salles vacantes une association proche de l'école, ces locaux risquent fort d'être récupérés par la mairie puis utilisés à son gré.

Les plus difficiles à convaincre sont les deux institutrices qui travaillent dans les classes que je souhaite transférer dans l'autre bâtiment, Christiane Boisard et Gisèle Dayan. Elles n'assistent pas aux réunions de l'amicale, ne suivent que d'assez loin son évolution, et par conséquent ne se sentent pas très concernées par mon problème. Ce qu'elles voient, c'est que je leur demande de déménager, de quitter les locaux qu'elles occupent depuis longtemps, de s'éloigner de la charmante et paisible petite cour de récréation qu'elles affectionnent particulièrement. Le moins qu'on puisse dire, c'est quelles ne feront preuve d'aucun enthousiasme, et opposeront à mon projet une force d'inertie considérable. Je me sens moi-même très gêné vis-à-vis d'elles, car je vois bien que je leur arrache le cœur.

Le transfert a lieu pendant les vacances scolaires, en accord avec la mairie. La première manche est gagnée. Mais il reste d'autres obstacles à franchir. Notre présence dans ces locaux doit être acceptée, reconnue officiellement. Et surtout, le passage à la nouvelle cohabitation doit s'opérer en douceur, sans que les liens ne se brisent.

Je dépose auprès du maire une demande de désaffectation des locaux pour les quatre pièces du bâtiment "Bétheny", ainsi qu'une demande de convention d'utilisation de la salle des fêtes.

Le karaté à l'amicale Jamin

de 1978 à 1988

Comme je l'ai dit en évoquant l'année 1977-1978 dans cette partie de mes "mémoires d'un président", j'ai souhaité retracer d'un trait, dans un chapitre à part, l'histoire de notre section de karaté depuis sa création jusqu'en 1988. D'abord parce que je dois lui consacrer beaucoup de pages, ce qui aurait risqué "d'écraser" un peu le récit des autres évènements, d'autre part, tout simplement, pour ne pas trop hacher le cours d'une histoire captivante.

Cette histoire, même si j'éprouve le besoin de la raconter de façon plus détaillée ici, fait cependant partie d'un tout. On ne peut pas la dissocier de l'histoire générale de l'amicale Jamin. C'est pourquoi j'ai largement fait mention, dans les pages précédentes, des principales péripéties vécues par cette section, ainsi que de son palmarès. J'ai aussi parlé souvent de ses dirigeants. Le lecteur qui s'intéresserait plus particulièrement à notre section de karaté ne devrait donc pas limiter sa lecture aux pages qui suivent. Dans la troisième partie de l'ouvrage il n'y aura pas de chapitre séparé pour cette activité.

On a assisté à la naissance, le 20 janvier 1978, de la section de karaté, et l'on se souvient des motivations de ses animateurs et de l'afflux d'adhésions nouvelles dues à l'introduction de cet art martial dans nos activités.

Afin de pouvoir commencer rapidement les cours, nous délivrons aux participants, soit des licences USEP-USAL pour les enfants de l'école, soit des licences Ufolep pour les adultes et les enfants d'autres écoles. Dans le même temps nous décidons d'adresser une demande d'affiliation à la FFKAMA[145], dont sont issus nos dirigeants.

Aux trois premiers qui se sont adressés à nous, Hervé Coutelas, Michel Bertrand, Fabrice Bastard-Rosset, se sont joints d'autres karatékas de haut niveau, tels que Pierre Lamouche, les frères Lacomblez, André Voisin, Gilles Coutelas, James Ritz.

---

[145] Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires

Les inscriptions sont nombreuses dès le début. En avril, déjà, plus de cinquante adultes et adolescents débutants fréquentent les cours du lundi soir, une bonne quinzaine de pratiquants confirmés s'entraînent le mercredi et le vendredi en soirée, et des leçons sont également données à des enfants de l'école le mercredi, tout cela dans la grande salle.

Un tel succès n'a vraiment rien pour plaire au président du Karaté Club de Reims, Marcel Lancino, qui est très soucieux de préserver son monopole de l'enseignement du karaté dans l'agglomération rémoise. Sous des motifs fallacieux, nos amis Michel, Fabrice et Hervé sont promptement suspendus par la FFKAMA, et privés de leur licence pour cinq ans. Je reçois dans mon bureau la visite de Marcel Lancino, qui tente de me dissuader de poursuivre notre entreprise. Il prétend pouvoir faire interdire notre club, car nous n'avons pas de professeur agréé par la Fédération.

L'intimidation, ça ne marche pas avec moi. Nous continuerons malgré les menaces et les pressions. Je demande l'autorisation du Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports pour la création d'une section de karaté à l'amicale et j'obtiens rapidement une réponse favorable.

La grande salle de l'amicale se révélant rapidement trop petite pour permettre à nos adhérents de travailler valablement, nous demandons et obtenons des créneaux horaires au gymnase Prieur-de-la-Marne. Un professeur de karaté de Troyes, Robert Swolski, possédant les titres requis, nous apporte une aide précieuse en nous "couvrant". Bien qu'il ne puisse prendre part directement à notre enseignement, il effectue de très fréquents déplacements à Reims pour nous rendre service d'une façon ou d'une autre. Je lui en demeurerai toujours reconnaissant.

Notre demande d'affiliation à la FFKAMA n'a évidemment aucune chance d'aboutir, puisqu'elle doit recevoir l'accord du président de la Ligue régionale, qui n'est autre que... Marcel Lancino. Elle est immédiatement rejetée, sans appel possible. Il faut reconnaître que nous ne l'avions faite que pour la forme. C'est ainsi que l'amicale Jamin est devenue le premier club "strictement Ufolep" de karaté.

Au terme de cette première saison de fonctionnement (demi-saison en fait), notre jeune section compte 150 adhérents, dont 30 scolaires. Elle est, numériquement, la plus forte de l'association. Ses dirigeants manifestent un dynamisme étonnant, sont animés par un enthousiasme communicatif. Ce sang neuf ne peut que revivifier notre vieille amicale !

1978-1979

L'activité reprend. Les entraînements ont lieu au gymnase Prieur ainsi que dans notre salle. De suite, nous notons une nouvelle augmentation de nos effectifs. L'encadrement étant suffisant, nous pouvons faire face à la demande sans problème particulier.

Nous sommes alors, comme on l'a vu, le seul club Ufolep dans tout le département. Il faut rompre cet isolement. Nous allons aider à la constitution d'autres clubs, et parallèlement chercher à créer une structure départementale. Plus nous serons nombreux et bien organisés, plus nous serons en mesure de résister aux attaques que nous n'allons pas manquer de subir. Sur l'initiative d'Hervé Coutelas, nous prenons contact avec les responsables du Karaté Club de Gueux, dirigé, notamment, par Alain Fraisse, qui partagent beaucoup de nos points de vue, et qui finissent par franchir le pas et s'affilier eux aussi à l'Ufolep. André Voisin, qui habite à Epernay, y crée son propre club, avec notre soutien sous la forme d'une démonstration dans un gymnase sparnacien et d'une avance de trésorerie de 2000 F.

Nous avons aussi besoin d'apparaître sur la scène publique. Nous devons organiser des rencontres sportives intéressantes afin, d'une part, de créer une émulation parmi nos adhérents, et, d'autre part, de nous faire connaître de la population. Nous entrons en rapport avec le ROK (Région Organisation Karaté), une association de Lille, dirigée par Jean-Marie Delecourt. Cet homme à l'esprit très indépendant, qui vient aussi de quitter la FFKAMA et d'affilier son association à l'Ufolep, n'hésite pas une seconde et accepte qu'une rencontre entre son club et le nôtre ait lieu à Reims très rapidement. Nous préparons donc cette confrontation toute amicale, qui se déroulera le dimanche 24 septembre au gymnase Vasco de Gama, où l'on peut accueillir du public.

La Fédération demande aussitôt au juge des référés d'interdire cette rencontre. Nous prenons un avocat, en la personne de Maître Rahola, qui obtient que le tribunal se déclare incompétent. Il est intéressant de citer les attendus de la décision du juge ([146]).

---

[146] Extraits des attendus de l'ordonnance de référé du 22.09.1978.
"Attendu que les défendeurs résistent à la demande et font valoir que les textes invoqués par leurs adversaires, s'ils donnent certains privilèges aux fédérations habilitées, ne leur conféreraient pas un monopole sur toutes les manifestations sportives; que l'article II de la loi prévoit la constitution d'autres fédérations; que l'Ufolep est une fédération sportive, au sens de ce texte;... que l'association Amicale Jamin et l'association ROK sont toutes deux affiliées à l'Ufolep; ... que le pouvoir de contrôle général que la Fédération Française pense devoir exercer, en sa qualité d'organisme régulièrement habilité, sur l'ensemble des activités sportives touchant au karaté, ne peut s'exercer, directement, que sur les associations et sportifs affiliés à cette fédération, et, indirectement, que par une action auprès du ministre de tutelle... Par ces motifs,...disons que la mesure sollicitée, qui se heurte à une difficulté sérieuse, ne peut être ordonnée en référé;... condamnons les demanderesses aux dépens" .





Rencontre Jamin-R.O.K. du 24 septembre 1978

Photo du haut : kata par équipe, présenté par (de gauche à droite), Hervé Coutelas, Fabrice Bastard-Rosset, Gilles Coutelas.

Photo du bas : présentation de l'équipe de l'amicale Jamin, devant Jean-Marie Delecourt, président du R.O.K – parmi nos dix représentants (je n'ai pas noté tous les noms) 2ème à partir de la gauche, James Ritz, et du 6ème au 10ème, Hervé Coutelas, Gilles Coutelas, Heusghem, Fabrice Bastard-Rosset, Pierre Lamouche.

L'affaire n'est pas terminée mais la rencontre peut avoir lieu. Elle remporte un excellent succès. Le résultat importe peu, dans ces circonstances, mais je signale tout de même que nous avons gagné !

Sur ces entrefaites, la municipalité rémoise procède à l'inauguration officielle de la toute nouvelle Maison Régionale des Sports, qui recevra le nom de complexe sportif René Tys, en l'honneur d'un ancien député et adjoint au maire, récemment décédé. Elle fait appel aux clubs rémois pour meubler un programme composé de rencontres et de démonstrations diverses. Notre présence indispose le Karaté Club de Reims, de Marcel Lancino, qui refuse sa coopération. La prestation fournie par nos karatékas est très vivement applaudie par le public présent ce 30 septembre 1978.

Les tracasseries continuent stupidement. J'en cite deux exemples. Le 9 octobre, un huissier se présente au gymnase Prieur, pendant un cours, et rédige un exploit constatant que les deux personnes qui dirigent ce cours, en l'occurrence Daniel Lacomblez et Gilles Coutelas, ne disposent pas des diplômes requis par la FFKAMA pour enseigner le karaté, ce qui n'empêchait pourtant pas auparavant Lancino de les faire travailler pour son compte quand ils étaient encore chez lui. Un peu plus tard, la lecture du journal nous apprend la constitution d'un nouveau club de karaté, curieusement nommé "Karaté Club Jamin", affi1ié à la Fédération, et dont le siège est situé théoriquement Boulevard Jamin. Cette entreprise de diversion, dérisoire, n'a pas dû produire les effets escomptés, car jamais personne n'a entendu parler de ce club fantôme par la suite et il ne s'est jamais rien passé à l'adresse indiquée.

Mais revenons à l'affaire principale, qui suit son chemin. La FFKAMA et sa Ligue reviennent à la charge, faisant appel de l'ordonnance de référé du 22 septembre. Elles allèguent qu'en l'absence de convention entre la FFKAMA et l'Ufolep, celle-ci et ses associations ne peuvent organiser ni rencontre ni compétition.

Si le tribunal approuvait ce raisonnement, il remettrait alors en cause l'existence même de l'Ufolep. Ce que comprennent très vite nos dirigeants nationaux. André Allopé, directeur national de l'Ufolep, écrit le 16 octobre au ministre, Jean-Pierre Soisson([147]) pour lui demander

---

[147] Extraits de la lettre de l'Ufolep au Ministre de la Jeunesse et des Sports (16.10.78), après l'appel formulé par la Fédération. "Cela, vous le concevez, nous inquiète beaucoup. Car si par extraordinaire la cour d'appel de Reims donnait raison à la FFKAMA, ce jugement ferait bien entendu jurisprudence et aurait alors pour conséquence -à la suite d'une interprétation de la loi que n'avaient certainement pas voulue les législateurs- la cessation de toutes nos activités et la disparition des Fédérations Affinitaires... C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir examiner la situation causée par cette action en justice et de juger de l'opportunité de la diffusion rapide d'un texte... A défaut, il nous serait agréable que vous puissiez effectuer une intervention auprès des fédérations habilitées".

d'intervenir auprès de la fédération de karaté. Par une lettre du 15 novembre le ministre donne une réponse très positive et invite la FFKAMA à faire part à ses ligues de la position officielle[148][149].

En attendant la conclusion de cette affaire, nos karatékas ne restent pas inactifs. Ils effectuent ici et là des démonstrations, à l'occasion de fêtes patronales ou d'inaugurations. Puis, le 17 décembre, au complexe sportif René Tys, nous organisons une rencontre régionale, avec les clubs Ufolep de Gueux et d'Epernay, mais aussi avec deux clubs affiliés à la Fédération, celui de Troyes, dont le responsable est notre "parrain" Robert Swolski, et celui de Chaumont, dirigé par Daniel Valente. Après tout ce qui vient de se passer, tirons notre chapeau à Robert et Daniel, qui prennent des risques personnels importants. La Fédération n'osera pas les sanctionner, craignant sans doute de les voir entrer en dissidence avec tous leurs adhérents !

Dans le même temps, nous travaillons de pied ferme pour structurer notre activité à tous les niveaux. La commission départementale, constituée dès la fin décembre, est présidée par Fabrice Bastard-Rosset. La commission régionale est ensuite mise en place le 27 janvier. Elle se donne pour président Robert Swolski, passé à son tour à l'Ufolep, avec tout son club. Fabrice est nommé vice-président. Enfin, nous posons des jalons pour parvenir à étendre notre action au plus haut niveau. Un embryon de commission nationale existe déjà, car il y avait des départements dans lesquels des associations à "double appartenance" formaient leurs jeunes sous des licences Ufolep, moins coûteuses pour elles, en vue d'intégrer plus tard les meilleurs éléments en fédération. Cette commission ne joue aucun rôle, on ne l'a même pas vu intervenir dans notre affaire. Son responsable, un certain Petit, de la Haute-Marne, n'avait jamais tenté de prendre contact avec nous[150]. Nous n'avons eu aucun mal à l'écarter, les dirigeants nationaux de l'Ufolep sachant fort bien où se trouvaient les meilleures chances pour le développement de cette activité.

Les commissions départementale et régionale, dans lesquelles nous prenons toute notre place, élaborent un calendrier de compétitions,

---

[148] Extraits de la lettre du Ministre à la FFKAMA (15.11.78).
"J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en l'état actuel de la réglementation sportive une fédération habilitée, telle que la FFKAMA, ne saurait avoir le monopole de la pratique d'un sport, ni celui de l'organisation des compétitions inhérentes à sa pratique. En conséquence, votre fédération n'avait pas qualité pour faire interdire cette manifestation, et une interdiction prononcée par elle ne pouvait être considérée que comme un abus de pouvoir".

[149] Le 9 avril 1979, la Cour d'Appel de Reims prend acte du désistement de nos adversaires. A noter que tous nos frais d'avocat, dans cette affaire, ont été réglés par l'Ufolep.

[150] Inversement, nous ne l'avions pas contacté non plus, ne connaissant même pas son existence.

que nous n'appellerons pas "championnats" mais "critériums", ceci afin d'éviter d'aller à nouveau en justice. Comme, d'autre part, André Allopé tente de négocier une convention avec la Fédération, il nous demande de ne pas jeter d'huile sur le feu.

Le 11 janvier, nous réunissons tous les adhérents de la section. C'est l'occasion de faire le point au terme d'une année de fonctionnement, puis de fêter ensemble, joyeusement, la réussite de nos entreprises. Nous avons surmonté beaucoup de difficultés, mais nous savons que tout n'est pas encore gagné ! La suite de la saison est calme, nous consolidons nos structures et nos adhérents progressent…

1979-1980

Nous avons alors quatre cours, sous la direction d'Hervé Coutelas et de Michel Bertrand, aidés par une équipe dynamique et solide, composée de notamment de Pierre Lamouche, Gilles Coutelas, Daniel et Pascal Lacombiez, Sylvain Jankowski, etc. Ces séances ont lieu dans les gymnases Maryse-Bastié et Prieur-de-la-Marne.

Après notre victoire à Lens contre une sélection du Nord-Pas-de-Calais, Jean-Marie Delecourt organise pour nous au Touquet, en octobre, une rencontre avec le club anglais de Margate, que nous battons également.

Au plan national, la commission est complètement renouvelée, après plusieurs réunions avec André Allopé, réunions auxquelles j'ai participé avec Hervé Coutelas. Cette commission, à laquelle nous impulsons une vie réelle, se donne pour président ... Robert Swolski, et pour vice-président ... Fabrice Bastard-Rosset. Nous sommes majoritaires dans cette instance, puisque représentés par Hervé, Fabrice, Michel et moi-même. Entre autres décisions, elle confie à l'amicale Jamin la lourde tâche d'organiser à Reims, dans le courant de l'année, le premier critérium national Ufolep.

Pendant ce temps, Hervé Coutelas et d'autres recherchent, pour les "combattants" les plus déterminés, des disciplines plus "viriles" encore que le karaté shotokan que nous pratiquons. Le "full-contact", auquel ils aspirent, ne pouvant être admis dans cette discipline, Hervé et moi nous nous rendons alors à Paris pour y rencontrer des représentants du "Yoseikan Budo", art martial pouvant accepter, croyons-nous, ce genre de combat. Ce n'est pas vraiment le cas. Si ce sport semble convenir à Robert Swolski, qui crée une section dans son club, il déçoit le "clan Coutelas", affamé de franches peignées. Nous nous tournons alors vers la Boxe Américaine, activité hébergée pendant un temps très bref par la Fédération de Boxe Française, et

dont les tenants vont tenter de créer une nouvelle fédération. Au sein de l'amicale, nous allons dès lors suivre deux voies différentes dans les sports de combat, avec la boxe américaine, vers laquelle vont se tourner les meilleurs combattants, et toujours le karaté traditionnel, qui ne sera jamais complètement délaissé par ceux-ci malgré leur engouement pour la nouvelle discipline.

Le 25 novembre, nous organisons à Reims le critérium régional "jeunes" de karaté. Nous participons aux autres critériums, départementaux et régionaux, organisés à Gueux, Epernay, Troyes. En boxe américaine, nous nous déplaçons pour les divers tours de la coupe de France, à Lens, Lyon, Paris ... Nous obtenons d'excellents résultats dans toutes ces compétitions.

Nous connaissons une déception dans le karaté, car le bureau national de l'Ufolep nous interdit d'organiser le critérium national envisagé par la Commission Nationale. Il allègue le trop faible nombre de licenciés dans l'ensemble du pays, qui selon lui ne pourrait permettre que des compétitions régionales.

Je crois encore qu'André Allopé ne tenait pas à rencontrer de nouveaux problèmes avec la Fédération, avec laquelle les pourparlers piétinaient. J'ai été témoin direct de ces difficultés, ayant accompagné Allopé à une entrevue avec André Belcourt, président de la FFKAMA. Nous avons alors bien senti que celui-ci était "coincé" par la position de son leader régional, Lancino, qu'il ne pouvait se permettre de le désavouer publiquement en signant une convention avec ses ennemis jurés. J'ai bien cru comprendre aussi qu'Allopé aurait sans doute préféré mener les négociations sans nous, les empêcheurs de tourner en rond. Mais qui aurait-il alors représenté ? et quelles concessions n'aurait-il pas consenties ? Deux conceptions s'opposaient, et des faits plus récents ne permettent d'affirmer qu'elles existent toujours, celle de nos dirigeants nationaux, voulant négocier avant d'agir, et la nôtre, voulant d'abord agir, imposer des pratiques, instaurer un nouveau rapport de force, puis, éventuellement, négocier. Car enfin, si nous avions renoncé en 1978 à rencontrer le ROK, rien ne se serait produit !

1980-1981

A défaut de pouvoir organiser le critérium national de karaté, une belle affiche nous paraît nécessaire pour lancer la saison. Ce sera, le 26 octobre, au complexe sportif René-Tys, une journée complète de sports de combats, comprenant une rencontre inter-régionale de karaté, avec la participation des clubs de la Marne, de Troyes, de

Chaumont et de Lille, et le deuxième tour qualificatif du challenge national de boxe américaine. Nous avons eu l'audace de consacrer la matinée à un passage du grade de ... ceinture noire de karaté ! C'est évidemment le premier du genre en Ufolep. Le jury comprend des ceintures noires 2ère dan, dont Pierrot Lamouche, le programme est calqué sur celui de la Fédération, et les prestations des candidats doivent être d'un niveau très élevé. Toutes les conditions requises pour donner à cet examen une valeur irréprochable sont donc réunies. Nous verrons bien ce qui se passera. Nous savons que l'attribution des grades est la question centrale dans les débats avec la FFKAMA, et nous attendons avec curiosité quelles suites connaîtra notre initiative. Personne ne réagit !

De nouveaux déplacements ont lieu en boxe américaine, à Lille, à Seclin, à Arras, enfin à Paris pour les finales. Nous participons également, bien entendu, aux différents critériums de karaté, avec toujours d'excellents résultats.

1981-1982

Nous augmentons le nombre de nos cours et entraînements. Chaque semaine ont lieu cinq séances pour les débutants, dont deux pour les adultes et les adolescents et trois pour les enfants. D'autres créneaux sont réservés aux pratiquants confirmés. Huit animateurs assurent ces cours, dont six ont la ceinture noire fédérale.

Les entraînements de boxe américaine se tiennent dans une des salles de l'école. Ils sont ouverts à tous. Des membres d'autres clubs, y compris du club de boxe française de Reims, dirigé par Alain Laleuf, viennent y participer. La section organise un bal le 31 octobre dans la salle des fêtes. On y invite tous les amicalistes et les membres des clubs amis et il obtient un bon succès.

La nouvelle fédération de boxe américaine est créée, et nous y adhérons aussitôt. Nous installons son comité départemental, qui comprendra André Vasseur, président, Michel Bertrand, délégué technique, Christine Voisin, d'Epernay, secrétaire, Daniel Lacomblez, trésorier, auxquels s'ajoutent comme membres Richard Simonetti, de Gueux, André Voisin et Rémi Charpentier, d'Epernay, Hervé Coutelas, Fabrice Bastard-Rosset, Philippe Morel, de Jamin.

Encore de nombreux déplacements, avec en particulier les finales du championnat de France de boxe américaine à Marseille.

Premier Critérium National de Karaté UFOLEP

Reims (51) · 19 et 20 mars 1983

Il était organisé par la jeune Commission Nationale U.F.O.L.E.P. de Karaté et Arts Martiaux affinitaires, le Comité Départemental U.F.O.L.E.P. de la Marne et l'Amicale Jamin de Reims, premier club strictement U.F.O.L.E.P. de Karaté.

C'est dans les locaux de cette association que les participants furent accueillis à leur arrivée dans la Ville des Sacres par André VASSEUR, Président de la C.N. Karaté et de l'Amicale Jamin, Marcel JOLLY, Délégué Départemental U.F.O.L.E.P., Jean-Luc BERTRAND, Secrétaire de la C.N. Karaté et Délégué U.S.E.P. de la Marne, Pierre RABILIER, Secrétaire Général de la Fédération Marnaise des Œuvres Laïques, Richard SIMONETTI, Président de la Commission Départementale de Karaté U.F.O.L.E.P., Jacques SIROP, Président de la Commission Régionale.

La matinée du Samedi, consacrée à une présentation de la compétition et à une réunion d'arbitrage, fut animée par les membres de la C.N. : A. VASSEUR, J.L. BERTRAND, Jean-Marie BARONTINI, responsable Formation, Kheira ALI-MOUSSA, Trésorière.

Le repas préparé par les membres de l'Amicale Jamin fut ensuite pris en commun dans une ambiance sympathique.

La compétition débuta à 15 heures comme prévu au gymnase Vasco de Gama, mis à la disposition de la C.N. par la Ville de REIMS. Interrompue à 18 h, elle reprit le Dimanche matin à 10 h pour se poursuivre jusqu'à 19 h presque sans "entracte" (panier pique-nique excepté).

Les rencontres étaient arbitrées par : Jean-Marie BARONTINI, Fabrice BASTARD-ROSSET, Michel BERTRAND, André COLLARD, Gérald FERNANDEZ et Jean GIRAUDET.

Neuf équipes étaient en lice, quatre pour la région Provence, cinq pour la région Champagne.

D'entrée de jeu, plusieurs équipes (Pélissanne, Servières, Jamin) affirmaient leurs prétentions pour la victoire finale. Mais les rencontres Servières-Pélissanne et Servières-Jamin, tournant toutes deux à l'avantage de Servières au terme de combats passionnants, permirent de clarifier la situation.

Les autres équipes n'acceptaient cependant pas de faire de la figuration et elles firent souvent trembler les favoris, d'autant plus que, sur le plan individuel, elles présentaient des karatékas de valeur.

A deux rencontres de la fin (sur 36), Servières ne possédait qu'une victoire d'avance sur Pélissanne et Jamin qui n'avaient pas encore été opposées. Son match contre le K.C. Gueux, malgré l'âpreté de chacun des combats, lui permettait par un 5 à 0 retentissant, de se mettre définitivement à l'abri d'un retour de ses adversaires immédiats.

Le choc Pélissanne-Jamin, attendu par le public rémois, ne devait plus alors compter que pour le premier accessit. Il n'en fut pas moins de toute beauté et indécis jusqu'au bout. Aux victoires de Th. GRAS et de Ph. CIANCI, Jamin répondait par celles de M. TORRES et de D. LACOMBLEZ, auteur d'un magnifique ippon. Le point de la rencontre allait finalement aux Phocéens grâce à un waza-ari de M. DRIDI contre Y. DUCHATEL dans l'ultime affrontement de ce week-end.



Le Judo Karaté Club de SERVIÈRES remportait donc brillamment le premier Critérium National U.F.O.L.E.P. de Karaté, grâce aux énormes qualités techniques et tactiques de ses combattants : NOULALÈNE, COLLABOLLO, BERRAKAMA, CARBONNE, BARSOTTI. Mais le niveau général de toutes les équipes fut tel que nombreuses sont celles qui nourrissent déjà l'espoir d'une revanche sportive l'an prochain.

Comme le fit remarquer le Président André VASSEUR lors d'une allocution à l'occasion de la remise des récompenses, le Karaté U.F.O.L.E.P. sort grandi de cette première manifestation nationale, "aboutissement d'un long et difficile travail de cinq ans... grâce à l'acharnement et au dévouement obstiné de quelques clubs et de quelques individualités, grâce également à l'aide des structures de l'U.F.O.L.E.P. à tous les niveaux. Cette réalisation vient à point pour marquer notre présence et notre importance dans un domaine sportif qui sort des "salles" spécialisées pour entrer dans le grand mouvement que nous représentons. Sans esprit de concurrence, sans recherche de la polémique, nous poursuivrons notre action en faveur du Karaté et des Arts Martiaux qui en sont proches. Cet aboutissement est aussi et surtout un point de départ qui nous ouvre de nouvelles perspectives".

Le Président de la C.N. remercia ensuite toutes celles et tous ceux qui ont permis la mise sur pied et la réussite de cette compétiton. Il félicita l'ensemble des équipes et des combattants pour leurs qualités sportives et leur loyauté affirmée tout au long de ce week-end harassant (36 rencontres entre équipes représentant **180 combats**).

Les personnalités présentes tinrent à manifester leur soutien à notre action. On remarquait notamment M. COLIN, Député de la Marne, M. MAUVIEL, Directeur Départemental Temps Libre Jeunesse et Sports, MM. CARPENTIER et VOISIN, Conseillers Généraux, M. VERNIER, Adjoint au Maire de Reims, etc... sans oublier les responsables régionaux et départementaux de l'U.F.O.L.E.P.

1982-1983

Les activités reprennent tambour battant. Nous organisons en novembre un passage de ceintures noires de boxe américaine. Huit de nos membres obtiennent ce grade. Ce sont Daniel et Pascal Lacomblez, Hervé, Gilles et Philippe Coutelas, Michel Bertrand, Philippe Morel et Fabrice Bastard-Rosset.

Nous décidons que tous les adhérents adultes devront posséder la double licence, karaté et boxe américaine.

Mes responsabilités augmentent encore, puisque je viens d'être nommé président de la commission nationale Ufolep de karaté. Le vice-président est Jean-Marie Barontini, des Bouches-du-Rhône, le secrétaire Jean-Luc Bertrand, de l'amicale, et la trésorière Kheira Ali-Moussa, également des Bouches-du-Rhône. Avec Jacky Baire, représentant le Bureau National de l'Ufolep, nous allons former une équipe ambitieuse et, à mon avis, efficace.

Nous nous fixons deux objectifs primordiaux : réaliser enfin le fameux critérium national de karaté dont nous rêvons, et organiser un stage national de formation de cadres débouchant sur la délivrance de titres spécifiques à l'Ufolep pour l'enseignement de cette discipline. Nous abattons alors tous ensemble un énorme travail, qui va porter ses fruits.

Nous recevons enfin l'accord du Bureau National, que Jacky Baire a su convaincre, pour mettre sur pied deux critériums nationaux, l'un en mars, à Reims, pour les adultes, l'autre en avril, à Istres, concernant les jeunes. Un stage national de cadres est également programmé à Reims pour la fin de l'année. Nous allons réussir à respecter ce calendrier chargé.

C'est donc la commission nationale, aidée par l'échelon départemental de l'Ufolep, qui organise le premier "national" les 19 et 20 mars, au gymnase Vasco de Gama à Reims. Inutile de préciser que c'est l'amicale qui a principalement assumé l'essentiel du travail préparatoire. Je passe sur toutes les questions relatives à l'hébergement et à la restauration de toutes les personnes qu'il a fallu accueillir, le lecteur se doutant bien qu'il a fallu déployer énormément d'efforts et ne rien laisser au hasard. Ce critérium est une compétition par équipes uniquement. On trouvera ci-contre la reproduction du compte-rendu qui en a été donné dans la revue nationale de l'Ufolep. Ce sont deux clubs des Bouches-du-Rhône qui terminent en tête de la compétition, le Karaté Club de Servières et le JAKC de Pélissane, l'amicale se classant troisième et premier club strictement Ufolep, devant nos amis du Karaté Club de Gueux, alors présidé par Richard Simonetti. A

noter que Richard était devenu entre-temps président de la commission de la Marne.

La compétition nationale "jeunes" a lieu à Istres, comme prévu, au mois d'avril. Là aussi, toute l'organisation, réglée sur place par Jean-Marie Barontini, a été parfaite. Nous avons frété un car avec nos amis de Gueux pour nous y rendre avec nos élèves.

Parallèlement, l'aventure boxe américaine se poursuit avec de brillants résultats pour nos licenciés lors des nombreuses rencontres officielles ou galas auxquels nous participons un peu partout en France.

1983-1984

La reprise est assez difficile, cette fois-ci, pour notre section de karaté. Nombre d'animateurs, en effet, sans se détourner entièrement de cette activité, se consacrent maintenant avant tout à la boxe américaine, et les autres, qui doivent assurer de nombreux cours, se plaignent parfois amèrement de se retrouver esseulés et de ne pas recevoir toute l'aide nécessaire. Ils n'ont certes pas tort de tirer le signal d'alarme. Pour l'instant, le nombre de nos adhérents est encore élevé, avoisinant les deux cents, et il faut du monde pour s'en occuper !

Le stage national prévu par la commission a lieu au CREPS fin décembre, pendant les vacances de Noël, et dure cinq jours. Je le dirige avec Jean-Luc, Jean-Marie et Kheira, en présence de Jacky. Nous avions prévu un programme copieux, conforme aux directives générales de l'Ufolep, et nous l'avons réalisé sans faille. Le "chef de service" qui suit les questions relatives à la formation, au central parisien, Patrice Moret, semble curieusement irrité par tout ce qui touche au karaté, et je reçois des lettres affligeantes, dans lesquelles on nous prend tantôt pour des enfants, tantôt pour des brutes irresponsables. A l'issue du stage, il devra reconnaître cependant, quoique du bout des lèvres, que nous avons "quand même" réalisé un bon travail. Il aurait fallu être vraiment de mauvaise foi pour le contester. De l'avis de Jacky Baire, qui en a vu d'autres, ce stage a été un modèle du genre. Pour ma part, je considère que toute la commission nationale, y compris d'ailleurs Jacky, peut être fière de la réussite de son projet.

Je ne détaillerai pas le contenu de ce stage, qui comprenait des parties théoriques et pratiques, sur les combats, les techniques, l'arbitrage, la médecine sportive, ainsi que sur l'organisation générale du sport en France, sur l'organigramme de l'Ufolep, etc. Retenons que notre association y était fortement présente, avec deux membres de l'équipe d'encadrement, Jean-Luc Bertrand et moi-même, et quatre stagiaires. Pour ceux-ci, Pierre Lamouche, Yannick Duchâtel et Mi-

chel Bertrand ont obtenu le titre d'Educateur National B, le plus élevé, et XX celui d'initiateur national A.

A cette occasion nous avons procédé à un nouveau passage de grades. 11 stagiaires sur 24 possédaient la ceinture marron et se sont donc présentés à cet examen, en vue de l'attribution du ..."Grade Supérieur Ufolep de Karaté". Dans le rapport complet que j 'ai adressé par la suite au Bureau National de l'Ufolep, j 'ai tenu à bien préciser, d'une part, que "sur décision de la commission nationale, l'équivalence sera demandée dès que la législation le permettra"; d'autre part, que "les karatékas détenteurs du Grade Supérieur Ufolep pourront porter la ceinture noire, avec signe distinctif Ufolep". Comme ce rapport a été accepté tel quel, j'estime que le national n'avait pas à remettre en cause, douze ans plus tard, de telles dispositions, adoptées d'ailleurs en la présence d'un de ses membres. J'y reviendrai plus tard. A noter que Yannick Duchâtel, formé à l'amicale, figure parmi les cinq reçus.

Au cours de cette année 83-84 la boxe américaine nous a aussi beaucoup occupés. Nous avons alors une pléiade d'excellents combattants, avec notamment Philippe, Gilles, Hervé Coutelas, Daniel et Pascal Lacomblez, Eric Lagoutte, Eddy Mathieu, Jean et Manuel Torrès, Patrick Havenel,... L'amicale Jamin est extrêmement redoutée dans toutes les compétitions et se forge un brillant palmarès. De plus, un formidable esprit d'équipe anime ce groupe. De nombreux supporters accompagnent tous nos champions dans leurs déplacements. Nous louons fréquemment des cars à cet effet. L'ambiance qui entoure toute cette activité est pour moi inoubliable. Chaque "gala" organisé par nos soins, chaque voyage vers Lille, Lens, Troyes, Paris, etc., se transforme en fête. Le "contexte" est alors euphorique.

Nous prenons dans cette discipline toutes nos responsabilités au sein des comités, départemental et régional, ainsi qu'à la Fédération elle-même, dont je suis nommé vice-président. En fait, trop éloigné des centres de décision, je ne jouerai jamais qu'un rôle assez effacé à ce niveau, et je quitterai ce poste l'année suivante. Nous organisons pendant cette période plusieurs galas, faisant venir à Reims des vedettes nationales et même internationales, qui n'en mènent pas large devant nos représentants.

1984-1985

Nous perdons beaucoup d'adhérents cette année-là au sein de la section de karaté. Chaque année, après les vacances, il y a toujours eu des gens qui ne revenaient pas dans notre club, mais ces départs étaient généralement compensés par d'aussi nombreuses inscriptions

nouvelles. Ce n'est pas le cas cette année. Ce phénomène est peut-être dû à un reflux de la mode, mais nous nous posons quand même beaucoup de questions. Je pense, pour ma part, que le choix de plusieurs animateurs, au cours de la saison précédente, de se consacrer plutôt à la boxe américaine qu'au karaté, n'est pas étranger à ces défections, car je suis certain que beaucoup de pratiquants, dans le sport comme ailleurs sans doute, s'attachent plus volontiers à un dirigeant qu'à un club([151]).

Cela ne nous empêche pas de poursuivre nos activités avec tout autant de vigueur, si l'on en juge par les nombreuses manifestations que nous organisons à nouveau, tant en karaté qu'en boxe américaine.

Parmi ces manifestations citons le nouveau critérium national de karaté Ufolep, disputé en juin, dans le cadre de la kermesse des écoles laïques de Reims.

Signalons aussi, parmi d'autres, le grand gala de boxe américaine que nous avons monté au cirque municipal le 24 mai, avec en jeu, notamment, un titre de champion d'Europe.

1985-1986

Au début de cette saison, comme on l'a déjà vu, la boxe américaine entre en sécession. La famille Coutelas, sans daigner m'en parler, crée une nouvelle structure, le "Cercle Rémois d'Arts Martiaux", et quitte l'amicale pour voler de ses propres ailes. Le départ de quelques adhérents, aussi "prestigieux" soient-ils, ne risque certes pas de mettre notre association en péril de mort. Pour regrettable, évidemment, que de tels évènements surviennent, ils ne sont jamais dramatiques. Le cas présent mérite toutefois qu'on s'y arrête, ne serait-ce que pour examiner, succinctement, les questions de principes mises en jeu.

Je passe sur la manière. L'attitude du clan Coute1as a été "moche". L'atmosphère de conspiration qui a entouré leur départ leur convenait sans doute. Pour autant, je suppose qu'un peu plus de franchise et un minimum de correction auraient conféré à leur sortie davantage d'élégance. Ne rêvons pas.

C'est l'argent, et rien d'autre, qui a entraîné la scission. Le profes-

---

[151] S'il y a eu beaucoup de personnes qui ont adhéré à l'amicale, depuis sa création jusqu'à nos jours, pour ce qu'elle représentait, pour les buts qu'elle poursuivait, cela n'a jamais été le cas de la plupart de tous ceux et toutes celles qui y sont venus pour pratiquer telle ou telle discipline. Je ne leur en fais pas le reproche, ce serait franchement stupide. Tant mieux cependant si parfois nous avons pu faire passer un modeste message…

sionnalisme a envahi la boxe américaine à mesure que son développement progressait. L'amicale ne pouvait entrer dans cette voie sans renier ses principes. Les salles pleines, lors des "galas", faisaient rentrer des sommes beaucoup plus importantes que par le passé. Nous rassemblions couramment plus de mille spectateurs, et je pense que le grand succès du gala du 24 mai précédent a été un moment-clé, qui a beaucoup contribué à faire tourner les têtes. De plus, Hervé ne comprenait pas qu'il n'y ait qu'un budget unique pour toute l'amicale, et il n'appréciait pas que des amicalistes non membres de sa section puissent tenir un rôle dans l'organisation des manifestations de boxe américaine, surtout au niveau des questions financières. Les combattants estimaient qu'ils prenaient des risques et que des compensations financières leur étaient dues. De là à se mettre dans la tête que les dirigeants méritaient, eux aussi, des rémunérations, il n'y avait plus qu'un pas à franchir. Comment aurions-nous fait ? Les recettes des manifestations couvraient largement nos frais, bien sûr, mais n'auraient jamais suffi à rétribuer des professionnels. Il aurait donc fallu exploiter les adhérents, faire payer des cotisations élevées et sans commune mesure avec celles que nous demandions jusqu'alors. Hervé savait parfaitement que je n'aurais pas accepté, c'est pourquoi il ne l'a jamais proposé ouvertement. Je comprends bien que l'on puisse gagner de l'argent avec le sport, et je ne jette pas l'opprobre à ceux qui le font. Cela peut être un métier aussi honorable qu'un autre, et je connais personnellement une foule de gens honnêtes, respectables, dans ces professions. Mais cela n'avait rien à voir avec l'amicale, était étranger à ses buts, et bien sûr hors de ses compétences.

La fin de la collaboration entre les Coutelas et nous, devenue inévitable semble-t-il, aurait pu survenir dans des conditions plus décentes. Ce n'aurait pas été la première fois que des gens nous auraient quittés pour fonder leur propre association, ce qui s'est toujours bien passé auparavant. J'ai été très déçu, mais cela est bien loin maintenant. Comme disait Rutebeuf, "ce sont amis que vent emporte, et il ventait devant ma porte".

En tout état de cause, le préjudice porté à l'amicale était des plus minces. L'activité boxe américaine n'a pas survécu à cette scission, mais d'autres l'ont vite remplacée. Si les Coutelas ont entraîné avec eux quelques-uns de leurs amis, aucun membre du comité ou de l'équipe d'animateurs du karaté ne les a suivis. Michel Bertrand, Daniel et Pascal Lacomblez, Yannick Duchâtel, etc., ont fait le choix, très librement, de rester parmi nous et de poursuivre leur action dans la vieille maison, où, finalement, on n'est pas si mal. Nous n'avons en fin de compte perdu, en tout et pour tout, que 25 adhérents cette saison-là, et peut-être pas vraiment à cause de ces faits.

Car l'activité karaté continue sans interruption. Les cours ont lieu normalement, les compétitions se déroulent régulièrement, les commissions travaillent.

1986-1987

Je quitte la commission nationale, un peu à cause du caractère tatillon du bureau national de l'Ufolep, un peu aussi pour ne pas monopoliser autour de Jamin, estimant que notre club en a déjà assez fait.

Je regrette fort que cette commission n'ait pas été renouvelée après mon départ, qu'aucune mesure n'ait été prise par le "central" Ufolep pour au moins maintenir des liens entre les régions et les associations au niveau du karaté. J'ai eu l'impression, très nette, que beaucoup de dirigeants ont éprouvé quelque soulagement, inavoué, en se sentant débarrassés d'une question encombrante. En quelque sorte l'activité karaté pouvait se poursuivre, mais si possible sans faire de vagues.

A l'amicale, comme dans le département et la région, elle continue gaillardement. Jugeons-en avec le calendrier de la saison 86-87, que je cite ici comme exemple. Pour les adultes : janvier, challenge par équipes à Fismes; février, stage cadres à Troyes, passage de grades; mars, critérium individuel et par équipes à Reims, challenge Jamin à Reims, challenge aussi à Tinqueux; avril, passage de ceintures noires (oui) à Reims, challenge régional à Brienne-le-Château; mai, critérium régional à Gueux. Pour les jeunes : mars, critérium individuel et par équipes à Fismes; avril, stage de kumité à Gueux, coupe interclubs à Brienne-le-Château; mai, critérium régional à Troyes; juin, stage technique à Gueux. Ce sera encore ainsi tous les ans par la suite, avec des saisons parfois plus chargées encore.

1987-1988

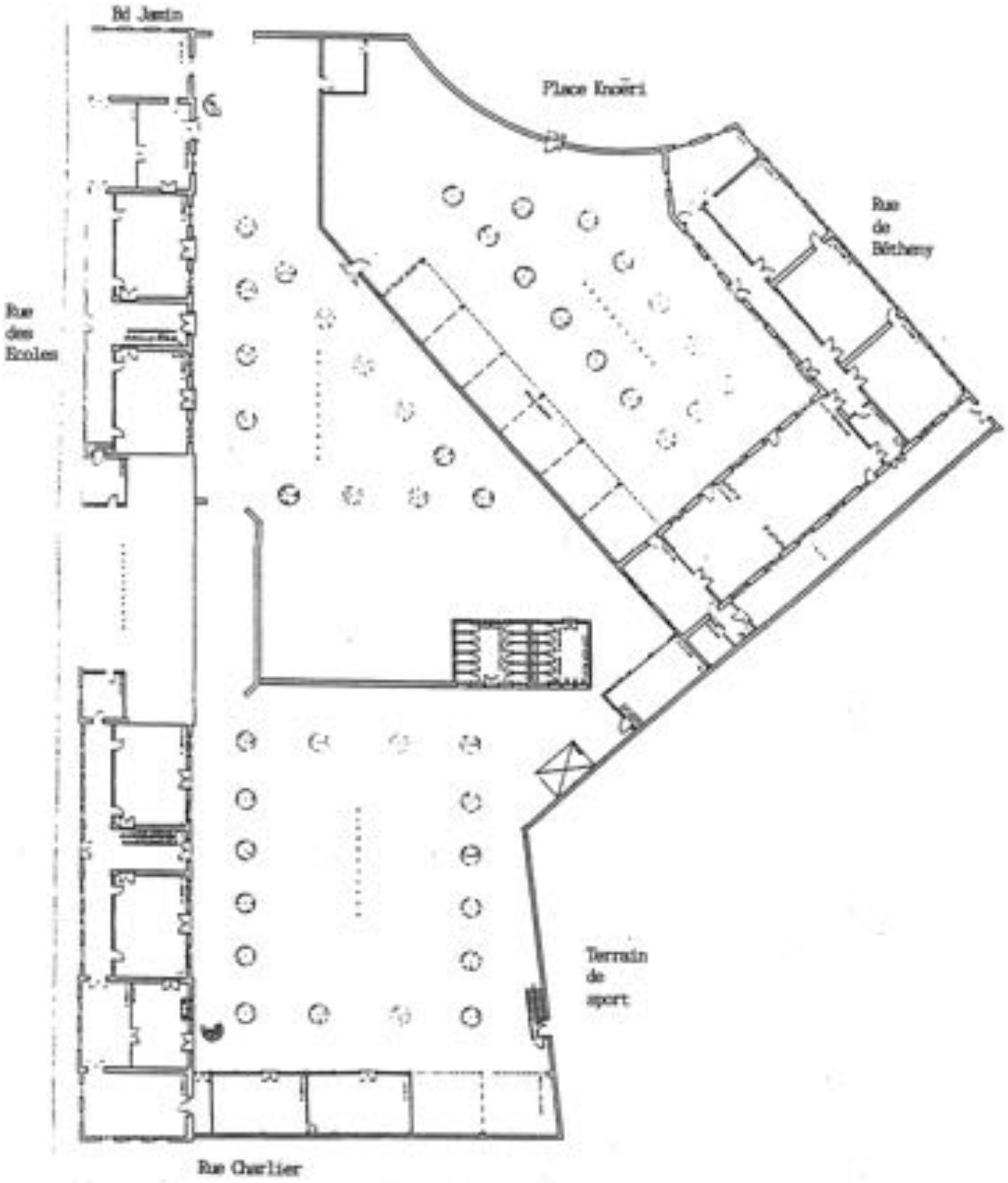
L'activité, bien dirigée dans notre club et bien "gouvernée" par les commissions départementale et régionale, garde sa vitesse de croisière. Le calendrier de l'année ressemble à celui qui vient d'être cité. Il y aurait peu à dire sur cette saison, qui s'est passée tranquillement, sans soubresauts.

Troisième partie

L'amicale Jamin 2, rue de Bétheny

(suite des "mémoires d'un président")

Plan de l'école Jaurès



1988-1989

Avant même la rentrée je procède à un commencement d'installation dans les locaux de la rue de Bétheny. J'y fais transférer notre ligne téléphonique. Avant les vacances nous avions fait l'acquisition de 12 belles grandes tables et de cent chaises. Peu à peu, au fil du temps, nous compléterons cet équipement pour avoir un siège social fonctionnel et agréable.

L'assemblée générale a lieu le 16 septembre. Des changements interviennent encore au sein du comité. Voyons cela en détail.

Comme on l'a vu précédemment, Patrick Geib et Bruno Melin ont fondé la ligue de Champagne de badminton et y assument de grandes responsabilités. Ils demandent à être déchargés de leurs fonctions au comité comme à la tête de leur section, dont ils continueront toutefois à faire partie. Leurs remplaçants seront Jean-Luc Gagnon et Didier Gazet.

Nous étoffons la représentation de la section de basket avec, en plus des trois "fondateurs", l'entraîneur, Jean-Louis Pliez, et la "responsable administrative", Emmanuelle Bulliard, qui est l'épouse de Denis.

Pour le karaté, Joël Boulenger disparaît, parti dans l'Aisne, et la place est aussitôt prise par Michel Balencie, par ailleurs parent d'élève de l'école.

Claude Crapart et Franck Mesnier, du tennis de table, nous remettent leurs démissions. Franck n'a pas souvent participé à nos réunions. Claude, par contre, s'est beaucoup investi. Il était notre trésorier, et, à cet égard, son retrait laisse un vide important qu'il va falloir combler. Notre ami a accompli à ce poste pendant trois saisons un travail remarquable. Il a consacré toutes les semaines son mercredi matin[152], durant toute cette période, à la tenue des comptes de l'amicale. Nous nous retrouvions dans mon bureau, et nous y passions deux à trois heures ensemble pour régler toutes les questions relatives aux finances. Cette parfaite collaboration me laisse, aujourd'hui encore, un souvenir très agréable. Michel Beiller accepte de prendre sa succession et tiendra donc dorénavant les cordons de notre bourse. Daniel Bernardini et Thierry Loret sont élus pour remplacer au comité les représentants sortants de la section tennis de table.

---

[152] Il était instituteur à Cormontreuil.

La section de football voit s'éloigner aussi des dirigeants, Fabrice Vasseur et Gérard Wattier. On se souvient de l'apport de mon fils, qui a été à l'origine en 1973 de la création de nos équipes de jeunes, et à qui je dois donc pour une bonne part le renouveau auquel j'aspirais à cette époque. Depuis ce temps, il a constamment contribué, d'une façon ou d'une autre, à l'animation de cette activité. Mais il va désormais habiter à Epernay, ce qui le rend indisponible. L'ami Gérard rend aussi son tablier. Il dirigeait la section de football depuis vingt-deux ans ! Une telle fidélité mérite le respect le plus grand. Il abandonne ses fonctions avec la discrétion qui a caractérisé en permanence son attitude. Travailleur infatigable, bénévole ultra-rigoureux, dirigeant efficace, amicaliste dévoué, Gérard était avant tout homme de terrain, avare de paroles, ne laissant rien au hasard, personnifiant l'énergie maîtrisée. Il possédait sur les membres de son équipe une autorité naturelle, que personne n'aurait songé à lui contester. C'était de plus un excellent joueur. Il n'aimait pas beaucoup les réunions, mais j'étais bien obligé de le lui pardonner, tant ce dirigeant "historique" était incontournable, aussi bien au sein de sa section que pour toute l'amicale. Nous avions souvent besoin de ses bons services pour des tâches manuelles et nous pouvions toujours compter sur lui dès lors qu'il avait promis son aide. Il participait à toutes les fêtes de l'école, à la plupart de nos grandes manifestations, avec autant d'efficacité que de discrétion. Nous n'avons jamais pu le remercier comme nous l'aurions souhaité, car il détestait les honneurs et les récompenses. A la suite de ces deux démissions, Serge Verlet et Régis Raucourt sont élus au comité pour représenter le football. Régis ne restera que peu de temps.

Annie César, mère d'élève, est également élue, et l'on se promet d'essayer de trouver d'autres parents à coopter en cours d'année.

Le nouveau comité se réunit dès le 29 septembre. Bien que sachant que j'allais cesser d'être le directeur de l'école, il me réélit à l'unanimité au poste de président. Albert Join et Nicole Barre sont vice-présidents, Jean-François Dallot reste secrétaire, avec Annie César comme adjointe, Michel Beiller, comme on l'a dit, devient trésorier, avec pour adjoints Jacques Duthilleux et Michel Balencie.

La question des locaux est au centre des débats de cette réunion, car il faut envisager sérieusement leur aménagement. On dispose de vieilles armoires qu'il faudra rendre à l'école, de tables et de chaises, d'un bureau, d'un réfrigérateur[153], d'un petit photocopieur, mais les peintures des pièces sont dans un triste état, l'école n'ayant pas été repeinte depuis longtemps, les serrures fonctionnent mal, etc. On ébauche un plan, mais on ne peut pas pour l'instant engager de gros

[153] C'est indispensable !

travaux, car la mairie n'a pas encore décidé si elle désaffecterait ou non les salles où nous sommes installés.

Les sections reprennent leur activité, sauf l'informatique, mise en sommeil faute d'adhérents. Je pense encore qu'il y avait là un créneau porteur, et qu'un peu de prospection aurait pu nous amener du monde.

Le tennis n'a plus de salle, l'Office des Sports ayant retiré définitivement les gymnases aux clubs n'ayant pas d'école pour les jeunes. Les membres de cette section participent néanmoins aux championnats, mais sans pouvoir s'entraîner. Nous ne trouvons malheureusement aucune solution à nos problèmes, ce qui, hélas, nous obligera à supprimer l'activité à la fin de la saison, au grand dam de nos adhérents([154]).

Le football va mal. Pour cette section, la descente en division inférieure, le départ de Gérard Wattier, la minceur de l'effectif, sont autant d'éléments qui font de cette saison l'une des plus noires que cette section de l'amicale ait connues dans son histoire. Nous terminons le championnat à la dernière place et nous n'organisons pas de tournoi.

En tennis de table, notre tournoi, qui a lieu au gymnase de St-Brice cette fois, ne rassemblera que 22 équipes, ce qui nous amènera à décider de ne plus en organiser à l'avenir. Nous engageons à nouveau quatre équipes dans les Challenges Rémois. Les résultats seront conformes à nos prévisions. Si l'équipe d'Avenir terminera première et montera au niveau supérieur, celle de Progrès finira dernière et descendra, tandis que les autres se maintiendront. En Ufolep, notons le nouveau titre départemental que remportera Thierry Loret et la belle seconde place de l'inusable Michel Beiller. Enfin, en championnat de France en doubles, épreuve qui porte en fait le nom de "Coupe de l'Amitié", Laurent et Thierry obtiendront cette année-là une excellente place, accédant à la finale, et terminant deuxièmes. Nous fêterons cela au cours d'une de ces soirées dont notre section([155]) est maintenant coutumière, et qui nous laissent toujours de bien agréables souvenirs.

---

[154] Les derniers d'entre eux ayant participé aux compétitions étaient Martine Prin, Sébastien Huchard, Michel Rempeneaux, Evelyne Gandiole, Daniel Huet, Jean-Claude Bricoteau, Michel Aprile, François Médart.

[155] Encore une petite liste pour cette section. En 88-89 elle est composée de Michel Beiller et son fils Franck, Alain Kolifrath, Dominique Amillet, Laurent Lalire, Thierry Loret, Michel Copitet, Daniel Bernardini, Franck Mesnier, Claude Carmont, Pascal Sohier, Yannick Daligault, Xavier Dupuis, Michel Berthelin, Jean-Marie Van Kalck, Christophe Royant, Olivier Gathy.



Pendant la cérémonie consacrée à son départ en retraite. A sa gauche, Etienne Blocqueaux, à sa droite, Nicole Barre, Françoise Joussier, Guy Grosjean, Serge Joussier. On aperçoit au second rang Serge Verlet (moustaches) et Michel Meignan (lunettes).

Une grande amitié a toujours régné entre les membres de la section de "ping-pong", notamment pour le noyau des fidèles, dont Jean-Pierre, qui est pourtant parti le premier vers d'autres cieux, Michel, Alain, Laurent, Titus, François, Claude, plus tard Dominique, et puis toujours moi, bien sûr. Tous, longtemps encore après leur "cessation d'activité", ont aimé se retrouver, avec leurs familles, au moins une fois par an, en soirée, autour d'un bon repas. Loin d'être une réunion "d'anciens combattants", c'est un moment joyeux, suivi de la fameuse partie tournante, à laquelle participent les épouses et les enfants. Les liens profonds qui nous lient ne sont pas près de se rompre, malgré les aléas de la vie et le temps qui passe...

Le nombre d'adhérents de la section badminton continue de s'accroître. Beaucoup d'entre eux sont de simples consommateurs, ce qui n'est pas interdit, mais d'autres[156] participent aux compétitions et nous apportent de belles satisfactions. C'est ainsi que nous applaudissons à la superbe performance d'Isabelle Clausse, sacrée championne de Champagne en simples dames. Associée avec Béatrice Cazard en double, elle obtiendra aussi de belles places dans plusieurs tournois. L'amicale Jamin se classe seconde au championnat de Ligue par équipes.

La section de basket-ball[157], qui vient de faire son entrée dans l'amicale, dispute le championnat "Honneur" départemental. Les entraînements et les matches, ceux-ci quand ils ont lieu "à domicile", se déroulent au gymnase "Sénéchal" à Reims, attenant au collège Georges Braque, dans le quartier Croix-Rouge. A l'époque le championnat comportait deux poules dans notre catégorie. Nous terminerons à la première place de la nôtre. A l'issue des "play-off" qui suivent cette phase, nous serons qualifiés pour monter en "Excellence". Joie générale, et grande fête, dont je me souviens bien, dans un petit restaurant très sympathique de Saint-Brice, près de Reims.

***

Comme on ne peut pas arrêter le cours du temps, le moment fatidique vient enfin. Je prends ma retraite à la veille des petites vacances, fin octobre. Mes collègues de l'école, les parents d'élèves, de nombreux amis, organisent une réception des plus sympathiques. J'entends avec plaisir les discours élogieux d'Etienne Blocqueaux pour les parents, de Nicole Barre pour les collègues, de mes amis Serge et Françoise Joussier pour les Inspecteurs de l'Education Nationale, de

[156] Notamment, en 88-89, Jean-Luc Gagnon, Didier Gazet, Patrick Geib, Bruno Melin, Catherine Giard, Isabelle Clausse, Béatrice Cazard.

[157] Les membres de l'équipe, lors de sa création, étaient Frédéric Louis, Denis et Franck Bulliard, Sylvain Lakoué, Rémi Landerval, Thierry Lebourg, Thierry Tréthau, Dominique Lassaulx, Joël Baron, Claude et Jean-Luc Maréchal. Leur entraîneur était Jean-Louis Pliez.

Guy Grosjean au nom du maire. Je réponds avec émotion. Il est certain qu'il m'est difficile de quitter cette école où il faisait bon travailler, entouré d'amis, dans une atmosphère si cordiale. Mais je ne pars pas entièrement, si j'ose dire, puisque je reste président de l'amicale. Je compte d'ailleurs, par l'entremise de cette association, apporter toujours à l'institution scolaire une contribution aussi utile que possible.

Nicole Barre est désignée par l'administration pour assurer l'intérim de la direction jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, et elle obtiendra l'année suivante le poste à titre définitif. Il y a seize ans que nous travaillons ensemble, pour l'école et pour l'amicale. La cohabitation se présente donc apparemment de la meilleure des façons. Pourtant des difficultés importantes vont très rapidement apparaître. Les relations entre l'école et l'amicale, ou plutôt, pour être beaucoup plus près de la vérité, entre Nicole et moi, seront tendues pendant près de deux ans. Cette période figure parmi mes plus mauvais souvenirs. En raconter tous les détails ici ne serait ni judicieux, car à quoi bon ressasser ces vieilles histoires, ni très utile pour notre récit, d'autant plus que les divers problèmes ont trouvé leurs solutions, même si quelquefois elles ont été vraiment boiteuses, que la crise est surmontée depuis longtemps, et que l'amitié a survécu, reprenant toute sa place après avoir été sérieusement secouée. Les faits qui seront présentés dans ces "mémoires", car il faudra bien en évoquer quelques-uns, seront présentés sans la dimension passionnelle qui les a entourés à l'époque.

Les locaux que nous occupons ne seront pas désaffectés. La mairie ne veut pas prendre ce risque, ne disposant pas d'estimations fiables quant aux effectifs scolaires pour les années à venir. Néanmoins, une convention est obtenue sans difficulté pour l'utilisation à temps plein des anciennes classes. Nous pourrons aussi poursuivre nos activités dans la salle polyvalente, qui sera toutefois réservée aux scolaires pendant les horaires d'enseignement, ce que j'avais moi-même proposé.

Cette formule n'est pas entièrement satisfaisante, car elle ne garantit pas l'avenir. Chaque année nous devrons renouveler la rédaction et la signature de la convention, et rien ne protège l'amicale contre un éventuel changement d'orientation de l'un ou l'autre de ses partenaires, que ce soit la municipalité ou l'éducation nationale. Il faudra pourtant nous en contenter, faute de mieux. Notre passé et notre rayonnement ne sont que des valeurs sentimentales, ce ne sont pas des critères administratifs. Leur conférer un poids excessif serait verser dans un romantisme dangereux et une naïveté coupable. Ce sont cependant nos seuls atouts, ajoutés aux bonnes relations personnelles

que j'entretiens heureusement avec des responsables de l'éducation nationale ainsi qu'avec de nombreux élus de tous bords.

Sans vivre dans la crainte perpétuelle du lendemain, mais en demeurant néanmoins très conscient des dangers, je propose au comité de commencer à travailler dans les conditions nouvelles ainsi créées.

Nous décidons de nous installer comme si les locaux nous étaient attribués ad vitam aeternam, et de leur donner tout d'abord un bon coup de fraîcheur, en rénovant les peintures des salles et en y posant du papier peint. Cette tâche est confiée à une vaillante équipe, que dirige Claude Lafleur, et qui comprend notamment Claude Téron, Serge Verlet, Sylvain Lakoué, Daniel Bernardini, Xavier Dupuis, Thierry Loret, Patrick Gauducheau, Philippe Maldague. Nos braves bénévoles consacrent toute une série de week-ends à ce travail. Encore merci. Michel Balencie pose une enseigne à notre nom sur le mur et installe une boite aux lettres près de la porte d'entrée rue de Bétheny. Huguette Vasseur achète, coupe, coud, pose des rideaux à nos fenêtres. Au terme de quelques semaines nous parvenons à donner un cadre convenable à nos réunions ou réceptions diverses.

Nous instaurons nos permanences du lundi, qui deviendront vite des moments privilégiés, pratiquement indispensables à la bonne marche de l'association.

A la suite d'un incident regrettable, relatif à l'occupation de la salle polyvalente par une de nos sections, et de plusieurs autres litiges, je suis amené à proposer la signature d'un texte, dit "protocole d'accord", réaffirmant notamment que *"l'école et l'amicale s'apportent réciproquement leur aide matérielle et morale"* et précisant clairement que l'amicale est *"le partenaire privilégié"* de l'école en ce qui concerne les activités dites post et péri-scolaires, qu'elle a son siège dans l'école, et qu'elle y dispose de locaux *"et des moyens matériels d'exercer sa mission"*. Nicole mettra longtemps avant de se décider à y apposer son paraphe.

Dans la foulée, et pour éviter toute contestation, nous décidons d'abandonner à l'établissement scolaire les quelques tables et chaises dont on nous contestait la propriété, ainsi que les divers appareils audio-visuels ou autres qui nous appartenaient mais dont se servaient les enseignants.

Deux petits bals dans la salle des fêtes, animés par Daniel Tremlet, sonorisateur talentueux dont nous apprécions les services depuis plusieurs années, ont lieu les 29 octobre et 25 février, dans une ambiance bien agréable. En décembre nous accueillons des karatékas du club canadien de Baikomo, pour un échange amical et sympathique,

suivi d'un bon repas([158]). En mars, à l'occasion du 80ème anniversaire de l'amicale, nous mettons à l'honneur quelques-uns de nos meilleurs sportifs, Anne-Sophie Kinsiger et Abdellah Jamaa, du karaté, Thierry Loret, Michel Beiller, du tennis de table, Isabelle Clausse, du badminton, ainsi que toute l'équipe de basket-ball. Nous leur ajoutons Daniel Piechno, vainqueur de notre challenge annuel de tarot.

Le mois de mai nous apporte malheureusement une mauvaise nouvelle, avec l'annonce du décès de notre vieil ami Martial Marlé, qui a toujours été si dévoué à l'amicale. On a suivi, dans cette histoire, les étapes de son parcours au service de notre association. Il laisse à tous un excellent souvenir.

La fête annuelle a lieu fin juin. Les tâches sont réparties entre enseignants, parents d'élèves, amicalistes, avec un formalisme inhabituel. Toutefois l'amicale garde la maîtrise complète du budget de la manifestation. Elle avance les dépenses et encaisse les recettes, et les excédents sont partagés à égalité entre elle et la coopérative. Bien que cette disposition ait été adoptée par tous, et dans le but d'améliorer les relations dans notre microcosme, nous décidons de faire don de notre part à l'école en attribuant une dotation à chaque classe. Ce système ne satisfait finalement personne... Il traduit trop, pour moi, une coupure entre partenaires qui autrefois travaillaient la main dans la main sans se poser d'inutiles questions de préséance. Mais surtout il provoque beaucoup d'incompréhensions quant à la répartition des fonds dégagés, bien que, et les archives de notre comptabilité peuvent en témoigner, pas un centime provenant des recettes de la fête ne soit resté à l'amicale, et alors que rien ne nous obligeait vraiment à agir comme nous l'avons fait. Certains parents, rares je l'espère, ont toujours cru, ou feint de croire, que notre amicale (la leur aussi s'ils l'avaient voulu) cherchait à s'enrichir au détriment des élèves, qu'elle ne vivait que "sur le dos de l'école". J'ai personnellement entendu ces propos stupides et insultants, qui m'ont profondément blessé.

Il faut reconnaître que, d'une manière plus générale, parmi les problèmes difficiles à régler dans le cadre de la "séparation de biens", les questions financières ont joué un rôle démesuré, et qu'elles ont été à l'origine d'un enchaînement de différends qui n'en finissaient pas. D'un côté comme de l'autre, sans doute plus par maladresse que pour toute autre raison, nous n'avons pas su les aborder clairement. Le point de départ, je ne l'ai pas su immédiatement (c'est dommage, car j'aurais pu arrêter tout de suite le développement du malaise) était la situation de la "coopérative centrale", que Nicole avait trouvée vide en prenant la direction. Elle aurait dû pourtant savoir qu'il n'y avait pas de "coopérative centrale", en fait, puisque toutes les co-

[158] Ou plutôt d'un repas qui s'est révélé un peu lourd pour ceux qui ne connaissaient pas encore le cassoulet !

tisations des parents d'élèves allaient directement aux coopératives des classes, et que nous n'avions conservé un compte postal que pour les opérations "de passage". Si l'amicale avait ajouté à ses attributions habituelles la gestion des gros mouvements de fonds relatifs à l'école, notamment tout ce qui relevait des voyages, des classes transplantées, etc., la balance s'était toujours faite au bénéfice de l'école et non à son détriment. L'amicale apportait, par vocation, bien plus que ce qu'elle recevait. Le retour à l'ancien système a été à la source, inutilement, bêtement, de malentendus et de discussions au cours desquelles chacun n'écoutait réellement que ce qu'il disait. Que de temps perdu...

***

Fort heureusement, ces démêlés n'ont pas perturbé la marche de nos sections, ni le déroulement de nos multiples manifestations. Tournois de football ou de tennis de table, comme concours de tarot ou de pétanque, ou encore critériums de karaté, ont eu lieu normalement, avec le succès habituel.

Il faut désormais se qualifier dans des concours de "pré-sélection" pour pouvoir participer aux championnats départementaux de pétanque. Aucune de nos équipes n'y parvient. Nous avons néanmoins la satisfaction de voir l'un de nos adhérents, Jean Paille, remporter le championnat corporatif, associé en triplette à deux membres du club de "Trois-Fontaines", Serge Fontaine, ex-adhérent de Jamin, et Michel Domergue. Qualifiés pour le championnat de France, ils perdent en 32ème de finale. Nous organisons encore cinq concours en 1989, dans des conditions de plus en plus difficiles, car nous sommes de moins en moins nombreux.

En karaté, nous obtenons deux titres aux départementaux "adultes", avec Abdellah Jamaa et Anne-Sophie Kinsiger, et trois aux départementaux "jeunes", avec Lametz et Rossi, et l'équipe Lametz-Rossi-Perrin.

L'Office des Sports de Reims, effectuant cette année-là un classement entre les 389 associations sportives de la ville, attribue à l'amicale Jamin le 16ème rang pour le nombre de licenciés, et le 7ème parmi les "clubs porteurs", c'est-à-dire ceux qui participent à des compétitions. Le nombre de nos adhérents est en augmentation, la vitalité de notre association est certaine.



Concours de tarot : Serge Vanhoucke en plein travail !

1989-1990

Dès le début de cette nouvelle saison nous sommes contraints de mettre fin à l'existence de la section de tennis. Depuis un an déjà cette activité n'avait plus de salle pour s'entraîner. L'Office des Sports rémois étend son interdiction aux compétitions. Il faudrait avoir un professeur animant une école de tennis pour les enfants. N'ayant pas la possibilité de satisfaire à cette exigence nous abandonnons la partie.

Pour le football la saison semble mieux commencer. Repêchés, nous jouons dans la même série que l'année précédente. Nous organisons un tournoi en septembre, assez bien réussi. Mais la question de l'encadrement reste sans solution, les deux joueurs élus pour épauler Serge Verlet n'ayant "pas le temps" de s'occuper de l'équipe ni de participer aux réunions du comité de l'amicale. L'état d'esprit sur le terrain est franchement mauvais, l'absentéisme sévit.

En tennis de table, nous avons toujours quatre équipes dans les "Challenges". En individuels Ufolep, Thierry Loret est champion de la Marne une fois de plus. En "Coupe de l'amitié", le double Lalire-Loret est à nouveau vice-champion de France, à l'issue de la finale disputée à Lens.

En badminton, nos effectifs augmentent encore, et nous obtenons d'excellents résultats dans les compétitions régionales, où nous nous classons deuxièmes du championnat par équipes.

Sylvain Lakoué, basketteur, nous a quittés pendant les vacances, retournant dans son pays d'origine, en Afrique[159]. Malgré la brièveté de sa présence nous avons grandement apprécié son sens des responsabilités, sa convivialité, ainsi, bien sûr, que ses talents de joueur. Malgré le départ de cet élément important, l'équipe se comporte honorablement, aux matches aller, dans un championnat difficile. Le basket occasionnant des frais importants à l'amicale, la fédération étant très gourmande, nos amis Denis et Emmanuelle Bulliard tentent d'organiser, sans succès, un voyage aux Iles Baléares, susceptible à leurs yeux de compenser les dépenses. Ce souci les honore, et cet échec n'est pas bien grave. Une société commerciale de Witry-les-Reims[160], dirigée par les parents d'un joueur, Jean-Yves Jouan-

[159] Nous n'avons jamais eu de nouvelles de Sylvain depuis lors. Il avait noué de solides amitiés avec beaucoup de membres du club, et nous avons ressenti son silence comme le signe d'un destin tragique. J'espère que nous avons eu tort.

[160] Les "Carrelages Lecocq".

nin([161]), nous offre un beau jeu de maillots. Des défections en cours de saison nous font perdre maintes rencontres aux matches retour, mais assez miraculeusement nous parvenons à nous maintenir en Excellence. Nous avons terminé le championnat à six joueurs !

Les activités proposées aux élèves de l'école sont toujours soutenues par l'amicale. Elles sont nombreuses et comportent mini-basket, informatique, marionnettes, couture, tennis de table, danse, karaté, cours d'allemand et d'anglais, musique,...

Au cours de l'Assemblée Générale du 29 septembre, à laquelle Maurice Magot, notre président d'honneur, nous fait l'amitié d'assister, nous procédons au renouvellement de notre comité qui, en plus des départs déjà signalés, enregistre plusieurs autres démissions, dont celles d'Annie César et des membres de la section de tennis, qui est dissoute. Les responsables des sections donnent, pour leurs activités respectives, des bulletins de santé plus qu'honorables, qui confirment la solidité de l'amicale.

Lors de la réunion du comité du 20 novembre, la constitution du bureau n'est modifiée que légèrement : Dominique Amillet remplace Mme César, et René Naudin est nommé troisième vice-président.

Le comité repousse, par 13 voix contre 2, et 4 abstentions, une proposition de Nicole Barre, qui demandait que l'amicale remette annuellement à la coopérative une somme forfaitaire, que l'école gérerait à sa guise. Nous aurions pu accepter cette disposition, ce qui aurait eu pour avantage de régler facilement les problèmes, mais j'avais une conception très différente de ce que devait être un véritable partenariat. Pour moi le but de l'amicale ne se limitait pas au versement d'une subvention. Par contre, nous pouvions contribuer, y compris bien sûr financièrement, à la réussite d'actions menées ensemble, ou de projets élaborés en commun, ceci n'excluant pas la possibilité d'apporter ponctuellement des aides pour répondre à des besoins précis le cas échéant. C'est ce point de vue qui a prévalu au moment du vote. Il n'était pas question de refuser de faire profiter l'école de notre bonne situation budgétaire (due à une saine gestion et à la modération de nos propres dépenses). Notre soutien financier était acquis de toute façon. Déjà, lors de cette même réunion, nous donnons une réponse favorable à la demande d'un nouveau magnétophone, nécessaire pour les cours d'anglais. Lors de la suivante, nous décidons d'offrir comme d'habitude aux élèves des deux cours préparatoires une matinée au "cirque éducatif"; nous acceptons aussi de participer aux frais occasionnés aux instituteurs par les séjours à la neige de quatre classes (photos, films,...)

---

[161] Un de mes anciens élèves.

Jacques Duthilleux monte une exposition d'archéologie que nous abritons pendant une semaine dans nos locaux et qui attire de nombreux visiteurs. Jacques fait partie des érudits, dans ce domaine de connaissance, et il sait communiquer sa passion de belle façon.

L'amicale se dote d'un "logo", que le comité choisit parmi divers modèles proposés notamment par Michel Balencie et Jacques Duthilleux. Nous le ferons désormais figurer sur toutes nos publications et sur tous les maillots de nos équipes.



Notre bal annuel, animé par Daniel Tremlet, a lieu dans la salle municipale François-Mauriac, dans le quartier de Croix-Rouge. Nous enregistrons 179 entrées, ce qui représente une forte progression par rapport aux années précédentes. Les autres manifestations remportent également un bon succès.

La fête a lieu le 25 mai, organisée comme l'année précédente et selon les mêmes principes pour la répartition des sommes recueillies. Elle coïncide avec la venue d'une classe d'une école de Miami qui correspond avec celle de Michel Beiller.

En pétanque, aucune équipe de l'amicale n'est qualifiée pour les championnats départementaux. Le seul résultat intéressant est celui qu'obtient Pierre Guibert en corporatifs, où il atteint la demi-finale, associé à des membres du club de l'ACRAP. Quatre concours cette année, dont le championnat de la Marne en "tête-à-tête". Celui-ci a lieu au Parc Léo-Lagrange, dans le cadre de la fête de l'Office des sports de Reims, dont je suis chargé de l'organisation matérielle. Un cinquième concours était prévu, mais nous devons l'annuler, faute de bras. Alors que dans la section il ne se trouve guère plus qu'une poignée de volontaires pour travailler lors de ces manifestations, René Naudin retient toujours de nombreuses dates pour l'amicale dans le calendrier officiel. Mais il est lui-même "sur la brèche", dans toutes ces occasions, et nous ne pouvons lui reprocher de vouloir maintenir l'association parmi les plus actives. C'est quand même un peu lourd à porter !

Nicolas Bertrand, fils de Michel, remporte un titre au critérium départemental Ufolep "jeunes" de karaté.

1990-1991

Deux nouvelles sections sont créées lors de cette rentrée, le volley-ball et la gymnastique d'entretien.

La création de la section de volley est due à l'initiative d'Emmanuelle Bulliard et de Philippe Maldague. Les premiers responsables désignés sont Brigitte Yverneau, Antoine Busson et André Bibaut. L'équipe, mixte, s'entraîne tout d'abord au gymnase Charles-Arnould, puis, dès le mois de décembre, au gymnase Sénéchal. Engagée en championnat Ufolep, dans la série la plus faible pour commencer, elle obtiendra des résultats honorables. Comme d'importantes différences de niveau entre les joueurs sont constatées, on envisage de créer une seconde équipe l'année suivante, afin de permettre à chacun d'évoluer dans les conditions les plus motivantes.

La gymnastique féminine d'entretien est dirigée par Muriel Rieg, qui possède un brevet d'Etat et qui est diplômée de la toute jeune FFEPMM([162]), dont elle est une "militante" très convaincue. Nous adhérons donc à cette fédération. Les cours ont lieu dans la grande salle, deux fois par semaine. La fréquentation est régulière, et on constate un engouement croissant pour cette activité. Je passe un accord très simple avec Muriel, qui, avec son bagage, aurait pu demander à être rétribuée. Elle restera bénévole, mais l'amicale prendra en charge ses stages de perfectionnement, comme elle le fait d'ailleurs déjà dans d'autres disciplines.

Ces nouveaux responsables, tant du volley que de la gymnastique, s'intègrent rapidement et pleinement dans notre association, et font preuve d'un superbe dynamisme.

Lors de l'Assemblée Générale, nous procédons au renforcement du Comité, dont font maintenant partie les responsables des nouvelles sections. Notons l'arrivée d'Alain Thomas pour le basket, de Catherine Giard pour le badminton, et de Loïc Saf-Saf pour le karaté.

En badminton, les dirigeants sortants ont laissé leurs responsabilités à Catherine Giard, Luc Hourlier et Eric Bellanger. Les entraînements de cette section ont lieu désormais au gymnase Maryse Bastié, où les services techniques municipaux ont enfin tracé six courts. Quelques problèmes de partage des créneaux entre l'ABC et nous sont résolus grâce à la compréhension de Roland Bourgoin, responsable de la commission des salles à l'Office des Sports. Les conditions d'accueil

[162] Fédération Française d'Entraînement Physique dans le Monde Moderne, qui a ajouté en 2003 à son intitulé : "Sport pour Tous". C'est donc maintenant la FFEPMMSPT !

des adhérents s'étant notablement améliorées, et le badminton devenant de plus en plus à la mode, la section connaît alors un fort développement quantitatif. On ne trouve cependant pas beaucoup de personnes, parmi les nouveaux membres, pour s'intéresser aux championnats. Mais, pour cette activité comme pour d'autres, nous avions laissé le choix entre le loisir et la compétition.

***

Notre président d'honneur, Maurice Magot, décède en janvier 1991. Président de l'amicale de 1960 à 1965, il a laissé à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme énergique et aussi efficace que rigoureux. Nous lui devons, en grande partie, la forme actuelle de l'association. Son attachement indéfectible aux principes de laïcité, son dévouement sans faille, ont fait de lui un homme honoré, respecté par tous. En 1989 encore, malgré ses problèmes de santé, il avait tenu à assister à notre assemblée générale et avait marqué par un geste généreux son soutien à notre action. C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai appris son décès.

***

Nous améliorons l'équipement de notre siège par d'importants achats de mobilier. Cette dépense sera largement subventionnée par la municipalité. Mais nous sommes saisis d'une grande frayeur, et très inquiets pour l'avenir, en apprenant que l'Education Nationale projette d'implanter des classes dites "bilingues" dans l'enceinte du Groupe Scolaire Jamin, ce qui ne pourrait se réaliser... qu'en nous mettant à la porte. Mon ami Serge Joussier, et son épouse Françoise, inspecteurs de l'Education Nationale, sont les promoteurs de cette idée que je trouve évidemment malencontreuse. Nous avons alors ensemble plusieurs longues discussions. Bien qu'étant très conscients du problème que je leur expose, ils ne peuvent faire marche arrière. Ils s'engagent à nous aider à trouver une solution de rechange. Je crois d'ailleurs en tenir une : un logement de fonction est libre dans le bâtiment de la rue des Ecoles, et je m'empresse de le demander à la mairie. Nous y serions certes beaucoup plus à l'étroit que dans nos locaux actuels, mais au moins nous aurions encore un toit pour nous abriter, et nous serions présents dans l'établissement. Si l'amicale disparaissait de l'école elle perdrait sa raison d'exister. Françoise et Serge Joussier soutiennent notre demande auprès du maire. Malheureusement, nous apprenons qu'une association culturelle, la Société Académique de la Marne, avait pensé à ces locaux avant nous et en avait obtenu la jouissance.

L'épilogue de cette affaire prend tout le monde à contre-pied et provoque la joie des uns et la colère des autres : notre école ne recevra

pas les classes bilingues, qui finalement seront créées dans une autre circonscription d'inspection.

Les adhérents actuels de l'amicale doivent savoir que jamais nous ne serons certains de conserver nos locaux, tant qu'ils ne seront pas désaffectés... Nous n'aurions rien de valable à opposer si de nouvelles menaces apparaissaient. Nos pleurs comme nos cris ne serviraient à rien ! Il serait vraiment affligeant de voir s'écrouler brutalement l'édifice patiemment élevé par des générations de bénévoles. Il faut réfléchir à ce problème. J'y reviendrai en abordant la conclusion de ce livre.

Nous organisons encore de nombreuses manifestations, dont une soirée dansante à la salle municipale St-Thierry, ainsi que nos premiers tournois de badminton et de basket. Nous décidons le principe d'une grande fête omnisport qui aurait lieu au printemps de 1992.

En football, le remplacement des "adjoints" de Serge Verlet par deux autres n'apporte aucune amélioration. Nous annulons le tournoi prévu. Sur le terrain, toutefois, l'équipe obtient des résultats encourageants, avec notamment une série de huit matches sans défaite. Serge trouve un sponsor[163] et j'obtiens pour la saison suivante la possibilité de jouer au complexe des Eglantines, donc dans de meilleures conditions (vestiaires, douches,...) Nous terminons le championnat à la 5ème place.

En basket, il faut restructurer l'équipe, à cause des départs enregistrés l'année précédente, dont celui de Pliez. Si nous doublons l'effectif des joueurs, ce qui n'est déjà pas si mal, l'absence d'un véritable entraîneur se fait sentir. Cette fois la relégation semble inévitable. Grâce aux désistements de plusieurs clubs, nous serons repêchés in extremis !

En karaté nous remportons cette année des places d'honneur dans les compétitions, mais pas de titres.

La section de pétanque devient squelettique, avec 17 licenciés seulement cette année, parmi lesquels les fidèles Jérôme Guérin, Ludovic Gay, René Naudin, Maurice Fontaine, Pierre-Marie Guibert, Patrick Gaudicheau. Il faut bien évidemment faire quelque chose pour relancer l'activité. Nous avions déjà décidé que l'amicale prendrait à sa charge les dépenses relatives à l'inscription des équipes pour les présélections et championnats départementaux et de ligue, de même que pour les concours "nationaux". Les frais de déplacements occasionnés aux joueurs participant à ces compétitions seront également rem-

---

[163] La maison "Guyet", entreprise de sanitaire, chauffage,...

boursés. Nous sommes le seul club de l'agglomération rémoise, à ma connaissance, à procéder ainsi. Mais ce n'est pas seulement sur le plan financier qu'il faut agir, notre problème venant plus certainement du manque de terrain. René Naudin et moi, nous partons à la recherche d'un lieu approprié. Nous visitons notamment un espace qui pourrait nous être sous-loué à la Villagoise, au quartier des Châtillons, mais cet endroit nécessiterait des travaux de mise en état trop onéreux, et c'est quand même loin de notre siège. Finalement une solution plus simple et plus pratique est trouvée, et je me demande encore pourquoi nous n'y avions pas pensé plus tôt. Nous demandons à la mairie l'autorisation d'utiliser les sautoirs et la piste en cendrée du stade Léon-Faucher, occupés, naguère, par le Family-Club Rémois d'athlétisme. Ce terrain, malgré tous ses défauts (pas d'éclairage, pas de locaux), est agréable, très spacieux, d'un accès facile, et il possède surtout l'avantage impotant de se situer dans notre quartier. Maurice Fontaine, binette et râteau en mains, entreprend le nettoyage des vieux sautoirs, abandonnés aux herbes depuis longtemps. Nous y organisons un concours interne dès le 18 mai. Parmi les cinq autres concours à mettre à notre actif au cours de l'année malgré nos faibles moyens humains, une pré-sélection, en mars, au boulodrome, a demandé beaucoup de travail, mais les volontaires ont été bien aidés, il faut le reconnaître, par des membres d'autres sections, notamment le karaté et le basket, ainsi que par Claude Téron, comme toujours.

En plus de la séance de cirque pour les cours préparatoires, nous offrons un bon spectacle, par l'intermédiaire de la FMOL, aux enfants des cours élémentaires. Nous faisons une avance de 2100 F à la coopérative pour lui permettre l'organisation de classes de neige.

Pas de fête avec spectacle cette année ! C'est la première fois depuis 45 ans qu'un tel évènement se produit. Quelques stands sont néanmoins tenus par des parents, nous assurons la vente de rafraîchissements, tout cela un jour de classe. L'opération se solde par un déficit de près de 500 F. Nous décidons malgré tout de faire don à la coopérative d'une somme de 6000 F. Si c'est ça "vivre sur le dos de l'école"...

1991-1992

L'A.G. du 27 septembre 1991 me permet de souligner le retour des bonnes relations entre l'école et l'amicale. C'est un soulagement pour tous. Les efforts consentis de part et d'autre tout au long de l'année écoulée sont venus à bout des incompréhensions. Lassés de nos af-

frontements, Nicole et moi avons eu une entrevue dès la rentrée, dans mon bureau, en présence de Michel Beiller, que je souhaitais avoir comme témoin de cette rencontre. Nous avons tout mis à plat, et ce jour-là était un bon jour. Il y a quand même eu une négociation ardue, mais la discussion a été franche et loyale. J'ai réaffirmé que l'amicale était toute dévouée à l'école, joignant d'ailleurs le geste à l'appui par la promesse de nouveaux apports, Nicole a pour sa part reconnu qu'une association comme la nôtre était utile à l'école. J'ai dit à tout le monde que je n'avais "plus de problème avec Nicole", et j'ai su par la suite que Nicole avait dit à ses collègues qu'elle n'avait "plus de problème avec André". Et j'ai pensé, elle aussi sans doute : pourvu que çà dure !

Comme toutes nos sections ont attaqué la nouvelle saison de pied ferme, sauf le football, tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Quelques changements interviennent dans la liste des membres du comité. On enregistre avec plaisir le retour de Daniel Lacomblez pour le karaté, on note l'arrivée de responsables nouveaux dans certaines sections. Thierry Tréthau remplace Denis Bulliard, du basket, et est élu vice-président, Marie-Christine Aubriot prêtera main-forte à Muriel Rieg, de la gymnastique, Bruno Melin, du badminton, récupère sa place, Philippe Thomas[164] succède à André Bibaut, du volley, qui nous quitte pour des raisons professionnelles.

André Demange, vérificateur aux comptes, abandonne ce poste, qu'il occupe depuis fort longtemps. Francis Aubriot rejoint alors dans cette fonction Jean-Paul Hubert, élu l'année précédente pour remplacer Martial Marlé.

La section football ne parvient pas à résoudre ses problèmes d'encadrement, qui durent depuis le départ de Gérard Wattier en 1988. Plusieurs essais ont été tentés, avec des adhérents qui n'ont pas su se transformer en dirigeants. Serge Verlet a pourtant bien besoin d'être épaulé sérieusement. Olivier Ladeuille et Bruno Filipetto, élus cette année, ne sauront malheureusement pas se hisser au niveau souhaité. L'état d'esprit au sein de l'équipe va se dégrader à nouveau, et la participation des footballeurs à la fête omnisport de notre 80ème anniversaire sera la dernière manifestation de leur présence à l'amicale. Beaucoup de membres quitteront en effet notre club à la fin de la saison et ne seront pas remplacés.

Les pongistes participent à nouveau aux Challenges Rémois, avec trois équipes. Ils y obtiennent de bons résultats, ainsi qu'en Ufolep,

---

[164] Frère d'Alain, du basket.

où Thierry Loret remporte le titre de champion régional. Le double Lallire-Loret atteint les huitièmes de finale de la coupe de France de cette fédération.

Nous créons une deuxième équipe de volley, malgré un nombre restreint d'adhérents. Brigitte Yverneau en est la responsable, tandis que Philippe Thomas et Antoine Busson dirigent la première. Elles sont toutes deux inscrites en championnats Ufolep, en 4ème et 5ème séries.

Patrick Geib quitte la présidence de la ligue régionale de badminton. Il y a accompli un travail méritoire, et il laisse à son successeur un outil remarquable. A l'amicale, les dirigeants sont alors Luc Hourlier et sa compagne Emmanuelle Simart, ainsi que Jean-Pierre Masset. Nous obtenons encore de bons résultats dans les championnats.

En basket, Thierry Tréthau prend en charge, avec Alain Thomas, les diverses tâches administratives relatives à la vie de la section. Surtout, il lance dès le début de l'année une équipe de jeunes[165], en catégorie "poussins", avec un groupe composé surtout d'enfants de l'école Jamin. La constitution de cette équipe était exigée par la Fédération, et depuis deux ans déjà nous nous voyions pénalisés par des amendes sévères et des retraits de points en championnat. Ces jeunes vont subir de lourdes défaites tout au long de l'année. Mais une grande volonté de bien faire les anime, et les progrès ne se font pas attendre. Les seniors[166] aussi ont des difficultés, et ils évitent à grand peine la descente en division inférieure. Mettons quand même à l'actif de ce groupe une belle performance en coupe départementale, où ils échouent en demi-finale. A l'occasion de notre fête sportive du 80ème anniversaire de l'amicale, le Comité de la Marne de la FFBB nous confie l'organisation des finales des coupes seniors, hommes et femmes. Nous organisons aussi des matches amicaux pour nos deux équipes pendant cette fête. Si cette saison n'a pas été parmi les meilleures au niveau des résultats sportifs, on peut dire qu'elle a été très constructive. L'avenir va le prouver.

Nous allons, tous, fournir beaucoup d'efforts pour célébrer dignement le 80ème anniversaire de l'amicale. On peut s'étonner de la date choisie, puisque notre amicale, comme on le sait, n'a pas été créée en 1912. Malheureusement les circonstances, les années précédentes, n'étaient pas réellement favorables... Mieux vaut tard que jamais.

---

[165] Notre premier groupe de jeunes basketteurs comprenait Jérémy Baloncie, Damien Batot, Francis Berghesi, Emmanuel Descotes, Philippe Ebah, François-Thomas Jacotin, Julien Laplaige, Stève Lefèvre, David Meignan, Sébastien Lingée, Julien Maringant, Sébastien Loillieux, Sami Rouani, Vincent Sueuen, Maxime Trabelsi.

[166] L'équipe seniors, en 91-92, était composée de Francis Aubriot, Denis Bolliard, Christophe Caron, Jean-François Crahs, Franck Gommenne, Jean-Yves Jouannin, Thierry Laplaige, Joël Juillot, Jacques Myiem, Frédéric Pigot, Alain Thomas, Thierry Tréthau.

PROGRAMME

SAMEDI 23 MAI

SUR LES TERRAINS

9 h 00 CHALLENGE D'ATHLETISME INTER-CLASSES pour les élèves de l'Ecole Jamin

14 h 00 PETANQUE : COUPE DES CLUBS avec la participation de Bazancourt, Cormontreuil, Fismes, Gueux, Jonchery-sur-Vesle, Verzenay, ACRAP, Trois Fontaines, Pétanque Rémoise, Amicale Jamin.
Parallèlement : concours pour les joueurs licenciés FFPJP ne participant pas à la Coupe des Clubs.

15 h 00 KARATE : démonstration par les jeunes de l'Amicale Jamin.

16 h 00 SPEED-BALL : démonstration par la Fédération Française d'Entraînement Physique dans le Monde Moderne.

AU GYMNASE

13 h 30 BADMINTON : Match ASPTT Châlons - Amicale Jamin
Parallèlement : tournoi interne pour les membres de l'Amicale ne participant pas au match.

16 h 00 KARATE : CRITERIUM REGIONAL des 17/18 ans (combats) avec la participation des clubs : KC Rethel, KC Sault-les-Rethel, AS Gueux, Reims Karaté Shotokan, EL Witry-les-Reims, Amicale Jamin.

19 h 00 BASKET BALL : FINALES DES COUPES DE LA MARNE SENIORS FFBB
Femmes à 19 h / Hommes à 21 h

DIMANCHE 24 MAI

SUR LES TERRAINS

9 h 00 ENTRAINEMENT PHYSIQUE : parcours de santé-oxygénation ouvert à tous (inscription gratuite sur place). Durée : 45 mn env.

9 h 30 FOOTBALL : match de championnat Amicale Jamin contre Saint-Léonard

14 h 00 VOLLEY-BALL : jeux et initiation pour les enfants
FOOTBALL : TOURNOI avec la participation de ES Capucins, AS Caillot, et deux équipes composées par les membres de l'Amicale Jamin.

16 h 00 GYMNASTIQUE : présentation d'un entraînement avec les enfants puis les adultes de l'Amicale Jamin.

AU GYMNASE

9 h 00 TENNIS DE TABLE : TOURNOI PAR EQUIPES formule Coupe Davis, entre : Châlons, Gazélec I et II, Amicale Jamin, avec la participation de joueurs de haut niveau : Jean-Michel CARQUIN, Emmanuel BOT, Philippe ROÏNE (7e mondial handicapés, sélectionné pour les JO de Barcelone).

13 h 30 BASKET BALL : Match poussins Amicale Jamin contre RCB

14 h 30 BASKET BALL : Match seniors Amicale Jamin contre RCB

16 h 30 VOLLEY BALL : Match Amicale Jamin contre Bezannes.

Une commission se met au travail dès octobre 1991 pour préparer les festivités, la principale étant la fête omnisport dont la date est fixée en mai 1992. Ce groupe de travail comprend, outre moi-même, Serge Verlet, Bruno Melin, Michel Beiller, René Naudin, Dominique Amillet, Claude Lafleur, Philippe Thomas, Claude Téron, Muriel Rieg, Daniel Lacombiez. Plusieurs réunions sont consacrées aux différents aspects de la question, tels que le programme, le montage financier, les besoins matériels.

Grâce à l'excellent travail de toute cette équipe, le comité est à même, dès le 6 avril, de prendre les décisions utiles. Au cours d'une entrevue, Jean Falala, maire de Reims, promet à notre délégation de veiller à ce que les services nous apportent une aide matérielle et financière conséquente. Cette promesse sera tenue. La mairie nous installe un podium et nous prête du matériel, à titre gracieux. Au vu de notre bilan financier, déficitaire comme prévu (de près de 9000F), elle couvrira la différence par une subvention généreuse.

Une bonne quinzaine de jours avant la fête, nous organisons dans la grande salle une réception, à laquelle sont conviés, entre autres, tous les anciens responsables de l'association que nous avons pu contacter. Ces retrouvailles sympathiques sont appréciées de tous. La fête sportive se déroule sur tout le week-end au gymnase Maryse-Bastié et sur le terrain de sports de la rue Léon-Faucher. Un programme copieux, que nous reproduisons ci-contre, d'excellent niveau, mobilise toutes les sections. Les enfants de l'école ne sont pas oubliés, et le challenge d'athlétisme auquel ils participent tous remporte un grand succès. Jamais je n'ai vu les amicalistes aussi ardents pour assurer la réussite d'un de nos projets. Les membres de notre comité sont tous sur la brèche, bien entendu, mais on voit aussi beaucoup d'adhérents apporter leur aide, très spontanément. Et puisque j'écris mes "mémoires", qu'il me soit permis d'évoquer, avec émotion, l'agréable surprise que m'ont faite mes amis du karaté, à cette occasion, en m'offrant symboliquement une ceinture noire (Ufolep !) "pour services rendus à la cause du karaté".

Nous bénéficions d'une bonne couverture de presse. Le journal "L'Union" nous a consacré trois longs articles avant la manifestation, et en donnera ensuite un excellent compte-rendu s'étalant sur une page entière ! Cette page, plastifiée, est depuis lors affichée dans nos locaux. On peut y lire, sous la plume d'Alain Moyat :

"On ne pouvait rêver meilleure opération de relations publiques. En 48 heures, tout en célébrant un moment important de sa vie associative, l'amicale Jamin a présenté une palette complète de ses activités. L'occasion pour cette association laïque de rappeler sa mission, de présenter ses nombreuses sections sportives, d'accueillir au stade de la rue Léon-Faucher et au gymnase Maryse-Bastié d'étonnantes démonstrations de badminton, karaté, etc., et les finales seniors de la coupe de la Marne de





En haut, notre équipe de volley en 1992
Derrière : Fabienne Liot, Philippe Denise, Philippe Bourillon, André Bibaut, Philippe Thomas. Devant : X, Hervé Marchand, Antoine Busson, Claude Pellizzoni.

En bas, notre équipe seniors de basket en 1992
Debout : Francis Gouvion, Jean-François Crabbe, Frédéric Pigot, Jean-Yves Jouannin, Francis Aubriot. Accroupis : Denis Bulliard, Jacques Miyem, Thierry Laplaige, Alain Thomas, Thierry Tréthau

basket. Historiquement l'amicale Jamin a toujours été liée à l'école. C'est bien normal que le coup d'envoi de la fête ait été donné par les 220 écoliers... La fête anniversaire ne pouvait mieux débuter. Suivie d'un patchwork coloré de rencontres sportives où l'amicale Jamin a obtenu de brillants résultats".

D'autres évènements sont à noter pour cette année 91-92.

Gilles Gantet, un ancien membre de la section karaté, monte une activité "dessin", qui réunit un petit groupe d'amateurs se consacrant à cet art. Gilles, professeur aux Beaux-Arts, anime cette section bénévolement. Comme on dessine d'après des modèles nus, les participants doivent se cotiser à chaque séance pour rémunérer la jeune fille qui vient poser pour eux. Cette activité va vivoter pendant deux ans, puis disparaîtra suite à de nombreuses indisponibilités de son animateur.

Marc Hanesse, fils de notre ancien responsable de la section de mime, fait partie d'un petit ensemble de jazz. Il vient nous demander l'asile pour ses répétitions. Malheureusement, comme toutes nos expériences dans le domaine musical, celle-ci connaîtra encore un échec. Jamais ce groupe ne donnera le moindre signe d'une quelconque volonté de participation à la vie générale de l'amicale. Sa présence ne durera guère plus d'un an.

Ces deux animations, dessin et jazz, ne nous ont rien coûté, ni financièrement ni autrement. Elles ne nous ont rien apporté non plus, mais elles n'ont été désagréables d'aucune façon.

En karaté, nous remportons deux titres régionaux dans les catégories "jeunes" , mais nous avons omis de noter les noms de ces champions. A noter par ailleurs que le Bureau national de l'Ufolep s'est avisé enfin de la nécessité de mettre en place une structure capable de couvrir notre sport sur l'ensemble du pays. Il transforme la commission nationale de judo en une structure regroupant toutes les activités d'opposition et les arts martiaux pratiqués en Ufolep. Raymond Hubert, de l'Aube, représente le karaté au sein de cette CNAOAM. On ne nous a pas consultés pour cette nomination.

La section de pétanque fournit un bon travail à l'occasion de la fête sportive de notre 80ème anniversaire, en mettant sur pied une "coupe des clubs", bien réussie, accompagnée d'un concours parallèle. Trois autres concours sont réalisés dans l'année. Le comité départemental nous décerne des félicitations, car nous avons été d'après ses calculs l'association la mieux représentée dans l'ensemble des pré-sélections, en pourcentage par rapport au nombre d'adhérents du club. Cela nous console légèrement de nos faibles résultats dans ces compétitions. Mais nos effectifs sont enfin en augmentation (26 membres au lieu de 17) ce qui laisse bien augurer de l'avenir.

1992-1993

L'amicale continue à s'équiper : nous faisons l'acquisition d'un ordinateur, instrument devenu presque indispensable pour gérer la trésorerie, facilitant le travail de Michel Beiller. Nous nous dotons aussi d'un chauffe-eau électrique, avec évier, ce qui manquait beaucoup pour les divers besoins générés par l'utilisation fréquente des locaux.

La section football disparaît à l'aube de cette saison. Le profond malaise qui existait depuis un certain temps est venu à bout de la bonne volonté du responsable de l'équipe, Serge Verlet, que les joueurs n'ont guère aidé, c'est le moins qu'on puisse dire. Le problème provenait de la mentalité des membres, mais aussi, et surtout, de l'insuffisance de l'encadrement. Ce n'est pas sans tristesse que nous voyons la plus ancienne section sportive de l'amicale disparaître, en espérant que ce ne soit pas à tout jamais. Cette section, vieille de trente ans, historiquement à la base de toutes nos activités sportives, s'éteint alors que notre association est en plein essor. Ce paradoxe souligne bien la fragilité de toute entreprise, qui, dès lors que la volonté des hommes ne la soutient plus, est vouée à disparition. Je garderai longtemps le souvenir des émotions que j'ai connues avec les équipes de football de Jamin depuis mon arrivée à la présidence et je n'oublierai jamais les gens sympathiques que j'y ai rencontrés, dont beaucoup sont devenus mes amis.

Cette suppression d'activité, pour désagréable qu'elle soit, n'affecte cependant pas la progression globale de nos effectifs. Les adhésions affluent à notre permanence. De plus, les parents d'élèves cotisent en plus grand nombre à l'amicale, cette progression atteignant 35% par rapport à l'année précédente, ce qui pourrait être le signe d'une meilleure prise de conscience du rôle de l'association par beaucoup de familles.

Parallèlement à la gymnastique féminine, nous ajoutons un cours pour les hommes, dirigé par Yves Parmantier. Cette nouvelle petite section rencontre des difficultés pour se développer, mais notre animateur n'est pas homme à se décourager !

Pour le basket, Jean Naudin[367], ancien trésorier du comité de la Marne de la FFBB, vient nous épauler. Il est extrêmement qualifié pour tenir la feuille de marque de nos matches, tâche assez difficile dans ce sport. Il est méthodique, pointilleux, efficace. Thierry La-

[367] Frère de René Naudin, de la section de pétanque. Nous avions fait connaissance en décembre 1991, lors du mariage de mon fils Pierre avec Christelle Naudin, fille de René, et tout de suite sympathisé.

plaige aide Thierry Tréthau à s'occuper des jeunes. Notre problème le plus ennuyeux, et qui n'est pas facile à résoudre, est de ne pas posséder d'arbitre officiel, et cela nous coûte des points très précieux pour le classement des seniors, en application du règlement fédéral. Le bilan de la saison sera toutefois très nettement positif. Les seniors termineront cinquièmes après un excellent parcours, les jeunes finiront également cinquièmes, avec huit victoires contre quatre défaites.

En tennis de table, nous avons toujours trois équipes en Challenges Rémois. Thierry Loret est champion régional Ufolep, et, associé en double avec Laurent Lalire, accède aux demi-finales de la coupe nationale de cette fédération.

En badminton, la Ligue a créé deux niveaux pour les championnats par équipes. Nous jouons en "Régionale I".

En volley, nous avons toujours deux équipes en début de saison, mais devant l'affluence des demandes nous en créons une troisième en cours d'année. Philippe Thomas, Antoine Busson, Frédéric Lajoinie, aidés par Thierry Tréthau, sont alors les responsables des différents groupes. Thierry est le gardien du gymnase Sénéchal, où nous évoluons, ce qui nous aide grandement tant pour le volley que pour le basket. Les résultats en compétition, convenables pour l'équipe première, seront très moyens pour les deux autres, qui, de toute façon, ne jouent que pour le plaisir et non pour obtenir des lauriers.

Cette année-là, l'A.G. est reportée en janvier. Nous devons en effet désormais présenter notre budget, pour les demandes de subventions, sur l'année civile. Ce changement complique un peu les choses. Il n'est pas vraiment évident de décrire l'activité d'une saison sportive avec six mois de retard, et en plein milieu d'une nouvelle saison. Mais nous devrons nous y habituer...

Après l'adoption des différents rapports, l'A.G. nomme Albert Join président d'honneur, sous des acclamations bien méritées eu égard à tout ce que notre ami a apporté à l'association. Elle procède ensuite à l'élection du comité. Il y a, comme toujours, des partants et des arrivants. Peut-être convient-il, à ce point de mon récit, de dresser une liste complète des membres dirigeants de l'amicale, plutôt que de ne parler que des changements intervenus.

Cette liste comprend : Dominique Amillet (tennis de table), Muriel Rieg, Marie-Christine Aubriot, Monique Germain, Yves Parmantier (gymnastique), Antoine Busson, Frédéric Lajoinie, Philippe Thomas (volley), René Naudin, Jean-Jacques Gehring, Patrick Gauducheau, Maurice Fontaine (pétanque), Emmanuelle Simart, Luc Hourlier, Jean-Pierre Masset et Bruno Melin (badminton), Gilles Gantet (des-

sin), XX, Daniel Lacomblez, Michel Balencie et Loïc Saf-Saf (karaté), Jean Naudin, Thierry Tréthau et Alain Thomas (basket), Claude Lafleur, Claude Téron, et le toujours fringant Jacques Duthilleux ("autres amicalistes"). André Demange (tarot) n'a pas souhaité être élu dans cette instance, mais il participe encore assez fréquemment aux réunions. Les enseignants sont surtout représentés par Nicole Barre, Michel Beiller (par ailleurs responsable du tennis de table), et Jean-François Dallot.

Notre bal annuel, le 30 janvier, dans une salle du quartier Croix-Rouge, connaît une excellente réussite, avec environ 200 entrées !

Les élèves de toutes les classes de l'école donnent un spectacle au Cirque Municipal, aboutissement d'un cycle "acrobatie" mené tout au long de l'année sous la direction d'un moniteur, Djelloul Ben Slimane, et des enseignants. Nous apportons une aide matérielle à la réussite de cette manifestation. Au mois de juin, une petite kermesse, avec des stands, une buvette, etc., tiendra lieu de fête, comme l'année précédente. Nous avons géré le budget de ces deux événements, et nous prenons la décision d'en verser tous les excédents financiers à la coopérative scolaire.

En pétanque, on constate une amélioration de nos résultats sportifs, puisque trois de nos équipes parviennent à franchir enfin l'étape des pré-sélections. Plusieurs de nos joueurs remportent des victoires dans les concours officiels. L'effectif aussi se renforce encore. Quatre concours sont organisés en 1993.

En karaté, nous gagnons encore deux titres aux critériums régionaux, cette fois en "adultes".

Nous organisons un tournoi interne et amical de volley-ball, le 20 juin, au gymnase Sénéchal. Toutes les sections peuvent inscrire une ou plusieurs équipes. La réussite est totale. Plus de cent amicalistes participent à cette sorte de fête sportive, dans une ambiance des plus chaleureuses. Cette journée est à marquer d'une pierre blanche.

1993-1994

Dès le début de cette saison nous nous penchons sur l'emploi des excédents financiers importants que nos calculs laissent présumer pour l'exercice en cours. Nous prenons la décision de les affecter

principalement à l'acquisition d'équipements nouveaux, dont, notamment, une "sono" neuve et du matériel de préparation physique.

Une nouvelle activité, le jeu de dames, fait son apparition. Cette section est animée par Guy Limouzin et Serge Saladé, deux "transfuges" du Cercle Damiste Rémois, lequel, en proie à des problèmes internes, est en voie de disparition. Ces joueurs de bon niveau vont vite recevoir du renfort.

En cours d'année Michel Balencie met "sur roues" une activité dite "moto-promenade", qui connaît un bon succès au départ. Je crée pour ma part le "club du mercredi", avec l'ambition de rassembler des amateurs de tarot, d'échecs et autres jeux de société.

De nouveaux membres apparaissent au comité, compensant quelques départs : Philippe Denise et Christelle Raby pour le volley, Jean-André Lalondrelle pour la pétanque, Maryline Poinsenet et Odile Gauducheau pour la gymnastique féminine, Joël Chobeau pour la gymnastique masculine, enfin les deux responsables du jeu de dames. A noter que l'ami Bruno Melin a changé de casquette, représentant désormais les poengistes.

En tennis de table, notre équipe "Amitié", composée de Laline, Loret, Beiller, Kolifrath, est retenue pour faire partie de la division "Excellence", nouvellement créée au sein des Challenges Rémois. Nous gardons deux autres équipes dans les autres séries. Nous ne participons pas aux compétitions Usolep, sinon à la Coupe de l'Amitié, où notre équipe, qualifiée pour la phase finale, n'obtient pas de bon résultat, suite à la méforme inhabituelle d'un de ses membres.

Nos effectifs, en badminton, font un nouveau bond, augmentant de près de 50%. Paradoxalement, nous rencontrons des difficultés dans les compétitions, par manque d'éléments féminins, et nous descendrons en "Régionale II" à l'issue de la saison.

Un entraîneur bénévole, perle rare, vient mettre son talent au service de nos basketteurs seniors. Il s'agit de Patrice Buteau, que je ne remercierai jamais assez de son aide. Mon ami Jacques Laurent, alors trésorier de la ligue régionale, et responsable de l'Office des Sports de Reims, nous rejoint également. Les jeunes sont maintenant en catégorie "benjamins". La section organise un tournoi seniors, avec huit bonnes équipes. Dans les championnats les résultats seront corrects, les seniors se classant dans le peloton de tête de la division d'Excellence et les jeunes finissant douzièmes sur vingt en "départemental".

Pour le volley, nous n'engageons cette année que deux équipes. Philippe Denise dirige la première, Christelle Raby et Frédéric Lajoinie

s'occupent de la seconde. Elles obtiendront d'excellents résultats et monteront toutes deux dans une série supérieure.

En gymnastique, Odile Gauducheau prend en charge à son tour un petit groupe supplémentaire pour les femmes.

René Naudin, pour des raisons professionnelles et familiales, va, progressivement, ralentir son activité au sein de la section de pétanque, puis s'en retirer définitivement. Bien que très pris depuis quelques années par son travail au comité départemental, il a toujours tenu parfaitement ses engagements envers notre amicale, y assurant, outre la responsabilité de la pétanque, des tâches diverses impoetantes. Pendant plusieurs années il a même été un vice-président très actif. Je rends ici hommage, très sincèrement, à celui qui a longtemps tenu à bout de bras l'activité bouliste de notre association. René restera d'ailleurs plusieurs années encore parmi nos adhérents, apportant une aide utile à la section de basket, où il tiendra la fonction de chronométreur.

Le départ de notre ami amène des changements parmi les responsables de la section avec la "montée" de Jean-André Lalondrelle. Avec "l'ancien" Patrick Gauducheau, et quelques autres, nous avons une équipe dynamique et sérieuse. Nos effectifs, stabilisés à un bon niveau, permettent à notre club d'être présent dans tous les concours et pré-sélections, avec de bons résultats. Nous organisons encore quatre manifestations, dont notre concours interne, particulièrement bien réussi cette année, et toujours le traditionnel concours de la kermesse des écoles publiques. Nous participons également à la fête de l'Europe, organisée par l'Office des Sports, et nouons à la faveur de cette rencontre internationale de bons rapports avec un club allemand d'Aix-la-Chapelle.

J'avais été élu en 1988 président du Groupement des clubs de pétanque du district, succédant à Roland Fuster, de la Pétanque Rémoise. J'ai assumé cette tâche pendant six ans, en bénéficiant d'ailleurs de l'aide précieuse d'un secrétaire qui n'était autre que René Naudin. Mon mandat, d'une durée normale de cinq ans, prolongé faute de volontaire susceptible de prendre la relève, se termine cette année. La fonction est reprise par un autre membre de l'amicale, notre ami Jean-Marie Loret, de retour parmi nous depuis deux ans. Le poste de secrétaire est aussi attribué à nouveau à un responsable de Jamin, Jean-André Lalondrelle. Affaire de famille !

Aux départementaux "jeunes" de karaté, nous accumulons les titres en gagnant dans presque toutes les catégories, avec Teddy Meireles, Sami Ben Aoun, Guillaume Poinsot, Christophe Lagors, Pierrick Girard, Bertin Drouard et les équipes Bourgard-Trockmez-Poesart et

Jason-Jeanson-Payet. Deux titres aussi dans les régionaux "adultes" pour Cédric Perrin et Magali Lejeune.

Pour la suite du récit des événements de l'année, je cède ici à la facilité, en citant quelques extraits de mon rapport moral, établi pour l'année civile 1994.

Comité Directeur : il s'est réuni 5 fois en 1994, avec la présence assidue de la plus grande partie de ses membres. Il a réglé pour le mieux toutes les questions relatives à la vie générale de l'association commune à celle de chacune des sections. Il a notamment délibéré sur toutes les dépenses proposées. Notre budget étant florissant, il n'a d'ailleurs pas eu à en refuser, d'autant plus qu'elles étaient toujours justifiées. Beaucoup de membres du comité ont aidé à la réussite des différentes manifestations, même si certaines été un peu bouclées (par exemple le bal de novembre dernier). Nos réunions se passent toujours dans une ambiance très sympathique, chacun s'efforçant d'être constructif et... d'écouter ce que disent les autres.

Les permanences du lundi : le lundi est pour l'amicale le temps fort de la semaine. Nos permanences sont très fréquentées. Elles sont devenues le rendez-vous hebdomadaire indispensable... Tout ce qui concerne la vie de l'association s'y trouve traité, on y règle tous les problèmes matériels, on y apporte et on y reçoit une foule d'informations, le trésorier encaisse les cotisations, règle les factures et les notes de frais, etc. Nous y recevons les gens qui viennent demander des renseignements, le téléphone sonne sans arrêt. Les deux heures (parfois trois !) sont pleinement occupées. Une vraie ruche.

Nos effectifs : le nombre de nos adhérents ne cesse d'augmenter, bien que ce ne soit pas pour nous un objectif prioritaire. Il est passé de 351 en 1990/91 à 403 en 1991/92, 449 en 1992/93, 478 en 1993/94. Ceci en ne tenant compte que des cotisants, car il faudrait ajouter tous les enfants de l'école Jamin, que nous prenons en charge au niveau de l'USEP.

Nos activités : aucune section n'a disparu en 1994, nous avons au contraire créé plusieurs nouvelles activités, le jeu de dames, le club du mercredi, la moto. Les sections de badminton, basket, karaté, volley, utilisent les gymnases municipaux et le complexe René Tys, à raison de plus de 30h de location par semaine. Les joueurs de pétanque jouent en été au terrain de la rue Léon-Faucher, en hiver au Boulodrome couvert d'Orgeval. Les autres sections bénéficient des locaux de l'école Jamin. Nous veillons à doter toutes nos activités des équipements et du matériel nécessaires. Cette année en ont surtout profité les sections de basket (survêtements par exemple), de karaté et de gymnastique (appareils pour l'entraînement foncier). Aucune n'a été oubliée. Nous tentons aussi d'améliorer la formation de nos responsables en les aidant financièrement à suivre des stages. Malheureusement le budget prévu n'a pas été dépensé en totalité, faute de candidats ! Nous avons même dû annuler des actions que nous avions programmées, faute d'être assurés d'un nombre de participants suffisant (stage de secourisme, stages d'arbitrage en karaté,...). On comprendra la déception des responsables qui s'étaient investis dans ces projets.

Nos manifestations : outre les concours de tarot, de pétanque, de jeu de dames, les critériums de karaté, le tournoi interne de volley, déjà évoqués, nous avons organisé cette année, conjointement avec l'école, notre fête annuelle, qui a connu un grand succès malgré des conditions atmosphériques désastreuses. Un bal, en novembre dernier, n'a toutefois pas connu la réussite des précédents, certaines sections l'ayant même complètement ignoré; faut-il abandonner ce type de manifesta-

tion ? Si l'on totalise l'ensemble des manifestations organisées au cours de l'année par l'amicale ou par l'une ou l'autre de ses sections, on constate que c'est une vingtaine de week-ends qui leur ont été consacrés, ce qui montre l'ampleur des efforts consentis par les bénévoles qui les ont portées sur leurs épaules.

Les locaux. Il faut en dire un mot. D'abord remercier la Ville de Reims d'accepter de mettre à notre disposition cet espace important de salles de réunion, de bureau, de salle de rangement de matériel. Mais il faut par ailleurs se pencher sur les problèmes liés à leur maintenance : les peintures (entrée, couloir, salle du matériel) sont à refaire, les serrures des portes nous posent des problèmes de plus en plus aigus. Que faire ? Devons-nous attaquer ces travaux nous-mêmes, la Ville s'en chargerait-elle, à quelles conditions, quand ?

Les relations extérieures : elles sont excellentes. Nous sommes assurés de la compréhension et du soutien de la Ville de Reims et de l'Office des Sports, qui ne nous ont jamais rien refusé. De notre côté nous collaborons du mieux que nous pouvons. Notre participation active à la Fête des Sports, ainsi qu'à la Fête de l'Europe cette année, a été donnée sans restriction.

Nos relations avec les fédérations sportives sont également très bonnes. Nous n'avons pas le moindre nuage à signaler. Avec elles aussi nous savons, en échange, nous investir dans des postes de responsabilité (badminton, karaté, basket, etc.).

A signaler que nous avons passé cette année une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales, qui lance son opération "passeport loisirs"[168]

Communication et relations internes : on a pu constater leur amélioration cette année. La publication de notre dépliant, les réunions de section, les permanences, ont permis une liaison constante avec les membres de l'association.

1994-1995

Les sections de l'amicale reprennent toutes leurs activités à la rentrée.

Coup dur pour la section de tennis de table : Laurent Lalire passe à la section de volley, entraînant sans le vouloir le retrait de ses compagnons de toujours, Alain Kolifrath et Thierry Loret, qui n'ont plus envie de continuer sans lui et qui arrêtent la compétition. Michel Beiller, unique survivant de ce groupe, n'écoutant que son cœur, assume avec abnégation son rôle de responsable, jouant alors avec la seconde équipe, devenue la seule, qui évolue en "Encouragement".

En volley-ball, Philippe Denise et Christelle Raby dirigent toujours la section, aidés par Karim Bounoua. Les deux équipes obtiendront encore de très bons classements. L'équipe première terminera en effet en tête de son groupe et accèdera à la 2ème série.

---

[168] Cette convention a été reconduite d'année en année depuis lors.

En basket, le retrait de Thierry Tréthau en cours d'année, pour raisons personnelles(169), nous amènera à procéder à une redistribution des responsabilités. Alain Thoenas dirigera l'équipe seniors et Thierry Laplaige aura la charge des jeunes, qui sont "minimes" cette année. La saison s'achèvera sur un excellent bilan, les seniors se classant sixièmes et les minimes décrochant le titre de champions de la Marne en "honneur". Parmi les amicalistes qui apportent un soutien actif depuis plusieurs années à cette section, il faut citer Serge Vanhoucke et René Naudin, souvent chronométreurs ou responsables de salle, pour les seniors, ainsi que Jean-Claude Suenen et Jean Arnould, dans les mêmes rôles, pour les jeunes. Que de dévouement !

L'assemblée générale du 13 janvier 1995, après l'adoption des divers rapports sur l'année 1994, renouvelle le comité, dont disparaissent Marie-Christine Aubriot, Jean-Jacques Gehring, Maurice Fontaine, qui est absent depuis longtemps pour des raisons de santé, Claude Téron, Philippe Thomas, Antoine Busson, Bruno Melin, René Naudin. D'autre part, comme je l'ai déjà signalé, Thierry Tréthau partira lui aussi peu de temps après. Cela fait beaucoup de départs que nous ne pouvons que regretter, car tous ces amis étaient des dirigeants sérieux, qui accomplissaient remarquablement leurs tâches. Certains d'entre eux sont d'ailleurs encore membres de l'amicale. Font alors leur entrée Jérôme Guérin pour la pétanque, Thierry Laplaige pour le basket, Sébastien Laplanche pour le tennis de table, Karim Bounoua pour le volley, de même que Thierry Meng et Jean-Pierre Barthelomé, animateurs de nos concours de tarot et chevilles ouvrières, en 1993 et 1994, des soirées organisées en faveur du Téléthon, et Raphaël Martens, joueur de dames.

En badminton, les résultats sportifs sont très bons, et nous assurons la remontée en "Régionale I". Mais la Ligue va changer les règlements, créant des poules départementales pour la saison suivante. D'autre part nos "champions" vieillissent, et il va falloir songer à la relève, ce qui risque d'être un travail de longue haleine. Pour encourager les bonnes volontés, nous fournissons à toute l'équipe de superbes survêtements, et nous mettons notre caméscope à sa disposition, pour permettre aux joueurs de corriger si possible leurs défauts.

En pétanque, plusieurs de nos équipes se qualifient encore pour les championnats départementaux et de ligue. Nous organisons trois concours dans l'année. L'ambiance est très bonne dans la section.

Nos karatékas vont se distinguer à nouveau dans les divers "critériums" Ufolep, qui sont, en fait, comme on le sait, des championnats.

---

169 Il restera membre de l'amicale et reprendra, quelque temps plus tard, l'animation de la section, suivant en même temps une formation d'arbitre.



L'équipe de basket "minimes", championne de la Marne "Honneur" en 1994-1995

Debout : Tony Pirès (Tony, frère de Robert Pirès, le footballeur, ne faisait pas partie de l'équipe, mais en était un fervent supporter), Farid Soudani, Sébastien Arnould, Morgan Cardon, Philippe Ebah, Sébastien Baritussio, Thierry Laplaige (entraîneur).
Accroupis : Julien Prévost, Vincent Suenen, Julien Laplaige, Olivier Le Bescond, Nicolas Camus.

Notons les victoires, en départementaux "jeunes", de Teddy Meireles et Sullivan Bourgard, et en "adultes", celles de Magali Lejeune, Kamel Barkhallah, Cédric Perrin et de l'équipe Pérard-Perrin-Auguste. Citons aussi les titres obtenus, en régionaux "jeunes", par Teddy Meireles et l'équipe mixte Bourgard-Lemaire-S.Reina.

Pour cette activité karaté, nous observons que depuis plusieurs années les dirigeants nationaux remettent en cause des pratiques qu'ils ont tolérées, sinon approuvées, depuis plus de dix ans, notamment en ce qui concerne l'attribution de ceintures noires. Depuis 1983 nous avons fait passer le "Grade Supérieur Ufolep de karaté", que tout le monde a d'ailleurs toujours appelé ouvertement "ceinture noire" sans que personne s'en émeuve. Voilà qu'en 1995 on se réveille, en haut lieu, pour remettre en cause ce qui a été tacitement admis ! On évoque et on invoque frileusement le fameux "comité national des grades", dans lequel l'Ufolep n'est pas représentée, ou si peu, pour nous interdire de continuer. Pire, on laisse entendre à nos licenciés que leur ceinture acquise chez nous n'a aucune valeur, vu qu'elle n'est pas "reconnue" par la Fédération([178]). Très motivant pour ceux de nos adhérents qui se préparent à la passer ! Lors d'une réunion au siège marnais, en mai, je pose clairement deux questions à G.Bloëde, représentant de la direction nationale de l'Ufolep. Le comité national des grades était-il en sommeil entre 83 et 95 ? Quel serait le but réel d'un enseignement du karaté dont l'objectif ne serait pas l'obtention de la ceinture noire ? J'attends toujours les réponses.

Nous décidons de prendre à bras-le-corps la question récurrente de l'aspect des locaux dans lesquels nous vivons. Des salles ont été réhabilitées par nos soins lorsque nous nous sommes installés dans les lieux (pose de papiers peints, réfection des peintures...) Par contre, le couloir et l'entrée, ainsi qu'une autre pièce, dans laquelle nous rangeons du matériel, sont dans un état qui nous devient absolument insupportable. Une équipe composée de Claude Lafleur, Alain Thomas, Patrick Gauducheau, Frédéric Lajoinie, Jean-Pierre Bartholomé et autres, entreprend la rénovation de ces lieux, sacrifiant à cette tâche beaucoup de samedis. Leur dévouement mérite d'être cité en exemple.

Parmi les manifestations de l'année, citons particulièrement une petite kermesse pour les élèves, bien réussie, un samedi matin, dont les bénéfices sont entièrement reversés à la coopérative, et notre tournoi interne de volley, qui, bien que remportant un bon succès pour sa troisième édition, s'essouffle quelque peu. Il faudra trouver autre chose.

---

[178] Dans ces conditions, je me demande bien pourquoi Raymond Hubert, représentant du karaté au sein de la CNAOAM, a apposé sa signature sur mon diplôme de ceinture noire !

A la fin de cette année scolaire, Nicole Barre prend sa retraite. Nos relations, difficiles au début de son "septennat", ont par la suite retrouvé leur caractère amical, et notre collaboration a été somme toute fructueuse ces derniers temps. Le nouveau directeur de l'Ecole Jamin, depuis cette dernière rentrée, est Francis Baltazart, jeune collègue, qui, s'il vient d'une autre école rémoise, a déclaré d'emblée qu'il avait la volonté de s'intégrer pleinement dans la "grande famille" du groupe scolaire et de participer à l'action de l'amicale. Il accepte d'ailleurs tout de suite le titre de vice-président. Bienvenue donc à notre nouvel ami !

***

Entretien avec Jacques Duthilleux

A.V. : Jacques, tu as été nommé instituteur à l'Ecole Jamin en 1953. Que faisais-tu avant cette date ? ([171])

J.D. : Après avoir enseigné pendant deux ans à l'école de garçons du Boulevard Poemmery, où je m'occupais du sport, puis pendant deux ans à Aÿ, j'ai été nommé à ce poste de l'école Jamin que j'ai occupé pendant dix ans.

A.V. : Dès ton arrivée à Jamin tu t'es intéressé à l'amicale et tu as pris presque aussitôt d'importantes responsabilités dans cette association. Pourquoi cet engouement ?

J.D. : Dans ma famille nous étions huit enseignants. Le plus ancien est entré à l'Ecole Normale en 1880. J'ai donc toujours su ce qu'étaient le dévouement à l'Education Nationale et le bénévolat.

A.V. : Quelle était l'ambiance à cette époque, tant à l'école qu'à l'amicale ?

J.D. : Une très bonne ambiance régnait parmi le personnel de l'école

---

[171] Avant de publier en 1996 une première ébauche de cet ouvrage, j'avais donné la parole à notre vétéran, Jacques Duthilleux, qui totalisait alors déjà la bagatelle de 42 ans de bons et loyaux services rendus à l'amicale. Je tiens à insérer tel quel ce texte dans cette nouvelle mouture. L'entretien a eu lieu le 13 septembre 1995. Dix ans plus tard, Jacques est toujours membre de notre direction, avec le titre de président d'honneur.

de garçons mais nous n'avions guère de contacts avec les collègues des deux autres écoles. Nous avions de bonnes relations avec les membres du Comité. Cependant elles manquaient de chaleur. Nous n'avons jamais eu la camaraderie et l'amitié qui existent maintenant entre enseignants et non enseignants, ceci grâce à la personnalité de notre président.

A.V. (ravi de cette appréciation !) : Lorsque tu as été nommé professeur de collège, tu es resté trésorier de l'amicale, puis tu as assuré pendant longtemps l'animation d'une activité photo avec les enfants. Un tel attachement t'honore. Peux-tu m'expliquer tes motivations ?

J.D. : Lorsque j'ai quitté mon poste d'instituteur, il m'a été demandé de rester membre du comité, de conserver ma charge de trésorier et mon rôle au club photo. J'aimais cette activité. J'ai essayé d'initier les enfants et même des adultes aux mystères de la chambre noire. J'ai tenté de faire comprendre qu'il y avait autre chose que la photo familiale. J'ai rencontré beaucoup de satisfactions, mais j'ai aussi connu bien des échecs.

A.V. : De 1953 à 1972 tu as vu passer beaucoup de monde ! Peux-tu nous dire quels noms te viennent spontanément à l'esprit, quelles personnalités t'ont paru les plus fortes ou les plus attachantes pendant cette période ?

J.D. : C'est difficile. Je citerai parmi tant d'autres Messieurs Maireaux, Cornette, Duval Louis et Léon, Houdet, Magot, M. et Mme Aubry. N'oublions pas les moniteurs d'éducation physique, Mme Mommessin et M. Toullec qui se sont dévoués pour la préparation de nos fêtes.

A.V. : Lorsque j 'ai pris la présidence, en 1972, tu as abandonné la fonction de trésorier, ce que je comprends fort bien, mais tu es resté à l'amicale et tu as continué à lui rendre des services. Tu es d'ailleurs toujours membre de notre bureau, en qualité de trésorier adjoint. A part Albert Join, je ne vois personne qui puisse faire état aujourd'hui d'une fidélité semblable. Pendant ces vingt-trois années supplémentaires, presque un quart de siècle, tu as vu se produire des changements considérables. Avons-nous quand même, à ton avis, conservé le même esprit ?

J.D : Après sa concentration sur l'école, l'amicale s'est ouverte sur l'extérieur, modifiant sa raison sociale. La décentralisation a permis la multiplication des activités, où chacun pouvait s'inscrire sans souci de son origine scolaire. L'aide financière accordée aux coopératives a été maintenue, et même accrue. Des adhérents ont été aidés. L'esprit de solidarité a grandi.

A.V. : Sans vouloir t'embêter trop longtemps, j'aimerais te poser une avant-dernière question : que représente pour toi, de nos jours, une association comme la nôtre ? Est-elle encore utile, remplit-elle correctement son rôle ?

J.D. : Cette association est utile, elle développe l'esprit sportif et fournit des aides matérielles. Elle est vivante, le nombre de participants le prouve. Elle est nécessaire car elle maintient la cohésion autour de l'école. Je regrette quand même la disparition des activités de caractère culturel comme le dessin, la peinture, la musique, le théâtre, et même la photo ! Mais l'amicale doit continuer son œuvre, c'est un modèle !

A.V. : Jacques, je te remercie de m'avoir accordé cet entretien. Je ne voudrais pas le terminer sans te pousser à t'exprimer davantage à ton propre sujet, tu es toujours si discret sur toi-même. Peux-tu nous révéler par exemple quelles sont tes principales occupations depuis que tu es retraité ?

J.D. : J'ai abandonné le sport pour raison de santé. J'ai trouvé des activités plus calmes : la photo, la construction de maquettes. Je m'intéresse aussi à l'archéologie qui m'occupe trois après-midi par semaine. Quelques voyages, des séjours à la montagne, rythment le temps, qui passe beaucoup trop vite.

***

1995-1996

Nos activités reprennent. Nous en ferons le tour un peu plus loin.

Le comité, lors de sa réunion du 20 novembre, observe une minute de silence à la mémoire de Serge Joussier, récemment décédé. Il était mon ami personnel[172], mais aussi l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale pour la circonscription dont dépend l'école Jamin[173]. Il a toujours montré le plus vif intérêt pour l'action de

---

[172] Je l'ai connu alors qu'il n'avait que 14 ans, quand j'étais interne à l'Ecole Normale de Châlons. Il était le "petit frère" de Michel Joussier, mon ami et camarade de classe, qui habitait à Châlons, et chez qui j'allais souvent passer le dimanche. Quand Michel et moi décidions d'aller faire un tour en ville, Mme Joussier mère nous obligeait à prendre "le gamin" avec nous, sans doute pour nous empêcher de faire trop de "bêtises", comme elle disait.

[173] Cette circonscription était précédemment celle de Françoise, son épouse, alors qu'il en détenait quant à lui une autre dans Reims. Ils les avaient échangées quelques années auparavant. Nos amis tenaient leurs circonscriptions pour des fiefs personnels (comme moi avec "mon" école ?)

l'amicale, il a toujours également aidé et soutenu notre école, ne cachant pas qu'elle était sa préférée. Il avait encore tenu, peu avant les vacances, à être présent lors du "pot" de départ en retraite de Nicole Barre.

Je profite cette année de la rénovation des peintures du couloir et des salles, dont j'ai déjà parlé, pour réaliser enfin un vieux rêve. J'avais toujours eu envie de faire plaisir à deux peintres rémois de mes amis, Pierre Fontugne et Maurice Dorme[174], en leur offrant la possibilité d'exposer leurs œuvres à l'amicale. J'invite aussi Stéphane Courtot, jeune amateur plein de talent et par ailleurs membre de la section de jeu de dames. Leurs styles sont vraiment très différents, mais tous ont réalisé des tableaux superbes. L'exposition se tient du 11 au 14 janvier, dans deux de nos salles et dans le couloir, et voit passer beaucoup de visiteurs intéressés, d'autant plus que notre assemblée générale a lieu le vendredi compris dans cette période.

Notre assemblée générale a lieu le 12 janvier 1996, en présence d'une centaine d'adhérents. Elle procède à l'adoption de statuts nouveaux, qu'on trouvera en annexe, préparés par une commission puis par le comité. Ils ne sont pas révolutionnaires, ne changent pas les objectifs primordiaux de l'association. Il était toutefois utile de préciser certains points, comme par exemple le changement d'adresse du siège social, le mode d'élection du comité, ou encore le rôle des sections. Il semblait nécessaire aussi de "moderniser" quelque peu le texte des différents articles, rédigés dans des termes devenus vraiment désuets. L'A.G. élit les dirigeants, en maintenant sa confiance au comité sortant tout en y faisant entrer de nouveaux membres, surtout des jeunes[175].

Après la réunion de comité qui a suivi, la composition du bureau est la suivante : André Vasseur, président, Francis Baltazart, Dominique Amillet, Michel Balencie, vice-présidents, Jean-François Dallot, secrétaire, Odile Gauducheau, secrétaire adjointe, Michel Beiller, trésorier, Ludovic Gay, trésorier adjoint, Jacques Duthilleux, membre.

---

[174] Pierre Fontugne, professeur de mathématiques de son métier, est un peintre très réputé à Reims, où ses œuvres sont souvent présentées dans des expositions. Il était aussi militant syndical, c'est la raison pour laquelle nous nous connaissions bien. Maurice Dorme, hélas décédé depuis, était chauffeur, puis plus tard chef de service, à la Ville de Reims. Nous avions sympathisé à l'époque où j'étais responsable de l'organisation matérielle de plusieurs manifestations rémoises (kermesse des écoles laïques, fêtes "johanniques", fête du sport).

[175] Je ne ferai pas mention systématiquement, dans la suite de ce récit, des noms des personnes entrant au comité ou le quittant. On trouvera dans les dernières pages de ce livre une liste des amicalistes ayant fait partie du comité directeur depuis 1972.

Tour d'horizon 1996

([176])

Nos activités

La section de badminton, qui compte 64 adhérents, est contrainte, faute de place, de refuser des inscriptions nouvelles. Elle évolue au gymnase Maryse Bastié, où elle dispose de sept terrains tracés. Elle bénéficie de six heures d'entraînement par semaine. On trouve toujours à sa tête Jean-Pierre Masset, Luc et Emmanuelle Hourlier. La plupart des adhérents pratiquent cette discipline comme loisir. Nous n'avons qu'une équipe engagée en compétition et, pour cette saison 95/96, ses résultats en championnat départemental semblent assez faibles. On attend avec impatience une relève !

La section de basket, forte de 38 membres, comporte trois équipes évoluant dans les championnats officiels de la FFBB. Les seniors, en "Excellence départementale", occupent actuellement la première place, n'ayant perdu qu'un seul match depuis le début de la saison; ils viennent de plus de se qualifier brillamment pour les demi-finales de la coupe de la Marne. Les cadets jouent en "championnat honneur" départemental et sont actuellement deuxièmes. Nos jeunes minimes, après avoir terminé en tête de leur groupe départemental, sont seconds à l'issue des matches aller du championnat régional. Ces équipes s'entraînent au gymnase Sénéchal (seniors) et à celui de la rue de Courcelles (jeunes); elles y disposent de huit heures d'entraînement hebdomadaires. Tous les matches, quand nous recevons, ont lieu à Sénéchal le samedi soir ou le dimanche matin. L'encadrement comprend Alain Thomas, Jean Naudin, Thierry Laplaige, Jacques Miyem. A noter que Jean-Claude Suenen, Jean Arnould, René Naudin, leur apportent une aide efficace. On prépare un grand tournoi, prévu en juin.

La section de gymnastique féminine a 70 adhérentes. Elles suivent pour la plupart les cours dispensés en musique par Muriel Rieg les mardis et mercredis en soirée. Odile Gauducheau s'est investie également dans l'action, prenant en charge un petit groupe chaque jeudi. Toutes ces dames et demoiselles sont licenciées en FFEPMM. Les différents cours ont lieu dans la salle dite "polyvalente". Cette discipline ne comporte pas de compétitions. Les animatrices sont membres du comité, ainsi que Maryline Poinsenet et Monique Germain.

La gymnastique existe aussi pour les hommes, avec huit adhérents, sous la direction d'Yves Parmantier, et dans les mêmes conditions de fonctionnement que les femmes. Les cours ont lieu le mercredi. Yves est au comité, ainsi que Frédéric Lajoinie.

---

[176] Dans l'ébauche de cet ouvrage publiée en 1996, je faisais un tour d'horizon de nos activités du moment, ainsi que l'inventaire de notre patrimoine et l'état de nos relations avec l'école. Je crois qu'il est logique de reprendre intégralement mon texte d'alors, sachant qu'il est daté de la fin du mois de février de cette année-là, et que la saison 95-96 n'était donc pas terminée.

Une section dite de préparation physique générale, mixte, regroupe quinze membres, sous la houlette de Michel Balencie. Chaque lundi, au siège de l'amicale, ils peuvent utiliser l'important matériel de culture physique dont nous avons fait récemment l'acquisition. Ce matériel est également à la disposition de tous les adhérents de l'association.

La section de karaté est toujours la plus nombreuse; elle compte actuellement 96 adhérents. Nous disposons de créneaux au complexe sportif René-Tys les mardi, vendredi, samedi, au total six heures hebdomadaires, pour les adultes, au gymnase Bastié le mercredi après-midi, pendant deux heures, pour les jeunes. Les animateurs de tous ces entraînements sont Daniel et Pascal Lacomblez, XX, Yannick Duchâtel, Michel Bertrand, aidés par des jeunes, parmi lesquels Loïc Saf-Saf et Loïc Tant, qui sont membres du comité avec Daniel et XX. Ajoutons que cette année Pascal Lamotte a pris la charge d'un groupe de très jeunes enfants, de 7 à 10 ans, le mercredi après-midi au siège. Les premiers résultats obtenus cette année dans les compétitions sont excellents; au critérium départemental "adultes", qui a eu lieu le 21 janvier dernier, nos karatékas ont remporté six titres de champions dans les diverses catégories, avec, par équipes, Maouche-Bourouyasse-Barkhalla, et, en individuels, Magali Lejeune, Barkhalla, Alain Férot, Brahim Bourouyasse et l'inusable Michel Bertrand. La section prépare activement le challenge Jamin, qui aura lieu en mars. Elle participera également au championnat national qui aura lieu à Reims début juin; tous nos responsables prendront d'ailleurs toute leur part dans l'organisation de cette très importante compétition. Yannick Duchâtel est toujours le président des commissions départementale et régionale de l'Ufolep, assisté par, entre autres, plusieurs membres de l'amicale, dont Daniel et Pascal Lacomblez. En tant que président d'honneur, il m'arrive encore parfois de participer aux travaux de la commission départementale.

La section de tennis de table n'a plus maintenant que 4 adhérents. Ils forment une équipe, dirigée par Michel Beiller, qui participe aux Challenges Rémois et joue dans la salle polyvalente. Dominique Amillet et Michel font partie du comité de l'amicale.

La section de pétanque s'est fortement renforcée, avec 55 membres, soit déjà, à cette date, 17 de plus que l'an dernier. Elle compte bien remporter des succès également plus importants. Les adhérents participent aux concours et aux championnats de la FFPJP. L'hiver, ils s'entraînent au Boulodrome couvert d'Orgeval, dans l'enceinte du stade Georges-Hébert; l'été, ils se retrouvent rue Léon-Faucher sur l'ancien terrain des Docks Rémois. Ses dynamiques dirigeants, déjà maintes fois cités dans cet ouvrage, Jean-André Lalondrelle, Patrick Gauducheau, Jérôme Guérin, Ludovic Gay, membres du comité, ont déjà organisé un concours en janvier et préparent activement les autres rendez-vous de l'année, et particulièrement la journée qui sera consacrée au 20ème anniversaire de la section. Celle-ci possède aussi un arbitre fédéral en la personne de Jean-Marie Loret, et bénéficie de l'aide précieuse de Pierre-Marie Guibert et autres pour la tenue de la table de marque dans nos manifestations.

La section de volley, avec 19 membres, répartis dans deux équipes, est diri-

gée par Christelle Raby et Karim Bounoua, qui siègent au comité. Ils sont aidés par Philippe Denise. Les deux formations participent au championnat départemental Ufolep, en 2ème et 4ème séries. Elles s'entraînent au gymnase Sénéchal, où elles disposent de trois heures par semaine. La section prépare aussi un tournoi, qui aura lieu en mai prochain.

La section de tarot vient d'en terminer avec son programme annuel de cinq concours, à raison d'un par mois, d'octobre à février, sans compter la soirée exceptionnelle qu'elle organise au bénéfice du Téléthon. Les chevilles ouvrières de ces manifestations, Jean-Pierre Bartholomé et Thierry Meng, membres du comité, sont épaulés par André Demange. Ils se préoccupent déjà de la meilleure manière de fêter dès la rentrée le 20ème anniversaire de cette activité.

La section de motocyclisme, complètement restructurée pendant les dernières vacances, a démarré en trombe cette année. Deux partenaires lui sont associés[177], l'école de conduite "Clemenceau", de Reims, et "M.M. Motos", concessionnaire Honda, de Châlons. Elle compte 19 adhérents et a élaboré un copieux programme de rallyes et d'excursions. Elle participe à l'encadrement de manifestations diverses, telles que le Marathon de Reims ou les Foulées Rémoises d'Athlétisme. Ses animateurs sont Michel Balencie et Sophie Colibert, qui la représentent au comité.

La section de jeu de dames, l'une de nos dernières nées, regroupe, cette année, quinze adhérents qui s'adonnent à leur passion chaque mercredi et chaque samedi, l'après-midi, à notre siège. Comportant de forts joueurs, cette section participe aux divers championnats et tournois organisés par la FFJD[178]. L'un de nos membres, Michel Emolo, est actuellement en tête du championnat de la Ligue de Champagne, et notre équipe, formée de Raphaël Martens, Michel Emolo, Robert Biagianti, Guy Limouzin, Stéphane Courtot, est toujours qualifiée en coupe de France des clubs au stade des quarts de finale. Notons que la section accepte, bien sûr, les personnes qui ne demandent à pratiquer le jeu de dames qu'en tant que loisir. Guy Limouzin, Serge Saladé et Raphaël Martens la représentent au comité.

Notre patrimoine

Au fil des années, l'amicale s'est dotée des moyens nécessaires à son bon fonctionnement matériel. Un rapide inventaire permettra d'en juger. Nous possédons un ordinateur, une imprimante, un photocopieur, deux machines à écrire, un télécopieur, le téléphone, un caméscope, un podium, un stand, du matériel de culture physique, un mobilier important, etc. Toutes nos sections sont pourvues du matériel et des équipements dont elles ont besoin, grâce à l'existence d'un budget unique qui permet d'éviter qu'il y ait des "parents pauvres" parmi nous. Nous avons su aussi ménager chaque année des excédents financiers qui nous mettent à l'abri d'éventuels problèmes graves dans ce domaine.

---

[177] C'est du moins ce que Michel Balencie venait de nous affirmer au moment où j'écrivais ces lignes, mais je n'ai jamais vu la couleur des équipements promis.

[178] Fédération Française de Jeu de Dames.

L'amicale et l'école

"Soutenir et prolonger l'action éducative de l'école Jamin", est l'un des buts inscrits dans nos statuts, en permanence, depuis la création de l'amicale. Nous ne le perdons jamais de vue. Notre aide à l'école se manifeste surtout sur le plan financier. L'amicale prend à sa charge la totalité du coût des licences USEP des enfants, qui sont ainsi licenciés à 100%, ainsi que celles des animateurs, c'est-à-dire les enseignants. Elle apporte une aide aux familles ayant de faibles ressources pour que leurs enfants puissent partir en classes transplantées comme les autres. Elle couvre les frais relatifs aux activités extra-scolaires, notamment celles qui sont pratiquées pendant le Service Municipal d'accueil. Elle apporte aux coopératives des classes des moyens supplémentaires. Elle offre le spectacle du cirque éducatif aux enfants des cours préparatoires. Par ailleurs plusieurs de ses membres donnent de leur temps pour assurer des activités avec les élèves pendant le SMA (initiation au karaté, au tennis de table, au jeu de dames, etc.).

Nous sommes toujours partie prenante, bénévolement, de la fête annuelle, dont nous reversons la totalité des excédents financiers à l'école. Naturellement, nous sommes ouverts à toutes propositions nouvelles et prêts à améliorer encore cette collaboration qui est au fond notre principale raison d'être.

***

Dans le texte ci-dessus j'ai employé l'expression "section" en parlant de l'activité "tarot". En fait, ce n'est que depuis peu que les joueurs de tarot de l'amicale peuvent être considérés comme faisant partie d'une section, au sens où nous employons le plus couramment ce terme. Mais le groupe d'animateurs qui s'est formé au fil des ans aurait pu le revendiquer sans problème. Depuis près de vingt ans déjà nous organisons des concours. André Demange a conçu notre grille de tirage au sort, il a tenu les tableaux de marque, les classements, etc., depuis le tout début. Il a voulu mettre un terme à cette action en 1994, mais en cette année 1996 il est quand même encore sur la brèche quand il le faut. Albert Join a aussi participé très longtemps à nos travaux, aidant à l'installation de la salle, procédant pendant plusieurs années, avec son épouse, à l'achat des lots. Huguette Vasseur l'a ensuite relayé à cette tâche, qu'elle a accomplie pendant plus de dix ans. Elle, qui n'aime pas tellement ce genre d'exercice, a tenu l'indispensable "buvette" pendant plus de quinze ans, avec des volontaires comme Claude Téron, parfois René Naudin, ou autres. Notre ami Serge Vanhoucke a aussi énormément travaillé à la réussite de presque tous ces concours, installant la salle, prenant les inscriptions, inscrivant les résultats, aidant à établir les classements. Je me suis aussi personnellement beaucoup investi dans cette activité. Nos amis Jean-Pierre Bartholomé et Thierry Meng se sont joints à nous depuis bientôt trois ans, et assurent maintenant l'essentiel du travail. Une bien belle équipe !





Une partie de pétanque, ça fait plaisir !

En haut, Marcel Erckelbout, Ennis Riva ("Mimisse"), Michel Menke
En bas, Jean-Jacques Gehring, Jean-André Laloudrelle, Jean-Bernard Curti

Depuis le 5 novembre 1976, date de notre première expérience, jusqu'au 19 décembre 1995, nous avons organisé 78 concours, sans compter ceux du Téléthon. Et ce n'est certainement pas fini. Nous avons imaginé, et conservé pendant tout ce temps, un système de classement qui nous est propre. De plus, les joueurs sont toujours récompensés par des distributions de lots, et non par des sommes d'argent comme d'autres le font souvent. Ces pratiques ne nous retirent personne, et nous tournons toujours avec une cinquantaine de participants en moyenne. Il convient peut-être de citer en une fois, puisque nous ne l'avons pas fait année par année, les vainqueurs de ces 78 concours([179]).

1976 : Christian Petit-Jean
1977 : André Demange, Guy Toullec
1978 : Guy Toullec, Martine Join, Albert Join
1979 : Marc Sotin
1980 : Devery, André Demange
1981 : Boris Vasseur, Klein, Segondé
1982 : Jackie Déhu, Louis Rampaly, Henry Angel, Michel Pécheux, Lionel Pommier
1983 : G.Dordain, André Demange, Lucien Burkhard, Mariel
1984 : Claude Michel, Jean-Claude Deroo, Stéphane Lefèvre
1985 : Claude Binet, René Naudin, Bruno Michel, JC Deroo, Claude Michel
1986 : Jacques Mennesson, Louis Rampaly, Lejeune (deux fois), Jacques Caudry, Debarge
1987 : Guy Toullec, Boris Burkhard, Daniel Piechno, Gérard Antérieu
1988 : Jackie Déhu, Daniel Baume, Jean-Pierre Bartholomé, André Demange
1989 : Guy Demœrsmann, Pascal Sipili, Boris Burkhard, Georges Desuage, Louis Rampaly
1990 : Claude Vicq, Jean-Pierre Bartholomé, Duterque (deux fois), Tellier
1991 Jean-Claude Desuage, Gérard Olsen, Yvelain Monflier, Boris Burkhard
1992 : André Demange, Guy Demœrsmann, Yves Ruffin (deux fois), Jacques Caudry, Pascal Sipili
1993 : Jean Lauwis (deux fois), Claude Michel, Gérard Grumier, Jean-Claude Wargnier
1994 : Jean Folliart, Jean Lauwis, Bruno Michel, Jean Navel, Jean Franquin
1995 : Christian Lagasse, Gérard Olsen, Lionel Pommier, Claudie Banchem

Depuis deux ans nous organisons en décembre un concours spécial pour le Téléthon. Nous avons pu chaque fois verser des sommes relativement importantes, de l'ordre de 8000 F, à l'Association Française contre les Myopathies. Depuis la création du "club du mercredi" des joueurs ont pris l'habitude de venir passer ensemble un après-midi toutes les semaines à l'amicale. Ce groupe est en progression quantitative constante. Notre ami Jean Naudin le gère pour le mieux.

[179] Relisant cette page, en 2005, je me dis qu'il est bien regrettable que nous ayons cessé de noter tous les noms des vainqueurs depuis 1996. On trouvera tout de même parfois, dans la suite du récit, le nom des gagnants de notre challenge annuel.

Comme il a été dit précédemment, notre département est chargé d'organiser en 1996 un critérium national de karaté. Cette compétition avait disparu depuis 1984. C'est la commission départementale, dirigée par Yannick Duchâtel, qui en est alors le président, qui prend l'affaire en main, avec bien entendu le délégué départemental de l'Ufolep, Thomas Dubois, qui fournit aussi un énorme travail. Nous apportons une fois de plus, et sans réserve, notre concours le plus total pour en assurer la réussite. Les chevilles ouvrières de cette manifestation sont Yannick, Daniel, Pascal et quelques autres membres de l'amicale ainsi que du Karaté Club de Gueux. Nous remportons deux titres au cours de cette compétitions, en combats, avec Loïc Tant en individuel et avec Auguste, Périn, Pérard, Abbès et Gagneur par équipes. Ce titre de champions par équipes en combats toutes catégories, le plus significatif de tous, nous va droit au cœur, car, si l'Ufolep a laissé passer plus d'une décennie sans organiser de championnat national, il se trouve que l'amicale Jamin, fidèle au poste, conserve la couronne gagnée en 1984 par une équipe qui comprenait ceux-là même qui ont permis le bon déroulement de la compétition d'aujourd'hui, Yannick, Daniel et Pascal. Et moi je suis heureux d'avoir connu ces deux moments, séparés par le temps sans doute, mais dont le premier vibre encore, si proche, dans ma mémoire.

Nos basketteurs sont deuxièmes en Excellence départementale pour les seniors, troisièmes en honneur départemental pour les cadets, quatrièmes en championnat de Ligue pour les minimes. Le tournoi des 8 et 9 juin est très bien réussi.

Les résultats sont bons aussi en volley, l'équipe B montant en division supérieure. Le tournoi organisé par cette section a rassemblé 16 équipes, dans une bonne ambiance, au gymnase Sénéchal comme celui de basket.

Notre concours interne de pétanque connaît un bon succès. En plus de nos membres, 13 joueurs de Nancy, faisant partie de l'ancien club de Jean-Marie Loret, ont répondu à notre invitation. Le repas organisé à cette occasion réunit 90 convives.

Nous perdons en quart de finale de la coupe de France de jeu de dames par équipes. Individuellement, Stéphane Courtot est champion de Ligue, en 2ème série. La section participe à la journée "retraite active" au centre social de Bétheny.

Enfin, la fête de l'école et de l'amicale a connu son succès habituel, et dégagé un excédent financier de plus de 12000 F, entièrement reversé à l'école comme d'habitude. De plus, à la fin de l'année, nous faisons don de 200 F à chaque classe et d'un ordinateur neuf à l'école.

1997

L'assemblée générale du 24 janvier 1997 a permis de faire le point sur l'activité de l'année précédente. Comme je l'ai déjà dit ici, donner avec six mois de retard les résultats de la saison sportive, en plein milieu d'une autre, ce n'est pas vraiment satisfaisant. Mais puisque nous y sommes pratiquement obligés, nous nous y résignons. Je vais aussi appliquer ce découpage à mon récit pour 1997 et les années suivantes.

Cette réunion a été précédée, comme nous le faisons depuis longtemps, de celles des sections. Pour la première fois, on constate que certains adhérents, ayant participé à la première partie, ne restent pas pour l'assemblée commune. Nous devrons donc probablement revenir à l'ancien système pour les prochaines années.

En vertu de l'application des nouveaux statuts, l'assemblée générale n'élit en fait qu'une partie du comité, sur une liste dite "complémentaire", dans la limite de 15 membres. Les autres parties sont d'une part les membres de droit, c'est-à-dire les enseignants de l'école, d'autre part les représentants des sections, désignés au sein de celles-ci. C'est un peu compliqué mais assez logique. Toutes les sections sont ainsi assurées d'être représentées. La "liste complémentaire" est faite pour pouvoir intégrer des amis ne faisant partie d'aucune section, mais aussi pour ne pas éliminer les bonnes volontés en "surnombre" lors de la désignation des représentants de chaque activité. J'ai toujours tenu à rappeler lors des réunions que le comité est l'organe de décision de l'association toute entière, et que chacun de ses membres est dirigeant de toute l'amicale, indépendamment de la catégorie au titre de laquelle il fait partie de cette instance.

Les membres de droit ne sont pas souvent cités nommément dans cet ouvrage. Parlons de ceux de cette année-là. Francis Baltazart, Michel Beiller et Jean-François Dallot participent régulièrement aux réunions, Michel Bertrand s'occupe du karaté. Les autres, c'est-à-dire Chantal Amillet, Patrick Degive, Jacqueline Minoli, Pierre Noirot et Marie-Thérèse Vellicos, s'ils ne s'impliquent pas dans nos activités, sont toutefois en très bons termes avec l'amicale et lui manifestent toujours une certaine sympathie. Dominique Amillet, l'époux de Chantal, fait toujours partie du comité.

Je suis réélu président. Le bureau comprend Francis Baltazart et Michel Balencie, vice-présidents, Jean-François Dallot, secrétaire, Odile Gauducheau, secrétaire adjointe, Michel Beiller, trésorier, Ludovic Gay et Jacques Duthilleux, trésoriers adjoints.

Les sections existantes en ce début d'année 1997 sont la gymnastique, la "moto-promenade", le volley-ball, le karaté, le badminton, la pétanque, le basket, le jeu de dames, le tarot. Pas de football ni de tennis de table, hélas.

En cours de saison, une nouvelle activité, la danse jazz, sera créée et animée par Catherine Patéla, ancienne élève de l'école. Des cours sont proposés le mercredi, dans l'après-midi pour les enfants, le soir pour les adultes.

A l'occasion du 20ème anniversaire de la section de tarot, nous organisons le 23 mars un concours supplémentaire, suivi d'un buffet froid fort apprécié. Le vainqueur du challenge annuel est Bruno Michel.

Les motards poursuivent leurs randonnées, qui les emmènent en Argonne, en forêt de Chantilly et autres lieux fort agréables. L'amicale participe à une réflexion avec la municipalité de Reims, réflexion qui aboutit à la création d'un parking spécial, en centre ville, rue Buirette, pour les deux-roues motorisés. Cette section, malheureusement, va connaître de grosses difficultés à la rentrée de septembre, suite aux défaillances répétées de son animateur, Michel Balencie, qui élabore certes de beaux projets, du genre "tour de Corse en une semaine", mais qui n'en mène aucun à terme.

Les résultats des compétitions de la saison 96/97 ne sont pas extraordinaires. Notons toutefois quelques titres régionaux pour les jeunes en karaté, le maintien de nos équipes de sports collectifs dans leurs séries respectives[188], le titre de champion régional de jeu de dames pour Michel Emolo, et l'accession de notre équipe, dans cette discipline, à la poule finale de la coupe de France des clubs.

La fête de l'école et de l'amicale voit la participation, cette année, de l'école maternelle. L'ambiance générale a été excellente, grâce à une parfaite entente entre parents, enseignants et amicalistes.

Nous sommes présents au Forum des Associations de Reims, en y tenant un stand d'animation de jeu de dames.

1997 a donc été une année calme, sans grand relief mais aussi sans remous d'aucune sorte, et elle aura vu le déroulement normal de nos activités, si ce n'est quelques soucis pour la section "moto" lors de la reprise en septembre.

---

[188] La section de basket a bénéficié du sponsoring de l'imprimerie "Blond", dirigée par Daniel Litas, ami commun de Thierry Laplaige et de moi-même.

1998

Le ciel va nous tomber sur la tête, au printemps !

Avant de parler de cette vilaine affaire, qui a porté un énorme préjudice à notre section de karaté, qu'on me permette de reproduire ici de larges extraits de mon rapport d'activité pour 1998, tel que je l'ai présenté à l'assemblée générale de janvier 1999. Je ne citerai pas une fois de plus les noms des responsables, qui n'ont presque pas changé depuis l'année précédente. Qu'ils me le pardonnent. Je signale seulement que nous avons retiré du bureau Michel Balencie, qui occupait le poste de vice-président auparavant, mais qui nous a beaucoup déçus pour plusieurs raisons.

Depuis l'assemblée générale du 16 janvier 1998, qui a réuni 74 participants, le comité directeur s'est réuni les 16 mars, 11 mai, 7 septembre, 14 décembre, avec une participation moyenne de 28 de ses membres à chaque réunion. Il a élu le bureau, réglé de son mieux toutes les questions relatives à la vie générale de l'association comme à celle de chacune des sections. Il a été amené à effectuer plusieurs cooptations pour compenser quelques départs. Il lui a fallu aussi, hélas, procéder à une exclusion sur laquelle je reviendrai. Informé régulièrement de la situation financière de l'Amicale au début de chaque réunion il a pu en toute connaissance engager les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de chaque section et de l'ensemble de l'association.

La permanence a été tenue régulièrement tous les lundis, assurée par le président, le trésorier, la secrétaire et les responsables de section. Moment privilégié de rencontre et de concertation entre les responsables et centre d'information pour les adhérents et les futurs adhérents, son rôle est essentiel.

La trésorerie est tenue à jour par Michel Beiller de telle façon que nous connaissons à tout moment son état, au centime près. Les factures sont réglées dès leur réception et nous n'avons aucune dette. Nous avons fait l'acquisition d'un ordinateur plus performant et des logiciels qui nous permettront de nous adapter à l'euro et de passer bientôt à l'an 2000.

Au 30 juin 1998, l'Amicale Jaurès comptait au total 590 membres, répartis dans les différentes sections, le badminton (44), le basket-ball (29), la gymnastique féminine (70), la gymnastique hommes (8), le karaté (79), la danse jazz (15), le motocyclisme (7),le volley-ball (20),la pétanque (70),le jeu de dames et les échecs (14),le tarot (26), l'USEP (195), les enseignants (9),les autres amicalistes (4).

Pour la plupart des sections le nombre d'adhérents était le même que l'année précédente, à quelques unités près. Il faut noter cependant la progression de la gym féminine (+23) et de la danse jazz (+5), la disparition de plus

de la moitié des adhérents de la section moto (-9). et surtout la chute vertigineuse au niveau du badminton (-30) due à la fermeture du gymnase Maryse Bastié et au fait que nous n'avons pu obtenir qu'un seul terrain tracé au gymnase Robert Schuman.

Depuis la rentrée de septembre nous avons pu observer d'autres évolutions. Le badminton remonte (déjà 6 de plus que la saison dernière). La gymnastique et la danse continuent leur progression et vont vers un nombre record. Le karaté s'effondre (-36) suite à un problème très grave dont je reparlerai. La section moto disparaît. Une nouvelle activité a été lancée, le "club Pyramide", qui compte déjà plus de 40 adhérents. Le tennis de table fait son retour, avec une petite équipe inscrite dans les challenges rémois. Les autres sections se maintiennent. Tout laisse penser que, dans l'ensemble, les effectifs de l'amicale vont se maintenir, voire même progresser en 1999.

Nos ressources. Elles proviennent principalement de nos propres cotisations, qui restent toutefois à un niveau modeste, l'amicale étant probablement l'un des clubs les moins chers de Reims dans beaucoup de disciplines. L'apport des manifestations que nous organisons, surtout les concours de tarot et de pétanque, est important aussi pour notre budget. Les subventions que nous recevons sont très appréciées. La municipalité nous a alloué cette année 76000 F, soit la même somme que l'année précédente. Le Conseil Général nous a attribué 3780 F, soit tout de même 1710 F de moins qu'en 1997. Nous les en remercions, comme nous remercions les sponsors qui équipent notre section de basket-ball. Nous avons également perçu une subvention de 6000 F au titre du "plan ARVEJ (ex CATEJ"[181]), qui nous a aidés à régler des factures pour l'équipement de l'école Jamin.

Nos locaux. Grâce à la convention d'occupation passée avec la Ville de Reims nous bénéficions de locaux spacieux et confortables. Nous veillons naturellement à leur entretien et à leur bonne utilisation. Grâce à une équipe d'amicalistes efficaces, compétents et dévoués, nous avons procédé cette année à la réfection des peintures et papiers peints de l'une de nos salles. Je cite Alain et Philippe Thomas, Frédéric Lajoinie, Jean-Pierre Bartholomé, Ludovic Gay, Patrick Gaudicheau, Julien Prévôt, Georges Desuage. Nous envisageons d'autres travaux pour 1999.

Nos affiliations. Nous nous efforçons de ne pas être de simples consommateurs, et d'apporter notre contribution aux organismes auxquels nous sommes affiliés. L'amicale Jamin adhère à plusieurs fédérations. Daniel Lacomblez est président des commissions régionale et départementale de karaté de l'Ufolep, Elyette Duchâtel en assure le secrétariat. Patrick Geib est président du Comité Départemental de la Fédération Française de Badminton. Jacques Laurent est président de la Ligue Régionale de la FFBB. Muriel Rieg est membre de la direction nationale de la Fédération Française d'Entraînement Physique dans le Monde Moderne. Jean-André Lalondrelle est membre du Comité Départemental de la Fédération Française de Pétanque. Jean-Marie Loret est président du Groupement des clubs du District de Reims de pétanque, Jean-André en est le secrétaire. Raphaël Martens fait

[181] C'est la seule fois où nous avons pu bénéficier d'une subvention à ce titre.

partie de l'équipe de rédaction du bulletin national de la Fédération Française de Jeu de Dames. Nous sommes aussi affiliés à l'USEP et, tout récemment, à la Fédération Francophone des Clubs Pyramide. Enfin, sur le plan local, nous adhérons au Comité central des Fêtes et à l'Office des Sports.

L'amicale et l'école. L'amicale, conformément à ses statuts, apporte son soutien à l'action éducative de l'Ecole. Cette année ce soutien s'est traduit notamment par la prise en charge financière des licences USEP de tous les élèves de l'école, la prise en charge financière d'un spectacle proposé par la MJC voisine, l'achat de matériel pour les activités du Service Municipal d'accueil, cette dépense étant couverte en partie par la subvention ARVEJ, un soutien financier à plusieurs familles pour permettre à des enfants de participer à des classes transplantées, la prise en charge d'une séance au cirque éducatif pour les élèves des cours préparatoires, une aide directe aux coopératives des classes au moment de Noël, l'animation du SMA en karaté, tennis de table, jeu de dames, une activité hors SMA, la danse jazz, la participation active des amicalistes à la fête annuelle, avec le versement aux coopératives de l'école primaire et de l'école maternelle de la totalité des excédents financiers de cette manifestation, un spectacle de mime avec Marcel Hanesse, la participation à la rédaction de "Jamineries", journal scolaire.

L'activité des sections.

Le basket-ball. Une équipe "seniors" et une équipe "cadets" ont été engagées dans les championnats d'Excellence Marne en 97/98. Les seniors ont terminé à la 3ème place, les cadets ont gagné le championnat. Ces deux équipes ont aussi participé à divers tournois, avec de très bons résultats. Pour la saison en cours nous avons fait fusionner les deux équipes, n'en engageant qu'une en "seniors". Par contre nous avons créé une section "poussins". Devant la difficulté de trouver un animateur à l'année pour le SMA, des stages ont été organisés en fin de saison pour les enfants de l'école, avec un succès très mitigé.

La gymnastique. La gymnastique masculine ne connaît pas de problème particulier. Ce petit groupe travaille sans bruit mais très efficacement. En gymnastique féminine il faut signaler que la saison 97/98 a connu des changements d'horaires et l'arrivée de nouvelles animatrices. J'ai l'impression que toutes les adhérentes sont satisfaites des cours qui leur sont offerts. D'importants achats de matériel ont été effectués. Toute l'équipe d'animation, déjà très compétente, suit régulièrement des stages de perfectionnement financés par l'amicale.

La danse jazz. Cette section a pris son essor et donne beaucoup de satisfaction. Elle a fourni une excellente prestation lors de la fête annuelle, et se prépare à faire encore mieux cette année.

Le volley-ball. La section comportait deux équipes en 97/98, engagées dans les championnats Ufolep. Elles ont terminé leurs championnats respectifs avec quelque difficulté, mais sont reparties d'un bon pied cette année. Un tournoi a été organisé en juin, avec la participation d'autres sections de l'Amicale.

La pétanque. L'amicale Jamin a été représentée en 1997 dans tous les championnats, sans toutefois parvenir à décrocher un titre. Le club a été également présent dans tous les concours officiels et en a remporté plusieurs. Un de nos joueurs est classé en première catégorie. Nous avons organisé quatre concours au Boulodrome, qui ont connu une très forte participation. Nous avons aussi créé le challenge Ermis Riva, en l'honneur de notre ami décédé. Ce concours interne, élargi aux habitants du quartier et à tous les amis du populaire "Mimisse", a connu un grand succès et a été remporté par Ludovic Gay et Jérôme Guérin, membres du club et, précisément, tous deux grands amis d'Ermis. Notre gros problème reste l'absence de terrain pour la période estivale[182]*. Malgré des demandes répétées auprès de la ville celui de la rue Charlier reste à l'état de terrain vague. Nous demandons à nouveau que le revêtement soit ôté et que nous puissions procéder aux quelques aménagements nécessaires. Nous sommes prêts à contribuer aux travaux, avec nos bras, et même financièrement s'il le faut.*

Le karaté. Il y a eu au cours de la saison 97/98 moins de compétitions officielles que les années précédentes, par suite des difficultés rencontrées par les commissions régionale et départementale pour les organiser. Nous avons toutefois raflé notre lot habituel de titres. Dans leurs catégories respectives, sont champions de la Marne, Benjamin Trompetter, Sarah Gillet, Giovanni Santoro, Erwann Guillaumé, et champions régionaux, Florent Binon, Sarah Gillet, Audrey et Geoffrey Loiselet, Erwann Guillaumé, Giovanni et Raphaëla Santoro, Guillaume et Héléna Mignot, Clément Delannoy, Régis Hautemont, Manuel Gagneur. L'amicale a également remporté les deux grands challenges Ufolep , celui de Gueux pour les jeunes, et le nôtre pour les adultes. La saison a été assombrie par l'obligation morale dans laquelle nous nous sommes trouvés d'exclure l'un de nos animateurs, coupable de fautes graves contre l'honneur. Fautes si graves que nous avons décidé de signaler les faits à la justice. Je ne développe pas ici ([183]) *ce chapitre navrant, mais je me tiens à la disposition de tout adhérent qui voudrait en savoir davantage. Je tiens à affirmer que nous avons fait notre devoir, tout notre devoir, et que l'amicale, son président, tous ses dirigeants, n'ont rien à se reprocher dans cette affaire. Il n'en reste pas moins que la section en a souffert, et qu'il lui sera difficile de remonter la pente. Je suis persuadé qu'elle y parviendra, car toute l'équipe des animateurs est restée soudée et fidèle au club.*

La moto. Cette section n'a pratiquement eu aucune activité en 97/98. Le comité directeur a décidé, avec beaucoup de regrets, de procéder à sa dissolution.

Le badminton. Après une saison 97/98 difficile, avec une très forte diminution du nombre des licenciés, par suite du manque de terrains tracés et de la mauvaise répartition des créneaux horaires dans les gymnases, la sai-

---

[182] Le collège Maryse-Bastié a été démoli, pour être rebâti sur l'emplacement des terrains de de sport de la rue Léon-Faucher, où nous nous entraînions depuis quelques années.

[183] En effet, je ne l'ai pas développé, volontairement, dans le rapport écrit, l'affaire n'étant pas encore passée en jugement. Mais on verra plus loin que je l'ai fait en d'autres occasions.

son est repartie sur de meilleures bases. Le nombre d'inscrits augmente régulièrement et atteint les bonnes moyennes antérieures. De plus, le "turn-over" passe sous la barre des 50%, ce qui est très encourageant. Cette section reste tout de même une section à caractère de loisir, car seulement 10% des licences sont "compétition", et seulement 5% des inscrits sont réellement "compétiteurs". La moyenne d'âge des adhérents est assez élevée (plus de 30 ans). Les responsables souhaitent pouvoir accueillir davantage de jeunes joueuses et joueurs, avoir plus de féminines en compétition, et monter une équipe en Régionale I, niveau que possèdent certains éléments.

Le jeu de dames. Bons résultats de notre "cercle damiste", qui a atteint les quarts de finales de la Coupe de France par équipes en 97/98. L'équipe était composée de Robert Biagianti, Michel Emolo, Raphaël Martens, Jean-Loup Clément. Quatre joueurs de Jamin se classent dans les 12 premiers du championnat de France. La section a organisé un tournoi et a participé à ceux de Romilly, Parthenay, etc., avec d'excellents résultats. Raphaël Martens a édité des brochures d'initiation et un bulletin d'information. Il a aussi animé le SMA par des cours pour les enfants de l'école. Enfin, signalons que Robert Biagianti a remporté pour la 3ème année consécutive le championnat du club.

Le tarot. Cinq concours comptant pour notre challenge annuel ont été organisés en 1998, avec une participation moyenne de 60 personnes, dans une bonne ambiance et sans aucun problème. Le challenge annuel a été remporté par Gérard Olsem. Il est remis en jeu depuis octobre. Le traditionnel concours au profit du Téléthon a réuni 88 joueurs et nous a permis de remettre un chèque de 10000 F à l'AFM. A noter également le bon fonctionnement du club du mercredi, où se retrouvent régulièrement une vingtaine de personnes.

Le "club Pyramide". Créée à la rentrée de septembre, cette section a connu un démarrage remarquable. L'ambiance, là aussi, est très conviviale malgré la nécessité de rester concentré toute la soirée ! On envisage l'organisation d'un tournoi interne, ainsi qu'un déplacement à Paris pour assister à l'enregistrement d'une série d'émissions.

Le tennis de table. Ressuscitée, cette discipline, absente de notre liste d'activités depuis plusieurs années, revient occuper la grande salle de l'amicale chaque vendredi. Une équipe est engagée en "Challenges Rémois", catégorie "Progrès".

L'année 1998 a été pour l'association une année assez contradictoire, avec de beaux succès sportifs, en basket et en karaté notamment, des réussites, comme le démarrage de Pyramide par exemple, mais aussi des déceptions, comme la disparition de la section moto, et surtout la très mauvaise surprise survenue au sein de la section de karaté, avec des conséquences que nous ne mesurons pas encore très bien.

Personnellement, si je devais ne garder que deux images positives de cette année, je retiendrais la victoire de nos jeunes au challenge de karaté de Gueux, avec toute sa valeur symbolique pour une équipe voulant garder la

tête haute contre l'adversité, et la belle amitié qui régnait entre les amis qui ont rénové l'une de nos salles, qui prouvait que l'amicale n'était pas seulement la juxtaposition d'une douzaine de sections, que je n'étais pas président de douze clubs, mais d'un seul, grand et fort.

Une dernière remarque, pour terminer un rapport que je ne pouvais pas faire plus court. Il est fort question en ce moment du bénévolat. On ne peut pas ouvrir une revue, sportive ou autre, sans y trouver des articles à ce sujet. Cet intérêt soudain m'inquiète à divers titres. Notre association vit sous le régime du bénévolat le plus strict. Personne, au sein de l'Amicale, ne songe à quantifier son action, à en estimer la valeur marchande. Personne non plus ne se plaint de son sort, il n'y a pas chez nous de bénévoles gémissants. Nous aimons ce que nous faisons, c'est tout.

La disparition de la section de moto était devenue inéluctable. Cette activité avait connu quelques bonnes années. Sophie Colibert avait bien aidé le responsable. Mais au cours de l'année 1998 l'état d'esprit du groupe s'était beaucoup dégradé. Les adhérents ont d'abord mis en doute l'utilité de posséder une licence, prétextant qu'ils étaient déjà assurés. Confondre licence et assurance, c'est un peu consternant, mais admettons. Ils ont ensuite estimé, du moins pour la plupart d'entre eux, que leur demander de payer une cotisation pour faire partie d'un club était une exigence abusive. Le responsable de la section demandait qu'on les comprenne. Il ne dirigeait plus vraiment, et de plus il était fréquemment "excusé" ou absent aux réunions du comité. Il faut dire que déjà son comportement dans l'affaire du karaté, dont je parlerai plus loin, était un signe prémonitoire. Je cite un passage du compte-rendu de la réunion de comité du 11 mai, sous la plume de Jean-François Dallot : *la section moto n'a pas remis à cette date le calendrier de ses sorties.* Nous ne le verrons d'ailleurs jamais, ce calendrier. Michel Balencie n'assiste pas à la réunion suivante, le 7 septembre. Dans le compte-rendu de cette séance, Jean-François écrit *La section moto va-t-elle disparaître ? Une réunion sera convoquée prochainement avec tous les adhérents, et le comité directeur statuera sur l'avenir de cette section lors de sa prochaine réunion.* La section s'est réunie, trois membres étaient là, mais pas de responsable. Extrait du compte-rendu de la réunion du comité du 14 décembre : *Lecture d'un message de Michel Balencie, de qui nous regrettons une fois encore l'absence et qui dans sa lettre a l'air de déplorer le manque d'adhérents pour la section moto. Tout le monde s'attendait bien à ce que cette section ait vécu.* Balencie n'assiste même pas à l'assemblée générale suivante. Personne, parmi les membres, n'a repris le flambeau. C'est bien dommage.

1998 est par contre l'année de naissance d'une nouvelle section, le "club Pyramide". "Pyramide", marque déposée, est un jeu consistant, sous des règles bien précises, à deviner ou à faire deviner des mots. Une émission de télévision qui lui est consacrée passe alors chaque

jour à midi sur une des chaînes publiques, et est à l'époque très populaire. Dans la Marne, un club existe à Witry-les-Reims. A Reims, une commerçante du centre-ville, Raquel Saiz, a tenté de créer une association, mais y a renoncé, faute de salle. Une amie commune, Marie-Claire Molinatti, nous propose d'ajouter cette activité à celles de l'amicale. Huguette et moi, qui aimons regarder l'émission, sommes très favorables à cette idée. Huguette et Raquel vont assister un soir à une séance au club de Witry-les-Reims, et en reviennent résolument prêtes à se lancer dans l'aventure. Nous demandons à Raquel de venir présenter à notre comité, le 11 mai, un petit exposé sur la question. Le comité approuve évidemment l'ouverture de cette section, et coopte en son sein Raquel et Marie-Claire. C'est le début d'une histoire dont on reparlera.

Nous sommes heureux aussi, à la fin de l'année, de voir renaître la section de tennis de table. Elle manquait vraiment à notre éventail. C'est Marcel Dardenne, instituteur fraîchement retraité, qui se propose pour la remettre en route. Marcel est membre de notre section de pétanque et de celle de pyramide. De plus, Michel Beiller et moi nous le connaissons fort bien, car nous nous sommes fréquemment rencontrés, en ping-pong bien sûr mais aussi au bord des terrains utilisés par l'USAL. Nous avons le matériel, la salle, et surtout le désir. Marcel prendra donc la direction de cette activité, avec pour adjoint son neveu, Sylvain Delorieux.

Cette année 1998 est donc fertile en évènements. Nous aurions préféré nous passer de celui dont il me faut bien aborder la relation.

***

Le ciel nous tombe sur la tête, ai-je écrit. C'est vrai, nous avons tous subi un choc douloureux. C'est une affaire lamentable, que je vais tenter de résumer sans y consacrer trop de lignes tant cela est déplaisant.

Je crois avoir bien résumé cette affaire, du moins son début, dans la lettre que j'ai adressée au procureur de la République de Reims le 12 mai. Je reproduis cette lettre, en remplaçant par des points les mots qui pourraient permettre d'identifier la famille par qui j'ai appris l'existence du problème.

"Monsieur le Procureur de la République,
J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le fait suivant : Monsieur ..., demeurant à ... m'a déclaré par téléphone le 8 avril dernier que son fils ..., âgé de 15 ans, membre de la section de karaté de l'amicale Jamin, aurait été l'objet d'attouchements sexuels de la part d'un des animateurs de cette section, Monsieur XX. Il m'a confirmé oralement cette déclaration en présence de son épouse et de l'enfant, le samedi 11 avril au siège de l'association, où

je lui avais donné rendez-vous. Les faits se seraient produits au domicile de M. XX, qui aurait proposé à ... de l'héberger pour la nuit.
J'ai pris la décision, dans un premier temps, de relever M. XX de toutes fonctions au sein de notre club, par mesure de précaution.
Le Comité Directeur de l'amicale Jamin a procédé hier à l'exclusion de Mr XX (lequel nous avait d'ailleurs adressé une lettre de démission). C'est avec l'accord unanime de cette instance que je prends aujourd'hui l'initiative de porter cette affaire à votre connaissance.
Restant à votre entière disposition,
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'expression de mes sentiments respectueux.

Revenons un peu en arrière. Le 8 avril au soir, quand j'ai reçu chez moi ce coup de téléphone, j'ai été absolument surpris et bouleversé. J'ai naturellement demandé à la famille de venir à Reims, pour envisager les suites à donner à cela. Nous avons pris rendez-vous au siège de l'amicale pour le samedi suivant, le 11. L'adolescent a confirmé ce que m'avaient dit ses parents. Monsieur et Madame ... m'ont déclaré qu'ils ne porteraient pas plainte, mais qu'il fallait que je m'attende à des répercussions au sein de notre section de karaté, et qu'il ne faudrait pas que j'en sois étonné. Cette attitude était assez curieuse. Comme souvent dans ce genre d'affaires, les intéressés ne tenaient pas à être mis sur le devant de la scène, mais pour moi la question méritait d'être traitée autrement. Entre-temps, j'avais convoqué XX chez moi, dès le premier soir, de toute urgence, pour lui demander sa version. Il n'a pas nié, mais seulement tenté de minimiser les faits. Je l'ai revu deux fois ensuite. Passons sur les idioties qu'il m'a racontées.

J'ai demandé par téléphone à Michel Bertrand, Daniel Lacomblez et Yannick Duchâtel, de nous rencontrer très rapidement. Le 13 avril, lundi de Pâques, nous nous sommes retrouvés tous les quatre au siège de l'amicale, et nous avons pris la décision de suspendre XX, dans un premier temps, puis de réunir toute l'équipe dirigeante du karaté, et enfin de convoquer le comité le plus tôt possible avant de porter les faits à la connaissance de la justice.

J'ai immédiatement communiqué à tous les intéressés la décision suivante :

Après avoir entendu Monsieur et Madame ..... les 8 et 11 avril,
après avoir entendu Mr XX les 8, 9 et 11 avril,
après avoir réuni le 13 avril les responsables de la section de karaté de l'amicale Jamin, Messieurs Michel Bertrand, Yannick Duchâtel, Daniel Lacomblez, et recueilli leur avis,
je décide de relever Monsieur XX de toutes fonctions au sein de notre association; il ne pourra désormais ni diriger ni animer les entraînements de karaté à l'amicale, ni y participer, ni y assister; il en est de même pour les

compétitions ou autres réunions ou manifestations organisées par l'association.
Conformément aux statuts, l'intéressé pourra faire appel de cette décision auprès du Comité Directeur ou de l'Assemblée Générale. Dans ce cas j'exposerai auprès de ces instances les motifs de ma décision.
Fait à Reims le 14 avril 1998

Les vacances de Pâques ont retardé la tenue des réunions prévues, qui n'ont pu se tenir que le 7 mai pour la première et le 11 pour la seconde. Le 7, tous les responsables de la section, c'est-à-dire Michel Bertrand, Daniel Lacomblez, Yannick et Elyette Duchâtel, Pascal et Isabelle Lamotte, Jérôme Meloni, Patrice Pérard, Manuel Gagneur et Xavier Auguste, ont signé le texte suivant, destiné à être présenté au comité directeur : *Nous soussignés, responsables et animateurs de la section de karaté de l'amicale laïque, demandons au Comité Directeur de l'amicale, lors de sa prochaine réunion, de prononcer l'exclusion de M. XX pour faute grave contre l'honneur.* C'est évidemment ce qu'a fait le comité, unanimement. Le lendemain j'ai informé de cette exclusion tous les parents des jeunes karatékas et j'ai posté ma lettre au procureur.

J'ai répondu ensuite, par deux fois, aux convocations de la police, qui m'a bien entendu longuement interrogé, comme elle l'a fait avec un grand nombre de personnes. Jamais je n'ai été convoqué chez le juge d'instruction. J'ai appris plus tard que l'instruction avait révélé que XX avait commis des actes encore plus graves avec d'autres enfants, non membres de l'amicale, y compris dans sa famille.

J'ai su aussi par la suite que j'étais le premier, et peut-être même le seul, à avoir informé la justice. Les parents qui m'avaient alerté ne l'avaient pas fait, du moins pas avant moi. Je ne dirai pas la profession du père, par souci de préserver l'identité de son fils, mais le lecteur ne manquerait pas d'être stupéfait.

Le père de deux élèves de la section de karaté, un certain M..., s'était mis en tête de détourner de l'association tous les jeunes qui en faisaient partie. Il faisait une intense campagne contre l'amicale auprès de leurs familles. Je l'ai surpris un jour, liste à la main (fournie par qui ?), en train de parler aux enfants au gymnase Desbureaux où avaient lieu nos entraînements, pour les convaincre de rejoindre un autre club. Il s'est montré ébahi, voire même mécontent, d'apprendre que j'avais averti la justice. J'ai eu aussi quelques doutes sur l'attitude de quelques dirigeants d'autres clubs, peut-être pas trop ennuyés de nous voir sur la sellette. Au sein même du comité j'ai eu maille à partir avec Michel Balencie, qui avait l'air convaincu, et qui le disait assez ouvertement, que j'étais déjà au courant des agissements de XX avant le 8 avril. Pour lui, ces agissements étaient évidents et j'aurais dû faire plus tôt la démarche que je venais d'accomplir. Si c'était tel-

lement évident, que ne l'a-t-il faite lui-même, cette démarche ? J'ai eu une violente altercation avec lui le jour où il a reçu une convocation chez le juge d'instruction, libellée au nom de "M. Balencie, Amicale Jamin", et adressée à notre siège. Je lui ai interdit de parler au nom de l'association[184], et cela ne lui a pas plu. Plusieurs autres membres de l'amicale, enfants ou responsables, ont été appelés chez le juge, convoqués à leur adresse en tant que témoins éventuels, et ils se sont exprimés à titre personnel, ce qui était tout à fait normal et ne me gênait absolument pas.

Réunissant en fin de saison, comme chaque année, l'ensemble des membres de la section, en présence de personnalités et de dirigeants sportifs, j'ai tenu un discours très ferme, que je considère encore aujourd'hui comme ayant été nécessaire. J'en reproduis ici un large extrait.

"Nous sommes réunis pour fêter, comme chaque année, la fin de la saison sportive, féliciter nos champions, remettre les ceintures et les diplômes à tous ceux et celles qui ont satisfait aux examens de passage de grades.

Saison contradictoire : parallèlement à de beaux succès dans les compétitions, à une progression générale du niveau de nos adhérents, nous avons eu à déplorer un événement grave, sur lequel nous ne pouvons pas faire l'impasse.

Le mieux est en effet d'en parler publiquement, afin d'éviter que la rumeur ne déforme tout.

Nous avons dû nous séparer d'un de nos animateurs, après avoir reçu à son sujet des informations d'une gravité exceptionnelle concernant son comportement à l'égard d'un adolescent. Je n'entre pas dans les détails, car il y a ici des enfants, mais naturellement je me tiens à la disposition des personnes qui voudraient en savoir plus. Avec l'accord unanime du Comité Directeur de l'amicale j'ai porté ces informations à la connaissance du procureur de la République. Les langues se sont ensuite déliées et d'autres plaintes ont peut-être été déposées contre l'intéressé, qui est actuellement incarcéré. Cette affaire navrante aura eu tout de même le mérite de montrer que nous savions prendre nos responsabilités. Quels qu'aient pu être les mérites de cet animateur par rapport à l'enseignement du karaté, nous n'avons pas hésité à prendre les mesures nécessitées par la gravité des faits qui lui étaient reprochés. Je sais que des gens mal intentionnés ont tenté de faire courir le bruit que nous étions déjà au courant de faits similaires, qui auraient eu lieu précédemment, et que nous aurions fermé les yeux : je tiens à déclarer solennellement que je porterai plainte en diffamation contre toute personne qui tenterait de propager de tels mensonges.

Toute l'équipe dirigeante de la section a su faire face à la situation nouvelle créée par la radiation de cet animateur, et les cours du mercredi dont il

---

[184] La loi précise qu'une association est représentée en justice par son président.

s'occupait ont continué à être assurés normalement, grâce au dévouement de Daniel Lacomblez, Xavier Auguste, Manuel Gagneur, Pascal Lamotte, Patrice Pérard, Régis Hautemont, Jérôme Méloni. Les autres cours n'ont pas eu à en souffrir non plus.

Pour tout ce qui a été accompli cette saison je tiens à remercier toute cette équipe, à laquelle je veux associer Isabelle Lamotte, qui assure une part du secrétariat : établissement des licences, collecte des cotisations, etc.., ainsi que Yannick et Elyette Duchâtel et Béatrice Lacomblez, qui accomplissent également un gros travail".

L'année suivante XX a été condamné, en Cour d'Assises, à dix ans de réclusion([185]). Je n'ai pas été convoqué comme témoin. Dans un article consacré à ce procès, le journal local, "L'Union", a cité les déclarations des policiers qui ont affirmé que j'avais parfaitement collaboré à leur enquête. XX m'a écrit de nombreuses lettres pendant sa détention. Je ne lui ai jamais répondu.

1999

L'assemblée générale, tenue le 15 janvier, ne rassemble cette année que 62 adhérents. Cette assistance est plus maigre que d'habitude, et cela nous interroge. Peut-être tout simplement avons-nous mal préparé cette réunion. Le comité ne subit pas de modifications majeures, de même que le bureau, qui reste identique à celui de l'année précédente.

La saison sportive 98/99 est calme. Les résultats sont moyens dans toutes les disciplines. Citons quand même le titre de champion régional de badminton en double "vétérans" pour Patrick Geib et Ronald Scholman, ainsi que les titres de champions régionaux de karaté, en Ufolep, pour Manuel Gagneur, Régis Hautemont et Christophe Saulnier. Pour les activités "ludiques", citons la victoire de Raphaël Martens au tournoi international de Jeu de Dames disputé à Arleux, en Belgique, et le passage à la télévision, sur France 2, de deux de nos adhérents sélectionnés pour le Jeu Pyramide, Gérard Antérieu et Guillaume Venel.

Parmi nos manifestations, notons nos habituels concours de tarot et de pétanque, le challenge Jamin de karaté, un tournoi "pyramide", la fête de l'école et de l'amicale. Nos sections de Jeu de Dames et de Pyramide ont participé au Forum des Associations de Reims.

---

[185] Il est sorti en 2005, et a essayé, sans aucun succès bien entendu, de reprendre contact avec nous.

Signalons parmi nos principales dépenses l'achat d'un ordinateur pour l'école, d'un autre ordinateur et d'un photocopieur pour nous. Quelques autres investissements, routiniers ou presque, ont été nécessaires pour renouveler les équipements en maillots pour les sections sportives, pour nous doter de quelques appareils bien utiles, comme par exemple un lave-vaisselle.

Nous avons procédé à la réfection des peintures et papiers peints du bureau. L'équipe qui a effectué ce travail était composée de Philippe et Alain Thomas, Frédéric Lajoinie, Jean-Pierre Bartholomé, Ludovic Gay, Patrick Gauducheau, Julien Prévôt, Georges Desuage, Yves Parmantier.

C'est à la rentrée que vont se produire des évènements importants.

A la demande de Julien Prévôt, appuyé par Ludovic Gay, la section de football va renaître de ses cendres. Ce retour ne sera pas vraiment une réussite dans l'immédiat. L'équipe, formée par des jeunes du quartier, est très faible, et surtout la plupart de ses membres manquent de sérieux. J'avais engagé ma responsabilité en obtenant pour eux un créneau au gymnase Maryse Bastié pour leurs entraînements, et ils s'y sont si mal comportés qu'ils s'en sont fait expulser. Je n'ai plus jamais rien obtenu de la direction du collège dont dépendait ce gymnase.

La situation de la section de badminton est très délicate en cette rentrée. Patrick Geib et Jean-Pierre Masset nous quittent, et déclarent qu'il n'y a plus personne pour encadrer cette activité. On parle aussitôt de dissolution. Un adhérent, sans attendre, rapporte les filets au siège, en me disant "puisqu'il n'y a plus de badminton...". Mon sang ne fait qu'un tour ! Je n'aime pas qu'on me mette comme çà devant le "fait accompli". Il n'y a que le comité qui peut décider de supprimer une activité. Il n'y a plus de dirigeants ? C'est surtout parce qu'on n'a pas cherché à en avoir. J'écris à toutes les personnes qui étaient membres de la section l'année précédente, je passe des coups de téléphone, et je trouve rapidement trois volontaires, dynamiques et décidés. Ce sont Richard Héry, Miguel Leroy, Fabrice Scholivet, qui apportent la preuve, s'il en était besoin, que le bénévolat n'est pas mort.

C'est à cette époque que j'apprends que je suis atteint d'un cancer. Je dois être opéré le 29 octobre. Je subirai l'ablation du larynx et des cordes vocales.

Je pense alors à démissionner de la présidence de l'amicale, mais je ne le fais pas, me disant que la lutte contre la maladie ne peut pas

s'accompagner de renoncements par ailleurs. Il sera temps, après cette opération, de prendre ou non cette décision, à moins, encore, que l'issue de l'intervention ne décide elle-même de la suite des évènements.

Il faut quand même prendre des dispositions. Je convoque le comité pour le 22 octobre. Sur ma proposition, plusieurs mesures sont prises. Jean-Marie Loret, alors vérificateur des comptes, démissionne de ce poste, est coopté au comité, et est élu vice-président. Il sera chargé de la présidence par intérim pendant toute la durée de mon hospitalisation et éventuellement de ma convalescence, pour tout ce qui concerne les activités *intra muros* et la pétanque. Jean Naudin est également élu vice-président et sera de son côté chargé, dans les mêmes conditions que Jean-Marie, de diriger les activités *extra muros*, sauf la pétanque. Rappelons qu'il y a deux autres vice-présidents, Francis Baltazart et Dominique Amillet, qui les épauleront. Huguette Vasseur est élue secrétaire adjointe. Elle fera la liaison entre le siège de l'amicale et ma chambre de clinique, si tout va bien. Le comité l'habilite à signer les chèques et l'autorise à acheter un téléphone portable.

2000

L'assemblée générale se réunit, tardivement cette année, le 5 février. Après mes trois semaines d'hospitalisation et une longue et fatigante radiothérapie, j'ai attendu de retrouver un peu de forces pour la convoquer. J'ai préparé une intervention préliminaire, lue par mon épouse, et qui commençait par ces quelques phrases : *Nous allons tenir ce soir une assemblée générale un peu bizarre, avec un président pratiquement muet. Je le dis tout de suite, pour ne pas y revenir, j'ai été opéré fin octobre d'un cancer des cordes vocales, subissant une laryngectomie totale. J'ai une prothèse, un "implant phonatoire", qui me permet normalement d'articuler clairement. C'est valable en temps ordinaire, mais je viens de suivre une longue radiothérapie de six semaines, et je ne peux presque pas me servir de cette possibilité actuellement. Je vous demande donc de m'excuser de mon silence forcé. Mes amis, autour de moi, se feront mes interprètes.*

Voilà. Je n'en reparlerai plus dans ce livre.

C'est Michel Bertrand qui a lu mon rapport d'activité, en présence de 76 adhérents et de, notamment, Roger Vache, représentant le Maire de Reims, et Monique Nassau, alors présidente de l'Office des Sports.

J'ai repris les rênes. Le bureau, tel qu'il a été constitué le 22 octobre précédent, a été reconduit dans son ensemble, avec les nouveaux élus Jean-Marie, Jean et Huguette. L'année 2000 se déroule ensuite sans grands soubresauts pour l'amicale. Quelques temps fort vont néanmoins la ponctuer.

L'amicale organise la phase finale de la coupe de France des clubs de jeu de dames, les 7 et 8 mai, entre les équipes de Paris, Toulouse, Dijon et Nantes, qui se classeront dans cet ordre. De l'avis de tous, la réussite est complète. Avec Huguette, nous avions organisé l'hébergement et la restauration des joueurs, et préparé toutes les conditions pouvant leur permettre de participer sans soucis matériels à la compétition. Raphaël Martens a tenu avec brio son rôle d'arbitre. Cette manifestation a connu évidemment un gros déficit financier, dont une large partie sera comblée par la Fédération.

En karaté, le trio Manuel Gagneur, Régis Hautemont et Christophe Saulnier remporte le titre de champion de la Marne par équipes et s'incline en finale du championnat de France à Liévin. Il y a longtemps que ce championnat n'avait plus eu lieu. Malgré la chute des effectifs, la section de karaté continue donc, grâce à la volonté de tous les dirigeants et des meilleurs compétiteurs.

Il y a peu à dire du reste de nos activités. Elles se poursuivent tout à fait normalement. Je ne donnerai donc pas pour cette année les détails des activités des sections et des diverses manifestations organisées. A noter cependant que notre équipe de basket seniors rate de peu son accession au championnat de Ligue, et qu'en badminton nous décidons de quitter la fédération pour nous affilier désormais à l'Ufolep. Retenons aussi que nous avons, en décembre, pour terminer en beauté, passé une excellente soirée "jazz", avec le meilleur des orchestres de Reims, le Swing Time Quintet[186], dirigé par mon ami Jean-Claude Vachez, qui a déjà travaillé deux fois pour nous[187].

---

[186] Jean-Claude Vachez au sax ténor, au soprano, à la flûte, Yves Marly à la trompette et au buggle, Philippe Parois au piano, Guy Follereau à la basse, Michel Millerioux à la batterie (les drums), sont tous pour moi des amis de longue date. Michel est d'ailleurs un ancien élève de l'école et un ancien membre de la section moto. Tous ont une solide formation classique et sont passés par les conservatoires de Nantes pour le pianiste, de Reims pour les autres musiciens, afin de faire l'apprentissage de leur instrument. L'amour du jazz les réunit aujourd'hui, et c'est avec bonheur et jubilation qu'ils reprennent le répertoire des années 60, sur des morceaux signés Horace Silver, Miles Davis, Monk, Gillespie, Benny Golson, Charly Parker... Mais ils peuvent aussi rendre hommage à Stan Getz et aux merveilleuses mélodies des Bossa Nova de Carlos Jobim... comme aussi s'éclater sur le fameux " Saint Thomas" de Sonny Rollins. Et de temps à autre faire une joyeuse petite visite au New Orléans.

[187] Lors de notre soirée cabaret de 1984 et d'un bal en 1994.

2001

L'année 2001 sera marquée, pour l'amicale, par le rebondissement spectaculaire de la section de karaté, et par les titres de champions de la Marne de nos équipes de basket, celle des seniors comme celle des poussins. Pour Huguette et pour moi elle sera hélas l'année d'un immense malheur.

Le comité directeur de l'amicale est renouvelé au cours de l'assemblée générale de janvier 2001, qui réunit 101 participants. Aux membres de droit, les enseignants de l'école Jamin, s'ajoutent les représentants des sections et les membres élus directement par l'AG sur liste complémentaire. Les représentants des sections sont Benoît Gallien, Richard Héry, Fabrice Scholivet (badminton), Thierry Laplaige, Alain Thomas, Jean-Pierre Berger (basket), Nadège Auxiette, Nathalie Brisset, Muriel Rieg (gym féminine), Roger Destouches, Yves Parmantier (gym masculine), Manuel Gagneur, Régis Hautemont, Daniel Lacomblez (karaté), Serge Saladé (jeu de dames), Jean-Luc Person, Lionel Silvestri (football), Marcel Dardenne (tennis de table), Patrick Gauducheau, Jean-André Lalondrelle, Jean-Marie Loret (pétanque), Jean-Pierre Bartholomé, Georges Desuage, Thierry Meng (tarot), Françoise Duchozal, Laurence Hubert, Huguette Vasseur (pyramide), Catherine Patéla-Cardoso, Sophie De Souza (danse jazz), Sylvain Marc (volley). Dominique Coltel et Laurent Marchand seront invités au titre de la danse rock et salsa, dont on reparlera. Sont élus sur la liste complémentaire Dominique Amillet, Cécile Colin, Jean-Bernard Curti, Jean-François Dallot, Sylvain Delorieux, Ludovic Gay, Frédéric Lajoinie, Jean Naudin, Philippe Thomas, André Vasseur. Les vérificateurs des comptes, Jean-Paul Hubert et Nicole Emond, sont réélus.

Nous avons cependant à regretter quelques départs en cours d'année de plusieurs de ces membres, dont tous ont rendu de bons services à l'amicale, ceci suite à des mutations professionnelles (Francis Baltazart, Cécile Colin) ou pour d'autres raisons (Catherine Cardoso, Jean-Luc Person). Le comité effectue en cours de route quelques cooptations, notamment pour assurer la représentation de la section de volley (Philippe Denise et Mathilde Thomas), celle des nouvelles sections, comme la randonnée pédestre (Constance et Edouard Auxiette), l'œnologie (Geoffrey Orban), le basket Ufolep (Paolo Vieira et Vincent Pugeault), ainsi que pour compléter celle de la section de gymnastique (Katia Raffier) et celle de la section Jeu de dames (Michel Emolo). Enfin nous accueillons en septembre, comme vice-présidente de l'amicale, la nouvelle directrice de l'école Jamin, Danielle Szczhyel.

Nous "hébergeons" pendant quelques mois, de janvier à juin 2001, une activité "danse rock et salsa", mais nous la supprimons ensuite, l'animateur ne voulant pas se conformer à nos statuts, ne désirant en fait que profiter de nos locaux à son avantage personnel.

Nous procédons une nouvelle fois à la rénovation des peintures de l'entrée et du couloir. Toute l'équipe de bénévoles qui y travaille chaque samedi pendant plusieurs semaines mérite d'être félicitée. Merci donc à Patrick Gauducheau, Jean-Pierre Barthołomé, Georges Desuage, Sophie et Ludovic Gay, Frédéric Lajoinie, Yves Parmantier, Yves Petitdidier, Lionel Silvestri.

Des travaux dans la grande salle sont également nécessaires, et même urgents. Les peintures sont dans un état déplorable, l'éclairage est faible, surtout pour les "pongistes", le plancher se dégrade, etc. Malheureusement il ne nous est pas possible de remédier à tout cela nous-mêmes, et je demande une nouvelle fois à la municipalité d'étudier la question de près.

La mairie satisfait notre demande d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduit. Celle-ci est superbement réalisée par l'entreprise de Cédric Petit-Jean, fils de Christian, déjà cité à plusieurs reprises dans ces pages.

Pour les activités extérieures, nous disposons de 25 heures par semaine dans les installations municipales (gymnases Sénéchal, Courcelles, Desbureaux, Marcel-Thil, complexe René-Tys). Nos joueurs de pétanque peuvent s'entraîner au Boulodrome couvert d'Orgeval en période hivernale mais n'ont pas encore de terrain pour la belle saison. Quant à notre équipe de football elle ne dispose d'aucune installation pour l'entraînement en hiver, notre demande d'un terrain éclairé, pour un soir par semaine, n'ayant pas obtenu de réponse favorable de la régie municipale, la REMS.

Quelques mots sur la vie des sections, puisés dans le rapport d'activité pour cette année.

En badminton, nous avons obtenu la deuxième place du championnat départemental Ufolep, ce qui nous a incités à engager une seconde équipe à la rentrée. Les conditions d'utilisation du gymnase se sont améliorées, notamment au sujet de l'éclairage. L'ambiance est bonne au sein du club, et ceux qui pratiquent la compétition font bon ménage avec ceux qui ont choisi de jouer en loisir. Bravo à nos animateurs Benoît Gallien, Fabrice Scholivet et Richard Héry, qui ne ménagent pas leur peine.

En basket seniors FFBB, nous sommes champions de la Marne "Excellence" et nous accédons au championnat de Ligue pour la première fois depuis la

création de la section en 1988. Il faut en féliciter tous les joueurs[188]*, ainsi que leur entraîneur, Thierry Laplaige. Il faut aussi remercier les bénévoles qui remplissent les taches ingrates de marqueur, chronométreur, etc., et en particulier Jean Naudin, Nadège Ricault, Colette Crochet, ... Nous sommes représentés au sein du corps arbitral fédéral par Thierry Tréthau et Sébastien Arnould. Le président de la Ligue Champagne-Ardenne, Jacques Laurent, a sa licence à l'amicale. La saison actuelle a bien commencé, puisque, avec huit matches gagnés contre quatre perdus, nous sommes désormais assurés au moins du maintien en promotion de Ligue. Il faudrait que les amicalistes viennent en plus grand nombre encourager notre équipe, qui le mérite bien car elle nous représente brillamment. Les personnes fragiles du cœur devront toutefois prendre leurs précautions, car le suspense est garanti. A noter que la Ville de Reims, sur notre demande lors d'une entrevue avec Monique Nassau, adjointe aux sports, a équipé le gymnase Courcelles d'un superbe panneau électronique pour le marquage des points et du temps. Nous avons beaucoup apprécié cet effort.*

En basket jeunes FFBB, nos poussins ont imité leurs aînés, puisqu'ils ont remporté le titre de champion de la Marne. Un grand bravo à tous ces enfants![189]*, à leur entraîneur Alain Thomas, et à ses "adjoints" Jean-Pierre Berger, Thierry Tréthau, Didier Chardonnet et d'autres encore. La saison actuelle semble plus difficile à vivre pour cette équipe, passée en catégorie benjamins, et qui se heurte souvent à des clubs alignant des joueurs plus âgés. Mais c'est en faisant preuve d'application et de ténacité que nos jeunes progresseront encore. Toute l'amicale les y encourage.*

Nous avons ouvert à la rentrée 2001 une nouvelle section de basket, affiliée à l'Ufolep, sur l'initiative de Thierry Tréthau, qui a dirigé vers nous des joueurs issus d'équipes dissoutes, en l'occurrence le club Wayne Power et la section de basket de Reims Avenir Sports. Ce groupe, dirigé par Paolo Vieira et Vincent Pugeault, participe au championnat local de cette fédération, avec pour le moment des résultats moyens mais encourageants.

En gymnastique, la section, animée depuis le début par Muriel Rieg, n'a cessé de grandir, puisque nous sommes passés de 32 membres la première année à 144 actuellement. C'est l'activité qui se place au premier rang au point de vue du nombre. A noter qu'on ne parle plus de section masculine et de section féminine, car le cours dirigé par Yves est maintenant mixte. D'une seule animatrice au début nous sommes passés maintenant à cinq, Muriel ayant été rejointe au fil des années par Yves Parmantier, Nadège Auxiette, Nathalie Brisset et Katia Raffier. Toutes ces personnes sont diplômées de la FFEPMM, dynamiques, empreintes d'une tonicité contagieuse. En contrepartie de leur bénévolat nous les aidons à parfaire leur formation. Merci, au passage, au Comité de la Marne de la Fédération, qui

---

[188] Sébastien Arnould, Yannick Brunelle, Nicolas Camus, Frédéric Caquet, Stéphane Cellier, Didier Chardonnet, Rodolphe Duflot, Julien Laplaige, Raynald Levacher, Thibaut Murat, Benoît Piérard, Cédric Samuel.

[189] Raphaël Berger, Mathieu Brus, Florian Chardonnet, Manuel Delahaye, Adrien François, Jérémy Germain, Rodolphe Grimont, Antoine Laureau, Yassine Moussane et Maxime Thomas.

nous a apporté une aide de 1000 F pour les stages dont nous avions pris le coût à notre charge.

En volley-ball, Philippe Denise a repris du service à la tête de la section, aidé maintenant par Mathilde Thomas. Notre équipe, qui a la particularité d'être mixte, a arraché lors des barrages, en fin de saison, son maintien en première série du championnat Ufolep. Ses résultats actuels devraient aller en s'améliorant, de façon à éviter d'en passer à nouveau par là cette année. Courage, donc !

En karaté, la saison 2000/2001 a vu s'amorcer le renouveau de notre section, durement éprouvée il y a quelques années. Le mouvement s'est amplifié à la rentrée 2001, le nombre d'adhérents ayant plus que doublé en un an. Saluons l'arrivée parmi nous[198] de plusieurs ceintures noires, comme Jean-Marie Boblique, 3ème dan, Sylvie Corpelet, et d'autres encore. Avec toujours la présence active des charismatiques Daniel Lacomblez, Michel Bertrand, Yannick Duchâtel, et encore nos talentueux Manuel Gagneur et Régis Hautemont, nous avons là un noyau solide, qui nous permet d'envisager une nouvelle jeunesse pour cette activité. Par ailleurs, d'excellents résultats ont été enregistrés au cours de la saison passée dans les compétitions Ufolep : en individuels Manuel Gagneur a été sacré champion régional en combats toutes catégories, devant son camarade de club Régis Hautemont, Rudy Duchâtel a remporté le titre de champion régional en combat chez les juniors, plusieurs troisièmes places ont été acquises en championnat de France, par les mêmes compétiteurs, ainsi que par leurs amis Raphaël Quessada et Christophe Saulnier, et enfin et surtout, en combats toutes catégories par équipes, le trio Gagneur-Hautemont-Saulnier est monté sur le podium en tant de vice-champions de France. Signalons encore que nous avons été représentés, avec de bons résultats, dans divers challenges régionaux ou interrégionaux. Nous avons organisé notre traditionnel challenge Jamin par équipes, que nous avons une nouvelle fois remporté au détriment des clubs troyens et rethélois.

En tennis de table, sous la houlette de Marcel Dardenne et de Cédric Petit-Jean l'activité a parfaitement passé le cap de la deuxième année de sa nouvelle existence. Trois équipes ont participé aux Challenges Rémois, dans des catégories différentes, avec de bons résultats, l'une d'elles ayant réussi à monter en division supérieure. Nous avons à nouveau inscrit trois équipes pour la saison en cours. J'ai déjà cité la faiblesse de l'éclairage de notre salle, qui pose vraiment problème. Les équipes que nous recevons s'en plaignent beaucoup.

En football, après une première saison très difficile, au cours de laquelle notre jeune équipe n'avait pu éviter la dernière place du championnat, l'année 2000/2001 a montré d'énormes progrès, puisque l'amicale a obtenu un bon rang, dans la première partie du tableau, en championnat départemental Ufolep. Elle a également participé à la coupe départementale, ne perdant qu'en finale de consolation. Elle a été dirigée avec fermeté par Lionel Silvestri, Ludovic Gay et Jean-Luc Person. Je regrette que Jean-Luc n'ait

---

[198] Grâce à notre ami Benoît Gallien, responsable du badminton mais aussi ceinture noire de karaté.

pas renouvelé son engagement cette année. Un jeune entraîneur, Karim Mallem, est venu depuis la rentrée apporter à l'équipe un supplément de bagage technique. Les résultats actuels dépassent nos espérances puisque nous sommes déjà qualifiés pour les demi-finales de la coupe de la Marne, et qu'en championnat nous n'avons perdu aucun match, possédant même la meilleure attaque.

En pétanque, le manque de terrain est incontestablement la cause de la petite perte d'effectifs subie par notre club. Cela n'a cependant pas empêché nos dirigeants, Jean-André Lalondrelle, Patrick Gauducheau, Jean-Marie Loret, de mener à bien l'organisation de trois concours officiels en 2001. Le dernier d'entre eux, le 29 décembre dernier, a vu la participation de 61 triplettes, venues de toute la Champagne et même de la région parisienne. Ces concours ont eu lieu au Boulodrome couvert d'Orgeval, où nous avons constaté d'ailleurs avec plaisir que les terrains ont été améliorés. Il faut aussi pour cette section remercier tous les amis qui aident à tenir la table de marque et la buvette et à assurer le rangement, je veux citer Lydie Lalondrelle, François Communeau, Jacques Guiot, Jacques Remond, Christian Prévost, etc. Nous avons aussi organisé en septembre dernier notre concours interne, le challenge Ermis-Riva, avec une bonne participation des membres de l'amicale. Notre club a été représenté en 2001 dans tous les championnats, sans toutefois parvenir à décrocher un titre. Il a été également présent dans tous les concours officiels et en a remporté plusieurs.

La section de randonnée pédestre, créée cette année, est en pleine expansion. Nous privilégions, pour cette activité, l'aspect promenade, un peu sportive certes, mais sans recherche de la performance, restant donc à la portée de tous. Une dizaine de nos adhérents ont aussi participé, avec la FFEPMM, le 5 janvier dernier, au rallye Paris-Tour-Eiffel, organisé par la Mairie de Paris.

En danse jazz, Catherine Patéla, pour les adultes, et Sophie De Souza, pour les enfants, ont animé cette section au cours de la saison 2000/2001. Catherine ayant déménagé hors de Reims n'a pu reprendre à la rentrée son activité à l'amicale, et nous avons dû suspendre les inscriptions pour les adultes. Sophie, par contre, a maintenu la sienne, avec plus d'une vingtaine de fillettes chaque samedi. Il convient de l'en féliciter vivement, car elle le mérite bien, compte tenu de ses charges familiales et de son travail. La section participe régulièrement à la fête de l'école et de l'amicale, donnant toujours de jolis spectacles.

Serge Saladé et Michel Emolo représentent la section Jeu de Dames au sein du Comité. Avec l'aide de Robert Biagianti ils ont participé à la renaissance de la Ligue Champagne-Ardennes, qui était en sommeil depuis plusieurs années. Cette structure a permis de mettre sur pied un championnat régional très intéressant pour nos joueurs. En 2001 nous avons été représentés au Championnat de France, qui a eu lieu en Vendée, par Raphaël Martens, Michel Emolo et Serge Saladé. Michel a obtenu une très belle 3ème place dans sa catégorie. Pour cette année nous avons aussi engagé une équipe pour la Coupe de France des clubs. La section a participé au Forum des

Associations de la Ville de Reims en octobre dernier. A signaler aussi une animation sur la place d'Erlon au cours de l'été.

Chaque mercredi plus de 30 personnes participent à des parties de tarot dans nos locaux, dans un esprit amical, très convivial. Un règlement interne, établi par Jean Naudin et adopté par tous les participants, permet d'éviter la formation de "clans". Par ailleurs toute l'équipe dirigeante, Thierry et Chantal Meng, Jean-Pierre Bartholomé, Georges Desuage, André Demange, Jean Naudin, organise un challenge annuel, établi sur 5 concours à raison d'un dimanche par mois en période hivernale. Nous avons plus de 60 participants chaque fois. Nous mettons également sur pied deux autres concours, au profit de l'Association Française contre les Myopathies, dont l'un, à l'occasion du Téléthon, nous a permis de réunir, comme chaque année, une centaine de joueurs, et de verser la somme de 10000 F à l'AFM.

Le "club pyramide" connaît une diminution sensible du nombre de ses adhérents. Les explications ne manquent pas : l'engouement passager, qui retombe après quelques mois de pratique, le découragement de certains participants qui estiment, souvent à tort, ne pas être "à la hauteur", une baisse de popularité de l'émission télévisée correspondante,... Pourtant notre activité continue sans faiblir, à raison de trois séances par semaine, les mardi, jeudi et vendredi, animées par Françoise Duchozal, Laurence Hubert, Huguette Vasseur, Jean-Marie Loret. La section a fêté son 3ème anniversaire au cours d'une soirée très sympathique. Au mois de juin elle a frété un car de 50 places pour aller assister à l'enregistrement de l'émission télévisée à Saint-Ouen. Elle a tenu un stand, en commun avec la section Jeu de Dames, au Forum des Associations, stand qui a reçu beaucoup de visiteurs. Elle a participé au Téléthon, en organisant des parties amicales, qui ont permis de verser 2800 F à l'AFM. Plusieurs membres ont pris part à des tournois à Dijon et à Soissons où nous avons remporté la coupe du club présentant le plus grand nombre de concurrents. Enfin, rappelons que notre adhérente Christine Simon a remporté la Pyramide en janvier à l'émission.

Citons enfin l'œnologie. Geoffrey Orban, diplômé dans cette spécialité, et Fabrice Scholivet, ont mis en place cette nouvelle activité à la rentrée de septembre 2001. Les cours ont lieu une fois par mois. Au départ, nous étions convenus de limiter les inscriptions à une douzaine de personnes. Nous avons été submergés de demandes et nous avons dû, très vite, admettre un second groupe (mais nous n'irons pas plus loin). Les participants m'ont paru jusqu'à présent vraiment très satisfaits de leur sort !

Les 601 adhérents que nous comptons au 31 décembre comprennent 466 adultes (237 hommes, 229 femmes) et 135 jeunes. On remarquera l'équilibre hommes/femmes et on regrettera évidemment que la composition du comité directeur ne reflète pas vraiment ce fait - mais à qui la faute ?

A cette date du 31 décembre, les sections sportives, karaté, gymnastique, randonnée, danse, volley, football, tennis de table, badminton, basket, pétanque, regroupent 409 adhérents (68%), les sections cultu-

relles et ludiques (pyramide, jeu de dames, tarot, œnologie) en rassemblent 113 (19%), tandis que les "scolaires" et "divers" forment les 13% restants.

Sept sections, comptant ensemble 292 membres, pratiquent leur activité, sportive ou non, à l'intérieur de nos murs, contre six, avec 230 membres, dans des installations extérieures. C'est une situation qui montre bien l'importance qu'il convient d'attacher à nos locaux.

C'est la première fois de toute notre histoire que nous dépassons le cap des 600 amicalistes. Nous avons pourtant été dans l'obligation, parfois, de nous limiter dans notre "recrutement", car certaines sections, comme le badminton, la gymnastique, la danse, l'œnologie, le football, le basket, arrivent à saturation. En effet les locaux ne sont pas extensibles, l'encadrement ne suit pas toujours, certaines équipes sont complètes.

***

Michel Beiller prend sa retraite professionnelle en juin 2001. Une petite fête est organisée à cette occasion par l'école. Des discours élogieux sont prononcés pour saluer le départ de notre ami. Comme il a été mon adjoint pendant seize ans à l'école, et membre actif, très actif même, de notre association depuis 1969, on me propose de dire quelques mots. Je saute sur l'occasion d'exprimer toute mon amitié au jeune retraité.

Michel,

Merci de m'avoir tiré une épine du pied en m'autorisant à faire un discours court, ça m'arrange bien. Malheureusement ce n'était pas facile. J'aurais eu tant de choses à dire sur toi !

Toutefois, ton départ en retraite étant d'abord une affaire entre toi et l'Éducation Nationale, mon intervention, se situant plutôt en marge, aura seulement valeur de témoignage.

Il est vrai que je peux témoigner, après bientôt trente ans de compagnonnage, de ton engagement au service de l'école, des enfants, et, même si tu ne te lances jamais dans des discussions à ce sujet, d'une certaine idée de la laïcité. Idée que nous partageons d'ailleurs largement, puisque nous avons travaillé ensemble, et avec d'autres, sur la base des valeurs humanistes de la laïcité, privilégiant plutôt la pratique que la théorie.

Pour ce qui a trait à ta profession, je ne parlerai pas de tes qualités de pédagogue, faisant confiance à d'autres, plus compétents que moi, pour les évoquer. Par contre je tiens à souligner, pour l'avoir apprécié maintes fois, combien on peut être heureux de t'avoir pour collaborateur au sein de cet établissement scolaire. Nicole, puis Francis, l'ont sans doute ressenti comme moi : ta présence est rassurante, stabilisatrice. Ta pondération en tout domaine, ton calme (je ne t'ai jamais vu en co-

lère), ta capacité à analyser une situation, la justesse de tes observations, la clarté de tes exposés, font merveille dans les moments difficiles. Je vais te le dire, mais tu le sais déjà, j'ai souvent été amené pour ma part, en fonction de tes réactions, à tempérer mes prises de position à l'emporte-pièce, et même à m'interroger sur mes partis-pris et ma mauvaise foi ! La collègue qui va succéder à Francis ne saura jamais ce qu'elle a perdu avec ton choix d'arrêter aujourd'hui ta carrière d'enseignant !

Tous ceux qui t'ont vu à l'œuvre te portent une très grande estime, et surtout beaucoup d'amitié. Ce n'est pas un hasard si la grande famille Jamin est aujourd'hui réunie à l'occasion de ta retraite : Albert, Muguette, Mme Marlé, Christiane, Gisèle, Tata Jojo, Nicole, Jean-François, et les autres, qu'on m'excuse si j'en oublie, ont tenu à t'entourer en ce moment un peu spécial.

Mon objet n'est pas de parler de ta carrière, ce qui sera fait par ailleurs. Je voudrais par contre évoquer ton engagement post et péri-scolaire en te rappelant quelques bons souvenirs.

Dès ton arrivée à Jamin, en 1969, suivant en cela l'exemple de tes prédécesseurs, en particulier Albert Join, tu consacres, avec l'ami Dallot et le regretté Guy Toullec, la plupart de tes mercredis matins à l'animation des activités USEP-USAL. Cela durera plus de dix ans ! Parallèlement tu t'occupes, au sein de l'Amicale, de l'activité "tennis de table", prenant en 1970 la relève de Martial Marlé, aujourd'hui disparu également. Tu conduis toi-même, dès 1973, une équipe seniors qui obtient en 1974 un premier titre de champion de la Marne Ufolep (je m'en souviens fort bien, tu sais pourquoi...). Ce titre sera suivi de beaucoup d'autres, tant par équipes qu'individuellement, car sous ton impulsion, cette section de l'Amicale va connaître par la suite une longue période faste. Certaines années nous avons eu jusqu'à quatre équipes seniors engagées dans les divers championnats. Tu seras le valeureux capitaine de ces pongistes pendant de nombreuses années, gérant tous les contacts avec les autres clubs dans le cadre des challenges rémois et de l'Ufolep, étant le maître d'œuvre de l'organisation de nos tournois, et te permettant, de surcroît, de gagner la plupart des matches auxquels tu participais. Tu as su animer magistralement ce groupe auquel j'ai modestement participé, et où se sont illustrés notamment, entre autres, Christian Petit-Jean, Bruno Melin, Patrick Geib, Dominique Amillet, Jean-Pierre Bot, Claude Crapart, François Riquoir, Alain Kolifrath, et bien sûr Thierry Loret et Laurent Lalire, qui ont été plusieurs fois finalistes du championnat de France sous ta houlette. La belle aventure ne s'est terminée qu'en 1996. Un animateur de talent, bénévole, qui dirige pendant 26 ans avec succès un groupe important de sportifs, c'est tout de même assez rare pour être souligné. Suzanne, pauvre Suzanne, combien as-tu passé de soirées, seule, abandonnée, à te morfondre au coin de ta cheminée ?

En plus, Michel, tu as bien entendu participé à toutes les actions menées par l'Amicale. Je cite en vrac : la régie sonore des splendides spectacles donnés lors de nos fêtes scolaires, la fabrication de la scène, sous la direction de Gérard Wattier, le secrétariat des tournois de football, des randonnées cyclotouristes, etc..., etc...

En 1977 tu as été élu secrétaire adjoint de l'Amicale. Un premier pas vers d'autres fonctions, puisque deux ans plus tard tu seras vice-président, puis, en 1988, trésorier, succédant à Claude Crapart. Tu occupes d'ailleurs toujours ce poste, à la satisfaction générale. Tu as naturellement été présent à toutes nos AG et réunions de Comité, ou presque (ce qui, en 32 ans, à raison de 6 réunions environ par an, représente grosso-modo près de 200 soirées sacrifiées à l'Amicale - et çà encore de

moins pour Suzanne !). Sans compter les permanences du lundi, les heures consacrées à la trésorerie, etc...

Tu m'as dit que tu allais bientôt arrêter, et je te comprends. C'est dommage pour l'Amicale, mais bon, personne ne t'en voudra après tout ce que tu as donné. Je sais que tu ne resteras pas inoccupé. D'ailleurs tes enfants ont encore besoin de toi. De plus, et c'est normal, tu aspires à changer d'air plus fréquemment.

Je me rappellerai toujours que tu n'as jamais dissocié, dans ta démarche, ton attachement à l'Ecole Jamin et ton implication dans l'Amicale. Tu as toujours veillé à ce que l'Amicale ne perde pas de vue sa première raison d'être, comme tu as toujours veillé à ce que l'Ecole n'oublie pas qu'elle a, en notre association, une amie et une alliée précieuses. Nous ne sommes plus très nombreux à maintenir le lien qui unit les deux entités. J'ose espérer toutefois qu'il ne se brisera jamais, et que d'autres que nous sauront le préserver.

Michel, nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter avec toi un moment important de ta vie, un moment que l'on savoure longtemps à l'avance, même si, comme toi, on aime son travail. Je ne veux pas gâcher plus longtemps ton plaisir, aussi j'arrêterai là mon verbiage, en te disant tout de même ceci : la retraite n'est pas la fin de tout, ce n'est d'ailleurs pas non plus le commencement d'une nouvelle vie, il ne faut rien exagérer. Mais quand même, c'est une fameuse chose ! Profites-en longtemps, longtemps, longtemps !

(mais, heureusement, Michel est resté trésorier de l'amicale !)

***

Un événement dramatique, le 28 juin 2001, nous frappe, mon épouse et moi, et toute notre famille, avec le décès de notre fils Fabrice. Je me suis fait une règle, dans cet ouvrage, de ne pas parler de nos questions familiales, mais là, c'est vraiment impossible. Je vais me forcer à me limiter à reproduire ici le texte de ce que j'ai déclaré lors de notre réunion de comité de début septembre.

"Je remercie tous ceux et toutes celles qui nous ont manifesté leur amitié et leur affection à l'occasion de la terrible épreuve qu'Huguette et moi avons subie, et subissons toujours. Je ne souhaite à personne de connaître une telle douleur, elle est indicible. Au-delà de nos sentiments personnels, que vous comprenez bien, je voudrais rappeler ou indiquer aux membres du comité ce que Fabrice a apporté à notre association. Quand je suis arrivé à Jamin, en 1972, il y avait une équipe de foot et quelques activités pour les élèves de l'école; c'était bien, mais rien de comparable avec l'amicale telle qu'elle est actuellement. C'est Fabrice qui, alors élève en 4ème au collège, m'a poussé dans mes derniers retranchements pour que l'amicale crée une équipe de foot de jeunes, benjamins et minimes. C'était le début de l'extension de l'amicale, car Jean-Marie Loret, le père d'un des copains de Fabrice, a ensuite créé l'activité pétanque, et peu à peu, prenant goût à l'affaire, je n'ai eu de cesse d'assurer un plus grand développement de l'association. Fabrice est donc à l'origine de notre expansion. Il a participé comme joueur successivement dans les catégories benjamins-minimes, avec un titre de champion de la Marne Ufolep en 1974, puis en cadets, où il a été

sélectionné dans l'équipe de la Marne, enfin en seniors en tant qu'entraîneur joueur et membre de notre comité directeur. Ayant quitté Reims il n'a pas pu poursuivre son activité, mais, tout récemment, envisageant de revenir habiter ici, il avait repris une licence au club, participant à quelques tournois. Les dirigeants et les joueurs souhaitaient son apport comme entraîneur. C'est avec joie qu'il s'apprêtait à assumer cette tâche. Malheureusement, ses problèmes personnels l'ont amené à prendre la fatale décision que vous connaissez. Il a été inhumé, selon son souhait, vêtu de son maillot et de son survêtement de l'amicale Jamin. En vous remerciant encore de vous associer à notre chagrin, permettez-moi de vous demander d'observer une minute de silence à la mémoire de notre fils."

2002

Le Comité Directeur ne comprendra plus, outre Cécile Colin et Jean-Luc Person, déjà signalés, Sylvain Marc, Vincent Pugeault, Jean-Bernard Curti, Laurence Hubert, Patrick Gauducheau. Il faut préciser que si Sylvain et Vincent ont été des membres fantômes, Jean-Bernard un membre fantasque, par contre Laurence et Patrick ont été des gens sérieux et responsables. Laurence, qui a adhéré dès les premiers pas de la section "pyramide", a tenu ses engagements, et n'a cessé sa collaboration qu'à regret, très préoccupée, je crois, par son travail. Patrick, membre du comité depuis seize ans, n'a jamais ménagé sa peine pour toutes les tâches matérielles relatives aux concours de pétanque et aux autres manifestations de l'amicale. Personne après lui n'a repris son grand balai pour nettoyer la cour de l'école après la fête, par exemple. Il reste licencié au club, et continue de promener sa haute silhouette sur les terrains de pétanque.

Entrent dans l'instance dirigeante, à leur place, Katia Raffier pour la gymnastique, Danielle Guillet pour pyramide, Jacques Guiot pour la pétanque, Mathilde Thomas pour le volley, Cédric Petit-Jean pour le ping-pong, Karim Mallem pour le football, Michel Emolo pour le jeu de dames.

La saison sportive permet encore d'enregistrer de bons résultats pour beaucoup de sections, notamment pour le karaté. Faisons encore une fois le tour de nos sections, en résumant les éléments du rapport d'activité qui leur sont consacrés.

La section de karaté, qui s'est couverte de gloire cette année, est aussi entrée dans une nouvelle phase de son histoire, avec notre affiliation à la FFKAMA, affiliation que nous attendions depuis 24 ans, et qui a été rendue possible par l'arrivée d'une nouvelle équipe à la direction de la ligue régionale. L'amicale remporte trois titres aux championnats de France Ufolep. En combat individuel seniors masculins toutes catégories Vincent Casassus

est champion de France, devant Régis Hautemont, 2ème et Manuel Gagneur 3ème. En combat individuels seniors féminines Cécile Corpelet est championne de France, sa sœur Sylvie Corpelet se classant 3ème. En technique seniors par équipes l'amicale Jamin est championne de France avec l'équipe mixte Cécile et Sylvie Corpelet et Régis Hautemont. Autres résultats intéressants, nous sommes deuxièmes par équipes en combats féminins toutes catégories, avec Cécile et Sylvie Corpelet, Nadine Guichard, deuxièmes aussi par équipes en combats masculins toutes catégories, avec Manuel Gagneur, Vincent Casassus, Raphaël Quessada, et quarts de finalistes en combat individuels toutes catégories, avec Régis Hautemont, Samuel Lalouette, Christophe Saulnier. Autre résultat notable, Nicolas Etienne, qui n'a pas pu participer au championnat de France, est champion régional toutes catégories en combats. A noter aussi que Sylvie Corpelet a obtenu son deuxième dan.

La section basket-ball a perdu une équipe, celle qui évoluait en 2001/2002 en championnat promotion de ligue seniors masculins FFBB (où elle s'est classée 9ème), par suite d'un certain nombre de défections, justifiées et contre lesquelles il n'y a rien à dire, au sein du groupe des dirigeants. Elle reste cependant forte, avec une équipe benjamins FFBB et une équipe seniors Ufolep. En FFBB benjamins, nous échouons à la dernière place en championnat départemental. En Ufolep seniors, l'amicale est 7ème en 1ère série départementale

Le badminton, où l'on pratique au choix en loisir ou en compétition, a connu une belle année 2002. La convivialité qui s'y manifeste a permis de fidéliser davantage les adhérents, de limiter le turn-over inhérent à ce type d'activité. En championnats départementaux Ufolep seniors, poule A, l'amicale Jamin est championne de la Marne[191], et en poule B elle se classe 4ème.

La section gymnastique a vu la création d'un cours supplémentaire, pour faire face à une forte demande. Par contre la tentative de lancer une activité "équilibre" pour les personnes âgées n'a pas réussi. Nous allons essayer une autre formule, dite "gymnastique douce", pour intéresser cette partie de la population.

En football, l'amicale se classe 2ème en "promotion" et monte en "honneur". Notre équipe perd en demi-finale en coupe départementale.

En tennis de table, classements moyens de nos trois équipes dans les Challenges Rémois.

La section pétanque, forte malgré son problème de terrain, devra être réorganisée en 2003 suite au départ de Jean-André Lalondrelle, qui crée un nouveau club à Witry-les-Reims, ce dont il convient de le féliciter. Quelques adhérents, habitants de cette commune, partent avec lui, ce qui est normal. Malgré notre participation à tous les championnats, nous n'obtenons pas de résultats remarquables, sinon quelques premières places dans les concours officiels.

---

[191] Voir photo page 282

La section danse jazz, qui intéressait beaucoup de fillettes du quartier, a dû cesser son activité à la dernière rentrée, suite à l'indisponibilité de l'animatrice. Nous réfléchissons à une nouvelle formule avec les responsables de la gymnastique.

Le volley-ball souffre d'un problème d'encadrement et l'équipe descend en deuxième série du championnat Ufolep. Il faudrait trouver le moyen d'épauler un peu notre brave Mathilde.

Pour les scolaires, nous faisons notamment cette année l'acquisition de dix tapis pour l'éducation physique, que nous mettons à la disposition des enseignants de l'école. Nous prenons en charge, comme d'habitude, les licences USEP de tous les élèves de l'établissement, soit 172 cette année. Ils peuvent ainsi participer à toutes les activités proposées par cette fédération péri-scolaire, dont, entre autres, l'animation autour du marathon. Par contre nous avons plus de difficultés pour organiser nous-mêmes des ateliers, n'ayant pas assez de bénévoles disponibles autrement qu'en soirée. Après l'arrêt de la danse jazz, nous ne pouvons proposer que le karaté, ce qui intéresse surtout les garçons.

La randonnée pédestre rassemble de plus en plus de personnes, et la participation à des marches comme le rallye Paris Tour Eiffel, ou la nocturne de Metz, ont été des évènements qui ont beaucoup plu.

L'œnologie a un succès indiscutable, et nous sommes contraints de refuser du monde. L'approche très pédagogique de Geoffrey, la qualité de ses choix, sont en tous points remarquables.

L'initiation à l'anglais a connu un bon départ et répond à un besoin certain.

Le club Pyramide a vu une bonne fréquentation de ses trois séances hebdomadaires. Il a fêté comme il convient son 4ème anniversaire. Il a frété un car pour aller assister le 19 décembre dernier à l'enregistrement de l'émission qui passe sur France 2.

La section tarot ne désemplit pas. Il a été adopté pour les séances du mercredi un règlement interne assez draconien afin de mettre un peu d'ordre dans leur déroulement. Un classement trimestriel est établi pour les adhérents qui se rencontrent chaque semaine, ce qui pimente un peu les parties, en dehors des concours du dimanche.

Le cercle damiste va bien. Trois de ses membres ont participé au Championnat de France cet été à Mont-de-Marsan, où Michel Emolo s'est classé 7ème. Un ancien champion de France, Fidèle Nimbi, a adhéré cette année à l'Amicale. Aux échecs, à signaler la journée que Claude Marcel et moi avons animée au collège de Pontfaverger, comme chaque année.

Toutes les sections "ludiques" (pyramide, jeu de dames, échecs, tarot), n'ont pas pris de vacances, restant ouvertes en juillet et en août.

Dans le cadre de la grande fête omnisports que nous réalisons en juin pour fêter nos 90 ans d'existence officielle, nous plaçons plusieurs manifestations importantes, dont un tournoi de football, avec quatre équipes, nommé "challenge Fabrice Vasseur", en mémoire de mon fils décédé en 2001, et "coupe Gilles Leroy", en l'honneur d'un autre de nos footballeurs victime d'un accident de la route il y a beaucoup plus longtemps, un concours interne de pétanque, avec de nombreux participants, nommé "challenge Ermis Riva" en souvenir d'un de nos joueurs disparu il y a quelques années, ainsi que notre traditionnel challenge régional de karaté, sous la forme d'une rencontre avec nos presque voisins de Rethel.

Toutes nos sections, ou presque, participent à cette grande fête, avec trois matches de basket, un match de volley, un match de badminton, un tournoi de tennis de table, une démonstration de jeu de dames et même, en prime, une séance d'initiation à l'œnologie.

En dehors de cette fête, nous organisons aussi, comme tous les ans depuis longtemps, cinq concours de tarot comptant pour l'attribution de notre challenge annuel, avec une participation moyenne d'environ 70 personnes à chacun d'entre eux. Nous en organisons un sixième, en collaboration avec le foyer de Bétheny, en faveur de la section locale de l'Association Française contre les Myopathies, et enfin un septième, avec 100 participants, à l'occasion du Téléthon, pour lequel nous recueillons une somme de 1932 euros.

Ajoutons encore à ces manifestations un tournoi interrégional du jeu pyramide, le 28 avril, avec des joueurs venus de Witry-les-Reims, de Soissoes, d'Amiens, de Colombes et de Charleville-Mézières. La section Pyramide participe aussi au Téléthon, en organisant des parties amicales et d'initiation.

Enfin, nos deux concours officiels de pétanque, au boulodrome couvert d'Orgeval, bénéficient d'une bonne affluence, le 23 novembre, avec 48 triplettes, et le 21 décembre, avec 67 doublettes.

Nous participons naturellement à la fête annuelle de l'école, pour laquelle de nombreux amicalistes bénévoles tiennent des stands, dont la buvette, et font des démonstrations, notamment en danse jazz. De plus, cette année, pour nos 90 ans, nous proposons aux enfants deux concours bien dotés, l'un de dessin, l'autre de poésie.

A la Fête du Sport de Reims, notre stand, tenu cette année par la section de gymnastique, intéresse beaucoup de visiteurs, à qui nous proposons d'évaluer leur forme physique (endurance, souplesse, etc.) Ils peuvent par la même occasion prendre connaissance de la liste de nos activités.



La roue tourne ! Notre affiliation est acceptée par la FFKAMA, qui tient même dans nos locaux, fin 2002, l'assemblée générale de sa Ligue Champagne-Ardenne, en présence de son président national, Francis Didier.

Sur notre photo, de gauche à droite, Patrick Lavialle, trésorier régional, Jean-Marie Bobillique, Annick Lavialle, présidente régionale, Sylvie Corpelet, André Vasseur, Yannick Duchâtel, Bruno Duchêne, directeur technique régional, Francis Didier, Daniel Lacomblez.

Si l'on me demande ce qui restera gravé dans ma mémoire pour 2002, les moments qui ont été les plus forts pour moi, je citerai naturellement l'immense bonheur ressenti avec les karatékas au championnat de France à St-Brieuc, ainsi que l'intense satisfaction de voir la Fédération de karaté nous ouvrir enfin les bras, mais aussi et surtout, on le comprendra, l'émotion qui m'a envahi lorsque ma petite-fille Caroline a remis aux vainqueurs de notre tournoi de football le challenge portant le nom de son oncle Fabrice, qu'elle aimait tant.

2003

Le karaté nous apporte beaucoup de satisfactions cette année. C'est cette section qui remporte les plus beaux résultats (voir page 269). Deux de nos responsables, Yannick Duchâtel et Michel Bertrand, obtiennent le diplôme d'instructeur fédéral, après avoir il y a longtemps obtenu celui de l'Ufolep. De plus, la Fédération valide les ceintures noires Ufolep de Daniel Lacomblez, Yannick Duchâtel, Manuel Gagneur et autres. La lutte que j'ai menée à l'époque où j'étais président de la commission nationale Ufolep de karaté, puis pendant encore de nombreuses années, contre l'avis des dirigeants nationaux de l'Ufolep, qui ne voulaient pas entendre parler de ceintures noires, était donc justifiée : si nous n'avions pas décerné ces ceintures, elles n'auraient évidemment pas été reconnues. Merci à la Fédération d'avoir su régulariser la situation, faisant preuve d'une ouverture d'esprit que nous pouvons saluer. Nous organisons notre traditionnel challenge régional, au complexe René Tys. Il est remporté chez les hommes par Manuel Gagneur et chez les dames par Sylvie Corpelet, tous deux de l'Amicale.

Les résultats de nos basketteurs benjamins sont honorables, notre équipe terminant en milieu de tableau du championnat départemental, avec autant de victoires que de défaites. Mais, passée en catégorie "minimes" à la rentrée, elle souffre d'un manque de maturité certain. En seniors, l'équipe a obtenu son maintien en 1ère série Ufolep, mais a cependant demandé à jouer en 2ème série cette année, ce qui nous a été accordé.

Nos trois équipes inscrites en Challenges Rémois de tennis de table éprouvent des difficultés à se maintenir dans leurs séries.

Pour les randonnées pédestres, nous continuons l'alternance entre randonnées de proximité et déplacements plus lointains, dont un à Bruxelles, ceux-ci en liaison avec la FFEPMM.

La section de gymnastique grandit sans cesse. Nous avons sept cours par semaine, dont une nouveauté, un cours de gymnastique douce, le mardi matin, pour les personnes un peu âgées ou un peu "rouillées". La gestion administrative, notamment au niveau de l'établissement des licences, pour une section de cette importance, étant de plus en plus prenante, nous en avons déchargé les animatrices et animateurs, et c'est désormais Huguette Vasseur qui s'en occupe. Elle y consacre un temps considérable, et les résultats sont probants, à la satisfaction générale. Par ailleurs, toute l'équipe d'animation est à féliciter pour son enthousiasme communicatif., à féliciter également pour sa volonté de perfectionnement, puisque chaque année nous saluons l'acquisition de nouveaux diplômes.

Nous organisons un concours officiel de pétanque, au boulodrome couvert d'Orgeval avec 67 doublettes, et un concours interne, le challenge Ermis Riva, avec une trentaine d'équipes, le 15 juin à Bétheny, en même temps que le tournoi de football. Jean-Marie Loret reprend en mains la gestion de cette section après le départ de Jean-André Lalondrelle. Des travaux sont en cours sur l'ancienne assiette du gymnase Maryse Bastié, et la ville de Reims nous réserve un emplacement dans le parc qui y sera créé.

De multiples départs, la plupart pour des raisons professionnelles, affaiblissent l'équipe de football et la privent de quelques dirigeants, dont Karim Mallem. Nous organisons cependant un tournoi, le "challenge Fabrice Vasseur", le 15 juin, à Bétheny, avec huit équipes, Des incidents regrettables, ayant lieu en dehors du terrain, entre des équipes autres que la nôtre, ternissent en fin de journée cette belle manifestation. Nous remettons le trophée, symboliquement, à la jeune équipe "Altaï", classée dernière du tournoi. Au début de la nouvelle saison, notre équipe, devant redescendre en "promotion", est repêchée et reste donc en "honneur". Notre brave Ludovic Gay a désormais la lourde tâche de maintenir cette section la tête hors de l'eau, et ce n'est pas facile. Nous avons aussi quelques soucis pour les entraînements. Quand les jours sont longs, les footballeurs vont s'entraîner sur les terrains du Bd Albert 1er, mais en hiver ils ne disposent d'aucune installation.

En championnats départementaux Ufolep de badminton, nos équipes terminent toutes deux à la 6ème place de leur série. Nous sommes pratiquement obligés de refuser des inscriptions en "loisir", les six terrains du gymnase Desbureaux ne suffisant plus à accueillir tous les candidats. Jouer en double est devenu presque une obligation ! Nous connaissons de plus quelques soucis concernant la sécurité au gymnase Desbureaux, suite au comportement agressif de jeunes du quartier.

En volley, nous avons conduit notre saison de façon assez désastreuse, il faut le reconnaître, avec des feuilles de match qui n'ont pas été envoyées par notre responsable à la commission compétente (sans que j'en sois informé), et qui nous ont coûté autant de forfaits, alors que les matches avaient été joués, et parfois gagnés. Nous avons donc été rétrogradés. Ajoutons à cela le décès d'un de nos joueurs, Emmanuel Barbier, pendant les vacances, et l'équipe s'est retrouvée démotivée, incapable de reprendre une nouvelle saison. L'espoir est venu d'une demande d'un groupe de joueurs provenant d'un club en voie de dissolution, souhaitant s'intégrer dans une association plus solide. Ces joueurs évoluaient la saison précédente en 1ère série et souhaitaient poursuivre à ce niveau. Nous avons proposé à l'Ufolep de participer sous le nom d'une entente entre nous et l'ancien club de ces personnes. Cela nous a été refusé sèchement et sans que nous ayons été entendus. C'est dommage.

La section d'œnologie, c'est celle où nous refusons, avant même la rentrée, de prendre de nouvelles inscriptions. Au cours de la saison 2002/2003, ce sont 71 vins qui ont été goûtés, et tous meilleurs les uns que les autres. Geoffrey Orban, notre brillant œnologue, nous remet chaque année un rapport de synthèse absolument parfait.

La section d'initiation à l'anglais connaît une année très tranquille.

La section "pyramide" voit toujours une bonne fréquentation de ses séances. Toutefois, la suppression de l'émission quotidienne sur France 2 devrait engendrer inéluctablement une désaffection des amateurs de ce jeu pourtant très valable sur le plan culturel et convivial. Déjà des clubs disparaissent un peu partout en France. A noter qu'Huguette Vasseur est élue responsable régionale de la Fédération Francophone. Françoise Duchozal et Marcel Dardenne remportent des tournois officiels. Nous en organisons un nous-mêmes en octobre, pour fêter le 5ème anniversaire de la section. La section participe aussi au Forum des Associations et au Téléthon.

Nous organisons cinq concours de tarot comptant pour l'attribution du challenge annuel offert par l'Auto-école Marius. Ce challenge est remporté cette année par Daniel Brodusch. Ces concours ont connu une participation moyenne d'environ 64 personnes. Nous en faisons un sixième au profit de la section locale de l'AFM, et enfin un septième, avec 80 participants, à l'occasion du Téléthon. Mais il n'y a pas que les concours. Tous les mercredis après-midi plus de 40 personnes se réunissent pour des parties acharnées. La convivialité n'est pas oubliée, et le Beaujolais nouveau, la Galette des Rois, entre autres, sont des moments bien agréables, de même que le repas en commun pris au Lycée Gustave Eiffel.

C'est à l'amicale que revient cette année le soin d'organiser le championnat de la Ligue Champagne-Bourgogne de Jeu de Dames en parties semi-rapides, le 18 juin. Il réunit une quarantaine de joueurs venus de toute cette grande région. Au cours de ce championnat, Robert Biagianti, en grande forme, bat le champion de France Arnaud Cordier. Il frôlera la même année la nulle[190] contre le hollandais Ton Sijbrands, champion du monde. Serge Saladé, champion régional dans sa catégorie, se classe 4ème au championnat de France vétérans. Nous participons au Forum des Associations, avec la section pyramide. Notre stand attire la curiosité de beaucoup de personnes. Notre damier géant, notamment, remporte beaucoup de succès. Nous organisons encore un petit championnat interne à l'occasion du Téléthon.

Toutes les sections "ludiques", pyramide, jeu de dames, échecs, tarot, n'ont pas pris de vacances, restant ouvertes en juillet et en août.

La fête annuelle de l'école Jamin, pour laquelle de nombreux amicalistes bénévoles travaillent de bon cœur, comme toujours, en tenant plusieurs stands ainsi que la buvette, remporte un beau succès.

Dans nos locaux, nous rénovons cette année les peintures de la salle de réunion. Par ailleurs, un revêtement de sol excellent a remplacé, grâce à la Ville, le vieux plancher et le carrelage de la grande salle, à la satisfaction générale de tous les utilisateurs.

L'année 2003 a été une très bonne année pour l'amicale Jamin dans plusieurs domaines, moins bonne certainement dans d'autres. Les résultats de notre section de karaté resteront les faits les plus marquants de l'année, mais toutes les sections, souvent avec des ambitions plus modestes, ont contribué à perpétuer le rayonnement de notre association. Tout le monde à Reims nous connaît et nous respecte. C'est l'essentiel.

Mais l'amicale est une lourde machine, et la gérer demande beaucoup d'investissement de la part des dirigeants. Personnellement, j'ai parfois l'impression d'être le président de quinze clubs différents, cohabitant sous le même appellation. Je suis souvent un peu angoissé à l'idée que l'édifice pourrait se disloquer brusquement, et disparaître, si la clé de voûte venait à manquer. Je crois qu'il est temps de songer à préparer l'avenir, en envisageant, pourquoi pas, de nouveaux modes de fonctionnement. Je me dis alors qu'il faudra se donner le temps d'y réfléchir, mais qu'il faudra le faire.

---

[190] Voir cette partie page 271.

Palmarès de la section de Karaté (saison 2002/2003)

Championnats de France Ufolep
l'Amicale remporte 5 titres sur 7
dans les catégories réservées aux ceintures noires senior(e)s

Technique
- équipes mixtes : Adel ZITOUNI, Sylvie CORPELET, Manuel GAGNEUR

Combats
- masculins individuels : Manuel GAGNEUR (2ème Samuel Lalouette, 3ème Vincent Casanova)
- féminines individuelles : Sylvie CORPELET
- masculins individuels (vétérans) : Pascal LACOMBLEZ (2ème Benoît Gallien)
- masculins par équipes : Adel ZITOUNI, Manuel GAGNEUR, Samuel LALOUETTE
(2èmes Vincent Casanova, Pascal Lacombiez, Benoît Gallien)

A noter aussi les 2èmes places en individuels (technique) obtenues par Adel Zitouni (masc) et Sylvie Corpelet (fém).
Ont également participé : Régis Hautemont (sen), arrêté sur blessure, et Vanessa Férat, en catégorie "minimes filles".

Championnats régionaux Ufolep
l'Amicale remporte tous les titres seniors

Technique
- masculins individuels : Nicolas ETIENNE
- féminines individuelles : Sylvie CORPELET (3ème Chantal Youssouf)
- équipes mixtes : Adel ZITOUNI, Sylvie CORPELET, Nicolas ETIENNE

Combats
- féminines individuelles : Sylvie CORPELET (2ème Chantal Youssouf)
- masculins par équipes : Jean-Marie BOBLIQUE, Nicolas ETIENNE, Adel ZITOUNI
(2èmes Richard Bestel, Manuel Gagneur, Mathieu Terrien - 3èmes Pascal Lacombiez, Régis Hautemont)

En jeunes
- Vanessa FÉRAT est championne régionale (minimes filles) en technique et en combats
- Benjamin BOURGUIGNON est champion régional (cadets masc) en technique et en combats
- Thomas Marcoup (benj masc) est 4ème en technique

Championnats régionaux FFKAMA (combats)
l'Amicale remporte deux titres

seniors ceintures noires + de 80 kg masc : Jean Marie BOBLIQUE (2ème Samuel Lalouette)
seniores ceintures noires + de 60 kg fém : Sylvie CORPELET
A noter aussi les 2èmes places, dans leurs catégories, de Vincent Casanova, Manuel Gagneur, Nicolas Etienne.
(l'Amicale est 2ème par équipes en seniors masculins)

Coupe de la Ligue FFKAMA
l'Amicale remporte trois titres

Sont vainqueurs dans leurs catégories :
Nicolas ETIENNE (sen masc), Sylvie CORPELET (sen fém), Benjamin BOURGUIGNON (cadets masc)
A noter les places de finalistes d'Adel Zitouni, Manuel Gagneur, Mathieu Terrien

Palmarès de la section de Karaté (saison 2003/2004)

Championnats de France Ufolep (Faulquemont (57) les 8 et 9 mai

7 titres de champions de France (et d'autres places sur les podiums)

Techniques (individuels)
- seniors masc: 2ème Nicolas Etienne, 3ème Adel Zitouni
- seniors fém : 2ème Sylvie Corpelet, 3ème Cécile Corpelet
- vétérans masc : 1er Bruno Queval, 2ème Pascal Lacomblez, 3ème Benoît Gallien
- juniors masculins : 3ème Benjamin Bourguignon
- minimes fém : 2ème Pauline Pluchart

Techniques (par équipes)
- seniors : 1ers Sylvie Corpelet, Cécile Corpelet, Adel Zitouni
- vétérans : 1ers Bruno Queval, Pascal Lacomblez, Benoît Gallien

Combats (individuels)
- seniors masculins : 1er Nicolas Etienne, 2ème Manuel Gagneur
- seniors féminines : 2ème Sylvie Corpelet
- vétérans masculins : 1er Pascal Lacomblez, 2ème Benoît Gallien, 3ème Bruno Queval
- juniors masculins : 2ème : Benjamin Bourguignon
- minimes féminines : 2ème Pauline Pluchart

Combats (par équipes)
- seniors masculins : 1ers Adel Zitouni, Nicolas Etienne, Manuel Gagneur
- vétérans masculins : 1ers Bruno Queval, Pascal Lacomblez, Benoît Gallien

Championnats régionaux FFKAMA : 7 titres en combats

seniors masculins
- de 65 kg : Vincent Casassus
- de 70 kg : Jérémie Olivier
- de 80 kg : Nicolas Etienne
- open toutes catégories : Jean-Pierre Durand

Seniors féminines
+ de 60 kg : Sylvie Corpelet
open toutes catégories : Sylvie Corpelet

Cadets masculins : Benjamin Bourguignon

Coupe régionale FFKAMA (21 mars) : 4 vainqueurs

cadets : Benjamin Bourguignon
cadettes : Pauline Pluchart
seniors + de 80 kg : Jean-Marie Boblique
seniors - de 80 kg : Adel Zitouni (2ème, Manuel Gagneur)

Championnats départementaux FFKAMA (7 et 21 novembre) : 7 titres

cadettes moins de 57 kg : Pauline Pluchart (2ème au championnat régional du 14 novembre)
juniors moins de 53 kg : Sophie Da Silva (3ème au ch.rég. du 14.11)
juniors moins de 70 kg : Van Thai N'Guyen (vainqueur au ch.rég. du 14.11)
féminines (une seule catégorie, open) : Cécile Corpelet.
En masculins, dans les différentes catégories de poids :
moins de 65 kg : Vincent Casassus
moins de 70 kg : Jérémy Olivier (2ème Van Tai N'Guyen, 3ème Raphaël Quessada)
moins de 75 kg : Manuel Gagneur (2ème Pascal Lacomblez)
moins de 80 kg : Nicolas Etienne
plus de 80 kg : 2ème Jean-Pierre Durand
open toutes catégories : Nicolas Etienne (2ème, Manuel Gagneur)

A noter encore que Nicolas Etienne se classe 5ème au championnat de France seniors FFKAMA (combats) et obtient son 2ème dan et que Pauline Pluchart obtient la médaille de bronze lors de la coupe de France cadettes FFKAMA (combats)

2004

Pour la saison 2003/2004 nous enregistrons 632 adhérents, répartis dans 16 sections, contre 628 l'année précédente, soit une grande stabilité générale. A signaler qu'il n'est pas tenu compte, dans nos chiffres, des 160 licenciés USEP (tous les élèves de l'école Jamin), sauf les 50 dont les parents ont réglé une cotisation.

La section de badminton est dirigée par Benoît Gallien et Fabrice Rouvroy, ainsi que par Thomas Héry pour la saison 2003/2004. Elles terminent la saison à la 8ème place en série A et à la 3ème en série B. L'activité est mise en sommeil en décembre, en attente d'une solution à une question de gymnase. L'insécurité permanente régnant autour du gymnase Desbureaux s'aggrave encore. Voitures endommagées, agressions verbales et même corporelles, amènent beaucoup d'adhérents à fréquenter de moins en moins les entraînements et même pour certains à arrêter complètement . Nous avons début décembre une entrevue avec Melle Nassau, adjointe au Maire chargée des sports, à qui nous exposons les problèmes. Une action sera engagée par la mairie en direction des jeunes du quartier, et, en ce qui nous concerne, la direction des sports nous propose un créneau par semaine dans un autre gymnase, à la Neuvillette, où six terrains devraient être tracés. Nous n'aurons plus qu'un créneau par semaine, et ce à un horaire différent du précédent.

Jeu de dames

Belle partie de Robert Biagianti, perdue de justesse contre le champion du monde Ton Sijbrands. A jouer sur votre damier (vous trouverez bien quelqu'un pour vous expliquer la notation des coups, si vous ne la connaissez pas).

Muiden (Hollande) le 30 Juillet 2003 - R.Biagianti 2 h - T.Sijbrands 1 h 59 0 – 2

1. 32-28 17-21 2. 37-32 11-17 3. 34-29 18-22 4. 40-34 13-18 5. 45-40 19-23 6. 28x19 14x23 7. 41-37 06-11 8. 31-26 10-14 9. 46-41 21-27 10. 32x21 16x27 11. 35-30 08-13 12. 40-35 14-19 13. 30-24 19x30 14. 34x14 09x20 15. 37-31 23x34 16. 39x30 18-23 17. 41-37 03-08 18. 37-32 11-16 19. 32x21 16x27 20. 42-37 07-11 21. 37-32 11-16 22. 32x21 16x27 23. 33-28 22x42 24. 31x11 01-06 25. 47x38 06x17 26. 38-32 13-18 27. 36-31 02-07 28. 44-39 20-25 29. 50-44 25x34 30. 39x30 15-20 31. 44-39 05-10 32. 43-38 10-14 33. 39-33 17-22 34. 31-27 22x31 35. 26x37 12-17 36. 49-43 08-12 37. 37-31 17-22 38. 43-39 07-11 39. 48-43 12-17 40. 32-27 11-16 41. 30-24 20x29 42. 33x24 23-28 43. 31-26 22x31 44. 26x37 16-21 45. 38-32 18-23 46. 43-38 17-22 0-2 (pendule)

Commentaire de Robert : J'allais jouer 35-30, avec nulle facile, mais la pendule, grrr !

* Sur 32. 43-38 20-25 ?? combinaison 33. 26-21 17x28 34. 38-33 25x43 35. 33x11 Gain ! Mais il voit tout !

Bravo quand même, Robert !

L'équipe seniors de basket-ball engagée en championnat Ufolep est dirigée par Paolo Vieira. Elle termine le championnat à la 2ème place en 2ème série. Pour la saison en cours ses résultats sont excellents, avec une seule défaite pendant le trimestre. L'un des membres de cette section, Marc Bufolo, crée un site Internet où on peut trouver tout ce qui concerne notre équipe, et de plus il obtient le sponsoring de son entreprise([192]), qui nous fait don d'un jeu de maillots. Bravo.

L'équipe minimes de basket, engagée dans le championnat départemental "honneur" FFBB termine 6ème, avec 6 victoires et 12 défaites. Ce n'est pas si mal, car les garçons étaient pour la plupart minimes 1ère année. Un sympathique match entre les jeunes et une vaillante équipe formée par leurs parents et les animateurs de la section, suivi d'un repas en commun, a agréablement précédé le départ en vacances. Pour la saison en cours, après avoir un peu raté les plateaux de classement, notre équipe est actuellement 2ème de son championnat, avec seulement une défaite. Elle est dirigée par Alain Thomas, bien épaulé par Thierry Tréthau et avec l'aide, lors des matches, des marqueurs chronométreurs Jean-Pierre Berger, Claude Grimont, Didier Chardonnet. Un stage est organisé sur trois journées complètes lors des vacances de la Toussaint.

La section de gymnastique, la plus importante numériquement de l'amicale, était animée en 2003/2004 par Muriel Rieg (gym d'entretien et stretching), Claudie Clément (gym tonique avec steps), Katia Raffier (gym d'entretien et steps), Aurélie Guilbert, Yves Parmantier, et Mark Tangir (gym d'entretien). Guylaine Richard (gym douce) les rejoint à la rentrée 2004. Cette équipe dynamique et sympathique, très qualifiée (deux brevets d'état, etc.), apporte un surcroît de rayonnement à l'Amicale.

La pétanque vit des moments importants. Le terrain tant attendu est inauguré en juin, et nous y organisons aussitôt notre traditionnel concours interne, le Challenge Ermis-Riva, remporté par la doublette Dominique Klatt et Eddy Lalaouna. Il est situé au Parc Maryse Bastié, nous payons un loyer symbolique à la Ville pour son occupation et nous devons en assurer l'entretien courant. Autre évènement important, notre participation à la Fête des Sports organisée par l'Office des Sports de Reims le dimanche 19 septembre au complexe Géo André. L'amicale y tient un stand d'information sur l'ensemble de ses activités et anime parallèlement un atelier d'initiation à la pétanque. De nombreux membres de la section participent à cette animation. Enfin nous terminons l'année en organisant un concours officiel au Boulodrome couvert d'Orgeval le 18 décembre. Sur le plan sportif nous avons eu une grande satisfaction avec le titre de champion de la

[192] La COTRIM (COnseils et TRansactions en IMmobilier d'entreprise).

Marne promotion obtenu par la doublette Daniel Lantsoght et Laurent Lekki. A signaler que nous avons connu un litige sur une question financière avec le Comité de la Marne de la FFPJP, litige qui a été tranché en notre faveur par la fédération (on nous réclamait à tort de régler nous-mêmes une amende infligée à deux de nos joueurs).

Année importante aussi pour la section "pyramide", avec l'organisation de la finale de la coupe fédérale le 12 juin, qui rassemble chez nous 96 participants venus de toute la France, ainsi que de Belgique et de Suisse. Toute l'organisation matérielle nous est confiée (conditions de jeu, repas, etc.) et Huguette Vasseur, avec l'aide de très nombreux amicalistes, membres de la section et autres, s'en tire à la satisfaction générale, tant des participants que de la direction nationale. Nous avions organisé précédemment la phase départementale puis la phase régionale de cette même coupe. Le 17 avril nous avions reçu pour une rencontre amicale et très conviviale le club belge de Seraing, de la province de Namur. Nous organisons un tournoi fédéral le 12 septembre, avec 32 joueurs venus de plusieurs départements, et un tournoi interne le 16 octobre, à l'occasion du 6ème anniversaire de la section, concours pour lequel la "main-d'œuvre" est assez défaillante cette fois. Plusieurs de nos membres s'illustrent par ailleurs en remportant des concours fédéraux : Nicole Haas à Boulogne-Billancourt, Chantal Meunier à Charmes (88), Marcel Dardenne à Massy (91), Françoise Duchozal à Auxerre.

En football, autant la saison 2003/2004 peut être qualifiée de catastrophique pour notre équipe, avec une dernière place en championnat et surtout un absentéisme affligeant de nombreux joueurs, autant le début de la nouvelle saison est-il d'ores et déjà à classer parmi les meilleurs. A l'initiative de Clément Héry l'équipe est renouvelée presque totalement et nous n'avons qu'à nous féliciter de l'excellent recrutement effectué. La section est dirigée par Ludovic Gay, Clément Héry et surtout Thomas Henryon. L'équipe est en tête du championnat Ufolep (promotion), à la fin du premier trimestre de la saison, avec 7 victoires, un nul et une seule défaite. Un effort important a été fourni par l'amicale pour l'équipement de cette section, mais les joueurs ont tenu à participer aux frais d'achat.

Nous avons toujours trois équipes de tennis de table engagées dans les Challenges Rémois. En 2004, l'équipe A se classe 9ème en Amitié2, les équipes B et C 5ème et 8ème en Encouragement 2. Ces équipes sont dirigées respectivement par Nicolas Patureaux, Christophe Petit et Marcel Dardenne, ce dernier étant responsable de l'ensemble de la section. Une section discrète mais qui tourne à la satisfaction générale de ses membres, si j'en juge par leur fidélité et par leur bonne humeur.

Plus de 40 joueurs de tarot continuent de se réunir tous les mercredis après-midi sous la houlette de Jean Naudin. La convivialité est toujours au rendez-vous. Nous organisons encore cette année cinq concours comptant pour l'attribution du challenge annuel offert par l'Auto-Ecole Marius, avec une participation moyenne d'environ 60 personnes à chacun d'entre eux, et un sixième, avec 80 participants, à l'occasion du Téléthon. Le vainqueur du challenge annuel est cette fois un membre de l'amicale, Jacques Caudry. L'équipe qui s'occupe de ces concours, Thierry et Chantal Meng, Jean-Pierre Bartholomé, Jean Naudin, Georges Desuage, Jeannine Moreau, Huguette et moi, ne ménage pas ses efforts. Pour le Téléthon nous recueillons, grâce au tarot et également aux petites animations pyramide et jeu de dames, une somme de 1845,25 euros, remise à l'AFM. Il existe beaucoup de causes humanitaires valables, mais nous ne pouvons multiplier nos actions dans ce domaine.

Serge Saladé, responsable de la section de jeu de dames, est l'un de ceux qui participent le plus aux compétitions. Sa régularité lui permet de remporter cette année le challenge "multi-concours" de la ligue régionale Champagne-Ardennes-Bourgogne. Nous organisons dans nos locaux le 27 juin le championnat en parties semi-rapides de cette même ligue, et nous avons le plaisir de voir trois de nos adhérents aux trois premières places, Raphaël Martens remportant ce championnat devant Robert Biagianti et Michel Emolo. Raphaël participe brillamment au championnat de France, à Compiègne, se classant 3ème avec le même nombre de points que les deux premiers.

Comme chaque année, Claude Marcel et moi-même avons animé une journée consacrée aux échecs avec les élèves du collège de Pontfaverger.

Notre œnologue Geoffrey Orban prend en charge deux groupes depuis le mois de septembre, les anciens, qui ont déjà trois ans d'études à leur actif, et les nouveaux, qui découvrent cette année les grands principes de la dégustation et de l'équilibre des vins. Tous vont de découvertes en découvertes, et personne n'a envie de rater une séance. Merci à Geoffrey de continuer avec l'amicale, alors qu'il a beaucoup de travail sur le plan professionnel.

L'idée de l'activité "pom-pom girls" revient à Guylaine Richard, qui y consacre deux heures chaque semaine avec 26 enfants de 6 à 12 ans, réparties en deux tranches d'âge. Ces fillettes pratiquent aussi la danse avec la même animatrice.

Odile Dassié (ex Gauducheau) continue d'animer avec beaucoup de conviction et, je crois, avec beaucoup de plaisir, l'initiation à la lan-

gue anglaise. Les adhérents apprécient beaucoup son approche de l'apprentissage de cette langue.

L'année 2004 commence assez bien pour la section de randonnée. Quelques sorties sont organisées, certaines avec des destinations lointaines, les Vosges par exemple, d'autres, plus fréquemment, à proximité de Reims. Pourtant, suite à certains dysfonctionnements constatés je suis amené en octobre à cesser de collaborer avec Nadège Auxiette, jusque là responsable de la section, puis avec Stéphanie Sanchez, qui s'était proposée pour la remplacer et qui s'est rétractée. Il faut remercier Catherine et Jacques Mentzer, responsables du club de randonneurs du CHU de Reims, d'avoir accepté de nous dépanner, avec beaucoup d'amabilité et très spontanément, pour les sorties du dernier trimestre.

Les cours de karaté se déroulent sous la conduite de Jean-Marie Boblique, Sylvie et Cécile Corpelet, Daniel Lacomblez, Yannick Duchâtel, Benoît Gallien, Manuel Gagneur, Michel Bertrand. Leur enseignement porte ses fruits, comme on l'a vu déjà en page 270 à la lecture de l'impressionnant palmarès de cette section pour l'année 2004. En dehors des compétitions, des passages de grades sont organisés régulièrement. Par ailleurs l'amicale aide financièrement les animateurs ou futurs animateurs qui veulent améliorer leur formation d'enseignant ou d'arbitre. Sylvie Corpelet est élue secrétaire du Comité Marne FFKAMA et Jean-Marie Boblique membre. Au début de la nouvelle saison 2004/2005 saison nous disposons de deux créneaux dans la très convenable salle "Tyrol", au quartier de l'Europe, en remplacement de ceux que nous avions au complexe René Tys, fermé pour travaux, ainsi que deux créneaux au gymnase Desbureaux. Nous devons en décembre abandonner ces derniers pour les mêmes raisons que nos amis du badminton. La direction des sports en remplace un par un créneau supplémentaire à la salle Tyrol. Pour le second nous passons une convention avec un lycée, pour un prix très raisonnable. Ceci concerne les adultes, car pour les enfants nous n'avons pas de problème, la grande salle de l'amicale étant tout à fait valable. De plus, se trouvant à notre siège, elle permet de fidéliser les enfants du quartier, ce qui ne nous empêche pas d'en accueillir d'autres bien entendu.

Les 627 adhérents que nous comptons au 31 décembre comprennent 272 femmes, 238 hommes, 117 jeunes de moins de 16 ans (dont 56 filles et 61 garçons). Les "sportifs" sont au nombre de 432 (69%), les sections culturelles et ludiques en rassemblent 147 (23%), les "scolaires" et "divers" formant les 8% restants. Plus de la moitié des adhérents pratiquent leur activité, sportive ou non, à l'intérieur de nos murs.

2005

Le début de l'année civile 2005 est marqué, naturellement, par la tenue de l'assemblée générale. Elle est couplée, cette fois, avec une assemblée extraordinaire qui doit se prononcer sur les propositions de modifications des statuts[193] élaborées par une commission puis par le comité directeur. Ces propositions sont adoptées à la quasi unanimité.

En dehors de quelques modifications de pure forme, deux articles importants sont profondément changés. L'un concerne la composition du comité, qui comprendra désormais un seul représentant des membres de droit, un seul représentant de chaque section, pouvant se faire remplacer en cas d'indisponibilité, et dix membres élus directement par l'AG, au lieu de 15. Ceci afin d'éviter d'avoir à gérer une trop lourde machine, le comité ayant été composé de plus de 50 membres certaines années. L'autre article important est le dernier, celui qui traite de la dévolution des biens de l'amicale en cas de dissolution. Les statuts en vigueur prévoyaient, pour une telle situation, que tous les avoirs de l'amicale seraient transférés à la coopérative de l'école. Tenant compte des évolutions profondes survenues dans la vie de l'association au long des dernières décennies, la commission puis le comité ont estimé qu'il serait sage de prévoir une clause qui, sans remettre en cause notre attachement à l'école, garantirait un budget de survie aux sections désirant poursuivre seules leur activité après la disparition de l'amicale. Il a été décidé que ce budget serait à la hauteur d'une année de fonctionnement de chacune de ces sections. J'invite le lecteur à se reporter, pour les détails, aux textes placés en fin d'ouvrage.

L'assemblée ordinaire entérine les propositions des sections pour leur représentation au comité directeur. Sont donc désignés Jean-Pierre Bartholomé (concours de tarot), Michel Beiller (adhérents hors sections), Danielle Szczhyel (membres de droit), Marcel Dardenne (tennis de table), Odile Dassié (initiation à l'anglais), Thomas Henryon (football), Pascal Kolodziejczak (parents d'élèves de l'école Jamin), Daniel Lacomblez (karaté), Jean-Marie Loret (pétanque), Agnès Maldague (randonnée pédestre), Jean Naudin (club du mercredi), Geoffrey Orban (œnologie), Katia Raffier (gym tonique), Guylaine Richard (pom-pom girls), Muriel Rieg (gym d'entretien), Fabrice

[193] Ma conception, qui peut paraître simpliste ou ringarde, mais qui dirige ma conduite, est que le respect le plus rigoureux de nos statuts garantit la légitimité de nos actions. Il faut cependant parfois changer nos règles pour en adopter d'autres qui vont dans le sens du progrès ou qui s'imposent à l'évidence comme nécessaires. Et je me garde bien de prendre "modernisme" et "progrès" pour des synonymes.

Rouvroy (badminton), Serge Saladé (jeu de dames), Alain Thomas (basket FFBB), Huguette Vasseur (club pyramide), Paolo Vieira (basket Ufolep). Elle élit à ce même comité, sur liste complémentaire : Jean-Pierre Berger, Sylvie Corpelet, Georges Desuage, Yannick Duchâtel, Ludovic Gay, Patricia Gérard, Frédéric Lajoinie, Jeannine Moreau, Fabrice Scholivet, André Vasseur.

Le nombre de nos adhérents, pour la saison 2004-2005, s'élèvera à 657, nouveau record.

Nous nous affilions en septembre à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, dont les responsables nous ont bien aidés à surmonter nos problèmes en 2004-2005. Mais nous ne trouvons personne, parmi nos membres, pour animer réellement cette section.

Quelques faits notables au cours de l'année 2005, notamment les manifestations que nous avons organisées (et qui seront marquées par un * dans l'énumération ci-après). Tous mériteraient un développement, mais il faut savoir se limiter !

Janvier : Phase départementale de la Coupe Pyramide*.
12 mars : Voyage à Liège à l'invitation du club Pyrajem de Seraing. Nous frétons un car à cette occasion.
06 mars : Tournoi de football au gymnase de Gueux (16 équipes)*.
20 mars : Concours de tarot (44 participants).
Avril : Phase régionale de la Coupe Pyramide*.
09 avril : Championnat interne « enfants » de la section karaté*.
23/24 avril : Championnat de France Ufolep de karaté à l'Arbresle (Rhône), avec 4 titres à notre actif.
29 avril : Repas du comité directeur*.
14/15 mai : Déplacement des footballeurs à Anvers, pour un tournoi au cours duquel ils réalisent de bons matches.
14/15 mai : Coupe de France de karaté « jeunes » au complexe René Tys, avec la belle médaille de bronze de Pauline Pluchart.
18 mai et 7 décembre : Repas de la section tarot au lycée Gustave Eiffel*.
5 juin : Fête de la section basket « jeunes » avec la participation des pom pom girls*.
5 juin : Championnat régional de jeu de Dames*.
11 juin : En karaté, passage de grades pour les jeunes*.
12 juin : Finale de la coupe fédérale du jeu Pyramide à Bruxelles (deux de nos joueuses, Danielle Chalençon et Chantal Meunier, étaient qualifiés).
18 juin : L'amicale participe à la fête de l'école maternelle (buvette et pom pom girls)
En juin : Les pom-pom participent à la Fête de la Musique, dans le quartier.
25 juin : Fête de l'amicale et de l'école primaire. Nous y tenons la buvette, faisons des démonstrations de karaté et de pom pom girls, animons des stands divers.
3 juillet : Challenge Ermis-Riva de pétanque, sur notre terrain*.





Photo du haut : simultanée de **jeu de dames**, au Forum des Associations de Reims, en 2005, par Fidèle Nimbi, on aperçoit au fond Serge Saladé, et devant les damiers, Etienne Lévêque et Michel Emolo.
Photo du bas : quelques membres de la **section "pyramide"** : de gauche à droite, Marcel Dardenne, Danielle Chalençon, Françoise Célotti, Françoise Duchozal, Maurice Goethals, Muriel Dardenne, Chantal Meunier, Mauricette Goethals, Jérôme Viot.

4 septembre, au complexe Caillot à Bétheny, aimablement mis à notre disposition par la municipalié de cette ville : tournoi de football "challenge Fabrice Vasseur" (challenge remis à l'équipe gagnante par Caroline Vasseur, ma petite-fille, nièce de Fabrice) et concours de pétanque "challenge de la Solidarité (doublettes composées d'un handicapé et d'une personne valide)*.
3 octobre : Finales du championnat francophone de Pyramide à Paris (deux de nos adhérentes terminent dans les dix premiers).
15 et 16 octobre : Participation de nos sections Pyramide et Jeu de Dames au Forum des associations de Reims.
D'octobre à décembre : suite des concours de tarot*.
26 novembre : Concours de pétanque au Boulodrome d'Orgeval*.
3 et 4 décembre : Participation* au Téléthon.

Le palmarès de notre section de karaté est encore éloquent cette année. Citons notamment nos champions de France Ufolep Nicolas Etienne, Pascal Lacomblez, Pauline Pluchart, Jean-Marie Boblique, nos champions régionaux FFKAMA Cécile Corpelet (3 titres), Vincent Casassus, Jérémie Olivier, Manuel Gagneur, Nicolas Etienne (2 titres), sans oublier la médaille de bronze de Pauline.

Notre équipe de football remporte le championnat Ufolep de la Marne en 2ème série et monte en 1ère.



Les footballeurs champions de la Marne 2ème série Ufolep en 2005
Debout, de gauche à droite : Romain Goronflot, Steven Caset, Christophe Leroy, Mickaël Bastien, Clément Héry, Cyrille Urbain, Dany Frambourg, Julien Dumont
Accroupis, de gauche à droite, Anthony Noël, Damien Lavaux, Ludovic Martin, Thomas Henryon, Aurélien Veyrier, Ludovic Gay

Initiation à la Dégustation et à la Découverte des Vins

par Geoffrey Orban, responsable de la section "œnologie" de l'amicale Jamin

Voici enfin regroupées les principales références de vins que nous avons eu le plaisir de déguster et de partager avec les membres de l'activité œnologie à l'Amicale Jamin depuis 2001, soit depuis pratiquement 5 ans maintenant.

Je vous ai fait une petite sélection des références les plus appréciées.

La moyenne de 61 références de vins dégustées par année, ce qui n'est pas rien, représente beaucoup plus qu'un nombre. C'est avant tout un rendez-vous mensuel entre esthètes de bon goût. Chaque séance permet l'échange, l'ouverture d'esprit, l'apprentissage pédagogique et pratique de la connaissance des saveurs et des parfums par l'outil vin, l'éveil ou le réveil des capacités sensorielles de chacun, et enfin le partage de la convivialité et surtout celui du plaisir.

Ce grand voyage a commencé il y a 4 ans lorsque le Comité de Direction de l'Amicale Jamin a adopté la proposition de Fabrice Scholivet et de moi-même, de créer cette nouvelle activité.

Nous remercions tous les membres de ce comité et son président, André Vasseur, qui nous ont fait confiance et nous ont permis de contribuer, le temps de quelques heures par an, au dynamisme de cette grande association rémoise.

Je remercie Fabrice Scholivet pour son amitié, sa présence, sa collaboration, ses conseils culinaires pertinents qui nous font toujours saliver, même vers 22 h 00 !

Je remercie enfin tous les membres qui ont suivi l'activité œnologie, et qui, à l'écoute de leurs témoignages, m'ont affirmé prendre maintenant beaucoup plus de plaisir à table.

Si cette saison devait être la dernière pour moi à l'Amicale Jamin, je lui souhaite de tout cœur de continuer sur la belle voie qu'elle a tracée au rythme de l'Amitié.



Une petite sélection de références très appréciées pendant ces 4 ans

Champagne Pierre Peters, grand cru chardonnay 1996
Champagne Pongnian-Touret 1989
Champagne L. Aubry et Fils, Le Nombre d'Or 1998
Champagne Dehours 2000, extra brut, pinot noir, Mareuil le port
Alsace Grand Cru Vorbourg Tokay pinot gris, Clos Saint-Landelin, René Muré 1995
Alsace Grand Cru Altenberg de Bergheim, Sélection de Grains Nobles, Gewürztraminer, Marcel Deiss 1996
Condrieu Coteau du Vernon, Georges Vernay 1999
Crozes-Hermitage Alain Graillot 2001
Rasteau doré VDN Domaine La Soumade 1998
Châteauneuf du Pape clos des Papes 1998
Côtes du Jura, vin de paille, Alain Labet 1998
Anjou vignes françaises Angeli 1999
Sancerre Culs de beaujeu, Cottat 2000
Vouvray moelleux Le mont, 1ère trie, Huet 1990
Quarts-de-Chaume Pierre Bise 1997
Rivesaltes tuilé hors d'âge Château de Nouvelles, 10 ans
Rivesaltes hors d'âge Mossé 1976
Rivesaltes hors d'âge, domaine de Rancy 1974
Muscat du Cap Corse Antoine Arena 2002
Rêve de Pennautier chardonnay botrytisé 2001
Morgon côte du Py, Foillard 2002
Chénas Vieilles vignes de 1939 Pascal Aufranc 2002
Corton Grand Cru Perrières, Meuneveaux 2002
Chablis Grand Cru Blanchôts, La Chablisienne 2002
Vougeot blanc, domaine Bertagna 2002
Vosne Romanée Grand Cru Richebourg, domaine Gros 1982
Bâtard Montrachet marc Morey 2002
Pauillac 1er Cru Classé Mouton-Rothschild 1988
Sauternes 1er Cru Classé château Suduiraut 1990
Sauternes 1er Cru Supérieur Château d'Yquem 1988
Saint Emilion 1er Grand Cru Classé B, Château Pavie 1988
Sauternes 2e Cru Classé Château Caillou 1989
Fronsac château Malvat, merlot 2001
Monbazillac château Haut Theuley 1996
Gaillac vin de voile Robert Plageoles 1996
Bandol château Pibarnon 2000

Et beaucoup d'autres…







En haut : Clément Héry, Pascale Devie, Benoît Gallien, Thomas Héry (badminton)
Au centre : André Demange et Thierry Meng (tarot) en 2001
En bas : Jeunes de l'amicale en 2004 Basketteurs et pom-pom girls





Photo du haut : L'amicale Jamin au championnat de France Ufolep de karaté en 2005 à l'Arbresle (Rhône). De gauche à droite, debout : André Vasseur, Olivier Gay, Cécile Corpelet, Manuel Gagneur, Sylvie Corpelet, Jean-Pierre Durand, Nicolas Etienne, Benoît Gallien; accroupis ou assis : Camille Grenier, Pascal Lacomblez, Pauline Pluchart, Raphaël Quessada, Jean-Marie Boblique, Justine Pluchart (manquent sur la photo Daniel Lacomblez et Yannick Duchâtel, arbitres).
Photo du bas : Repas amical avec l'équipe d'animation de nos cours de gymnastique fin 2005. De gauche à droite : Claudie Clément, Guylaine Richard, Huguette et André Vasseur, Mark Tangir, Francine et Gilles Géhin-Chireix, Katia Raffier, Nicole Ogloza (manquent sur la photo Muriel Rieg, Yves Parmantier, Aurélie Guilbert).

Salles, gymnases et terrains utilisés
par l'amicale en 2005-2006

"intra-muros"

Grande salle
lundi de 17h à 19h : pom pom girls
lundi de 19h à 20h : gym tonique avec steps
lundi de 20h15 à 21h15 : renforcement musculaire
mardi de 20h à 23h : tennis de table
mercredi de 16h à 17h et de 18h à 19h : karaté (enfants)
mercredi de 19h15 à 20h15 : gym d'entretien
mercredi de 20h30 à 21h30 : gym d'entretien (stretching)
jeudi de 18h30 à 19h30 : gym d'entretien
jeudi de 20h à 23h : tennis de table
vendredi de 20h30 à 23h : tennis de table
samedi de 14h à 16h : karaté (enfants)
dimanche (une fois par mois environ) concours de tarot, ou tournoi pyramide, ...

Autres salles
lundi de 20h à 23h : jeu "pyramide"
lundi de 9h30 à 10h30 : gym douce
lundi de 20h à 22h (deux fois par mois) : œnologie
mercredi de 14h à 18h : tarot, jeu de dames, échecs
jeudi de 14h à 17h : jeu "pyramide"
vendredi de 20h à 23h : jeu "pyramide"
samedi de 9h30 à 11h : initiation à l'anglais
samedi de 14h à 18h : jeu de dames, échecs

"extra-muros"

Gymnase Courcelles
mardi de 20h à 23h : basket seniors
mercredi de 18h à 20h : basket jeunes (et matches le samedi selon calendrier)
Gymnase de la Neuvillette
vendredi de 18h à 20h : badmintoen
Gymnase du Lycée Jean XXIII
mardi de 18h à 20h : karaté
Salle Tyrol
jeudi et vendredi de 19h à 20h30 : karaté
samedi de 14h à 16h : karaté
Boulodrome couvert
chaque après-midi (en période hivernale) : pétanque
Terrain rue de Bétheny
tous les jours : pétanque
Complexe Blériot
le dimanche matin : football
Complexe des Eglantines
mardi de 20h à 22h : football

Quatrième partie
Quelques données complémentaires

Les finances de l'amicale

La question des finances, pour beaucoup d'associations, est souvent la source de problèmes importants. Cela n'a jamais été notre cas.

Le bénévolat absolu est de règle chez nous. Ceux qui animent la vie de l'amicale ne reçoivent aucune rémunération. Tous leurs frais leur sont cependant remboursés, et l'association aide financièrement ceux d'entre eux qui désirent perfectionner leur formation, bien que, de tout temps, chacun ait fait preuve de la plus grande modération dans ces domaines.

Notre budget est global. Il n'y a pas de trésorerie particulière à telle ou telle section. De ce fait il n'y a pas de "parents pauvres" dans l'amicale.

Notre gestion est basée sur des principes simples nais efficaces : on ne dépense pas plus que ce que l'on possède, on ne propose pas d'investissement sans avoir réfléchi à son financement. Les comptes, cela va de soi, sont tenus avec la plus grande rigueur, et toutes les dépenses sont justifiées. La transparence est réelle. Toutes nos réunions de comité commencent par un examen détaillé et attentif de notre situation financière. En fonction des disponibilités on envisage ensuite les dépenses possibles. Les responsables des sections font des propositions selon les besoins de leurs activités. Nous n'avons jamais été confrontés à des demandes farfelues. Le comité se prononce également sur tous les engagements de dépenses nécessités par la vie générale de l'association. La santé de nos finances nous a toujours permis d'équiper valablement toutes les sections de l'amicale, d'acheter et de renouveler le matériel nécessaire au fonctionnement général de l'association, d'entretenir et de rénover nos locaux, d'apporter à l'école une aide conséquente. Elle nous permet aussi de regarder l'avenir avec sérénité, grâce aux réserves que nous avons constituées. En effet, si nous demandons à nos adhérents des cotisations relativement modestes, si les subventions que nous recevons ne sont pas pharamineuses, si les recettes provenant des manifestations sont modérées, et si d'autre part, comme je l'ai déjà dit, nous avons pu effectuer toutes les dépenses nécessaires, il n'en reste pas moins que chaque année, ou presque, nous avons pu économiser des fonds qui pourraient bien nous être utiles un jour.

Il nous est arrivé d'entendre des gens critiquer cette politique, et parler de l'argent "qui dort". Je préfère les laisser dire ce qu'ils veulent, car c'est au comité de décider de ce qui doit être fait. Tout d'abord, ces sommes, placées sans risques, produisent des intérêts qui viennent alimenter notre trésorerie. Elles ne "dorment" pas. De plus, par principe, il ne saurait être question, pour moi comme pour la plupart des responsables, de gérer un budget qui serait toujours "à la limite". Enfin, chacun devrait y penser, nous ne sommes pas à l'abri d'éventuels revers, de "coups durs", qui pourraient nous surprendre.

Que vaut-il mieux pour les amicalistes ? Une association prospère, ou une association vivant au jour le jour ? La politique que nous suivons me paraît être celle de la sagesse.

Budgets annuels

Depuis 1993, les budgets sont calculés sur l'année civile et non plus sur l'année sportive ou scolaire, selon une demande de la mairie.

Presque chaque année, nos budgets sont excédentaires. On observe que, pour un franc investi (ou un euro depuis 2002), on obtient, pour les années indiquées,

72-73	1,05	*83-84*	1,08	*1995*	1,13
73-74	0,85	*84-85*	1,03	*1996*	1,02
74-75	1,13	*85-86*	1,01	*1997*	1,02
75-76	1,17	*86-87*	1,03	*1998*	1,09
76-77	1,06	*87-88*	1,04	*1999*	1,04
77-78	1,02	*88-89*	1,12	*2000*	0,99
78-79	1,16	*89-90*	1,08	*2001*	0,99
79-80	1,01	*90-91*	1,21	*2002*	1,10
80-81	1,08	*1992*	1,09	*2003*	1,07
81-82	1,13	*1993*	1,06	*2004*	1,00
82-83	0,96	*1994*	1,13	*2005*	

Deux données importantes ne sont pas chiffrées, dans nos comptes.

Tout d'abord il faut bien considérer que l'amicale doit sa santé financière en grande partie au fait qu'elle jouit grâce à la mairie de locaux spacieux, confortables, et surtout gratuits. Beaucoup d'associations

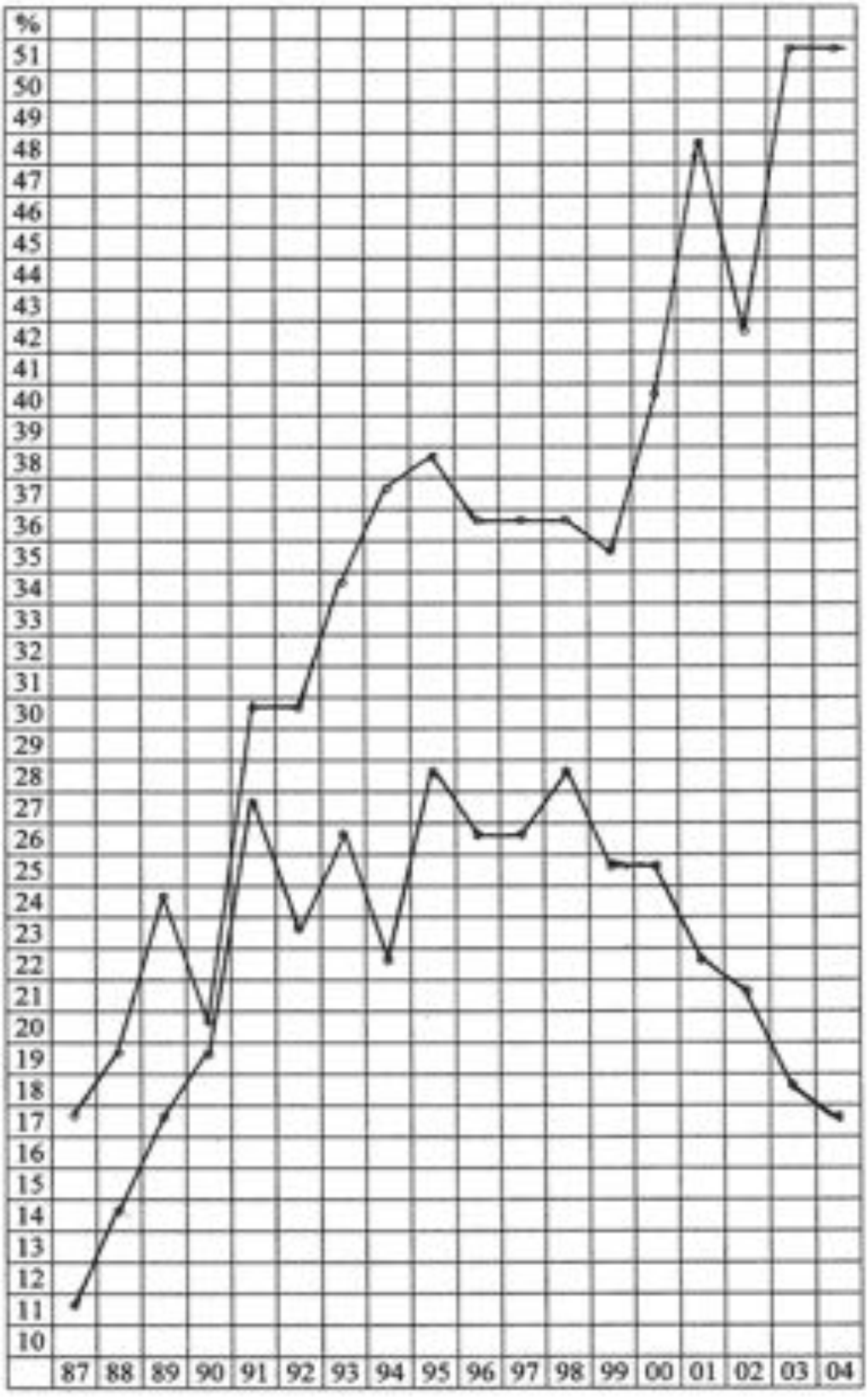
nous envient cette situation. Elle est due à toute notre histoire mais n'est pas nécessairement acquise à tout jamais. J'y reviendrai dans ma conclusion.

Ensuite et surtout, nous ne pouvons pas oublier que tout ce que nous faisons, nous le faisons bénévolement, et que ce n'est pas calculable. En commençant ce livre j'écrivais que je me garderais d'ajouter un discours de plus à tous ceux qui avaient déjà été prononcés ou écrits sur le bénévolat, mais je ne peux m'empêcher de reproduire ici un article que j'avais rédigé en 1990 pour le bulletin de l'Office des Sports, et qui n'a jamais été publié, on se demande bien pourquoi.

Certaines associations, soucieuses de mettre en évidence l'importance du bénévolat, ajoutent une ligne à leur compte-rendu d'exercice financier, inscrivant en "charges" une somme correspondant à une estimation de la rétribution du travail fourni par leurs bénévoles, et en "produits" la même somme, considérée comme un don de ces mêmes bénévoles.
Cette opération fictive, effectuée dans un but tout à fait louable, atteint-elle son objectif, qui est de sensibiliser les autorités publiques ? Je n'en sais rien. Pour ma part je ne proposerai pas au Comité Directeur de l'amicale Jamin de procéder de cette façon.
Pourquoi ?
1. Ce procédé est un artifice sans réalité financière.
2. Les calculs sont invérifiables.
3. Enfin et surtout, cette méthode, loin de valoriser le bénévolat, aboutit en fait à le dévaloriser. Le bénévole, je sais de quoi je parle, ne compte pas son temps, et ce temps n'a pas de prix. Il a une valeur, mais pas de prix. Ce que le bénévole apporte à son association n'est pas convertible en argent, et s'évalue autrement, loin, très loin, de ce genre de préoccupation. Il n'est pas moralement admissible que cela puisse s'échanger contre un chèque.
Faut-il pour autant refuser les subventions ? Certes non. Mais il est inutile d'en justifier la demande de cette façon. Pourquoi demander de l'argent pour un temps qui est donné, et que le bénévole ne songe nullement à monnayer ?
Pourquoi vouloir "valoriser" ce qui est déjà, en soi, d'une valeur inestimable ?

Cotisations et subventions

Il est intéressant de noter ce que représentent, dans nos budgets annuels, les cotisations des adhérents et les subventions reçues, d'en comparer les évolutions. Le graphique de la page suivante montre que l'amicale poursuit une politique visant à ne pas dépendre de la manne de la collectivité, tout en veillant néanmoins à ce que les pouvoirs publics lui apportent une contribution financière à la hauteur de son rayonnement. On pourra remarquer que, ces dernières années, les subventions reçues, tout en restant stables en masse, perdent de leur importance par rapport aux cotisations.



Cotisations °°°°°°° Subventions *******
(en pourcentages du budget global)

Les adhérents de l'amicale de 1972 à 2005

Pour les années 1972 à 1977 le nombre des adhérents ne correspond pas exactement à celui des cotisations versées. Lors de mon arrivée à la présidence, j'ai remarqué -ce fut l'une de mes premières surprises- que ceux qui bénéficiaient le plus de l'association, en pratiquant l'une des activités offertes, notamment le football, étaient dispensés de régler une cotisation Mais comment modifier cette habitude sans provoquer une révolution ?

Cet état de choses a donc duré encore quelques années. En 1977, j'écrivais dans le rapport d'activité, après avoir indiqué les effectifs de nos sections : *"ce nombre de licenciés est indépendant du nombre de cotisations reçues"*. La création des sections de pétanque, en 1976, puis de karaté, début 1978, avec l'afflux de nombreux licenciés qu'elles amenaient, nous obligèrent à modifier, nécessairement, des dispositions auxquelles je n'avais pas encore osé toucher. Il n'était alors plus possible, ni même supportable, de continuer à fonctionner comme on le faisait précédemment; les "cotisants", c'est-à-dire en fait les adhérents non membres d'une section, sportive ou autre, étaient devenus minoritaires par rapport aux utilisateurs réels de l'association, et de toute façon il n'était pas normal qu'ils payent pour les autres. Il fallait faire participer aux frais tous les membres de l'amicale. Le comité directeur, lors de sa réunion du 17 avril 1978, a donc décidé, sur ma proposition, que la qualité de membre ne pourrait plus être obtenue qu'après versement d'une cotisation, et que toute personne pratiquant une activité réclamant une licence règlerait en plus le coût de cette licence. Cette disposition a été comprise et acceptée par tous, sans difficulté. Nous avons depuis, de surcroît, modulé le montant des sommes réclamées aux adhérents, en tenant compte du coût global des activités pratiquées par chacun. Malgré cela, nos "tarifs" sont restés bien en dessous de ceux qui sont généralement demandés par les autres clubs !

Evidemment, il n'est pas devenu obligatoire pour autant de pratiquer une activité au sein de l'amicale pour avoir le droit d'en être membre, et de nombreuses personnes, parents d'élèves de l'école ou autres amicalistes, ont continué à cotiser par sympathie, pour soutenir notre action, pour suivre nos activités. Mais, pour nous, il n'y a pas deux catégories distinctes d'amicalistes, et tous ces adhérents sont considérés comme membres actifs au même titre que les autres. Certains d'entre eux, on l'a vu, ont rendu beaucoup de services, bénévolement, à l'association.

Il faut reconnaître que les "divers amicalistes", comme nous les nommons dans nos statistiques, se font malheureusement plus rares maintenant qu'autrefois.

Le nombre de parents d'élèves "cotisants" a beaucoup diminué au fil des ans. La raison la plus évidente est la diminution de la population scolaire. De 18 classes en 1972 dans le primaire à 6 en 2005, la chute est impressionnante.

Je laisse au lecteur le soin d'analyser les évolutions au sein de l'amicale pendant la période considérée, à l'aide des trois tableaux suivants. Le premier porte sur le nombre de licenciés, c'est-à-dire toutes les personnes pratiquant une activité sportive. "L'ensemble des adhérents" ne peut être établi qu'à partir de 1978/1979, compte tenu de ce qui vient d'être dit. Il m'a aussi fallu distinguer, pour "l'ensemble

des adhérents", deux périodes différentes. En effet, au cours des années 79 à 86 nous n'avons pas eu le souci, à l'époque, de détailler suffisamment nos statistiques.

Enfin, je précise que les nombres d'adhérents sont ceux constatés au 30 juin de chaque année.

1) licenciés sportifs

(fb=football – tt=tennis de table – pét=pétanque – kar=karaté – ff=football féminin – ten=tennis – bb=basket – kf=kofbal – bad=badminton – vb=volley – gym=gymnastique – mot=moto – ds=danse – rand=randonnée pédestre)

	fb	tt	pét	kar	ff	ten	bb	kf	bad	vb	gym	mot	ds	rand	div	tot
73	31															31
74	35	3														38
75	52	4														56
76	50	4	70													124
77	55	5	61													121
78	36	8	27	120												191
79	36	10	27	208												281
80	36	20	44	250												350
81	31	18	33	211	16	8										317
82	19	25	33	198	17	9									3	314
83	18	22	33	194	17	14	10									308
84	28	14	34	198	11	14	11									310
85	33	17	29	147		20	5	9								260
86	16	17	32	122		16		4	13							220
87	19	15	34	84		18			18							188
88	16	11	23	91		14			26							181
89	16	16	19	93		8	12		25							189
90	14	16	18	92			9		27							176
91	17	10	17	80			18		44	15	32					233
92	16	10	26	86			24		49	16	42					279
93		15	40	78			42		44	26	56					301
94		17	36	84			43		64	21	72	13				350
95		19	38	107			35		62	18	77	1				357
96		4	57	102			38		71	19	78	20			15	404
97			66	83			33		74	18	58	16	10			358
98			71	79			29		44	20	78	7	15			343
99		2	61	51			30		58	18	95		23			338
00	15	6	68	27			25		41	12	101		32			327
01	19	17	49	31			33		44	10	111		62			376
02	17	15	51	60			47		50	11	154		22	9		436
03	23	15	40	65			35		48	10	151		1	26		414
04	13	19	43	65			31		60	4	162		1	27		425
05	21	17	31	84			29		41		170		27	26		446

2) ensemble des adhérents de 1979 à 1986

	Licenciés sportifs	Autres, dont parents d'élèves	Totaux
79	281	132	413
80	350	125	475
81	317	124	441
82	314	141	455
83	308	203	511
84	310	117	427
85	260	169	429
86	220	187	407

3) ensemble des adhérents de 1987 à 2005

	sports	école	culturel	dames	tarot	pyram	divers	**totaux**
87	188	153	7				13	**361**
88	181	138	8				9	**336**
89	189	154					10	**353**
90	176	137					15	**328**
91	233	107					11	**351**
92	279	99	12				11	**401**
93	301	132	6				10	**449**
94	350	98		8			22	**478**
95	357	127		16			22	**522**
96	404	131		15			20	**570**
97	358	108		14			21	**501**
98	343	81		14	27		10	**475**
99	338	59		18	32	63	7	**517**
00	327	77		13	35	68	5	**525**
01	376	75		13	47	39	8	**558**
02	436	74	23	12	48	41	5	**639**
03	414	54	31	18	59	47	5	**628**
04	425	59	32	18	58	34	6	**632**
05	446	46	46	18	66	32	3	**657**

Les membres du comité de l'amicale de 1972 à 2005

Au terme de notre croisière dans le passé, sans doute est-il bon de récapituler les noms de tous les amis et de toutes les amies qui ont apporté leur contribution à la vie de l'association en participant aux travaux du comité([195]). Il en est qui ont assumé plus de responsabilités que d'autres, certes, mais tous et toutes ont donné du temps, du temps qui leur appartenait, du temps ! Et aussi de l'amitié, de la confiance. En échange rien ne leur a été donné, que de l'amitié, que de la confiance, et que le temps des autres.

*

Pour chaque membre on trouvera les dates limites de sa participation aux travaux du comité, même si son mandat couvrait une période plus large. Ainsi, pour une personne élue en 1975, ayant cessé de participer aux réuniens en 1978, démissionnaire ou radiée en 1979, j'indiquerai 1975-1978. Il en sera de même pour les membres de droit s'ils ont cessé de participer aux réuniens avant la fin de leur présence à l'école Jamin. Si une personne n'a été présente qu'au cours d'une année, seule l'indication de cette année figurera.

Les signes xxxx placés avant le trait d'union signifient que l'intéressé était déjà membre avant 1972. Placés après, ils indiquent que la personne fait encore partie du comité actuellement (2005).

On trouvera aussi des abréviations donnant des renseignements sur "l'origine" de chaque membre (enseignant, parent d'élève ou autre amicaliste) et sur sa section le cas échéant.

Abréviations utilisées : acro=acrobatie –aé=ancien élève -am=amicaliste autre que aé ou pe ou ens ou ex-ens –ba=boxe américaine –bad=badminton –bb=basket-ball –cuis=atelier cuisine –da=danse –ens=enseignant de l'école Jamin –ex-ens=ancien enseignant de l'école Jamin –ff=football féminin –foot=football masculin – gym=gymnastique -nf=informatique –jd=jeu de dames –kar=karaté –kf=korfbal – mm=mime -mus=musique –œ=œnologie -pe=parent d'élève de l'école – pét=pétanque –pyr=club pyramide –rand=randonnée pédestre -sma=ont animé bénévolement des activités lors des études surveillées ou du service municipal d'accueil —spsco=sport scolaire –tar=tarot -ten= tennis -tt=tennis de table – vb=volley-ball –vc=vérificateur des comptes.

---

[195] Je n'ai pas inclus dans cette longue liste les "étoiles filantes", les membres qui, candidats dans l'euphorie d'un soir d'assemblée générale, n'ont pas respecté leur engagement par la suite, n'assistant pas à plus d'une réunion du comité, même s'ils ont eu des mérites par ailleurs.

Denise ALARDET, 1978-1979, pe
Dominique AMELLET, 1988-2003, pe, tt
Marie-Louise ANDRE, 1989-1992, pe
Francis AUBRIOT, 1991-1995, am, bb, vc
Marie-Christine AUBRIOT, 1991-1994, am, gym
Mme AUBRY, xxxx-1974, ens
Roger AUBRY, xxxx-1974, ens
Nadège AUXIETTE, 1998-2004, am, rand
Michel BALENCIE, 1988-1998, pe, kar, moto
Francis BALTAZART, 1995-2001, ens
Nicole BARRE, 1972-1995, ens
Jean-Pierre BARTHOLOMÉ, 1994-xxxx, am, tir
Fabrice BASTARD-ROSSET, 1978-1984, am, kar, ba
Guy BEAUDOUIN, 1974-1978, pe, foot
Michel BEILLER, xxxx-xxxx, ens, speco, tt
Jean-Pierre BERGER, 2001-xxxx, pe, am, bb
Daniel BERNARDINI, 1988-1989, am, tt
Jean-Luc BERTRAND, 1980-1984, am, kar
Michel BERTRAND, 1978-1984, ens, kar, ba
André BIBAUT, 1990-1991, am, vb
Etienne BLOCQUEAUX, 1985-1987, pe
Jean-Marie BOBLIQUE, 2004-xxxx, am, kar
Jean-Pierre BOT, 1979-1982, am, tt
Joël BOULENGER, 1986-1988, am, kar
Karim BOUNOUA, 1995-1996, am, vb
Mme BOURGAIN, xxxx-1975, am
Jean-Paul BRASSEUR, 1983-1984, am, bb
Annick BRIE, 1981-1983, pe, cuis
Jean-Luc BROCARD, 1984-1985, ens, photo
Bernard BRU, 1981-1982, am, mm, aero
Denis BULLIARD, 1988-1990, am, bb
Emmanuelle BULLIARD, 1988-1990, am, bb, vb
Antoine BUSSON, 1990-1993, am, vb
Annie CÉSAR, 1988-1989, pe
Lucien CHARLIER, xxxx-1973, am, foot
Joël CHOBEAU, 1994-1995, am, gym
Bernard CLAISSE, 1985-1986, am, pêt
Claudie CLÉMENT, 2002-2003, am, gym
Sylvain CLÉMENT, 2003-2004, am, pêt, foot
Sophie COLIBERT, 1996-1998, am, moto
Jean-Claude COLLINET, 1974-1976, ens, foot
Annie COLSON, 1977-1981, pe, cuis
Sylvie CORPELET, 2003-xxxx, am, kar
André COSTEAUX, 1985-1987, pe
Annick COURTY, 1973-1974, ens
Pierre-Hervé COUTELAS, 1978-1985, am, kar, ba
Gilles COUTELAS, 1979-1980, am, kar, ba
Claude CRAPART, 1985-1988, am, tt
Madeleine CRENN, 1999, am, ds
Jean-Bernard CURTIL 1999, am, pêt
Jean-François DALLOT, xxxx-2003, ens, speco
Marcel DARDENNE, 1998-xxxx, am, pyr, tt
Patrick DELANGLEZ, 1985-1986, pe
Sylvain DELORIEUX, 1999-2004, am, pêt, pyr
André DEMANGE, 1978-1991, am, tar, vc
Philippe DENISE, 1993-2001, am, vb
Alain DESNAULT, 1987-1989, am, kar
Roger DESTOUCHES, 1998-2004, am, gym
Sophie DE SOUZA, 1999-2002, aé, ds
Georges DRAVENY, xxxx-1984, am
Paulette DRAVENY, xxxx-1984, am
Claude DROUET, 1989-1992, pe
Yannick DUCHATEL, 1982-1985, puis 2004-xxxx, am, kar
Françoise DUCHOZAL, 1999-2004, am, pyr
Pierre DUPUIS, 1976-1977, am, foot
Xavier DUPUIS, 1988-1991,am, snsa, tt
Jacques DUTHILLEUX, xxxx-xxxx, ex-ens, photo

Jean-Luc ETTLIN, 1974-1975, am, photo
Bruno FILIPETTO, 1991-1992, am, foot
Maurice FONTAINE, 1982-1992, am, pét
Serge FONTAINE, 1980-1982, am, sma, pét
Gilles GABREAU, 1983-1985, am, foot
Manuel GAGNEUR, 1998-xxxx, am, kar
Jean-Luc GAGNON, 1988-1990, am, bad
Benoît GALLIEN, 2000-xxxx, am, bad, kar
Gilles GANTET, 1991-1992, am, dessin
Odile GAUDUCHEAU-DASSIÉ, 1993-xxxx, am, gym
Patrick GAUDUCHEAU, 1986-2001, am, pét
Frédéric GAUTHIER, 2000, am, foot
Ludovic GAY, 1995-xxxx, aé, pét, foot
Didier GAZET, 1988-1990, am, bad
Jean-Jacques GEHRING, 1993-1994, am, pét
Patrick GEIB, 1985-1988 puis 1997-1999, am, tt, kf, bad
Marcel GÉNIN, 1977-1982, ens, mus
Monique GERMAIN, 1993-1996, ex-pe, gym
Catherine GIARD, 1990-1992, am, bad
Jean-Luc GIRARD, 1976-1979, am
Muguette GITTON, xxxx-1980, ens
Joël GODMÉ, 1978-1980, ens, spsco
Jérôme GUÉRIN, 1995-1998, aé, pét
GUGGER, 1985-1986, pe, inf
Philippe GUILLAUME, 1981-1985, am, kar
Danièle GUILLET, 2002-2004, am, pyr
Odile GUILLOT, 1978-1981, pe
Jacques GUIOT, 1999-2000, am, pét
Marcel HANESSE, 1978-1985, am, mm, cyclo
Jackie HANON, 1974-1985, pe, foot
Alain HARMANT, 1983-1986, am, ten
Régis HAUTEMONT, 1999-2002, am, kar
Thomas HENRYON, 2004-xxxx, am, foot
Michel HERBELIN, 1981-1983, am, tt
Richard HÉRY, 2001-2003, am, bad
Thomas HÉRY, 2003-2004, am, bad, foot
Luc HOURLIER, 1989-1996, am, bad
Jean-Paul HUBERT, 1983-1984, ens, photo, vc depuis 1990
Laurence HUBERT, 1999-2001, am, pyr
Sébastien HUCHARD, 1987-1989, aé, ten
Daniel HUET, 1987-1988, am, ten
Hervé HUMBERT, 1985-1990, am, SMA
Claude HUMBLOT, 1978-1986, pe
Franck JACQUEMINET, 1983-1984, am, bb
Adrienne JACQUINOT, xxxx-1973, ens
Huguette JAMBON, 1974-1977, ens
Pierre JANIN, 1979-1980, am, kar
Sylvain JANKOWSKI, 1979-1980, am, kar
Albert JOIN, xxxx-xxxx, ens
Philippe JOLY, 2004, am, jd
Christiane JOURNEAU, xxxx-1976, ens
Philippe KLEIN, 1984-1985, am, kf
Pascal KOLODZIEJCZAK, pe, pét
Daniel LACOMBLEZ, 1978-1986, puis 1991-xxxx, aé, kar, ba
Pascal LACOMBLEZ, 1980-1985, am, kar, ba
Claude LAFLEUR, 1978-1998, pe
Mme LAFON, 1985-1986, pe, sma
Frédéric LAJOINIE, 1993-xxxx, am, vb, moto, gym
Sylvain LAKOUÉ, 1988-1989, am, bb
Laurent LALIRE, 1997-2000, am, tt, vb
Jean-André LALONDRELLE, 1994-2002, am, pét
Michel LAMBERT, xxxx-1973, pe
Odile LAMBINET, 1997-1998, am, bad
Pierre LAMOUCHE, 1978-1980, am, kar
Thierry LAPLAIGE, 1995-2003, am, bb
Sébastien LAPLANCHE, 1995-1996, am, tt
Melle LARIVIÈRE, xxxx-1974, ens

Alain LAROUZÉE, 1978-1979, am, kar
Gérard LARRIVÉ, 1981-1984, am, kar, ten
André LATHULIÈRE, 1981-1982, pe
Lionel LEBOURCQ, 1974-1980, am, foot
Bernard LECLERC, 1976-1982, pe
Miguel LEROY, 1999-2000, am, bad
Guy LIMOUZIN, 1994-1997, am, jd
Francine LORET, 1984-1985, am
Jean-Marie LORET, 1974-1981 puis 1995-xxxx, am, foot, pét, vc
Thierry LORET, 1988-1991, am, tt
Frédéric LOUIS, 1988-1991, am, bb
Alain MACAULT, 1980-1984, am, ff
René MAIREAUX, xxxx-1980, am
Agnès MALDAGUE, 2003-2005, am, rand
Philippe MALDAGUE, 1981-1991, am, foot, pét
Karim MALLEM, 2002-2003, am, foot
Laurent MARCHAND, 2001, am, ds
Gisèle MARGAROLI, 1974-1979, am
Jean MARGAROLI, xxxx-1980, am, foot
Michel MARCHAND, xxxx-1973, am, sma
Mme MARLÉ, xxxx-1975, ens
Martial MARLÉ, xxxx-1976 puis 1978-1989, ens, vc
Raphaël MARTENS, 1995-2000, am, jd
Jean-Pierre MASSET, 1992-1999, am, bad
Michel MEGNAN, 1985-1988, pe, ten
Bruno MELIN, 1981-1987, puis 1991-1994, am, tt, kf, bad
Jérôme MELONI, 1998-1999, aé, kar
Thierry MENG, 1994-xxxx, ens, tar
Christine MICHEL, 1980-1982, am, ff
Mme MICHEL, 1986-1987, pe, sma
François MONROUSSEAU, 1985-1986, am, kf
Jeannine MOREAU, 2004-xxx, am, tar
Philippe MOREL, 1981-1984, am, kar
Jean NAUDIN, 1992-xxxx, am, bb, tar
René NAUDIN, 1980-1994, am, pét
Luc NEUHAUSER, 1980-1982, ens, mus
Geoffrey ORBAN, 2001-xxxx, am, ce
Jean-Pierre OUDART, 1979-1980, am, kar
Yves PARMANTIER, 1992-xxxx, am, gym
Catherine PATÉLA-CARDOSO, 1997-2000, aé, ds
Gilbert PERRIN, 1975-1979, pe
Jean-Luc PERSON, 2000-2001, am, foot
Cédric PETIT-JEAN, 2001, am, tt, ce
Daniel PIECHNO, 1982-1992, pe
Natacha PIERRON, 2003-2004, am, tt
Nathalie PIESSET, 1997-1999, am, gym
Jean-Louis PLIEZ, 1988-1989, am, bb
Maryline PODNSENET, 1994-1996, am, gym
Emmanuelle PONCELET, 1996-1997-, am, gym
Génia POUTHAS, 1985-1987, pe, sma
Julien PRÉVÔT, 1998-2000, aé, bb, foot
Martine PRIN, 1987-1988, am, ten
Christelle RABY, 1994-1996, am, vb
Katia RAFFIER, 2002-xxxx, am, gym
Peggy RANNOU, 1997-2000, am, gym
Régis RAUCOURT, 1988-1989, am, foot
François REGNAULT, 1985-1987, am, tt
Aristide RIBES, xxxx-1974, ens
Guylaine RICHARD, 2004-xxxx, am, ppg, gym
Muriel RIEG, 1990-xxxx, am, gym
François RIQUIER, 1981-1985, am, tt, ten
Annick ROCHE, 1972-1975, ens
Pierre ROSSIGNOL, 1977-1980, am, foot
Fabrice ROUVROY, 2002-xxxx, am, bad
Michel ROYER, 1976-1980, am, foot
Annie SANDERS, 1998-1999, am,
Loïc SAF-SAF, 1990-1995, am, kar

Serge SALADÉ, 1994-xxxx, am, jd
Fabrice SCHOLIVET, 1999-xxxx, am, tt, bad, ot
Lionel SILVESTRI, 2000-2003, am, foot, tar
Emmanuelle SIMART, 1992-1996, am, bad
Jacques SIROT, 1976-1979, am, foot
Danielle SZCZHYEL, 2001-xxxx, ens
Loïc TANT, 1995-1996, am, kar
Claude TÉRON, 1980-1993, am
Alain THOMAS, 1990-xxxx, am, bb
Mathilde THOMAS, 2003, ens, vb
Philippe THOMAS, 1991-1993, puis 1998-1999, am, vb
Michel TOURNIAIRE, 1982-1984, am, pét
Thierry TRETHIAU, 1991-1994, am, bb
Bui VAN HIEN, 1980-1983, am, kar
Serge VANHOUCKE, 1977-1983, pe, foot, pét, tar, bb
Joëlle VASPASSE, 1978-1982, ens, ds
André VASSEUR, 1972-xxxx, ens
Fabrice VASSEUR, 1984-1987, am, foot
Huguette VASSEUR, 1975-1988, puis 1998-xxxx, am, gym, pyr
Serge VERLET, 1981-1992, pe, foot
Paolo VIEIRA, 2001-xxxx, am, bb
Gérard WATTIER, xxxx-1987, am, foot
Brigitte YVERNEAU, 1990-1992, am, vb



Le Comité Directeur 2003-2004

Debout, de gauche à droite, Guylaine Richard, Muriel Rieg, Roger Destouches, Nadège Auxiette, Katia Raffier, Constance Auxiette (masquée), Stéphanie Sanchez, Danielle Guillet, Agnès Maldague, Françoise Duchozal, Yannick Duchâtel, Manuel Gagneur, Sylvain Delorieux, Marcel Dardenne, Sylvie Corpelet (masquée par le précédent), Georges Desuage, Michel Beiller, Daniel Lacombiez, Albert Join, Thierry Meng, Jeannine Moreau, Philippe Joly, Danille Szczhyel, Jean-Pierre Berger, Jean-Marie Loret, André Vasseur, Paolo Vieira, Jean-Pierre Bartholomé, Alain Thomas, Huguette Vasseur, Jacques Duthilleux, Odile Dassié, Thomas Héry, Jean Naudin.
Assis ou accroupis : Natacha Pierros, Serge Saladé, Ludovic Gay, Sylvain Clément, Sébastien Bérat.
Benoît Gallien était présent, mais ... c'est lui qui prenait la photo.

Les réunions du comité directeur depuis 1972

Entre septembre 1972, date de mon arrivée à l'école Jamin, et juin 2005, j'ai présidé 159 réunions du comité directeur[196], à raison de 4 ou 5 par an en moyenne.

Fréquentation des réunions

Années	1	2	3	4	5	6	7	Moyennes
72/73	17	21	21	14				18
73/74	15	16	12					14
74/75	14	17	21					17
75/76	15	14	18					16
76/77	16	18	20	16	21			18
77/78	20	17	26	26	21			22
78/79	18	20	25	26	27	21		23
79/80	19	26	23	20	22	27		23
80/81	18	31	23	19	27			24
81/82	15	31	35	37	33	27	18	28
82/83	20	29	28	19	24	21		24
83/84	22	23	32	14	25	30		24
84/85	19	21	20	22	20	?		20
85/86	22	25	22	19	22			22
86/87	21	15	16	18	23			19
87/88	20	21	19	23	24	23		22
88/89	22	22	26	20	23	25		23
89/90	24	17	22	23	20	21		21
90/91	19	24	25	24	20			22
91/92	20	21	21	17	15			19
92/93	24	18	19	24				21
93/94	22	18	24	24	28	17		22
94/95	24	21	27	24	21			23
95/96	26	24	22	26	20			24
96/97	21	21	28	24				24
97/98	31	23	28	24				27
98/99	28	33	37	38				34
99/00	26	32	39	32				32
00/01	30	30	36	30				32
01/02	36	36	38	29				33
02/03	35	29	34	34				33
03/04	32	25	39					32
04/05	29	28	22	22	27			26

Soit une moyenne générale de plus de 24 personnes présentes à chaque réunion, ce qui signifie que le Comité Directeur a toujours pu délibérer valablement.

---

[196] Ainsi que, bien entendu, toutes les assemblées générales et de multiples réunions de sections ou de commissions,...

Statuts de l'amicale Jamin

adoptés le 14 janvier 2005

déposés le 27 avril 2005

Article 1
Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : Amicale Jamin.

Article 2
L'amicale Jamin est une association laïque.
Elle a pour buts :
- d'organiser entre ses membres la pratique d'activités de loisir, sportives et culturelles
- de soutenir et de prolonger l'action éducative de l'école publique Jamin.

Sa durée est illimitée.
Elle a son siège 2 Rue de Béthény à Reims.

Article 3
L'association se compose de membres actifs, membres de droit, membres d'honneur.
Le titre de membre actif s'acquiert par le règlement d'une cotisation annuelle.
Le titre de membre de droit est réservé aux enseignants du groupe scolaire Jamin.
Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le comité directeur aux personnes de son choix. Les membres d'honneur peuvent participer aux assemblées générales avec voix consultative.

Article 4
La qualité de membre de l'association se perd
- par démission
- par radiation prononcée par le comité directeur (sauf recours, non suspensif, à l'assemblée générale).

Article 5
L'association s'interdit toute discussion politique ou religieuse.

Article 6
L'association est dirigée par un comité directeur comprenant :
- un représentant des membres de droit
- un responsable par section, élu par les membres de sa section
- dix membres élus chaque année par l'assemblée générale.

Chaque responsable de section peut désigner un suppléant pour le remplacer en cas d'indisponibilité.
Le comité directeur élit parmi ses membres un bureau composé
- d'un président
- d'un ou de plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier; il peut désigner des adjoints aux postes de secrétaire et de trésorier.

Le bureau est élu pour un an.

Article 7
Le comité directeur se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il est convoqué par le président ou sur demande du quart de ses membres.
La présence du tiers des membres du comité directeur est requise pour la validité des délibérations.
Il est tenu procès-verbal des séances sur un registre tenu à cet effet. Le procès-verbal, signé par le président et le secrétaire, est soumis à l'approbation du comité directeur lors de sa plus proche réunion.

Article 8
Les membres de l'association ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées. Toutefois le comité directeur peut décider le remboursement de frais exceptionnels subis par un adhérent. Il peut également aider financièrement les membres de l'encadrement désireux de perfectionner leur formation et de prolonger leur action au service de l'amicale Jamin.

Article 9
L'assemblée générale de l'association comprend tous les membres majeurs et les représentants légaux des membres mineurs. Elle se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le comité directeur ou sur la demande du quart de ses membres. Il n'y a pas de quorum. Son ordre du jour est décidé par le comité. Son bureau est celui du comité.
Elle entend les rapports sur la gestion, sur la situation financière et morale de l'association. Elle se prononce sur les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions à l'ordre du jour, pourvoit au renouvellement du comité directeur. Ses délibérations sont adoptées à la majorité absolue des votants.

Article 10
Les dépenses sont ordonnées par le président. L'association est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par le président.

Article 11
Il est créé des sections regroupant les adhérents pratiquant une même activité.
Les compétences des sections sont limitées à l'organisation de leur activité. Elles ne sont pas autonomes. Toute décision importante concernant l'une d'elles doit être soumise à l'accord du comité directeur, ou du président en cas d'urgence. Elles ne disposent pas d'une trésorerie propre. Toute collecte de fonds interne à une section doit être signalée au comité directeur ou au président et recevoir son accord.
Le président et le trésorier font partie de toutes les sections.

Article 12
Toute création d'une nouvelle section doit recevoir l'accord du comité directeur.

Article 13
Les recettes de l'association se composent :
- des cotisations des adhérents (il n'est pas perçu de droit d'admission)
- des subventions de l'Etat, du département, des communes et des établissements publics
- des ressources créées à titre exceptionnel et s'il y lieu avec l'agrément de l'autorité compétente, par l'organisation de collectes, conférences, tombolas, loteries, souscriptions, bals, concerts, spectacles, manifestations sportives ou culturelles, cessions diverses.

Article 14
Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers par recettes et dépenses.

L'assemblée générale désigne chaque année un ou plusieurs vérificateurs aux comptes, qui lui remettent leur rapport.

Article 15
Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Comité ou du dixième des membres dont se compose l'assemblée générale. Les propositions de modifications doivent être présentées au moins quinze jours avant la réunion de celle-ci. Pour statuer à leur sujet, l'assemblée générale extraordinaire doit réunir au moins la moitié plus un des membres dont elle se compose, sinon une nouvelle assemblée générale extraordinaire doit être convoquée dans un délai au moins égal à quinze jours. Elle peut alors délibérer sans quorum.

Article 16
L'assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association est convoquée spécialement à cet effet et doit comprendre au moins la moitié plus un des membres. Si ce nombre n'est pas atteint, l'assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et peut cette fois délibérer sans quorum. Dans tous les cas la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 17
En cas de dissolution l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association. Les biens sont dévolus à la coopérative de l'école Jamin, ou à défaut à la Ligue de l'Enseignement de la Marne, après qu'une dotation financière équitable ait été attribuée à chacune des sections poursuivant leur activité au delà de cette dissolution et contenant dans leur titre les mots "Amicale Jamin", cette dotation ne pouvant être inférieure à la valeur d'une année de fonctionnement de chacune de ces activités.

Et demain ?

Il ne peut être question de donner une conclusion à ce livre.

L'histoire de l'amicale Jamin n'est pas terminée. Sa vie continue. Nous sommes arrivés fin 2005 à un moment de son existence n'ayant rien de particulier. Ce n'est pas demain matin qui pose problème.

Mes "mémoires" de président sont également incomplètes. J'ignore absolument combien de temps il me reste à vivre comme président ou éventuellement simple membre de cette association.

Mes sentiments personnels importent peu au lecteur, c'est certain. Je me dispenserai donc de lui faire part une fois de plus, l'ayant peut-être trop fait déjà dans cet ouvrage, des joies et des peines qui ont entouré mon action, ou encore de mes nostalgies, ou encore de mes espoirs. Je ne me montrerai dans cet épilogue ni optimiste, ni pessimiste, pour ne pas sombrer dans la subjectivité et laisser croire que la suite de l'histoire tourne autour de ce que j'en pense.

Je veux seulement attirer l'attention des membres de l'association et de ses amis sur deux points capitaux. Je souhaite que chacun les garde toujours en mémoire, tant ils me paraissent essentiels.

L'amicale n'aurait plus de sens si elle perdait les liens profonds qui l'unissent à l'Ecole Jamin. Et cela pourrait bien se produire si elle disparaissait physiquement des lieux. Même si les locaux dans lesquels elle vit actuellement lui étaient retirés, et personne ne peut rien garantir à ce sujet, il faudrait absolument trouver le moyen de conserver une attache, une base, que ce soit une petite salle, ou un simple bureau, voire un bout de couloir, que sais-je, pour assurer une présence.

Il faut aussi impérativement que son unité soit préservée. Puzzle, il faut bien le reconnaître, de sections diverses, l'association telle que nous la connaissons aujourd'hui pourrait voler en éclats. Cette unité est fragile : faire cohabiter des joueurs de pétanque et des danseuses, des "damistes" et des basketteurs, c'est une gageure un peu folle. Certes, des sections peuvent disparaître, d'autres naître, mais il faudra toujours que l'édifice tienne. La condition absolument nécessaire, à défaut d'être suffisante, est la présence d'un élément centralisateur, qui ne peut être que le président. S'il est indispensable que celui-ci soit entouré d'une équipe solide, s'il ne peut bien entendu tout faire à lui seul, il reste néanmoins la pierre de voûte, le recours, le centre. C'est bien ainsi que j'ai conçu mon rôle, et c'est comme cela que je souhaite que le conçoive aussi mon très prochain successeur. Il ne sera pas indispensable qu'il, ou elle, s'investisse comme je l'ai fait. Il, ou elle, aura son approche personnelle des questions et consacrera à sa tâche le temps qui lui conviendra, mais sera, comme moi, comme mes prédécesseurs, responsable ultime de l'association.

Ce sera aux adhérents, à eux seuls, de faire un jour le choix. Et ce jour est sans doute proche !

Annexes

Références administratives

Forme juridique : association loi de 1901
Siège social : 2, rue de Béthény, Reims, Marne
Agrément Education Populaire sous le n° 51-52, par lettre ministérielle du 23 mars 1964.
Agrément Jeunesse et Sports sous le n° 83M14, par arrêté préfectoral du 17 mars 1983
N° SIREN (personne morale) : 302873120, attribué le 2 novembre 1977
N° SIRET (établissement) : 302873120.00018 (même date)
Code APE (activité principale exercée) : groupe 913 E ("services fournis à la collectivité, services non marchands à caractère privé")
Ces trois numéros figurent au Répertoire National des Entreprises établi par l'INSEE.
Affiliations : Ligue de l'Enseignement, UFOLEP, USEP (n° 51-454-144), FFCP (n° 51-284[B]), FFBB (n° 09-51-026-1), FFKAMA (n° 051-0618), FFEPMM-SPT (n° 9011-6245), FFPJP (n° 51-24), FFRP, Office des Sports de Reims (n° 214)
Convention avec la CAF de la Marne (n° 2451)
Comptes courants : CCP 715-4O L Châlons – Crédit Mutuel 553-45-541
Comptes de dépôt : Caisse d'Epargne – Crédit Mutuel

*

Anciens statuts

Statuts initiaux
adoptés le 4 février 1909, déposés le 28 juillet 1912
(récépissé n°1189 du 29 juillet 1912)
(J.O. du 14 août 1912)

Article 1
Il est formé, entre toutes les personnes qui adhèrent aux présents statuts, une société désignée sous le nom de "Association des Parents éducateurs de l'école de garçons du quartier Béthény". Elle a son siège à l'école, Boulevard Jamin.
Article 2
La société a pour but de préparer, renforcer et continuer l'éducation morale et civique donnée à l'école en élevant la jeunesse dans la pratique et l'amour du travail, de la tempérance, de la justice et de la solidarité
Article 3
Les principaux moyens d'action sont de : procurer aux enfants le bon exemple du milieu familial; soutenir par un concours effectif l'œuvre de l'école, organiser des fêtes, réunions et excursions de parents et d'enfants; guider par des conseils et des directions l'entrée dans la vie sociale des enfants sortis de l'école.
Article 4
L'association s'interdit toute discussion politique ou religieuse.

Article 5
La société comprend des membres de droit, des membres donateurs, des membres honoraires, des membres actifs.
Article 6
Sont membres de droit, sous réserve de leur acceptation préalable : le Maire de Reims, l'Inspecteur primaire, les délégués cantonaux du 2ème canton de Reims, les instituteurs de l'école. Les membres de droit sont dispensés de toute cotisation..
Article 7
Le titre de membre donateur est attribué à toute personne qui verse à la société une somme d'au moins dix francs.
Article 8
Sont membres honoraires les personnes qui s'engagent à payer une cotisation annuelle minimum de trois francs.
Article 9
Sont membres actifs les pères de famille qui versent une cotisation annuelle de un franc.
Article 10
La cotisation est exigible dès l'adhésion à la société et payable ensuite pour chaque année scolaire en novembre.
Article 11
Les fonds de la société sont employés comme suit : achat de matériel scolaire et d'ouvrages de bibliothèque, encouragements aux élèves, frais de réunions, dépenses diverses approuvées par le Conseil.
Article 12
La société est administrée par un Conseil composé du directeur de l'école, président de droit, les instituteurs de l'école et de dix membres élus en assemblée générale et choisis parmi les membres actifs.
Article 13
Le Conseil est renouvelable tous les ans. Les membres sortants sont rééligibles.
Article 14
Le Conseil élit un bureau formé, outre le président de droit, de : un vice-président, un secrétaire, un trésorier, un vice-secrétaire et un vice-trésorier. Toutes les fonctions sont gratuites. Le Conseil nomme également un président d'honneur et un vice-président d'honneur.
Article 15
Les sociétaires sont convoqués en novembre, en mars, en juin, pour échanger leurs vues sur l'éducation des enfants par les parents et prendre les décisions sur les diverses questions qui pourront être proposées. D'autres réunions extraordinaires pourront être provoquées sur l'avis du comité. L'assemblée de novembre nomme le comité et statue sur les comptes de l'année scolaire qui lui sont remis.
Article 16
La société n'a pas d'insigne, mais si elle en adoptait un celui-ci ne ressemblerait ni aux décorations françaises ni aux décorations étrangères.
Article 17
En cas de dissolution de la société, le Conseil consacrera les fonds soit à l'acquisition de matériel scolaire, soit à secourir les élèves indigents.

Statuts
adoptés le 20 janvier 1937, déposés le 10 février 1937
déposés à nouveau le 18 juin 1954
(récépissé n°1782 du 18 juin 1954)
(J.O. du 2 juillet 1954)

Article 1
Il est formé, entre toutes les personnes qui adhèrent aux présents statuts, une société désignée sous le nom de "Association amicale des anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école de garçons du Boulevard Jamin". Elle a son siège à l'école, Boulevard Jamin.
Article 2
La société a pour but de resserrer les liens d'amitié qui les ont unis sur les bancs de l'école, de leur procurer ainsi qu'à leur famille des distractions saines (fêtes, concerts, excursions, etc.), de procurer des emplois à ceux de ses membres qui en seraient dépourvus, de leur

apporter une aide morale et matérielle (caisse de secours) et de contribuer d'une manière générale à la prospérité de l'école laïque, particulièrement par la distribution de secours tant aux anciens élèves qu'aux élèves nécessiteux de l'école.

Articles 3 à 8
Inchangés.

Article 9
Sont membres actifs les pères de famille et les anciens élèves qui versent une cotisation annuelle de cinq francs.

Articles 10 et 11
Inchangés.

Article 12
La société est administrée par un Conseil composé du directeur de l'école, président de droit, des instituteurs de l'école et de 20 membres dont 10 parents d'élèves, élus en assemblée générale.

Article 13
Inchangé.

Article 14
Inchangé, sauf : deux vice-présidents (au lieu d'un)

Articles 15 et 16
Inchangés.

Article 17
En cas de dissolution, prononcée suivant un vote réunissant au moins les deux tiers des membres inscrits, le Conseil consacrera les fonds, soit à l'acquisition de matériel scolaire, soit à secourir les élèves indigents.

Statuts
adoptés fin 1962, déposés le 30 mai 1963

Article 1
L'association dite : "Association amicale des Anciens Elèves, Parents d'Elèves et Amis du Groupe scolaire Jamin" fondée en 1909 a pour but de resserrer les liens d'amitié qui les ont unis sur les bancs de l'école, de leur procurer ainsi qu'à leurs familles des distractions saines (fêtes, concerts, excursions, etc.), de leur procurer aussi des activités sportives, manuelles et culturelles dans le cadre de leurs loisirs et de contribuer à la prospérité de l'école laïque.
Sa durée est illimitée.
Elle a son siège à l'Ecole de Garçons, 1 rue des Ecoles à Reims (Marne).

Article 2
Les moyens d'action sont : - procurer aux enfants le bon exemple du milieu familial; soutenir par un concours effectif l'œuvre de l'école, organiser des fêtes, réunions et excursions de parents et d'enfants; guider par des conseils et des directions l'entrée dans la vie sociale des enfants sortis de l'école – apprendre aux jeunes à organiser leurs loisirs d'une manière saine et éducative en leur facilitant la pratique des sports de plein air et de salle, l'éducation musicale et artistique, des activités manuelles : photo, aéromodélisme, etc., bibliothèque

Article 3
L'association se compose de
a) membres dirigeants chargés par le comité d'avoir auprès des membres actifs une action éducative
b) membres actifs : parents d'élèves, anciens élèves et amis de l'école qui paient une cotisation fixée en Assemblée Générale chaque année
c) membres de droit sous réserve de leur acceptation préalable : le Maire de Reims, l'Inspecteur départemental de l'Enseignement primaire de la circonscription, les Délégués cantonaux du 2ème canton de Reims, les Instituteurs et Institutrices du Groupe
d) membres d'honneur : le titre de membre d'honneur peut être décerné par le comité aux personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'Association. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'A.G. avec voix consultative. Les membres d'honneur ne sont pas tenus de payer une cotisation annuelle.
Les taux des cotisations annuelles sont fixés chaque année par l'A.G. Elles peuvent être différentes pour les membres actifs et les membres dirigeants. Elles peuvent être rachetées

en versant une somme égale à 10 fois le montant de la cotisation annuelle minimum de la catégorie à laquelle appartient le membre, sans pouvoir dépasser la somme de 10 francs.

Article 3 bis

La cotisation est exigible dès l'adhésion à la société et payable ensuite pour chaque année scolaire en novembre.

Article 4

La qualité de membre de l'association se perd

1) par démission

2) par la radiation prononcée pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave par le comité de l'Amicale, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours non suspensif à l'A.G.

Article 5

L'association s'interdit toute discussion politique ou religieuse.

Article 6

La société est administrée par un Conseil composé du directeur de l'Ecole des Garçons, président de droit, des instituteurs et institutrices du Groupe et de 20 membres dont 10 parents d'élèves, élus en assemblée générale.

Les membres actifs doivent être français, sauf exceptions autorisées par le Ministre de l'Education Nationale, âgés de plus de 18 ans et jouir de leurs droits civils et politiques.

En cas de vacance le Comité pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine A.G. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés. Le renouvellement du Comité a lieu par tiers tous les trois ans. Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé, outre le Président de droit, d'un ou plusieurs vice-présidents responsables des sections spécialisées, d'un secrétaire et d'un trésorier. Il peut être désigné des adjoints aux fonctions de secrétaire et de trésorier. Le bureau est élu pour un an par le Conseil.

Article 7

Le comité se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il est convoqué par le président ou sur demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du comité directeur est requise pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président et par le Secrétaire. Ils sont transcrits sans blancs ni ratures sur un registre tenu à cet effet.

Article 8

Les membres de l'association ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées.

Les collaborateurs rétribués ou indemnisés ne peuvent assister qu'avec voix consultative aux séances du Comité. Le remboursement des frais de mission, de déplacement ou de représentation payés à des membres du Conseil doit être approuvé par l'A.G.

Article 9

L'Assemblée Générale de l'association comprend des membres dirigeants et actifs âgés de plus de 18 ans. Elle se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Comité ou sur la demande du quart de ses membres. Les délibérations de l'A.G. et du Comité sont prises à la majorité absolue des votants et sur les questions mises à l'ordre du jour. Son ordre du jour est réglé par le Comité. Son bureau est celui du Comité. Elle entend les rapports sur la gestion du Comité, sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du Comité. Le vote par correspondance aux A.G. n'est admis que pour les élections au Comité. Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'Association appartenant à l'A.G.

Article 10

Les dépenses sont ordonnées par le Président. L'association est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par le Président. Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

Article 11

Les délibérations du Comité, relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'association, constitutions d'hypothèques sur lesdits

immeubles, baux excédant neuf ans, aliénations de biens dépendant du fond de réserve et emprunts doivent être soumis à l'approbation de l'A.G. Tous les autres actes permis à l'Association sont de la compétence du Comité([197]).

Article 12

Des sections spécialisées, dont le nombre n'est pas limité et dépendant du Comité, fonctionnent au sein de l'Amicale sous la responsabilité d'un ou plusieurs dirigeants qui rendent compte de leurs activités au Comité. Ces différentes sections : aéromodélisme, photographie, boules, volley-ball, basket-ball, football, etc. s'engagent à se conformer entièrement aux règlements établis par l'UFOLEP ou les autres Fédérations auxquelles elles seraient affiliées. Leurs membres sont couverts par une assurance.

Article 13

La dotation comprend

1) Les valeurs mobilières possédées par l'association.
2) Les immeubles strictement nécessaires au but poursuivi par l'association.
3) Les sommes versées pour le rachat des cotisations.
4) Le dixième au moins annuellement capitalisé du revenu net des biens de l'association.

Article 14

Il est constitué un fonds de réserve où est versé, chaque année, en fin d'exercice, la partie des excédents des ressources qui n'est pas destinée à la dotation ni nécessaire au fonctionnement de l'association pendant le premier semestre de l'exercice suivant. La quotité et la composition du fonds de réserve peuvent être modifiées par délibération de l'A.G. Ces délibérations doivent faire l'objet, dans le délai de huitaine, d'une notification au Préfet.

Article 15

Les recettes annuelles de l'association se composent :

1) de la partie du revenu de ses biens non comprise dans la dotation
2) des cotisations de ses membres
3) des subventions de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics
4) des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente, telles que quêtes, conférences, tombolas, loteries, concerts, bals, spectacles, publications, insignes, etc.

Il ne sera pas perçu de droit d'amission.

Article 16

Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers par recettes et dépenses et s'il y a lieu une comptabilité matières.

Article 17

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Comité ou du dixième des membres dont se compose l'A.G. et les propositions de modifications doivent être présentées 15 jours avant sa réunion. Pour statuer à leur sujet l'A.G. doit réunir la moitié plus un des membres dont elle se compose, sinon une nouvelle A.G. doit être convoquée et la convocation doit être envoyée 15 jours au moins à l'avance.

Article 18

L'A.G. appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association est convoquée spécialement à cet effet et doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée à nouveau mais à 15 jours au moins d'intervalle, et, cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents. Dans tous les cas la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 19

En cas de dissolution l'A.G. désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association. Les biens sont dévolus aux coopératives du Groupe Jamin ou à défaut à la Fédération Marnaise des Œuvres Laïques.

Articles 20 à 22 ([198])

---

[197] On ne trouve aucune trace, dans la vie de l'amicale, de quelque application que ce soit de cet article, ni des articles 13 et 14. On se demande ce qu'ils viennent faire là.

[198] Ces articles contenaient des dispositions sur les déclarations à faire aux autorités administratives, dispositions sans doute légales à l'époque, mais qu'il n'était pas nécessaire d'introduire dans les statuts.

Statuts
adoptés le 16 décembre 1978

Article 1
L'Amicale Jamin (Association amicale des Anciens Elèves, Parents d'Elèves et Amis du Groupe scolaire Jamin) fondée en 1909 a pour buts
- de resserrer les liens d'amitié qui ont uni sur les bancs de l'école les anciens élèves, de leur procurer ainsi qu'à leurs familles des distractions saines (fêtes, concerts, excursions, etc.), de leur procurer aussi des activités sportives, manuelles et culturelles dans le cadre de leurs loisirs et de contribuer à la prospérité de l'école laïque.
- de créer une animation dans le quartier et dans la ville, dans le cadre des activités post et péri-scolaires.
Sa durée est illimitée.
Elle a son siège à l'Ecole de Garçons, 1 rue des Ecoles à Reims (Marne).
Article 2
Inchangé
Article 3
Inchangé sauf la dernière phrase, qui est supprimée
Articles 3 bis à 5
Inchangés
Article 6
Inchangé, sauf les deux premières phrases qui deviennent : La société est administrée par un Conseil composé du directeur de l'Ecole Jamin I Mixte, président de droit, des instituteurs et institutrices du Groupe et de 30 membres dont 10 parents d'élèves, élus en assemblée générale. Les membres actifs doivent être français, sauf exceptions autorisées par le Ministre de l'Education Nationale, âgés de plus de 18 ans et jouir de leurs droits civils et politiques; des membres actifs de 16 à 18 ans peuvent être admis et être élus au Comité dans les limites fixées par la circulaire du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du 24.02.1978.
Article 7 et 8
Inchangés
Article 9
Inchangé sauf pour la première phrase qui devient : L'Assemblée Générale de l'association comprend des membres dirigeants et actifs âgés de plus de 18 ans (et de 16 à 18 ans dans les limites fixées par la circulaire citée précédemment).
Articles 10 et 11
Inchangés
Article 12
Inchangé sauf la deuxième phrase qui devient : Ces différentes sections : aéromodélisme, photographie, boules, volley-ball, basket-ball, football, ciné-club, tennis de table, karaté et autres arts martiaux, etc. s'engagent à se conformer entièrement aux règlements établis par l'UFOLEP ou les autres Fédérations auxquelles elles seraient affiliées.
Article 13 et 14 anciens
Supprimés
Article 13 nouveau
Les recettes annuelles de l'association se composent :
1) des cotisations de ses membres
2) des subventions de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics
3) des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétante, telles que collectes, conférences, tombolas, loteries, concerts, bals, spectacles, publications, insignes, etc.
Il ne sera pas perçu de droit d'amission.
Articles 14 à 20 nouveaux
Mêmes textes que les anciens articles 16 à 22

Statuts
adoptés le 05 février 1996, déposés le 6 mai 1996
(J.O. du 29 mai 1996)

Article 1
Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : Amicale Jamin.

Article 2
L'Amicale Jamin est une association laïque.
Elle a pour buts :
- d'organiser entre ses membres la pratique d'activités de loisir, sportives et culturelles
- de soutenir et de prolonger l'action éducative de l'école publique Jamin.

Sa durée est illimitée.
Elle a son siège 2 Rue de Béthany à Reims.

Article 3
L'association se compose de membres actifs, membres de droit, membres d'honneur.
Le titre de membre actif s'acquiert par le règlement d'une cotisation annuelle.
Le titre de membre de droit est réservé aux enseignants du groupe scolaire Jamin.
Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le comité directeur aux personnes de son choix. Les membres d'honneur peuvent participer aux assemblées générales avec voix consultative.

Article 4
La qualité de membre de l'association se perd
- par démission
- par radiation prononcée par le comité directeur (sauf recours, non suspensif, à l'assemblée générale).

Article 5
L'association s'interdit toute discussion politique ou religieuse.

Article 6
L'association est dirigée par un comité directeur comprenant :
- les membres de droit
- les responsables des sections (désignés par les membres des dites sections, à raison de trois membres par section comportant plus de 20 adhérents et de deux membres par section comportant moins de 20 adhérents)
- quinze membres élus chaque année par l'assemblée générale.

Le comité directeur élit parmi ses membres un bureau composé
- d'un président
- d'un ou de plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier; il peut désigner des adjoints aux postes de secrétaire et de trésorier.

Le bureau est élu pour un an.

Article 7
Le comité directeur se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il est convoqué par le président ou sur demande du quart de ses membres.
La présence du tiers des membres du comité directeur est requise pour la validité des délibérations.
Il est tenu procès-verbal des séances sur un registre tenu à cet effet. Le procès-verbal, signé par le président et le secrétaire, est soumis à l'approbation du comité directeur lors de sa plus proche réunion.

Article 8
Les membres de l'association ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées. Toutefois le comité directeur peut décider le remboursement de frais exceptionnels subis par un adhérent. Il peut également aider financièrement les membres de l'encadrement désireux de perfectionner leur formation (sous réserve que ceux-ci expriment en contrepartie leur volonté de prolonger leur action au service de l'Amicale Jamin).

Article 9
L'assemblée générale de l'association comprend tous les membres majeurs et les représentants légaux des membres mineurs. Elle se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le comité directeur ou sur la demande du quart de ses membres. Il

n'y a pas de quorum. Son ordre du jour est décidé par le comité. Son bureau est celui du comité.
Elle entend les rapports sur la gestion, sur la situation financière et morale de l'association. Elle se prononce sur les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions à l'ordre du jour, pourvoit au renouvellement du comité directeur. Ses délibérations sont adoptées à la majorité absolue des votants.

Article 10

Les dépenses sont ordonnées par le président. L'association est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par le président.

Article 11

Il est créé des sections regroupant les adhérents pratiquant une même activité.
Les compétences des sections sont limitées à l'organisation de leur activité. Elles ne sont pas autonomes. Toute décision importante concernant l'une d'elles doit être soumise à l'accord du comité directeur, ou du président en cas d'urgence. Elles ne disposent pas d'une trésorerie propre. Toute collecte de fonds interne à une section doit être signalée au comité directeur ou au président et recevoir son accord.
Le président et le trésorier font partie de toutes les sections.

Article 12

Toute création d'une nouvelle section doit recevoir l'accord du comité directeur.

Article 13

Les recettes de l'association se composent :
- des cotisations des adhérents (il n'est pas perçu de droit d'admission)
- des subventions de l'Etat, du département, des communes et des établissements publics
- des ressources créées à titre exceptionnel et s'il y lieu avec l'agrément de l'autorité compétente, par l'organisation de collectes, conférences, tombolas, loteries, souscriptions, bals, concerts, spectacles, manifestations sportives ou culturelles, cessions diverses.

Article 14

Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers par recettes et dépenses. L'assemblée générale désigne chaque année un ou plusieurs vérificateurs aux comptes, qui lui remettent leur rapport.

Article 15

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Comité ou du dixième des membres dont se compose l'assemblée générale. Les propositions de modifications doivent être présentées au moins quinze jours avant la réunion de celle-ci. Pour statuer à leur sujet, l'assemblée générale doit réunir au moins la moitié plus un des membres dont elle se compose, sinon une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans un délai au moins égal à quinze jours. Elle peut alors délibérer sans quorum.

Article 16

L'assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association est convoquée spécialement à cet effet et doit comprendre au moins la moitié plus un des membres. Si ce nombre n'est pas atteint, l'assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et peut cette fois délibérer sans quorum. Dans tous les cas la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 17

En cas de dissolution l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association. Les biens sont dévolus à la coopérative de l'école Jamin, ou à défaut à la Fédération Marnaise des Œuvres Laïques.

Table des illustrations

p 2 vue ancienne de l'école Jamin
p 4 page de titre du premier registre de délibérations
p 6 récépissé de déclaration du 29 juillet 1912
p 24 diplôme du certificat d'études
p 26 programmes des deux fêtes de 1926
p 32 inscription des Américains sur un mur de l'école
p 34 programme de la fête de 1946
p 49 jeunes danseuses, décors
p 62 les enseignants de l'école de garçons Jamin en 1955-1956
p 64 article de journal sur l'assemblée générale de 1962
p 68 agrément ministériel du 23 mars 1964
p 75 jeunes footballeurs de l'amicale en 1967
p 82 Jean-François Dallot
p 88 article de journal sur l'assemblée générale de 1972
p 94 les footballeurs benjamins-minimes en 1975
p 118 les footballeuses de l'amicale en 1981
p 119 Jean-Marie Loret remettant une coupe à Ludovic Gay
p 128 Serge Joussier remettant les palmes académiques à René Maireaux
p 131-132 quelques membres du comité de l'amicale en 1981-1982
p 144 agrément Jeunesse et Sports
p 155 participants à la randonnée cyclotouriste en 1984
p 158 un match de korfbal
aperçu de la foule à la fête de l'école
p 176 karatékas en 1978
p 182 article de la revue Ufolep sur le premier critérium national de karaté
p 190 plan de l'école Jamin
p 194 départ en retraite
p 200 Serge Vanhoucke en plein travail
p 210 programme de la fête sportive de 1982
p 212 volleyeurs et basketteurs seniors en 1992
p 222 les basketteurs minimes en 1994-1995
p 232 joueurs de pétanque
p 264 assemblée générale de la Ligue FFKAMA
p 278 tournoi "pyramide"
une "simultanée" de jeu de dames
p 279 footballeurs seniors en 2005
p 282 l'équipe de badminton 2001-2002
deux responsables du tarot
les basketteurs minimes et les pom-pom girls de l'amicale en 2004
p 283 notre équipe au championnat de France Ufolep de karaté en 2005
les animateurs(trices) de la gymnastique fin 2005
p 296 le comité directeur de l'amicale en 2004
p 312 première page du dépliant 2005-2006

Table des matières

Première partie
Histoire de l'amicale de 1908 à 1972

7 Vicissitudes
7 Fondation
15 Années sombres
17 Renaissance
18 Restauration
23 Fluctuations
23 Les bonnes années
27 Les années creuses
28 Regain
29 39/45
33 L'amicale post et péri-scolaire (1946-1972)
35 Seconde restauration
38 La question des locaux
40 Questions matérielles
42 En balade
44 Le p'tit bal de l'amicale
47 La fête de l'amicale
53 Les finances
59 La vie statutaire
65 L'action laïque
69 Activités nouvelles
73 L'A.S.Jamin
76 Les dirigeants de l'amicale de la Libération à 1972
77 1972

Deuxième partie
L'amicale Jamin 1, rue des Ecoles ("mémoires d'un président")

85 1972-1973
86 1973-1974
91 1974-1975
95 1975-1976
97 1976-1977
100 1977-1978
104 1978-1979
111 1979-1980
117 1980-1981
129 1981-1982
137 1982-1983
142 1983-1984
151 1984-1985
157 1985-1986
165 1986-1987
168 1987-1988
173 Le karaté à l'amicale Jamin de 1978 à 1988

Troisième partie
L'amicale Jamin 2, rue de Bétheny (suite des "mémoires d'un président")

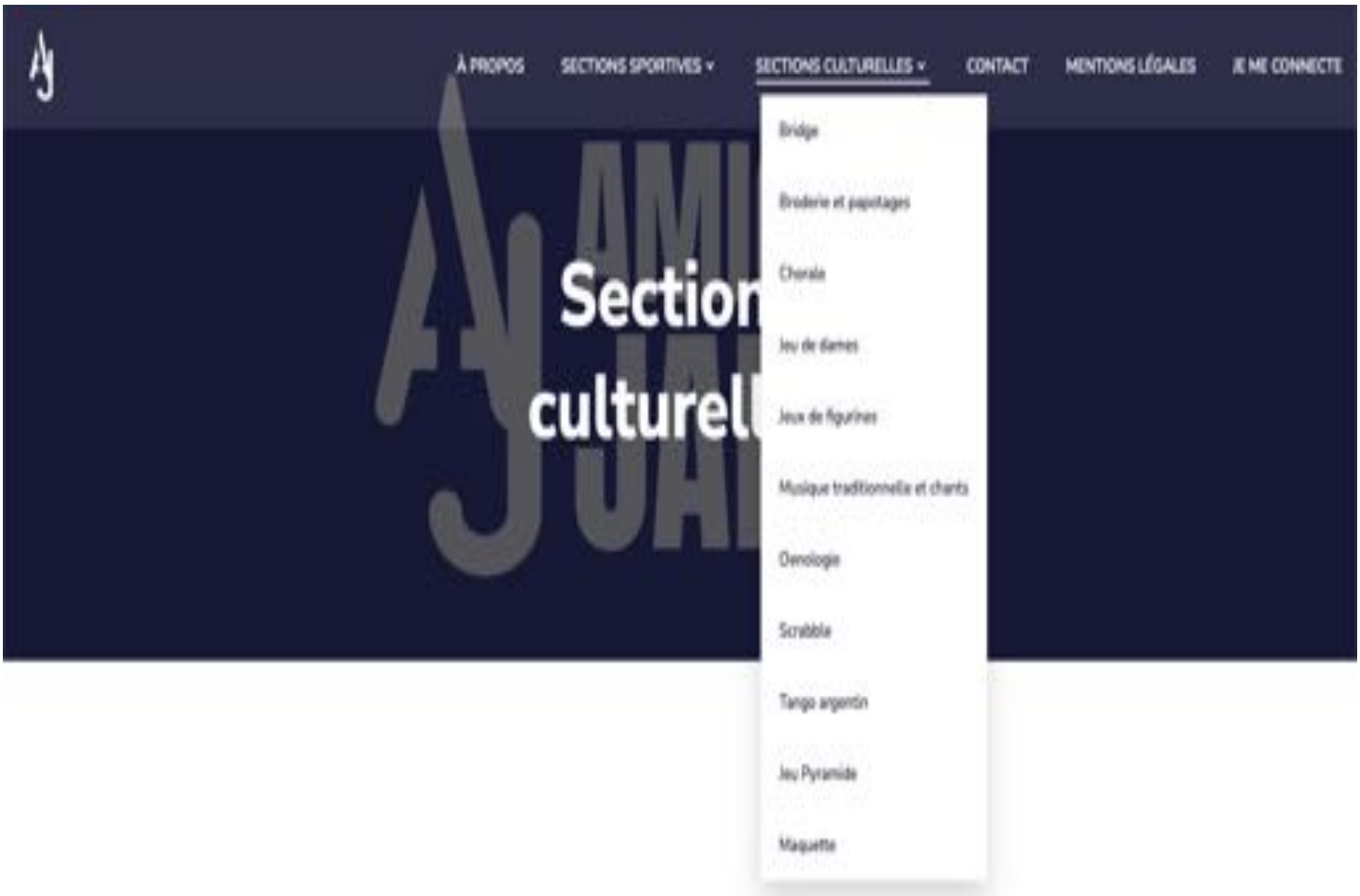
191 1988-1989
192 1989-1990
204 1990-1991
207 1991-1992
214 1992-1993
216 1993-1994
220 1994-1995
224 Entretien avec Jacques Duthilleux
226 1995-1996
228 Tour d'horizon 1996
235 1997
237 1998
247 1999
249 2000
251 2001
260 2002
265 2003
271 2004
276 2005
280 Œnologie

Quatrième partie
Quelques données complémentaires

284 Salles et terrains
285 Les finances de l'amicale
286 Budgets annuels
287 Cotisations et subventions
289 Les adhérents 1972-2005
292 Le comité 1972-2005
298 Statuts de l'amicale

301 **Et demain ?**
303 **Annexes**


À PROPOS
SECTIONS SPORTIVES
SECTIONS CULTURELLES
CONTACT
MENTIONS LÉGALES
JE ME CONNECTE
Aïkido
Badminton
Basket-ball
Gymnastique
Karaté
Running
Tennis de table
Yoga


À PROPOS
SECTIONS SPORTIVES
SECTIONS CULTURELLES
CONTACT
MENTIONS LÉGALES
JE ME CONNECTE
Bridge
Broderie et papotages
Chorale
Jeu de dames
Jeux de figurines
Musique traditionnelle et chants
Oenologie
Scrabble
Tango argentin
Jeu Pyramide
Maquette